This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~Pratt~~

A Barnes

29. i. 13

✓ 608.

TABLEAU

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU XVIIE SIÈCLE

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE ET Cie
Imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9

TABLEAU

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU XVIIE SIÈCLE

AVANT CORNEILLE ET DESCARTES

PAR

JACQUES DEMOGEOT

AGRÉGÉ DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS
PROFESSEUR SUPPLÉANT D'ÉLOQUENCE FRANÇAISE

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1859

Droit de traduction réservé

LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
8 - OCT 1927
OF OXFORD

A

VICTOR DURUY,

PROFESSEUR ET HOMME DE LETTRES.

MON CHER DURUY,

Je vous dédie ce livre : je voudrais avoir quelque chose de mieux à vous offrir. Tel qu'il est, il me rendra le service de dire tout haut, dès sa première page, combien je suis heureux et fier d'être votre ami. Ce n'est pas seulement à votre savoir et à votre talent d'écrivain que je veux ici rendre hommage; c'est surtout à l'élévation de votre âme, à la générosité de vos sentiments, à la noblesse de votre caractère; toutes choses que vous et moi estimons plus que le talent.

JACQUES DEMOGEOT.

Paris, 16 novembre 1858.

AVERTISSEMENT.

L'ouvrage que je publie ici contient la substance des leçons que j'ai faites l'année dernière à la Sorbonne. Un cours n'est pas un livre : j'ai dû, en écrivant celui-ci, tenir compte de cette différence. J'ai fait disparaître toutes les formes de l'exposition orale, supprimé les préambules, les digressions, les redites, restreint les développements et les citations. En revanche, j'ai ajouté plusieurs choses qui n'entraient pas dans le cadre de mon enseignement ; par exemple, quelques chapitres qui traitent de la poésie, et certains détails d'histoire littéraire qui peuvent intéresser un lecteur, mais qui auraient fatigué un auditoire. J'offre ce livre, comme un souvenir, aux personnes qui ont pris la peine de venir m'entendre ; puisse-t-il, sous sa nouvelle forme, continuer à obtenir du public un accueil bienveillant.

Ce volume servira probablement d'exorde à un

ouvrage que je médite depuis longtemps, l'Histoire littéraire de la France au XVIIe siècle. Cette belle époque peut en effet se diviser en trois parties : la période de *préparation*, celle de *création*, celle de *perfection* et de *déclin* : j'expose aujourd'hui la première.

INTRODUCTION.

Le XVIIe siècle est l'époque la plus éclatante de notre littérature : c'est alors que l'esprit français, parvenu à sa maturité, se dégage de l'imitation servile des littératures voisines, n'accepte l'antiquité elle-même qu'en la modifiant d'après sa propre nature, arbore avec fermeté le principe qui doit constituer désormais l'originalité de toutes ses œuvres, la raison, ou, pour l'appeler d'un nom plus modeste, le bon sens ; et, se faisant l'interprète éloquent de ce qu'il y a de plus universel dans la pensée humaine, se crée à lui-même le plus solide et le plus incontestable des empires. Nous reviendrons plus tard sur ce caractère général de notre XVIIe siècle[1], quand nous entreprendrons l'histoire de ses deux périodes les plus célèbres : aujourd'hui nous nous contentons d'esquisser dans cette Introduction le caractère particulier de la première période, qui fait l'objet de ce livre.

1. J'ai tâché de le mettre en relief dans mon *Discours d'ouverture* du 2 décembre 1857, inséré dans le *Journal général de l'instruction publique* des 23 décembre 1857 et 2 janvier 1858.

Nous sommes tous un peu complices du mot injuste de Voltaire; nous disons volontiers *le siècle de Louis XIV*. C'est trop d'oublier à la fois Henri IV et Richelieu, si l'on ne veut pas parler de Louis XIII. On l'a dit depuis peu, et avec raison, tout ce qu'il y a de plus glorieux sous Louis XIV a pris naissance avant lui. Il est vrai que cet heureux et habile héritier de deux grands règnes a vu éclore entre ses mains ce qu'avaient semé ses prédécesseurs. Le XVIe siècle avait reçu dans son sein le moyen âge et l'antiquité, soulevé toutes les passions, agité toutes les idées. Henri IV avait calmé et discipliné les esprits sans les éteindre; Richelieu, établi une administration toute monarchique, un despotisme de toutes pièces, dont le principal défaut était d'exiger au sommet la présence d'un grand homme. Le fils d'Anne d'Autriche, et c'est là sa gloire, fut assez fort pour remplir cette place. Louis XIV fut la justification de Richelieu.

Pour qui veut connaître les choses en elles-mêmes, il est indispensable de remonter à leur source. La source de Louis XIV, c'est Henri IV, c'est Louis XIII. Il faut voir la fermentation tumultueuse du XVIe siècle s'apaiser sous ces mains puissantes, mais laisser encore au fond des cœurs la mâle énergie des jours où l'on savait mourir pour son parti et pour sa foi. La grandeur d'âme est le principe de toute grandeur littéraire : le sublime, comme dit Longin, est le retentissement de la magnanimité[1].

La grâce est la limite naturelle de la force : leur jonction constitue la beauté. La grâce dans les mœurs et dans

1. Τὸ ὕψος μεγαλοψυχίας ἀπήχημα.

le langage naquit encore avant Louis XIV. L'esprit de société, l'influence des femmes, commencent à se développer sous Henri IV, grandissent pendant tout le règne de Louis XIII, assouplissent outre mesure la vigueur un peu rude de la pensée, et bannissent pour un temps de la littérature tout ce qui n'est ni ingénieux ni frivole. Mais bientôt, aux leçons dangereuses de l'Italie et de l'Espagne, succèdent les enseignements plus virils de l'antiquité : l'esprit français ose enfin être lui-même, plein de sens, de raison, de grandeur, mais adouci par les obstacles mêmes qui ont retardé sa croissance.

Ce n'est point un spectacle sans intérêt, que ces débuts incertains d'une littérature, cette adolescence d'une grande nation. Des poëtes d'un goût douteux, des prosateurs imparfaits ou timides expriment déjà dans leurs écrits les pensées et les sentiments de tous, mais ils n'en expriment qu'une partie, et la partie la plus accessible et la plus frivole. C'est déjà le grand siècle, mais il ne se révèle qu'à demi : ce n'est pas encore le jour, c'est l'aurore avec tout le charme que lui a prêté l'imagination des poëtes ; « c'est le rossignol et non l'alouette dont les sons viennent frapper notre oreille attentive.... non, ce n'est pas encore le jour[1]. »

Un des faits moraux les plus remarquables du XVIIe siècle, celui qui contribua le plus à la perfection de notre littérature, c'est la formation d'un public. Depuis la Renaissance, il n'y avait plus de vrai public pour les écrivains français ;

1. It was the nightingale, and not the lark
That pierced the fearful hollow of thine ear....
. . . . . let's talk, it is not day.
(SHAKSP. *Romeo.*)

les savants se considéraient comme s'ils eussent été seuls en Europe. Ils travaillaient pour les initiés, et répétaient volontiers l'*Odi profanum* d'Horace. Ils s'admiraient ou se déchiraient entre eux, ils avaient leur éducation spéciale, leurs doctrines, leurs idées et même leur langue. Tout cela change, au moins pour une partie de la nation, dans le premier tiers du XVIIe siècle : les gens du monde deviennent avides des plaisirs de l'esprit ; les gens de lettres recherchent les suffrages de la cour. Les idées se rapetissent, mais elles deviennent un commun patrimoine : désormais écrivains et lecteurs vont vivre et grandir ensemble.

C'est ce travail des esprits que nous nous proposons d'étudier dans la littérature qui en est l'interprète. Nous diviserons cette histoire en deux parties, comme le temps qu'elle embrasse est divisé en deux règnes. Sous Henri IV, nous verrons se déterminer les tendances nouvelles : d'abord l'apaisement et le calme des choses politiques passe dans les esprits et laisse régner dans les compositions littéraires un ordre et une méthode inconnus au XVIe siècle. En même temps nous constaterons un symptôme non moins nouveau : c'est que les œuvres littéraires s'animent au contact des intérêts vivants de la société : les auteurs se rapprochent de leurs contemporains, et réunissent deux choses presque toujours séparées dans l'âge précédent, la valeur pratique de l'idée et le soin donné à la forme. Les œuvres les plus diverses, les romans et les traités scientifiques, les livres ascétiques et les essais de philosophie nous présenteront ce commun caractère.

Nous prêterons ensuite l'oreille aux derniers échos du

passé, aux derniers frémissements des guerres civiles, à travers les mémoires et les compositions historiques des premières années du XVIIe siècle. Nous entendrons l'ordre nouveau, qui commence à prendre la parole dans les discours, les lettres politiques, les négociations, les controverses, travaux qui n'appartiennent qu'à peine à la littérature, et n'en accusent que mieux les caractères quand on peut les y découvrir.

Nous verrons se préparer et s'accomplir la réforme poétique de Malherbe : nous tâcherons de faire comprendre dans toute son étendue le rôle de ce sage et excellent esprit, dont on ne fait trop souvent qu'un grammairien; injustice qui lui dérobe la moitié de sa gloire.

Le règne de Louis XIII est surtout celui de la société polie. L'histoire de la littérature n'est guère alors que l'histoire des cercles mondains qui la protégent. Les divers genres littéraires naissent ou fleurissent dans des réunions diverses; ici la lettre missive, là le roman, l'ode, l'épopée; plus loin l'épigramme, la devise, ailleurs les portraits, ailleurs encore les maximes; dans un monde plus libre la poésie franche, licencieuse, burlesque. Puis le théâtre, d'abord exclusivement populaire, ensuite aristocratique, enfin classique et littéraire. Nous parcourrons successivement celles de ces réunions qui exercèrent sur la littérature une influence marquée, depuis le plus ancien et le plus célèbre des salons, celui de Mme de Rambouillet, jusqu'à la plus durable et la plus illustre des compagnies littéraires, l'Académie française.

Richelieu lui-même tiendra sa place dans nos études, et comme principe du mouvement social, et comme

centre d'une réunion d'hommes de lettres, et comme écrivain.

Enfin, arrivés au terme de notre course, aux années heureuses où vont paraître coup sur coup les chefs-d'œuvre, où la pensée sociale, qui depuis longtemps s'infiltrait dans les compositions littéraires, trop frêles encore pour la recevoir, va briser toutes ses digues et couler à flots sous la plume de nos écrivains, nous oserons l'étudier en elle-même, et lui demander le secret des grandes œuvres qu'elle va produire. Nous jetterons un coup d'œil sur le mouvement religieux et philosophique du règne de Louis XIII; nous chercherons dans le spiritualisme chrétien, qui est devenu l'âme de la nation, la cause qui va produire le génie sous toutes ses formes, mais un génie identique à lui-même dans son principe et dans ses caractères, qu'il s'appelle Corneille ou Descartes, Pascal ou Bossuet.

TABLEAU

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU XVIIe SIÈCLE.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Règne de Henri IV. — Apaisement des esprits. — Tendances générales de la littérature au commencement du XVIIe siècle. — Économie rurale et roman pastoral. — Olivier de Serres et Honoré d'Urfé.

Le XVIIe siècle s'ouvre sous des auspices favorables à l'unité de la France, et qui semblent lui promettre une glorieuse époque. Elle est sortie puissante, quoique agitée et frémissante encore, des guerres civiles et religieuses du XVIe siècle : Henri IV est rentré dans sa ville de Paris le 21 mars 1594; la ligue n'existe plus; le peuple est désarmé

par l'abjuration du roi, les grands par ses largesses, les protestants par l'édit de Nantes[1]; les Espagnols sont chassés; Philippe II vient d'emporter dans la tombe, avec la douleur d'une défaite, les prétentions de l'Espagne à la monarchie universelle[2]; et la France, avec cette vitalité merveilleuse qu'elle déploie toujours le lendemain des révolutions, reprend majestueusement, sous le sceptre du premier des Bourbons, le cours de ses grandes destinées.

La littérature, on le conçoit sans peine, n'obtint qu'un rang très-secondaire dans les préoccupations d'un prince qui, après avoir conquis son royaume, avait à le régénérer. Des réformes économiques et administratives, l'ordre rétabli dans les finances, la dette réduite, l'impôt allégé, le revenu public augmenté[3], l'agriculture, le commerce, l'industrie favorisés par de sages règlements, telles sont les mesures qui, avec les grands projets de sa politique extérieure, absorbèrent le règne trop court de Henri IV (1594-1610) et l'activité infatigable de son sage ministre, Maximilien de Béthune, marquis de Rosny et duc de Sully.

Mais la protection directe du souverain n'est point indispensable aux lettres; peut-être même ont-elles d'autant plus d'originalité qu'elles en sont plus indépendantes. L'inspiration des événements leur suffit; elles se régénèrent d'elles-mêmes avec la société qu'elles expriment. Le contre-

1. 13 avril 1598.

2. Le traité de Vervins est du 2 mai 1598; la mort de Philippe II arriva le 13 septembre de la même année.

3. « A la fin du règne de Henri IV, son gouvernement avait acquitté pour cent quarante-sept millions de dettes, racheté pour quatre-vingts millions de domaines, éteint près de huit millions de rentes, réduit l'impôt de trente à vingt-six millions, dont vingt entraient nets à l'épargne; employé quarante millions aux fortifications ou travaux publics, assuré le service de l'année courante et amassé une réserve de vingt millions. » DURUY, *Abrégé de l'Histoire de France*, t. II, p. 182 (édition illustrée).

coup de l'administration réparatrice de Henri IV se fit sentir dans la littérature contemporaine : tout tendit à l'ordre, à la discipline, à la régularité. Le XVIe siècle avait été une époque de confusion féconde, de puissante anarchie, où tous les éléments qui créent de grandes œuvres s'agitaient vainement, sans pouvoir parvenir à former un tout harmonieux. Les souvenirs et les sentiments du moyen âge, l'indépendance d'esprit de la Réforme, la naïveté railleuse de nos trouvères, l'étude de l'antiquité ressuscitée par la Renaissance, l'imitation des poëtes et des prosateurs italiens étaient autant d'influences diverses qui n'avaient pu se réunir en une seule et forte inspiration. Aussi le XVIe siècle nous offre-t-il de grands talents et pas une œuvre complétement belle. La lutte des idées se reproduisait dans le style : la pensée morale, religieuse, politique, semblait séparée de la forme littéraire par un éternel divorce. Les ouvrages de cette époque sont pour ainsi dire divisés en deux classes ; nous trouvons d'un côté des harangues, des mémoires, des pamphlets, des satires, des traités dogmatiques, des discussions de théologie, des essais de morale, tout ce qui contient l'esprit, l'âme même de l'époque, jeté au hasard dans la forme irrégulière qu'improvisent les caprices de la fantaisie personnelle ; de l'autre une jeune et téméraire école de disciples de l'art antique qui s'efforcent de créer de toutes pièces une langue noble, une poésie sérieuse avec grâce ou élégante avec délicatesse, et n'oublient que de lui donner une âme[1] ; partout l'incomplet, l'inachevé, partout le désaccord, les dissonances. L'œuvre du XVIIe siècle est de pacifier tous ces contrastes. D'une part les esprits s'apaisent comme les faits : il se forme lentement une opinion générale, une langue commune, un goût national,

1. Voy. notre *Histoire de la Littérature française*, chap. XXII, XXV et XXVII.

en un mot un public; d'autre part les idées contemporaines revêtent de plus en plus une forme précise, élégante, littéraire; les hommes d'action et les hommes de style se connaissent, se rapprochent, et en quelque sorte se pénètrent. La jouissance en commun des choses de l'intelligence, l'esprit de société, ce caractère si distinctif de la France moderne, commence à apparaître. Sans doute il aura d'abord son enfance, ses faiblesses, ses écarts : il imposera aux écrivains sa frivolité en attendant qu'eux-mêmes l'élèvent et le transforment; mais qu'à Henri IV et Sully succèdent Louis XIII et Richelieu, ces deux grands règnes verront s'accomplir l'éducation de la société française : écrivains et public marcheront de conserve vers les beaux jours où la pensée de quelques hommes de génie, inspirée par l'opinion de tous, sera comprise et applaudie par tous. Encore un quart de siècle, et la France aura Descartes, Corneille, Pascal, Sévigné, Bossuet.

Pour mieux accuser cette tendance, nous allons en demander la preuve à deux ouvrages d'espèces tout opposées, que rapprochent leurs dates et qui jouirent alors d'une vogue presque égale; à un traité de science et à un roman. Placés aux deux pôles de l'esprit contemporain, ils en mesureront mieux la sphère. L'un s'adressait aux lecteurs sérieux, l'autre aux hommes frivoles; si nous trouvons des deux côtés les mêmes instincts, les mêmes besoins, nous pourrons conclure avec quelque apparence leur généralité.

Le premier ouvrage qui nous révèle cet apaisement des passions tumultueuses du XVIe siècle et en même temps ce soin judicieux de la forme littéraire, mise au service d'une idée contemporaine, est un traité du plus simple et du plus nécessaire des arts, un bon et modeste livre, publié en 1600, qui eut pendant plus d'un demi-siècle une grande célébrité et que nous avons le tort de connaître trop peu aujourd'hui : le *Théâtre de l'agricylture et mesnage*

des champs, d'Olivier de Serres, seigneur de Pradel[1]. L'auteur était frère de Jean de Serres, *Serranus*, ministre protestant, agent diplomatique de Henri IV, controversiste célèbre alors et historiographe de France. Pour Olivier, il eut une existence plus douce et non moins utile. « *Son* inclination et l'estat de *ses* affaires *l'*ont retenu aux champs en *sa* maison, et fait passer une bonne partie de *ses* meilleurs ans, durant les guerres civiles de ce royaume, cultivant *sa* terre par ses serviteurs, comme le temps l'a pu porter. » Nous n'avons donc plus affaire à un de ces écrivains agronomiques du XVIe siècle, compilateurs latins peu judicieux, tels que Symphorien et Labruyère Champier, Benoît Court, Mirzaud, Quiqueran de Beaujeu, qui nous transmettent confusément les traditions des anciens avec leurs erreurs, ni même à Charles Estienne et à Jean Liébaut, qui, plus complets que tous les autres, et, de plus, écrivant en français, ne font pourtant qu'extraire sans discernement dans les ouvrages de l'antiquité[2] : Olivier de Serres connaît sans doute les livres de ses devanciers : tandis que « la guerre *lui* imposoit la nécessité de garder *sa* maison, et les calamités publiques *lui* faisoient

1. Né en 1539, mort en 1619. La Société d'agriculture du département de la Seine a donné une excellente édition du *Théâtre de l'agriculture*, 2 vol. in-4, l'an XII (1804).

2. Symphorien Champier publia à Lyon, en 1533, son *Hortus gallicus* et son *Campus Elysius gallicus*. Labruyère Champier donna en 1560 son traité de *Re cibaria*. Charles Estienne, imprimeur comme son frère, le célèbre Robert, composa divers traités sur les jardins, les semis, les vignes, les prés : il les réunit en 1554, sous le titre de *Prædium rusticum*. Cet ouvrage, qu'il traduisit en 1565, sous le titre de *l'Agriculture, ou Maison rustique*, fut augmenté, en 1570, par Jean Liébaut, son gendre. Benoît Court, *Hortorum libri triginta*, Lugduni, 1560. Mirzaud, *Secretorum agri*, 1560. Quiqueran de Beaujeu, évêque de Senez, *De laudibus Provinciæ* (de la Provence), 1551. Bernard Palissy toucha en passant à la science agricole avec la supériorité qu'il portait en toutes choses. On a de lui : *Moyen de devenir riche par l'agriculture*, et un traité *de la Nature des eaux et fontaines, des métaux, des terres, émaux*, 1580.

chercher quelque remède contre l'ennui, trompant le temps, *il a* trouvé un singulier contentement, après la doctrine salutaire de *son* âme, en la lecture des livres d'agriculture; » mais il y a « de surcroît ajouté le jugement de sa propre expérience. » Aussi ne craignons pas de trouver chez lui, comme chez ses prédécesseurs, des recettes pour guérir les bœufs ensorcelés[1], ou le secret de détruire les chenilles, en faisant courir dans le potager une femme pieds nus et échevelée[2]. Olivier emprunte aux livres, mais il les contrôle : il n'épargne ni peines ni voyages pour voir et vérifier par ses yeux. Un Italien construit à Paris des citernes d'un nouveau genre : Olivier se transporte à Paris[3]; un professeur, chargé par Henri IV du jardin botanique de l'université de Montpellier, donne l'idée d'une colline artificielle, destinée à varier les expositions et les sites : Olivier va étudier à Montpellier cette espèce d'amphithéâtre; et en donne les dessins[4]. Son livre est rempli de détails de ce genre; toute nouveauté relative à l'agriculture est de son ressort. Il explique le premier les avantages et les travaux de la production de la soie[5]; le premier, il donne en détail l'histoire de la pomme de terre, assez récemment apportée d'Amérique; le houblon, la betterave, le maïs, plantes qui n'étaient guère moins nouvelles, ne lui sont pas inconnus. C'est un prodige que de voir, à une époque où il n'existe ni journaux ni communications faciles, un agriculteur confiné dans un coin du bas Vivarais, tenir ainsi dans sa main tous les secrets les plus récents de son art. Avec lui, nous ne sommes plus dans le domaine

1. *Maison rustique*, de Jean Liébaut.
2. Le même.
3. *Théâtre de l'agriculture*, lieu VII, chap. v.
4. *Ibid.*, lieu VI, chap. xv.
5. Ce fut lui qui planta aux Tuileries, par l'ordre de Henri IV, la première pépinière de mûriers blancs.

de l'érudition morte; sa science est la vie réelle et contemporaine élevée à la dignité d'une méthode.

C'est, en effet, le second caractère de l'œuvre d'Olivier de Serres, que l'ordre du plan et la sobriété de sdétails, choses toutes neuves au commencement du XVIIe siècle. Vous ne trouvez pas chez lui, comme chez son prédécesseur, Quiqueran de Beaujeu, une longue diatribe sur Cicéron, encadrée dans des préceptes d'agriculture. Cet homme, qui s'éloigne si sagement de l'antiquité pour le fond des choses, est pénétré de son esprit quant à la méthode. Son plan semble inspiré par celui des *Géorgiques*.

« Au premier livre, je veux instruire notre père de famille à bien connaître le terroir qu'il doit cultiver, à se bien loger et à bien conduire sa famille, qui est le but de tout travail de l'homme en cette vie.

« Au second, puisque le pain est le principal aliment pour la nourriture de l'homme, je lui montrerai le moyen de bien cultiver sa terre pour avoir toutes sortes de bleds propres à cet usage, même des légumes, qui servent beaucoup à l'entretenement du ménage champêtre.

« Au troisième, d'autant que le seul manger ne nourrit pas l'homme, mais qu'il faut aussi boire pour vivre, et que le vin est le plus commun et le plus salutaire breuvage, etc. »

Ainsi notre agronome trace d'avance sa route, distribuant toute sa matière en huit livres, assurant à chaque pas sa marche, par l'exposé de ses motifs, n'oubliant ni « le poulailler, la garenne, l'apier ou ruchier, ni l'adresse d'avoir abondance de soye, dont aussi il tirera grands deniers; et ce, par l'admirable artifice des vers qui la vomissent toute filée, étant nourris de la feuille du mûrier. » Il n'omet pas non plus « le jardin fruitier, potager, bouquetier. » Il sait que « le jardinier est appelé *l'orfèvre de la terre*, parce qu'il surpasse d'autant plus le simple laboureur que l'orfèvre le commun forgeron. »

Le charme particulier de ce livre, ce qui lui donne rang parmi les œuvres véritablement littéraires, c'est, je ne dirai pas le style, de peur d'être mal compris, mais, ce qui est la même chose, l'émotion contenue, constante et communicative, l'imagination à la fois vive et sage qui anime tous les détails et ne permet pas au lecteur de rester indifférent. Vous n'avez pas sous les yeux une de ces nomenclatures arides, si communes de nos jours, où la science est impersonnelle, et où la nature se dessèche comme dans un herbier : ici vous entendez la voix d'un bon vieillard, naïf comme un enfant et instruit comme un sage. Vous vous croyez transporté au sein d'une de ces familles patriarcales, dont le chef est à la fois un père et un maître, un gentilhomme et un cultivateur. Olivier de Serres était calviniste, mais sans fanatisme; son langage a un accent religieux qui s'unit harmonieusement à tous les murmures de la campagne; sa bonhomie est pleine de grâce et d'une douce finesse, comme celle du Béarnais, son royal protecteur [1]. Écoutez comme, au chapitre où il traite du choix des domestiques, il s'indigne contre la dureté de certains maîtres. D'abord le vieux Caton passera à la censure, quoique ancien; Olivier n'hésitera pas à blâmer « sa cruelle avarice, quand ses serfs et esclaves, par vieillesse devenus presque inutiles, étoient chassés de sa maison, en les vendant quoi qu'à petit prix pour crainte de perdre quelque peu d'argent, comme l'on fait les vieux mulets et chevaux, sans vouloir souffrir d'achever leur misérable vieillesse, où ils avoient employé leur jeunesse, en travaillant pour son service. »

Mais ne craignez pas que ce souvenir classique ne soit un vain étalage d'érudition, à la manière des écrivains du

1. Voy. le portrait d'Olivier de Serres, gravé d'après une peinture originale, dans l'édition de l'an XII.

XVIe siècle. L'application contemporaine vient aussitôt justifier l'exemple. Tous les Catons ne sont pas morts.

« Et encore que telle rigoureuse loi n'ait plus lieu en ces terres de franchise, ne s'y voyant ni serf ni esclave, il reste toutefois à plusieurs une trop sévère façon de commander, approchant de la brutalité. Car outre un continuel dédain qu'ils ont de ne treuver aucun service agréable, ne montrant jamais leur bon visage à leurs serviteurs, et suivant qu'ils sont poussés d'avarice, sans avoir égard à leurs promesses, ne payent leurs mercenaires que le plus tard qu'ils peuvent, jamais ainsi qu'ils doivent, et quelquefois tâchent de les contenter de bastonnades au lieu d'argent. »

S'il blâme l'injustice des maîtres, Olivier ne s'aveugle pas sur le mérite des serviteurs; il continue ainsi son excellente esquisse des mœurs rurales du XVIe siècle.

« Aucun n'entre en notre service qu'avec humilité et bonnes paroles d'obéissance et de la diligence, mais peu par après se trouvent tenir compte de leurs promesses, ne se souvenant tant de leurs conventions que de faire bonne chère et du terme de toucher argent.... En quoi les guerres civiles (où plusieurs de tel calibre ont été employés) les ont rendus tant plus insolens et arrogans, que par la longueur des guerres ont eu plus de loisir de s'habituer à tous vices et désordres et à moins se soucier de leur honneur, au préjudice du public, même de l'agriculture, au sacro-saint exercice de laquelle autres gens que purs et mundes ne devroient être employés, à l'imitation de nos premiers pères. Et lors la terre se délecteroit à nous produire abondamment ses biens, quand elle se verroit manier par personnes innocentes et diligentes. »

Notre auteur n'a-t-il pas heureusement transformé ici la phrase un peu emphatique de Pline l'ancien, qui disait, en parlant des laboureurs consulaires de l'ancienne Rome : *Gaudente terra laureato vomere et triumphali aratore?*

Sautons vingt feuillets, et suivons un instant notre guide au travers du jardin.

« Nous embellirons notre jardin bouquetier de tout autant de ces gentillesses dont Dieu nous aura donné connoissance. »

Ces *gentillesses* sont assez peu nombreuses au début du XVIIe siècle. Nos horticulteurs modernes souriraient de son maigre catalogue, où figurent une douzaine de fleurs telles que l'œillet, la giroflée, le muguet, la violette, les pensées; et de ces « quatre espèces de rosiers » qu'Olivier étale avec tant de complaisance. Toutefois il pourra leur donner, pour humilier leur sourire, la recette d'une curiosité qu'ils croient sans doute bien nouvelle, le procédé pour obtenir la rose verte[1]. D'ailleurs, à une nomenclature plus complète, je préférerais volontiers la conclusion par laquelle Olivier excuse la pénurie de la sienne.

« En quoi se voit être plus facile à la nature de tapisser la terre de la variété de ses fleurs, d'infinies couleurs et odeurs, que par discours humain les mettre toutes en évidence. »

Encore une citation avant de nous séparer d'Olivier de Serres. Voyons, comme spécimen de son style aux prises avec un sujet difficile à rendre, avec quelle netteté il nous décrira une autre de nos découvertes, le drainage.

« Est nécessaire le fonds que voulez dessécher avoir pente petite ou grande, sans laquelle les eaux n'en pourroient vider. Cela présupposé, un grand fossé sera fait depuis un bout du lieu jusques à l'autre, de long en long, commençant toujours par le plus bas endroit et par où remarquerez des sources et humidités. Dans lequel fossé plusieurs autres, mais petits, pendans en plume, des deux

1. Lieu VI, chap. x. Un prix de la Société d'horticulture a été décerné, en 1855, à cet enlaidissement de la rose.

côtés se joindront, pour décharger leurs eaux, qu'ils ramasseront de toutes parties du terroir. Par ce moyen, en contribuant chacun sa portion au grand fossé, icelui les recueillant toutes, les rapportera ensemble à son issue. Le grand fossé, à telle cause, est appelé mère; et tous ensemble pied de geline (poule), pour la conformité qu'ils ont, ainsi disposés, à la figure du pied de cet animal, dont les griffes tendent au tronc de la jambe. »

Les contemporains furent charmés d'un livre si nouveau par sa doctrine et par sa forme. Deux autres ouvrages, plus spéciaux, préparèrent et étendirent la renommée d'Olivier de Serres[1]; mais son *Théâtre* est resté son principal titre.

« L'*Agriculture* d'Olivier de Serres est fort belle, » nous dit Joseph Scaliger; « elle est dédiée au roi, lequel trois ou quatre mois durant, se la faisoit apporter après dîner, après qu'on la lui eût présentée. Il est fort impatient, et si, il lisoit une demi-heure[2]. » Le public partagea le goût du prince. Le *Théâtre d'agriculture* avait le même mérite d'à-propos qu'eurent autrefois les *Géorgiques*. « Étant passées les horribles confusions et désordres des guerres civiles, et revenu ce bon temps de paix et de justice.... la nature pousse l'homme à aimer et rechercher cette belle science, qui s'apprend en son école, est provignée par la nécessité et embellie par le seul regard de son doux et profitable fruit[3]. » Dix-neuf ou vingt éditions se succédèrent de 1600 à 1675. Puis le nom et les œuvres d'Olivier tombèrent tout à coup dans l'oubli : soit que la science qu'il enseigne obtînt alors moins de faveur[4], soit que sa langue,

1. *Traité de la cueillette de la soie*, 1599. — *Seconde richesse du mûrier blanc*, 1603. Olivier prétendait filer l'écorce du mûrier « pour en faire du linge et d'autres ouvrages. »

2. *Scaligeriana*, p. 306, édition de 1679.

3. *Théâtre d'agriculture*, dédicace au roi.

4. L'Écossais Pattulo, auteur d'un *Essai sur l'amélioration des terres*,

un peu ancienne, ait contribué à sa disgrâce, à l'époque où Louis XIV réprouvait un auteur en disant : « c'est du gaulois. » Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle qu'on recommença à rendre à Olivier la justice que lui doit l'histoire, et à se rappeler en sa faveur cette excellente parole qu'il avait dite lui-même : « Qui peut nier que ceux qui ont écrit les premiers n'aient beaucoup fait, seulement en montrant le chemin et rompant la glace aux autres ? »

Dix ans après la publication du livre d'Olivier de Serres, paraissait la première partie d'un ouvrage bien différent, mais inspiré par le même mouvement d'idées, et révélant, comme nous espérons le montrer, les mêmes tendances littéraires. Ce besoin des esprits qui, après de longues agitations, aspiraient au calme et à la paix, cet éternel attrait des champs et de la nature, qui, à certaines époques, ressaisit les âmes comme un repos et un contraste, après avoir produit un traité agronomique, faisait naître un roman pastoral, l'*Astrée*. C'était, toutes réserves faites sur le mérite de l'exécution, les *Églogues* après les *Géorgiques*. L'auteur de l'*Astrée*, Honoré d'Urfé [1], était un ancien ligueur du Forez, retiré en Savoie, après la chute de son parti, et c'est au roi Henri IV qu'il dédiait son ouvrage.

Le roman pastoral, qui commençait ainsi à apparaître dans notre littérature, pouvait se vanter d'une antique généalogie. Sans remonter aux naïves et admirables scènes pastorales de la Bible, ses plus illustres ancêtres étaient les bergers de Théocrite et de Virgile. Le sophiste grec Longus avait uni le premier le roman à l'idylle, dans sa fiction célèbre de *Daphnis et Chloé* [2]. Au moyen âge, nos trouba-

1758, prétend que l'agriculture était plus florissante sous Henri IV que sous Louis XV.

1. 1567-1625.

2. On ignore dans quel siècle vivait Longus. La première édition grecque

dours et nos trouvères avaient imaginé souvent de petites scènes champêtres, presque toujours assez peu édifiantes par leur conclusion, mais qui, par leur brièveté, ne peuvent réclamer le nom de roman. L'*Ameto*, de Boccace, le mériterait davantage, s'il présentait plus d'unité. Sept nymphes y racontent leurs aventures d'amour, et chaque récit est terminé par des églogues. Sannazar, dans son *Arcadie*, prit Boccace pour modèle; mais chez lui encore les récits en prose ne sont que le cadre destiné à réunir une série de poésies pastorales imitées de Virgile. Il n'y a point dans l'*Arcadie* cette unité de fiction qui semble constituer le roman proprement dit. Les drames pastoraux, si aimés de l'Italie aux XVe et XVIe siècles, comme l'*Orfeo* de Politien, l'*Aminta* du Tasse, le *Pastor fido* de Guarini, et beaucoup d'autres moins célèbres, peuvent encore être considérés, malgré leur forme qui exclut le récit, comme les antécédents et les modèles du roman pastoral : ils lui ont fourni plus d'une intrigue et plus d'une situation.

C'est en Espagne et au XVIe siècle que le roman pastoral se développa dans toute son ampleur. Ce pays se trouvait alors dans des circonstances assez semblables à celles où nous avons laissé la France de Henri IV. Au milieu de ses grandes guerres et de ses hauts faits d'armes, l'Espagne se prit à rêver la paix et l'âge d'or. Ses poëtes bucoliques les plus gracieux étaient les plus vaillants capitaines de Charles V et de Philippe II, comme ce Garcilasso de la Vega, auteur de la plus belle pastorale des temps modernes (*Salicio y Nemoroso*), qui passa toute sa vie sous les armes

de *Daphnis et Chloé* est de 1598. Elle avait été précédée par la traduction française d'Amyot, en 1559, et par une traduction en vers latins faite par Gambara, en 1569. On sait que P. L. Courier en a donné la première traduction complète, par suite de sa découverte dans un manuscrit de Florence.

et mourut bravement sur la brèche de Fréjus. Un Portugais, soldat aussi d'abord, et ensuite courtisan de Philippe II, George de Montemayor[1], eut l'idée de joindre aux douces peintures de l'idylle une de ces intrigues longues et compliquées, pour lesquelles le public espagnol eut toujours tant de goût; il écrivit la *Diana*, roman pastoral en sept livres. L'auteur rassemble sur les bords de l'Ezla une troupe coquette de bergers et bergères, qui, par leur éducation, leur langage, leurs délicates et savantes subtilités, ressemblent fort à des courtisans d'Aranjuez. Vingt amours différents, ou plutôt trop semblables, se croisent, se mêlent, se séparent, se retrouvent, comme les fils multipliés d'un tissu. Ce ne sont qu'attachements, que ruptures, que rivalités, que déguisements, que discussions de métaphysique galante, dignes des anciennes cours d'amour, le tout accompagné d'un bizarre mélange de christianisme et de mythologie, avec des temples et des couvents, des nymphes, des déesses, des magiciens, des breuvages enchantés; c'est l'ivresse de l'imagination, le jeu enfantin de la poésie, à travers le monde de l'impossible. Avec cela, une prose élégante et harmonieuse, une versification remarquablement gracieuse, vive, précise et même savante, d'excellentes descriptions de la nature, et une analyse qui n'est que trop délicate de toutes les nuances du sentiment. La *Diana* renfermait, en outre, pour les contemporains, une source d'intérêt, tarie pour la postérité, et qui semble avoir été commune à presque toutes les fictions pastorales : ce sont les allusions. L'auteur cachait à demi, sous ses inventions transparentes, les aventures réelles des personnages qui l'entouraient[2]. Les courtisans étaient flattés de se retrouver, eux et leurs œuvres, dans ce miroir qui

1. Né près de Coïmbre, vers 1520, mort en 1562.

2. Boccace et Sannazar en avaient fait autant. Nous verrons tout à l'heure Honoré d'Urfé recourir au même artifice.

les embellissait ; la ville lisait avec une curiosité avide cette gazette poétique des faits et gestes de la cour.

Ce mélange de qualités et de défauts séduisit tellement le public castillan, que l'œuvre de Montemayor, demeurée inachevée, trouva deux continuateurs, et enfanta une foule d'imitations[1].

L'*Astrée* française en fut une. C'était le temps où les modes de l'Espagne, plus durables que sa puissance, débordaient de toutes parts. On pouvait déjà dire, mais à son avantage cette fois : *il n'y a plus de Pyrénées*. L'influence italienne avait régné chez nous au XVIe siècle, le XVIIe y substitua, ou plutôt y joignit celle de l'autre péninsule. Toutes deux furent favorisées en France par les mêmes causes, la guerre d'abord, cette grande semeuse d'idées, puis les mariages royaux : aux reines Médici succédèrent les infantes. Mais sur ces causes secondaires planait une cause plus haute. Les idées d'un peuple ne dominent que quand sa civilisation est supérieure. Or, au commencement du XVIIe siècle, l'Espagne en était à l'heure solennelle où sa grandeur, prête à décliner, jetait dans sa poésie, dans ses coutumes, dans ses arts, l'éclat brillant de son passé. La France, jeune et croissante encore, subissait modestement cette aînesse de gloire.

On ne voyait à Paris que *Français espagnolisés*[2]. Le costume, la pose, le langage, tout rappelait les fiers soldats qu'on avait si longtemps combattus et admirés. Barbe pointue, feutre à long poil, pourpoint et haut-de-chausses à demi détachés, rubans aux jambes, fraises empesées, telle était la mise de tous les gens du bel air. On n'enten-

1. Les continuateurs de Montemayor sont Gil Polo et Alonzo Perez. Parmi les imitations de *la Diana*, on peut compter *la Galatea*, de Cervantes, 1584 ; *los dies libros de Fortuna d'Amor*, de Pedro Frasso, 1573 ; le *Pastor de Iberia*, de Bernardo de La Vega ; *Desenganno de Celos*, de Lope de Enciso, 1586, et les *Ninfas de Henarez*, de Bernardo Gonzalès, 1587.

2. Expression de la *Satire Ménippée*.

dait dans la bouche des *cajoleurs de cour*, *que des exclamations et admirations* castillanes; ils *réitéraient* sans cesse des JÉSUS-SIRE! et *criaient en voix dolente* : IL EN FAUT MOURIR[1]!

On est tenté de répéter cette éjaculation en lisant l'*Astrée*[2]. Nous osons à peine en donner à nos lecteurs une très-sommaire analyse. La scène se passe sur les rives du Lignon, petite rivière du Forez qui se jette dans la Loire. « Or, sur les bords de ces délectables rivières on a veu de tout temps quantité de bergers, qui, pour la bonté de l'air, la fertilité du rivage, et leur douceur naturelle, vivent avec autant de bonne fortune qu'ils recognoissent peu la fortune[3]. »

L'époque de l'action est assez incertaine. Les Goths et les Ostrogoths, Mérovée et Childéric, y figurent comme des contemporains : ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait « quatorze ou quinze siècles qu'un étranger romain, nommé Julius, conquit en dix ans toutes les Gaules[4]. » Astrée et Céladon ne s'inquiètent point de cette bataille des dates : ils s'aiment tous deux d'amour tendre, malgré la haine qui divise leurs familles. Mais un jaloux (on est si méchant au village!) vient à bout par ses calomnies de faire naître la défiance dans le cœur de la bergère, qui, un beau jour, alors que « le soleil commençait à dorer le haut des montagnes d'Isoure et de Marcilly, » voyant son berger venir à

1. *Mémoires de Sully*, IIe partie, chap. XI.

2. Le premier volume, dédié à Henri IV, parut en 1610; le deuxième, dix ans après; et le troisième, dédié à Louis XIII, environ quinze ans après le premier. La quatrième partie fut publiée après la mort de l'auteur, par Baro, son secrétaire. L'édition la plus complète et la meilleure est celle de Rouen, 1647, 5 vol. in-12.

3. Ces beaux lieux ont bien changé depuis les druides de d'Urfé. Déjà J. J. Rousseau, dans son excursion, n'y trouvait plus, au lieu d'amoureux bergers, que des fondeurs et des forgerons.

4. L'*Astrée* (édit. de 1647), liv. VI, p. 339; liv. III, p. 115; liv. II, p. 63.

elle, sur le bord même du Lignon, lui tint à peu près ce langage : « Ce ne vous est donc pas assez, perfide et déloyal berger, d'être trompeur et méchant envers la personne qui le méritoit le moins, si, continuant vos infidélités, vous ne tâchiez d'abuser celle qui vous a obligé à toute sorte de franchise.... etc. » La douleur est parleuse : une page suffit à peine aux vagues reproches d'Astrée. Céladon, pour en finir, et ne pouvant obtenir qu'on l'écoute ni qu'on lui précise son crime, « se jeta les bras croisés dans la rivière. » Astrée se trouva « si surprise, qu'au lieu de lui donner secours, elle tomba évanouie, et si près du bord, qu'au premier mouvement qu'elle fit lorsqu'elle revint à soi, qui fut longtemps après, elle tomba dans l'eau. »

Mais la providence du romancier veille sur ce double naufrage. Le héros est recueilli par les nymphes qui habitent le palais d'Isoure ; l'héroïne est sauvée par des bergers voisins. Les voilà donc tous deux vivants, mais séparés. Céladon inspire une vive, mais inutile passion, à la plus belle des nymphes ses libératrices, à Galatée, sœur du souverain de ce pays, recherchée elle-même en vain par deux guerriers fameux. Astrée emploie le même temps d'une façon moins périlleuse. Elle raconte à deux de ses compagnes le commencement de ses amours infortunés, sa première rencontre avec Céladon, la scène assez scabreuse où il risqua sa vie pour jouer un rôle fort délicat dans une fête druidique, où l'on représentait le jugement de Pâris [1].

Cependant l'infortuné Céladon, à qui les bergers ses voisins ont élevé une tombe, s'échappe du palais de Galatée,

1. L'*Astrée*, liv. IV, p. 187. La même scène se trouve dans le *Pastor fido* et dans le cinquième livre du *Rinaldo*, d'où Montemayor l'avait fait passer dans sa *Diana*. C'était une scène classique pour le roman pastoral.

et se rapproche des lieux où vit sa seule aimée. Il n'ose paraître à ses yeux, après qu'il en a été banni. Un jour pourtant qu'elle les a fermés pour dormir, il vient, il passe, ou l'entrevoit. Il fait mieux : grâce à la complaisance du grand druide Adamas, et à sa propre habileté dans ce genre de déguisement, il prend des habits de femme, et, rendu ainsi tout à fait méconnaissable, même pour l'œil de l'amour, qui sans doute a toujours son bandeau, il devient sous un nom supposé l'amie, la compagne d'Astrée. En vain il habite de longs jours auprès d'elle, dans la cabane de Phocion, ce qui ne laisse pas de donner lieu à d'assez vives peintures ; en vain dans une alerte fort grave, déployant un courage peu féminin, il met en fuite une troupe d'ennemis, l'aveugle Astrée ne le reconnaît qu'au moment où, s'attendant à voir l'ombre de Céladon, que lui a promise une prétendue magicienne, elle voit Céladon lui-même, sans déguisement cette fois, qui tombe à ses pieds et avoue son identité.

La cruelle bergère n'est pas désarmée encore. Fière comme une infante et délicate comme une précieuse, elle ordonne à son amant de mourir, puisqu'en désobéissant il a aggravé son offense. Céladon voudrait au moins savoir quel genre de mort il doit chercher. On lui laisse là-dessus le mérite de l'invention ; et il est vrai de dire qu'on n'avait pas trop présumé de son imaginative. Céladon a lu les romans de la Table ronde, et se souvient du *Chevalier au lion :* il se rend à la fontaine d'amour, construite jadis par l'enchanteur Merlin, et gardée par des lions, qui mettent en pièces sans miséricorde la plupart de leurs imprudents visiteurs. Mais, ce que Céladon ignorait, c'est que ces judicieux animaux épargnent quiconque n'a jamais usé de dissimulation. Céladon, qui n'a déguisé que deux fois son sexe et n'a pris tour à tour que deux faux noms, est naturellement l'objet de leurs plus aimables prévenances. Astrée,

qui se repent un peu tard de sa sévérité, vient aussi à la fontaine comme Céladon, et, par le même motif, elle est épargnée comme lui. Le grand druide survient, l'oracle de Cupidon parle, le mariage se fait, et les lions pétrifiés ne sont plus que les ornements inoffensifs de la fontaine.

Nous avons tâché de dégager l'intrigue principale du branchage épais d'actions secondaires qui l'enveloppent. Trente-trois autres histoires épisodiques poussent autour d'elle une luxuriante végétation d'aventures du même genre; tout cela est chargé de stances, de sonnets, de madrigaux, de lettres galantes. En parcourant ces énormes volumes, on ne sait trop ce qu'il faut admirer davantage de la fécondité formidable de l'écrivain, ou de l'infatigable patience de ses lecteurs.

Ils y trouvaient plusieurs sortes d'intérêt. Le premier est sans contredit celui des peintures plus ou moins champêtres qui forment le fond de l'ouvrage, cet idéal d'un amour pur, délicat, innocent, qu'on aimait à rêver comme pour se dispenser de le sentir. Tel est le charme éternel de la nature, surtout, comme nous l'avons dit, après certaines époques d'agitation politique, que même sa fausse image est alors assurée de plaire.

A ce premier avantage, l'*Astrée* joignait un attrait plus piquant. Comme les auteurs italiens et espagnols qui avaient travaillé dans le même genre, d'Urfé, quoiqu'il semble le nier dans sa préface, avait caché des aventures réelles sous le voile de ses fictions. Les contemporains se plaisaient à deviner ces allusions plus ou moins transparentes. Ici ils reconnaissaient d'Urfé lui-même avec son amour pour sa belle-sœur Diane de Chateaumorand. Par exemple, Céladon se jetant dans le Lignon, c'était l'auteur partant pour Malte, et y faisant ses vœux de chevalier; Galatée, la sœur d'un roi, était la reine Marguerite de Valois, plus bienveillante pour d'Urfé qu'Henri IV n'au-

rait dû le souhaiter. Plus loin, on découvrait sous leurs masques les noms et les aventures de divers personnages de la cour; le roi Euric était évidemment le roi Henri; Daphnide, la duchesse de Beaufort; Alcidon, le duc de Bellegarde, etc. [1].

Ceux même des lecteurs qui ne pouvaient reconnaître les hommes de la cour, se plaisaient à entendre leur langage. C'était chose bien nouvelle et bien charmante alors de voir le grand monde dans un livre. Ces conversations galantes, si insipides aujourd'hui, ces fines analyses de sentiments à fleur d'âme, toute cette frivole gymnastique du langage étaient autant de conquêtes récentes de la littérature : c'était le premier symptôme d'union entre la vie mondaine et les fictions de la poésie; l'*Astrée* était, comme disait d'Urfé lui-même, le *Bréviaire des courtisans*.

Ce roman nous présente donc les mêmes tendances littéraires que les autres ouvrages de cette époque. Comme eux il porte l'empreinte du calme qui commence à se rétablir dans la société [2]. Comme eux il cherche à détruire la séparation que le XVIe siècle avait laissée entre les formes littéraires et la vie; à introduire l'intérêt des sentiments contemporains dans les conceptions de l'art, et la délicatesse de l'art dans les relations ordinaires de la société. Mais si la tendance était excellente, les procédés ne furent pas heureux. Ce qu'il s'agit de faire passer dans les œuvres de

1. La clef de ces allusions fut donnée en partie à Patru par d'Urfé lui-même et par Lamet, confident du duc du Maine; en partie à Huet, par deux parents de l'auteur de l'*Astrée*. Patru, *OEuvres diverses*, 1714, in-4, p. 564. — Huet, lettre à Scudéry, 1699, douzième dissertation, publiée par l'abbé Tilladet. — Dunlop, *History of Fiction*, t. II, pag. 257 et suiv. M. Bernard, dans son ouvrage sur les d'Urfé, a prétendu infirmer plusieurs des faits transmis par Patru. Les objections de M. Bernard ne nous paraissent pas décisives.

2. « Véritablement, sire, on peut vous en dire l'autheur, puisque c'est un enfant que la paix a fait naistre, et que c'est à Vostre Majesté que toute l'Europe doit son repos et sa tranquillité. »

l'art, ce ne sont pas les accidents et les faits de chaque jour, déguisés sous des allusions plus ou moins habiles; mais les passions, les sentiments éternels du cœur humain, tels que le poëte les rencontre dans la société qui l'entoure. D'un autre côté, la beauté idéale qui doit ennoblir ces peintures empruntées à la vie réelle ne consiste pas dans le faux coloris d'un prétendu âge d'or, mais dans le développement hardi des caractères, dans la combinaison des effets et des situations, en un mot dans le choix des germes les plus féconds que la nature a créés, et que l'art lui ravit pour qu'ils s'épanouissent à l'aise dans la libre atmosphère de ses fictions.

Grâce à ses qualités, grâce surtout à ses défauts, l'*Astrée* jouit d'une large et longue popularité. Les livres, le théâtre, tout imita l'*Astrée*. Son règne s'étendit jusqu'à celui du roman héroïque, qui, sous la plume des Scudéry et des Calprenède, lui succéda en le modifiant. Elle survécut même à son successeur et donna naissance dans sa vieillesse aux idylles de Fontenelle et de Florian. Les premiers lecteurs de l'*Astrée* vouèrent à ce livre une admiration sans limites. Deux vénérables prélats dont nous parlerons bientôt, saint François de Sales et Camus, évêque de Belley, estimaient fort l'auteur et l'ouvrage; Huet, évêque d'Avranches, nous apprend qu'il le lisait avec ses sœurs et que souvent ils étaient forcés de poser le livre pour laisser couler leurs larmes. La Rochefoucauld, dans sa jeunesse, passait ses après-midi avec Segrais, chez Mme La Fayette, occupés à lire et à étudier l'*Astrée*. Quelques-uns lui rendirent un culte plus bizarre : le poëte Vauquelin des Yvetaux[1] s'enfermait seul dans son jardin; là, revêtu d'un habit de berger et la houlette en main, il conduisait le long des allées

1. M. Rathery a publié un article intéressant sur Vauquelin des Yvetaux dans *le Moniteur* du 21 octobre 1854.

des troupeaux imaginaires. Mlle de Montpensier, *la grande mademoiselle*, la fille de Gaston d'Orléans, forma et rédigea le projet d'une véritable Arcadie de grands seigneurs. Les élus devaient se réunir dans une solitude champêtre avec des philosophes aimables, des docteurs savants, tous les livres nouveaux et un jeu de mail. On lira des vers, on en composera; on fera de la musique : les maîtres joueront du luth et du clavecin ; le violon est relégué parmi les domestiques. Chacun aura sa maisonnette, celui-ci dans la vallée, celui-là sur la montagne. On se rendra visite à cheval, en calèche et en chaise roulante. « Je voudrais, ajoute la princesse, qu'on allât garder les troupeaux de moutons dans nos belles prairies ; qu'on eût des houlettes et des capelines; qu'on dînât sur l'herbe verte, de mets rustiques et convenables aux bergers, et qu'on imitât quelquefois ce qu'on a lu dans l'*Astrée*. » Il est un point néanmoins où la sage princesse ne veut pas qu'on pousse l'imitation. Elle exclut sans pitié des bords de son Lignon et l'amour et le mariage. « Tirons-nous d'esclavage, s'écrie-t-elle ! Qu'il y ait un coin du monde où l'on puisse dire que les femmes sont maîtresses d'elles-mêmes, et qu'elles n'ont pas tous les défauts qu'on leur attribue, et célébrons-nous, dans les siècles à venir, par une vie qui nous fasse vivre éternellement. » La belle Amélinte[1] était encore plus inexorable pour l'enfant de Paphos : « C'est un impie, disait-elle ; il se moque du sacrement: il n'en use que comme les Turcs qui sont aux galères, lesquels, pour quitter leurs chaînes, se font baptiser, et puis s'en retournent dans leur pays, plus Turcs que jamais[2]. » Mme de Motteville, la confidente et l'amie de Mlle de Montpensier, tâchait en vain de tempérer sa sévérité sur cet article. Cet honneur était réservé à M. de Lauzun.

1. C'est le nom pastoral qu'elle-même se donnait.
2. *Mémoires de la duchesse de Montpensier* t. VII, pag. 156 et suiv.

Les livres qui s'adressent à l'esprit, à l'imagination, comme ceux d'Olivier de Serres et d'Honoré d'Urfé, dessinent en quelque sorte les contours extérieurs d'une société. Ceux qui traitent de religion et de philosophie, en expriment l'âme, la vie intime. C'est de ceux-ci que nous allons parler dans le chapitre suivant.

CHAPITRE II.

Ouvrages religieux et philosophiques. — Saint François de Sales, Camus, Charron.

Honoré d'Urfé passa une grande partie de sa vie en Savoie et en Piémont : il était lié avec deux hommes du caractère le plus respectable, dont le talent littéraire n'est pas sans rapport avec le sien. « M. de Sales, évêque de Genève, M. le marquis d'Urfé et M. Camus, évêque de Belley, étaient fort amis. Ces messieurs étant un jour ensemble, M. l'évêque de Belley leur dit : Nous sommes ici trois bons amis qui avons acquis de la réputation par nos ouvrages. M. le marquis en a fait un qui est *le Bréviaire des courtisans* (le roman de l'*Astrée*) ; M. de Sales en a fait un autre qui est le *Bréviaire des gens de bien* (l'*Introduction à la vie dévote*) : pour moi, ajouta-t-il, j'en ai fait plusieurs qui sont, si vous voulez, le *Bréviaire des halles*, mais qui ne laissent pas de plaire au public et qui se vendent bien [1]. » Nous avons parcouru le *Bréviaire des courtisans ;* nous allons au moins entr'ouvrir les deux autres.

Le XVIe siècle avait fait passer jusque dans la religion cette fièvre de discordes et de combats acharnés qui est toute son histoire. Le dogme n'était descendu des ouvrages théologiques que pour diviser la foule au lieu de la sanctifier. Dès que le double fanatisme de la Réforme et de la Ligue est assoupi par la paix, l'arche sainte reparaît sur

1. Cizeron-Rival, *Récréations littéraires.*

les flots calmés. La religion se montre avec son antique et auguste caractère, qu'elle va déployer en France pendant tout le XVIIe siècle. Elle apparaît non plus comme un dogme qu'on discute, mais comme la vie morale de la nation ; elle s'empare des âmes avec l'autorité des doctrines spiritualistes qu'elle porte dans son sein, et qui deviennent l'inspiration plus ou moins manifeste de toutes les grandes œuvres de cette époque.

Le titre même des premiers ouvrages religieux du XVIIe siècle est d'un heureux augure : c'est l'*Introduction à la vie dévote*[1], c'est le traité de l'*Amour de Dieu*[2]. C'est de la vie chrétienne et pratique qu'il s'agit, c'est à la société mondaine qu'on s'adresse, c'est dans sa langue qu'on écrit. On fera même à son goût et à ses modes littéraires d'aimables et curieuses concessions. Nous sentirons avec charme l'enfance du public à travers la douce naïveté de l'écrivain.

Comme pour mieux établir la différence des temps, c'est de Genève, d'où partait naguère le signal de la lutte, que s'élève cette nouvelle parole de charité et de conciliation. La Savoie, cette petite France des Alpes, a toujours eu un rôle marqué dans les mouvements religieux de la mère patrie. Au XVIe siècle elle est l'asile ou plutôt le royaume de Calvin ; au XVIIIe siècle, elle enfanta J. J. Rousseau, et plus tard Joseph de Maistre. A l'époque qui nous occupe, elle a pour fils et pour pasteur le bienheureux François de Sales. Cet apôtre de la charité, cet aimable et gracieux écrivain naquit en 1567 au château de Sales, près d'Annecy. Dès son enfance la nature semblait avoir gravé sur son visage l'empreinte de son âme. « Il était incomparablement beau, nous dit son naïf biographe, il avait le visage gra-

1. « Ce livret sortit de mes mains en 1608. » (Note de saint François de Sales.)

2. « A Annessi, le jour des très-amans apôtres saint Pierre et saint Paul, 1616. »

cieux à merveille, les yeux colombins, le regard amoureux ; son petit maintien étoit si modeste, que rien plus : il sembloit un petit ange. » Sa jeune et vive imagination fut nourrie au milieu de cette nature alpestre, si grande et si poétique. Après de fortes études classiques faites au collége d'Annecy, et à Paris au collége de Clermont, il alla de bonne heure en Italie, suivit les cours de l'université de Padoue, visita Rome, et, ce qui prouve une force d'âme peu commune, revint pur de tous ces voyages. Sa famille, qui le destinait à la robe, l'engagea à se faire recevoir avocat à Chambéry ; le duc de Savoie lui offrit une place de conseiller dans son parlement ; mais un attrait invincible entraînait le jeune François au sacerdoce. L'évêque de Genève, Granier, le choisit pour coadjuteur, et lui légua bientôt son siége. Dans ce poste si difficile, à la tête d'un diocèse peuplé de calvinistes, dans un siècle où l'esprit de tolérance était si peu compris par les partis rivaux, François ne fut zélé qu'avec modération ; s'il n'entendit point la liberté de conscience comme nous le faisons aujourd'hui, s'il mit trop en jeu les intérêts humains parmi les autres moyens de conversion qu'il employait, il tempéra du moins par sa charité ce qu'il y avait d'impérieux et de tyrannique dans le prosélytisme du duc de Savoie, et fit apparaître l'esprit de l'évangile au milieu des violences qui outrageaient la religion [1].

Nous n'avons point à suivre saint François dans sa vie épiscopale, dans ses rapports avec la cour de France, dans ses relations si intéressantes avec la pieuse Mme de Chantal. Nous ne l'envisageons ici que comme écrivain, comme l'un des auteurs les plus originaux de la première partie du XVIIe siècle [2].

1. Voyez, sur les persécutions de Savoie, *le Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, t. I, p. 280.

2. Les Œuvres de saint François de Sales ont été publiées en deux volumes in-folio, Paris, 1640, et seize volumes in-8, Paris, 1822. Elles ren-

L'*Introduction à la vie dévote* parut en 1608. C'est encore un ouvrage qui témoigne de la nouvelle direction des esprits. Le saint auteur aurait pu dire, comme d'Urfé : « C'est un enfant que la paix a fait naître. » Comme lui et avec plus de raison il eût ajouté qu'on pouvait en regarder Henri IV « comme l'auteur, » puisque c'est à la demande et d'après le programme de ce prince qu'il en réunit les matériaux et en fit un livre destiné au public [1]. Comme l'ouvrage d'Olivier de Serres, c'est une de ces œuvres qui, au sortir d'une époque de troubles, relèvent et réparent des ruines. Le saint auteur ne s'offenserait pas de ce rapprochement. « Nous sommes l'agriculture de Dieu, » dirait-il comme autrefois [2]. D'ailleurs l'amour des champs, le sentiment de la nature, mille gracieuses images qu'il lui emprunte font de cet aimable livre ce qu'Olivier appelait un vrai *jardin bouquetier*, embelli « de tout autant de ces gentillesses dont Dieu nous a donné connoissance. »

Entreprendre de former l'homme intérieur, d'étudier, d'analyser, de redresser ses penchants et ses affections les plus secrètes, c'était entrer à pleines voiles dans le XVIIe siècle ; c'était donner le signal à cette littérature si essentiellement morale et psycologique, dont toutes les œuvres,

ferment, outre les deux ouvrages que nous avons déjà indiqués, sept livres d'*Épîtres spirituelles*, les *Vrais Entretiens spirituels du bienheureux François de Sales*, rédigés par les religieuses du monastère de la Visitation d'Annecy, et des *Sermons* sur divers sujets. On y peut joindre, pour compléter la connaissance du saint et aimable auteur, sa *Vie*, par le R. P. Louis de La Rivière ; l'*Esprit de saint François de Sales*, composé d'après les sermons, lettres et entretiens de Camus, et qui fut publié successivement en six volumes à dater de 1639 ; enfin la belle et curieuse étude sur sa personne et ses écrits, dans le *Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, t. I, pag. 231 et suiv.

1. Henri IV lui fit dire qu'il désirait de lui un livre qui servît de méthode à toutes les personnes de la cour et du monde pour vivre chrétiennement, chacun selon son état. Le roi voulait que cette méthode fût *exacte, judicieuse, et telle que chacun pût s'en servir*. Il était impossible de mieux comprendre le caractère que devaient prendre désormais les œuvres littéraires.

2. *Esprit de saint François de Sales*, quatrième partie, chap. XXVI.

depuis les plus graves jusqu'aux plus légères, reposent sur la science du cœur, sur l'étude approfondie des passions. Avec quelle finesse d'observation, avec quelle habileté pratique dans le gouvernement des âmes saint François ne conduit-il pas sa *Philothée* à travers tous les détours du chemin de la perfection ! Quel ordre simple et lumineux dans cet ouvrage ! Quelle *méthode*, selon le mot excellent du programme royal ! or, c'est précisément ce que laissent désirer la plupart des ouvrages du XVIe siècle ; je parle des meilleurs, de celui de Montaigne par exemple. La méthode n'est pas seulement la disposition, c'est la composition même, c'est la science de grouper les idées pour qu'elles s'appuient l'une l'autre, qu'elles se complètent, qu'elles forment un ensemble puissant, et pour ainsi dire, une armée invincible destinée à soumettre toutes les résistances du lecteur. La méthode, c'est la tactique de l'éloquence : les auteurs du XVIe siècle ne combattaient qu'en tirailleurs. Or, voyez comme dans l'*Introduction*, par exemple, tout se range sans effort, comme tout marche naturellement au but. D'abord l'auteur décrit la *véritable dévotion*, il en fait sentir *l'excellence* et la possibilité dans toutes les *vocations et professions* de la vie. Puis il expose les moyens de purifier l'âme des affections grossières qui l'en éloignent. Tel est la matière du premier livre. Le second établit l'âme dans les habitudes de la vie chrétienne, la prière, les saintes lectures, l'usage des sacrements. Au troisième, l'habile directeur perfectionne son œuvre : c'est la partie morale et peut-être la plus excellente du livre. Saint François y étudie avec une finesse d'analyse inimitable les vertus que doit produire une véritable dévotion, la *patience*, l'*humilité*, la *douceur*, etc. Il poursuit les défauts contraires jusque sous les apparences les plus spécieuses. Il déploie dans ce double examen une justesse de coup d'œil, une délicatesse d'observation digne des plus profonds mora-

listes. Les deux derniers livres ont pour objet d'assurer la persévérance de l'âme fidèle, en la mettant en garde contre les tentations et en la fortifiant par de saints exercices.

Cette science pratique de l'âme, cette sagesse qui tient dans sa main tous les secrets du cœur, n'était sans doute pas chose nouvelle dans l'Église, mais c'était chose fort inconnue dans la littérature. Or, voici que la sainte diplomatie du confessionnal sort de l'ombre du sanctuaire et se fait livre. La voici qui non-seulement se révèle au public, mais emprunte à l'art d'écrire, ses divisions, son langage, ses moyens d'éclairer et de plaire. Car saint François de Sales est bien véritablement un auteur : ne le croyez pas sur parole, tout sincère qu'il est, quand il vous déclare dans ses préfaces « qu'il ne fait pas profession d'être escrivain » et quand il vient vous parler de « la pesanteur de son esprit[1]. » C'est pure modestie de sa part, à peu près comme quand il nous dit qu'il « écrit la *vie dévote* sans être dévot. » L'une et l'autre assertion sont assez démenties par ses œuvres. Écoutez d'ailleurs comme, parmi les occupations de son ministère, il sait réserver une parcelle de sa vie pour les travaux de sa plume, et avec quel charme il avoue sa prédilection d'artiste pour de pareils ouvrages. « A cette cause, mon cher lecteur, je te dirai que comme ceux qui gravent ou entaillent sur des pierres précieuses, ayant la vue lassée à force de la tenir bandée sur les traits déliés de leurs ouvrages, tiennent très-volontiers devant eux quelque belle émeraude, afin que la regardant de temps en temps ils puissent récréer en son verd et remettre en nature leurs yeux allangouris ; de même, en cette variété d'affaires que ma condition me donne incessamment, j'ai toujours de petits projets de quelque traité de piété que je regarde, quand je puis, pour

1. Traité *de l'Amour de Dieu*, préface.

alléger et délasser mon esprit[1]. » Certes *le saint homme d'évêque* n'a garde de vouloir innover dans le fond des doctrines. Il sait que tout ce qu'il peut écrire a été pensé et dit mille fois ; que « l'Église est parée d'une variété excellente d'enseignements, de sermons, traités et livres pieux. » C'est donc la forme seule qu'il peut revendiquer. « Regardez de belles colombes aux rayons du soleil, vous les verrez varier en autant de couleurs comme vous diversifierez le biais duquel vous les regarderez[2]..... » — « La bouquetière Glycera savoit si proprement diviser la disposition et le mélange des fleurs qu'elle mettoit en des bouquets, qu'avec les mêmes fleurs elle faisoit une grande variété de bouquets; de sorte que le peintre Parrhasius demeura court, voulant contrefaire à l'envi cette diversité d'ouvrage; car il ne savoit changer sa peinture en tant de façons, comme Glycera faisoit ses bouquets. Ainsi le Saint Esprit dispose et arrange avec tant de variété les enseignements de dévotion qu'il donne par les langues et plumes de ses serviteurs, que, la doctrine étant toujours une même, les discours néanmoins qui s'en font sont bien différents selon les diverses façons desquels ils sont composés[3]. »

Mais ce qu'on appelle la forme dans l'art d'écrire est étroitement uni à la manière de sentir et de comprendre. Ce qui caractérise les écrits de saint François de Sales, c'est d'abord la vue nette et judicieuse des choses, un bon sens si juste qu'il devient à chaque instant ingénieux. Toutes ses remarques, tous ses conseils révèlent un esprit vif et facile, à qui une longue expérience de la direction a donné la science de nos faiblesses et l'indulgence qui nous corrige sans nous décourager. On sent que l'auteur ne redit

1. *De l'Amour de Dieu*, préface.
2. *Ibidem.*
3. *Introduction à la vie dévote*, préface.

point ce qu'il a appris des autres : il a vu, observé par lui-même : il peint d'après nature, et chacune de ses pensées semble unir au mérite d'une vérité le charme d'une découverte. S'il recommande l'exercice de certaines vertus, écoutons comme il sait les choisir.

« Il y a des vertus lesquelles ont leur usage presque universel et qui ne doivent pas seulement faire leurs actions à part; ains doivent encore répandre leurs qualités ès actions de toutes les autres vertus. Il ne se présente pas souvent des occasions de pratiquer la force, la magnanimité, la magnificence; mais la douceur, la tempérance, l'honnêteté et l'humilité sont de certaines vertus desquelles toutes les actions de notre vie doivent être teintes.... Le sucre est plus excellent que le sel, mais le sel a un usage plus fréquent et plus général. »

« Entre les exercices des vertus, nous devons préférer celui qui est plus conforme à notre devoir, et non pas celui qui est plus conforme à notre goût.... »

« Entre les vertus qui ne regardent pas notre devoir particulier, il faut préférer les plus excellentes, et non pas les plus apparentes.... Il y a certaines vertus lesquelles pour être proches de nous, sensibles, et pour ainsi dire maternelles, sont grandement estimées et toujours préférées par le vulgaire : ainsi préfère-t-on communément l'aumône temporelle à la spirituelle, la haire, le jeûne et les mortifications du corps à la douceur, à la débonnaireté, à la modestie et autres mortifications du cœur, qui néanmoins sont bien plus excellentes. Choisissez donc, Philothée, les meilleures vertus, et non pas les plus estimées; les plus excellentes, et non pas les plus apparentes; les meilleures, et non pas les plus braves. »

Dans sa prudente direction, saint François sait distinguer, avec un tact exquis, des vertus en quelque sorte relatives. « Il y a des actions qui sont estimées imperfec-

tions en ceux qui sont parfaits, lesquelles seroient néanmoins tenues pour grandes perfections en ceux qui sont imparfaits.... Ma Philothée, il faut avoir bonne opinion de ceux esquels nous voyons la pratique des vertus quoique avec imperfection : mais quant à nous, il faut avoir soin de nous y exercer non-seulement fidèlement, mais prudemment. »

On le voit, la justesse et la netteté de la pensée aboutissent presque toujours chez notre auteur à la précision et même à la finesse du style.

Ne craignez pas que la douceur de sa dévotion se perde dans les illusions séduisantes du mysticisme : encore ici un bon sens ingénieux préside à ses conseils.

« Il y a certaines choses que plusieurs estiment vertus, et qui ne le sont aucunement, desquelles il faut que je vous dise un mot. Ce sont les extases ou ravissements.... Voyez-vous, Philothée, ces perfections ne sont pas vertus; ce sont plutôt des récompenses que Dieu donne pour les vertus.... Il ne faut pas prétendre à de telles grâces, puisqu'elles ne sont nullement nécessaires pour bien aimer et servir Dieu.... Nous n'avons pas entrepris de nous rendre sinon gens de bien, hommes pieux, femmes pieuses; c'est pourquoi il nous faut employer à cela. Que s'il plaît à Dieu de nous élever jusques à ces perfections angéliques, nous serons aussi de bons anges; mais en attendant, exerçons-nous simplement, humblement et dévotement aux petites vertus[1]. »

La finesse d'esprit du saint évêque irait facilement jusqu'à la malice, si sa douce bienveillance ne s'empressait d'y mettre ordre. N'entrevoit-on pas, dans le passage suivant, une petite pointe de satire ?

« Nous appelons vaine la gloire qu'on se donne ou pour ce qui n'est pas en nous, ou pour ce qui est en nous, mais

1. *Introduction à la vie dévote*, troisième partie, chap. II.

pas à nous.... La noblesse de la race, la faveur des grands, l'honneur populaire, ce sont choses qui ne sont pas en nous, mais ou en nos prédécesseurs, ou en l'estime d'autrui. Il y en a qui se rendent fiers et morgans pour être sur un bon cheval, pour avoir un panache en leur chapeau, pour être habillés somptueusement : mais qui ne voit cette folie? Car s'il y a de la gloire pour cela, elle est pour le cheval, pour l'oiseau, pour le tailleur.... Les autres se prisent et se regardent pour des moustaches relevées, pour une barbe bien peignée, pour des cheveux crêpés, pour des mains douillettes, pour savoir danser, jouer, chanter: mais ne sont-ils pas lâches de courage, de vouloir enchérir sur leur valeur et donner du surcroît à leur réputation par des choses si frivoles et folâtres?... Les autres se pavonnent sur la considération de leur beauté, et croyent que tout le monde les muguette. Tout cela est extrêmement vain, sot et impertinent; et la gloire qu'on prend en de si faibles sujets, s'appelle vaine, sotte et frivole [1]. »

Le second caractère des écrits de saint François de Sales c'est l'onction et la douce bonté. Rien de séduisant comme un esprit d'élite qui veut bien de plus être bon. Mais ici c'est mieux encore. Le saint prélat est bon naturellement, naïvement : il ne saurait ne pas l'être. Dieu, comme il le dit lui-même de saint Bernard, « a répandu dans son âme un esprit doux, suave, aimable et tendre. » Un amour presque maternel transpire à travers toutes ses pages. On le lit avec une espèce de reconnaissance, et le cœur séduit court au-devant de la conviction. A l'appui de cette remarque, toute citation est inutile. Ce don charmant de la bonté est comme la vie de toutes ses œuvres. Elle se montre, elle se sent partout. Vouloir la localiser, ce serait la restreindre. J'aime mieux transcrire un passage du bio-

1. *Introduction à la vie dévote*, troisième partie, chap. IV.

graphe contemporain, qui nous montre, pour ainsi dire, en action la bonté naïve du saint évêque.

« Tous les dimanches, et au temps de carême les samedis après dîner, il enseignoit le catéchisme aux petits enfants. Avant quoi environ une heure, un héraut fesoit le tour de la ville, couvert d'une casaque violette, sonnant une clochette et criant : « A la doctrine chrétienne, à la « doctrine chrétienne ! On vous enseignera le chemin du « Paradis. » J'ai eu l'honneur de participer à ce béni catéchisme: oncques ne vis pareil spectacle. Cet aimable et vraiment bon père étoit assis comme sur un trône élevé de quelque cinq degrés. Toute l'armée enfantine l'environnoit, et grand nombre des plus qualifiés, qui n'avoient garde de dédaigner d'y venir prendre la pâture spirituelle. C'étoit un contentement non pareil d'ouir combien familièrement il exposoit les rudiments de notre foi. A chaque propos les riches comparaisons lui naissoient en la bouche pour s'exprimer. Il regardoit son petit monde, et son petit monde le regardoit; il se rendoit enfant avec eux pour former en eux l'homme intérieur....

« Spécialement il sembloit être en son élément lorsqu'il se rencontroit au milieu des petits enfants : là étoient ses délices et menus plaisirs. Il les caressoit et mignardoit avec un sous-ris et un maintien si gracieux que rien plus. Eux pareillement s'accostoient de luy en toute privauté et confiance. Rarement sortoit-il de son logis sans se voir soudainement environné de cette troupe agneline.... Quelquefois ses serviteurs menaçoient les enfants et leur faisoient signe de se retirer, craignant qu'ils l'importunassent; mais quand il s'en avisoit, il les reprenoit tout doucement et leur disoit de si bonne grâce : « Hé ! laissez-les, laissez-« les venir. » Puis les mignottant et les flattant de sa main sur la joue : « Voici mon petit ménage, fesoit-il; c'est « mon petit ménage que ceci. »

Ces *riches comparaisons* dont nous parle le biographe, nous amènent à un dernier trait, le plus saillant peut-être, mais non pas le plus irréprochable de tous, dans la composition du vénérable écrivain. Sa féconde imagination surabonde en riantes et poétiques peintures. Les comparaisons se pressent sous sa plume. « Tout ce que vous touchez devient rose, » lui disait son ami l'évêque de Belley. On rencontre à chaque pas dans ses écrits les souvenirs de la vie des champs, les brebis, les petits oiseaux, les vignes, les fleurs. Les abeilles surtout reviennent bien souvent : elles semblent avoir déposé sur ses lèvres, comme sur celles de Platon, un rayon de miel.

« Regardez les abeilles sur le thym ; elles y trouvent un suc fort amer ; mais en le suçant elles le convertissent en miel. O mondain, les âmes dévotes trouvent beaucoup d'amertume en leurs exercices de mortification, il est vrai ; mais en les faisant, ils les convertissent en douceur et en suavité[1]. »

« L'abeille, dit Aristote, tire son miel des fleurs, sans les intéresser (endommager), les laissant entières et fraîches, comme elle les a trouvées ; mais la vraie dévotion fait encore mieux : car non-seulement elle ne gâte nulle sorte de vocation ni d'affaire, mais au contraire elle les orne et embellit[2]. »

Plus loin ce sont les roses et les palmiers, les aigles et les papillons, puis la science, l'histoire, la fable. La création à ses yeux est un vaste symbole, une langue universelle qui parle de Dieu. Toutefois on ne peut nier que ce style si diapré, si chatoyant, ne manque un peu de la sobriété, du sérieux qui convient à de graves sujets. On s'étonne et même on se lasse de passer de l'autruche à l'âme dévote, de Mi-

1. *Introduction à la vie dévote*, première partie, chap. II.
2. *Ibid.*, chap. III.

thridate au communiant, de Glycère au Saint-Esprit. L'aimable auteur s'en aperçoit bien un peu : il sent que sa composition n'est pas exempte de quelque redondance. Mais la matière de sa faute lui fournira encore son excuse.

« Ce sont des surcroissances.... La nature même, qui est une si sage ouvrière, projetant la production des raisins, produit quant et quant, comme par une prudente inadvertance, tant de feuilles et de pampres, qu'il y a peu de vignes qui n'aient besoin en leur saison d'être effeuillées et ébourgeonnées [1]. »

Et puis on doit songer à l'époque où saint François écrivait : « Certes j'ai eu en considération la condition des esprits de ce siècle, et je le devais. Il importe beaucoup de regarder en quel âge on écrit [2]. » Au début du XVIIe siècle, nous l'avons dit, les objets sérieux de la vie commencent à se revêtir des formes littéraires : mais la proportion n'est pas encore fixée. Souvent, au lieu de s'habiller, elles se parent. Il est naturel d'abuser de la richesse avant de s'en servir. Le temps viendra où la pensée saura employer le langage, « comme un honnête homme ses vêtements. » Il est juste de pardonner quelques excès à ses débuts. « Les petits enfants s'affectionnent et s'échauffent après les papillons ; nul ne le trouve mauvais, parce qu'ils sont enfants [3]. »

Le mauvais goût bien caractérisé est assez rare dans les écrits de saint François. Un objet sérieux, un but à atteindre, lui sert presque toujours de préservatif. Voici cependant un passage curieux qui semble porter le cachet de son époque, et offre une analogie piquante avec une des lettres de l'Espagnol Antonio Perez, qui étaient alors si fort à la mode en France, et n'avaient pas peu contribué à importer les *Conceptos* d'outre-monts.

1. *De l'Amour de Dieu*, préface.
2. *Ibid.*
3. *Vie dévote*, première partie, chap. XXIII.

« Les dames tant anciennes que modernes ont accoutumé de pendre des perles en nombre à leurs oreilles pour le plaisir, dit Pline, qu'elles ont à les sentir grillotter, s'entre-touchant l'une l'autre. Mais quant à moi, qui sais que le grand ami de Dieu Isaac envoya des pendants d'oreilles pour les premières arrhes de ses amours à la chaste Rebecca, je crois que cet ornement mystique signifie que la première chose qu'un mari doit avoir d'une femme, et que la femme lui doit fidèlement garder, c'est l'oreille, afin que nul langage ou bruit n'y puisse entrer, sinon le doux et aimable grillottis des paroles chastes et pudiques, qui sont les perles orientales de l'Évangile [1]. »

Perez écrivant au marquis de Pisani, père de la marquise de Rambouillet, s'exprimait ainsi dans sa deuxième lettre :

« Si Votre Excellence a remarqué le soin que je prends de mes dents, qu'Elle ne se figure pas, s'il lui plaît, que je les conserve pour autre chose que par la peur que j'ai de la langue; car je crois que la nature l'a environnée de dents, afin qu'elle eût un sujet de crainte qui la forçât de se contenir, et qu'elle ne se précipitât point si follement. Mieux vaudrait en effet qu'elle fût mordue, coupée même, que d'avoir parlé mal à propos [2]. »

Les imitateurs exagèrent toujours leur modèle, ses défauts surtout, qui en sont la partie la plus accessible. A saint François se rattache toute une école contemporaine d'écrivains mystiques et allégoriques. Ses biographes, ses panégyristes surtout, semblent se croire obligés, pour honorer sa mémoire, d'outrer les fautes de sa manière. Une

1. *Vie dévote*, troisième partie, chap. XXXVIII.

2. *Cartas d'Antonio Perez*, dans l'édition de Genève, 1654. Les lettres ont été traduites, en 1638, par Dalibray; Paris, in-8. Celle que nous citons se trouve dans l'*Histoire des littératures espagnole et française*, de M. de Puibusque, II, 22.

foule d'écrits raffinés et bizarres fourmillent autour de son nom, depuis sa *Vie symbolique* avec figures et emblèmes par Gambart, jusqu'à l'ouvrage latin intitulé *la Petite Ourse de la mystique navigation de saint François*, divisée en *rayons*. Les allusions, les acrostiches, les anagrammes, les comparaisons de *cerfs* et d'*Alcyons* abondent dans ces amphigouriques éloges [1]; comme pour nous avertir que si quelques hommes d'élite pressentent déjà l'ordre et la clarté du XVIIe siècle, la confusion et le mauvais goût de l'âge précédent dominent encore dans la foule des écrivains et du public.

L'un des plus curieux exemples de cet amalgame se présente à nous dans le caractère et les écrits d'un des amis du saint, de Jean-Pierre Camus, évêque de Belley [2]. Excellent prêtre, homme plein de savoir, d'imagination, d'esprit, Camus manquait entièrement de goût, ou, ce qui est la même chose sous un autre nom, de jugement. Lui-même l'avouait avec une franchise charmante. « Plût à Dieu, disait-il à saint François, qui se plaignait de sa mémoire, que je pusse vous donner un peu de la mienne, qui m'afflige souvent par sa facilité, et que j'eusse en retour un peu de votre jugement. Car de celui-ci je vous avoue que j'en suis fort court. » Son saint ami, sans le démentir, l'embrassa tendrement et lui dit en riant : « En vérité je connais maintenant que vous y allez tout à la bonne foi. Je n'ai jamais trouvé qu'un homme avec vous qui m'ait dit n'avoir pas de jugement ; car c'est une pièce de laquelle ceux qui en manquent davantage pensent être le mieux fournis [3]. »

Camus était un infatigable auteur. Le catalogue qu'on a dressé de ses ouvrages en indique jusqu'à cent quatre-

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. I, p. 260.
2. 1582-1652.
3. Niceron, *Mémoires*, t. XXXVI, p. 94.

vingt-six, dont quelques-uns s'étendent de six à onze volumes : tout cela sans préjudice des travaux de son ministère; il visitait son diocèse, consolait les malades, confirmait, prêchait; aussi inépuisable comme orateur que comme écrivain. « La semaine du dimanche gras, dit-il lui-même, je ne prêchai que six fois, la suivante que quatre, celle-ci que cinq : c'est ainsi que se passe le carême, confirmant çà et là une fois ou deux la semaine... Nous ferons ce que nous pourrons jusqu'à ce que les jambes nous faillent [1]. » Le vice de ces sermons, ce n'était pas l'ennui. « Il aurait prêché trois heures, dit un contemporain, que l'on ne s'y serait jamais ennuyé. » Il est vrai que, s'il en faut croire quelques citations qu'on nous a transmises, le bon évêque était peu scrupuleux dans le choix des ornements oratoires par lesquels il réveillait l'attention de ses auditeurs. Nous en rapporterons une seule, pour donner l'idée des licences que la chaire sacrée se permettait encore, comme à l'époque des Menot et des Maillard.

Un lundi de Pâques, il prêchait aux incurables; comme il était à l'*ave Maria*, M. le duc d'Orléans entre suivi d'un cortége considérable, entre autres de l'abbé de La Rivière, insigne flatteur, pour ne rien dire de ses autres qualités, et de M. Tubœuf, alors intendant des finances....

L'évêque, sur la prière du prince, recommença son sermon.

« Monseigneur, dit-il, dimanche dernier je prêchai le triomphe de Jésus-Christ à Jérusalem, vendredi sa mort, hier sa résurrection, et aujourd'hui je dois prêcher son pèlerinage à Emmaüs avec deux de ses disciples. J'ai vu, monseigneur, Votre Altesse Royale dans le même état. Je vous ai vu triomphant dans cette ville avec la reine Marie

1. Lettres inédites, citées par M. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, I, 258.

de Médici, votre mère; je vous ai vu mort par des arrêts sous un ministre; je vous ai vu ressuscité par la bonté du roi votre frère, et je vous vois aujourd'hui en pèlerinage. D'où vient, monseigneur, que les grands princes se trouvent sujets à ces changements? Ah! monseigneur, c'est qu'ils n'écoutent que les flatteurs, et que la vérité n'entre ordinairement dans leurs oreilles que comme l'argent entre dans les coffres du roi, un pour cent[1]. »

Les œuvres de Camus ont toutes la religion pour objet; mais elles s'y rattachent par des liens fort divers. On y trouve des traités de théologie, des livres de dévotion, inspirés par l'exemple de saint François de Sales. L'évêque de Genève avait fait le traité *de l'Amour de Dieu;* son ami compose le *Parénétique de l'amour de Dieu.* Il écrit des *Métanées*, des *Métanéacarpies*, des *Syndérèses* et autres livres dont les titres bizarres semblent faire appel à la curiosité. Mais la plus singulière de ses inventions est sans contredit celle du *Roman spirituel*, où il prétend unir d'Urfé et saint François.

A vrai dire la pensée de joindre la fiction romanesque à l'enseignement religieux n'était pas chose nouvelle. Les légendes monastiques, les vies de saints composées au moyen âge, les poëmes du *Saint Graal*, les fabliaux soi-disant dévots étaient déjà des tentatives du même genre. Le caractère particulier des romans de Camus, c'est de chercher dans l'analyse délicate des sentiments du cœur, dans la peinture des passions et des intrigues les plus mondaines, un moyen d'inspirer des résolutions pieuses. Ils sont, dans la discordance bizarre de leur double nature, un pressentiment vague des œuvres les plus parfaites de la littérature qui commence avec eux, et qui saura fondre

1. Le *Menagiana* rapporte une foule de bons mots et de vives réparties attribués à l'évêque de Belley.

ensemble, dans une harmonie pleine de beauté, l'inspiration chrétienne et la science des passions.

L'évêque de Belley écrivait avec une rapidité qui promettait peu de perfection. Vingt-quatre heures lui suffisaient pour composer une Nouvelle, quinze jours pour un long roman. Il est vrai qu'il y a peu de variété dans ses intrigues et dans ses personnages. « Ses héros habituels, ce sont un jeune homme ou une jeune fille qui s'aiment, un père barbare qui leur refuse son consentement, un ami qui les trompe et qui est tué en duel pour prix de sa perfidie. La jeune fille se retire dans un couvent; son amant expire de douleur, et le père meurt de chagrin en regrettant son entêtement qui est la cause de tout le mal. On trouve à chaque pas des balcons, des échelles de soie, des espions, des couteaux, des poignards et des poisons bien supérieurs au fameux poison des Borgia[1]. »

On se demande sans doute ce que tout cela a de commun avec la religion. Le voici : Le pieux auteur ne se fait pas faute d'introduire dans son récit des réflexions morales, des dissertations édifiantes, des personnages qui, comme le chœur antique, se chargent du rôle de la sagesse. Le diable y figure souvent, soit par ses œuvres, soit en personne; mais en face de lui arrive un saint ermite qui l'exorcise, et vient en aide aux défaillances de la vertu. Enfin les dénoûments ont presque toujours une couleur religieuse ou au moins dévote. *Tout est bien qui finit bien*, disait Shakspeare : Camus est un peu trop de son avis. Ses acteurs arrivent à bon port; mais ses lecteurs risquent peut-être de s'arrêter en route.

Comme la pensée religieuse, l'idée philosophique cher-

1. H. Rigaut, *Étude sur Camus*, dans son édition de *Palombe, ou la femme honorable*, 1853. Ceux de nos lecteurs qui désirent faire une plus ample connaissance avec l'évêque de Belley ne peuvent mieux faire que de lire cet excellent et spirituel travail.

chait aussi, avec tous les tâtonnements de l'inexpérience, sa forme littéraire; et elle semblait pressentir que l'ordre, que la *méthode* seule devait la lui donner. Montaigne avait été en France la plus vive et la plus brillante personnification du XVIe siècle [1]. A une abondante érudition classique, il avait joint le libre penser de son époque et les jeux les plus abandonnés de la fantaisie individuelle. Chez lui nul plan, nul ordre. Il transportait dans sa composition l'aimable non-chaloir de sa vie. « Je prends, dit-il, de la fortune le premier argument; ils me sont également bons; et ne desseigne jamais (je n'ai jamais dessein) de les traiter entiers : car je ne vois le tout de rien.... De cent membres et visages qu'a chaque chose, j'en prends un, tantôt à lécher seulement, tantôt à efflorer, et parfois à pincer jusqu'à l'os : j'y donne une pointe, non pas le plus largement, mais le plus profondément que je sais, et aime plus souvent à les saisir par quelque lustre inusité.... semant ici un mot, ici un autre, échantillons desprins (dépris) de leur pièce, écartés sans dessein et sans promesse [2]. »

Or, voilà que, dès la première année du XVIIe siècle paraît un ouvrage bien significatif, malgré sa médiocre valeur. Figurez-vous que, de ce charmant pêle-mêle où nous les voyions tout à l'heure, les idées et les phrases de Montaigne viennent se ranger, se classer, s'étiqueter dans un plan symétrique, non sans se froisser et s'endommager au passage. L'originalité s'efface; le *moi* disparaît, ce *moi* qui est l'âme du livre de Montaigne, et qui, chez lui, est si aimable, parce que ce n'est pas un *moi* seulement, mais un *nous*. Adieu ces confidences intimes, ces aveux d'un ami qu'on aime mieux encore avec ses défauts; adieu ces cau-

1. Sur Montaigne, voyez le chapitre XXIII de notre *Histoire de la littérature française*, pag. 278 et suiv. de la troisième édition.
2. *Essais*, liv. I, chap. L.

series sans terme, ces perpétuelles digressions qui sont le sujet lui-même, ce voyage en zigzag à travers le monde. Tout cela se ramasse, se coordonne, se défleurit; ce n'est plus une prairie, c'est un herbier; ce ne sont plus les *Essais* de Montaigne, c'est le traité *de la Sagesse* de Charron.

Pierre Charron, né à Paris en 1541, exerça d'abord pendant quelques années la profession d'avocat. Mais, « prévoyant, dit son biographe[1], que le chemin qu'il falloit tenir pour s'avancer au palais lui seroit long et difficile.... il quitta cette vocation, et s'adonna à bon escient à l'étude de la théologie et à la lecture des Pères et Docteurs de l'Église. Et parce qu'il avait la langue bien pendue et qu'il s'étoit formé un style libre et relevé par-dessus le commun des théologiens, il s'exerça à la prédication de la parole de Dieu. »

Un pareil début ne promettait pas un apôtre. Il semble pourtant que Charron eut quelques jours de ferveur : à quarante-huit ans, il voulut se faire chartreux, mais ne put se faire admettre à cause de son âge. Dès qu'il fut prêtre, les honneurs et les bénéfices de l'Église vinrent pour ainsi dire le chercher. La reine Marguerite le choisit pour son prédicateur ordinaire, et Henri IV, même avant son abjuration, prenait plaisir à l'entendre. L'ex-avocat devint bientôt théologal de Bazas, puis d'Arqs, de Lectoure, d'Agen, de Cahors, de Condom, enfin chanoine et écolâtre de l'église de Bordeaux.

C'est là qu'il devait rencontrer une influence décisive pour son talent et sa réputation. En 1589, peu après la publication de la deuxième édition des *Essais*, Charron se lia intimement avec Montaigne; il fut son ami, son disciple, et les relations de ces deux hommes devinrent si intimes, qu'en 1592, Montaigne, qui n'avait pas de fils, légua à

1. La Roche-Maillet, avocat, ami intime de Charron.

Charron, par testament, le droit de porter les armes de sa maison.

Jusqu'en 1594, Charron avait beaucoup prêché, beaucoup écrit, mais il n'avait encore rien imprimé. Dans l'espace de sept années, presque les dernières de sa vie[1], parurent trois ouvrages, dont la composition appartient à des époques fort diverses. Les deux premiers, savoir : le livre des *Trois Vérités* et le *Recueil de discours chrétiens* sont des œuvres purement théologiques, orthodoxes de fond et ternes de style; le troisième, intitulé *De la Sagesse*, en diffère dans ses qualités comme dans ses défauts. L'influence de Montaigne y est évidente, aussi bien dans la pensée que dans l'expression. C'est le même scepticisme, à peine enveloppé d'une honnête discrétion : les *Essais* y sont imités, transcrits à chaque page. On a évalué à un quart du livre *De la Sagesse* les emprunts presque textuels que Charron a faits à son maître[2].

Cette similitude matérielle des deux ouvrages n'en fait que mieux ressortir les différences. La plus saillante consiste dans le plan. Charron est un théologien élevé à l'école de la scolastique, et qui la fait passer avec armes et bagage au service des lecteurs séculiers. Il écrit : « non pour le cloître, mais pour le monde, la vie commune et civile[3] : » c'est le caractère général des ouvrages du temps. Mais il a conservé de ses premières habitudes une marche didactique et régulière tout à fait inconnue à Montaigne, et qui forme un contraste bizarre avec sa doctrine et son langage. Ce ne sont que divisions et subdivisions méthodiques; tout est annoncé, prévu, classé avec soin. Le pyr-

1. Charron mourut à Paris en 1603.

2 Charron en a usé avec non moins de liberté à l'égard de du Vair, qu'il a souvent copié textuellement, comme il l'avoue lui-même, et comme M. Sapey l'a montré par des citations nombreuses, dans son *Essai sur la vie et les ouvrages de du Vair*, pag. 104-107.

3. Préface de Charron.

rhonisme s'entoure d'un appareil dogmatique et presque pédantesque : les expressions vives et piquantes de Montaigne, ses exemples, ses anecdotes, viennent s'enchâsser dans une hiérarchie de raisonnements si sévèrement déterminée, que l'auteur en montre souvent la chaîne dans des tableaux synoptiques.

En voici un exemple, dans lequel Charron nous donne lui-même la substance et la disposition de son premier livre (le tiers de tout le traité).

- Cinq considérations de l'homme et de l'humaine condition :
  - 1° En soi et en gros par
    - sa générale peinture,
    - ses cinq qualités les plus essentielles qui sont :
      - vanité,
      - foiblesse,
      - inconstance,
      - misère,
      - présomption.
  - 2° Par comparaison de lui avec les bêtes.
  - 3° Par toutes les pièces dont il est composé,
    - corps et ses appartenances :
      - santé, beauté,
      - sens naturels,
      - vêtements.
    - esprit et ses parties :
      - entendement, raison,
      - imagination, opinion,
      - volonté, passions.
  - 4° Par sa vie en bloc.
  - 5° Par les différences qui sont entre les hommes, savoir en leurs
    - 1° naturels ;
    - 2° esprits et suffisances ;
    - 3° charges et degrés de supériorité et infériorité ;
    - 4° professions et conditions de vie ;
    - 5° avantages et désavantages naturels, acquis et fortuits.

La méthode est sans doute un mérite capital dans un ou-

vrage philosophique; mais à condition que le plan et les détails s'uniront ensemble par les liens les plus intimes, qu'ils sortiront de la même tête, et que le lecteur ne sentira pas le singulier contraste d'une sévère classification imposée violemment à des idées légères. Or c'est ce qu'on éprouve quand on lit le traité de *la Sagesse*. Sous ce grave appareil scientifique, sous ces « divisions de Charron qui attristent et ennuient[1], » que trouvons-nous? Les vives et piquantes remarques de Montaigne, ses amusantes anecdotes, sa spirituelle causerie, brisée et gâtée par le besoin du plan, et pour la plus grande gloire de la classification. Concevez-vous ce gaz fugitif pesé dans de lourdes balances? ces délicates fantaisies affublées tout à coup de la robe doctorale? Montaigne nous a dit avec candeur qu'il ne « desseignait pas de traiter aucun sujet entier, parce qu'il ne voyait le tout de rien.... Qu'il se hazarderoit à traiter à fond quelque matière, s'il se connoissoit moins, et se trompoit sur son impuissance. » Charron se contente de ces « mots semés ici et là » par le maître, de ces « échantillons desprins de leurs pièces » et croit qu'il suffit de les coudre pour en faire un large vêtement. Ouvrez-vous, alléché par le titre, le chapitre du Ier livre de *la Sagesse*, sur *la différence et inégalité des hommes* (5e partie du tableau précédent, chapitre 57)? vous lisez :

« Il n'y a rien en ce bas monde où il se trouve tant de difference qu'entre les hommes, et différences si éloignées en même sujet et espèce. Si l'on veut en croire Pline, Hérodote, Plutarque, il y a des formes d'hommes en certains endroits qui ont fort peu de ressemblance à la nôtre. Il y en a de métisses et ambiguës entre l'humaine et la brutale. Il y a des contrées où les hommes sont sans tête, portant les yeux et la bouche en la poitrine, où ils sont androgynes,

1. Pascal, *Pensées*, édition Havet, p. 86.

où ils marchent à quatre pattes, où ils n'ont qu'un œil au front, et la tête plus semblable à celle d'un chien qu'à la nôtre, où ils sont moitié poissons par bas et vivent en l'eau, où les femmes accouchent à cinq ans et n'en vivent que huit; où ils ont la tête si dure et le front, que le fer n'y peut mordre et rebrousse contre; où ils se changent naturellement en loups, en juments et puis encore en hommes, où ils sont sans bouche, se nourrissant de la senteur de certaines odeurs.... »

Ouvrez ensuite le second livre des Essais [1], vous trouverez les mêmes choses, les mêmes mots [2] : et pourtant le passage de Montaigne emprunte à la place qu'il occupe une signification bien différente. Il se trouve dans cette grande mystification du fameux chapitre XIIe, intitulé apologie de *Raimond de Sebonde*, où l'auteur s'amuse à renverser en se jouant tout l'orgueil de la science et tous les fondements de la certitude. Aussi Montaigne termine-t-il ces belles observations d'histoire naturelle par une digne conclusion : « Combien y a il de nos descriptions fausses!... Combien y a il de choses en notre connoissance qui combattent ces belles règles que nous avons taillées et prescrites à Nature ! et nous entreprendrons d'y attacher Dieu même ? » Montaigne est un avocat ingénieux qui plaide spirituellement une mauvaise cause et enrôle sous son drapeau toute espèce de témoignages. Mais voici venir un savant qui, suivant l'expression commune des deux auteurs, prenant tout cela « pour argent comptant, » croit décrire les variétés de l'espèce humaine en copiant cette page, et, au lieu de la conclusion de son maître, écrit gravement à la suite : « Quant à la diversité des mœurs, se dira ailleurs. »

Ainsi procède Charron, découpant, déplaçant, recousant

1. T. V, p. 168, édition Desoer.
2. Sauf quelques différences de langue qu'il serait curieux d'étudier.

à sa façon les idées et les phrases de son ami, qu'il semble avoir héritées de lui, aussi bien que ses armes. L'effet général de cette transformation est loin d'être satisfaisant. Montaigne médit de l'homme, mais ici et là, par boutade, sans propos arrêté, il dit le bien et l'indifférent comme le mal; il met tout en scène et surtout lui-même; Charron réunit ce qu'il trouve épars : il fait un système de ce qui était un jeu : la fantaisie de l'un devient chez l'autre une déclamation.

Aux rigueurs de la méthode, l'auteur de *la Sagesse* ajoute celle de la stérilité. Il a l'haleine courte; il tronque Montaigne en le copiant : à peine a-t-il indiqué un développement qu'il se presse de l'abandonner. Il sent que son maître est diffus comme un causeur : au lieu de refondre, il retranche. Ce qu'il ajoute de son cru est froid et sans image. En lisant *la Sagesse*, on distingue presque à coup sûr ce qui appartient à Montaigne, rien qu'à la couleur du style; comme, dans certains fleuves, on reconnaît dans le lit commun chacun des affluents longtemps après leur jonction. L'ouvrage de Charron n'a donc d'importance véritable que comme symptôme des nouvelles exigences de l'esprit public. Le temps du caprice et de la fantaisie est passé : on aspire après la méthode, la régularité, la raison. Le livre de *la Sagesse* suffirait à indiquer ce besoin, mais non à le satisfaire[1].

1. Charron n'a donné qu'une édition de son traité *de la Sagesse*. Elle parut à Bordeaux en 1601. La deuxième édition, préparée par l'auteur, fut publiée à Paris en 1604, avec des corrections, des adoucissements, et aussi avec des additions considérables. La dernière édition, donnée en 1820, par Amaury Duval, 3 vol. in-8, reproduit l'édition de 1604, en indiquant en note les passages de la première édition supprimés ou modifiés dans la suivante.

CHAPITRE III.

Mémoires. — Jean de Saulx-Tavannes, Sully, Palma Cayet, L'Étoile, Marguerite de France.

Les périodes d'apaisement et de calme, ces grands règnes où toutes les forces d'une nation semblent se concentrer dans une seule main, doivent presque toujours leur fertilité aux époques de troubles et de passions violentes qui les précèdent. Les âmes, trempées dans la lutte, en rapportent plus d'énergie; les intelligences, sillonnées par mille courants d'idées, deviennent plus fécondes aux beaux jours de la paix et de la prospérité publiques. On n'aurait donc qu'une connaissance incomplète des temps qui nous occupent, si l'on ne fixait un instant ses regards sur une classe d'écrivains dignes d'un vif intérêt, acteurs pour la plupart dans le grand drame du XVIe siècle, et qui, survivant au commencement du XVIIe, représentent pour nous, au milieu des tendances nouvelles, les mœurs, les opinions, le style de l'âge qui s'éteint. Je veux parler des écrivains politiques, des auteurs de mémoires et de relations, vieux capitaines, vieux ministres, qui souvent dans les loisirs de leurs châteaux et de leur disgrâce, rédigeaient leurs souvenirs si importants pour l'historien, si curieux pour l'homme de lettres.

Au début du XVIIe siècle, une bonne part de ces écrivains guerriers ou politiques, si nombreux au XVIe, étaient déjà descendus dans la tombe. La mort avait emporté de-

puis longtemps et François de Lorraine, assassiné par Poltrot en 1563, et Louis de Bourbon, prince de Condé, tué à Jarnac par Montesquiou en 1569, et le terrible catholique Blaise de Montluc (1577), et Lanoue, surnommé *Bras de Fer*, le Bayard des protestants (1591). Coligny avait succombé dans la nuit funeste du 24 août 1572. D'autres, dont les noms sont moins célèbres, ne vivaient plus que dans leurs propres écrits. François de Rabutin, Carloix, Rochechouart, Castelnau, Bertrand de Salignac que devait illustrer son nom de Fénelon, Gamon, Philippi, Chiverny, tous avaient laissé à l'histoire, sinon des monuments, du moins de précieux matériaux.

Parmi les survivants de cette héroïque génération des guerres civiles, nous choisirons seulement, pour représenter à nos yeux l'esprit et le style de leur époque, ceux qui nous semblent les plus remarquables soit par le mérite de leur composition, soit par la nature des documents qu'ils nous transmettent[1].

Nous rencontrons d'abord une des figures les plus caractérisées, un des écrivains les plus brillants et les plus énergiques de l'époque, Jean de Saulx-Tavannes[1], rédac-

1. Voici les noms de la plupart des écrivains de cette classe que nous sommes forcé d'omettre. Nos lecteurs pourront trouver leurs Mémoires, comme ceux que nous analysons, dans la collection des *Mémoires pour servir à l'histoire de France*, par MM. Michaud et Poujoulat, t. VII et suiv. La plupart font également partie du *Panthéon littéraire*.

Guillaume de Saulx-Tavannes, frère aîné du vicomte Jean, né en 1554, mort en 1633.

Antoine du Puget, mort en 1625.

Jean de Mergey, mort vers 1614.

Philippe Hurault, abbé de Pontlevoy, mort en 1620.

Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne et duc de Bouillon, mort en 1623.

Boivin du Villars, secrétaire du maréchal de Brissac, mémoires publiés du vivant de l'auteur, 1607-1610.

Charles de Valois, comte d'Auvergne, mort en 1650.

Nicolas de Neufville, duc de Villeroy, mort en 1617.

2. Né en 1555, mort vers 1630.

teur des mémoires du maréchal Gaspar de Tavannes, son père. Toute l'ardeur des passions féodales et religieuses semble vivre dans cette guerrière famille. Gaspar, ancien page et compagnon d'armes de François Ier, vainqueur à Jarnac et à Moncontour sous le nom du duc d'Anjou (Henri III), rude gentilhomme, violent catholique, avait le premier créé en 1667 dans son gouvernement de Bourgogne une association qui fut le modèle de la Ligue. Il fit partie des deux conseils qui précédèrent la Saint-Barthélemy, opina pour le massacre des huguenots, et mourut l'année suivante, sans remords, sans repentir. Jean, son fils, assista à l'âge de douze ans à l'assemblée où Gaspar faisait jurer de poursuivre à mort les calvinistes; il prononça le serment et y fut fidèle toute sa vie. Nommé maréchal par Mayenne, privé de cette dignité par Henri IV, il se retira dans son château de Suilly, près d'Autun, « rongeant son frein » comme il le dit lui-même, et se faisant une attitude politique des mécontentements de son ambition.

Une fois pourtant, en 1597 (ce fait peint trop bien l'homme pour que nous puissions l'omettre), Jean de Tavannes sortit de sa forteresse et vint à Paris, muni d'un sauf-conduit signé de la main de Henri IV. Il se présenta devant le roi, qui lui ordonna de le suivre au siége d'Amiens, contre les Espagnols. Jean refusa « avec des paroles plus libres que la prospérité du roi ne lui permettait d'ouïr, disant qu'il était le sujet du roi et non son esclave; que les gentilshommes français n'étaient sujets qu'aux arrière-bancs, notamment ceux qui n'avaient aucun état de Sa Majesté, et auxquels on manque de promesse. » (Le roi lui avait fait espérer en vain qu'il lui rendrait son bâton de maréchal.) Trois jours après, Tavannes était à la Bastille. La même audace qui l'y avait jeté l'en tira. « Un page m'apporte un filet et une lime; j'ourdis une corde, coupe un barreau et en sors, de l'eau jusques au cou. »

Le bon Henri sourit sans doute de l'escapade et ne fit pas poursuivre le fugitif, qui se rendit tout droit dans son manoir, et y vécut dans la retraite jusqu'à la sixième année du règne de Louis XIII. C'est là que, pendant plus de vingt ans, il s'occupa « d'écrire de son père, les épées étant de repos. » Puis il fit imprimer chez lui et en secret ces Mémoires, qu'il adressa à ses « Enfants, Neveux, Cousins. »

On pressent, d'après une telle vie, quel sera l'esprit et le ton de cet écrit. Jean de Tavannes est au XVIIe siècle un curieux anachronisme; c'est le dernier écho de la Ligue. Sa mauvaise humeur, combinée avec son énergie naturelle, donne à ses récits une allure brusque et hautaine, qui produit souvent d'admirables effets de style. C'est un grand seigneur intelligent et grondeur, qui brandit fièrement sa plume; il y a en lui du Saint-Simon.

Oyez comme il malmène les vilains qui se mêlent d'écrire l'histoire :

« Un moine dans un cloître, un ministre dans Genève n'écrivent que sur de faux rapports.... C'est aux théologiens de faire des livres de la religion; aux jurisconsultes, des lois; aux gens d'État, des conseils, et aux capitaines, des batailles. La narration d'un vaillant expérimenté est différente des contes de celui qui n'a jamais eu les mains ensanglantées de ses fiers ennemis sur les plaines armées. »

On pense bien qu'il ne ménagera pas davantage les écrivains courtisans.

« Blâmables sont les faux écrivains de ce temps qui.... donnent l'honneur à ceux qui méritent la honte, et, d'un règne de femme voluptueux, en font le gouvernement de gens prudents et d'État. Et, au lieu du timon occupé par Louise de Savoie.... posent le gouvernail en la main du roi, qui n'en tient qu'autant que ses favoris et voluptés lui permettent.... »

Le vieux guerrier aime peu les femmes, sur le trône du moins.

« La loi salique, qui exclut les femmes du règne, aussi les doit-elle ôter du gouvernement. Vengeance, colère, amour, inconstance, légèreté, impatience, précipices, les rendent incapables du maniement des affaires d'État, déplacent les plus braves pour les plus beaux. Valeur, conduite, sagesse, sont postposées aux bonnes grâces, beautés et langages fardés; ainsi que si les armes étaient des habits voluptueux, et que les champs armés fussent des salles de bal. Elles tiennent les rois par les pièces qu'ils estiment le plus, leur font oublier les capitaines assiégés en Italie; aiment mieux mille écus en leur bourse qu'une province à Leurs Majestés.... Peu sert en France de savoir les batailles et assauts, qui ne sait la cour et les dames. »

La cour, cette chose alors nouvelle, ce triomphe permanent de la royauté sur l'aristocratie féodale, est l'objet des attaques incessantes du vicomte de Tavannes. Qui l'a jamais décrite d'un plus énergique crayon?

« A la cour, on est contraint de suivre les vices du maître, et louer ses méchants conseils; les blâmer est dangereux. Les princes sages n'ont besoin de nous; et nous n'avons que faire des mauvais. L'envie circuit les courtisans; ils n'ont point d'heure à eux, sont contraints de rendre compte où ils ont été; en perpétuelle crainte d'altération de faveur. Montés en grand crédit, l'échelle se rompt; pour en descendre, il faut se rompre le cou.... Les rebuts aux courageux sont autant de coups de poignard.... Mentir, feindre, dissimuler, cacher sa religion, son courage, sa prudence, ses biens, ses amis, sont nécessaires en plusieurs cours; obéir aux femmes, contrarier ses semblables, être garant des actions des maîtres, se préparer pour ne tomber après leur mort, faire contre eux pour son particulier, céler ce qui leur nuit, être triste, joyeux, louer, blâmer selon l'appétit d'autrui; ainsi monter de branche en branche, et à la dernière tomber en un précipice, après

avoir fomenté quelque dessein dangereux pour maintenir sa faveur. Crédit et envie nuisent : faire pour plusieurs est se rendre importun au prince; ne faire pour personne est se perdre soi-même; se montrer et ouvrir à tous, c'est être importun; s'enfermer, se cacher, c'est être haï. Les ingrats trouvent des ingrats. Quels ongles bien aigus seraient nécessaires pour se tenir seul où tous aspirent! Les affronts chassent les vaillants; les violements de loi, les consciencieux; la servitude, les francs; l'avarice, les pauvres : peine intolérable, qui ne se devrait souffrir que pour le salut des âmes, laquelle en est la perdition!

« Heureux qui ne connaît les rois! plus heureux ceux qu'ils ne connaissent! très-heureux ceux qui en sont éloignés et ne les virent jamais! »

Ce n'est pas seulement la cour, en général, que Tavannes sait peindre avec vigueur : quel tableau il trace de celle de Charles IX avant la Saint-Barthélemy!

« L'arc tendu à la ruine ou établissement des huguenots, le roi Charles porté à la guerre d'Espagne par leur subtilité, ils lui proposent d'obscurcir les combats de son frère (d'Anjou) par nouvelles victoires. La reine (Catherine de Médici) fluctue entre paix et guerre; crainte de civile la penche à l'étrangère.

« Les vieux Italiens ambitieux, ses parents, espérant grandeur en cette guerre, la suadent. Comme femme, elle veut et ne veut pas, change d'avis et rechange en un instant. Les huguenots cornent la guerre, le roi avec eux, dont ses grandes faveurs leur sont suspectes. Telligny, huguenot, possesseur et favori de Sa Majesté, en créance de ceux de Montmorency, éteint autant de soupçons que les ministres en allument.... »

L'absence de préméditation, les incertitudes de Charles IX sont exprimées avec une profonde vérité. « Du péril présent de Leurs Majestés et des conseillers tenus en crainte,

naît la résolution de nécessité, telle qu'elle fût, de tuer l'amiral et tous les chef de part; conseil né de l'occasion, par faute et imprudence des huguenots, et qui ne se fût pu exécuter sans être découvert, si elle eût été préméditée. La feinte du roi Charles n'eût pu être telle que la vérité : il ne lui était besoin de déguisement, puisqu'il était à eux et porté à la guerre. Nul conseil de si longue haleine ne se cèle à la cour. Le roi jure, proteste son déplaisir (de l'attentat contre Coligny), envoie visiter l'amiral blessé, lui promet justice exemplaire. Toute la cour est triste; aucuns du coup, et la plus grande partie de la faute (de l'insuccès). Les huguenots interprètent ce deuil à leur avantage. »

Mais quand le sang coule dans Paris, quand le tocsin sonne le massacre, Tavannes s'élève au pathétique et sait trouver des couleurs dignes d'un tel tableau.

« Le tocsin du palais point avec le jour : tout se croise, tout s'émeut, tout s'excite et cherche colère. Le sang et la mort courent les rues en telle horreur, que Leurs Majestés même, qui en étoient les auteurs, ne se pouvoient garder de peur dans le Louvre. Tous huguenots indifféremment sont tués sans faire aucune défense... La résolution de tuer seulement les chefs est enfreinte; plusieurs femmes et enfants tués à la furie populaire : il demeure deux mille massacrés.... Ne pouvant le roi ni les dits conseillers retenir les armes qu'ils avoient débridées....

« Ce coup fait, la colère refroidie, le péril passé, l'acte paraît plus grand, plus formidable aux esprits rassis; le sang épandu blesse les consciences.... »

Jean de Tavannes a toutes les qualités qui font le grand écrivain; il est vif, concis, énergique, avec quelque chose de rude et d'austère dans l'accent, qui sent l'homme de bien et l'homme libre. Il lui manque l'art d'écrire. Son laconisme tombe dans l'obscurité, et n'exclut ni les redites ni lenteurs de l'improvisation. Concis par vigueur

d'âme, il est diffus par négligence et par excès de fécondité. Surtout, il ne sait pas composer : son histoire est coupée par d'interminables digressions; ou plutôt sa narration n'est qu'un prétexte à toutes les réflexions que lui suggèrent sa fantaisie et ses souvenirs. Il s'arrête régulièrement après chaque fait pour y joindre trois ou quatre dissertations, qu'il ne prend pas même la peine de souder ensemble. François II épouse-t-il Marie Stuart? vite une digression sur le mariage, ses inconvénients, ses avantages, l'âge auquel il convient de le contracter; le tout sans préjudice de trois ou quatre excursions différentes, qui précèdent et suivent celle-ci, l'une sur les dangers d'éloigner les nobles du trône, l'autre sur l'entretien des places fortes, une troisième sur les armées permanentes, etc. Est-il question des Luthériens? Tavannes dissertera longuement sur les réformes possibles dans le sein de l'Église, sur l'office célébré en français, sur l'oisiveté des moines, sur les revenants, sur les fraudes pieuses, etc. La vie du maréchal Gaspard trouve comme elle peut sa route au milieu de tous ces circuits : c'est le récit qui semble une digression. Si tout cela est loin de former un bon livre, c'est du moins un chaos d'excellentes choses. C'est une réunion de causeries qui trouveraient peut-être leurs analogues de nos jours. Une petite pointe de mécontentement qui perce sans cesse rend ces divagations plus piquantes à distance : c'est une feuille d'opposition écrite sous le règne de Henri IV.

Nous possédons, comme contraste, un journal ministériel, les mémoires de Sully, connus sous le nom d'*Économies royales*. Le livre s'offre à nous sous une forme singulière. Au lieu d'être, comme les ouvrages du même genre, un récit adressé aux lecteurs, c'est un rapport rédigé par quatre secrétaires et présenté par eux au personnage même

dont il raconte les actions. Figurez-vous, dans une des grandes salles du château de Villebon, l'ancien ministre de Henri IV, survivant à son maître chéri, négligé par les puissants du jour, regrettant les hommes et les choses d'autrefois, et ne trouvant de plaisir qu'à revivre sa vie, qu'à se *rementevoir* le grand règne. Dans ses soirées d'hiver il appelle auprès de lui les quatre *domestiques* qui, par ses ordres, ont passé de longs mois à compulser notes, relations, lettres, mémoires ou états, entassés dans une armoire, et qui, avec une exactitude de greffiers, ont rattaché tout cela tant bien que mal dans une longue narration. On conçoit qu'il est peu question ici d'élégance, de précision, d'intentions littéraires. Les secrétaires, comme leur maître, sont des hommes de l'autre siècle, fidèles au style comme au temps passé. Toute concession à la manière du jour serait à leurs yeux une espèce d'apostasie politique. L'intérêt du récit est tout entier dans le fond des choses. Panégyristes de Sully, ils ont un auditeur bien préparé. Leur unique soin sera donc de ne rien omettre, d'accumuler les faits, les souvenirs, les détails; la phrase les tiendra si elle peut. Elle se prolongera à perte d'haleine toute chargée d'incidentes et de parenthèses; les idées diverses seront étiquetées par numéros (*premièrement*, *secondement*), ce qui tiendra lieu de transitions; ou, plus commodément encore, elles s'enchaîneront à l'aide du mot *plus*, répété douze ou quinze fois de suite, comme dans une formule d'algèbre. Deux générations de rédacteurs se succèdent dans ce long travail, sans que le lecteur puisse s'en douter, tant ils se ressemblent par l'absence de style! Le maître lui-même, dans les passages où on le cite textuellement, n'y fait pas plus de façons. Le ton de ses rédacteurs ordinaires, c'est le sien même qu'ils ont fidèlement imité; c'est le langage de la maison, c'est la livrée commune. Sully est un administrateur, un sage ministre, l'habile instrument d'un

grand roi ; ses scribes sont les commis d'un habile ministre. Ni lui ni eux n'ont d'autres prétentions. Ils semblent dire au lecteur, comme à Henri IV : « Je supplierai Votre Majesté, sire, d'excuser la bassesse de mon style[1]. « Et le lecteur charmé par le fond du récit est tenté de dire comme Henri IV : « C'est un homme fort laborieux et diligent.... qui écrit et parle *assez bien*, d'un style qui me plaît, parce qu'il sent son soldat et son homme d'État. »

Ce qu'il faut chercher surtout dans les *Économies royales*, c'est la peinture vivante du roi et de son ministre. C'est là qu'en écartant un peu les cérémonies et génuflexions des rédacteurs, on les retrouve l'un et l'autre dans toute leur vérité ; non pas tels que les a faits la tradition populaire, toujours poétiquement infidèle ; mais tels que l'histoire devra les accueillir et les étudier : l'un avec ce mélange de finesse et de bonté qui laisse une si large place à la grandeur, l'autre avec son caractère de probité sévère et de fidélité grondeuse, dévoué au roi et à la *patrie*, sans s'oublier lui-même, austère et intéressé, infatigable et minutieux, grand homme de seconde ligne, capable de bien servir un prince illustre, et non, comme Richelieu, de le suppléer.

L'un des passages les plus intéressants est celui où les secrétaires, compilant au lieu de rédiger, et accumulant pêle-mêle des pièces originales qu'ils ne savent plus comment ranger, transcrivent textuellement divers mémoires dressés par Sully sur les *magnifiques projets* dont Henri IV l'avait souvent entretenu, et qui formaient comme l'idéal lointain de sa politique étrangère.

« Comme donc Sa Majesté se fut promenée assez longuement dans les hauts jardins en terrasses environnées de galeries de cette magnifique maison de Gaillon avec MM. le chancelier, le grand écuyer.... et qu'ils se furent retirés,

1. *Économies royales*, t. I, p. 216, édit. Michaud et Poujoulat.

elle entra seule dans la galerie du bout de ce jardin, où elle vous fit venir, et en se promenant vous dit : Voilà des nouvelles que je viens de recevoir de Provence, desquelles je m'assure que vous ne serez guères moins joyeux et réjoui que moi. Mais avant que de vous les montrer, je vous veux faire un discours d'assez longue haleine, lequel je vous commande, sur l'affection que vous me portez, de tenir secret, des diverses fantaisies qui de longtemps me sont venues en diverses fois en l'esprit.... »

C'est « en diverses fois » aussi que les secrétaires nous exposent les « diverses fantaisies de Henri IV [1]. Ils y reviennent çà et là, comme avait fait Sully dans les pièces originales. On voit que le rêve du roi avait pris dans l'esprit du ministre la consistance d'une méditation. Il ne s'agissait de rien moins que de fonder l'équilibre européen, en formant une « république chrétienne » composée de quinze nations indépendantes, gouvernées chacune suivant leurs diverses constitutions, « la monarchique, l'aristocratique, la démocratique et la pêle-mêlée d'icelles. » Un congrès général eût resserré le faisceau de cette association. Une armée fédérale, espèce de gendarmerie européenne, aurait maintenu la paix et combattu les infidèles. En religion on établissait pour principe la tolérance réciproque des trois grandes communions rivales (le catholicisme, le luthéranisme et le calvinisme); chaque État restant maître de choisir son culte, mais s'interdisant les persécutions sanglantes. Le premier pas vers ce but lointain c'était l'abaissement de la maison d'Autriche, à qui il fallait arracher l'empire héréditaire et laisser seulement l'Espagne et ses colonies : l'Italie, la Belgique, la Bohême, la Hongrie reprenaient leur indépendance; et la France renonçant à

1. *Économies royales*, t. I, p. 243, 353, 437; t. II, p. 150, 212, 220, 323, 339, édit. Michaud et Poujoulat.

toute idée de conquête, si ce n'est peut-être à celle de ses frontières naturelles, se trouvait assez payée de ses efforts par la gloire d'établir entre les peuples cette admirable fraternité.

Quelque chimérique que puisse paraître ce plan, surtout relativement à l'époque où il fut conçu, on ne saurait en nier l'existence sans repousser, non-seulement le témoignage de Sully, mais encore celui de toute la vie de Henri IV. Sans doute ce grand monarque ne se faisait pas illusion sur la possibilité de le conduire à son terme. C'était l'idéal de sa politique, dont il voulait se rapprocher sans se flatter de l'atteindre [1]. Sully, l'homme pratique par excellence, rédacteur infatigable de rapports, d'états, de mémoires, a sans doute transformé cette utopie du roi en un projet arrêté, qui devient invraisemblable par la précision même de ses détails [2].

On nous a conservé une anecdote qui, vraie ou fausse, a le mérite d'exprimer d'un seul trait le caractère de Sully et de ses collègues. Henri IV, curieux de livrer à l'appréciation des courtisans ses principaux ministres, fit appeler successivement Villeroy, Jeannin et Sully. « Que vous semble, leur dit-il, de cette poutre qui menace ruine? — Il n'y a qu'à en mettre une autre, répondit le premier sans lever les yeux. — Jeannin examina la poutre avec attention. « Je ne vois pas, dit-il, où elle pèche; mais il convient de consulter les gens de l'art et de se décider d'après leur avis. » — Sully arrive, jette un coup d'œil rapide; puis regardant le roi fixement : « Qui vous a pu donner cette terreur? Cette poutre durera plus que vous et moi. » — Ce récit ne ressemble-t-il pas à un apologue, qui voudrait dire que le premier recevait docilement les

1. Voy. H. Martin, *Histoire de France*, t. XII, p. 66, édition de 1844.
2. On peut lire, sur les *Économies royales*, les deux intéressants articles de M. Sainte-Beuve, dans les *Causeries du lundi*, t. VIII, p. 109.

ordres du roi, que le second lui conseillait de chercher de bons avis, tandis que le troisième savait quelquefois lui en suggérer?

A côté des auteurs qui écrivent pour ou contre le roi, nous en rencontrons qui, par le calme de leur position ou la timidité de leurs caractères, se bornent à réfléchir comme un miroir les faits et les opinions de leur époque. Ce genre d'annalistes a bien aussi son intérêt. Palma Cayet et Lestoile en seront pour nous les types.

Pierre Palma Cayet, sous-précepteur de Henri IV, d'abord ministre protestant, puis prêtre catholique, fut professeur d'hébreu au collége de Navarre, et professeur de langues orientales au Collége royal (de France). Ses envieux rendaient un bel hommage à son savoir : ils prétendaient que c'était par magie qu'il l'avait obtenu. Cayet, il est vrai, donnait quelques prétextes à leurs attaques : il cherchait opiniâtrément la pierre philosophale. Ses habits, sa manière de vivre étaient bizarres. Bonhomme au demeurant, « Il n'a jamais eu d'ennemis, dit le *Mercure de France*, que ceux auxquels il avait fait plaisir; » il était un peu acerbe dans la controverse, mais c'était le ton obligé entre théologiens. D'ailleurs Cayet était un nouveau converti : il fallait bien qu'il fît faire pénitence à ceux qui ne l'étaient pas encore. Il vécut loin de la cour et en ignora les intrigues. Il les devinait bien un peu. « Je laisserai à juger au lecteur qui a lu les histoires et vu les mémoires qui furent imprimés en ces temps-là, si ces guerres-là se faisaient pour le bien public et pour la religion, ou pour l'intérêt particulier de tant de grands qui prirent lors les armes. »

Palma Cayet a laissé deux ouvrages historiques, la *Chronologie septennaire*, qui parut en 1605, et qui contient les événements de sept années (du 2 mai 1598 à la fin de 1604), et la *Chronologie novennaire*, publiée en 1608, et qui

a pour matière les neuf années écoulées depuis l'avénement de Henri IV jusqu'à la paix de Vervins (1589-1598). L'intérêt qu'offrent les mémoires de Palma Cayet, c'est qu'ils contiennent des extraits de presque tous les écrits politiques de cette époque, les procès-verbaux des conférences entre les royalistes et les ligueurs, les pièces officielles publiées par les deux partis, les principaux discours des orateurs de la Ligue, les plaidoyers prononcés dans le procès des Jésuites, et quantité d'autres documents importants pour l'histoire, et qu'on ne trouve plus ailleurs. Du reste, n'attendez pas de ce brave compilateur une narration bien serrée, un style bien énergique, le récit se promène à loisir à travers tant de pièces d'emprunt : c'est un style d'érudit et de professeur d'hébreu. Ses jugements sont un peu à l'avenant. Il verra dans Catherine de Médicis le modèle des reines, et comparera sans sourciller Henri III à saint Louis. Cayet est un témoin de bonne foi, mais un peu simple : il dépend de la sagacité du lecteur de voir clair dans sa disposition.

Ce recueil est curieux sous un autre rapport. Chargé d'instruire le Béarnais dans son enfance, il avait pu étudier à loisir le caractère et les inclinations de son royal élève. Il doit aux souvenirs de l'enfance de Henri IV quelques-unes de ses plus charmantes pages : nous transcrivons celle où il raconte la naissance du prince.

Vers la fin de sa grossesse, Jeanne d'Albret désirait vivement voir un écrit que le roi de Navarre, son père, tenait renfermé « dans une grosse boîte d'or, et dessus une grosse chaîne d'or, qui eût pu faire vingt-cinq ou trente tours à l'entour du col. Elle la demanda; il lui promit, disant en langage béarnais : — Elle sera tienne, mais que tu m'aies montré ce que tu portes; et afin que tu ne me fasses point une pleureuse ni un enfant rechigné, je te promets de te donner tout, pourvu qu'en enfantant tu chantes

une chanson en biarnois; et quand tu enfanteras, j'y veux être.—Pour cet effet, il commanda à un sien valet de chambre, nommé Cotin, vieux serviteur, qu'il la servit à la chambre; et, à l'heure qu'elle seroit en travail d'enfant, qu'il le vint appeler à quelque heure que ce fût, même en son plus profond sommeil, ce qu'il lui enchargea expressément.

« Entre minuit et une heure, le treizième jour de décembre 1553, les douleurs pour enfanter prirent à la princesse. Au-dessus de sa chambre étoit celle du roi son père, qui, averti par Cotin, soudain descend. Elle l'oyant, commence à chanter en musique ce motet en langue biarnoise : *Nostre donne deu cap deu pon, ajuda mi en aquete houre*[1]. Cette Notre-Dame étoit une église de dévotion dédiée à la sainte Vierge, laquelle étoit au bout du pont du Gave, en allant vers Juranson, à laquelle les femmes en travail avoient accoutumé de se vouer, et en leur travail la réclamer, dont elles étoient souverainement assistées et délivrées heureusement. Aussi, n'eut-elle pas plus tôt parachevé ce motet, que naquit le prince qui commande aujourd'hui, par la grâce de Dieu, à la France et à la Navarre.

« Étant délivrée, le roi mit la chaîne d'or au col de la princesse, et lui donna la boîte d'or, lui disant : « Voilà qui est à vous, ma fille; mais ceci est à moi. » Prenant l'enfant dans sa grande robe, sans attendre qu'il fût bonnement accommodé, il l'emporta en sa chambre.

« Quand la dite princesse Jeanne naquit, les Espagnols firent un brocard sur sa naissance, et disoient : *Milagro! la vaca hijo una oveja*[2]. C'étoit une allusion aux armes de Béarn, où il y a deux vaches encornées et clarinées d'or en champ de gueules... Ledit sieur roi tenant entre ses

1. Notre Dame du bout du pont, aidez-moi à cette heure.
2. Miracle! la vache a fait une brebis.

bras le prince, son petit-fils, et le baisant d'affection, se remémorant des brocards espagnols, disoit de joie à ceux qui le venoient congratuler d'un si heureux enfantement : *Ahora, mire que aquesta oveja pario un leon*[1].

« Ainsi vint ce petit prince au monde, sans pleurer ni crier; et la première viande (nourriture) qu'il reçut fut de la main de son grand-père, ledit sieur roi Henri, qui lui bailla une pillule de la thériaque des gens de village, qui est un cap d'ail, dont il lui frotta ses petites lèvres, lesquelles il se frippa l'une contre l'autre, comme pour sucer. Ce qu'ayant vu le roi, et prenant de là une bonne conjecture qu'il serait d'un bon naturel, il lui présenta du vin dans sa coupe. A l'odeur, ce petit prince branla la tête, comme peut faire un enfant, et lors ledit sieur roi dit : « *Tu seras un vrai biarnois!* » Tous ces propos soient dits avec la révérence due à Leurs Majestés... »

La première entrevue du jeune Henri de Navarre avec le roi de France Henri II, est décrite par Palma Cayet avec une naïveté non moins aimable : comme ce récit est fort court, on me pardonnera de le citer encore.

« Sur ces propos arrive dans la chambre le petit prince Henry de Navarre. Si tôt que le roi Henri (II) l'eut vu si éveillé et si gentil, il le prit et le baisa, puis lui demanda : « *Voulez-vous être mon fils?* » Mais le petit prince lui répondit : « *Ed que es lo pay*[2] » Le roi très-chrétien, prenant plaisir à la naïveté de sa réponse, lui demanda encore : « *Eh bien, voulez-vous être mon gendre?* » Il regarda son père, et puis lui répondit : « *O bé*[3]. » Du depuis aussi les deux rois se promirent que leurs enfants venus en âge, ledit sieur prince épouseroit Madame Marguerite de France, plus âgée que lui d'environ six mois. »

1. Maintenant regardez que cette brebis a enfanté un lion.
2. C'est celui-là qui est mon père.
3. Oui bien.

Pierre de Lestoile, grand audiencier en la chancellerie de France, fut, bien plus encore que Palma Cayet, un chercheur de faits, un compilateur de nouvelles. Pauvre de patrimoine, *inops divitiis*, comme il le dit lui-même, il se ruinait « en curiosité vaine, » achetant sans cesse livres rares, médailles, monnaies, antiquités, pamphlets, « pasquils et fadaises, » qui se criaient par les rues ou se vendaient sous le manteau. Toujours à l'affut de ce qui se disait ou se faisait, il interrogeait tout le monde, assistait avec beaucoup de régularité aux sermons de la Ligue, les clubs de l'époque; suivait les cérémonies publiques, courait les rues aux jours d'excitation et de tumulte. Comme il n'avait à son service que vingt-quatre heures par jour et deux pieds pour courir, il nourrissait « un pauvre bonhomme, lequel, pour un morceau de pain, lui savait à dire tout ce qui advenait de nouveau et prodigieux dans la ville. » Chaque soir Cayet couchait par écrit les bruits qu'il avait recueillis, les sermons qu'il avait entendus, les épigrammes, les pamphlets, pêle-mêle avec le nombre des pulsations de son pouls, les atteintes de goutte dont il était menacé, les dépenses que lui causait la nécessité de faire épousseter sa bibliothèque. Tout cela compose ses *Tablettes*. Lestoile a le génie du journaliste : il ne tient pas précisément à consigner des choses vraies, il lui suffit qu'elles aient été dites : il prend même quelquefois la peine d'écrire des nouvelles qu'il déclare avoir été reconnues fausses, et note combien de temps elles n'ont point été démenties.

Voici ce qu'il nous dit lui-même de ses journaux : « En ces registres que j'appelle les magasins de mes curiosités, on m'y verra, comme dit le sieur de Montaigne en ses *Essais*, parlant de soi tout nu et tel que je suis, mon naturel au jour, mon âme libre et toute mienne, accoutumée à se conduire à sa mode, non toutefois méchante ni maligne, mais trop portée à une vaine curiosité et liberté, dont je

suis marri. Et laquelle toutefois qui me voudrait retrancher, ferait tort à ma santé et à ma vie, parce qu'où je suis contraint, je ne vaux rien, étant extrêmement libre et par nature et par art.

« Je sais que la plupart de ces discours sont pleins d'insanité et de fadaises, mais de m'en défaire je ne puis, sans me défaire moi-même.

« J'en écris plus que je n'en crois, et seulement pour passer mon temps, et non pour le faire passer aux autres, auxquels je conseillerai toujours de le mieux passer qu'en telles fadaises. »

Lestoile se flatte quand il se compare à Montaigne. Mais, n'en déplaise à sa modestie, ses journaux nous présentent quelque chose de mieux que « son naturel tout au jour et son âme libre et toute sienne. » Ils peignent le caractère de l'époque, ils expriment avec fidélité les mouvements de l'opinion. On aime, en les lisant, cette absence de critique qui admet toutes les rumeurs de la ville, sans choix, sans exclusion. Lestoile est un de ces hommes dont les défauts valent mieux que leurs qualités.

Le *Journal de Henri III* est le plus soigné des écrits de Lestoile, c'est le seul qu'il ait revu et travaillé après coup. Il y est moins frondeur, moins futile que dans celui du règne de *Henri IV*. Il a pris la peine cette fois de dépouiller et de coordonner ses *Tablettes*.

Nous terminerons cette revue sommaire des Mémoires écrits sous le règne d'Henri IV en signalant à nos lecteurs ceux de la première femme de ce prince, Marguerite de France, fille de Henri II. Ces pages sont aussi distinguées par leur mérite littéraire que l'auteur le fut par sa naissance. Grâce, enjouement, naturel, toutes les qualités qu'on peut attendre d'une composition de ce genre s'y rencontrent dans une langue déjà française à force de clarté et de goût.

Cet ouvrage est, au jugement des premiers membres de l'Académie, le modèle de la prose à l'époque où il fut écrit. « L'âme, l'esprit, le caractère de la femme y percent à chaque ligne. Savante comme on l'était alors, mais sans le pédantisme qui gâtait la science, naïve et sympathique dans le sentiment, claire et dégagée dans le tour, précise et délicate dans l'expression, elle forme la transition entre le XVIe et le XVIIe siècle, entre Christine de Pisan et Mme de Sévigné[1]. »

Pour donner une idée de son style, nous allons transcrire quelques lignes de son début. Elle adresse son livre à Brantôme, comme une réponse à l'article qu'il avait écrit sur elle.

« Je louerais davantage votre œuvre, si elle ne me louait tant, ne voulant qu'on attribue la louange que j'en ferais plutôt à la philaftie (amour de soi-même, φιλαυτία) qu'à la raison, et qu'on pense que, comme Thémistocle, j'estime celui dire le mieux qui me loue le plus. C'est un commun vice aux femmes de se plaire aux louanges, bien que non méritées. Je blâme mon sexe en cela, et n'en voudrais tenir cette condition. Je tiens néanmoins à beaucoup de gloire qu'un si honnête homme que vous m'ait voulu peindre d'un si riche pinceau. En ce portrait, l'ornement du tableau surpasse de beaucoup l'excellence de la figure. Si j'ai eu quelques parties (qualités) de celles que vous m'attribuez, les ennuis les effaçant de l'extérieur en ont aussi effacé la souvenance de ma mémoire : de sorte que, me remirant en votre discours, je ferais volontiers comme la vieille madame de Rendan, qui, ayant demeuré, depuis la mort de son mari, sans voir son miroir, et rencontrant par fortune son visage dans le miroir d'une autre, demanda qui était celle-là....

1. Baron, *Histoire abrégée de la Littérature française jusqu'au* XVIIe *siècle*, p. 320, deuxième édition. Cet ouvrage nous semble un des plus consciencieux et des meilleurs qu'on ait publiés sur notre littérature nationale.

« Je tracerai mes Mémoires, à qui je ne donnerai un plus glorieux nom, bien qu'ils méritassent celui d'histoire pour la vérité qui y est contenue. Cette œuvre donc d'une après-dinée ira vers vous, comme les petits ours, en masse lourde et difforme, pour y recevoir sa formation. C'est un chaos duquel vous avez déjà tiré la lumière; il reste l'œuvre de cinq ou six autres journées. »

Malgré ce style et cet esprit, les mémoires de Marguerite n'offrent pas tout l'intérêt qu'ils promettent. Leur défaut capital est le manque de franchise. L'auteur écrit trop en vue de l'historien. Elle ne s'abandonne pas, comme on le fait sans témoin ou dans l'intimité. Ses *petits ours* savent trop bien faire la révérence au public. La reine de Navarre se pose en fille docile, en bonne sœur, en épouse fidèle; point de confidences, point de piquant aveu, pas le plus petit morceau de La Mole ou de Bussy. Marguerite ne fait même pas la confession d'autrui. Ce n'est qu'à la dérobée qu'on entrevoit l'impérieuse et inconstante Catherine de Médicis, les emportements terribles de Charles IX, la dissimulation et la mollesse de Henri III, la bonhomie rusée et les gaillardises de Henri IV. Marguerite est trop occupée d'elle pour s'attacher à peindre les autres; et elle craint trop de se nuire pour se bien peindre elle-même. Ses démêlés avec sa mère et avec ses frères, ses voyages en Flandre, l'accueil qu'elle y rencontre, les fêtes qu'on lui offre, voilà ce qui remplit les trois livres de ses mémoires. On regrette qu'une plume si charmante n'ait pas voulu être plus libre; et on se plaint de cette *philaftie*, qui, sans sauver la réputation de la femme, a diminué la gloire de l'écrivain.

CHAPITRE IV.

Histoire, éloquence, lettres missives. — De Thou, d'Aubigné, Brantôme, Matthieu, Henri IV.

Avec Palma Cayet et Lestoile, bien plus encore qu'avec Tavannes et Sully, nous sommes loin de l'ordre, de la composition, de la dignité de l'histoire. Deux de leurs contemporains eurent la gloire d'y aspirer et quelquefois d'y parvenir. Jacques-Auguste de Thou[1] donna en 1604 la première partie de son grand ouvrage historique, dont la fin ne parut qu'après sa mort. Jamais, depuis les grands écrivains de la Grèce et de Rome, le récit des évènements n'avait pris un tel caractère de gravité, de justice, de grandeur. Membre de cette stoïque noblesse parlementaire qui légua de si beaux noms à la France, fils du premier président Christophe de Thou, beau-frère d'Achille de Harlay, ainsi que du chancelier Chiverny, et président lui-même, Jacques-Auguste porta dans la composition de l'histoire l'impartialité de ses autres fonctions et se fit du rôle d'écrivain une seconde magistrature. Lui-même s'était formé la plus haute idée de ses nouveaux devoirs; il confondait dans sa pensée la justice de l'histoire et la justice des tribunaux, dont il réunissait en lui la double majesté. « Ce que doit faire, dit-il, un juge intègre quand il va prononcer sur la vie ou sur la fortune de ses concitoyens, je l'ai fait avant de mettre la main à cette histoire; j'ai inter-

1. Né en 1553, mort en 1616.

rogé ma conscience, et me suis demandé à plusieurs reprises si je n'étais pas ému de quelque ressentiment trop vif, qui pût m'emporter hors des voies de la justice et de la vérité. » Cette préparation morale n'était que l'indice et l'augure des études par lesquelles de Thou devait préluder à son grand travail. Quinze années de sa vie furent employées à en rassembler les matériaux. Il visita les champs de bataille, fouilla les archives et les bibliothèques, feuilleta tous les journaux des généraux d'armée, tous les actes des ambassadeurs, les mémoires et les instructions des secrétaires d'État; il ramassa de toute part ce qu'il pouvait y avoir d'histoires imprimées, et fit copier pour son usage celles qui ne l'étaient pas. Enfin sa position sociale, ses missions diplomatiques, ses nombreuses et honorables relations lui permirent de consulter les personnages les plus marquants de la France et de l'Europe, et l'introduisirent dans la connaissance la plus profonde des mystères de la politique. Dirigée par tant de conscience, éclairée par tant de travaux, la magistrature historique de Jacques de Thou fut acceptée par ses contemporains dans les termes où il l'avait posée lui-même. Les hommes d'État attendaient ses décisions comme des arrêts; ils plaidaient devant lui la cause de leur gloire. « Je vais travailler à m'obtenir une place dans quelque petit coin de votre histoire, » disait à de Thou, en partant pour la guerre, le maréchal de la Châtre. Jacques Ier, roi d'Angleterre, entretint avec l'historien une négociation presque diplomatique, pour obtenir la suppression de quelques mots relatifs à Marie Stuart, sa mère. De Thou sortit de cette épreuve respectueux mais inflexible; le roi perdit son procès, les mots fatals restèrent.

Les opinions religieuses du président de Thou élevaient son intelligence bien au-dessus du niveau général de son siècle. Tandis que la plupart de ses contemporains se partageaient entre deux fanatismes, Jacques de Thou, sincère-

ment catholique, n'en a pas moins adopté le dogme bien nouveau alors de la tolérance politique et de la justice absolue, indépendante de tout symbole et de toute Église. Il proclame la vertu et flétrit le crime sous quelque drapeau qu'il les rencontre. Nourri de la doctrine des philosophes antiques, il l'a purifiée par celle de l'Évangile ; il continue la grande tradition morale dont le chancelier de l'Hôpital venait d'être le glorieux représentant.

Impartialité, lumières, amour de l'humanité, tout semblait concourir à faire de l'histoire du président de Thou une de ces œuvres définitives qu'on copie, qu'on abrége, mais qu'on ne refait pas. Cependant elle n'échappe point à la destinée commune qui pèse sur tous les ouvrages de cette époque : elle manque de ces proportions régulières et élégantes que les anciens savaient donner aux compositions historiques, ainsi qu'aux productions de l'art. Ce vaste récit qui embrasse dans son étendue immense les annales du monde policé, pendant toute la seconde moitié du XVIe siècle, reproduit le mouvement, l'agitation, la diversité, mais aussi le désordre de son sujet. L'auteur multiplie les détails avec une profusion indiscrète. L'importance relative des évènements, cette perspective de la narration, y est presque toujours négligée. De Thou est, pour ainsi parler, trop consciencieux : il veut tout dire, et efface le relief sous la confusion. L'illusion du point de vue aide celle du scrupule. De Thou est trop près des faits qu'il raconte : certains détails usurpent dans ses pages, comme dans l'opinion contemporaine, une importance exagérée. Enfin, comme il écrit l'histoire à mesure que les évènements la font, il ne peut embrasser d'un seul regard l'ensemble et la signification de l'époque, ni subordonner les faits aux idées qu'ils développent. Il suit péniblement l'ordre chronologique et chemine à tâtons dans les destinées du siècle, en s'appuyant sur chaque année. On sent que l'histoire naissante touche

encore aux mémoires qui l'environnent; elle ne s'en détache que par sa grandeur, sa science, son impartialité.

Elle s'en sépare encore par la langue qu'elle parle. Pour rendre dans toute sa majesté cette grande symphonie de l'histoire, de Thou manquait d'instrument; la France n'avait pas encore de langue noble. Il eut recours à l'idiome qui avait revêtu tant de chefs-d'œuvre, et qui, rendu désormais à la vie, servait de lien à toute l'Europe savante. Ce n'est pas la langue du moyen âge qu'il écrit, c'est celle de la Renaissance. Loin d'être un retour au passé, l'emploi du latin dans une histoire universelle était une généreuse aspiration vers l'avenir, un noble appel à l'unité future. Mais si l'intention était louable, le succès n'était pas possible. L'usage d'une langue ancienne, outre qu'il a nui à la popularité de l'œuvre, a même altéré en quelque chose la vérité de l'expression et la naïveté de l'image. L'originalité de la pensée ne se conserve qu'à demi dans ce style d'emprunt qui l'interprète plutôt qu'il ne l'exprime. On sent quelque chose de contraint et de gêné qui arrête le libre mouvement de l'éloquence: et les évènements semblent perdre leurs formes et leurs couleurs naturelles au contact toujours glacé d'une langue morte[1].

De Thou a aussi laissé, nous n'osons dire a écrit, des mémoires sur sa vie. On prétend qu'il les composa vers 1614, pour répondre aux critiques qui inculpaient ses intentions et sa foi. Il est certain que ces mémoires sont rédigés d'après son inspiration. Cependant quelques erreurs

1. La transformation que de Thou fait subir aux noms propres et aux titres n'est que le symbole et l'excès du défaut que nous lui reprochons. Qui devinerait que *Quadrigarius* est le nom latin de Chartier; *Interamnes*, celui de d'Entraigues; *Paludanus*, celui de des Marais; *Lepidus*, celui de Joyeuse? Comment retrouver un connétable sous le titre de *magister equitum*, et reconnaître un maréchal de France déguisé en *tribunus militum?* Ces équivalents peuvent être fort ingénieux; ils n'en sont pas plus commodes pour le lecteur.

de faits personnels à de Thou semblent indiquer une main étrangère. Nicolas Rigault, son ami, se donne lui-même dans la préface, pour l'auteur de ces mémoires, et la véracité connue de notre historien ne permet pas de supposer de sa part une fraude littéraire [1].

Il est un autre ouvrage des premières années du XVIIe siècle qui, comme celui de Jacques de Thou, porte le titre d'histoire, et mérite également d'arrêter notre attention. Théodore Agrippa d'Aubigné, son auteur, est une des physionomies les plus marquées parmi les survivants de l'époque précédente. Nul ne représente mieux que lui cette fière et turbulente noblesse des guerres civiles qui va s'anéantir ou se transformer sous la main de Richelieu et de Louis XIV. Né en 1552 [2] d'un père énergiquement attaché à la cause protestante, lui-même y fut voué dès son enfance par une consécration solennelle. Lorsqu'en 1560, son père le conduisait à Paris pour faire terminer à cet enfant de huit ans des études déjà fort avancées, ils passèrent sous les murs d'Amboise; et, à la vue des têtes des conjurés encore suspendues aux créneaux de la ville, le vieux soldat huguenot s'écria, au milieu de la foule : « Les bourreaux ! ils ont décapité la France ! » Puis posant sa main sur la tête de l'enfant : « Mon fils, dit-il, il ne faut point épargner ta tête, après la mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneur; si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction. »

Telle était la première éducation du futur historien. Sa

1. Cinq éditions des dix-huit premiers livres des *Histoires de son temps* parurent du vivant du président de Thou. Il voulut, en 1616, en donner une nouvelle beaucoup plus complète : il mourut dans le cours de l'impression. Dupuy et Rigault en publièrent une autre en 1620, d'après le vœu de l'auteur. Enfin les cent trente-huit livres, avec les suppléments de Rigault, les Mémoires, les Lettres, etc., furent réunis dans la magnifique édition donnée en 1733, par l'Anglais Thomas Carte.

2. D'Aubigné mourut à Genève, en 1630.

vie ne démentit pas un pareil début : batailles, combats singuliers, condamnations à mort, aventures de toutes sortes s'y succèdent rapidement et en font pour ainsi dire un long roman de chevalerie; elle présente un bizarre mélange d'enthousiasme religieux, d'insouciante gaieté, d'héroïsme, de dissipation et de travaux littéraires. Satirique et frondeur, homme d'opposition par nature, toujours prêt à mourir pour sa cause, toujours murmurant contre ceux qui la servent, brave soldat, narrateur véhément, d'Aubigné semble combattre encore quand il écrit. Son style ardent, agressif, dédaigneux en apparence des règles et des habitudes de l'art, sait trouver, dans l'énergie de la pensée et aussi dans les souvenirs de ses fortes études, un art plus caché et non moins puissant. Doué du talent et de la passion d'écrire, il semble craindre qu'on ne le prenne pour un homme de lettres. Plus méthodique que Jean de Tavannes, plus instruit que Saint-Simon, il leur ressemble par la fière allure de sa période et par les traits originaux qui gravent çà et là sa pensée. « Sa langue participe de l'abondance et de la verve négligée du XVIe siècle, et déjà cependant on y découvre le commencement de cette correction qui prévalut dans le XVIIe[1]. »

Nous n'examinerons pas ici l'ensemble des écrits de d'Aubigné[2]. Les sombres et énergiques poëmes qui lui assurent la meilleure partie de sa gloire appartiennent au XVIe siècle, aussi bien par leur date que par leur esprit et leur style[3]. Mais nous ne pouvons passer sous silence ses

1. P. Mérimée, préface de son édition du *Baron de Fœneste*.

2. On peut voir les détails de la vie de d'Aubigné dans ses *Mémoires*, publiés d'après un texte exact, par M. Ludovic Lalanne (1854). M. le duc de Noailles les raconte d'une manière courte et intéressante dans le deuxième chapitre de son *Histoire de Mme de Maintenon*, petite-fille d'Agrippa d'Aubigné. La vie et les écrits de d'Aubigné ont fourni la matière de deux études intéressantes, l'une dans les *Essais* de M. Géruzez, l'autre dans les *Causeries du lundi* de M. Sainte-Beuve.

3. Ses *Tragiques*, dont nous avons parlé dans notre *Histoire de la Litté-*

compositions historiques; c'est dans sa vieillesse plus calme et plus reposée, lorsque retiré à Saint-Jean d'Angély, une des villes saintes, loin de la cour et des affaires, d'Aubigné a vu s'éteindre peu à peu toute cette énergique génération des guerres religieuses, c'est alors qu'il se recueille, esquisse à grands traits la peinture des hommes et des choses qu'il a vus, et dédie fièrement son livre *à la Postérité*.

L'*Histoire universelle* de d'Aubigné [1] embrasse les événements accomplis depuis 1553 jusqu'à 1601. Elle offre donc le genre d'intérêt qui s'attache à la parole d'un contemporain et souvent d'un témoin. Le *moi*, que l'auteur efface le plus modestement qu'il peut, reparaît à son insu dans les meilleures pages, et fait, à vrai dire, le charme du récit. On aime à retrouver dans le style ce caractère âpre et martial du partisan huguenot. Quoique d'Aubigné soit loin d'être illettré, quoiqu'il ait lu et connaisse l'antiquité grecque et latine, le soldat absorbe en lui l'érudit. « Nourri aux pieds de mon roi, dit-il, desquels je faisois mon chevet, en toutes les saisons de ses travaux, quelque temps élevé dans son sein et son compagnon en privautés, et lors plein des franchises et sévérités de mon village.... parvenu par les petites charges aux subalternes, quand il a eu les souveraines; aux batailles, grands combats, et siéges de

rature française, chap. XXVII, renferment des beautés poétiques du premier ordre, au milieu d'un amas confus de déclamations théologiques. Ils viennent d'être réimprimés dans la Bibliothèque elzévirienne (1857). On en peut voir une analyse détaillée dans les numéros de janvier et février 1854 du *Bulletin du Bibliophile*, et dans l'*Histoire du règne de Henri IV*, par M. Poirson, t. II, deuxième partie. La *Confession de Sancy* est l'une des satires les plus vives et les plus libres du XVIe siècle. « Cette satirique langue d'Aubigny, » comme disait Henri IV, a dicté encore un autre pamphlet, *les Aventures du baron de Fœneste* (1617), dialogue entre un baron de Gascogne et un brave gentilhomme protestant. « Un esprit lassé des discours graves et tragiques, dit l'auteur lui-même, s'est voulu récréer à la description de ce siècle par quelques bourdes vraies. »

1. Trois vol. in-fol. Maillé, 1616-1620-1626.

remarque, honoré de lui entre trois ou quatre pour l'accompagner aux placements des armées, aux reconnaissances ou aux piquets de tranchées; au temps de son repos, admis dans ses conseils, dépêché aux plus chatouilleuses négociations.... » D'Aubigné avait ainsi rassemblé une foule de documents personnels du plus grand intérêt. Si ce compagnon des mauvais jours se voit négligé dans la bonne fortune, il se venge, auprès de *la postérité*, par une énergique explication : « Si depuis la grande tranquillité de la France j'ai été moins souvent près de Sa Majesté, ça été aux saisons où le repos de Capoue ne demande que la plume des flatteurs. »

D'Aubigné voudrait bien être historien. Il s'efforce de devenir impartial. Il rend justice dans son *Histoire universelle* à ceux mêmes qu'ont autrefois déchiré ses satires; il se pique de ne donner ni louange ni blâme et de se borner à exposer les faits. Il fait plus, il ne craint pas la fatigue et les dépenses qu'exigent les recherches. « Il n'y a province en France où *il* n'ait fait voyager. » Mais l'impartialité est difficile à cette époque. La verve du poëte et de l'homme de parti s'échappe à tout instant, au grand avantage du style. On sent le huguenot dans les récits de d'Aubigné, comme le républicain dans ceux de Tacite, à une certaine puissance d'indignation et de mépris qui frappe en relief toutes ses paroles. On voit que c'est à regret qu'il *traîne*, comme il le dit, *ce pesant chariot de l'histoire*. Il voudrait pouvoir maudire et déclamer à l'aise, « plus empêché à châtier l'excès de *sa* liberté qu'à se guérir du flatteur. » Dans les discours, qu'il introduit dans son récit, à la manière des historiens antiques, il respire à pleins poumons, surtout quand il peut exprimer ses propres sentiments; c'est alors qu'il déploie une véritable éloquence. On ne saurait trop admirer la belle scène où Charlotte de Laval, femme de l'amiral Coligny, exhorte son mari à

prendre en main la vengeance des protestants persécutés [1]. Le discours qu'il adresse lui-même au roi de Navarre pour l'engager à quitter la cour perfide de Charles IX, n'est guère moins remarquable. Nous le citerons ici de préférence, à cause de sa brièveté.

Henri était au lit, malade et tremblant de fièvre sous ses rideaux. Ses deux serviteurs l'entendirent soupirer et chanter un psaume où il déplorait l'éloignement de ses fidèles amis. D'Aubigné écarta le rideau et parla hardiment ainsi :

« Sire, est-il donc vrai que l'esprit de Dieu travaille et habite encore en vous? Vous soupirez à Dieu pour l'absence de vos amis et fidèles serviteurs; et en même temps ils sont ensemble soupirant pour la vôtre et travaillant à votre liberté. Mais vous n'avez que des larmes aux yeux, et eux les armes aux mains; ils combattent vos ennemis et vous les servez; ils les remplissent de craintes véritables et vous les courtisez pour des espérances fausses; ils ne craignent que Dieu, vous une femme, devant laquelle vous joignez les mains, quand vos ennemis ont le poing fermé; ils sont à cheval, et vous à genoux.... Quel esprit d'étourdissement vous fait choisir d'être valet ici, au lieu d'être le maître là? N'êtes-vous point las de vous cacher derrière vous-même, si le cacher étoit permis à un prince né comme vous? Vous êtes criminel de votre grandeur, et des offenses que vous avez reçues. Ceux qui ont fait la Saint-Barthélemy s'en souviennent bien, et ne peuvent croire que ceux qui l'ont soufferte l'aient mise en oubli. Encore si les choses honteuses vous étoient sûres; mais vous n'avez rien tant à craindre que de demeurer.... » — Toutes ces choses préparent l'âme de ce prince à répudier les délices, et son cœur à épouser les dangers [2]. »

Il ne faut pas s'attendre à trouver toujours chez d'Aubi-

1. *Histoire universelle*, t. I, liv. III, chap. II.
2. *Histoire universelle*, t. II, liv. II, chap. XVIII.

bigné cette perfection de style : elle n'est due qu'à la passion qui l'inspire : quand la passion l'abandonne, il est confus et fatigant. C'est une étude curieuse que de suivre cet historien parallèlement avec de Thou quand ils racontent les mêmes événements. C'est alors qu'on saisit le mieux la différence de leurs caractères. L'un calme, serein, presque impassible, semble un juge au milieu des crimes qu'il va punir; l'autre brusque, heurté, fougueux dans son style, retient à peine soit sa serve, soit son impatience. De Thou se drape noblement dans sa longue toge latine, comme un membre du sénat de Rome; il dissimule souvent sous l'élégance menteuse de la phrase antique la barbarie et la rudesse de ses contemporains [1] : d'Aubigné a la phrase leste, le mot cru au besoin; il imprime à sa diction un cachet bien plus personnel. Il a un style : l'auteur latin n'a qu'un langage. De Thou est plus clair, plus facile à lire; mais on s'impatiente de ses longueurs. C'est bien lui qui possède cette abondance pure comme celle du lait (*lactea ubertas*), qu'un ancien critique attribue à Tite-Live; mais on se lasse à la fin de cette trop douce boisson. D'Aubigné exige une attention plus vive; mais il la retient moins longtemps. Tous deux deviennent quelquefois confus, l'un par un soin extrême à tout dire, l'autre par une concision négligente et hautaine. De Thou n'a omis aucune source d'information; mais il n'est pas homme de guerre; et son instruction sur bien des points est de seconde main.

1. Un exemple nous fera comprendre. On lit dans d'Aubigné, à propos du mariage du roi de Navarre : « Sur les difficultés que le cardinal de Bourbon trouvait à la dispense du pape pour les cérémonies, le roy disait à l'amiral (demi en colère, demi riant) : « Ce vieux bigot, avec ses cafar« deries, fait perdre un bon temps à ma grosse sœur Margot. » Voici maintenant la phrase de Jacques de Thou : « Ob id rex moræ culpam in Borbo« nium rejiciebat, quem per contemptum superstitione et nescio quibus « conscientiæ scrupulis teneri dicebat, eaque re magnam Margaridi suæ « injuriam fieri, sic sororem vocabat, quæ tam diu speratæ lætitiæ fruc« tum differri impatienter ferebat. »

D'Aubigné entend les armes comme les négociations; mais il dédaigne trop les moyens de les faire entendre. De plus il reconnaît lui-même que ses renseignements sont loin d'être complets. Il n'écrit avec supériorité que ce qu'il a fait ou vu lui-même : partout ailleurs il abrége ou traduit, et souvent avec sécheresse[1]. Son imagination a besoin du secours de ses souvenirs : son *Histoire* n'a d'excellent que ce qui la fait ressembler à des mémoires. D'Aubigné n'est pas pleinement un historien.

En revanche, ses Mémoires personnels (*Histoire de Théodore-Agrippa d'Aubigné, écrite par lui-même*) ont quelque chose de l'importance d'une histoire. Non qu'il y déploie plus qu'ailleurs les qualités de l'historien : au contraire, il y est moins grave, moins impartial que dans son *Histoire Universelle*[2]; mais cette simple et naïve peinture de la vie d'un homme privé jette souvent un jour éclatant sur l'état général de la France. Nous la voyons hérissée de châteaux forts et sillonnée de bandes de soldats qui répandent partout la terreur. On n'y voyage qu'armé, le pistolet au poing, s'attendant à tomber à toute heure dans un parti ennemi ; ou bien on guerroie pour son compte, on s'enrôle chaque jour dans une expédition improvisée que chaque petit chef organise à sa guise. La vie de d'Aubigné est remplie de ces aventures. Nous pourrions multiplier les citations, nous nous bornerons à une seule, et nous choisirons une des plus courtes.

« Diverses querelles, une attaque que lui quatrième fit à trente badauds, la plupart armés de hallebardes, qui prirent la fuite ; une autre sur les gardes du maréchal de

1. D'Aubigné a fait des emprunts considérables à La Popelinière et à de Thou.

2. M. Poirson (*Histoire du règne de Henri IV*, t. II, deuxième partie, p. 519) signale, dans les *Mémoires de d'Aubigné*, de nombreuses inexactitudes historiques.

Montmorency, qui assiégeaient Fervacques dans l'hôtellerie du Chapeau-Rouge; une autre pour sauver les enfants du marquis de Trans, poursuivis par un grand nombre d'archers; une autre dans laquelle Fervacques et lui, accompagnés d'un page et de quelques valets, furent chargés de gaité de cœur, par treize matois armés de jaques de mailles et de secrètes, où ils furent tous deux blessés; d'autres combats faits avec le brave Bussy, à pied et à cheval, lui (d'Aubigné) donnèrent tant de réputation, que ce cavalier, l'ayant pris en amitié après l'avoir vu servir de second audit Fervacques contre lui, l'engagea un jour, par un trait de folie, avec quelques seigneurs de la cour, d'entrer dans le corps de garde de la ville, où après s'être trouvé fort embesogné et désarmé, il trouva cependant le secret de ravoir son épée et de se sauver. »

Ces mémoires nous offrent aussi sur la cour de France et sur la personne du roi, des détails que l'histoire n'aurait pu admettre sous leur forme familière, mais qui, venant d'un témoin fidèle, sont pour elle de précieux matériaux. On en pourra juger par l'anecdote suivante.

« Se trouvant un jour couché dans la garde-robe de son maître (Henri IV) avec le sieur de La Force, l'écuyer (d'Aubigné) lui dit : « La Force, notre maître est un ladre « vert, et le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la terre. » A quoi l'autre qui sommeilloit répondit : « Que dis-tu, d'Au« bigné? » Le roi, qui avoit entendu, cria : « Il dit que je suis « un ladre vert, et le plus ingrat mortel qu'il y ait sur la « terre. » De quoi l'écuyer resta un peu confus. Son maître ne lui en fit pas pour cela plus mauvais visage le lendemain; aussi ne lui en donna-t-il pas un quart d'écu davantage. »

Ce petit conte servira à nous donner une idée nette de la différence qui sépare les Mémoires de d'Aubigné de son *Histoire Universelle*. Là il consigne au jour le jour tous les détails; ici il combine et apprécie. Dans l'*histoire*, tous ces

petits griefs personnels disparaissent; le héros, le roi reprend sa juste grandeur. Nous n'y voyons plus que « ce conquérant du sien propre..., ce cœur nourri de victoires qui a voulu vaincre l'antiquité en marques de sa mémoire, et tous les siècles en félicités.... Le roi au fourbir de ses armes, donna la crainte où il n'y avait plus l'amitié.... Le consentement des peuples, qui est bien souvent la voix de Dieu, sembloit promettre sa bénédiction; les nations avoient posé leurs haines, et vouloient arracher leurs bornes pour l'amour de Henry : les Allemands s'armoient à la françoise pour combattre de même : le prince d'Anhalt, fait leur chef, vouloit se montrer maître sous celui qui l'avoit enseigné; le marquis de Brandebourg épuisoit la noblesse de Poméranie, et les Suisses leurs rochers immobiles, tout cela pour faire un empereur des chrétiens, qui de sa menace arrêterait les Turcs, pour réformer l'Italie, dompter l'Espagne, reconquérir l'Europe, et faire trembler l'univers. »

D'Aubigné a donc su s'élever quelquefois au ton et au style de l'histoire. S'il n'en a pas rempli toutes les exigences, c'est que, d'une part, la fougue de son caractère, de l'autre, l'inexpérience de son époque lui permettaient plutôt d'être un témoin qu'un juge, un narrateur pittoresque et intéressant qu'un calme et judicieux historien.

Les premières années du XVIIe siècle nous offrent encore un auteur qu'on a coutume de ranger parmi les historiens, bien qu'il ne mérite ce titre ni par le sérieux de la pensée, ni par l'ordre et la dignité du récit, ni surtout par la moralité des conclusions. Après de Thou et d'Aubigné, on rougit presque de nommer le frivole et dissolu Brantôme. Pierre de Bourdeille, abbé et seigneur de Brantôme[1] est

1. Né probablement vers 1540, mort en 1614.

un courtisan, un soldat, un intéressant conteur. Élevé au milieu des corruptions de la cour licencieuse et spirituelle des Valois, il en est à la fois le témoin et la preuve. Ses ouvrages ne sont ni des histoires, ni des mémoires, mais des recueils d'anecdotes plus ou moins authentiques sur tous les personnages de son temps : c'est la chronique médisante et scandaleuse du XVIe siècle, le spécimen impur des conversations élégantes de l'époque. Brantôme est un grand seigneur, un commensal des princes, devenu écrivain par hasard, par inaction forcée, et qui continue, la plume à la main, sa causerie du Louvre.

« Ce fut un malheureux cheval, dont le poil blanc ne me présagea jamais rien de bien, qui s'étant renversé sur moi contre terre, par une très-rude chute, m'avait brisé et fracassé les reins ; de sorte que j'ai demeuré l'espace de trois ans et demi perclus et estropié de mon corps.... Durant mon mal, pour le soulager, je m'avisai et me proposai de mettre la main à la plume ; et, faisant revue de ma vie passée et de ce que j'avais vu et appris, fais cet œuvre. »

Il s'excuse d'avance par un aveu plus véridique que sincère, si l'on n'y voit point « un seul bel ordre d'écrire, ni aucune belle disposition de paroles éloquentes, *il* les remet aux mieux disants. » Il ne garantit même que jusqu'à un certain point l'exactitude de ses récits. « De ce que j'ai vu, je l'assure ; de ce que j'ai su et appris d'autrui, si on m'a trompé, je n'en puis mais. »

Malgré sa feinte modestie (et c'est un des symptômes caractéristiques du temps où il écrit), Brantôme attache une grande valeur à sa renommée littéraire. Il prend dans son testament les plus minutieuses précautions pour assurer la publication fidèle de ses ouvrages. Il charge expressément ses héritiers et héritières de faire imprimer ses livres, qu'*il* a faits et composés de *son* esprit et invention, avec

grand peine et travail, écrits de *sa* main, et mis au net de celle de Mathaud, *son* secrétaire à gages.... L'on y verra de belles choses, comme contes, discours, histoires et beaux mots, qu'on ne dédaignera, s'il me semble, si on y a une fois mis le nez et la vue. Faut prendre garde que l'imprimeur n'entreprenne ni suppose autre nom que le mien, comme cela se fait, autrement je serais frustré de ma peine et de la gloire qui m'est due. »

Cette gloire est bien mélangée. Conteur vif et amusant, peintre fidèle de la vie intime d'une curieuse époque, si Brantôme nous intéresse quelquefois par sa verve gasconne, il nous révolte souvent par son immoralité, par l'absence de tout sentiment vertueux, de tout instinct du juste et du bien. Il cite la cour de Catherine de Médicis comme « une école de toute honnêteté; » il donne à chaque instant le titre d'*honnêtes* à des femmes dont il raconte lui-même les plus honteux désordres. « Figurez-vous, dit M. Ph. Chasles, une conscience de gascon et de courtisan, qui pense que, pour faire fortune à la cour, il n'est pas toujours bon de distinguer le vice de la vertu, voilà Brantôme[1] » Égoïste, hautain, impérieux envers ses parents, ombrageux avec ses égaux, flatteur ou insolent avec ses maîtres, querelleur, haîneux, léguant par testament ses vengeances posthumes, Brantôme a laissé une mémoire plus scandaleuse qu'aimable, plus bruyante qu'illustre[2].

1. *Discours sur la marche et les progrès de la langue et de la littérature françaises depuis le commencement du* XVI*e siècle jusqu'en* 1610.

2. La meilleure édition de ses œuvres est celle de M. Monmerqué. Paris, 1822, huit vol. in-8. Voici les titres de ses principaux ouvrages :

Vies des hommes illustres et grands capitaines étrangers.
Vies des hommes illustres et grands capitaines français.
Vies des dames illustres françaises et étrangères.
Vies des dames galantes.
Mémoires.
Rodomontades et gentilles rencontres espagnoles.

Nous ne pouvons passer ici sous silence un écrivain peu connu, mais curieux à plus d'un titre, Pierre Mathieu, historiographe de Henri IV, et auteur de plusieurs compositions historiques[1]. Plein d'imagination et de mauvais goût, Matthieu accuse d'une manière frappante les tendances nouvelles de son époque, le travail de transformation qui cherchait à unir l'élégance des formes littéraires à l'intérêt pratique des choses. Il est, ou du moins veut être un historien artiste : il pense que « il est permis à l'historien de faire le rhéteur,» et se souvient que « ceux qui ont écrit les histoires grecques et latines les ont ainsi embellies. » Cette préoccupation studieuse de l'antiquité porte souvent bonheur au style de l'historiographe. Elle joint à son emphase naturelle une certaine fermeté, de la concision, de la noblesse. Il a surtout, comme de Thou, comme l'Hôpital, cette hauteur de pensée qui s'élève, au-dessus des controverses religieuses de son temps, à la conception d'une morale universelle et commune.

« Je puis louer Dieu, dit-il, que, de toutes ces grandes conditions pour l'ornement d'un historien, il m'en a donné une qui, pour être commune à tous les gens de bien, ne laisse pourtant pas d'être fort rare à ceux qui écrivent. C'est que je n'ai en tout ce dessein autre passion que celle de la vérité, et ne me suis proposé autre fin que le pur et simple devoir de l'histoire. Car, j'estime grande la louange à un qui écrit d'être réputé savant, plus grande d'être reconnu discret, très-grande d'être homme de bien : la bonne conscience n'y étant pas moins nécessaire que la grande science.

1. P. Matthieu, né en Franche-Comté, en 1563, mort en 1621, a composé plusieurs mauvaises *tragédies*, des *Quatrains moraux*, *Histoire des troubles de la France sous Henri III et Henri IV*, in-8, 1594; *Histoire de France et des choses mémorables advenues ès provinces étrangères* (de 1598 à 1604), 1606, deux vol in-8; *Histoire de Louis XI*, 1610, in-fol.; *Histoire de France* (de François Ier à Louis XIII), publiée en 1613, par le fils de l'auteur, etc.

« La première pensée qui me vient en l'âme, quand je prends la plume en main, c'est de ne rien dire de vrai lâchement, de faux hardiment.

« S'il y a perfidie à écrire des choses fausses, c'est une honteuse couardise à dissimuler les vraies. Il n'y a danger si présent ni si pressent qui doive retenir la vérité. Le pis qu'on peut faire à celui qui la découvre, c'est de le menacer de ce qu'il ne peut fuir : les coups les plus mortels ne le peuvent faire qu'immortel.

« Je loue la vertu, fût-elle sous un turban ; je blâme le vice, fût-il sous un triple diadème (la tiare). Je n'approuve pas la piété qui marche avec l'hypocrisie. Je désire que la religion soit épurée des abus et des superstitions, qui ont fait ce grand schisme en l'Église, et qui perd ceux qui se sont séparés de nous, craignant de se perdre. Je désire cette grande réunion des créances ; mais je blâme ceux qui font quartier à part, et qui, craignant les ruines de l'édifice, en ont séparé les fondements pour en faire un autre, d'une autre et d'une architecture contraire à l'ancienne. Je loue pourtant la liberté de conscience, puisqu'il est impossible d'arracher l'ivraie sans tirer le bon grain. J'aime mieux la paix qui souffre deux religions, que la guerre qui n'en a point, et surtout la civile, riche en maux et féconde en morts. »

Matthieu ne dément pas, dans le cours de son récit, les promesses de sa préface. Ancien ligueur converti au culte de la royauté, il a embrassé, avec son nouveau parti, celui d'une sage tolérance. Sans avoir de très-grandes vues politiques, il comprend déjà les nécessités et les devoirs de sa tâche ; il entend les affaires et les expose avec clarté. Il sait, et c'est un des attraits de ses livres, nous faire voir Henri IV tel qu'il était, sans le farder par le mensonge d'une dignité de convention. Il sait même, quand son sujet l'y invite, passionner son récit par un intérêt dramati-

que, comme quand il raconte le jugement et la mort de Biron. Le lecteur suit, avec un intérêt croissant, toutes les péripéties de cette expiation sanglante, les alternatives de fierté, d'abattement, d'espoir et de fureur, au milieu desquels ce grand coupable se débat contre le supplice.

Malgré ces qualités de pensée et de style, la lecture de P. Matthieu n'est pas même supportable. Plein de cette malencontreuse idée « qu'il est permis à l'historien de faire le rhéteur, » il se plaît à mettre sur ses récits « ces parements qui se peuvent lever, sans gâter ni la façon ni l'étoffe de l'habit. » Il s'imagine que « ce sont perles et pierreries qui surhaussent l'excellence de l'ouvrage. » Or, voici quelques échantillons des pierreries de Matthieu.

Sous l'année 1602, il veut raconter un voyage de Henri IV.

« Les princes doivent imiter le soleil qui ne demeure pas toujours en un coin du zodiaque : il fait le tour de toute la terre en un jour, et partage l'année en douze séjours, afin que tous les climats du monde..., etc., etc. Pour ce, le roi.... se prépara pour aller à Blois. »

Nous disions tout à l'heure que Matthieu conserve ordinairement au Béarnais la simplicité de son langage; il lui fait pourtant bien, de temps en temps, cadeau de quelques *perles*. Écoutez Henri IV manifestant ses projets de clémence :

« Je ne voudrais pas que le maréchal de Biron fût le premier exemple de la sévérité de ma justice, et qu'il fût cause que mon règne, qui, jusqu'à présent, a ressemblé à un air calme et serein, se chargeât tout soudain de nuées, de foudres et d'éclairs. »

La Mythologie surtout joue un grand rôle dans cette histoire. Hercule et Cyrus cotoyent Henri IV et Philippe II. On y rencontre, non sans surprise, les Silènes, Bacchus, le bouclier d'Énée. L'auteur veut-il parler de l'édit qui défend le port d'armes, il écrit :

« Maintenant que cette Minerve, issue du cerveau de Ju-

piter, embellit nos fleurs de lys de ses verdoyantes olives, et que les boucliers de Mars sont serrés, le roi défendit tout port et usage d'arquebuse, pertinals, pistoles, pistolets et autres bâtons à feu. »

Le parlement fait-il au roi une tyrannique violence pour le contraindre à un second mariage déjà résolu, « Il n'appartient qu'à Jupiter de n'avoir point d'oreilles, parce qu'il sait tout par soi-même. Les autres dieux n'ont cette science.... Mars.... Vénus.... Apollon.... Le parlement de France fit une grande remontrance au roi.... »

L'histoire sainte n'est guère plus ménagée. Un seul exemple et très-court. Après le pathétique récit du supplice de Biron, Matthieu ajoute quelques réflexions bien senties et d'un style énergique. « Il n'y eut qu'une nuit entre sa gloire et sa ruine. » Puis, tout à coup, il lui prend fantaisie de jeter sur cette tombe sanglante une *perle* malheureuse. « Les honneurs et les grandeurs ne lui ont servi que pour le perdre; comme les grands cheveux ne servirent à Absalon que pour le faire pendre. »

Avant d'écrire l'histoire, Matthieu avait fait des vers, et qui pis est, des tragédies : le mauvais poëte gâtait l'historien. Mais, ce qu'il est plus important de remarquer, c'est que ces images qui nous semblent à bon droit ridicules, formaient alors le ton ordinaire de l'éloquence. C'était là ce qu'on regardait comme les plus grandes beautés du style oratoire. Matthieu nous indique lui-même une circonstance où les orateurs les plus réputés du barreau contemporain déployèrent, suivant son expression, les maîtresses voiles de l'éloquence.

Pendant le séjour que fit à Paris le duc de Savoie (1600), le roi voulut régaler son hôte du spectacle d'une grande audience au Parlement. Un bateau conduisit les princes « par la rivière jusque vers le jardin du premier président. Ils se mirent tous deux en la loge de la chambre dorée. »

Les plus célèbres orateurs du temps étalèrent aussi ce qu'il y avait de plus doré dans leur éloquence. L'un d'eux, Anne Robert, plaidant pour un boulanger, reconnu innocent après le supplice de la torture et demandant pour lui des dommages-intérêts, débuta ainsi :

« Messieurs, les poëtes anciens ayant à plaisir discouru de plusieurs combats advenus au mémorable siége de Troie, récitent que Téléphus, fils d'Hercules, ayant en une rencontre été grièvement blessé d'un coup de lance par Achilles, et voyant que de plus en plus les douleurs de sa plaie croissoient sans trouver remède au mal, alla prendre avis de l'oracle d'Apollon, qui fit réponse que rien ne lui pouvoit donner guérison ni allégement, sinon la même lance d'Achilles, de laquelle il avoit été frappé : lance appelée Pélias, du mont Pélion, au haut et en la cime duquel Chiron l'avoit prise et cueillie pour la donner à Achilles ; de sorte qu'en l'accident de Téléphus, la guérison et le remède vînt de la même lance qui avoit fait le mal et la blessure. »

L'orateur appliqua ensuite cette fable à son client, frappé d'un arrêt et recourant à un arrêt. Le jugement qu'il sollicitait devait être d'autant mieux pour lui la lance d'*Achilles*, que le premier président, comme le fait observer finement l'avocat, s'appelait *Achille* de Harlay.

Cet exemple suffit pour nous montrer à quelles étranges aberrations le goût littéraire s'amusait encore. Il y avait souvent sous cette grotesque érudition un esprit plein de subtilité, mais faussé par un enseignement vicieux, par l'habitude de vivre loin du monde, enfin par de détestables modèles. L'œuvre du XVIIe siècle sera d'unir dans une heureuse harmonie la société studieuse et la société mondaine, donnant à l'une la grâce, à l'autre la solidité, vivifiant les lettrés au contact des affaires, et ennoblissant la vie réelle par l'exercice de la pensée. Au début de cette

glorieuse époque, ces éléments divers se cherchent et s'appellent : rarement encore ils se rencontrent.

La plupart des personnages dont nous venons de parler nous ont entretenus des actions ou du caractère de Henri IV. Amis ou ennemis, parents ou serviteurs, tous ont été contraints de lui faire une large place dans leurs pensées : il remplit leurs écrits comme son demi-siècle : en les lisant, nous l'avons étudié. Maintenant c'est lui-même qui va se présenter à nous : par une bonne fortune précieuse pour l'histoire littéraire, ce grand roi se trouve être aussi un remarquable écrivain, et avoir conquis en passant, sans y songer, un rang distingué parmi les prosateurs de son époque.

Les *prosateurs*, disons-nous. La tradition complaisante avait voulu lui décerner aussi une palme poétique. Quelques vers gracieux, quelques couplets devenus populaires étaient portés au compte du spirituel monarque [1]. Une critique aussi délicate qu'ingénieuse vient de rompre le charme [2] : elle a prouvé, par l'examen attentif de ces bluettes célèbres, qu'on y trouve à la fois plus d'habitude technique et moins d'inspiration qu'on n'en pouvait attendre du prince béarnais, et qu'Henri IV n'en est probablement que l'auteur adoptif.

En dehors de cette gloire douteuse, il reste encore assez de titres littéraires au royal écrivain. Ses discours, ses lettres, écrits de sa main, ou distingués avec soin de tout ce qu'ont rédigé sous son nom ses secrétaires et ses ministres, offrent un portrait vivant de son esprit et une curieuse matière à l'étude [3].

1. La chanson : *Charmante Gabrielle;* la bergerie : *Viens, Aurore, je t'implore;* un poëme de six cent cinquante vers, intitulé : *l'Amour philosophe*, etc.

2. *Henri IV considéré comme écrivain*, thèse fort remarquable de M. Eugène Jung.

3. Un recueil complet des lettres de Henri IV, parvenu aujourd'hui au

Comme orateur, Henri IV, on le conçoit, ressemble peu aux harangueurs de profession. Il ne faut attendre de lui ni leurs défauts ni leurs mérites. Dans ses discours[1], nulle trace de cette rhétorique pédantesque, si en vogue au XVIe siècle : Henri n'a garde d'être un Jacques Ier, qu'il proclamait lui-même *le plus sage fou de son royaume*. Mais aussi il connaît peu la disposition savante, l'habile gradation des preuves, cette stratégie de la haute éloquence. Vif à l'attaque, prompt à la retraite, plein de boutades et de brusqueries, mêlant sans cesse le bon sens et la raillerie, les caresses et l'autorité, Henri s'est fait une éloquence toute personnelle, toute appropriée à son caractère et à son rôle. Il dédaigne les préparations, les précautions oratoires : un orateur couronné n'a que faire de solliciter l'attention. Sa négligence prend un air de rondeur et de franchise qui charme et qui séduit. Son désordre est une défense : pour le réfuter, on ne sait où le prendre. Son argumentation ne se présente pas en un corps de bataille qu'on puisse enfoncer d'un seul coup : ses raisonnements combattent isolés et reviennent sans cesse à la charge; la défaite de l'un ne compromet pas la victoire de l'autre. Ses plaisanteries mêmes sont des armes puissantes : les réfuter sérieusement est ridicule ; les suivre sur leur terrain serait inconvenant : Henri IV use amplement de tous ses avantages de gascon et de roi.

Entendons-le dans l'assemblée des notables tenue à Rouen, le 4 novembre 1596, transcrivons cette harangue autographe, la plus authentique de toutes et l'une des

septième volume, fait partie des *Documents inédits de l'histoire de France*. M. Jung a établi dans sa *Thèse*, avec une rare sagacité, les caractères auxquels on peut reconnaître les lettres rédigées par Henri lui-même.

1. Les fonds Dupuy, Béthune et Fontette, et les Archives du royaume, nous ont conservé douze discours de Henri IV, que M. Berger de Xivrey a insérés dans le *Recueil des lettres missives*, *Documents inédits de l'histoire de France*.

plus habiles. Le lecteur pourra suivre à travers les additions et les ratures, le travail réfléchi de l'écrivain, et entrevoir sous la bonhomie préméditée de l'orateur les arrière-pensées de l'homme d'État[1].

« Sy ie uoulois aqueryr le tyltre dorateur, jarois apryns quelque belle et longue harangue, et la vous prononceroys auec assès de grauyté, mays, *mesyeurs*, mon desyr me pousse a deus plus gloryeus tytres quy (est) *sont* de mapeler lyberateur et restaurateur de cest estat, pour aquoy paruenyr ie uous ay assamblès, uous scauès a uos despans, comme moy *aus myens* que lors que Dieu ma apellé a ceste courone, jay treuué la france non seulemant quasy ruynée, mays presque *toute* perdue pour les fransoys (pour les fransaye), par la grace dyuyne, par les pryeres et bon conseyls de (ceus) *mes ceruyteurs* quy ne font professyon des armes, par lespee de ma braue et genereuse noblesse, *de laquelle ie dystyngue poynt les prynces pour estre nostre plus beau tyltre, foy de jantylhomme*, par mes peynes et labeurs je lay sauuée de la perte sauuons la asetheure de la ruyne, partycipès *mes chers suyès* a ceste segonde gloyre auec *que* moy, comme uous *auès* fait (es la) *a* la premyere, Je ne uous ay poynt apelès comme fesoyent mes predecesseurs pour uous fayre aprouuer leurs uolontès, ie uous ay assamblès pour receuoyr uos conseyls *pour les crere* pour les suyure, bref pour me mettre en tutelle antre uos mayns *enuie quy ne prant gueres aus* roys aus barbes gryses et aus uyctoryeus mays *la uyolante* (l) amour que ie porte a mes sujets *et lextresme* (l) anuie que Jay dajouter ce deus beaus tytres a celuy de roy me font treuuer tout aysé et hono-

1. Nous conservons exactement ici l'orthographe de l'auteur; nous imprimons entre parenthèses les mots raturés dans le texte, et en italique les mots substitués et ajoutés. On peut voir dans la *Thèse* de M. Jung, p. 18, un spirituel commentaire des corrections faites par Henri IV, et des intentions cachées de ce discours

rable, mon chancelyer uous fera antandre plus amplemant ma uolonté. »

Cette harangue est un *discours de la couronne*, plein de cajoleries et de patelinage ; il en est d'autres qui laissent percer davantage le caractère réel du roi. La chambre des comptes vient lui faire des remontrances sur la création des trésoriers provinciaux des parties casuelles. Il prouve à ces censeurs que ces édits sont une ressource indispensable aux besoins de l'État, et ajoute ironiquement :

« Si vous me fesiez offre de deux ou trois mille écus chacun, ou me donniez avis de prendre vos gages ou ceux des trésoriers de France, ce serait un moyen de ne point faire des édits ; mais vous voulez être bien payés, et pensez avoir beaucoup fait quand vous m'avez fait des remontrances pleines de beaux discours et de belles paroles ; et puis vous allez vous chauffer et faire tout à votre commodité. »

La raillerie est quelquefois plus piquante parce qu'elle est plus gazée. Le Parlement de Bordeaux lui envoie une députation pour s'opposer à l'enregistrement de l'édit de Nantes. « Le roi se jouant et s'égayant avec ses petits enfants en la grand salle du châtel de Saint-Germain-en-Laye, et voyant de l'autre côté de ladite salle messieurs les députés, laissant les enfants, va les accoster disant :

« Ne trouvez point étrange de me voir ici folâtrer avec ces petits enfants, je sais faire les enfants et défaire les hommes. Je viens de faire le fol avec mes enfans ; je m'en vais maintenant faire le sage avec vous et vous donner audience. »

Alors le président Chessac, abusant du droit de faire le sage avec le roi, se mit à le haranguer pendant cinq quarts d'heure ; Henri l'écouta sans sourciller, et quand le magistrat eut fini, le roi lui dit :

« Monsieur de Chessac, non seulement vous ne m'avez

point ennuyé par trop grande longueur, ains plutôt je vous ai trouvé court, tant j'ai pris de plaisir à votre bien dire, car il faut que je confesse en votre présence que je n'ai jamais ouï mieux dire : mais je voudrais que le corps répondit au vêtement[1]. »

Puis quittant sans effort le ton d'une douce plaisanterie pour un langage plein de dignité et de hauteur. « Nous avons obtenu, ajouta-t-il, la paix tant désirée, Dieu merci! laquelle nous coûte trop pour la commettre en troubles. Je la veux continuer, et châtier exemplairement ceux qui voudroient apporter l'altération. Je suis votre roi légitime, votre chef : mon royaume en est le corps; vous avez cet honneur d'en être les membres, d'obéir et d'y apporter la chair, le sang, les os, et tout ce qui en dépend.... Il y a longtemps qu'étant seulement roi de Navarre, je connaissais dès lors bien avant votre maladie; mais je n'avais les remèdes en main. Maintenant que je suis roi de France, je la connais encore mieux, et ai les matières en main pour y remédier, et faire repentir ceux qui voudront s'opposer à mes commandements. J'ai fait un édit; je veux qu'il soit gardé; et quoi que ce soit, je veux être obéi. Bien vous en prendra si le faites. »

On voit que la prétendue bonhomie de Henri IV n'était nullement incompatible avec la fermeté du commandement et même de la parole. Elle n'excluait pas non plus le pathétique ni l'héroïsme.

En 1597 il demande au parlement de Paris des subsides pour alimenter l'armée.

« Messieurs, dit-il, vous avez, par votre piété, secouru l'année dernière infinis pauvres souffreteux qui étaient dans votre ville; je viens vous demander l'aumône pour ceux que j'ai laissés sur la frontière; vous avez secouru des

1. Dans la fable de La Fontaine, maître renard n'a pas mieux dit.

personnes qui étaient dans les rues, sur les tabliers, ou accagnardés près du feu; je vous demande l'aumône pour des gens qui ont servi, qui servent nuit et jour, et emploient leur vie pour vous tenir en repos.... Faut que je vous die, Messieurs, que les oyant crier à mon arrivée : *vive le roi!* ce m'était autant de coups de poignards dans le sein, voyant que je serais contraint de les abandonner au premier jour. Il n'y fit jamais plus beau sur la frontière; nos gens de guerre sont pleins de courage et d'ardeur.... Je vous prie, assemblez-vous. Car, si on me donne une armée, j'apporterai gaiment ma vie pour vous sauver et relever l'État; si non, il faudra que je cherche des occasions, en me perdant, de donner ma vie avec honneur.... j'ai assez de courage pour l'un et pour l'autre. »

Et en 1606 : « Quoi donc! faudra-t-il laisser dissiper l'État, ou l'assujétir aux étrangers? Je m'assure que nul de vous n'a le cœur si lâche que de l'endurer. Pour mon regard, je souffrirais plutôt mille morts, et espère vous laisser des enfants pour rois qui n'auront pas moindre courage. »

Quelque sincère qu'on puisse être, on pose toujours un peu dans un discours : une lettre familière reproduit avec bien plus de vérité le caractère et les sentiments intimes. Celles de Henri IV sont de petits chefs-d'œuvre d'aisance, de naturel et souvent d'esprit. On peut dire qu'il est à peu près le premier en France qui ait senti et trouvé le vrai style épistolaire. Avant lui, autour de lui on discute, on compose, Henri converse la plume à la main [1]. En lisant

1. « Les lettres qu'écrivent les secrétaires de Henri IV sont du style des discours, des ouvrages politiques et historiques. Une lettre de Duplessis-Mornay est un petit morceau de style et vise à la grande éloquence. Celles du cardinal d'Ossat n'ont d'épistolaire que le titre; ce sont et ce devaient être des rapports et des comptes-rendus. Celles de La Noue pèchent par un défaut qui fait honneur à l'homme, mais tort à l'écrivain : par une trop sobre simplicité. Les faits à peine énoncés, les raisons données, il signe et cachette.... Les lettres de Henri III sont courtes, sobres, bien dites; mais

ses lettres on croit avoir sous les yeux cette physionomie mobile et spirituelle tour à tour moqueuse et fière, dont la bonhomie moitié naïve, moitié simulée, n'est souvent que l'expression piquante de la finesse et du bon sens unis à la bonté et à la grandeur d'âme. On reconnaît le prince qui, au jugement de d'Aubigné, « avait une vivacité et promptitude merveilleuse et par delà le commun. » La promptitude, dit M. Jung, est la faculté de penser et de sentir vite et juste. Le style de Henri IV est cette faculté en action.

Un des plus grands charmes de la correspondance de Henri IV, c'est ce qu'il appelle lui-même sa *rondeur*, une brusquerie amicale qui comble la distance des rangs par la familiarité. Quand on voit le style naturel, dit Pascal, on est tout étonné et ravi; car on s'attendait de voir un auteur et on trouve un homme. Quel ravissement n'éprouvaient pas les vieux capitaines de Henri IV lorsqu'en ouvrant ses lettres, au lieu d'un roi, ils trouvaient un camarade, un ami.

« Rosny, toutes les nouvelles que j'ai de Mantes sont que vous êtes harassé et amaigri. Si vous avez envie de vous rafraîchir et rengraisser, je suis d'avis que vous vous en veniez ici. » (15 février 1591.)

rien qui fasse aimer; on sent l'égoïsme.... La grand'mère de Henri IV, Marguerite d'Angoulême, la sœur de François Ier et la protectrice de Marot, a laissé des lettres; mais elles ne réfléchissent qu'imparfaitement son noble caractère, et ne montrent que la politesse alliée à la douceur. Celles de Jeanne d'Albret seraient sans doute intéressantes.... mais personne ne les a recueillies. Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, avait un style clair, simple, spirituel.... On trouve dans ses lettres une plume facile, un esprit agréable; mais les sujets sont peu variés et les sentiments peu apparents. Gabrielle d'Estrées avait moins d'esprit que Marguerite de Valois, à qui elle manqua de succéder; mais elle avait de la douceur et de la grâce. Catherine de Navarre ressemblait à son frère (Henri IV) non-seulement de figure, mais par la vivacité d'esprit, avec une âme plus sensible et plus tendrement aimante. Ses lettres, parmi les correspondances du XVIe siècle, tiendraient le premier rang après celles de Henri IV, si on les publiait. » Jung, ouvrage cité, p. 272-278. L'auteur transcrit, p. 162, une lettre inédite de Catherine de Navarre.

« Mon compère, vous avez été assez longtemps chez vous; c'est pourquoi je vous fais ce mot pour vous prier de me venir trouver, pour m'aider à passer ce carnaval, assuré que vous serez le bienvenu et vu de moi, de qui vous apprendrez ce qui s'est passé ici depuis votre partement. Mais surtout je vous dis encore un coup que vous serez le bien venu et vu de moi. » (Au connétable, 6 février 1605.)

Le Béarnais n'était pas riche. Roi de France, ses ennemis lui coûtaient plus que ses serviteurs : aux uns il donnait de l'argent; les autres se payaient souvent de bonnes paroles. Sa *rondeur* lui servait de monnaie.

« Le Pin (son secrétaire) m'a parlé pour vous de quelque chose. Vous êtes une bête : ne savez-vous pas que nous n'avons rien à départir? ayez l'œil ouvert sur les troupes de M. du Maine, etc.... » (Février 1586.)

Si ses amis étaient tentés de se fâcher et de trouver, comme d'Aubigné, que leur maître était *le plus grand ladre de la terre*, Henri redoublait de familiarité, de franchise, de plaisante et câline brusquerie; il écrivait :

« On m'a dit que vous ne m'aimez point, et le sieur Émery, présent porteur, m'a confirmé cela. S'il en est ainsi, je vous désavoue, et la première fois que je vous verrai, je vous couperai la gorge. Adieu, la Gode, mamie. » (A M. de Souvré, 8 juillet 1591.)

Nul ne sait mieux que lui varier le ton de ses lettres suivant les yeux auxquels il les destine. Quand il apprend la maladie de Catherine de Médicis, il écrit à M. de Ségur, homme austère :

« J'ai vu des lettres qu'un courrier portait, par lesquelles celui qui les écrivait mandait qu'il avait laissé la reine mère qui se mourait. Je parlerai en chrétien : Dieu en fasse sa volonté! » (25 décembre 1588.)

Voici le même thème, varié à l'usage de sa maîtresse, avec addition d'un souvenir aimable à l'adresse de sa femme.

« Je n'attends que l'heure d'ouïr dire qu'on aura étranglé la feue reine de Navarre[1]. Cela, avec la mort de sa mère, me ferait bien chanter le cantique de Siméon. » (1er janvier 1589.)

Pour décider les volontés chancelantes ou égoïstes, il sait parler tous les langages, l'héroïque comme le familier :

« Sans doute vous n'aurez manqué, ainsi que vous l'avez annoncé à Mornay, de vendre vos bois de Milezac et Cuze, et ils auront produit quelques mille pistoles. Si ce est, ne faites faute de m'en apporter tout ce que vous pourrez, car de ma vie je ne fus en pareille disconvenue. Et je ne sais quand, ni d'où, si jamais je pourrai vous les rendre. Mais je vous promets force honneur et gloire; et argent n'est pas pâture pour des gentilshommes comme vous et moi. » (A M. de Launay d'Entragues, 25 octobre 1588.)

Ses appels au combat sont entraînants comme la trompette qui sonne la charge :

« Harembure, pendez-vous de ne vous être pas trouvé près de moi en un combat que nous avons eu contre les ennemis, où nous avons fait rage.... et me venez trouver au plus tôt, et vous hâtez, car j'ai bien besoin de vous. » (13 juin 1595.)

« Je te renonce, si tu ne viens, mais je dis bientôt, car il ne se présenta onques de plus belles occasions. Adieu, Fayet; si vous ne venez, je vous pendrai. » (Décembre 1588.)

« Brave Crillon, ce serait trop de n'avoir été au siége d'Amiens et faillir à celui de Nantes. Le sieur de Pilles, qui a vu le premier, vous témoignera ce qui s'y est fait et comme je vous ai désiré. Que si vous manquez au second, il n'y a plus d'amis. » (28 janvier 1598.)

C'est une satisfaction pour nous, adorateurs des lettres

1. Marguerite de Valois, dont il était séparé.

antiques, de savoir que l'homme qui écrivait si bien des choses de son temps, avait commencé par être leur disciple. Henri avait entrepris dans son enfance une traduction de César ; il pouvait, dans son âge mûr, citer à propos un vers latin. Plutarque, le Plutarque d'Amyot, était resté l'ami de toutes ses heures. Il en parle avec l'esprit et le style de Montaigne, en y joignant la vivacité et la chaleur d'âme de Henri IV.

« Vive Dieu ! écrit-il à Marie de Médicis sa seconde femme, vous ne m'auriez rien su mander qui me fût plus agréable que la nouvelle du plaisir de lectures qui vous a pris. Plutarque me sourit toujours d'une fraîche nouveauté : l'aimer c'est m'aimer, car il a été l'instituteur de mon bas âge. Ma bonne mère, à qui je dois tout, et qui avait une affection si grande de veiller à mes bons déportements, et ne vouloit pas, ce disait-elle, faire de son fils un illustre ignorant, me mit ce livre entre les mains, encore que ne fusse à peine plus un enfant à la mamelle. Il a été comme ma conscience, et m'a dicté à l'oreille beaucoup de bonnes honnêtetés et maximes excellentes pour ma conduite et pour le gouvernement de mes affaires. » (3 septembre 1606.)

Ne saisissons-nous pas ici, à l'endroit où nous l'espérions le moins, un des caractères que nous avons assignés à l'époque, l'union de la pensée antique avec l'intelligence des intérêts modernes ? Les fils de la tradition se rejoignent ; les lettrés ne sont plus les seuls qui connaissent et sentent l'antiquité. La civilisation grecque et romaine devient la chair et le sang du XVIIe siècle.

Tout n'est pas gagné néanmoins. Henri IV, l'un des esprits les plus distingués de son temps, manque d'une qualité exquise qui est la fleur de toutes les autres, la délicatesse. Avec les femmes il est quelquefois maniéré dans son style, quelquefois peu gracieux dans le choix de ses

termes. Il exprime ce qu'il faut sous-entendre, dit catégoriquement ce qu'il convient de laisser deviner. Son français est encore du gaulois.

Sa diction mérite souvent les mêmes réserves. Elle renferme peu d'art dans une riche nature. Vive et charmante quand la pensée l'emporte, elle se perd dès qu'elle s'engage dans les détours d'une période prolongée. Dans une lettre à la reine Élisabeth (23 avril 1596), on trouve une phrase de dix lignes qui ne possède pas moins de quatorze *que*, complétés de quelques relatifs. La suivante est déjà un joli modèle de la manière dont il ne faut plus écrire.

« Je vous écrivis ces jours passés par le sieur de La Roque, que j'ai envoyé devers Monsieur, pensant que fussiez auprès de Son Altesse, et ayant entendu qu'étiez de retour chez vous, et que je m'en vais à présent faire un tour jusqu'en Béarn et aux Eaux-Chaudes, à cause de l'indisposition en quoi je me trouve, comme je l'écris à M. de Montpensier, mon oncle, par Armagnac que je lui dépêche exprès devers lui et vous, de l'amitié de qui je fais tant d'état qu'il n'y a personne au monde qui désire plus de vous en rendre preuve que moi. » (A François de Montpensier, 21 avril 1582.)

Les sentiments, la langue de ce premier quart du XVIIe siècle ont besoin de se filtrer, de se clarifier encore. Voici venir Malherbe et Vaugelas, voici les *Précieuses*, qui ne seront *ridicules* qu'après avoir été utiles. Bientôt

La grammaire saura régenter jusqu'aux rois,
Les faire, la main haute, obéir à ses lois.

CHAPITRE V.

Négociations et controverse.—D'Ossat, du Perron, du Plessis-Mornay, Jeannin.

Avant d'examiner la poésie du règne de Henri IV, et de chercher la forme littéraire dans le genre où elle brille le plus, nous devons nous occuper de quelques productions où elle se montre à peine, et qui tirent presque tout leur mérite du fond de la pensée : nous voulons parler des négociations, de la controverse et de l'érudition. Dans ces matières, le goût littéraire des écrivains est d'autant plus curieux à observer, qu'il est moins préoccupé de se faire voir, et que ses qualités comme ses défauts, s'y tenant moins sur leurs gardes, sont plus naïfs dans leur expression.

Au premier rang des négociateurs, nous trouvons, au début du siècle, Arnaut d'Ossat (1536-1604), doux et sage vieillard mûri au grand soleil de la diplomatie romaine, mélange heureux de bonhomie et de finesse, Gaulois et Italien tout à la fois. Sa correspondance offre la même espèce d'intérêt qu'un jeu savant, d'où dépendrait la fortune de deux habiles adversaires, et que l'un d'eux prendrait la peine de vous expliquer avec une complaisance et une clarté parfaite. En lisant d'Ossat, on est charmé et presque fier de comprendre si bien le secret de toutes ces combinaisons. Avec lui on peut s'aventurer sans crainte dans le dédale le plus compliqué des affaires : il en tient sur ses doigts

tous les fils. Du premier coup d'œil, comme un grand général, il apprécie les chances d'une bataille diplomatique. Tantôt confiant et hardi, il ose dès les premiers pas vous promettre le succès, tant il connaît les hommes, tant il est sûr des ressorts qui ne peuvent manquer de les faire mouvoir! « Si ceux à qui nous avons affaire n'ont perdu l'entendement, j'espère leur faire voir à l'œil et toucher au doigt, qu'outre la justice, qui est toute pour nous, leur profit et utilité propre demandent qu'ils contentent le roi[1]. » Tantôt il craint, il doute : « Cet affaire, Sire, est très-difficile, et je ne sais que vous promettre[2]. » C'est souvent dès le début, c'est par la manière d'entamer l'action, qu'il prétend en déterminer l'issue. « Il importe plus de faire bien que de faire tôt; et même en un affaire tel que celui-ci (le divorce du roi), lequel, s'il n'est bien commencé, ne pourrait bien finir, et est un de ceux qui se gagnent ou se perdent dès le commencement[3]. » Aussi n'est-il rien « qui soit plus de *son* humeur que de ne commettre à la fortune rien où la prudence puisse arriver[4]. » Il connaît tous les obstacles, et vous les explique avec une netteté merveilleuse. Dans l'affaire de l'absolution de Henri IV, par exemple, il nous montre, d'un côté, les Espagnols prêts à « y donner toutes les traverses et empêchements qu'ils se pourront imaginer; » le pape et les cardinaux « ravis qu'il leur soit tombé entre les mains un sujet si haut et si éminent, et, décidés à en tirer le plus qu'ils pourront pour l'affermissement et l'accroissement de leur autorité[5]; » ici les princes lorrains et la Ligue « qui ne

1. Lettre 131. Affaire du château d'If.
2. Lettre 228.
3. Lettre 189.
4. Lettre 13. C'est presque le mot de Bossuet : « Ne commettant rien à la fortune de tout ce qu'il pouvait lui arracher par p dence ou par conseil. »
5. Lettre 11.

trouvent pas leur compte » à cette absolution; là enfin les protestants eux-mêmes, « très-affectionnés à Henri IV, » mais qui voudraient le voir triompher par un autre moyen. D'un autre côté, il sait quels arguments il peut mettre en ligne. Il les compte, il apprécie leur valeur, balance les forces rivales, calcule les chances diverses et conclut hardiment à la quasi-certitude du succès.

Clément VIII avait déclaré deux ans auparavant au duc de Nevers, ambassadeur de Henri IV, qu'il ne croirait jamais *Navarre* catholique, « à moins qu'un ange du ciel ne vînt le lui dire à l'oreille. » D'Ossat ne se laissa pas intimider par cette déclaration.

« Si le pape même, pour parler ainsi, avait dit qu'il ne donnerait point l'absolution, je ne voudrais laisser de croire qu'il soit pour la donner... à Sa Sainteté demeurant le sens commun seulement, sans les vertus et grâces que nons devons présupposer en un pape[1]. » Voilà d'Ossat tout entier : force de raison, finesse à pénétrer les faiblesses des autres, convenance de langage pour les ménager. Il n'avait pas trop présumé du *sens commun* de Clément VIII. Pendant les deux années qu'avait duré la négociation, la position de Henri s'était affermie : la Ligue désarmait de tous côtés, les Espagnols étaient vaincus. La France, lassée de guerres civiles, menaçait de se passer, pour reconnaître son roi, d'une intervention étrangère. L'ange de la victoire vint parler à l'oreille du Saint-Père, et fortifia les habiles insinuations du négociateur. Il obtint l'*absolution*, si longuement disputée, et sut se dispenser d'accepter la *réhabilitation* que le pape aurait bien voulu donner en même temps, pour consacrer ses prétentions à disposer de la puissance temporelle des rois.

Quatre négociations principales, après celle de l'absolu-

1. Lettre 13.

tion de Henri IV, occupèrent l'activité et les talents de d'Ossat, la restitution des îles d'If et de Pomègues, usurpées sur la France pendant la Ligue par le grand duc de Toscane, la revendication du marquisat de Saluces, prise à Henri III par le duc de Savoie; le divorce de Henri avec Marguerite de Valois, et la dispense pontificale qui devait consacrer l'union du duc de Bar avec la sœur du roi, restée protestante. D'Ossat réussit dans toutes ces affaires. Dans la seconde seulement, celle du marquisat, il vit avec regret le roi accepter moins qu'il n'aurait pu obtenir, et recevoir la Bresse en échange de la clef de l'Italie. Les conseils qu'il osait donner au monarque sont empreints d'une fierté d'âme qui ressort au milieu de la réserve et de la modération habituelle du négociateur, et élève quelquefois son style jusqu'au ton de l'éloquence.

« Que dirait le monde aujourd'hui, et tous les siècles à venir, si un roi de France, tel mêmement qu'est le nôtre, qui a extorqué au roi d'Espagne tout ce qu'il avait pris sur la France, après qu'on avait dénoncé la guerre à Sa Majesté catholique, cédait et transportait, en quelque façon que ce fût, un tel état que le marquisat de Saluces à l'usurpateur qui l'a pris par force sur le feu roi et sur la couronne en pleine paix; et (afin que l'affront et l'escorne en fût plus atroce) lorsque le dit feu roi avait assemblé les états généraux, et que toute la France était congrégée ensemble?... Quand les droits du roi et de la couronne sur ledit marquisat seraient douteux, encore ne faudrait-il pas souffrir qu'un duc de Savoie triomphât des dépouilles de la France et de l'honneur et réputation de S. M. et de la couronne très-chrétienne; ni qu'il se vantât d'avoir relégué les Français par delà les monts, et de leur avoir ôté tout moyen de faire profit en Italie des occasions que le temps et la vicissitude des choses humaines peuvent ap-

porter; et de secourir le Saint-Siége et l'Église, et autres princes et républiques, comme ils ont fait plusieurs fois. Mais les droits du roi sont clairs comme le jour en plein midi; et tout ce qui est allégué par le duc de Savoie n'est qu'une sophisterie cauteleuse et malicieuse, qui n'a rien de juste et d'équitable.

« Davantage il advient telles fois que, quelque bon droit qu'on ait, on est contraint de s'accommoder pour n'avoir moyen de s'en faire raison : mais il ne pourra tomber en esprit d'homme que le roi, qui a pu venir à bout de tout, et de si puissants ennemis, lesquels s'étaient bandés contre lui dedans et dehors la France, et qui maintenant a son royaume en paix dedans et dehors, et qui presque de rien a fait tout, ne puisse à présent, qu'il n'aura affaire qu'au duc de Savoie seul, avoir raison de lui, lequel n'a rien que ce que la France a rendu à son père, et qui a tous ses pays et sujets ruinés, et pas un ami assuré qui, en une cause si injuste, se voulût précipiter pour lui : ains, il n'y a prince en Italie qui ne fût marri que cette usurpation lui demeurât, et bien aise que son orgueil fût rabattu et lui rangé à la raison....

« Et ne ferait rien à propos si quelqu'un voulait dire que l'usurpation se fit du temps du feu roi et non du roi d'à-présent; et que pour cela le roi en pourrait plus aisément composer. Car, outre qu'un roi succède à l'autre et le représente, le tort est fait principalement à la couronne, laquelle réside en la tête de celui qui règne[1]. Aussi l'injure ne consiste pas seulement en l'acte du ravissement et de la première occupation, ains, beaucoup plus en la détention, en laquelle le duc de Savoie s'obstine; et par ce moyen détenant un état qui est au roi, il fait à S. M. une injure continuelle : et autant d'heures et de minutes qu'il

1. On voit ici que l'idée de l'État, indépendant de la personne du monarque qui le représente, commence à s'établir dans les esprits.

détient ledit marquisat, autant de fois il injurie et brave Henri IV, roi de France et de Navarre. »

Ce morceau tout entier, et surtout la phrase qui le termine, me semblent dignes d'admiration : solidité des pensées, mâle fermeté du style, habile enchaînement des idées, tout, jusqu'à l'heureuse construction des mots, fait pressentir la belle époque de l'éloquence française. Les lignes qui suivent, quoique excellentes encore, rappellent le XVIe siècle par la naïveté de quelques termes, et aussi par la mollesse du lien qui rattache entre elles les dernières incises.

« Pour toutes les considérations susdites, si le roi se laissait aller à l'obstination et flatterie de cet usurpateur, qui a montré n'estimer pas une nèfle le roi de France ni toute la France ensemble, et n'ôtait ce déshonneur et reproche au nom français, il décherrait de réputation ; et penserait-on que les actes glorieux et miraculeux qu'il a conduits à chef[1] par ci-devant, fussent provenus de quelque sien bonheur particulier, plutôt que de vraie vertu, valeur, résolution[2]. Aussi, au contraire, s'il tient bon en recouvrant ce qui est sien et de la couronne, il efface cette note, et rend son honneur et réputation à la France; ce sera le comble de sa gloire envers tous ceux qui vivent et envers la postérité, et particulièrement envers cette nation fort judicieuse, qui est en merveilleuse expectation de ce que ceci deviendra, et attend S. M. à ce passage, pour voir comme elle en sortira, et comme, ne lui restant plus rien à recouvrer que ce marquisat, elle se portera en ce dernier acte; et comme elle accomplira et couronnera le recouvrement et affranchissement des appartenances et dépendances de son royaume de France[3]. »

1. *A capo*, d'où *achever*.
2. Heureuse précision de tour, que malheureusement la grammaire moderne a la pruderie de nous interdire.
3. L'avis de d'Ossat était aussi celui de du Plessis-Mornay, qui l'exprime

Ce ton, fier et énergique, est loin d'être ordinaire à d'Ossat. Employé, sans titre officiel, à des négociations plus nécessaires que brillantes, près d'une cour prudente et méticuleuse, ce n'est pas d'assaut qu'il emporte une question. Il n'est pas homme à dire ces « deux paroles un peu vertes, » qui, selon Mezeray, « eussent bien obligé la cour de Rome de lever les difficultés[1]. » Il multiplie tout à loisir les lignes et les tranchées jusqu'à ce que la place capitule. En vain, Clément VIII se promet de « tenir bon; » en vain il « s'oblige à la négation par tant de refus et d'assurances, qu'il *se ferait plutôt mettre en quartiers*, et telles autres choses; » d'Ossat arrive simple et modeste, négociateur en sous-œuvre, laissant à d'autres le titre pompeux d'ambassadeur; il visite furtivement, à la tombée de la nuit, le cardinal neveu; il saisit le pape au passage dans quelque galerie, et quand il les tient une fois, il les arraisonne si bien, les manie si dextrement, qu'il arrive à *chef* de toutes ses volontés. Commines a tracé en deux mots le portrait de l'ambassadeur officiel et du négociateur utile : « Il y a, dit-il, de bonnes gens qui ont cette gloire (vanité) qu'ils leur semblent qu'ils conduiront des affaires où ils n'entendent rien. A la compagnie de tels advient que le plus souvent ne vont que

de son côté avec sa rude et loyale concision : « Notre honneur vouloit, Sire, qu'il nous rendît la chose qu'il nous avoit ôtée; notre utilité aussi, parce que désormais, ne nous restant plus de paz (passage) pour entrer, nous ne serons plus considérés en Italie. Mais encore ne tenez-vous rien pour cela; car il ne tiendra le traité que par force. Ce qu'il envoie son chancelier en Espagne, personnage à lui très-confident, c'est pour chercher les moyens de le rompre. Votre Majesté l'a trop laissé étudier en l'université de Paris; il y a aliéné trop de gens, trop su de nos nouvelles. »

1. L'auditeur Sérafin les dit un jour au pape, qui lui demandait quelle était l'opinion publique à Rome : « On dit tout haut, répondit le prélat, que Clément VII a perdu l'Angleterre pour s'être trop hâté d'excommunier Henri VIII, et que Clément VIII perdra la France pour avoir trop différé d'absoudre Henri IV. » Ce mot acheva de vaincre l'irrésolution du saint-père.

pour parer la fête, et souvent à leurs dépens; et va toujours quelque humblet, qui a quelque marché à part. » A l'ambassade de Rome, d'Ossat était cet *humblet*.

J'allais oublier de dire que Henri IV fit cardinal ce fils d'un maréchal-ferrant d'un village des Pyrénées. Le roi lui procura le chapeau, avant de le donner à l'ambassadeur du Perron, pour qui d'Ossat avait eu la générosité de le solliciter.

La langue de notre négociateur ressemble à l'esprit qui l'anime : simple et riche à la fois, elle suffit sans efforts à tous les besoins et à toutes les finesses de la pensée. Elle a conservé les allures naïves de la première moitié du XVIe siècle, ses franches expressions, ses mots surannés : *ramentevoir*, *meshui*, *voirement*, *ne pouvoir mais*, etc. Elle y ajoute, comme on pouvait le pressentir, bon nombre de termes italiens, *escorne* (outrage), *dévot* (dévouée), *à l'heure* (alors), *mettre à chef* (achever), *mettre à non chaloir* (négliger), etc. Elle se distingue de l'époque qui finit plutôt par l'emploi que par le caractère. Pleine, précise, sérieuse, elle va droit au but, ne se charge point d'un bagage inutile de citations, de réflexions, de digressions. Elle est large sans longueurs, grave sans emphase. Comme le bon Henri son maître, d'Ossat traite les plus grandes affaires sans pompe et en pourpoint gris. Il rencontre l'éloquence et ne la cherche point. Il devine parfois le tour antique et moderne de la période : souvent aussi sa phrase rappelle le serpent du poëte : sa tête se dresse avec fierté, tandis que son corps blessé se traîne et s'embarrasse dans ses replis :

« Parte ferox ardensque oculis cærula colla
« Arduus attollens, pars vulnere clauda retentat
« Nexantem nodos seque in sua membra plicantem. »

Le nom du chargé d'affaires appelle naturellement celui de l'ambassadeur. On ne peut parler de d'Ossat, sans son-

ger aussitôt à du Perron. Ici le spectacle change. Au lieu de voir à l'œuvre l'influence puissante et modeste, nous rencontrons le succès bruyant et à grand fracas. La vie de Jacques Davy du Perron [1] n'est qu'un long et universel triomphe. Enfant, c'est déjà un prodige : il sait lire presque en même temps que parler, dit son biographe. Son père lui enseigne les éléments du latin et des mathématiques ; il étudie seul le grec, l'hébreu : il dévore Aristote, Homère, Hésiode, Pindare : il apprend cent vers de Virgile en une heure. Il fait l'oraison funèbre de Ronsard et devient l'élève chéri de des Portes. Il compose en vers, en prose, et le public applaudit. Il parle et tout le monde l'écoute : il disserte et chacun l'admire. Présenté à la cour à l'âge de dix-sept ans, il étonne le roi Charles IX par son érudite faconde. Jeune cavalier, la cape au dos, l'épée au flanc, il soutient contre tout venant, comme Pic de La Mirandole, des thèses de mathématiques et de philosophie : personne n'ose plus lui tenir tête : il règne sans rival dans la discussion. A cette époque de controverse armée, la théologie était la grande arène, du Perron se fait théologien : il étudie l'Écriture sainte et les Pères de l'Église et les dépose dans le formidable arsenal de sa mémoire. Né protestant, il se convertit lui-même, il convertit les autres. On prétend qu'un jour, en présence de Henri III, après avoir établi d'une manière brillante l'existence de Dieu, et recueilli les tributs d'admiration de tous les courtisans, il offre au roi de prouver la thèse contraire par d'aussi bonnes raisons [2].

Dans la Ligue, partisan du cardinal de Bourbon, il se retourne à temps du côté du Béarnais. Le vainqueur d'Ivry sent la nécessité de se faire catholique, du Perron arrive à

1. Né à Berne, de parents normands, en 1555, mort à Paris en 1618.

2. C'est ce badaud de L'Estoile qui raconte le premier cette anecdote douteuse. Elle sert du moins à montrer quelle opinion avaient les contemporains des talents et du caractère du jeune lecteur.

Saint-Denis, l'instruit et le convainc en vingt-quatre heures. Henri IV comprend qu'il faut se faire absoudre par le pape : du Perron se transporte comme ambassadeur à Rome, où depuis six mois on attend avec impatience un envoyé officiel. Il demande audience à Clément VIII, il vient, il voit, il triomphe. « Sa Sainteté a déclaré en plein consistoire qu'elle était résolue à procéder à l'absolution du roi.... Le cardinal Tolet (sujet du roi d'Espagne) a fait des miracles et s'est montré aussi bon Français que le cardinal de Sens était bon Espagnol[1]. » Ce n'était pas plus difficile que cela. « Il est vrai que la très humble servitude (de du Perron) a été assistée de la diligence, suffisance et fidélité de M. d'Ossat[2]. » Mais l'ambassadeur est arrivé à temps pour partager avec lui les coups de la baguette pontificale pendant le *Miserere* de l'absolution. Il est vrai que M. d'Ossat est encore bon à autre chose : le 4 novembre de la même année 1595, on lui fait écrire au roi une généreuse lettre où il demande pour son collègue la dignité de cardinal. La justice de Henri ne se trompa point d'adresse; le premier chapeau fut pour d'Ossat lui-même.

Après l'absolution, du Perron reste encore un an à Rome, fêté, choyé, admiré des cardinaux et des poëtes, sacré évêque d'Évreux sous les yeux du pape, consulté par toutes les commissions, écouté par toutes les académies. Au retour, tous les États, toutes les villes où il passe, Florence, Mantoue, Venise, Bologne, la Savoie le comblent d'accueils et de caresses[3]. « Finalement lorsqu'il fut en France, il ne se peut croire avec quel honneur et quelle bonne chère le roi le reçut, les témoignages qu'il lui rendit d'être satisfait de son voyage et de sa légation[4]. »

1. Ambassades et négociations, p. 16.
2. Même lettre.
3. Tous ces détails sont empruntés à son biographe, 1629.
4. Du Perron retourna encore deux fois à Rome de la part du roi.

Les *Ambassades et Négociations de l'Illustrissime et révérendissime cardinal du Perron* ont été recueillies et publiées par Ligny, son secrétaire. Comparées à celles de d'Ossat, elles offrent peu d'intérêt et d'instruction : ce sont pour la plupart d'élégantes missives, bien convenables, bien officielles, bien superficielles, où l'on n'aperçoit guère que l'écorce des affaires. « C'est un bien, dit Sorbière, duquel le public eût souffert la privation sans beaucoup de dommage. »

La controverse théologique est l'arène privilégiée de du Perron. Il fut le premier des théologiens catholiques qui écrivit en langue vulgaire, fait remarquable qui caractérise l'époque où nous entrons et les nouvelles tendances littéraires que nous avons déjà plusieurs fois signalées. Un grand livre sur l'*Eucharistie* et divers traités théologiques sur les matières controversées entre les deux communions rivales forment une portion considérable de ses œuvres. Mais il affectionnait surtout la discussion orale, la lutte périlleuse de la parole. Sa facile mémoire, son écrasante érudition, la souplesse de son esprit, l'élégance de son langage effrayaient ses adversaires. Tous ceux qui voulaient sincèrement se convertir, tous ceux qui cherchaient un prétexte honnête à leur conversion avaient recours à lui. Henri IV n'était pas fâché de mettre sa conscience d'accord avec son intérêt, et d'apprendre qu'il avait sauvé son âme avec sa couronne. Du Perron lui rendit encore ce service : la plus célèbre de ses luttes oratoires est la fameuse conférence de Fontainebleau, où l'évêque d'Évreux accabla du Plessis-Mornay, le *pape des protestants*.

Du Perron avait depuis deux années étudié avec soin le livre de du Plessis sur l'*Institution de l'Eucharistie*, et affirmait y avoir rencontré un grand nombre de citations fausses. L'auteur, blessé de cette assertion, envoya à l'évêque une espèce de cartel, le sommant de s'unir à lui pour demander à Sa Majesté « de leur vouloir ordonner commis-

saires, par-devant lesquels le dit sieur eût à vérifier de page en page et de ligne en ligne tous les passages par lui allégués en ses livres. »

M. d'Évreux ne se fit pas prier. « Afin donc que le ciel et la terre voyent en quelle façon *il* procède, *il* déclare au sieur du Plessis et à tous ceux qui le liront, qu'*il* accepte son appel et le somme réciproquement de le faire réussir en effet, et non en simples paroles.... A ces causes, continue-t-il, voici la proposition que je lui fais devant Dieu et devant les hommes : c'est que je me soumets de lui montrer, en tel lieu pourvu de livres et en telle compagnie de personnes capables qu'il plaira au roi d'ordonner, voire en présence de Sa Majesté même, si Elle désire avoir le contentement d'en voir une partie, cinq cents énormes faussetés, de compte fait et sans hyperbole, dans son livre contre la messe. »

Le roi approuva et régla le combat. Cinq commissaires, trois catholiques et deux protestants, furent désignés pour arbitres. Le chancelier de Bellièvre devait recueillir les voix et Henri IV lui-même présider à la discussion. Le 4 mai 1600, à une heure après midi, juges et parties se rendirent dans la grande salle du conseil à Fontainebleau, disposée d'avance à cet effet. « Au milieu de la salle était une table de médiocre longueur à l'un des bouts de laquelle le roi était assis, et à main droite de Sa Majesté, l'évêque d'Évreux, et à main gauche et vis-à-vis de lui, le sieur du Plessis. » Puis venaient les commissaires et leurs secrétaires, et derrière eux des prélats, des ministres et tout ce que la cour avait de plus illustre, au nombre d'environ deux cents personnes.

Neuf passages furent examinés dans cette première et unique séance. La discussion ne touchait nullement au fond de la doctrine ; elle se bornait à la vérification des textes allégués par l'auteur. Nous devons constater en passant ce caractère tout nouveau de la controverse. Elle se

fait érudite, s'attache à des faits, à des citations dont on peut établir ou infirmer l'exactitude. Du Plessis, moins érudit que du Perron, avait travaillé sur des notes et des matériaux mal recueillis. Son adversaire en démontra l'inexactitude, au jugement unanime des commissaires. Il apporta même dans la dispute une qualité rare jusqu'alors chez les théologiens, la courtoisie. Il reconnut la bonne foi de l'écrivain, en constatant ses erreurs. Il déclara à diverses reprises qu'il « accusait les faussetés du livre et non pas les faussetés de la personne, les faussetés écrites par le sieur du Plessis, et non les faussetés faites par le sieur du Plessis[1]. »

Le lendemain et les jours suivants, du Plessis fut malade : quatre jours après, il quittait Fontainebleau, puis Paris, « sans faire savoir de ses nouvelles à l'évêque d'Évreux, » et se retirait à Saumur. Mais sa plume ne resta pas oisive; les réponses et les répliques s'échangèrent de Saumur à Paris.

On ne peut nier que le roi ne semblât désirer, avec toute l'ardeur d'un nouveau converti, le triomphe de l'évêque. Il avait laissé à peine quelques heures de la nuit à du Plessis, malgré ses vives réclamations, pour se préparer à la discussion des passages attaqués. La veille de la conférence Henri n'avait pu dormir, « et M. de Loménie qui couchait en sa chambre lui aurait dit : « Il faut bien que Votre Majesté ait « cette affaire étrangement à cœur. La veille de Coutras, d'Ar- « ques et d'Ivry, de trois batailles où il nous allait de tout, « Votre Majesté ne se donnait pas tant de peine. » Ce qu'il lui avoua. Après la conférence, le roi voulut souper dans la salle même où elle s'était tenue, « comme au champ de bataille, » et se retournant vers du Perron : « Disons vérité, dit-il, bon droit a eu bon besoin d'aide. » Puis il écrivit aussitôt à d'Épernon la grande nouvelle de la journée et laissa échapper

1. *Actes de la conférence*, septième passage, p. 146.

ces mots : « Ce porteur y était, qui vous contera comme j'y ai fait merveilles[1]. » La même lettre contenait la phrase suivante, que nous adoptons volontiers comme l'indice de la voie où allaient entrer les querelles religieuses et de l'esprit nouveau qui se substituait à celui du XVIe siècle :

« Suivant ces erres nous ramènerons plus de séparés de l'Église en un an, que par une autre voie en cinquante[2]. »

Nous avons le procès-verbal de cette célèbre conférence ; mais il est loin sans doute de pouvoir nous donner une idée de la brillante improvisation du prélat, de l'abondance de ses citations, de l'habile déduction de sa dialectique. Ce talent de la dispute était un héritage des âges précédents, déjà amendé par un instinct d'élégance et d'urbanité. Du Perron nous apprend lui-même, avec une satisfaction qu'il dissimule à peine, que « l'unique reproche qu'ont allégué ceux qui ont conféré avec lui, a été qu'*il* leur éblouissait les yeux et à toute la compagnie par le lustre et l'ornement de son éloquence. Ainsi appelaient-ils, ajoute l'orateur, quelque facilité qu'il a plu à Dieu me donner d'expliquer mes conceptions. » Puis il cherche à se justifier de l'inculpation d'éloquence, et cite modestement l'exemple de Cicéron et de saint Augustin, forcés autrefois de la repousser comme lui[3].

Heureusement il nous est possible de juger le caractère de cette *éloquence*, quand elle se déploie sur son plus noble *théâtre*. Le mot est de du Perron lui-même ; et s'il est inconvenant pour désigner la chaire chrétienne, il exprime assez bien les qualités et les défauts que le prélat y faisait monter avec lui. « J'ai pris la hardiesse, dit-il dans son premier sermon, de paraître sur ce théâtre environné des

1. *Mémoires de Mme du Plessis*, et *Vie de du Plessis*, par les Elzevirs, II, p. 268.
2. *Ibid.*, p. 271.
3. Commencement du premier sermon, prêché à Saint-Médéric.

plus doctes oreilles de ce siècle, et le plus résonnant et retentissant de la France, voire de toute la terre, avec intention de communiquer aux absents par le moyen de l'impression les mêmes choses que je dirai ici en votre présence, à mesure que Dieu m'en donnera le loisir et la commodité, pour témoigner à tout le monde que je désire les mettre à l'épreuve du jugement public non-seulement de ce siècle, mais de toute la postérité[1]. »

1. Ces sermons de l'évêque d'Évreux avaient pour sujet les points de doctrine touchés à la conférence. Ils furent accompagnés de quelques phénomènes naturels assez singuliers, dont les protestants firent bien vite des miracles. La légende et le prodige sont la vengeance des partis comme des peuples vaincus. Écoutons Mme du Plessis (le biographe David des Lignes rapporte les mêmes faits d'après elle) :

« L'évêque d'Evreux cependant publioit ses vanteries et ses sermons, les *Te Deum* s'en chantoient partout; mais Dieu se faisoit ouïr au-dessus de toutes ces insolences. Le 21 de mai, jour de la Pentecôte, il prêcha à Notre-Dame de Paris, le roi présent, non sans grands applaudissements de lui et de toute sa cour, et continua les fêtes; et n'y furent oubliés ses prétendus triomphes, auxquels il se servoit lui-même de trompette. Entre le jeudi et vendredi prochainement suivant, qui étoient le 25 et le 26, tomba la foudre dans ladite église, brisa la chaire où il avoit prêché, quelques siéges aussi dans le chœur de l'église et quelques images, même brûla la robe et rompit la main d'une Notre-Dame. On ajoute aussi pour certain qu'il emporta aussi le ciboire.... Et est à noter qu'à ce même instant la foudre tomba au jardin des Tuileries. Continua le sieur d'Évreux à prêcher le jeudi ensuivant, jour du Sacre (Fête-Dieu), mais en l'église Saint-Germain de l'Auxerrois, et le lendemain le roi lui fit répéter son sermon durant son souper, même le fit souper à une table auprès de lui, servi de ses viandes. La nuit ensuivant, la foudre tomba encore sur Saint-Germain l'Auxerrois, rompit le marteau des cloches, en écarta les sonneurs, (les sonneurs la nuit!) abattit quelques images et emporta quelques parties de la couverture et du clocher. Ce qui fut vu le matin avec étonnement d'un chacun. Ce qui est remarquable, à même instant il tomba au jardin nommé Mastignon, et brûla les orangers du roi. Il étoit lors avec la demoyselle d'Entragues, et en fut étonné extraordinairement; mais elle de telle sorte qu'elle en tomba malade. Les plus contraires reconnoissoient le doigt de Dieu en ces prodiges; et n'y vouloit-on plus prêter d'église au sieur d'Évreux pour prêcher, comme de fait il cessa; et disoit-on qu'il avoit protesté qu'il n'y prêcheroit plus que l'hiver ne fût venu. »

Mme du Plessis avait-elle été témoin oculaire de tous les faits qu'elle raconte? et n'en est-il pas de quelques-uns de ces détails comme des citations du livre de son mari?

Une certaine grandeur trop voisine de l'enflure, un souffle quasi-poétique, reste de ses exercices de versificateur (*Prosunt versus etiam mediocres*), un style fleuri et un peu diffus, formé ou déformé par l'usage fréquent de l'improvisation, le sentiment du nombre, l'habileté à préparer la chute d'une période, avantage dû à la même cause, le tout marqué de quelques traces de pédantisme et de mauvais goût, qui sont comme la date de ces compositions, voilà ce que nous avons cru trouver dans les discours du cardinal du Perron. Par l'harmonie et l'élégance du tour, il devance quelquefois Balzac; par la recherche de son érudition et ses rapprochements inattendus, il rappelle le barreau de son temps[1]. Ses bizarreries ne sont souvent que des abus d'esprit, des inexpériences de goût, qui mêlent des tons discordants à la gravité de l'enseignement religieux[2]. A force de subtilité, son raisonnement même manque quelquefois de justesse. Le désir de briller, qui fut l'unique passion de sa vie, est aussi la principale cause des défauts de son éloquence. La rhétorique aboutit aux mêmes conclusions que la morale : elle conseille l'oubli de soi-même et l'amour désintéressé du vrai[3].

1. Dans un discours au tiers état (1614), il fait intervenir dans une seule page Aristote, Agésilas, Minos, Melchisédech et les druides. Dans un sermon, il rapproche le banquet eucharistique « des festins somptueux et magnifiques » que donnèrent au peuple romain divers empereurs qu'il prend soin d'énumérer longuement. Il affirme qu'on mangeait l'agneau pascal « en pleine lune, pour montrer que le vrai agneau devoit être mangé au temps de l'Église catholique, qui est épandue par tout le monde, et non au temps de l'Église particulière des Juifs, qui n'était qu'un croissant, qu'une demi-lune, » etc., etc.

2. Dans un sermon sur l'eucharistie, il raconte la fable des harpies telle que la présente Virgile, et poursuit : « Il en est ainsi arrivé en ce sacré festin : comme la table a été couverte, comme les mets ont été servis, voici deux harpies, Luther et Calvin.... qui ôtent et renversent aux fidèles la viande qui leur était préparée.... » etc.

3. Un mot suffit quelquefois pour juger du goût et de l'esprit d'un auteur. Du Perron « préférait à trente pages de Tacite une seule page de Quinte-Curce. » (*Perroniana*, p. 291, édition de 1691.)

Ses poésies (car cet ambassadeur, ce controversiste, ce prédicateur, cet archevêque, ce cardinal de la sainte Église romaine, voulut aussi être un poëte, et fut admiré comme l'un des premiers de son temps), ses poésies n'ont rien qui mérite aujourd'hui de nous arrêter. Quand on connaît des Portes et Bertaut, on peut conclure *à priori* du Perron. Plus pur et moins recherché que le premier, il a plus d'esprit et d'éclat que le second. Comme des Portes, il a fait des poésies amoureuses et des poésies sacrées : mais son tour plus libre et plus français indique les progrès du langage. Il quitte, comme Bertaut, la forme italienne du sonnet; il compose, comme lui, des *stances*, mais il les anime d'une imagination plus heureuse. Ce n'est pas encore de la poésie : ce sont des vers moins prosaïques [1].

Le vaincu de la Conférence de Fontainebleau, le protestant Duplessis-Mornay [2] était aussi un diplomate et un théologien; mais c'était de plus un soldat, une âme ferme, austère, brûlant d'un zèle ardent et sombre, telle qu'en produisent aux jours de combat les sectes persécutées. Compagnon plutôt que serviteur de Henri de Béarn, ami des mauvais jours, il resta à l'écart à l'heure du succès. Fidèle à sa foi, il ne songea pas à sacrifier ses convictions à sa fortune. Il accepta la disgrâce que lui faisaient les dures lois de la politique et la cruelle nécessité de l'ingratitude, à laquelle n'échappe guère un particulier devenu roi. Henri IV était contraint de retourner le mot de Louis XII : le roi de France ne pouvait payer les obligations du roi de Navarre.

1. Ses pièces les plus renommées sont : *l'Ombre de M. l'amiral de Joyeuse*, sous le nom de *Daphnis*, et le *Tombeau de Marie Stuart*. Quelques-unes de ses *Stances* me semblent préférables à ces pièces commandées.

2. Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly, né en 1549, mort en 1623.

Au début du XVIIe siècle la carrière politique de Mornay est terminée. Après de nombreuses ambassades remplies avec succès en Angleterre, aux Pays-Bas, à la cour de France, après avoir pris une part glorieuse aux combats qui firent triompher Henri, après avoir administré avec une intégrité bien rare dans tous les temps les finances difficiles de son royal compagnon, Mornay tombe en défaveur et quitte la cour. C'était en 1600 : déjà de nombreux écrits de controverse [1] l'ont signalé à l'animadversion des catholiques. Sa science, son autorité, la sainteté de sa vie l'ont fait surnommer le *Pape des huguenots*. Un dernier livre combla la mesure, celui de l'*Institution de l'Eucharistie* (1595-1684), travail immense, in-folio de 1110 pages, arsenal de toutes les objections du protestantisme, dans lequel « cinq ou six mille passages des Pères » se trouvaient cités et discutés. Ce livre fut le point d'attaque de du Perron, le champ de bataille de la célèbre Conférence. Le protestant, vaincu dans cette lutte de la parole, en appela à sa plume, se retira dans son château de Saumur, où il continua d'écrire et de servir à la fois son roi et sa foi ; là il vécut de longues années, regretté de Henri IV, respecté de ses coreligionnaires, estimé même de ses ennemis.

Duplessy-Mornay est le plus digne et le plus pur représentant de la Réforme : le château de Saumur nous présente le type le plus vrai de ces nobles familles calvinistes, si fermes dans leurs croyances, si sévères dans leurs mœurs, si respectables même dans leurs erreurs. Le mariage y a conservé toute sa sainteté : l'épouse grave, in-

1. Les principaux sont : *Scriptum Triduanum*, contre Petrus Ximenès (1571). — *Traité de l'Église* (1577), — *De la vérité de la religion chrétienne* (1579). Le *Traité de l'Église* se rattache à l'histoire littéraire par un fait curieux. « Un moine de Rouen, nommé *Corneille*, travaillant sur la réfutation, par le commandement du baron de Méneville.... reçut la connoissance de la vérité par icelui, quitta le froc et s'en alla à Genève, où il fut reçu ministre. » *Mémoires de Mme du Plessis-Mornay*.

struite, dévouée, est l'appui, le conseil, la consolatrice de son mari. Ses austères croyances compriment, sans l'éteindre, sa tendresse de femme et de mère, qu'elles laissent jaillir çà et là en traits énergiques et sublimes. Les enfants, les petits-fils, forment une tribu et presque une armée autour du père de famille, qu'ils respectent comme un chef politique et comme un patriarche. Mme Duplessis a écrit pour l'instruction de son fils des mémoires sur la vie de son époux. Un pieux intérêt nous attache à cette lecture. On suit avec admiration les actes du diplomate et du soldat, avec respect les détails intimes des joies et des épreuves domestiques des deux époux. Ici c'est le début de leurs relations, où Mornay, pour plaire à sa fiancée, compose, à sa demande, son traité *de la Vie et de la Mort* (1575); là le récit des dangers courus pour la cause sainte, le massacre de la Saint-Barthélemy, les inquisiteurs de Venise et de Rome, la populace de Paris, les assassins qui trois fois en pleine paix s'attaquent à la vie du chef des huguenots; puis des détails d'intérieur qu'une mère ne peut oublier, la naissance, les maladies, les mariages des enfants et petits-enfants; plus loin, le compte rendu passionné, mais curieux, de la Conférence de Fontainebleau; et les nobles paroles par lesquelles Mme du Plessis accueille et console son mari à son retour. « Courage, Dieu l'a fait. Béni soit le Seigneur qui nous rend dignes de l'opprobre de son Christ! Il aura lui-même soin de sa gloire et de sa vérité. Composez seulement et retenez votre cœur et votre esprit pour l'employer à ce qu'il faut. » Et enfin quand Dieu l'éprouve par la plus cruelle des douleurs, quand elle perd leur fils unique, pour qui elle a commencé ce livre, elle s'arrête après le récit de ses funérailles, et comme lui ayant rendu les derniers devoirs; puis elle ajoute ces lignes d'une touchante et admirable simplicité :

« Et ici est-il raisonnable que ce mien livre finisse par

lui, qui ne fut entrepris que pour lui, pour lui décrire notre pérégrination en cette vie, et puisqu'il a plu à Dieu, il a eu plus tôt et plus doucement fini la sienne. Aussi bien, si je ne craignois l'affliction de M. du Plessis, qui, à mesure que la mienne croît, me fait sentir son affection, il m'ennuiroit extrêmement à le survivre. »

Mornay, en apprenant la mort de son fils, avait dit : « Je n'ai plus de fils, je n'ai donc plus de femme. » Il la connaissait bien. Le fils était mort le 25 octobre 1605 : le 15 mai suivant sa mère le rejoignait.

Mornay résista à cette double douleur. Il continua d'écrire, de composer des traités religieux, des lettres et des mémoires politiques ; de donner à Henri IV et après lui à la régente des conseils rarement suivis, de défendre auprès du roi converti les libertés des protestants, et auprès des protestants les intérêts de l'autorité royale. Nul plus que lui ne contribua à l'Édit de Nantes : il le conçut et le rédigea presque en entier. Son but, sa préoccupation constante, c'est de séparer la politique de la religion, de réaliser la parole qu'il avait autrefois adressée à Henri III : « qu'on peut être à la fois bon Huguenot et bon Français. »

Depuis sa retraite à Saumur, Mornay reparut rarement à la cour et toujours sur l'ordre du roi. Henri l'accueillait avec amitié, mais avec réserve. L'attitude, les reproches, le silence même de cet ancien ami étaient comme une protestation. Il n'était pas jusqu'à son habillement, son costume *à la Coligny* qui ne contrastât avec les modes de la cour, qui étaient celles de Henri III modifiées par quelques importations espagnoles.

Le langage de Mornay ressemble à son costume : il est encore *à la Coligny*. C'est la vieille langue du XVIe siècle avec ses archaïsmes et ses constructions laborieuses. Mais toute l'énergie, toute la mâle fierté de son âme sort à chaque instant du nuage comme par éclairs. Son style est admirable

de fermeté et de noblesse. Lettré et savant, nourri de toute la séve de l'antiquité, dont la pratique des affaires lui a révélé le sens, la vigueur de ses discours rappelle celle des harangues de Thucydide. Écrivain et soldat, sa parole brille et frappe comme une épée. Désireux de terminer par quelques citations, nous prenons presque au hasard dans ses œuvres [1]; nous choisissons non les meilleurs endroits, mais ceux qui peuvent le mieux se passer de commentaires.

On sait que Henri de Navarre exposait sa vie en soldat non moins qu'en capitaine. En 1592 il reçoit une arquebusade dans une reconnaissance qu'il fait en personne contre le duc de Parme. Du Plessis lui écrit : « Que tous ses serviteurs connaissent que Dieu leur a suscité un prince belliqueux pour les sauver en un temps qu'un prince de cabinet ou sédentaire les eût laissé perdre. Désireroient néanmoins que, voulant excéder les termes ordinaires d'un roi, Sa Majesté se voulût contenir dans ceux d'un grand capitaine [2] : qu'il lui devoit suffire d'avoir trente ans durant fait l'Alexandre, pour désormais faire le César ; et de tant plus que comme ès extrémités des cartes on ne marque que des déserts, après sa mort on ne pouvoit imaginer que des ténèbres. »

Ses conseils sont loin de ressembler toujours à des complaisances. Il est d'autres dangers que ceux du courage contre lesquels il prémunit le roi. « Sire, lui dit-il en 1599, vous avez maintenant la paix, c'est lors que je vous redoute le plus. Vous êtes de votre naturel sujet à vos plaisirs. En la guerre, dès que vous avez quelque intervalle, il n'y paraît que trop. Mais au moins elle a cela de bien, qu'elle

1. *Mémoires et correspondance de du Plessis-Mornay*, douze vol. in-8, 1824-1825 (édit. Auguis). — *Vie de messire Philippe de Mornay*, Elzevirs (David des Lignes), 1647. — *Institution, usage et doctrine de l'Eucharistie en l'Église ancienne*, 1604.

2. Le duc de Parme jugeait de même la témérité de Henri : « Je croyais, disait-il, avoir affaire à un général, et non à un carabin. »

vous donne une matière de relever ces actions basses et au-dessous de l'homme, de fois à autre, par des exploits héroïques qui vous rendent la réputation que vos plaisirs vous dérobent. Je crains maintenant qu'ils ne vous engloutissent du tout, et que la paix, si vous n'y prenez garde, ne vous soit plus dangereuse à ménager que la guerre. Il faut vous marier, afin qu'on ne puisse plus bâtir dessus votre orbité, bien traiter votre peuple, adoucir son mal, régler les désordres, visiter toutes les parties de votre État, afin que chacune apprenne qu'elle a un roi. Mais surtout les visitants, ici laisser un exemple de justice, là de clémence, ici de libéralité. L'État étoit perdu s'il eût eu un prince de cabinet : votre valeur l'a reconquis. Pour le conserver, il vous faut faire sentir le bien de la paix à votre peuple.... »

Dans ses négociations la haute raison se joint à la force, la tempère et devient même de l'habileté. Prêtons l'oreille aux instructions qu'il donne aux envoyés de Henri IV à la cour de Rome (1591). Voyons comment le *pape des Huguenots* va traiter avec celui des catholiques.

« Qu'ils fissent connoître au pape et à la cour romaine qu'en cette guerre il n'étoit point question de la religion, mais de l'État; que le zèle ne l'avoit point fait naître, mais l'ambition, la seule envie de régner. Que l'Espagnol, qui porte (soutient) les conjurés, sans se soucier de la religion dont il (Henri IV) fait profession, avoit traité avec lui lors roi de Navarre, pour l'armer contre le feu roi, lui offrant grands sommes de deniers et l'assurant de lui mettre la couronne de France sur la tête ; de même tous les princes de Lorraine qui lui font aujourd'hui la guerre.... Partant que cette plaie de la France ne se devoit traiter par des remèdes de théologie, mais par des maximes d'État, en apaisant les convoitises des auteurs d'icelle. Que le roi d'Espagne n'avoit but que de mettre en pièces le royaume de France,

la force duquel le met en jalousie; ceux de la ligue, que d'en tirer chacun sa pièce. Que si cela arrive, n'y ayant rien que ce royaume qui tienne la chrétienté en contrepoids, sans doute le roi d'Espagne enlève tout, s'en vont tous les autres princes à sa discrétion, le pape même pour n'être que son chapelain ; ses cardinaux, clercs de chapelle.... »

Lorsque le roi, après son abjuration, désire savoir quel est l'état des esprits dans le parti protestant, Mornay le lui dévoile avec une éloquente franchise (1593). Il prépare, il presse par ses conseils le salutaire édit de Nantes.

« Puisqu'il plaît à Votre Majesté de s'en informer, vos très-humbles sujets de la religion réformée disent : Qu'ayant cet honneur de se voir pour roi celui qu'ils auroient eu l'honneur d'avoir pour protecteur, et en autorité d'entériner leurs requêtes celui qui avoit eu le zèle, parmi tant de dangers, de les présenter, ils pensoient se pouvoir justement promettre qu'il auroit soin de les tirer de peine sans qu'ils se remuassent beaucoup; et partant s'étoient résolus à toute patience pour donner loisir à vos affaires. Au contraire auroient à se plaindre qu'au bout de quatre années, Votre Majesté ne leur auroit seulement ôté la corde du cou, tant s'en faut qu'elle ait rien fait pour leur établissement.... Disent toutefois qu'ils ne demandoient pas par leurs requêtes que la loi de l'État fût changée à leur profit ou de quelque prince étranger, comme ceux de la ligue; aussi peu, que leur prince naturel changeât sa religion à leur appétit, comme les catholiques romains qui suivent Votre Majesté.... ains seulement de pouvoir posséder leurs consciences en paix et leurs vies en sûreté.... C'est un droit commun à tous, et non un privilége....

« Certes les plus avisés estiment qu'il est impossible que Votre Majesté oublie les grâces qu'elle a reçues de Dieu, qui l'a tirée par voies si extraordinaires du fond des montagnes pour l'amener par les propres armes de ses ennemis à cet

état; et aussi peu les services qu'elle a tirés de ceux de la religion en ces adversités extrêmes.... Mais tout de même ils discourent, Sire : si au milieu de ses prospérités il nous a méconnus, si, lorsque Dieu l'a autorisé de si belles victoires, il n'a tenu compte de nous mettre au moins en liberté, que fera-t-il maintenant, ou que ne fera-t-il après ce changement? où trouvera-t-il assez de résolution en tant de contradictions pour nous bien faire? et qui peut nous garantir que qui a eu trop de pouvoir pour violer sa conscience, n'en retienne encore assez pour contraindre sa volonté, pour abuser de sa puissance?... Ils voient que vous envoyez faire soumission à Rome : ils savent que l'absolution ne peut être sans pénitence; ils lisent qu'en pareil cas les papes ont imposé à vos prédécesseurs de passer la mer contre les infidèles. Ils se résolvent donc, Sire, qu'au premier jour le pape vous enverra l'épée sacrée, qu'il vous imposera de faire la guerre aux hérétiques, et sous ce mot comprendra les plus chrétiens, les plus loyaux Français, la plus sincère partie de vos sujets....

« A tout cela vos bons serviteurs ne savent que répondre. Autrefois ils répondoient qu'on attendît le temps; et le temps s'est perdu, les affaires sont pourries en mûrissant. Cependant ne peuvent vous céler que les esprits sont agités, passent de l'espoir du bien à l'attente du mal, de la longue et inutile patience en la recherche du remède.... Vous savez ce qui leur duit (convient) : les requêtes que vous présentiez pour eux aux rois prédécesseurs pour leur liberté, leur sûreté, leur dignité, rapportez-les vous à vous-même. Elles n'ont certes, depuis ce temps rien rabattu de leur droiture; elles l'ont comblée depuis de bons services, et doivent avoir gagné en votre autorité, qui pouvez rapporter et appointer leurs justes plaintes, en être, sans autres députés et avec plus de gré, le juge, si vous voulez, et l'avocat, l'impétrant et l'octroyant ensemble. »

Dans la discussion théologique Mornay est loin, on le conçoit, d'avoir toujours cette droiture de langage, cet énergique bon sens qui devient de l'éloquence. Il y est soigneux, érudit, méticuleux, souvent subtil. On est un peu surpris de voir cette loyale intelligence se plier aux finesses de l'argumentation, et changer presque de caractère comme de rôle. L'explication en est simple; supposez d'une part une foi entière aux principes de sa doctrine, de l'autre une confiance non moins grande en l'autorité de certains textes de la Bible ou des Pères. Qu'il éclate quelque divergence entre ces deux autorités : voilà aussitôt l'homme de parti contraint d'imaginer d'étranges expédients pour les concilier, voilà Mornay sophiste par excès de candeur. Toutefois, quelle que soit la valeur de sa controverse, c'est un signe des temps que de voir un homme tel que lui y recourir. Le soldat reconnaît une autre arme que l'épée; il confesse que la violence « n'est propre pour édifier, ains pour détruire[1], » et l'un de ses contemporains, le brave et loyal La Noue, frappé de la réunion de deux forces longtemps séparées jusqu'alors, les proclame toutes deux dans Duplessis-Mornay, par un mot qui mériterait d'être plus complétement juste. « C'est, disait-il, le Sénèque et le Burrhus tout à la fois de notre siècle. »

La Conférence de Fontainebleau était le symbole éclatant et un peu théâtral d'une phase nouvelle de la controverse théologique. Ce duel de la parole n'était qu'un épisode chevaleresque de la grande bataille. La lutte entre les deux communions rivales avait changé à la fois de terrain, de manœuvre et d'issue. Le torrent de la Réforme, si impétueux dans les trois premiers quarts du XVIe siècle, qui, après la diète d'Augsbourg (1555), inondait tout à coup les rives du Danube, de la Drave et de la Vistule, ne lais-

1. Mémoires de Mme du Plessis, p. 121

sait au catholicisme que le dixième de l'Allemagne, et, en Autriche même, qu'un trentième au plus de la population, envahissait la France sous Charles IX, n'épargnant, au dire d'un ambassadeur vénitien (Micheli), que le bas peuple et la noblesse, s'était arrêté aussi soudainement après quelques années. Une vaste réaction catholique avait commencé vers la fin du siècle : la puissance de ce mouvement croissait de jour en jour au début du XVIIe. La ferveur du zèle avait changé de parti : l'Église romaine purifiait ses mœurs et affermissait son savoir. Le concile de Trente (1545-1563), réformait la discipline en définissant le dogme ; l'ordre dévoué et intelligent des Jésuites réconciliait l'esprit moderne avec la tradition. Les princes, Albert V en Bavière, Rodolphe II en Autriche, Sigismond III en Pologne, Charles IX en France, Philippe II en Espagne et partout, enlevaient à la nouvelle doctrine l'appoint nombreux des convictions douteuses, crédules à la mode et adoratrices du succès. Enfin, les inconséquences du protestantisme, la dureté déraisonnable de quelques-uns de ces dogmes (la prédestination, la justification sans les œuvres, etc.), l'intolérance de plusieurs de ses apôtres (le supplice de Servet, etc.), l'incertitude et la division infinie de ses sectes en face de la majestueuse unité du catholicisme, tout contribuait à consolider les bases un instant ébranlées de l'ancienne et vénérable Église.

Éclairée par une science plus haute, la controverse avait changé de marche. A l'argumentation scolastique du moyen âge, elle substituait l'exposition historique des doctrines. On étudia les Pères, on réunit en un vaste foyer toutes les lumières de la tradition. D'un côté les *Centuriæ Magdeburgenses*, de l'autre les *Annales* de Baronius, inaugurent d'une manière éclatante cette direction historique. Les conséquences en furent généralement défavorables à la Réforme. Un grand nombre de ses adhérents furent ou con-

vertis ou ébranlés. « Les progrès de l'Église romaine, dit un écrivain protestant, pendant les trente premières années du XVIIe siècle, furent frappants et continus.... De tous côtés la victoire couronnait ses drapeaux[1]. »

Deux grands caractères ressortent des œuvres théologiques les plus distinguées de cette époque : le besoin d'unité et la lassitude des discussions haineuses. Casaubon s'effraie de la multitude et de la diversité des sectes dissidentes : il va jusqu'à maudire la liberté, en haine de ses excès[2]. Il fléchit, il chancelle sous les objections historiques de Du Perron. Grotius, qui passa la plus grande partie de ses dernières années à Paris, et qui à ce titre nous appartient un peu, se demande avec anxiété où s'arrêtera la licence du libre examen et l'échange des injures[3]. Il refuse de participer aux réunions religieuses des Réformés, et appelle de tous ses vœux le rétablissement de l'unité dans l'Église. Georges Calixte, de l'université de Helmstadt, rappelle dans ses écrits l'esprit de douceur et de conciliation de Mélanchthon. Il compose un traité intitulé : *Desiderium et studium concordiæ ecclesiasticæ*. De nobles efforts sont tentés pour constituer une seule église chrétienne, reliée par une vaste tolérance; Chillingworth, Jean Haleys, Grotius, essayent d'en établir les bases. Un rapprochement évident s'opère ou se prépare.

Les idées les plus avancées, les plus généreuses trouvent

1. H. Hallam, *History of literature* (1600 à 1650).

2. « Quod olim de politicis rebus prudentissimi philosophorum dixerunt « id mihi videtur multo etiam magis in ecclesiasticis locum habere, τὴν « ἄγαν ἐλευθερίαν εἰς δουλείαν ἐξ ἀνάγκης τελευτᾷν, et πάσαν τυραννίδα ἀν- « αρχίας esse KPEITTHN (*sic!*). » Casaubon n'était rien moins qu'infaillible.... en fait de déclinaisons.

3. « Multi eos (protestantes) deserunt et se cœtibus Romanorum addunt, « non alia de causa quam quod *non unum est eorum corpus*.... ingens « præterea *maledicendi certamen*. » (Epist. 866, ann. 1637.)

« Velim Wytenbogartum.... scriptum aliquid facere de necessitate resti- « tuendæ in Ecclesia unitatis. » (Nov. 1643.)

des promoteurs. L'on va jusqu'à proposer « une organisation du service de Dieu telle que tous ceux qui croient aux Écritures et en font la règle de leur vie, puissent s'y joindre sans scrupule, hypocrisie, ou protestation contre aucune partie du service[1]. »

Arminius, Episcopius, et à leur suite, en France, Cameron, Amyraut, Daillé et Blondel, abandonnent les farouches doctrines du premier âge de la Réforme, relativement à la Grâce. D'un autre côté, l'Église romaine, grâce surtout au bon sens et aux talents des Jésuites, va condamner les mêmes tendances dans la personne de Jansénius (1640). On maudit unanimement les cruautés du fanatisme[2]; on cherche déjà la paix dans l'unité de la charité, plutôt que dans celle des croyances[3]. L'opinion publique a ratifié l'édit de Nantes.

Un autre avocat habile et éclairé de la liberté de conscience, c'est le dernier des grands négociateurs dont il nous reste à parler ici, le président Jeannin, le sauveur des protestants de Bourgogne, le tolérant protecteur du livre de la Sagesse, dont le dernier discours aux états de Hollande fut une éloquente prière en faveur des catholiques opprimés à leur tour. Avec Jeannin nous quittons définitivement la controverse pour nous renfermer dans la diplomatie, par laquelle nous avons commencé ce chapitre. Nous allons retrouver un autre d'Ossat, non moins habile

1. Chillingworth, chap. III, § 81.

2. « Calvinus signum primus extulit supra alios omnes, et exemplum « dedit in theatro Gebennensi funestissimum, quodque christianus orbis « merito exsecratur et abominatur. Nec hoc contentus tam atroci facinore, « cruento simul animo et calamo parentavit. » *Apologia pro Confess. Remonstrantium*, cap. XXIV, p. 241.

« De hæreticorum pœnis quæ scripsi, in iis mecum sentit Gallia et Ger- « mania, ut puto, omnis. » Grot., *Epist.*, 1642.

3. Jérémie Taylor, *Liberté d'émettre publiquement ses opinions religieuses* (*Liberty of prophesying*), passim.

que celui que nous connaissons déjà, et employé à de plus éclatantes affaires.

Pierre Jeannin, né à Autun[1], *fils de ses œuvres*, comme il le disait plus tard à ses envieux avec une noble fierté, heureux et brillant avocat, conseiller, puis président au parlement de Dijon, se trouva jeté presque malgré lui dans la Ligue. Ce fut pour cet esprit, naturellement sage, une première école de modération. Dans les discordes civiles, quand Dieu « veut nous châtier sans nous perdre; quand il ne veut pas que la guerre finisse par le feu, le sang, la désolation générale, la ruine entière et le changement d'un État, il sépare les gens de bien; il fait que les uns se mettent avec choix au parti qu'ils estiment le plus juste, et que les autres se trouvent comme ravis et emportés par certains respects et mouvements secrets qui sont au-dessus d'eux, dans le parti qu'ils approuvent quelquefois le moins. »

Où aurait-on trouvé, vingt ans auparavant, de pareilles idées et une telle tolérance? Conseiller fidèle du duc de Mayenne, il lui donne sans cesse des avis pacifiques et n'en reste pas moins dévoué à sa cause, au point de mériter les menaces de Henri IV. Assiégé dans la ville de Laon avec le fils du chef des ligueurs, Jeannin reçoit un message du roi, qui lui annonce « que son opiniâtreté lui pourrait bien causer du repentir. » Il répond hardiment « qu'il entendoit bien ce que S. M. vouloit dire, mais qu'il ne lui donneroit pas le moyen d'en venir là; car, il mourroit sur la brèche en homme de bien. » Henri ne l'en estima que plus, et résolut de s'attacher un homme qui savait joindre l'énergie du dévouement à la prudence du conseil.

Jeannin avait montré dès sa jeunesse dans quelle heureuse mesure il savait réunir ces deux qualités. Sous Charles IX, il fut appelé à Dijon, à un conseil secret tenu

1. En 1540, mort en 1622 ou 23.

par le comte de Charny, gouverneur de la province, le lendemain de la Saint-Barthélemy. Deux envoyés, porteur de lettres autographes du roi, ordonnaient d'imiter en Bourgogne le massacre des protestants qui venait d'avoir lieu à Paris. Jeannin allégua une loi de Théodose, qui défendait « aux gouverneurs en l'administration de la justice de faire exécuter tels mandats extraordinaires, sans attendre trente jours, pendant lesquels il enverroient à l'Empereur pour avoir nouveau commandement. » Il prétendit qu'il fallait obéir lentement quand les rois commandaient en colère. Son avis prévalut et sauva la vie des huguenots avec la mémoire du comte de Charny.

Telle fut toujours la conduite de ce négociateur honnête homme. Les formes légales, les coutumes et les procédés diplomatiques s'assouplirent sous sa main, et devinrent les instruments dociles d'une pensée d'humanité et de modération.

Sa principale négociation, celle qui a attaché à son nom le plus de gloire est l'ambassade de Hollande, où, avec ses collègues Buzanval et Russy, il parvint à terminer la guerre des Hollandais contre l'Espagne et assura l'indépendance des Provinces-Unies (1607-1609).

Il n'y a que la lecture de sa longue et curieuse correspondance qui puisse donner une idée des difficultés qu'il s'agissait de vaincre. D'un côté, l'Espagne, amenée à résipiscence sous Philippe III, consent à céder, mais sans proclamer sa défaite; de l'autre, les États, fiers de leurs premiers succès, agités par mille ambitions secrètes que la guerre nourrit ou caresse, exigent une reconnaissance expresse de leur indépendance reconquise; Maurice d'Orange veut poursuivre une lutte où il espère gagner une couronne; Barneveldt désire un accord qui assure l'indépendance de sa patrie; les archiducs gouverneurs, mus par un sentiment d'humanité et de justice, inclinent à la paix, mais ne peuvent outrepasser les concessions du ca-

binet de Madrid. Enfin, Henri IV désire une pacification dont il soit le garant et l'arbitre, et craint qu'un traité direct entre les parties belligérantes n'affaiblisse son influence et sa réputation. « Il semble, écrivait Sully au négociateur, que vous ayez à faire autant de traités qu'il y a de personnes d'autorités de tous bords, y ayant autant d'opinions que de têtes. » Jeannin tient en ses mains les ressorts si compliqués, si délicats de tous ces intérêts. Il démêle et manie toutes ces intrigues avec une merveilleuse habileté : ses *lettres* en sont un perpétuel et lumineux commentaire. Et au milieu de ces courants divers on le voit qui *gouverne*, calme et paisible comme un pilote expérimenté. Nul empressement intempestif, nulle impatience maladroite. Il sait que « les affaires ont des saisons et sont quelquefois pleines de difficultés, puis tout à coup deviennent faciles. » Son visage même, sa noble et grave figure où, selon l'expression du cardinal Bentivoglio, « on croyait voir respirer la majesté et la présence du roi de France lui-même, » semble jouer son rôle dans la négociation. Le président Jeannin était, dit Grotius « tellement maître des mouvements de son visage ainsi que de ses paroles, que, quand il cachait le plus ses sentiments, il semblait toujours qu'il parlât à cœur ouvert[1]. »

La paix rencontrait des difficultés insolubles : Jeannin, qui sait quelle influence le choix des mots exerce sur les hommes, change ses batteries et propose, au lieu de la paix, une *trêve à longues années*, qui dans le fait, comme dans son intention, équivalait à une paix véritable. Soudain les obstacles s'abaissent, les susceptibilités désarment, le succès devient possible, et, grâce aux efforts, au bon sens, à la finesse persuasive du négociateur, il se réalise enfin à la satisfaction de tous les partis.

1. « Vultus autem sermonisque adeo potens ut, quum maxime abderet « sensus, apertissimus videretur. »

C'est un noble et beau spectacle que cette vie politique d'une nation qui, après une lutte héroïque de quarante années, traite d'égal à égal avec son roi dépossédé, et discute au grand jour d'une assemblée législative les conditions de la paix. On aime à voir cette diplomatie imprudente qui marche environnée de discours publics, de brochures et de pamphlets. On aime à entendre une voix française, au milieu de cette réunion d'hommes libres et dignes de l'être, s'exercer à parler leur langage et formuler des idées qu'ils puissent admettre. Jeannin porta plusieurs fois la parole dans l'assemblée des États. Son éloquence sage, douce, insinuante, n'a rien de ce qui passionne et entraîne : elle éclaire, elle calme; elle mine les obstacles et attend patiemment qu'ils s'écroulent. C'est la voix de l'équité et de la raison, sûre de l'emporter à la fin, parce que le bon sens est plus durable que la colère.

L'ambassadeur ne s'étonne ni ne s'indigne de rencontrer des adversaires : il se plaît à proclamer leur bonne foi pour être en droit d'exiger qu'ils reconnaissent la sienne : « Nous ne laissons néanmoins de bien sentir de leur zèle et affection envers le public, étant chose assez ordinaire que les gens de bien et sages, encore qu'ils n'aient tous ensemble qu'un même but et dessein, soient néanmoins souvent divisés en opinions ès délibérations d'importance; mais nous les prions de faire le même jugement de nous, et croire qu'en proposant cette trêve, notre intention et désir a été de servir et profiter à votre État, non de gratifier vos ennemis. »

Si les États veulent exiger de l'Espagne une reconnaissance formelle de leur indépendance, il leur montre par le raisonnement et par l'histoire qu'il est « sans justice comme sans exemple qu'en pareils changements, faits par la force des armes, les souverains aient été contraints de quitter leurs droits honteusement par une confession et déclara-

tion publique, sinon qu'ils soient tombés par quelque malheur ès mains et au pouvoir de leurs ennemis. »

Il va plus loin et il s'attaque avec habileté à leur amour-propre national. « Et à la vérité vous faites un grand préjudice à votre liberté de la révoquer si souvent en doute que vous faites, en recherchant de vos ennemis le titre d'icelle avec autant de soin et de contention, comme si vous ne la teniez pas de décret public, en vertu duquel vous en jouissez dès si longtemps, confirmé par le bonheur de vos armes, assez suffisant et valable sans y ajouter ce que vous prétendez obtenir d'eux. » C'est la pensée du négociateur de Campo-Formio : « La république française n'a pas besoin qu'on la reconnaisse.... » Mais ce n'est pas son énergique et brillante expression.

Aussi Jeannin se crut-il obligé d'y revenir à plusieurs reprises, comme sur un trait faiblement tracé et que l'artiste essaye de fortifier par des retouches : « Il faut aussi considérer que ce n'est pas de l'octroi et concession des princes avec lesquels vous traitez, que vous devez tenir votre liberté, etc.... »

Tel est le caractère constant des discours du président. Il voit juste, il développe clairement; jamais il ne sait ni concentrer l'expression, ni la fortifier par un mot énergique et bien préparé : aucune raison ne lui échappe ; il aperçoit tous les ressorts de la persuasion : il les met en jeu, mais avec mollesse : c'est un homme sage et adroit, plutôt qu'un orateur.

Il y a dans le règne d'Henri IV un fait politique qui nous permet d'apprécier par comparaison le style et le caractère de trois des négociateurs dont nous avons parlé dans ce chapitre. C'est l'affaire du marquisat de Saluces. Nous avons déjà cité le conseil que d'Ossat et Mornay donnèrent au roi en cette circonstance (p. 108). Jeannin exprima le même avis : les premières lignes de son rapport suffiront pour établir le contraste de leurs manières.

« Il n'y a point de condition si honorable pour V. M., ni si utile pour l'État, que la réduction du marquisat de Saluces, dont la demande est si juste que M. le duc de Savoie ne la peut refuser sans faire connoître à chacun qu'il méprise les forces de cet État, et la réputation de votre nom, si grande toutefois partout, qu'il n'y a prince en la chrétienté à qui elle ne puisse et doive servir de terreur. Car encore qu'il fasse offre de vous donner autre récompense (compensation), on croira toujours Votre Majesté en l'acceptant, qu'Elle a eu crainte de lui faire la guerre pour retrouver le sien; et là-dessus qu'il y a quelques secrets défauts en nous-mêmes qui vous ont forcé à prendre ce conseil. Par ce moyen, l'opinion déjà formée en l'esprit des hommes que ce royaume sembloit devoir monter à son ancienne grandeur par votre sage et heureuse conduite, en diminuera.... »

Il y a bien loin de cette froide exposition à la parole vive et nette de Du Plessis-Mornay et à l'énergique et habile plaidoyer de d'Ossat. Les défauts du style sont presque toujours des défauts de l'âme. Le calme et prudent négociateur de Henri IV devint le trop docile ministre de Marie de Médicis. Il ferma les yeux, n'ayant pas la force de roidir la main. Surintendant des finances, il apprit, non au profit de sa cupidité[1], mais à celui de sa faiblesse, l'art funeste de faire mentir les chiffres[2], et trouva dans ses habitudes de modération et de souplesse, l'art plus fatal encore de s'excuser à lui-même la déloyauté de ses complaisances.

1. « Il renvoya à la reine mère une assez grande somme qu'elle lui avoit envoyée, et lui manda que, durant la minorité de son fils, elle ne pouvoit disposer de rien. » Tallemant des Réaux.

2. Relation de Fl. Rapine sur les états généraux de 1614. Voyez les contradictions et les dissimulations du surintendant, dans l'*Histoire de France* de M. Henri Martin, t. XII, p. 255, etc., éd. de 1844.

CHAPITRE VI.

Philologie, érudition. — Joseph Scaliger, Casaubon, Étienne Pasquier.

La philologie ne se transformait pas moins que la controverse. Ceux qu'on nommait alors les savants ne ressemblaient plus aux hommes qui, dans l'âge précédent, avaient porté ce titre. Aux purs adorateurs de l'élégance latine, aux Bembo, aux Sadolet, aux Longueil, à ces cicéroniens délicats qui ne voyaient dans le langage qu'une musique harmonieuse, et dans le style qu'une mosaïque habile où venaient s'enchâsser les centons de l'antiquité classique, avait succédé, vers la fin du XVIe siècle, une génération d'écrivains moins préoccupés de la phrase latine, et ambitieux de découvrir dans les anciens auteurs les coutumes, les mœurs, l'esprit même de l'antiquité. Marc-Antoine Muret, mort en 1585, fut en France le dernier représentant de l'école italienne de la mélodie du langage latin. C'est en 1600 que parurent les quatre derniers livres de ses *Variæ Lectiones*, que Ruhnken appelle une *œuvre de Phidias*. Maintenant voici Juste-Lipse (mort en 1606), Joseph Scaliger (1609), Is. Casaubon (1614), ces intrépides mineurs des richesses antiques, qui laissent un peu négligemment flotter derrière eux leur toge souillée de poussière, mais qui s'attaquent avec audace aux plus rudes questions de l'histoire, de la chronologie, de la linguistique. Les latinistes ultramontains regardent avec un étonnement dédaigneux,

du haut de leur période gonflée, la nouvelle école semi-barbare. Ils prennent en pitié ces hommes imprudents qui lisent indistinctement toute espèce d'ouvrages, et parlent le latin tous les jours, sans crainte d'altérer la pureté de leur élocution[1]. Cependant, sous le rapport même du style, l'école cisalpine réalisait un progrès. Les lettres de Sadolet ou de Paul Manuce, avec leur élégance vide et monotone, étaient loin d'avoir l'intérêt, la verve, la passion de celles qu'échangeaient nos latinistes cisalpins. Les langues mêmes, le latin et le grec, maniées peut-être avec moins de grâce, s'éclairent de leurs travaux consciencieux et marchent désormais d'un pas plus assuré; les dictionnaires, les grammaires, les commentaires, les éditions savantes vont porter le jour dans leurs problèmes les plus obscurs. Les Estienne, Viger, Lable, Saumaise, compensent par le savoir le mérite de la forme qu'ils dédaignent. Ils cherchent le fait au lieu de la phrase. Les humanistes se font philologues; les érudits deviennent des savants.

Les premières années du XVIIe siècle sont la fin de la Renaissance. Elles voient s'éteindre l'une après l'autre les dernières gloires de cet âge héroïque de la république latine. Les langues modernes parvenues à leur majorité ont réclamé avec jalousie leur héritage littéraire. L'Italie, l'Espagne, l'Angleterre viennent d'avoir leur grand siècle; la France va posséder le sien et racheter son retard par un surcroît d'éclat. Désormais les lettres latines vont céder l'avant-scène à leurs jeunes rivales. Avant de nous séparer d'elles, jetons un dernier et pieux regard sur quelques-uns des hommes qui les représentaient alors dans notre

1. « Italorum longe dispar ratio. Primum enim nonnisi optimum legere « et ad imitandum sibi proponere solent.... Latine nunquam loquuntur, « quod fieri vix posse persuasum habeant, quin quotidianus ejus linguæ « usus ad instar torrentis lutulentus fluat. » Scioppius, Judicium *De stylo historico*, p. 65.

patrie, et par qui se fait la transition à d'autres travaux, à d'autres formes de la pensée.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire une triste remarque : c'est que les érudits les plus illustres de cette époque sont nés en France, et que nous sommes contraints de les aller chercher à l'étranger, où ils finissent leur carrière. C'est à Genève, à Leyde, à Londres qu'il nous faut suivre les Estienne, Scaliger, Casaubon, Saumaise. Ils font profession de la religion réformée; ils ont presque tous vu la Saint-Barthélemy, ils ont lu le cruel panégyrique de cette sanglante journée que leur confrère, le Limousin Muret, a prononcé devant le pape[1]. Le besoin de sécurité ou du moins la faveur de nos voisins, les ont attirés hors de France. L'élite des protestants a déjà une fois appris le chemin de l'exil.

Henri Estienne (IIe), fils de Robert Estienne (Ier), vient de mourir deux ans avant la fin du XVIe siècle, et celui-ci est mort en France. Il a rendu le dernier soupir dans l'hôpital de Lyon, à l'âge d'environ soixante-dix ans, ayant perdu sa fortune et presque sa raison, *opibus atque etiam ingenio destitutus*, dit son biographe. Le pauvre vieillard avait voulu revoir sa patrie, *quum patriam oblivisci non posset*[2]! On peut désormais entrer dans sa mystérieuse bibliothèque de Genève, qu'il gardait, « comme les Gryphons de l'Inde gardent leur or, » sans l'ouvrir aux autres, pas même à Casaubon, son gendre, sans y entrer lui-même[3]. Mais il a ouvert au public une bibliothèque plus riche. Ses éditions

1. « O noctem illam memorabilem, et in fastis eximiæ alicujus notæ « adjectione signandam, quæ paucorum exitiosorum interitu regem à præ- « senti cædis periculo, regnum a perpetua bellorum civilium formidine « liberavit! Qua quidem nocte stellas equidem ipsas luxisse solito nitidius « arbitror, et flumen Sequanam majores undas volvisse, quo citius illa « impurorum hominum cadavera evolveret et exoneraret in mare. O feli- « cissimam mulierem Catharinam.... » Mureti *Opera*, édit. Ruhnken, 1789, t. I, p. 197.

2. Maittaire, *Stephanorum Historia*, t. II, p. 480.

3. Casaubon, *Epist.* 40 *ad Petr. Pithœum.*

si nombreuses, qu'à peine saurait-on les compter[1], si pures de textes, si belles de caractères, ses traductions si excellentes et pour lesquelles il semblait doué d'un génie particulier, enfin ses propres ouvrages, surtout son *Trésor de la langue grecque*, qu'on a pu de nos jours compléter et non refaire, le placent au premier rang parmi les hommes lettrés du siècle qui vient de finir.

L'olivier des Estienne continua à donner ses fruits pendant la première moitié du XVIIe siècle; mais ses rameaux féconds encore avec Paul, fils de Henri, avec François et Robert (III), ses neveux, se dessèchent et s'amaigrissent peu à peu. En 1651 nous trouvons encore, comme éditeur de Montaigne et de Coeffeteau, un Henri Estienne, *Henricus Stephanus* QUIDAM, dit l'historien de la famille[2]. Ce n'est pas ainsi qu'on avait nommé son aïeul.

Un Français plus illustre encore par son génie et non moins morose de caractère et de mœurs, prolongeait jusqu'en 1609, en Hollande, à Leyde, une vie pauvre et presque exilée. Il a deux noms, comme les héros d'Homère; les hommes l'appellent M. de L'Escale (Joseph-Juste), mais dans la langue des dieux on le nomme Scaliger. Il est né à Agen[3], mais son père, le fameux Jules-César, venait d'Italie; c'était un gentilhomme aussi fier de son épée que de son savoir, qui prétendait descendre des Sçala de Vérone, et faisait remonter les exploits de sa famille jusqu'au temps d'Attila. Gardez-vous bien de contester à Joseph Scaliger un seul article du long symbole de sa noblesse; il vous traiterait sans périphrase au moins de charlatan, comme il a fait à Giovanni Villani, dont le témoignage ne concordait pas avec ses prétentions. Scaliger,

1. La liste incomplète de Niceron les porte déjà à trois cents.
2. Maittaire, II, p. 258.
3. En 1540.

comme la plupart de ses pères en érudition, n'épargne guère les injures. Il accorde aux vivants et aux morts des mentions concises, mais peu honorables. L'un est un *maraud*, l'autre un *singe* ou un *âne*. *Les Latins* dans leurs mots bravent *l'urbanité :* Molière n'a pas encore fait la leçon aux vrais érudits, non moins qu'aux Vadius. Au reste, à sa vanité frivole, Joseph joint une fierté plus légitime. « Si ma race eût été jusqu'ici sans éclat, dit-il, elle pourrait en recevoir de mon père, de moi ou d'un autre; car tout homme est l'auteur de sa noblesse. » La véritable illustration de Joseph Scaliger, c'est son immense savoir, c'est cette soif ardente d'instruction qui lui faisait parcourir avec une étonnante supériorité toutes les parties des connaissances humaines. Il avait étudié seul et sans dictionnaires l'hébreu, l'arabe, le syriaque, le persan et la plupart des langues de l'Europe; il en parlait treize, anciennes ou modernes. « Plût à Dieu que je pusse trouver quelqu'un qui entendît et écrivît le turc! » écrit-il à l'âge de soixante-deux ans. Il possédait tout ce que la Renaissance nous avait rendu de l'antiquité; lui-même en étendait chaque jour les limites; lettres, histoire, géographie, mathématiques, astronomie, rien n'échappait à ses investigations. C'est lui qui, par ses immenses travaux, a créé la science de la chronologie[1]. Le savant jésuite Pétau l'a complété, l'a contredit, l'a éclairci; il est douteux qu'il l'ait surpassé. Quant à la mémoire, Scaliger était un prodige; il retenait tout ce qu'il avait lu, et que ne lisait-il pas? A peine dormait-il quelques heures; il passait quelquefois des jours entiers dans son cabinet, sans songer à prendre aucune nourriture. L'érudition qui payait un tel culte par des découvertes quotidiennes, inspirait à ces hommes une passion que nous sommes impuissants à comprendre.

1. Opus *de Emendatione temporum*, Paris, 1583; Leyde, 1598; Genève, 1609. Cette édition est la meilleure. — *Thesaurus temporum, complectens Eusebii Chronicon, etc.*, 1609.

Nous ne pouvons songer ici à énumérer toutes les publications de Joseph Scaliger. Il annotait, commentait, traduisait, publiait tout ce qui lui tombait sous la main: Varron, Verrius Flaccus, Ausone, Sénèque, Théocrite, Catulle, Tibulle, Properce, Manilius, Astrampsachus; il recueillait et publiait deux centuries de *Proverbes arabes*, en y joignant leur traduction latine, s'occupait de *Médailles*, de la *Milice romaine*, des divers *Idiomes* de la France, de la *Jonction des deux mers*. Cette promiscuité d'études, cette intempérance d'érudition caractérise elle seule l'homme et l'époque.

L'homme a été éprouvé par des fortunes bien diverses; admiré, divinisé, non moins qu'envié et calomnié par ses contemporains, il se fit une vie heureuse au milieu des contradictions de sa destinée. Cet érudit, ce savant universel fut un homme de cœur. Il sut aimer aussi bien que haïr. Il consacra dix mois de travail à rédiger l'*Index* des *Inscriptions* de Gruter, et ne voulut pas y mettre son nom. Il eut des amis bien chers, Pithou, Dousa, Casaubon, etc.; il regretta la France quand il lui fallut la quitter. En 1693, quand il partit pour être professeur à Leyde, il alla prendre congé du roi, espérant un peu que le roi le retiendrait. A l'égard des savants, surtout s'ils étaient huguenots, Henri IV n'était pas prodigue, c'était son moindre défaut. « Eh bien! monsieur de L'Escale, dit-il à Scaliger, les Hollandais vous veulent avoir et vous feront une grosse pension. J'en suis bien aise. » Et il changea le sujet de la conversation.

La pension ne fut pas *grosse*, mais Scaliger s'en contenta. Seulement sous ces *climats affreux*, sous ce ciel *chargé de nuages*, il songeait quelquefois *aux champs aimés de sa Garonne*[1]. Peiresc l'ayant été voir à son passage en Hollande,

1. « In his horridioribus tractibus, amœnitatem Garumnæ mei desiderem. » *Opusc.*, p. 476. — « Me nubila hic intra parietes submovent. » *Ibid.*

Scaliger lui dit qu'il « souhaitait venir mourir en France, pour être enterré dans la même tombe que son père. » Sur quoi le visiteur lui ayant demandé s'il voulait mourir dans la même religion que lui (Jules-César avait été catholique), Joseph laissa échapper quelques larmes, mais sans lui rien répondre.

Le président Jeannin essaya de faire rendre à Scaliger la pension que lui avait faite autrefois Henri III, et de le rappeler en France. La mort alla plus vite que cette négociation. Le savant mourut à Leyde en 1609. Il avait noblement refusé les générosités privées de Jeannin et du duc de Nevers.

Avec Joseph Scaliger, Isaac Casaubon était, au commencement du XVIIe siècle, le plus illustre représentant de l'érudition française. Né à Genève, en 1559, fils d'un Français, ministre réfugié, il reçut plutôt qu'il n'embrassa la Réforme; il fut tourmenté toute sa vie par les disgrâces que lui suscita sa religion, les doutes que lui présentait son intelligence, et la crainte de paraître céder aux disgrâces en prêtant aux doutes une oreille docile. Il se réfugia dans la philosophie, comme dans un asile; mais l'implacable théologie alla encore l'y poursuivre jusqu'à ses derniers jours. Moins original, moins puissant de génie que Scaliger, il eut une instruction presque aussi grande avec un caractère moins brusque et moins violent.

Il professa d'abord le grec à Genève, sa patrie; bientôt appelé à Montpellier par de brillantes promesses, il y commença un cours sur les antiquités romaines. Mais les échevins ne lui payant pas ses *gages*, Casaubon, père d'une nombreuse famille, dut songer à contracter un autre engagement. Henri IV n'était pas fort lettré, du moins aux yeux d'un érudit, « οὐ μουσικώτατος, » dit notre savant; cependant ce prince comprenait la nécessité des lettres. Il invita, il pressa Casaubon de venir à Paris.

« Monsieur de Casaubon (lui écrivait-il en 1599), ayant délibéré de remettre sus l'université de Paris, et d'y attirer pour cet effet le plus de savants personnages qu'il me sera possible, sachant le bruit que vous avez d'être aujourd'hui des premiers de ce nombre, je me suis résolu de me servir de vous pour la profession des bonnes lettres en ladite université, et vous ai à cette fin ordonné tel appointement, que je m'assure que vous vous en contenterez.... »

Casaubon vint donc à Paris, mais il y rencontra de nouveaux déboires. Accueilli avec empressement par le roi et la cour, il ne le fut pas de même par les professeurs, ses collègues. Il faut l'entendre lui-même faire le panégyrique de ces *Croquemitaines* pédants[1], nous raconter sa première visite chez Théodore Marcile, le plus celèbre de tous, *pædagogorum Apollo;* nous dire la sévérité hautaine de son front, la froide dignité avec laquelle il invite le provincial à le venir trouver chez lui, puis à monter dans son cabinet, sous les toits; la satisfaction intime qu'il éprouve à lui montrer *une masse incroyable de manuscrits tout prêts à voir le jour*, et qui contiennent en germe la future renommée de leur auteur. Car il dédaigne aujourd'hui les deux seuls ouvrages qu'il publia jadis : les manuscrits sont, en vérité, bien autre chose! Qui pourrait prétendre le contraire? Et quel trésor inviolable qu'une gloire inédite!

Casaubon hausse les épaules et court se loger bien loin de l'université, dans la maison de son parent Robert (II) Estienne[2], pour ne pas *irriter ces frelons*[3]. Il fait mieux encore, il s'abstient d'enseigner publiquement; aussi acquiert-il bientôt une belle réputation comme professeur. Le roi consentait à cette suspension de cours, qui, en laisant à l'université de Paris un nom illustre, ne l'exposait

1. « Me illa pædagogorum μορμολυκεῖα terrent Parisiensia. » *Epist.* 189.
2. Casaubon avait épousé à Genève Florence, fille de Henri Estienne.
3. *Epist.* 208, année 1600.

pas au reproche de faire monter un protestant avéré dans une chaire de grec. Les appointements couraient néanmoins (c'était déjà l'usage); le roi les avait même augmentés de deux cents écus. Mais M. de Rosny se faisait un peu prier : *Prodimur à Rosnio*, écrivait Casaubon. La position était douteuse, précaire. Henri IV s'avisa d'un expédient. Il se ressouvint qu'il avait une bibliothèque, logée provisoirement dans le collége des Jésuites (rue Saint-Jacques), et dans cette bibliothèque un vieux conservateur, Jean Gosselin, qui ne pouvait plus vivre qu'un an. « Je veux que vous soyez dans ma librairie, dit-il au Genevois ; et vous me direz ce qui est dedans, où je n'entends rien[1]. » Gosselin tint la parole du roi; l'année suivante il tomba dans son feu, et mourut. Casaubon, après quelques hésitations du roi gascon et oublieux, fut installé dans la *librairie*.

Là il continua tout à loisir ses savantes études. Il avait débuté, en 1583, par la publication de ses notes sur Diogène Laerce. Ses annotations sur Strabon avaient paru en 1587; puis vinrent son édition de Théophraste, celle d'Athénée (1600), monument remarquable de sagacité critique et de vaste érudition. « Personne n'avait encore fait preuve d'un talent aussi élevé que Casaubon dans la correction conjecturale des textes. On peut le considérer comme supérieur en savoir à son beau-père Estienne, ou même, sous le rapport de la critique, à son ami Joseph Scaliger[2]. »

Casaubon était resté protestant. Henri IV, tout en le pressant d'abjurer, avait respecté la liberté de sa conscience. Mais souvent, dans la bibliothèque, le savant recevait la visite du grand convertisseur de l'époque, du cardinal du Perron. « Il est à la vérité *fulmen hominis*, écrit-il; j'ai subsisté (résisté) jusquès ores, grâce à Dieu, mais il faut que je vous confesse qu'il m'a donné beaucoup de scrupu-

1. Jacques Gillot, *Éptîres françaises à Scaliger*, p. 105.
2. H. Hallam, *Hist. de la littér.*, t. II, p. 38.

les qui me restent, et auxquels je ne sais pas bien répondre. Il me fâche de rougir; l'échapade que je prends est que je n'y puis répondre, mais que j'y penserai. » Casaubon fut un des commissaires de la Conférence de Fontainebleau. L'échec de Duplessy-Mornay, qu'il avoua franchement, laissa dans son esprit une profonde impression. Deux de ses fils se firent catholiques; l'un d'eux (Auguste Casaubon) se rendit même capucin. Au moment de faire cette éclatante démarche, le jeune homme vint demander la bénédiction de son père. Casaubon la lui donna les larmes aux yeux en lui disant : « Je ne vous condamne point; faites de même pour moi. Notre seul juge est là-haut! »

Les disputes religieuses, qu'une telle modération semblait fuir, s'obstinèrent à enlever Casaubon au culte des lettres. Après la mort de Henri IV, il crut devoir aller chercher une sécurité plus grande en Angleterre. Le roi Jacques Ier l'accueillit avec faveur : Casaubon nous a retracé dans ses *Lettres* la curieuse physionomie de cette cour pédante et théologique, où, dès sa première entrevue, il trouva le roi un libelle de controverse à la main. Il y avait loin de la rondeur toute militaire du Béarnais aux prétentions savantes de Jacques Stuart. Le prince anglais était plus généreux, il est vrai : il donna sur-le-champ deux prébendes à Casaubon, quoique laïc. Mais il fallait travailler au gré du roi. Adieu les libres recherches de l'érudition désintéressée! *Polybe* va rester négligé, peut-être pour longtemps[1]. On s'occupe peu de belles-lettres ici. Les théologiens règnent, les légistes font leurs affaires. Pour être bien en cour, il faut se faire controversiste[2]. Jacques lui dictait

1. « Jacent igitur curæ Polybianæ et fortasse æternum jacebunt. Neque « enim satis commodus ad illa studia est locus. » *Epist.* 705.

2. « Venio ex Anglia. Litterarum ibi tenuis est merces. Theologi regnant: « leguleii rem gerunt. Unus ferme Casaubonus habet fortunam satis favent« tem.... Ne huic quidem locus fuisset in Anglia ut litteratori : theologum « induere debuit. » Grotii *Epist.*, p. 751.

des lettres théologiques, lui commandait des traités, des réfutations. Enfin, il le mit aux prises avec Baronius; il fallut qu'en dix-huit mois Casaubon improvisât une réfutation des *Annales*. Encore manquait-il d'instruments. Ses recueils de notes, ses *adversaria*, étaient restés en France. Ses livres, entassés dans des tonneaux, dormaient dans les greniers de son ami de Thou. Ce fut toute une négociation avec la régente Marie de Médicis, pour qu'il pût en faire venir à Londres une petite partie, et les moins précieux. C'est ainsi que Casaubon passa les quatre dernières années de sa vie. Il mourut à Londres, cinq ans après que Scaliger, cet ami bien cher, qu'il n'avait, dit-on, jamais vu, était mort à Leyde, en regrettant aussi la France. Les lettres nombreuses qu'ils ont échangées, celles qu'ils ont écrites à d'autres correspondants, sont aujourd'hui la portion la plus intéressante de leurs œuvres : elles nous font pénétrer dans l'intérieur de cette société. Ces commentateurs laborieux de l'antiquité rédigeaient ainsi, sans y songer, l'histoire littéraire de leur époque.

La France semblait se charger de peupler, à ses dépens, les universités voisines. Les deux hommes illustres dont nous venons de parler laissèrent à Leyde, comme héritier de leur savoir et de leur exil, un autre Français, destiné à une célébrité aussi grande au moins que la leur : je veux parler du grand commentateur, du *prince des critiques*, de l'homme dont l'académie de Leyde déclarait *ne pouvoir pas plus se passer que le monde du soleil*, en un mot, de Claude Saumaise. Ce savant, qui vécut de 1588 jusqu'en 1658, appartient en grande partie à une période postérieure à celle dont nous nous occupons. Il nous suffira donc d'avoir salué ici, à son début, ce successeur des Juste-Lipse et des Scaliger, ce futur adversaire de Milton.

L'érudition ne cessait pourtant point d'être cultivée dans la mère patrie ; mais elle y prenait un caractère nouveau

qu'il est curieux de constater. Tandis que le XVIe siècle durait encore à Leyde, à Genève, à Londres, le XVIIe commençait à poindre à Paris, même dans les régions un peu sombres de ce qu'on nommait alors la science. Au lieu de s'enfermer dans l'antiquité grecque et romaine, l'érudition cherchait à éclairer nos antiquités nationales, ou même s'attachait aux choses contemporaines. Henri Estienne avait écrit un livre sur la *Précellence du langage français*[1]. Jos. Scaliger s'était aussi occupé des divers dialectes modernes[2]; mais ces études n'avaient été pour eux que des hors-d'œuvre, des distractions d'un jour au milieu de leurs autres travaux. Voici maintenant une classe d'érudits qui de cet accessoire va faire son objet principal. Magistrats, avocats, trésoriers, mêlés par leur profession au mouvement de la vie active, c'est sur la France, c'est sur leur époque même qu'ils tourneront leurs regards. Instruits par les anciens, vivant avec les modernes, ils formeront la transition des uns aux autres, le nœud entre le collége et le monde. C'est une génération différente bien que contemporaine. Ce sont d'autres mœurs, d'autres maximes, une autre foi. Catholiques mais gallicans, royalistes mais parlementaires, ils cherchent à réunir deux choses dont la conciliation est aussi difficile que désirable, l'autorité et la liberté; animés d'un double esprit, magistrats et hommes de lettres, chrétiens et penseurs, ils voudraient cumuler les jouissances de l'opposition avec les sécurités de l'obéissance. Ils appartiennent à ce qu'on appelait alors le parti politique. Hommes de probité et d'honneur par-dessus tout, nourris dans le culte du droit et de la justice, purs dans leur conduite, réguliers dans leurs mœurs, patriarches respectés au sein de leurs nombreuses familles, ils transmettent à leurs enfants la tradition de l'honneur et du de-

1. Réédité par M. Léon Feugère, 1840, in-12.
2. *Opuscula*, edente Casaubono.

voir et forment dans la nation une seconde noblesse moins turbulente, mais non moins respectable que la première. Il y a dans leur physionomie quelque chose de romain; ils pensent, ils sentent, ils parlent comme Gaïus et Papinien. C'est une érudition vivante et pratique.

Parmi les hommes qui, au commencement du XVIIe siècle, représentent cette docte famille, les Loisel, les Pithou, les Sainte-Marthe et autres, nous en choisirons un seulement, le plus illustre par son caractère et par ses talents.

Étienne Pasquier comptait soixante-onze ans au commencement du XVIIe siècle. Il avait vécu sous six règnes et se sentait de force à voir au moins commencer le septième[1]. Avocat illustre, ancien député aux États, avocat général à la chambre des comptes, célèbre par de nombreuses compositions littéraires, il voulut enfin en 1603 jouir de ce repos honorable (*otium cum dignitate*), qu'appelaient de leurs vœux les orateurs de Rome, ses glorieux devanciers. Il se « bannit donc des affaires tant de la chambre des comptes que du palais, » résigne les détails domestiques à Bussy, l'un de ses fils, et « maintenant, réduit en sa chambre, voici l'économie qu'*il* y garde. »

« J'ai, dit-il, d'un côté mes livres, ma plume et mes pensées, d'un autre un bon feu, tel que pouvait souhaiter Martial, quand entre les félicités humaines il y mettait ces deux mots : *focus perennis*. Ainsi me dorlotant de corps et d'esprit, je fais de mon étude une étuve, et de mon étuve une étude.... Au demeurant étude de telle façon composée que je ne m'asservis aux livres, ains les livres à moi. Non que je les lise de propos délibéré pour les contredire; mais tout ainsi que l'abeille sautelle d'une fleur à l'autre, pour prendre sa petite pâture, dont elle forme son miel, ainsi lis-je ores l'un, ores un autre auteur, comme l'envie m'en

1. Né en 1529, il mourut en 1615.

prend, sans me lasser ou opiniâtrement harasser en la lecture d'un seul. Car autrement ce ne serait plus étude, ains servitude pénible. Ainsi mûrissant par eux mes conceptions, tantôt assis, tantôt debout en me promenant, leurs auteurs me donnent souvent des avis auxquels jamais ils ne pensèrent, dont j'enrichis mes papiers[1]. »

Étienne Pasquier est de l'école et pour ainsi dire de la famille de Montaigne. Nul n'en rappelle mieux l'esprit et le style. « Nous étions lui et moi familiers et amis, dit-il.... et quant à ses *Essais*, que j'appelle chefs-d'œuvre, je n'ai livre entre les mains que j'aie tant caressé que celui-là[2]. » Pasquier tient encore de Montaigne et du XVIe siècle par le décousu et l'absence de composition. Son principal ouvrage, celui qu'il terminait dans sa retraite studieuse, ses *Recherches sur la France*, présentent ce caractère. Ce sont des chapitres détachés sur différents sujets « des échantillons dépris de leurs pièces. » Et toutefois ces idées éparses tendent à se rapprocher, à se coordonner autour d'un centre commun, la France. Une riche et consciencieuse érudition, une critique déjà judicieuse s'attache ici à un sujet nouveau. « La plupart de ceux qui ont par le passé employé leur entendement à écrire n'ont eu autre sujet de leur éloquence que l'histoire des Grecs et des Romains. » Voici maintenant un érudit, un savant, qui consacre une existence presque séculaire à éclairer nos antiquités nationales et « rappelle toute son étude et labeur en la déduction de la France[3]. » Sans doute la science moderne serait loin de

1. *Lettres*, XXII, 9.
2. *Id.*, XVII, 1.
3. *Id.*, II, 1. — On peut juger, par le sommaire des titres des *Recherches*, de l'importance et de la variété des sujets qui y sont traités :

Livre Ier : *Établissement des Français, premières origines de la nation.* — Livre II : *Magistratures et dignités, parlements, états généraux, etc.* — Livre III : *Affaires ecclésiastiques, puissance des papes, etc.* — Livre IV : *Jugements, procédures, etc.* — Livres V et VI : Diverses questions d'histoire. — Livre VII : *De l'origine de notre poésie française et de nos lan-*

tout admettre dans cette encyclopédie historique de notre patrie. Cependant aujourd'hui même les *Recherches* ont une valeur réelle. « Elles ont éclairé, dit M. Dupin, un grand nombre de points historiques qui ne l'avaient été qu'imparfaitement avant lui[1]. Tout cela, ajoute M. Dupin, est devenu vulgaire à force d'avoir été copié dans tous les livres qu'on a faits depuis et répété dans la conversation ; mais Pasquier n'en a pas moins le mérite d'avoir le premier rassemblé ces documents, et tout incomplets qu'ils sont, il faut lui en savoir gré. »

Pasquier avait publié dans sa jeunesse d'autres ouvrages remarquables, entre autres, le *Pourparler du Prince*, dialogue où l'auteur exprimait les idées les plus judicieuses et les plus morales sur le gouvernement. Il avait plaidé en 1564 la grande cause de l'Université contre la compagnie de Jésus. A soixante-quatorze ans, en 1603, il était encore de son opinion, et fit paraître la plus formidable attaque qu'on ait publiée contre cette société, le *Catéchisme des Jésuites* ou *Examen de leur doctrine*. De longues querelles, de bruyants et injurieux débats, où nous ne voulons ni ne pouvons entrer ici, s'agitèrent autour de cet ouvrage. Qu'il nous suffise de constater que par son plan, sa forme et souvent sa verve, le *Catéchisme* servit de modèle et d'inspiration aux *Provinciales* de Pascal[2].

L'infatigable écrivain publia encore dans ses dernières années des œuvres d'une nature moins irritante. Pasquier était un vert et joyeux vieillard qui se souvenait parfaitement d'avoir été jeune[3], et s'imaginait même l'être encore

gues.... — Livre VIII : *Langue française....* — Livre IX : *La France littéraire, l'Université, les études.*

1. *Éloge d'Ét. Pasquier*, discours prononcé à l'audience de rentrée de la Cour de cassation, le 6 novembre 1843.

2. Voyez, sur le *Catéchisme des Jésuites*, l'*Étude sur Pasquier*, par M. L. Feugère, et le *Discours* de M. Dupin, cité plus haut.

3. C'est le mot de Pasquier lui-même, *Lettres*, VI, 4, p. 158.

un peu. Aucunes fois, aux bonnes fêtes, à la Saint-Martin, par exemple, jour « que la folle ancienneté dédia pour « tâter nos vins nouveaux, » il priait « quelques gentilshommes et damoiselles de notre Brie de vouloir bien prendre un mauvais dîner chez lui. » La table était assortie « de diversité de vins, » et la conversation de propos non moins divers. Pasquier n'était pas des derniers à assaisonner le festin de libres saillies et de petits couplets, qu'il envoyait bien vite dans une lettre à quelque ami [1], c'est-à-dire au public. En 1610, à quatre-vingt-un an, il recueillit et publia les vers et la prose légère de sa jeunesse. « Naguère, feuilletant quelques livres en la boutique de Langelier, *il* a trouvé qu'on les a fait imprimer malgré lui, et qu'on y a mis, contre *sa* volonté, son nom. » A cela il n'y a nul remède que de les réimprimer lui-même. « Il repasse lors sur aucunes, » et nous en fait une analyse qui nous dispensera de cette tâche. « Je vois là tantôt un amour, tantôt un dédain, puis tous les deux pêle-mêlés ensemblement; ores un amant reblandir gaîment sa dame, ores s'en mécontenter; enfin un homme peu résolu se résoudre de quitter l'amour, avec un profond repentir d'avoir aimé [2]. » C'est la poésie du temps, celle que nous verrons dans les chapitres suivants expirer sous les coups de Malherbe; c'est du Ronsard énervé, du des Portes rimé par un jurisconsulte.

Il nous est également difficile de mentionner et de taire des pièces plus frivoles encore que nous trouvons dans le recueil de Pasquier. Ce sont des vers de société composés par l'élite du barreau et de la magistrature, pendant ces assises ambulantes qu'on appelait les *grands jours*. Quoique dépourvues de tout mérite réel, ces compositions légères sont pour nous l'indice d'une tendance remarquable dans

1. *Lettres*, XXII, 4.
2. *Id.*, VI, 4.

les relations de la société. Des hommes graves, de doctes magistrats, après avoir passé la journée dans les travaux sérieux de leur profession, se réunissent le soir chez des femmes spirituelles et aimables. Là on lit, on écoute des vers : les dames elles-mêmes prennent une part active à ce plaisir commun, si nouveau alors pour la société française[1]. Le moindre sujet, le plus petit incident suffit pour faire éclore une nuée fugitive de bagatelles charmantes. Pasquier s'est fait peindre, et l'artiste l'a représenté sans mains. Aussitôt les distiques, les épigrammes, les attaques, les réponses en français, en latin, se succèdent, se croisent[2], et remplissent quarante-cinq colonnes in-folio. Un visiteur, affligé d'une trop bonne vue, remarque *une puce* qui sautait sur le cou d'une jeune fille : « Je parie, comme aurait dit Pascal, la perte de la gravité de nos sénateurs. » Les voilà tous poëtes, versificateurs au moins, et les *in-folio* de Pasquier contiendront encore sur ce riche sujet quarante-six colonnes de pièces fugitives[3].

Puisque nous sortons du Palais, sur ces incidents j'établis deux conclusions : l'une, que l'esprit de société, le goût des plaisirs de l'intelligence vivait en France dans la bourgeoisie parlementaire et dans la noblesse de province bien

1. « Me adolescente, solebat hujus viri (Jean de Morel) honesta cum pri-« mis et pudica domus, tanquam sacra musarum ædes, Lutetiæ, magna « eruditorum frequentia celebrari, cum et ejus uxor Deloina et filiæ tres, « bonis omnes disciplinis et moribus ornatissimæ, perelegantes utraque « lingua versus inusitata felicitate concinerent. » Scévole de Sainte-Marthe, *Elog.*, lib. III, p. 78, édit. de 1630.

« Subit illius temporis jucundissima recordatio, cum Rupeam Matrem « (Mme des Roches), doctissimam sane feminam, de omnibus disciplinis « mira quadam facilitate et copia disserentem filia non indoctior excipie-« bat. Quæ matris et sua ipsius lepidissima carmina tanta venustate reci-« tabat ut omnium qui aderant animos in admirationem converteret. Ade-« rant autem quotidie plurimi litterarum et elegantiæ amantes viri, qui ad « illarum ædes tanquam ad aliquam academiam cupidissime confluebant. » *Ibid.*, lib. III, p. 91.

2. *La Main*, Œuvres, t. II, p. 1001-1047.

3. *La Puce de Catherine des Roches*, ibid., 950-996.

avant que les ruelles célèbres lui donnassent une espèce de consécration; l'autre, que ce goût manquait encore de l'élégance et de la délicatesse que vont lui donner des réunions plus aristocratiques. Je m'assure que la *chambre bleue* de *l'incomparable Arthénice*, avec laquelle nous ferons bientôt connaissance, eût médiocrement goûté de pareilles plaisanteries; et que, si Mlle de Rambouillet se fût trouvée par impossible dans le cas de Mlle des Roches, ni Voiture ni Benserade n'eussent osé s'en apercevoir. Ce qui manquait à ces réunions bourgeoises, ce n'était certes ni la gaieté, ni l'esprit, c'était ce qu'une société d'élite eut bientôt le privilége de créer, la distinction.

CHAPITRE VII.

Poésie. — Disciples de Ronsard. — Desportes, Bertaud. — Besoin d'un législateur.

Malgré des signes avant-coureurs d'une transformation prochaine, la prose du règne de Henri IV ne se distingue pas essentiellement de celle du XVIe siècle. Il n'en est pas de même de la versification : les premières années du XVIIe siècle furent signalées par une révolution littéraire, dont l'influence fut décisive sur les destinées de la poésie française. Malherbe a l'honneur mérité d'y avoir attaché son nom.

Ronsard était mort en 1585, laissant une gloire immense et, jusqu'à un certain point, légitime. Il avait eu le mérite de sentir que la France manquait d'une poésie noble, et l'ambition de la lui donner. Son tort avait été de croire qu'un homme peut improviser une langue pour une nation, et lui imposer des formes littéraires sans rapport avec ses mœurs, ses croyances et ses goûts. Plein d'admiration pour l'antiquité, Ronsard avait pensé que, pour enrichir notre idiome, il suffisait d'y verser sans mesure les vocabulaires des deux langues classiques; et que, pour ennoblir notre poésie, on n'avait qu'à dérober aux Grecs et aux Latins leurs idées, leurs images, le dessin de leurs poëmes.

Ces deux tentatives, qui semblaient analogues, se nuisaient l'une à l'autre. Ronsard aurait pu, comme Dante, s'il en avait eu le génie, faire vivre une langue créée par

lui seul, et l'imposer en partie à la postérité; mais à la condition d'en revêtir des idées vivantes et populaires. Il fit une langue morte pour dire des choses mortes; et rien ne lui survécut à la fin que le bruit équivoque de son nom.

Je me trompe : une partie de ses œuvres lui survit, presque étouffée sous l'autre : elle mérite de ne pas périr. Ce sont les compositions gracieuses et légères, ou simplement sérieuses, dans lesquelles l'auteur ne s'est pas donné la peine de mal faire, et a plutôt suivi la pente naturelle de son talent que les théories hasardeuses de son système[1]. Ronsard, dans ses *Chansons*, dans ses *Discours en vers*, a commencé l'œuvre de Malherbe.

La gloire de Ronsard était dans tout son éclat au début du XVIIe siècle. Son école régnait encore, mais elle se resserrait pour vivre. Elle ne cultivait plus qu'une portion de l'héritage du maître, sa poésie anacréontique. Dans un coin de la province, le Gascon du Bartas, l'enfant terrible de cette école, avait fini de ruiner, en l'exagérant, la partie sérieuse et noble de la réforme; aux élans pindariques de Ronsard, ses disciples substituaient une molle et faible élégance; leurs modèles n'étaient plus les Grecs et les Latins, mais ce qu'il y avait de plus langoureux et de plus affecté dans les beaux esprits de l'Italie.

Ce pays exerçait alors sur la France une domination littéraire conquise depuis plus d'un siècle. L'ascendant d'une civilisation plus précoce, les souvenirs classiques de l'ancienne Rome ravivés par la Renaissance, l'influence religieuse de la Rome nouvelle, nos guerres d'Italie, les mariages de nos rois avec les filles des Médicis, tout contribua à imposer à la poésie française le joug d'une dangereuse imitation. On sait quelle fut la passion de François Ier pour les arts et les artistes de l'Italie. Sous son fils et ses petits-

1. Nous avons exprimé plus complétement notre opinion sur Ronsard dans notre *Histoire de la littérature française*, chap. XXVII.

fils, les poëtes eurent leur tour dans les faveurs de la mode. Grâce à la prédilection d'une reine florentine, des seigneurs et des dames de la cour, et même des hommes de guerre qui avaient combattu au delà des Alpes, ou qui voulaient paraître y avoir été, tout le monde imita le langage, les habitudes, les travers des gens d'outre-monts. « Pour quarante ou cinquante Italiens qu'on voyait autrefois à la cour, disait Henri Estienne, maintenant on y voit une petite Italie. » Du Bellay, l'ami de Ronsard, constatait aussi cette invasion :

Marcher d'un grave pas et d'un grave sourci,
Et d'un grave souris à chacun faire fête,
Balancer tous ses mots, répondre de la tête,
Avec un *Messer non*, ou bien un *Messer si;*

Entremêler souvent un petit *È così*,
Et d'un *Son servitor* contrefaire l'honnête,
Et, comme si l'on eût sa part en la conquête,
Discourir sur Florence et sur Naples aussi;

Seigneuriser chacun d'un baisement de main,
Et, suivant la façon d'un courtisan romain,
Cacher la pauvreté d'une brave apparence;

Voilà de cette cour la plus brave vertu,
Dont souvent, mal monté, mal sain et mal vêtu,
Sans barbe et sans argent, on s'en retourne en France.

Remarquons que c'est dans un *sonnet* que du Bellay reconnaît l'influence qu'il critique; c'est-à-dire qu'il la subissait en la raillant.

Lui-même en effet en avait été l'un des plus ardents apôtres, lorsque dans son fameux manifeste, où il levait si hardiment le drapeau de l'école de Ronsard, il recommandait aux poëtes de « sonner ces beaux sonnets de savante et agréable invention italienne; de choisir, à la façon de l'Arioste, quelqu'un de ces beaux vieux romans français

pour en faire renaître au monde une admirable Iliade ou une laborieuse Enéide. » Joignant l'exemple au conseil, il avait composé les *Antiquités de Rome*, les *Regrets*, le *Songe*, dans un style « qui se ressent, disait Colletet, du doux air du Tibre. » Ronsard avait composé près de sept cents sonnets; un poëte du temps, Le Virbluneau, sieur d'Ofayel, en avait fait lui seul deux ou trois mille [1]. Amis et ennemis, disciples de Ronsard ou de Marot, les deux écoles qui divisaient alors la poésie française s'unissaient pour admirer et traduire les Italiens.

Si des Portes et Bertaut furent, comme dit Boileau, *plus retenus* que le chef de la *Pléiade*, ce n'est pas dans l'imitation des poëtes de l'Italie. Philippe des Portes, abbé de Tyron [2], avait vécu longtemps à Rome. Toutes les délicatesses, toutes les recherches du style des sonnets lui étaient devenues familières. Loin de s'en cacher, lui-même s'en faisait gloire. On signalait ses nombreux plagiats dans un écrit intitulé : *Rencontre des Muses de France et d'Italie.* « Pourquoi l'auteur n'est-il pas venu me trouver, dit des Portes, je lui en aurais indiqué bien davantage? » Par malheur l'imitation des Italiens modernes était bien plus difficile encore que celle des Latins et des Grecs. L'Italie avait reçu de nos troubadours, et cultivé depuis avec zèle, les habitudes d'un goût douteux, qu'un grand homme du XIVe siècle, Pétrarque, avait, pour ainsi dire, consacrées par son génie. De 1520 à 1550, eut lieu en Italie, sous les auspices de Bembo et de Sannazar, une véritable recrudescence de Pétrarque.

1. Ce Virbluneau s'était écrié sérieusement, cinquante ans avant le marquis de Mascarille des *Précieuses ridicules :*

Alarme! alarme! alarme! et au secours!
On m'a volé mon cœur dans ma poitrine.

Au reste, Thibaut IV, au XIIIe siècle, se plaignait déjà, quoique avec moins de vivacité, que l'Amour lui eût « emblé son cœur. »

2. Né en 1546, mort en 1606.

Mais dangereux modèle, ce poëte illustre n'avait d'excellent que ce qui ne peut se copier, une passion non moins profonde que délicate, un sentiment exalté, mais vrai, qui perce à travers tous les faux brillants d'un langage de convention. L'inspiration de Pétrarque, c'était l'amour pur, religieux, enthousiaste, tel que la chaste beauté de Laure l'imposait à son adorateur. La poésie qu'il consacre à une passion si extraordinaire en reproduit fidèlement l'image ; c'est l'idéal le plus élevé, le plus délicat, le plus dégagé de tout alliage terrestre. Dans sa pensée comme dans sa vie, il divise l'amour en deux parts, et n'offre à son idole que le plus pur encens. Pétrarque est le poëte de l'abstraction; non de l'abstraction sèche et incolore du savant, mais de celle qui conduit l'artiste à la région la plus sereine de la beauté. Ce n'est plus, comme Dante, un de ces artistes puissants qui s'emparent de la nature par droit de conquête, qui embrassent l'univers et le transforment dans leur âme. Pétrarque n'éprouve qu'une seule émotion, et la nourrit de parfums, de rosée, d'harmonie. Il ne s'attache qu'à une seule pensée, mais c'est de toutes la plus belle, la plus céleste. Il a le don de nous y intéresser sans cesse, d'en charmer continuellement nos regards. C'est une seule fleur brillante dont il épanouit à loisir tous les pétales. Rien n'égale en douceur cette poésie toute de calme et de fraîcheur, cette suave monographie de l'amour. Il semble que c'est dans une région inaccessible à toutes les émotions vulgaires que se joue ce drame paisible : car le *Canzoniere* de Pétrarque est bien véritablement un drame : il a ses progrès, son intrigue, ses péripéties, son grave et terrible dénoûment. Les moindres bontés de Laure et ses fréquentes sévérités, ses maladies, ses chagrins, les petites querelles qui peuvent exister entre deux amants qui se parlent à peine, un sourire, une parole, un gant qui tombe et qu'on ramasse, tout devient le sujet,

l'occasion d'une pièce de vers. Ici le poëte espère; plus loin il n'a plus qu'à mourir. Là il se fortifie contre les dédains de sa dame et s'enveloppe d'une magnifique indifférence; ailleurs il s'abandonne à l'ivresse de sa joie : il a remarqué que Laure a pâli en apprenant son prochain départ. C'est sur ce frêle et léger tissu qu'éclatent les plus vives couleurs de la poésie. La nature prodigue au peintre florentin ses plus riants objets; l'herbe, les zéphyrs, les ruisseaux payent leurs plus doux tributs à sa lyre ; c'est un luxe de détails, une profusion d'images, dont s'effraye notre goût d'hommes du Nord. L'or, les perles, le soleil se jouent à chaque instant dans ces vers. L'esprit surtout, le bel esprit italien, qui met en mouvement toutes ces richesses de langage, qui les unit, les sépare, les rassemble de nouveau en mille combinaisons inattendues, étonne et fatigue notre raison. On mettait autrefois en question si un homme d'esprit pouvait parler allemand; nous serions quelquefois tenté de nous demander si une passion sérieuse peut s'exprimer en italien. Et cependant le sentiment qui vit sous ce luxe de Pétrarque est si puissant, si vrai, si pur, qu'en dépit d'un langage trop brillanté pour nous, il charme, il touche, il attendrit.

Des Portes, comme l'école française qu'il représente ici, et comme la plupart des Italiens eux-mêmes, ne prit à Pétrarque que les formes extérieures de son style; il emprunta la ceinture d'Aphrodite, croyant lui dérober ainsi ses charmes. Il sembla dire, avec La Bruyère : « L'or « éclate, dites-vous, sur les habits de Philémon.... il est « vêtu des plus riches étoffes.... Envoyez-moi cet habit et « ces bijoux de Philémon, je vous tiens quitte de sa per- « sonne. » C'était le procédé de Ronsard transporté des Grecs aux Italiens, mais avec plus d'inconvénients encore. Les formes de la poésie antique ont une beauté propre, comme celles de leur sculpture. Qui les emprunte est froid,

mais non pas absurde. La poésie italienne a plus de physionomie que de beauté; elle plaît avec ses défauts; mais ce ne sont pas ses défauts qui plaisent. Que sera-ce si l'on entreprend d'exprimer ces charmantes coquetteries de style dans une langue qui sort de la barbarie, où les termes bas et grossiers sont encore confondus avec les expressions fines et nobles! C'est alors qu'on réalisera le mot de Mme de Sévigné contre les traducteurs : on ressemblera à un valet chargé de porter un compliment : plus le message sera délicat, plus on s'en acquittera d'une manière ridicule.

Pétrarque ne fait nulle part le portrait détaillé de Laure, et pourtant tous ses lecteurs la connaissent, la devinent. Les rayons de cette figure à demi voilée illuminent le poëme. Les femmes que des Portes prétend chanter sont parfaitement inconnues de nous et peut-être de lui. Qu'il célèbre *Diane* dans ses deux premiers livres; qu'il passe à *Hippolyte* dans le troisième; qu'il la quitte ensuite pour *Cléonice* et pour d'autres encore, le lecteur ne s'en aperçoit qu'à la faveur des titres. Ce sont toujours les mêmes merveilles dans l'idole, les mêmes désespoirs dans l'adorateur; ou plutôt des Portes n'adore que lui-même, son bel esprit, ses belles pensées; il n'est heureux que de les bien combiner, préoccupé que de la chute de ses sonnets. Il a à son service tout le matériel de la poésie amoureuse, le *feu*, la *glace*, les *chaînes* et la *mort*. Sa dame, quelle qu'elle soit, est toujours le ciel; ses yeux sont des étoiles terrestres; ses cheveux, des liens d'or qui enchaînent les cœurs. Il sait d'avance que son rôle est celui du martyr, qu'il doit souffrir, se taire,

Et, toujours bien portant, mourir par métaphore;

il ne s'agit pour lui que d'arranger tout cela de mille manières ingénieuses; et il est vrai de dire qu'il ne s'en fait pas faute. Quel tour de force de multiplier assez de telles

combinaisons pour remplir un volume de sept cents pages! Mais aussi quel tour de force que de le lire!

A petite dose, la poésie de des Portes est quelquefois agréable, surtout quand il parle un peu moins de son amour.

Voici du gai printemps l'heureux avénement,
Qui fait que l'hiver morne à regret se retire.
Déjà la petite herbe, au gré du doux zéphyre,
Navré de son amour, tremble amoureusement.

Les forêts ont repris leur vert accoutrement,
Le ciel rit, l'air est chaud, le vent mollet soupire,
Le rossignol se plaint, et, des accords qu'il tire,
Fait pâmer les esprits d'un doux ravissement.

Le dieu Mars et l'Amour sont parmi la campaigne :
L'un au sang des humains, l'autre en leurs pleurs se baigne;
L'un tient le coutelas, l'autre porte les dards.

Suive Mars qui voudra, mourant entre les armes,
Je veux suivre l'Amour, et seront mes alarmes
Les courroux, les soupirs, les pleurs et les regards.

Le sonnet suivant est moins vague dans son objet que la plupart de ses confrères.

Elle pleuroit, toute pâle de crainte,
Lorsque la mort sa moitié menaçoit,
Et tellement l'air de cris remplissoit
Que la Mort même à pleurer est contrainte.

Hélas! mon Dieu, que sa grâce étoit sainte!
Que beau son teint, qui les lis effaçoit!
Le trait d'amour cependant me blessoit,
Et dans mon âme engravoit sa complainte.

L'air en pleurant sa douleur témoigna,
Le beau soleil de pitié s'éloigna,
Les vents émus retenoient leurs haleines;

Et sur la terre où tombèrent les pleurs
De ses beaux yeux, amoureuses fontaines,
Tout s'émailla de verdure et de fleurs[1].

Pour qu'on ne s'attende pas à trouver toujours des Portes tel que nous le présentons dans ces deux sonnets, nous devons en conscience en ajouter un troisième.

J'accompare ma dame au serpent furieux
Que le divin Thébain surmonta par la flamme :
Ce serpent eut sept chefs, et ma cruelle dame
A sept moyens vainqueurs des hommes et des dieux :

Le teint, le front, la main, la parole, les yeux,
Le sein et les cheveux qui retiennent mon âme.
Avec ces sept beautés les rochers elle entame,
Et toujours son pouvoir revient victorieux.

De chacun de ces chefs sept autres nouveaux sortent :
La mort, les traits, le feu, les désirs qui transportent,
L'espoir, la défiance et l'âpre décomfort.

Ils sont en ce seul point différents de nature;
C'est qu'avecque du feu l'hydre fut mis à mort,
Et l'autre de mon feu prend vie et nourriture.

Un poëte de cette époque, et l'un des plus inconnus, Nicolas Le Digne, mettait avec beaucoup de bon sens le doigt sur la plaie de toute cette poésie prétendue amoureuse. Son vrai défaut, c'est qu'elle n'exprimait pas l'amour.

Ceux qui bruinent ainsi d'une voix forcenée,
Pleine d'effroi, de pleurs, leur fière destinée,
N'ayant rien qu'un amour à la rage animé,
Ont fort peu, ce me semble, ou n'ont jamais aimé.

1. M. Sainte-Beuve a cité, dans son *Tableau de la poésie française au* XVIe *siècle*, d'autres vers charmants de des Portes. Nous engageons nos lecteurs à les y voir; mais nous les avertissons que ces citations sont un habile plaidoyer.

Mais se fantasiant une dame en idée,
Sur un sujet en l'air leur amour est guidée,
Qui, n'étant rien en soi qu'imagination,
Ne peut montrer le vrai de leur affection.

On sait que l'abbé de Tyron, devenu vieux, sentit le besoin d'expier tant de poésies légères, en traduisant les Psaumes de David. Nous sommes de l'avis de Malherbe; et sans avoir goûté le *potage* de des Portes, nous croyons qu'il devait valoir mieux que ses *Psaumes*[1].

Nous nous sommes volontiers arrêté sur des Portes, parce que, chef d'une école et représentant d'une mode, il nous dispense d'examiner beaucoup d'autres poëtes qui valent moins que lui. Nous n'aurons que quelques mots à ajouter sur un nom que lui a indissolublement associé un hémistiche de Boileau.

Jean Bertaut[2], évêque de Séez, premier aumônier de la reine Marie de Médici, commença par imiter des Portes dans ses poésies légères; il finit comme lui par des cantiques et des psaumes. Bertaut est à la fois moins poëte et moins bizarre que son devancier : ses idées sont plus simples, son français est plus pur : il emprunte moins aux auteurs italiens : il quitte presque entièrement le *sonnet* pour la *stance*, « mot mendié du même pays, » et

1. Si quelque chose pouvait excuser la brutalité d'un pareil compliment que Malherbe fit un jour à des Portes, chez qui il dînait, ce seraient des vers comme ceux-ci :

Mon Dieu, sauve-moi!
Car les eaux de mon âme ont gagné l'avenue;
Et dans un creux bourbier, qui n'a point de tenue,
Enfondré-je me voi.
Des vagues secoué,
Au profond de la mer la courante m'emporte.
A force de crier, j'ai travaillé de sorte
Que j'en reste enroué, etc.

(*Psaume* 68.)

2. Né à Caen, en 1552, mort en 1611.

auquel Pasquier préférait celui de *couplet*, « qui est de notre vieil estoc. » Toutefois, c'était beaucoup d'avoir fait divorce avec le séduisant et perfide sonnet. Les stances de Bertaut sont des quatrains ou des sizains dont le dernier vers s'aiguise en madrigal. Il s'entend déjà fort bien à préparer le trait final, à le faire jaillir et petiller à l'aide d'une antithèse. C'est un habile ouvrier de gentillesses frivoles, de jolis riens proprement tressés. Il a de la précision dans la forme, il ne manque point d'esprit : il aurait du style, s'il pouvait y avoir du style sans pensées. Mais il manque d'imagination : il est trop *retenu*. Ronsard, à qui des Portes montrait les premiers essais de Bertaut, trouvait que « ce poëte était trop sage[1]. » C'est de lui qu'on pourrait dire que ses vers, quand ils sont bons, sont presque beaux comme de la prose.

Voici une résignation exprimée en termes naturels et presque touchants :

Non que mon âme ose rien espérer,
Fors les douleurs que peut faire endurer
Une beauté si belle et si cruelle :
Mais je m'en sens gêner si doucement,
Que ce qui m'est pour toute autre un tourment,
M'est un plaisir en le souffrant pour elle.

Et ailleurs :

Il faut, il faut briser, en fuyant ces beaux yeux,
Le joug qui tient mon âme à leurs lois asservie ;
Rien que la liberté ne nous rend demi-dieux ;
Malheureux qui la perd sans perdre aussi la vie !

Ainsi dis-je parfois, menaçant mes prisons,
Lorsqu'un sage conseil mon âme persuade :
Mais, las ! celui qui croit que ces faibles raisons
Peuvent guérir d'amour, n'en fut jamais malade.

1. Régnier, satire v, vers 83.

Bertaut n'écrit pas toujours si simplement. Lui aussi fait grande consommation de *feux* métaphoriques. Écoutez la différence qui existe entre sa *flamme* et celle de nos foyers :

Mais au lieu que l'esprit de la flamme ordinaire,
Se laissant vaincre à l'eau, du froid se rend vainqueur,
Le mien brûle en mes pleurs et vous glace le cœur,
Vivant en son contraire et causant son contraire.

Les Almanachs des Grâces n'auraient pas dédaigné des stances telles que les suivantes, où le poëte analyse toutes les beautés de l'une de ses dames :

Quant à sa belle main, cette vive merveille
Qui de ma liberté rend l'Amour possesseur,
Elle seroit au monde unique et sans pareille,
Si Dieu l'eût condamnée à n'avoir point de sœur.

Mais, pour mon double mal, elle naquit jumelle
D'un marbre qui, mobile, en dix branches se fend :
Une exerce le vol, et l'autre le recèle ;
Une commet le meurtre, et l'autre le défend.

On le voit, même après Bertaut, la poésie française avait grand besoin de Malherbe.

Malherbe paraît avoir été de cet avis : « Il n'estimait, dit son biographe, aucun des anciens poëtes français qu'un peu Bertaut. Encore disait-il que ses stances étaient *nihil* au dos, et que, pour mettre une pointe à la fin, il faisoit les trois derniers vers insupportables[1]. »

Nous allons enfin faire connaissance avec ce sévère réformateur, dont nous avons déjà entendu de loin la voix grondeuse : nous allons parler de Malherbe.

1. Racan, *Vie de Malherbe*. — *Nihil au dos*, allusion aux pourpoints, dont le dos était d'une moindre étoffe que le devant.

CHAPITRE VIII.

Réforme poétique. — Malherbe, Maynard, Racan.

On sentait le besoin d'une loi, d'une discipline dans les lettres comme dans l'État. « Depuis nos troubles, dit Estienne Pasquier, on s'est donné beaucoup de licence; et chacun, écrivant à sa guise, a fait des mots nouveaux comme il lui plaisoit. » Le grec, le latin, l'italien, les patois provinciaux avaient fait invasion dans notre langue. Tous les bons esprits appelaient une réforme. Le cardinal du Perron, ce prélat diplomate et rhéteur, s'efforçait de fixer la langue dans une *Rhétorique françoise*. « Je crois, écrivait-il, que la langue françoise est parvenue à sa perfection, parce qu'elle commence à décliner, et tous ceux qui écrivent aujourd'hui ne font rien qui vaille : ils sont tous niais ou fanatiques. » Blaise de Vigenère, traducteur infatigable des auteurs anciens, avait publié en 1576 un *Traité de la langue gauloise*, dans laquelle il se se plaignait du peu de soin qu'on mettait à écrire en prose. Guillaume du Vair, le futur garde des sceaux de Louis XIII, rédigeait un *Traité de l'éloquence françoise*[1], et le judicieux Vauquelin de La Fresnaye faisait, comme plus tard Boileau, un *Art poétique* en vers, où il signalait bien nettement les besoins nouveaux de la poésie.

....Il faut, *comme en la prose*,
Poëte, n'oublier aux vers aucune chose

1. Il fit aussi plusieurs traductions, celle du *Manuel* d'Épictète, des deux discours pour et contre Ctésiphon, et de la *Milonienne*.

De la grande douceur et de la *pureté*
Que notre langue veut, sans nulle obscurité;
Et ne recevoir plus la jeunesse hardie
A faire ainsi *des mots nouveaux* à l'étourdie,
Amenant de Gascogne ou de Languedouy
D'Albigeois, de Provence, un langage inouï.

Mais ni La Fresnaye, ni Vigenère, ni du Vair, ni du Perron, ce *grand colonel de la littérature*, n'avaient la main assez forte pour accomplir une régénération dont ils proclamaient la nécessité.

Du Perron eut l'honneur d'introduire, sinon la réforme, du moins le réformateur. Henri IV lui demandant un jour s'il ne faisait plus de vers, le cardinal répondit « qu'il ne falloit plus que personne s'en mêlât, après un certain gentilhomme de Normandie, habitué en Provence, qui avoit porté la poésie françoise à un si haut point, que personne n'en pouvoit jamais approcher[1]. » Ce gentilhomme était François de Malherbe[2]. Il jouissait d'une certaine réputation de bravoure, il avait eu un duel, et en était sorti avec honneur; il avait pris part à quelques combats pendant la Ligue, et se vantait entre autres choses d'avoir un jour « poussé violemment Monsieur de Sully l'espace de deux ou trois lieues; » ce qui n'était pas une très-bonne recommandation à la cour. Sa renommée de poëte était encore plus éclatante. On l'avait vu d'abord payer son tribut à la mode et imiter en *concetti* le poëme italien de Tansillo sur les *Larmes de saint Pierre;* faire « éclater en tonnerres » les larmes de l'apôtre pénitent, changer ses soupirs en « vents qui les chênes combattent, » et jeter

Sur le feu de sa honte une cendre d'ennui.

1. Les citations enfermées entre guillemets, dans notre appréciation de Malherbe, sont tirées de sa *Vie*, par son ami et disciple, Racan.
2. Né à Caen, vers 1555; mort en 1628.

Mais depuis, des stances plus naturelles, une belle *Ode au roi sur la Réduction de Marseille* (1596), une autre ode présentée à Marie de Médici à son passage à Aix (1600), annonçaient un goût différent et des tendances toutes nouvelles[1].

Henri IV retint le nom de Malherbe, mais ne se hâta pas d'appeler le poëte à la cour : si le Béarnais avait été pauvre, le roi de France n'était pas très-généreux. D'ailleurs Sully était là, qui avait peut-être aussi retenu le nom de Malherbe, Sully, l'austère régénérateur du trésor, qui ne voulait point de luxe, ni soie, ni poésie. En vain « M. des Ivetaux, précepteur de M. de Vendôme, offrait en toutes rencontres de faire venir Malherbe de Provence. » Henri ne se pressait point, et ce ne fut qu'en 1605, à l'occasion d'un voyage que le poëte fit à Paris pour ses affaires, qu'il fut présenté au roi et mis, par son ordre, au rang des pensionnaires.... de M. de Bellegarde[2].

Le nouveau venu avait un caractère original et, de prime abord, assez peu aimable. Plein de foi en lui-même, il ne trouvait rien de bon chez les poëtes ses devanciers. Il se moquait de Ronsard; malmenait rudement des Portes, même en dînant chez lui ; faisait à peine grâce, assez dédaigneusement à quelques phrases de Bertaut ; et, quand on voulait lui montrer *les plus beaux vers du monde:* « Je les ai vus, » disait-il avec aplomb, « car, s'ils sont les plus beaux du monde, il faut que ce soit moi qui les aie faits. »

Quel était donc le mérite nouveau de cet Aristarque normand ? Quels modèles, quelles doctrines prétendait-il imposer avec tant de hauteur ?

1. M. Poirson (*Hist. de Henri IV*, t. II, deuxième partie, p. 637) suppose avec assez de vraisemblance que les *Tragiques* de d'Aubigné et la *Satire Ménippée* exercèrent sur le talent de Malherbe une heureuse influence.

2. Malherbe obtint cinq cents écus de pension de Marie de Médici, après la mort de Henri IV.

Pour apprécier le génie de Malherbe, il faut lire son petit livre quand on vient de fermer ceux de ses contemporains. Après cette poésie de centons classiques ou italiens, après ces jeux d'esprit étrangers à tout sentiment personnel des auteurs, on éprouve un véritable charme à trouver enfin un homme qui exprime ses affections et ses pensées et rencontre souvent, pour les rendre, des images, des tours suffisamment élégants. Malherbe, l'adversaire de Ronsard, arrive comme lui à la langue noble et littéraire, mais par un tout autre chemin. Ronsard prenait des formes toutes faites chez les anciens, et les plaquait extérieurement sur ses poëmes; Malherbe commence par penser, par sentir à sa guise; puis son idée se nourrit de souvenirs classiques, grandit et se fait quelquefois poésie. L'œuvre de Ronsard était ordinairement un pastiche; celle de Malherbe est la vie réelle, souvent étroite, vulgaire, grossière même, qui monte, au milieu de mille tâtonnements, et de tous les hasards de l'inexpérience, jusqu'à la région des images et de l'harmonie. La vérité, voilà en un mot l'originalité de Malherbe, considéré comme poëte. Avec lui nous n'avons plus guère de ces amours de convention

Qui brûlent le papier et glacent le lecteur.

Jeune, il est franc avec les Muses, et leur confie ses triomphes comme ses désirs[1]. Il dit très-catégoriquement à sa dame :

Beauté, mon cher souci, de qui l'âme incertaine
A, comme l'Océan, son flux et son reflux,
Pensez de vous résoudre à soulager ma peine,
Ou je me résoudrai de ne la souffrir plus.

Vieux, il suspend volontiers ses armes, comme Horace, aux voûtes sacrées du temple.

1. Enfin cette beauté m'a la place rendue, etc.

Quand le sang, bouillant en mes veines,
Me donnoit de jeunes désirs,
Tantôt vous soupiriez mes peines,
Tantôt vous chantiez mes plaisirs.
Mais aujourd'hui que mes années
Vers leur fin s'en vont terminées,
Siéroit-il bien à mes écrits
D'ennuyer les races futures
Des ridicules aventures
D'un amoureux en cheveux gris?

Non, vierges, non : je me retire
De tous ces frivoles discours.

Le caractère de l'homme se reflète enfin dans son œuvre; si l'expression est parfois terne, vulgaire, peu délicate, c'est que la pensée l'était aussi : on est choqué du prosaïsme, mais on sait gré au style de ne pas mentir. Veut-il louer son protecteur, il n'ira pas, comme un contemporain, « supposer que la France s'élève en l'air pour parler à Jupiter. » Non : « depuis cinquante ans que Malherbe habite la France, *il* ne s'est pas aperçu qu'elle se fût enlevée hors de sa place. » Il écrira donc tout platement :

De qui n'est-il point reconnu
Que toujours les tiens ont tenu
Les charges les plus honorables?

Ou bien encore :

Qui ne sait que toute la cour
A regarder tes exercices
Comme à des théâtres accourt?

S'il goûte peu la campagne, il vous dira avec bonhomie :

Toute la cour fait cas du séjour où je suis (*Fontainebleau*),
Et pour y prendre goût je fais ce que je puis;
Mais j'y deviens plus sec, plus j'y vois de verdure.

En revanche, mettez dans cet esprit juste et vrai, un sentiment, une idée qui lui plaise, et vous entendrez des vers comme ceux-ci :

Les Muses hautaines et braves
Tiennent le flatter odieux,
Et, comme parentes des dieux,
Ne parlent jamais en esclaves.

N'est-ce pas là le même homme qui disait à un courtisan inconsolable d'une fausse couche de « madame la princesse, » « Monsieur, monsieur, cela ne vous doit point affliger, vous ne manquerez jamais de maître. »

Que cette fierté s'appuie sur un souvenir chrétien, et nous lirons :

En vain, pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des rois tout le temps de nos vies,
A souffrir des mépris et ployer les genoux;
Ce qu'ils peuvent n'est rien; ils sont ce que nous sommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous.

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière
Que cette majesté si pompeuse et si fière,
Dont l'éclat orgueilleux éblouit l'univers;
Et dans ces grands tombeaux où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont mangés des vers.

Là se perdent ces noms de maîtres de la terre,
D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre;
Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs;
Et tombent avec eux, d'une chute commune,
Tous ceux que la fortune
Faisoit leurs serviteurs.

Qu'elle trouve sur son chemin une strophe d'Horace et

nous l'entendrons exprimer dans ces admirables vers l'égalité des hommes devant la mort :

Le pauvre en sa cabane où le chaume le couvre
Est sujet à ses lois,
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois.

Ou bien le vieux ligueur, converti par bon sens au culte de la royauté, parce que la monarchie c'est la règle, c'est la liberté de mettre, s'il lui plaît, ses douze paires de bas à la fois, se prendra d'un bel enthousiasme pour son « roi, l'exemple des rois, » et, à l'aide d'un souvenir classique, il le verra marchant à la guerre,

Tel qu'à vagues épandues
Marche un fleuve impétueux
De qui les neiges fondues
Rendent le cours furieux;
Rien n'est sûr en son rivage;
Ce qu'il trouve, il le ravage,
Et, traînant comme buissons
Les chênes et leurs racines,
Ote aux campagnes voisines
L'espérance des moissons;

Tel, et plus épouvantable,
S'en alloit ce conquérant,
A son pouvoir indomptable
Sa colère mesurant.
Son front avoit une audace
Telle que Mars en la Thrace,
Et les éclairs de ses yeux
Étoient comme d'un tonnerre
Qui gronde contre la terre
Quand elle a fâché les cieux.

S'il songe à son malheureux fils, tué en duel, et que

lui-même, vieillard de soixante-treize ans, voulait venger sur son jeune adversaire, il écrira un vers touchant et simple :

Ce fils qui fut si brave, et que j'aimai si fort!

Et quand il plaindra du Perrier qui vient de perdre sa jeune fille, il trouvera une stance immortelle, gravée dans toutes les mémoires :

Mais elle étoit du monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin;
Et rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Tel est Malherbe poëte : sa poésie est déjà une réforme. Il fait peu de vers, parce qu'il a peu d'idées poétiques, et il les fait souvent prosaïques, parce qu'il a plus de bon sens que d'enthousiasme; mais il les fait vrais, sincères et quelquefois excellents.

Il transporte les mêmes qualités dans sa doctrine. La raison, le sens *commun*, voilà en un mot toute sa théorie. D'abord il veut que la poésie ne soit plus un langage d'initiés et de pédants; c'est pour la cour, c'est-à-dire pour le public, qu'il écrit; « il n'apprête pas les viandes pour les cuisiniers. » Il veut qu'on aille chercher le vrai français parmi « les crocheteurs du port au foin; » les vers étant l'expression de la vie réelle, il veut qu'elle parle comme tout le monde; il exige que la versification ait toutes les qualités d'une bonne prose. Point de licences, point de tours étrangers, point de mots superflus. « Quand on lui montroit quelques vers où il y avoit des mots superflus, il disoit que c'étoit une bride de cheval attachée avec une aiguillette. » La grammaire est la logique du langage; Malherbe sera donc avant tout grammairien. Il ne comprend guère plus que ses contemporains la haute poésie. « Il

n'estimoit point du tout les Grecs.... Pour les Latins, ceux qu'il aimoit le plus étoit Stace, et, après lui, Sénèque le Tragique.... » Il a « un grand mépris pour la peinture, la musique et même la poésie, » et prétend « qu'un bon poëte n'est pas plus utile à l'État qu'un bon joueur de quilles. » Au reste il se rendait à lui-même une sévère justice : « On dira de nous que nous avons été d'excellents arrangeurs de syllabes, que nous avons eu une grande puissance sur les paroles, pour les placer si à propos chacune en leur rang. » — C'est presque le vers de Boileau :

D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir.

Mais une telle leçon était la meilleure que ses contemporains pussent entendre. Poëte plus audacieux, Malherbe n'eût pas été compris ou imité : il fallait un maître proportionné à la force des élèves, patient pour corriger leurs fautes, énergique et amer pour leur imposer ses leçons. « Il se faisoit presque tous les jours, sur le soir, quelques petites conférences dans sa chambre, » où assistaient plusieurs poëtes, disciples du novateur. Là Malherbe régnait et gouvernait sans rival. On vient un jour à la porte demander M. le président Maynard (ce poëte était président au présidial d'Aurillac) : « Apprenez, dit Malherbe, qu'il n'y a ici d'autre président que moi. »

Pénétrons un instant dans ce cénacle; tâchons de nous emparer d'une chaise. On n'y reste point debout; on attend à la porte, quand toutes les chaises sont occupées. Malherbe va nous présenter ses amis; d'abord M. Trouvant, qui « fait fort bien les vers, » dit le maître « en termes généraux, sans nous apprendre en quoi il excelle; » puis M. Coulomby, « qui a un bon esprit, mais point de génie à la poésie. » Ce petit homme assez court, assez gros, c'est M. Maynard, le *président*, mais à Aurillac. « Il manque de force, mais c'est l'homme de France qui sait le mieux faire des vers. »

Il a même enseigné au maître une finesse de l'art : jusqu'en 1612, Malherbe « n'observoit pas encore de faire une pause au troisième vers des stances de six. » Maynard s'aperçut que cette pause était nécessaire. Malherbe adhéra à la réforme et l'étendit, de concert avec Maynard, « au septième vers de la strophe de dix. » Enfin, ce gentilhomme qui a « la mine d'un fermier, » qui bégaye, qui grasseye et ne peut prononcer ni le *r* ni le *c* de son nom, c'est le marquis de Racan. Il a été page de la chambre, sous M. de Bellegarde; c'est là qu'il a appris de Malherbe « ce qu'il sait de la poésie françoise. Il a de la force; mais il ne travaille pas assez ses vers. Le plus souvent, pour s'aider d'une bonne pensée, il prend de trop grandes licences. » Racan est l'élève chéri du poëte; « il le respecte comme son père, et Malherbe de son côté vit avec lui comme avec son fils. » Cependant ce jeune homme « est hérétique en poésie, pour ne se tenir pas assez étroitement attaché aux observations » du réformateur.

Si nous ne craignons pas des détails un peu arides, prêtons l'oreille à quelques-unes de ces sévères prescriptions.

Plus d'*hiatus* en vers; plus d'enjambements; que le repos de la césure soit toujours fortement marqué; point de rimes entre les simples et les composés, *temps* et *printemps*; point même entre les mots analogues, *montagne* et *campagne*. Cherchez des rimes rares et difficiles : « rien ne sent plus son grand poëte. » Rimez non-seulement pour l'oreille, mais aussi pour l'œil. Élidez l'*e* muet précédé d'une voyelle, *joie*, *vie*. Enfin, fuyez les inversions dures et forcées, les consonnances de l'hémistiche avec la fin du vers, et par-dessus tout « les chevilles. »

Voilà quelques-unes des leçons qui faisaient la matière des entretiens de la petite chambre. Cependant l'*hérétique*, qui ne les écoutait qu'à demi, feuilletait d'un doigt distrait un exemplaire de Ronsard, jeté par hasard sur la table, et

dont Malherbe « avoit effacé plus de la moitié en cotant ses raisons à la marge. » « Approuvez-vous ce que vous n'avez pas effacé dans ce livre ? dit Racan. — Pas plus que le reste, répondit le maître. — Mais, reprit Coulomby, si l'on trouve ce livre après votre mort, on croira que vous aurez pris pour bon ce que vous n'avez pas rayé. — Vous avez raison, « dit Malherbe, et tout à l'heure il acheva d'effacer le reste[1]. »

Malherbe avait bien jugé ses disciples. En ajoutant ici quelques mots sur les deux plus célèbres, Maynard et Racan, nous n'aurons qu'à commenter ses appréciations.

François Maynard[2] n'est, dans les genres sérieux, qu'un pâle reflet de son maître. Sa phrase est correcte, nette, précise ; il affecte, comme il le reconnaît dans ses lettres, de « détacher tous les vers les uns des autres. » « Encore qu'il travaillât avec un soin incroyable, dit Pélisson, il semble que tous ces mots lui soient tombés fortuitement sous la plume, et que, quand il eût voulu, il auroit eu peine à les ranger autrement. Il me souvient sur ce sujet, qu'un jour que j'allai le voir, je le trouvai qui écoutoit les vers de son fils, qui lui en faisoit la lecture. Il vint à un lieu où il y avoit je ne sais quel mot hors de sa place naturelle, qui faisoit quelque espèce d'équivoque. La force du sens pourtant ôtoit la difficulté et le passage étoit assez clair. Il se le fit lire trois fois, feignant de ne le pouvoir entendre, et enfin s'adressant à son fils : « Ah ! mon fils, à cette fois vous « n'êtes pas Maynard ; car ils n'ont pas accoutumé de ran- « ger leurs paroles de cette sorte. » Cet amour extrême de la clarté a valu à Maynard un suffrage d'un grand poids : Voltaire range ce poëte au nombre des écrivains qui, par

1. On a encore au moins la copie des notes marginales que Malherbe inscrivit également sur un exemplaire de Desportes. On en peut lire quelques-unes dans le *Tableau de la poésie française au* XVI*e siècle*, de M. Sainte-Beuve, t. I, p. 129 et suiv.

2. Né en 1582 ; mort en 1646.

la pureté et l'élégance de leur style, ont annoncé le siècle de Louis XIV.

Mais avec lui Malherbe a raison jusqu'au bout, Maynard « manque de force. » Disciple de l'école du bon sens, il se contente trop de la pensée et de l'expression vulgaires. Il est plus constamment prosaïque que Malherbe. C'est une fois et comme par hasard qu'il dira :

Qu'on ne l'irrite pas! Quand sa tempête gronde,
L'effroi saisit le monde,
Et les lauriers ont peur sur la tête des rois.

ou bien :

Le temps amènera la fin de toutes choses,
Et ce beau ciel, ce lambris azuré,
Ce théâtre où l'aurore épanche tant de roses,
Sera brûlé des feux dont il est éclairé.

L'air ne formera plus ni grêles ni tonnerres,
Et l'univers qui, dans son large tour,
Voit courir tant de mers et fleurir tant de terres,
Sans savoir où tomber, tombera quelque jour.

Presque partout ailleurs, Maynard est pâle et sans imagination.

Veut-on rapprocher sur le même sujet le maître et l'élève? On se rappelle la stance où Malherbe comparait la fille de son ami à une rose éphémère. On va entendre Maynard:

Aveugles que nous sommes
A prévoir l'avenir!
Il faut se souvenir
Qu'est-ce que sont les hommes,
Que, par les mouvements
Des humains changements,
On voit, comme la rose,
Si peu de temps fleurir,
Que presque même chose
Leur est naître et mourir.

Ce que le poëte compare ici à une rose, ce n'est plus une belle jeune fille, ce sont tous les hommes à la fois, c'est le genre humain tout entier. Quand l'expression serait moins prosaïque, la pensée n'a plus rien de gracieux et de touchant.

Maynard a encore suivi son chef d'école sur le terrain dangereux où celui-ci exprimait si admirablement l'égalité naturelle de tous les hommes; mais là aussi sa témérité a été punie par une infériorité éclatante :

Ces redoutés monarques
Qu'on adore à genoux
Sont sujets comme nous
Aux injures des Parques.
En vain toujours près d'eux
Des soldats hasardeux
La martiale pompe
Est prête à leur besoin,
La mort s'en rit, et trompe
Leurs armes et leur soin[1].

S'il rencontre sur sa route l'idée charmante de Boileau :

Telle qu'une bergère, aux plus beaux jours de fête,
De superbes rubis ne charge pas sa tête,
Et, sans mêler à l'or l'éclat des diamants,
Cueille en un champ voisin ses plus beaux ornements;

Maynard dira :

Une santé fraîche et robuste
Fait que toujours leur teint est net;

1. Racan, dans la même lice, est également vaincu par son maître. Voici la strophe de Racan :

Les lois de la mort sont fatales
Aussi bien aux maisons royales
Qu'aux taudis couverts de roseaux.
Tous nos jours sont sujets aux parques :
Ceux des bergers, ceux des monarques
Sont coupés des mêmes ciseaux.

Et lorsque leur beauté s'ajuste,
La campagne est leur cabinet.

Maynard n'avait ni l'amour ni le sentiment des belles choses. C'était un petit homme assez replet, surtout vers la fin de sa vie, un brave juge de province, qui jugeait assez peu, et ne songeait qu'à faire joyeuse chère avec ses amis et à s'avancer à la cour. Des épigrammes, des chansons bachiques, des bons mots, des couplets plus lestes que le poëte, voilà sa vocation et son triomphe. Il a raison de dire :

Mes vers ont raffiné l'art
De railler de bonne grâce.

Nous voulons bien, pour lui comme pour Martial, croire sur parole que

Sa vie est une sainte ;

mais lui-même est forcé de convenir que sa *plume* est tout autre chose. Il fut un des collaborateurs du *Parnasse satirique*, recueil pour lequel Théophile Viaud fut brûlé en effigie sur la place de Grève.

Quand elles sont lisibles, les épigrammes de Maynard sont souvent excellentes. Il s'adresse à un avare qui ne payait pas ses valets :

Maître ingrat, débiteur sans foi,
Qui défends qu'on parle chez toi
De payement et de salaire,
Ne te laisse jamais fléchir :
Le revenu de ta colère
Est capable de t'enrichir.

Elles sont encore plaisantes même quand le goût en est un peu douteux. La profession de verrier conférait la noblesse : Maynard se moque de Saint-Amand, dont la généalogie reposait, disait-on, sur cette base fragile :

Votre noblesse est mince ;
Car ce n'est pas d'un prince,

Daphnis, que vous sortez.
Gentilhomme de verre,
Si vous tombez par terre,
Adieu vos qualités.

On comprend, en lisant ces vers, dont le langage n'a pas vieilli, que Malherbe ait reconnu Maynard pour le plus correct de ses disciples.

Il survécut vingt-six ans à son maître, solliciteur obstiné et malheureux sous tous les règnes. Enfin il se résigna à revenir définitivement à Aurillac; là il écrivit sur la porte de son cabinet ces vers souvent cités :

Las d'espérer et de me plaindre
De la cour, des grands et du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer ni la craindre.

Honorat de Bueil, marquis de Racan[1], était mieux doué que Maynard pour la vraie poésie. Il sentait et aimait la nature, et rendait quelquefois ses émotions par des traits d'une heureuse simplicité. C'est sans doute là ce que Malherbe appelait sa *force :* c'était moins de l'énergie et de la puissance qu'une inspiration gracieuse et charmante. On lit avec plaisir, même après Racine et La Fontaine, les stances de Racan *sur la Retraite :*

Tirsis, il faut penser à faire la retraite;
La course de nos jours est plus qu'à demi faite;
L'âge insensiblement nous conduit à la mort.
Nous avons assez vu sur la mer de ce monde
Errer au gré des flots notre nef vagabonde,
Il est temps de jouir des délices du port.

Le bien de la fortune est un bien périssable;
Quand on bâtit sur elle, on bâtit sur le sable;
Plus on est élevé, plus on court de dangers;

1. Né en Touraine, en 1589; mort en 1670.

Les grands pins sont en butte aux coups de la tempête,
Et la rage des vents brise plutôt le faîte
Des maisons de nos rois que les toits des bergers....

Horace s'était borné à dire : *Feriuntque summos fulmina montes;* le dernier trait appartient en propre à Racan. Personne avant lui n'eût osé dépeindre, avec cette élégante simplicité, le bonheur de l'homme des champs :

Roi de ses passions, il a ce qu'il désire :
Son fertile domaine est son petit empire;
Sa cabane est son Louvre et son Fontainebleau;
Ses champs et ses jardins sont autant de provinces;
Et, sans porter envie à la pompe des princes,
Se contente chez lui de les voir en tableau.

Il voit de toutes parts combler d'heur sa famille,
La javelle à plein poing tomber sous la faucille,
Le vendangeur plier sous le faix des paniers.
Il semble qu'à l'envi les fertiles montagnes,
Les humides vallons et les grasses campagnes,
S'efforcent à remplir sa cave et ses greniers.

Quel heureux mélange de réalité et d'imagination! Qu'on aime à voir apparaître enfin dans la poésie française ces *paniers*, ces *vendangeurs*, ces *javelles* qui tombent *à plein poing sous la faucille!* Quelle bonne et franche odeur de village et de prairies dans ces vers! Que nous sommes heureusement loin des *chaînes* et des *flammes* métaphoriques, et de tout ce que Desportes prenait pour de la poésie!

La discipline de Malherbe a déjà porté ses fruits. Cependant, qu'on ne s'attende pas à trouver toujours Racan aussi vrai, aussi franc. Ne l'oublions pas, il est un peu *hérétique* dans la nouvelle église : il n'a pas fait de fortes études classiques; il ne sait pas le latin; de plus, il est fort paresseux, et il s'en vante[1] : il se laisse souvent entraîner à

1. « Je veux qu'on sache que je le suis au suprême degré. » (*Lettre à M. de Malherbe.*)

l'imitation facile et dangereuse des poëtes de l'Italie, qu'il regarde à travers l'*Astrée* de d'Urfé. Les *Bergeries* de Racan sont une copie de l'*Aminte* du Tasse, et une copie en général fort inférieure au modèle. Les brillants *concetti* du maître, cette mièvrerie de style qui, dans la langue originale, désarme la critique à force d'esprit et de minauderies séduisantes, devient disgracieuse et presque ridicule dans la bonne et rude langue de nos aïeux. On s'impatiente de voir cette fraîche enfant contrefaire une coquette. Malherbe devait froncer le sourcil quand il entendait :

Mes cris sont partout élancés.
Les pleurs que mes yeux ont versés
Ont fait dans ces déserts de nouvelles rivières.

ou s'écrier :

O malheur sans pareil!
En servant un soleil,
Je verrai de ma vie éteindre la lumière.

Racan s'excusait de son mieux. C'est un poëme qui n'est pas fait pour la lecture, mais pour le théâtre, disait-il; de plus, il est fort long, « et s'il y a aucune raison qui me dispense des règles que vous m'avez prescrites, ce doit être la multitude des vers qui sont dans cet ouvrage. Il est plus aisé de tenir cent hommes en leur devoir que dix mille[1]. » Et puis, le marquis de Racan se contentait un peu trop des louanges « des belles bouches de la cour, de qui les injures mêmes *lui* sont des faveurs[2]. » Or, la cour, à demi *dégasconnée* par le poëte normand, était loin d'avoir renoncé aux modes littéraires de l'Italie. Elle semblait dire aux poëtes français, comme Racan à ses *chères brebis* :

N'épargnez pas les fleurs,
Il en revient assez sous les pas de Marie.

1. *Lettre à Malherbe.*
2. *Ibidem.*

Cette préoccupation des suffrages du monde, ce dédain du « quartier latin, » était encore une tradition de Malherbe. Et pourtant Racan était un ingrat : Virgile lui réussissait mieux que le Tasse. Les beautés vraies des *Bucoliques* sont douées d'une éternelle jeunesse; et même à travers de mauvaises traductions, elles inspiraient heureusement le poëte des *Bergeries*.

Je n'avois que douze ans, quand la première flamme
Des beaux yeux d'Alcidor s'alluma dans mon âme.
Il me passoit d'un an, et de ses petits bras
Cueilloit déjà des fruits dans les branches d'en bas....
Et souvent tous deux seuls, libres de tout soupçon,
Nous passions tout le jour à l'ombre d'un buisson :
Il m'appeloit sa sœur, je l'appelois mon frère.
Nous mangions même pain au logis de mon père.
Cependant qu'il y fut, nous vécûmes ainsi;
Tout ce que je voulois, il le vouloit aussi.

Le berger Tisamandre se souvient à propos de Tityre :

Autrefois mes travaux n'étoient point inutiles :
Ma besogne avoit cours dans les meilleures villes;
J'en rapportois toujours, en revenant le soir,
Quelque pièce d'argent au coin de mon mouchoir.
Mais à présent tout suit mes tristes destinées :
Mes champs n'ont que du chaume aux meilleures années;
Et mes pauvres moutons, se mourant tous les jours,
Servent, dans les rochers, de pâture aux vautours.
Je suis, en me perdant, l'auteur de tant de pertes
Je n'ai plus soin de rien, mes terres sont désertes.
Tandis qu'en ces forêts tout seul je m'entretiens,
Je laisse mon troupeau sur la foi de mes chiens.
Mes doigts appesantis ne font plus rien qui vaille,
Ni des paniers de jonc, ni des chapeaux de paille.

Quand on apprécie les premiers écrivains d'une littérature naissante, il faut bien se garder de la critique néga-

tive qui ne s'attache qu'aux défauts. On doit au contraire mettre en relief leurs beautés, car c'est par elles qu'ils sont novateurs : ce sont elles qui deviennent les conquêtes durables du goût public.

Les œuvres de Maynard, de Racan et même de Malherbe sont pleines de vers traînants, prosaïques, incorrects, qu'on ne supporterait pas aujourd'hui ; qui en doute ? Mais Malherbe a introduit dans le style noble la vérité, Maynard la finesse, Racan la grâce et le sentiment : cela suffit à leur gloire.

CHAPITRE IX.

Lutte contre la réforme poétique de Malherbe. — Triomphe de la réforme. — Mlle de Gournay, Régnier.

La réforme poétique, introduite par Malherbe, ne triompha pas sans combat. Il n'y avait qu'une vingtaine d'années que Ronsard était mort (1585); Desportes mourait en 1606, Bertaut en 1611; les hommes de leur âge, ceux qui les avaient lus, applaudis, imités si longtemps, ne pouvaient renoncer sans peine aux admirations de leur jeunesse. Prêtons un instant l'oreille à leurs doléances et récriminations, et choisissons d'abord pour les représenter ici la personne qui donna à ces lamentations d'une littérature vaincue la forme la plus piquante et la plus ingénieuse.

Il y avait à Paris une demoiselle d'un âge respectable et d'une bonne noblesse, nommée Marie Lejars de Gournay. Née en 1566, élevée dans la petite ville de Picardie, dont elle portait le nom, Marie n'avait eu d'autre précepteur qu'elle-même : seule dans la bibliothèque de son père, elle avait appris le latin, le grec et acquis toutes les connaissances qui constituaient alors une bonne éducation. La lecture des *Essais* de Montaigne l'avait ravie d'enthousiasme. En 1588, un voyage à Paris la mit en relation avec l'auteur, qui conçut pour elle une affection de père, et qui dans une nouvelle édition de son livre, consignait en ces termes le témoignage de son amitié et de son estime : « J'ai pris plaisir à publier en plusieurs lieux l'espérance que j'ai de

Marie de Gournay de Jars, ma fille d'alliance, et certes aimée de moi beaucoup plus que paternellement, et enveloppée en ma retraite et solitude comme l'une des meilleures parties de mon propre être. Je ne regarde plus qu'elle au monde. Si l'adolescence peut donner présage, cette âme sera quelque jour capable des plus belles choses, et entre autres de la perfection de cette très-sainte amitié, où nous ne lisons pas que son sexe ait pu monter encore.»

A la fin du règne de Henri IV, la fille adoptive de Montaigne, laquelle devait parvenir à une longue vieillesse, avait déjà quarante-quatre ans sonnés, et s'appelait toujours Mlle de Gournay. Elle occupait, rue de l'Arbre-Sec, en face de l'église Saint-Germain l'Auxerrois, un petit logement où l'on montait par un escalier fort roide, muni d'une corde en guise de rampe. Vouée tout entière au culte des lettres, elle avait fort négligé son patrimoine; mais il était si mince, disait-elle! Et puis elle avait eu quelques fantaisies coûteuses : un carrosse, par exemple; mais disait-elle encore, les rues de Paris sont si malpropres! L'âge porte conseil; Mlle de Gournay vivait alors fort bourgeoisement avec Jamyn, sa vieille servante, quelque peu lettrée aussi, et fille naturelle du poëte Jamyn, page de Ronsard. Tout chez la bonne dame appartenait au siècle précédent. Elle avait précisément ce qu'il faut pour se constituer le champion d'une vieille école; de l'esprit, de l'âme, d'anciennes sympathies à défendre, une fine pointe de mauvaise humeur contre une époque où elle n'était plus jeune, enfin une certaine dose de raison et de vérité dans ses opinions.

Elle se mit à attaquer les sectateurs de Malherbe, tant par ses conversations que par ses écrits. Quant à Malherbe lui-même, elle évitait de le nommer, et accusait ses disciples d'avoir exagéré ses doctrines. Elle publia contre eux cinq petits traités que nous appellerions aujourd'hui des

pamphlets, et dans lesquels l'auteur prodigua autant son esprit, sa verve et son innocente malice, qu'elle avait fait autrefois son patrimoine[1].

Marie de Gournay, comme font presque toujours les contemporains, n'envisage l'opinion de ses adversaires que par ses petits côtés. Elle est choquée de la sévérité minutieuse de leurs critiques grammaticales. Quant à la grande et glorieuse innovation du poëte réformateur, je veux dire l'introduction de la vie réelle dans la composition poétique et noble, l'inauguration de la vérité et du sens commun dans le domaine de l'art, Mlle de Gournay n'a garde de la reconnaître. Elle constate pourtant, sous forme de blâme, les faits qui l'établissent, au moins pour nous à distance des siècles. Elle se moque du terre à terre de la nouvelle brigade, de la faiblesse de leurs inventions, de la trivialité de leur style. « L'excellence et perfection du langage consiste, selon leur opinion, à fuir quelques mots et phrases que les personnes vulgaires ne savent pas dire, mots dérivés ou empruntés du latin; grand reproche à leur goût! » Elle avoue qu'il y a « une autre espèce de cerveaux qui, par braverie, empanachent toutes leurs paroles; » et elle accuse ceux-ci de vouloir « par humilité traîner les leurs dans les boues. » Le critique saisit même, mais en la raillant, la vraie cause de cette apparente vulgarité. Ces poëtes expriment les idées de tout le monde, ils parlent le langage des courtisans. « La règle en grand crédit dans la nouvelle école, c'est de ne rien dire que les dames n'entendent. Ils veulent, par une esclave complaisance, imitant ce dialecte

1. Voici les titres de ces écrits : *Du langage françois. — Sur la version des poëtes antiques, ou des métaphores. — Des rimes. — Des diminutifs françois. — Défense de la poésie et du langage des poëtes.* — Ils se trouvent réunis dans *l'Ombre de la demoiselle de Gournay*, 1626; et dans le même ouvrage, qui parut plus complet en 1641, sous le titre de : *Les avis ou présents de la demoiselle Gournay*. Ces recueils renferment, en outre, un assez grand nombre d'autres compositions du même auteur.

des frisés et des poupées de cour, dérober au moins leur particulière approbation. — Tout le monde est capable de goûter leur poésie familière, suffragante et précaire; et fort peu de gens le sont d'en faire autant de cette antique poésie (celle de Ronsard), spéculative, haute, impérieuse; mon second père (Montaigne), ajoutait : céleste et divine;

« Igneus est illis vigor et cœlestis origo. »

Voilà le principe de l'école de Malherbe bien observé, bien constaté : la différence entre elle et la *Pléiade* n'est pas moins nettement établie. Seulement le critique, dans sa partialité bien naturelle, fait comme le Roland de l'Arioste, qui, dans sa folie, trouve sa jument fort supérieure au cheval du paysan qu'il rencontre; elle est grande, bien faite, de bonne race; elle n'a d'autre défaut que d'être morte.

Mlle de Gournay se moque fort gaiement de la timidité du style des novateurs, de leurs mesquines prescriptions grammaticales ou prosodiques. « Combien est-il merveilleux qu'un des points capitaux de leur règle soit l'interdiction absolue des métaphores, hors celles qui courent les rues.... Aussi, certes, aimerois-je autant ouïr jouer de l'épinette sur un ais que d'ouïr ou parler le langage que la nouvelle bande appelle aujourd'hui pur et poli.... Certainement si nous proportionnons un écrit ou un poëme, pour bien achevé qu'il soit, à toutes sortes d'esprits, la plus grande part sont si bas, qu'il faudra que la compagnie nous remercie de lui avoir servi un beau bouillon d'eau pure et claire. Bientôt, à en juger par ces écrivains décharnés, il faudra croire que c'est ce qu'on retranche des vers et non pas ce qu'on y met qui leur donne du prix; en sorte que le nom d'excellent poëte sera dû de préférence à qui n'y dira rien du tout, ou même à qui n'en fera point du tout.... Ils ont vraiment trouvé la fève au gâteau, d'avoir

su faire de leur foiblesse une règle, et rencontré des gens qui les en crussent.... Eux et leurs imitateurs ressemblent le renard qui, voyant qu'on lui avoit coupé la queue, conseilloit à tous ses compagnons qu'ils en fissent autant pour s'embellir, disoit-il, et se mettre à l'aise.... Menus scrupules de langage ou de style, vraie chicane de collége, ne firent jamais un bon livre.... Ces messieurs voudroient que chacun allât à pied, pour ce qu'ils n'ont point de cheval. »

Ne retrouve-t-on pas dans ce style plein de trait et de désinvolture un air de parenté avec Montaigne? Et quand Mlle de Gournay poursuit Malherbe sur la question de la rime, entendons-la répondre au fameux adage du réformateur : « Rien ne sent davantage son grand poëte que de tenter des rimes difficiles. » — « La bonne rime, dit-elle, ne fait pas le bon poëte.... La rime n'est pas de l'essence d'un poëme; ains seulement un pan de sa robe. » Elle maintient, du reste, fort justement les droits de l'oreille aux dépens des exigences de l'œil, et soutient comme légitimes les rimes telles que *main* et *chemin*, *action* et *passion*, *âme* et *flamme*, que les zélés voulaient proscrire.

Enfin elle defend, avec un courage désespéré et digne d'un meilleur succès, cette bonne vieille langue d'Amyot, de Montaigne, qu'elle voit démolir pièce à pièce sous ses yeux. Elle dénonce hardiment les poëtes « du nouveau jargon, » qui « savent ce que la langue n'est point, et non pas ce qu'elle est; rejetant infinies choses en elle, et n'en édifiant aucune : docteurs en négative. » Pour elle, bien loin d'élaguer l'abondance du langage, elle voudrait qu'on l'enrichît sans cesse. Les courtisans, les frisés n'ont qu'un moyen « de gouverner la langue d'une causeuse de femme, c'est d'ajouter au babil au lieu de retrancher. » Ne lui parlez pas de compensations, d'acquisitions nouvelles : elle veut gagner sans perdre. « Ces docteurs et poëtes du temps

ont beau me remontrer qu'ils me fourniront douze mots pour dire ceci ou cela, sans celui qu'ils prétendent déconfire pour me l'arracher : j'en veux quinze et vingt, s'ils y sont, car je ne veux rien perdre. Je fais comme une petite fillette qui se lamentoit à hauts cris pour la perte de sa poupée, et sa mère étant accourue en hâte au secours avec une autre (poupée) aussi joviale, elle la reçut bien à deux mains; toutefois, elle recommença de plus belle à crier, alléguant que, sans la perte de la première, elle en eût eu deux alors. »

La *petite fillette* avait trop d'ambition : il ne faut pas plus de mots que d'idées. Ne connaissait-elle pas la gracieuse et triste comparaison d'Horace? Les langues des nations sont comme les feuilles des forêts, elles tombent à chaque hiver, et de plus jeunes renaissent au printemps. Les hommes eux-mêmes passent et disparaissent, comment le son de leur voix serait-il immortel? L'hiver était venu pour la langue d'Amyot, bientôt allait s'épanouir celle de Balzac et de Descartes.

Cependant les efforts de Mlle de Gournay ne furent pas inutiles. Elle contribua à sauver un grand nombre de mots excellents menacés par le purisme des grammairiens[1]. En discutant la réforme, elle la contraignit à avoir raison; elle fut l'opposition, chose si nécessaire aux gouvernements. Remarquons d'ailleurs que presque toutes ses observations sont justes en elles-mêmes, et ne se trompent que dans leur application. Elle veut que la langue poétique soit audacieuse et noble : elle a raison; mais l'élévation des paroles ne peut venir qu'après celle des idées. C'était beau-

1. Elle a combattu avec succès pour *œillade*, *opportun*, qui déplaisaient aux courtisans; pour *ridicule*, qu'ils regardaient comme scolastique; pour *poitrine*, qui leur paraissait grossier; pour *pétulance*, *sagacité* et *humiliation;* pour *immense*, *ardu*, *pourpré*, etc. Elle en voulait sauver d'autres dont nous devons peut-être regretter la perte; par exemple, *alme*, *férir*, *affoler*, *moult*, *maint*, *ains*, *ost*, etc.

coup alors de donner du naturel au langage. Elle subordonne la versification à la pensée, la grammaire à l'inspiration. Rien de plus vrai; mais dans une langue naissante, il faut faire l'instrument avant de le placer sous les doigts de l'artiste. Mlle de Gournay méconnaissait son époque. Son imagination avançait d'un demi-siècle. Pour elle Ronsard, du Perron, des Portes étaient « Virgile, Cicéron, Horace; » elle ignorait l'âge de la France, comme elle aimait assez qu'on ignorât le sien.

Avouons pourtant que la réforme de Malherbe, telle qu'elle a triomphé, a peut-être été un peu trop loin. Elle a proscrit des libertés utiles, imposé des observances superflues; enfin, elle a fait prédominer dans nos poëmes ce caractère régulier, logique, fanatique de la clarté et du sens commun, caractère admirable dans la philosophie, dans l'éloquence, dans l'histoire, mais qui semble peu compatible avec les élans de la grande poésie; ou plutôt n'attribuons pas à un homme ce qui appartient à l'esprit même de la nation. Malherbe n'a réussi que parce qu'il satisfaisait un des besoins du public. Faute de ce poëte, la versification française n'en aurait pas moins eu sa réforme, sauf à l'attendre peut-être jusqu'à Boileau.

Mlle de Gournay n'était pas seule à protester contre les sévérités de la nouvelle législation. L'un des élèves, des amis, des admirateurs de Malherbe, celui qui devait réformer à son tour la prose française, Jean-Louis de Balzac, dont nous parlerons bientôt plus à loisir, se permettait un jour de faire ainsi l'oraison funèbre de son maître.

« Vous vous souvenez du vieux pédagogue de la cour, qu'on appeloit autrefois *le tyran des mots et des syllabes*, et qui s'appeloit lui-même, lorsqu'il étoit en belle humeur, le grammairien en lunettes et en cheveux gris.... J'ai pitié d'un homme qui fait de si grandes différences entre *pas* et *point;* qui traite l'affaire des gérondifs et des participes

comme si c'étoit celle de deux peuples voisins l'un de l'autre, et jaloux de leurs frontières.... La mort l'attrapa sur l'arrondissement d'une période, et l'an climatérique l'avoit surpris délibérant si *erreur* et *doute* étoient masculins ou féminins. Avec quelle attention vouloit-il qu'on l'écoutât, quand il dogmatisoit de l'usage et de la vertu des particules [1]! »

On pense bien qu'au milieu de ces réclamations des écrivains en prose, les poëtes ne restèrent pas muets. L'un d'eux, que nous avons déjà nommé, Vauquelin des Yvetaux, celui-là même qui avait contribué à faire appeler Malherbe à la cour, voyant peut-être avec chagrin qu'au lieu d'un protégé il s'était donné un maître, déplorait ainsi la mésaventure d'*Apollon :*

Ils ont de cent liens contraint sa majesté.
Lui qui, comme un grand roi, n'a rien de limité,
Qui, dessus tous les arts étendant son empire,
De pompe et d'appareil partout souloit reluire,
En cet âge dernier chassé de sa maison,
Se voit dedans l'enclos d'une étroite prison,
Et, réduit sous le joug de pointes figurées,
Souffre contre son gré ses bornes mesurées
Par ces jeunes esprits dont le foible cerveau
Veut produire à la cour un langage nouveau,

1. Dans une lettre latine adressée à M. de Silhon, Balzac a été moins dur et plus équitable envers Malherbe. Nous en citerons ici quelques lignes :

« Primus Franciscus Malherba, aut in primis, viam vidit qua oritur ad « carmen, atque hanc inter erroris et inscitiæ caliginem, ad veram lucem « respexit primus, superbissimoque aurium judicio satisfecit. Non tulit « nostros homines, inventis frugibus, amplius βαλανηφαγεῖν. Docuit quid « esset pure et cum religione scribere. Docuit in vocibus et sententiis de- « lectum eloquentiæ esse originem.... Perspicaci maxime et castigato in- « genio, plurima in se, in alios nimium pene multa inquirens, finxit et « emendavit civium suorum ingenia, tam felici successu, ut elegantiorum « auctorum turbam, qua nunc Gallia celebratur, una ipsius disciplina « Galliæ dederit. »

Qui plaît aux ignorants, et notre langue infecte
De rimes et de mots pris en leur dialecte.
Et comme ces portraits, dès longtemps commencés,
D'un pinceau délicat craintivement poussés,
Qui ne sont relevés que par la patience,
Montrent en leur douceur plus d'art que de science,
Leurs vers ont *par travail* plus de subtilité
Que de *force requise à l'immortalité*.
Semblables aux muguets, plus soigneux du visage
Que des effets d'honneur qui partent du courage.

Une main plus ferme que celle de des Yvetaux lançait contre Malherbe un trait plus violent, mais non pas plus finement aiguisé. Régnier, le fondateur de la satire régulière en France, le poëte le plus original du règne de Henri IV, était neveu de des Portes. Il avait été témoin de la brusquerie grossière du poëte normand à l'égard de son oncle, et en avait conservé un profond ressentiment. De plus, poëte de libre humeur et de fantaisie indocile, il devait goûter médiocrement une école régulière et ennemie de toute licence. Aussi dirigea-t-il une de ses satires [1] contre

Ces rêveurs dont la muse insolente,
Censurant les plus vieux, arrogamment se vante
De réformer les vers. . . . . .
Qui veulent déterrer les Grecs du monument,
Les Latins, les Hébreux et toute l'antiquaille,
Et leur dire à leur nez qu'ils n'ont rien fait qui vaille.

Régnier augmente un peu les méfaits qu'il châtie. L'école rivale n'est pas si présomptueuse à l'égard des Latins. Quant aux modernes, il n'exagère plus.

Ronsard en son métier n'étoit qu'un apprentif;
Il avoit le cerveau fantastique et rétif.
Des Portes n'est pas net, du Bellay trop facile;

1. La neuvième, à Rapin.

Belleau *ne parle pas comme on parle à la ville;*
Il a des mots hargneux, bouffis et relevés,
Qui du peuple aujourd'hui ne sont pas approuvés.

Voilà le système de Malherbe bien compris, bien défini. Une allusion à une boutade célèbre du réformateur achèvera le portrait sans qu'il soit nécessaire d'y inscrire le nom du modèle.

Comment! il nous faut donc, pour faire une œuvre grande,
Qui de la calomnie et du temps se défende,
Qui trouve quelque place entre les bons auteurs,
Parler comme à Saint-Jean parlent les crocheteurs?

Les excès de la nouvelle législation poétique n'échappent point à la sagacité du satirique.

Cependant leur savoir ne s'étend seulement
Qu'à regratter un mot douteux au jugement,
Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphthongue,
Épier si des vers la rime est brève ou longue,
Ou bien si la voyelle, à l'autre s'unissant,
Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant,
Et laissent sur le vert[1] le noble de l'ouvrage.
Nul aiguillon divin n'élève leur courage;
Ils rampent bassement, *foibles d'invention,*
Et n'osent, peu hardis, *tenter la fiction,*
Froids à l'imaginer; car, s'ils font quelque chose,
C'est proser de la rime et rimer de la prose.

Après cette vive satire, on s'attend à trouver dans Régnier un antagoniste de ceux qu'il attaque : il fut, sans le vouloir, sans le savoir, leur plus puissant auxiliaire. L'instinct naturel de son génie le poussa presque au même point où la réflexion avait amené Malherbe. L'examen des œuvres de Régnier va nous démontrer cette coïncidence.

1. Expression proverbiale; sur l'herbe, à terre.

Mathurin Régnier, né à Chartres en 1573[1], et destiné d'abord à l'état ecclésiastique, montra de bonne heure dans sa conduite des penchants ennemis de toute régularité et de toute contrainte. Emmené deux fois à Rome à la suite d'un cardinal et d'un ambassadeur[2], il revint mécontent de ses protecteurs, qui peut-être l'étaient plus encore de lui. Un canonicat dans l'église de Chartres et une pension de deux mille livres, donnée par Henri IV, lui procurèrent les loisirs nécessaires à ses goûts à la fois studieux et dissolus.

Régnier avait fait d'excellentes études : il connaissait les poëtes latins, lisait Ovide, Horace, Properce; il les aimait moins comme des auteurs qu'on étudie que comme des compagnons de plaisirs avec qui l'on cause. Dans ses voyages il s'était familiarisé avec les poëtes italiens, mais au lieu de s'attacher à Pétrarque et à Bembo, comme son oncle, il avait préféré les auteurs de *capitoli* satiriques, Berni, Mauro, Caporali. Ses études n'étaient que le complément de sa vie : il était trop indocile au joug pour se faire de la pensée un travail, et pour voir dans la poésie autre chose qu'un nouveau genre de distraction.

Je vais le droit chemin que mon oncle m'apprit,

nous dit-il. Heureusement il n'en est rien. Au lieu de combiner, comme des Portes, des idées ingénieuses, mais étrangères à lui-même et à la vie réelle, Régnier choisit un genre où il pouvait unir sans peine aux images poétiques la vérité de ses propres sentiments : il se fit poëte satirique.

La satire avait été connue de tout temps en France, mais elle ne constituait pas un genre distinct. Au moyen âge, elle courait et circulait partout, depuis la chaire sacrée jusqu'à la chanson populaire; à peine s'était-elle approprié quelques formes particulières comme les *Sirventes*, les *Bibles*

1. Il mourut en 1613.
2. François de Joyeuse et Philippe de Béthune.

et les *Blasons :* encore ces titres sont-ils loin de désigner toujours des ouvrages satiriques [1]. Clément Marot fit un pas de plus vers l'invention de la satire, dans ses *Coq-à-l'âne* adressés à Louis Jamet. Toutefois ces pièces bizarres, formées de phrases interrompues et sans suite étaient encore bien éloignées de l'élégante plaisanterie dont l'antiquité latine nous avait laissé des modèles. Du Bellay, l'ami de Ronsard, avait appelé l'émulation des poëtes français vers la satire antique, lui-même en avait donné un bel exemple dans sa pièce intitulée *le Poëte courtisan.* D'Aubigné et Ronsard, dans deux camps opposés, enseignèrent à la poésie la langue des haines religieuses : les *Tragiques* de l'un, les *Discours* de l'autre ont souvent l'âpreté de la satire, sans en avoir jamais ni l'enjouement ni même le nom.

La *Satire Ménippée* est un excellent pamphlet, une ingénieuse comédie, mais elle n'a de commun que son titre avec le philosophique badinage d'Horace ou l'éloquente indignation de Juvénal [2].

La satire était donc en France un genre à peu près neuf, ou du moins à peine effleuré, quand Mathurin Régnier en fit pour ainsi dire son domaine. Ce choix fut heureux pour lui : la manière dont il en prit possession le fut encore davantage. Au lieu de faire de la satire une vague dissertation morale ou une ardente prédication, une violente invective, il en fit une causerie aimable : il échappa ainsi à la déclamation, au lieu commun, aux formes banales d'une poésie

1. On peut voir dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1846, l'article que nous avons donné sur la satire française au moyen âge.

2. Un certain nombre d'écrivains satiriques, contemporains ou prédécesseurs de Régnier, se trouvent catalogués dans l'intéressante *Histoire de la satire*, placée par M. Viollet-Le-Duc en tête de son édition des œuvres de ce poëte. A côté des noms connus de Passerat, de Durant, de Vauquelin de La Fresnaye, on y voit ceux de Romieu, de Chavigny, de Gamon, de du Sablé, de Le Digne, avec une appréciation de leur mérite et quelques citations de leurs vers. Nous y renvoyons ceux de nos lecteurs qui désireraient plus de détails sur ce sujet.

froide et morte. Régnier, par inspiration, par nonchaloir, par insouciance, par abandon *à la bonne loi naturelle*, revint au simple, au vrai, et rentra sans le savoir dans la vieille école gauloise, qu'il enrichit toutefois de nombreuses imitations. On voit que, sur ce premier point, Malherbe n'avait pas à désavouer Régnier. Comme le poëte de Caen, celui de Chartres rendait à la poésie le naturel et la réalité. Il suivait par génie l'excellent précepte de du Bellay, « il transformoit en soi les meilleurs auteurs, et après les avoir digérés, les convertissoit en sang et nourriture. » Il imitait Horace et les poëtes bernesques ; mais son imitation n'était plus le calque servile imaginé par la Pléiade, c'était la féconde émulation, la puissante rivalité du talent. Il est vrai qu'il

Règle sa médisance à la façon antique ;

mais les ridicules et les vices qu'il flagelle n'ont plus rien de latin ; ce ne sont pas les contemporains d'Auguste, mais bien ceux de Henri IV. Ne reconnaissez-vous pas ce poëte crotté, qui, alléché par les succès de des Portes et de Bertaut,

Méditant un sonnet, médite un évêché?

N'avez-vous pas aperçu tout à l'heure, dans les vers que nous avons cités, le grave Malherbe lui-même, le tyran des mots et des syllabes? Plus loin voici le disciple de Bartole, qui,

Une cornette au col, debout dans un parquet,
A tort et à travers va vendre son caquet ;

ou bien le médecin qui reçoit une belle pièce de monnaie, à la fin de sa consultation,

Et dit, serrant la main : « Mais il ne falloit point! »

Régnier a plus qu'esquissé la fameuse scène du Mascarille

de Molière : « Vous recevez beaucoup de visites?... Quel bel esprit est des vôtres[1], etc.?

« . . . . Belle, à ce que j'entends,
Comment! vous gouvernez les beaux esprits du temps? »
Et faisant le doucet de parole et de geste,
Il s'assied sur un lit, lui disant : « Je proteste
Que je me meurs d'amour quand je suis près de vous;
Je vous aime si fort que j'en suis tout jaloux. »
Puis, rechangeant de note, il montre sa rotonde[2] :
« Cet ouvrage est-il beau? Que vous semble du monde?
L'homme que vous savez m'a dit qu'il n'aime rien.
Madame, à votre avis, aujourd'hui suis-je bien?
Suis-je pas bien chaussé? ma jambe est-elle belle?
Voyez ce taffetas; la mode en est nouvelle;
C'est œuvre de la Chine. A propos, on m'a dit
Que contre les clinquants le roi fait un édit. »
Sur le coude il se met, trois boutons se délace....

Ne croit-on pas entendre le valet-marquis : « Eh bien! mesdames, que dites-vous de Paris?... Que dites-vous de ma petite-oie?... Le ruban en est bien choisi.... » C'est déjà le marquis ridicule, en attendant les précieuses.

Régnier annonce encore Molière dans une de ses créations les plus admirables. Sa fameuse Macette est déjà presque un Tartufe. Dans le cadre où Ovide et Properce n'avaient placé qu'une *lena* vulgaire, le satirique français étale tout à loisir le vice dont la haine a toujours porté bonheur à nos poëtes, l'hypocrisie. Macette est une Madeleine repentie :

Jour et nuit elle va de couvent en couvent,
Visite les saints lieux, se confesse souvent....
Loin du monde elle fait sa demeure et son gîte;
Son œil tout pénitent ne pleure qu'eau bénite.

1. *Les Précieuses ridicules*, scène x.
2. Collet empesé et monté sur du laiton.

La satire de Macette (XVIIIe) est une vraie scène de comédie. Elle a un caractère bien tracé, une petite intrigue avec son Orgon sous la table. Il est vrai que la lumière se concentre sur un seul personnage, et que cette Lady Tartufe est encore plus odieuse que ridicule. En d'autres termes, il est vrai que Régnier n'est pas Molière. C'est assez de gloire pour lui d'en évoquer le souvenir.

Malgré ces excellentes esquisses, il faut avouer que le pinceau de Régnier s'arrête volontiers aux contours : c'est de lui qu'on peut dire qu'il se joue autour du cœur humain[1]. Sa poésie n'a rien de bien profond, rien de patiemment observé : c'est une douce et charmante plaisanterie; ce sont les jeux innocents de la satire. Ses contemporains l'avaient jugé ainsi : ce prédécesseur de Boileau était pour eux *le bon Régnier;* et lui-même nous explique, quoique avec trop de modestie, cette qualification :

> Et ce surnom de *bon* me va-t-on reprochant,
> D'autant que je n'ai pas l'esprit d'être méchant.

Ce n'est certes pas l'esprit qui manque à Régnier, ni l'enjouement, ni la verve; mais il est joyeux compagnon plus que philosophe, artiste plus que moraliste; il badine plus qu'il n'observe, et s'occupe de la leçon moins que de la peinture. Sa plus belle création c'est son style; et ici encore la pente de son génie le rapproche à son insu de l'école de Malherbe.

Comme Malherbe, Régnier prend pour base de sa poésie la langue commune, parlée et entendue de tous. Nulle allusion trop savante, nulle métaphore ambitieuse : la simplicité du sujet commande celle du langage. Le mérite de son style consiste surtout dans le tour heureux de la pensée, dans la précision ingénieuse de l'expression. Dans ses bons

1. « Circum præcordia ludit. » (Perse.)

passages, les mots sont comme un cristal pur qui contient l'idée et la montre. Quoi de plus français que ces excellents vers ?

Nous vivons à tâtons, et, dans ce monde ici,
Souvent avec travail on poursuit du souci;
Car les dieux, courroucés contre la race humaine,
Ont mis avec les biens la sueur et la peine.
Le monde est un brelan où tout est confondu;
Tel pense avoir gagné qui souvent a perdu,
Ainsi qu'en une blanque où par hasard on tire;
Et qui voudroit choisir prendroit souvent le pire.

Ce n'est pas à dire qu'il n'atteindra pas aux plus vives couleurs de la poésie : ses brillantes images seront d'autant plus agréables qu'elles se détacheront sur un fond plus uni. Quoi de plus gracieusement poétique que cette indication des trois saisons fécondes de l'année?

Mais aux jours les plus beaux de la saison nouvelle,
Que Zéphyre en ses rets surprend Flore la belle;
Que dans l'air les oiseaux, les poissons en la mer,
Se plaignent doucement du mal qui vient d'aimer;
Ou bien lorsque Cérès de froment se couronne,
Ou que Bacchus soupire, amoureux de Pomone,
Ou lorsque le safran, la dernière des fleurs,
Dore le Scorpion de ses belles couleurs....

Régnier trouvera un jour un vers que Racine viendra lui envier et lui ravir :

Sachez qui *donne aux fleurs* cette *aimable peinture*,
Quelle main sur la terre en broya la couleur.

Ailleurs la simplicité de la diction n'empêchera pas l'idée de s'élever naturellement jusqu'à la plus haute poésie :

Juste postérité, à témoin je t'appelle,
Toi qui, sans passion, maintiens l'œuvre immortelle....

Pères des siècles vieux, exemples de la vie,
Dignes d'être admirés d'une honorable envie,
Si quelque beau désir vivoit encore en nous,
Nous voyant de là-haut, pères, qu'en dites-vous?

Mais il s'en faut bien que le poëte soit toujours égal à lui-même; comme il écrit par humeur plus que par méthode, son style change d'un instant à l'autre suivant ses impressions : il l'avoue lui-même avec grâce.

.... Poussé du caprice, ainsi que d'un grand vent,
Je vais haut dedans l'air quelquefois m'élevant;
Et quelquefois aussi, quand la fougue me quitte,
Du plus haut au plus bas mon vers se précipite.

« Les mouvements de cette langue inspirée, dit M. Sainte-Beuve, n'ont rien de solennel ni de réfléchi : dans leur irrégularité naturelle, dans leur brusquerie piquante, ils ressemblent aux éclats de voix, aux gestes rapides d'un homme franc et passionné qui s'échauffe en causant. Les images du discours étincellent de couleurs plus vives que fines, plus saillantes que nuancées. Elles se pressent, elles se heurtent entre elles. L'auteur peint toujours, et quelquefois, faute de mieux, il peint avec de la lie et de la boue. D'une trivialité souvent heureuse, *il prend au peuple des proverbes pour en faire de la poésie.* »

Cette dernière ligne du spirituel critique nous montre clairement sur quel terrain Malherbe et Régnier se rencontrent. Mais entre eux les différences ne sont pas moins frappantes que les rapports. Elles tiennent toutes au caractère naturel de ces deux hommes; l'un grave, réglé, ami de l'ordre jusqu'à la roideur; l'autre gai, étourdi, passionné, indocile à toute discipline.

On peut remarquer qu'en général Régnier, au rebours de Malherbe, a peu de bonheur quand il imite ou traduit : moins habile qu'ingénieux, il trouve mal l'expression lors-

qu'il la cherche; il a besoin de la rencontrer. Il est poëte d'instinct plus que d'étude; et c'est là une différence capitale qui le sépare de son célèbre contemporain. D'accord tous deux dans la pratique de l'art, au moins dans les choses principales, l'un devine ce que l'autre analyse; l'un arrive au but sans bien connaître la route, l'autre médite tous ses pas et quelquefois chancelle. Tous deux concoururent, bien qu'inégalement, à la réforme poétique qui ouvre notre XVIIe siècle. La poésie de Henri IV fut, comme son règne, une transaction. Régnier crut défendre Ronsard, par attachement pour des Portes, son oncle : en réalité il défendit et reproduisit Marot, dont il avait la libre allure, avec plus d'énergie et de couleur. Malherbe crut ruiner l'école de la Pléïade et ses innovations gréco-latines, il en assura le succès en les réglant. Vainement biffa-t-il tout Ronsard, il n'accomplit pas moins ce que Ronsard avait tant souhaité : il donna à l'idiome vulgaire toute la noblesse des langues antiques.

Nous voici arrivés, par l'étude de la poésie de ce règne, aux conclusions que nous avaient fait pressentir, dès son début, les ouvrages écrits en prose : les mêmes besoins se manifestent partout, les mêmes tendances se révèlent. L'anarchie morale est passée : tous les esprits cherchent l'ordre et la loi. Les lettres se précipitent au-devant du frein qui les attend, sûres que régler leur force n'est pas la détruire. D'un autre côté, la poésie, comme l'éloquence, puise une séve nouvelle en plongeant ses racines dans la vie réelle de la nation. Les poëtes écrivent pour le monde, pour la cour, qui souvent alors ressemble fort au peuple. Ils s'inspirent de ses sentiments, ils les lui traduisent dans un plus noble langage; ils commencent à se former ainsi peu à peu un public digne de les juger et de les contraindre à grandir avec lui.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Louis XIII et Anne d'Autriche. — Caractère général de l'époque. Esprit de société. — Hôtel de Rambouillet.

Malheureuses les nations dont la prospérité dépend de la vie d'un seul homme! La main d'un régicide sembla changer les destins de la monarchie. La France fut sur le point de retomber, à la mort de Henri IV, dans le chaos du XVIe siècle. Les grands se relevèrent, turbulents et avides; les guerres religieuses se rallumèrent; l'Espagne en appela du traité de Vervins aux conspirations et aux armes. Mais la Providence tenait en réserve deux grands ministres, pour remplir l'intervalle entre deux grands rois. En 1616 d'abord, puis de 1624 à 1642, le cardinal Armand du Plessis de Richelieu, reprenant les projets de Henri IV, régna sous le nom et par la sage résignation de Louis XIII; enfin de 1643 à 1661, le cardinal Jules Mazarin, compensant la grandeur qui lui manquait par un surcroît d'habileté, parvint à remettre aux mains affermies de Louis XIV, son élève, la politique salutaire de son illustre prédécesseur [1].

1. Quand on se souvient que la France doit à deux reines ces deux administrations glorieuses, on est presque tenté d'être de l'avis de la duchesse de Bourgogne, mère de Louis XV : « Entendant un soir, dit Saint-

Le règne de Louis XIII et la minorité de Louis XIV forment peut-être la portion la plus féconde, sinon la plus brillante, du XVIIe siècle. C'est l'époque où grandissent, sous la mâle éducation des événements, la plupart de ses hommes illustres. La France, réunie sous des mains intelligentes, tourne enfin ses forces au dehors. Elle lance à la fois sur ses frontières sept armées et deux flottes; elle termine glorieusement la guerre de Trente ans; elle a ses Condé, ses Turenne, ses Gassion, ses Luxembourg. Une séve puissante parcourait alors la société française. On rencontre partout des âmes viriles, d'énergiques caractères, de hautes vertus, de grands crimes, d'atroces supplices, d'éclatants repentirs. Ici la défense et la prise héroïques de la Rochelle, après quinze mois de famine; plus loin le peuple de Paris, plein d'ardeur alors que Richelieu même semble faiblir, se levant tout entier comme un héros à la voix de Louis XIII, et courant à Corbie repousser les Espagnols. Ailleurs c'est le premier président Matthieu Molé, inébranlable aux menaces de l'émeute, calme au milieu d'une populace en fureur, se laissant traîner par sa barbe blanche, et n'entendant parmi tant de cris que la voix de son devoir. Puis d'audacieuses conspirations, Montmorency, Chalais, Cinq-Mars; des duels quotidiens; quatre mille gentilshommes, en dix-huit ans, victimes de cette brillante frénésie; Boutteville revenant exprès des Pays-Bas pour vider en plein jour, au milieu de la place Royale, sa vingt-troisième querelle, et subissant quelques jours après, en place de Grève, le supplice de ceux qui

Simon, le roi et Mme de Maintenon parler avec affectation de la cour d'Angleterre, dans les commencements qu'on espéra la paix par la reine Anne : « Ma tante, se mit-elle à dire, il faut convenir qu'en Angleterre « les reines gouvernent mieux que les rois; et savez-vous bien pourquoi, « ma tante? » Et toujours courant et gambadant : « C'est que sous les « rois ce sont les femmes qui gouvernent, et ce sont les hommes sous les « reines. » L'admirable est qu'ils trouvèrent qu'elle avoit raison. »

osaient désobéir au terrible cardinal. Les femmes elles-mêmes, dignes par leur exaltation de l'attachement et de l'admiration de ces hommes; les unes turbulentes et audacieuses, changeant les destins d'un État, Mme de Chevreuse, Mme de Longueville; les autres portant dans les austérités du cloître un dévouement non moins héroïque, comme les douces Carmélites du faubourg Saint-Jacques, ou les angéliques Solitaires de Port-Royal. Mais, au-dessus des passions qui bouillonnent, plane un intelligent despotisme qui les contient sans les étouffer. On dirait que la France tressaille et se cabre à demi sous la main calme et froide qui la guide. Le frein saigna dans la bouche, mais le coursier fournit glorieusement sa carrière.

A des traits si marqués, cette société de Richelieu et de Mazarin en joint un autre non moins frappant et, en apparence, tout contraire. L'esprit du monde, le goût et le talent de la conversation commence à naître, et adoucit la rudesse des caractères par la recherche d'une qualité nouvelle, la grâce. C'est le règne des réunions élégantes, des *ruelles*, comme on disait alors, de ce que nous appelons aujourd'hui les salons. Les lettres y sont accueillies à titre d'amusement et de distraction : les hommes et les femmes de la cour s'initient peu à peu aux jouissances de l'esprit; mais, pour les goûter, d'abord ils les rapetissent. Les bluettes reprennent faveur; on n'entend parler que de sonnets, de madrigaux, de ballades. Ce monde, jeune d'intelligence, veut une littérature à sa taille, des vers qu'il puisse comprendre et même composer. N'attendez donc pas de cette époque puissante une poésie qui exprime dès l'origine ce qu'il y a d'intime et d'héroïque dans son âme. La parole ne sera longtemps pour elle que le jeu frivole de ses loisirs. Il semble qu'on revienne en deçà de Malherbe [1].

1. « Malherbe s'est trouvé négligé quelque temps après comme le der-

Toutefois un progrès s'accomplit au milieu des badinages: les choses de l'esprit deviennent une mode, un besoin; il se forme un public qui lit et qui écoute; et tout à l'heure, quand les hommes de génie vont venir, l'écluse s'ouvrira tout d'un coup, la pensée contemporaine coulera à grands flots dans les œuvres littéraires, traînant avec elle mille sentiments exaltés, héroïques, religieux : au milieu du gazouillement des sonnets et des rondeaux éclateront brusquement *le Cid*, les *Méditations*, *les Provinciales*.

Quand on étudie d'autres périodes de l'histoire littéraire, on suit généralement, pour classer les écrivains, soit l'ordre naturel de la chronologie, soit la division rationnelle des genres. Lorsqu'on examine les auteurs du règne de Louis XIII et de la régence d'Anne d'Autriche, il se présente une classification spéciale, qui est elle-même un trait des mœurs et un caractère de leur histoire; c'est celle des cercles entre lesquels ces écrivains se répartissent. L'esprit de société domine alors tellement la littérature, qu'il est à peine un genre de composition qui ne s'inspire d'une réunion d'élite ou ne s'y rattache. D'abord, c'est l'hôtel de Rambouillet, la société élégante et aristocratique par excellence, la grande école des sentiments distingués et du noble langage; ce qui le distingue, c'est le don et le goût de la conversation; le genre de composition qu'il produit, c'est la lettre missive; puis viennent les *samedis* de Mlle de Scudéry, plus bourgeois dans leur composition, plus exclusivement littéraires dans leurs occupations. On y fait des vers, on y prend des allures académiques, on y écoute, on y compose de longs romans. Ailleurs fleurissent des réunions plus mondaines, où les auteurs fréquentent peu, mais où les grands seigneurs, les belles et nobles dames se font auteurs eux-mêmes, à huis clos et pour leur

nier des poëtes; la fantaisie ayant tourné les François aux énigmes, au burlesque et aux bouts-rimés. » (*Œuvres de Saint-Évremond*, t. V, p. 18.)

plaisir, l'hôtel de Condé, Chantilly, Liancourt. On y improvise des pièces de circonstance, des épigrammes, des *devises*. Quelquefois les gens du grand monde veulent se donner une teinte plus foncée d'hommes de lettres, au risque d'un peu de ridicule. La vicomtesse d'Auchy, l'ancienne maîtresse de Malherbe, qui achète des homélies manuscrites pour les publier sous son propre nom, « s'avise de former une certaine académie, où chacun lit tour à tour quelque ouvrage [1]. »

Dans le cercle de Mlle de Montpensier, au Luxembourg, on s'amuse à tracer des *caractères*, et tout en se jouant, on fait éclore le germe qui produira plus tard La Bruyère et Vauvenargues. Bientôt Mme de Sablé, transfuge de la place Royale, ouvrira discrètement son salon de Port-Royal, demi-mondain, demi-dévot, où La Rochefoucauld et Pascal iront chercher, avec la recette des confitures délicates, l'habitude de concentrer leurs pensées en *Maximes* brillantes et sententieuses, légèrement parfumées de jansénisme.

La société du coadjuteur rassemblera une société plus libre dans ses allures, et non moins brillante par son esprit, Retz lui-même, Sarrazin, Saint-Amand; le goût et l'habitude de l'intrigue y développera le sentiment et l'intelligence de l'histoire. Après la mort du coadjuteur, Ménage commencera ses réunions du mercredi, ses *Mercuriales*, comme il les appelle, où l'érudition apprendra à devenir spirituelle. Des auteurs avides d'une indépendance moins délicate formeront entre eux, loin des regards des Précieuses, des réunions où l'on pourra tout écrire et tout faire. Ninon de l'Enclos, la moderne Aspasie, aura aussi son cercle d'hommes d'esprit; et le spirituel Scarron, le malade en titre de la régente, Anne d'Autriche, deviendra le centre d'une littérature qu'un homme de goût peut regar-

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes*.

der en passant, mais où il ne saurait se plaire. A ses côtés pourtant est une jeune femme dont la décence et la grâce semble présager d'autres jours : Françoise d'Aubigné avait déjà l'esprit et le tact, mais non encore la froide réserve de Mme de Maintenon.

C'est ainsi que ces cercles élégants ou ingénieux s'appuyant, se suppléant, se succédant l'un à l'autre, conduisent l'histoire littéraire à travers la première moitié du siècle, jusqu'aux jours où ils viennent se fondre dans une seule et splendide société, qui réunit et représente toutes les gloires de la nation, la cour de Louis XIV.

Déjà sous Louis XIII un homme avait tenté et réalisé en partie cette union. Richelieu lui aussi eut son cercle lettré. Passionné pour les représentations dramatiques, c'est au théâtre, c'est à la tragédie, c'est-à-dire à la forme qui devait jeter le plus d'éclat sur notre poésie du XVIIe siècle, qu'il accorda sa faveur. Il fit plus encore : par une institution publique, il rassembla toute l'élite des gens de lettres dans une grande société recrutée par l'élection, et fonda, sous le nom d'Académie française, le plus nombreux, le plus illustre, le plus durable des cercles littéraires.

Nous suivrons, dans l'étude des auteurs de cette période, la classification que nous offrent les sociétés qu'ils fréquentent. Sans prétendre faire l'histoire de toutes ces mondaines réunions, nous esquisserons celles qui eurent sur la littérature l'influence la plus marquée, et nous rattacherons à leur souvenir l'appréciation des principales œuvres qu'elles ont vu naître.

Le premier et le plus célèbre des cercles élégants du XVIIe siècle fut le fameux hôtel de Rambouillet. Dès le règne de Henri IV, cette maison avait été un centre de conversations polies et ingénieuses. Bâtie par les Pisani, à quelques pas du Louvre et près de l'emplacement où devait

s'élever le Palais-Cardinal (Royal)[1], elle réunissait une cour non moins brillante que celle de Marie de Médici. C'était le palais de l'esprit, à côté de celui du pouvoir. Trois femmes y régnèrent successivement; car aux femmes seules pouvait appartenir l'éducation d'un siècle de convenances et de délicatesse. Julie Savelli, femme du marquis Jean de Vivonne, noble et gracieuse dame, Italienne d'origine, vint d'abord, comme une autre Armide, contraindre les fiers compagnons du Béarnais à déposer leur rude langage avec leurs bottes éperonnées. Sa fille, Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, eut toute la vivacité des mœurs toscanes, sans en avoir la licence. La rigidité de ses principes l'avait même éloignée de la cour peu austère de Henri IV.

« Madame de Rambouillet était admirable, dit Segrais; elle était bonne, douce, bienfaisante et accueillante, et elle avait l'esprit droit et juste. C'est elle qui a corrigé les méchantes coutumes qu'il y avait avant elle. Elle s'était formé l'esprit par la lecture des bons livres italiens et espagnols; et elle a enseigné la politesse à tous ceux de son temps qui l'ont fréquentée. Les princes la voyaient, quoiqu'elle ne fut pas duchesse. Elle était aussi bonne amie et elle obligeait tout le monde. »

Tallemant, qui n'est pas suspect d'excès dans l'admiration, n'a aussi pour elle que des éloges. Il ne lui peut trouver qu'un défaut, c'est une délicatesse excessive dans le langage. Et quand on lit Tallemant, on ne peut s'empêcher de reconnaître que ce prétendu défaut est une qualité.

Elle aimait les hommages, mais n'acceptait que les plus purs : elle favorisait à son profit l'introduction de cette ga-

1. C'était l'avant-dernier hôtel de la rue Saint-Thomas du Louvre, du côté du Palais-Cardinal. Mme de Rambouillet le fit reconstruire d'après le plan qu'elle en traça elle-même.

lanterie innocente que les poëtes italiens avaient mise à la mode. Elle fit plus, sinon mieux : elle accueillit et rendit populaire parmi nous le poëte qui représentait alors avec le plus de talent *l'éclatante folie* de l'Italie et de l'Espagne, le seigneur Jean-Baptiste Marini.

L'hôtel de Rambouillet semblait prédestiné à ces invasions étrangères. Nous avons déjà vu sous le règne précédent l'Espagnol Antonio Perez en correspondance avec le marquis de Pisani, père de Catherine, et nous avons rapporté une des lettres si bizarrement ingénieuses qu'il lui adressait. L'Espagne et l'Italie se donnaient alors la main à Naples; le Napolitain Marini avait un double droit à toutes les témérités du goût.

C'est en 1615 que, sur l'invitation de Concini, Italien comme lui, il arriva à la cour de France, précédé par une immense réputation. Dante et Boccace n'étaient rien auprès de lui. L'Espagne nous renvoyait l'écho de sa gloire, agrandie de toute l'emphase castillane. Lope de Véga déclarait nettement que Marini était au Tasse ce que le soleil est à l'aurore [1]. Il est vrai que l'Italien payait comptant un pareil éloge, et proclamait *la Jérusalem* du Tasse inférieure à celle de Lope. Il est sûr que Marini avait créé, sinon des genres, du moins des titres nouveaux. Il avait fait, avant de mettre le pied sur la terre de France, de cinq à dix volumes de poésies *Amoureuses*, *Lugubres*, *Champêtres*, *Maritimes* et même *Polyphémiques*. On trouvait dans ses recueils des *Risées*, des *Sifflets*, des *Louanges*, des *Baisers*, des *Larmes* et jusqu'à des *Dévotions*. Il préparait depuis longtemps le poëme qui devait mettre le sceau à sa gloire, son fameux *Adone*. De plus, Marini était galant, aimable, fier et beau cavalier. En travaillant pour la gloire, il ne dédaignait pas

1. « Juan Bautista Marino, que enamora
Las piedras Amphion, es sol del Tasso
Si bien el Tasso le sirvio de Aurora. »

le succès de chaque jour. Enfin il était étranger, pouvait-il ne pas réussir dans un salon français?

« Lorsque Marini, qu'on appelait dans tout Paris *le cavalier Marin*, faisait visite à l'hôtel de Rambouillet, la porte s'ouvrait comme pour recevoir le prince de Condé : il s'avançait la tête haute, et, tirant son gant avec la gravité castillane, il baisait la main de la marquise. Son salut était ordinairement accompagné de quelque compliment tendre et fleuri qu'il glissait avec l'abandon de l'impromptu.

« Tant que le poëte napolitain parlait ou posait, tous les beaux esprits étaient oubliés. Le rondeau à la plus jolie tournure, le sonnet le plus coquettement attifé, n'auraient pas obtenu une seule minute d'attention. Marini souriait gracieusement à tous ceux qui admiraient la poésie italienne ; mais il n'avait que de froides civilités pour les autres. Malherbe surtout avait eu le malheur de lui déplaire. Il le savait ennemi des Italiens, des Espagnols, des Grecs, des Latins, en un mot, de tout ce qui n'était pas Français, et il le trouvait bien sec. Cependant Malherbe, déjà très-âgé et toujours obsédé par le besoin, s'évertuait à prendre le ton de la maison. Il adorait mystiquement la marquise sous un autre nom que celui d'Arténice : c'était « le pôle glacé « qu'il allait regardant. »

Je suis à Rhodante,
Je veux mourir sien,

chantait-il d'une voix cassée....

« Le talent de Marini, car il en avait, et beaucoup, n'offrait rien de la précision dont il reprochait l'aridité à notre lyrique : c'était un feu follet courant à travers bois, et jetant çà et là des lueurs étranges. Le mouvement en était capricieux, mais rapide. On était à la fois ébloui par des images inattendues et entraîné par une fluidité harmonieuse. Tenait-il une idée si petite qu'elle fût, c'était pour

lui un diamant qu'il ne se lassait pas de tailler. Le feu des concetti devait jaillir de toutes les facettes. Son Adonis a une apparence de verve qui séduit au premier abord. La phrase poétique se déroule bien, et les détails, quoique toujours recherchés, sont souvent ingénieux; mais il n'y a ni invention dans le plan, ni goût dans l'ordonnance. L'effet, voilà l'unique point de mire de Marini, et le moyen qu'il emploie pour l'atteindre ne varie pas, c'est la surprise. Mythologie, chevalerie, platonisme, il mêle artistement tout ce que les troubadours confondaient avec naïveté. Le même alambic reçoit tour à tour le spiritualisme de Pétrarque et le sensualisme de l'Arétin, et de cette fusion, Marini tire l'essence voluptueuse qu'il distille dans ses vers. C'est là son unique création, c'est par là qu'il a fondé en Italie l'école immortalisée par le Guide, et qu'il a imprimé si profondément la trace de ses talons rouges dans notre littérature de boudoir[1]. »

« Marini renonçait à toute vraisemblance, le plus souvent à tout naturel, dans les situations et les tableaux. Mais il ne prétendait qu'à être le poëte de la volupté et celui de l'esprit. Il enchaîna ensemble des tableaux ravissants, se souciant à peine de savoir si le lien qui devait les unir était assez fort pour les soutenir; et quant à l'esprit, il y répandait à pleines mains celui qu'il cherchait, celui que ses compatriotes admiraient, les antithèses, les oppositions de mots, les images brillantes, tout ce qui arrête, qui étonne, qu'on admire souvent avant de le comprendre, et qu'on trouve faux après l'avoir compris[2]. »

Effrayé de la chute de Concini, qui semblait une menace

1. Nous avons emprunté ce piquant portrait de Marini au spirituel et savant ouvrage de M. Adolphe de Puibusque, *Histoire comparée des littératures espagnole et française*, t. II, p. 37. Nous demandons la permission d'y joindre une esquisse moins brillante, mais dont les contours sont peut-être plus arrêtés et plus sûrs.

2. Sismondi, *De la littérature du midi de l'Europe*, t. II, p. 265.

pour tous ses compatriotes, et de l'économie relative de Luynes, son successeur, Marini prit le parti de retourner à Naples. Il y rentra sous un arc de triomple de fleurs, laissant à la France les quarante mille vers de son *Adone*, et à l'hôtel de Rambouillet le dangereux souvenir d'un grand talent séparé du naturel et du bon sens.

Le premier trait qui nous frappe, quand nous considérons les goûts littéraires de la société de Rambouillet, c'est donc une prédilection marquée pour les littératures étrangères contemporaines, pour celles qui présentaient les modèles les plus séduisants et les plus dangereux, l'espagnole et l'italienne. Un excellent critique signale en peu de mots les caractères qui les distinguaient alors :

« Le genre espagnol, c'était, au début du XVIIe siècle, la haute galanterie, langoureuse et platonique, un héroïsme un peu romanesque, un courage de paladin, un vif sentiment des beautés de la nature, qui faisait éclore les églogues et les idylles en vers et en prose, la passion de la musique et des sérénades, aussi bien que des carrousels, des conversations élégantes, comme des divertissements magnifiques. Le genre italien était précisément le contraire de la grandeur, ou, si l'on veut, de l'enflure espagnole, le bel esprit poussé jusqu'au raffinement, la moquerie et le persiflage qui tendait à tout rabaisser. Du mélange de ces deux genres sortit l'alliance ardemment poursuivie, rarement accomplie en une mesure parfaite du grand et du familier, du grave et du plaisant, de l'enjoué et du sublime.

« Les Médici avaient introduit parmi nous le goût de la littérature italienne : la reine Anne apporta ou plutôt fortifia celui de la littérature espagnole. L'hôtel de Rambouillet prétendit à les réunir[1]. »

L'époque la plus brillante des réunions dont cet hôtel fut le centre s'étend de la mort de Malherbe à celle de Voi-

1. V. Cousin, *Madame de Longueville*, p. 135, deuxième édition.

ture, de 1628 à 1648. Elle dut surtout son éclat à l'esprit et à la grâce de la célèbre Julie d'Angennes, l'une des filles de Mme de Rambouillet. Autour d'elle et de sa mère, qui n'avait que seize ans de plus, se groupaient les femmes les plus distinguées par l'esprit et par la naissance, la princesse de Condé, la dernière folie de Henri IV, cette Charlotte de Montmorency que son mari avait été obligé d'enlever aux hommages dangereux du vieux roi; Mlle du Vigean, la première passion du grand Condé, qui devait bientôt, touchante et pure La Vallière, aller ensevelir dans le couvent des Carmélites une jeunesse éblouissante et un amour sans remords; Mlle de Bourbon, la charmante sœur du héros, et qui devint Mme de Longueville; la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu; la marquise de Sablé, délicate en friandise comme en galanterie; Mme de La Vergne, avec sa fille qui devait illustrer pour la première fois le nom de La Fayette; puis les comtesses de Fiesque, de Saint-Martin, de Maure, la duchesse de Chevreuse, et enfin la jeune et brillante marquise de Sévigné. N'oublions pas Mlle Paulet, l'admiration de Voiture, qu'un regard vif et fier, une chevelure d'un *blond hardi*, et un caractère assez bien assorti à sa chevelure, avaient fait surnommer la Lionne. Les hommes les plus illustres par leur rang et par leur mérite, les Condé, les Conti, les La Rochefoucauld, les Bussy, les Grammont, formèrent le cortége de Mlle de Rambouillet, sans parler des poëtes et beaux esprits, Chapelain, Conrart, Cotin, Pélisson, Segrais, Benserade et enfin Corneille. Le rude et sévère Montausier, l'original du *Misanthrope* de Molière, plus heureux qu'Alceste, sa copie, se laissa humaniser par cette charmante *Célimène*.

Vrai est qu'il y songea
Assez longtemps,

comme dit Marot, ou plutôt qu'*elle* y songea : ce ne fut

qu'après quatorze ans de fidélité et de soupirs que Montausier contraignit Julie d'Angennes

A changer de son nom la charmante douceur.

En attendant, Mlle de Rambouillet recevait, comme une divinité, l'encens de toute main. Tout ce qui se mêlait d'écrire, de faire des vers, lui apportait religieusement son tribut. Le 1er janvier 1641, Julie trouva sur sa toilette, à son réveil, dit Huet, évêque d'Avranches, le cadeau le plus galant, le plus ingénieux, le plus poli, le plus nouveau que l'amour ait jamais inventé. C'étaient deux cahiers de vélin absolument pareils, dont chaque feuille contenait l'image d'une des plus belles fleurs, peinte en miniature par Robert, et accompagnée d'un madrigal composé par les meilleurs poëtes. M. de Montausier, l'auteur de cette *galanterie*, qu'on nomma *la Guirlande de Julie*, avait lui-même donné l'exemple. Chapelain, Godeau, Colletet, Scudéry, Desmarest le suivirent. Dix-neuf poëtes prêtèrent leurs voix à vingt-neuf fleurs. Le grand Corneille lui-même se chargea du lis, de l'hyacinthe, de la grenade. Il est curieux de voir comment fit parler le lis celui qui venait de faire parler Cinna et Polyeucte:

Un divin oracle autrefois
A dit que ma pompe et ma gloire
Sur celle du plus grand des rois
Pourroit emporter la victoire;
Mais si j'obtiens, selon mes vœux,
De pouvoir parer vos cheveux,
Je dois, ô Julie adorable,
Toute autre gloire abandonner;
Car nul honneur n'est comparable
A celui de vous couronner.

Au milieu de ces jeux de la poésie, le cercle de Rambouillet atteignait, presque sans y songer, à des résultats

plus sérieux : il donnait à l'esprit français et par contre-coup à la langue un caractère inconnu jusqu'alors, la distinction. Malherbe avait *dégasconné* la cour; les *précieuses* (c'était le nom respecté alors qu'on réservait aux femmes de cette société) se proposèrent de la *dévulgariser :* le mot leur appartient comme la chose. Ce progrès nouveau eut pour principe une certaine élévation dans les sentiments et dans les mœurs. Nous retrouvons dans les héros de Corneille et surtout dans ses héroïnes les peintures idéales dont cette société offrait jusqu'à un certain point les modèles. Courage, générosité, grandeur d'âme, exagération insensée de toute passion honorable, surtout politesse recherchée et délicatesse extrême dans toutes les relations de la vie, telles sont les qualités que les hôtes de Rambouillet possèdent ou affectent. Les hommes sont braves et dévoués, les femmes exaltées et superbes. Elles savent lutter contre la fortune, contre le pouvoir, même quand c'est Richelieu qui le tient. Mais les événements sérieux, la politique réelle n'offrent que d'assez rares occasions de s'illustrer. L'amour est la grande affaire et pourtant l'affaire de chaque jour : c'est surtout dans l'amour que les Précieuses sauront introduire la *distinction* qu'elles ambitionnent. Les unes, fières et dédaigneuses comme des princesses de roman, s'irritent à la seule pensée d'une passion qu'on oserait leur avouer, et ne se laissent apaiser que par les plus habiles protocoles de la diplomatie amoureuse. Elles imposent, comme Julie d'Angennes, une quarantaine désastreuse à leurs plus sérieux adorateurs[1]. Les autres, plus indulgentes, introduisent dans cette matière une division subtile : elles admettent

1. « Il n'y avoit là (à l'hôtel de Rambouillet) que de la galanterie, et point d'amour. M. de Voiture donnant un jour la main à Mlle de Rambouillet, qui fut depuis Mme de Montausier, voulut s'émanciper à lui baiser le bras; mais Mlle de Rambouillet lui témoigna si sérieusement que sa hardiesse ne lui plaisoit pas, qu'elle lui ôta l'envie de prendre une autre fois la même liberté. » (*Ménagiana*, t. II, p. 8.)

l'amour, mais à des conditions qui lui donnent le charme d'un sentiment, sans la vulgarité d'un désir. « Elles ont tiré, dit Saint-Évremont, une passion toute sensible du cœur à l'esprit, et converti des mouvements en idées. » « Ce sont, disait Ninon, les jansénistes de l'amour. » Un contemporain nous transmet, avec le portrait d'une de ces Précieuses mitigées, la jurisprudence délicate qu'elle contribua à établir : « La marquise de Sablé était une de celles dont la beauté faisait le plus de bruit quand la reine (Anne) vint en France (en 1615). Elle était persuadée que les hommes pouvaient sans crime avoir des sentiments tendres pour les femmes; que le désir de leur plaire les portait aux plus grandes et aux plus belles actions, leur donnait de l'esprit et leur inspirait de la libéralité et toute sorte de vertus; mais que, d'un autre côté, les femmes, qui étaient l'ornement du monde et étaient faites pour être servies et adorées, ne devaient souffrir que leurs respects[1]. Cette dame, ayant soutenu ces sentiments avec beaucoup d'esprit et une grande beauté, leur avait donné de l'autorité dans son temps, et le nombre et la considération de ceux qui ont continué à la voir ont fait subsister dans le nôtre ce que les Espagnols appellent *finezas*[2]. »

La langue est l'image de l'esprit : elle en reproduit les caractères. Celle de l'hôtel de Rambouillet se distingua par l'élégance et la délicatesse. Les précieuses reprirent, sans y songer, l'œuvre de la *Pléiade*, mais avec tout le tact, toute la justesse de sentiment qui appartient à leur sexe. Au lieu de s'adresser gauchement aux langues mortes pour enrichir la nôtre, elles tirèrent toutes leurs images d'objets connus et ordinaires. Point d'emprunt forcé au grec ni au latin; point de patois provinciaux, point d'archaïsmes. Leurs

1. Mme de Sablé avait porté l'indulgence un peu plus loin dans la pratique. (Voy. Tallemant, *Historiettes*.)
2. Mme de Motteville, *Mémoires*, t. I, p. 13.

mots nouveaux n'étaient le plus souvent que d'heureuses modifications des mots déjà usités. Elles convertissaient des verbes en substantifs, des substantifs en verbes ou en adverbes; détournaient une expression du sens simple et naturel pour lui donner une acception figurée. Fallait-il créer des termes entièrement neufs, elles les empruntaient de préférence à l'italien ou à l'espagnol, langues contemporaines, voisines du français et entendues alors de tout le monde. Par ces modifications délicates le langage cessait d'être vulgaire, sans devenir étrange. C'était concilier Ronsard avec Malherbe. C'était faire plus encore; c'était mettre en circulation et révéler à tous ce qui avait été jusque-là le secret de quelques écrivains. Dès lors la conversation fut un art : les gens du monde ambitionnèrent ce talent de création nouvelle : les lettrés purent compter sur un public. Eux-mêmes devinrent hommes du monde : ils furent admis, pour la première fois, presque comme des égaux aux réunions les plus illustres : dans ce commerce tout nouveau ils prêtèrent et reçurent. Ainsi se préparait lentement l'heureuse fusion des idées et des formes, qui devait s'accomplir si merveilleusement sous le règne de Louis le Grand.

Pour se convaincre que les conversations de l'hôtel de Rambouillet n'étaient pas toujours futiles, il suffit de se souvenir quels hommes y prenaient part. Les affaires politiques ne pouvaient être exclues d'un cercle que fréquentaient Condé et La Rochefoucauld. C'est là sans doute, plus que dans Tacite et Lucain, que Corneille apprit la langue de *Cinna* et de la première scène de la *mort de Pompée*. C'est là qu'il put rencontrer Balzac et s'entretenir avec lui de cet idéal abstrait du *Romain*, tel que l'harmonieux rhéteur le traçait dans ses *Discours* à la marquise de Rambouillet[1]. Nous concevrions une idée bien favorable du ton

1. *Œuvres de Balzac*, in-folio, t. II, p. 419.

des interlocuteurs, si nous croyions que le même Balzac a emprunté sa théorie à leur pratique, lorsqu'il chargeait un des habitués de cette réunion de convertir un impertinent causeur.

« Délivrez-nous, monseigneur, d'un des plus grands fléaux qui aient affligé, il y a longtemps, la société civile. Il n'y a que vous qui puissiez le réduire au droit commun, qui puissiez assujettir son esprit à l'usage et à la coutume. Vous lui représenterez, s'il vous plaît, qu'un honnête homme propose toujours ses opinions de la même sorte que ses doutes, et n'élève jamais le ton de sa voix, pour prendre avantage sur ceux qui ne parlent pas si haut; qu'il n'y a rien de si odieux qu'un prédicateur de chambre, qui annonce sa parole et dogmatise sa mission; qu'il faut fuir les gestes qui paraissent des menaces, et les termes qui sentent le style des édits; c'est-à-dire qu'il ne faut accompagner son discours de trop d'action, ni rien dire de trop affirmatif: finalement, que la conversation a plus de rapport à l'état populaire qu'au gouvernement d'un seul, et que chacun y a droit de suffrage et jouit de sa liberté[1]. »

Néanmoins ce passage même nous apprend qu'il y avait encore des *prédicateurs de chambre :* Balzac nous laisse bien aussi entrevoir quelques prêcheuses.

« Elle devrait vous considérer, écrit-il à la marquise, et profiter du bon exemple que vous donnez aux intelligents et aux habiles. Vous savez une infinité de choses rares; mais vous n'en faites pas la savante, comme elle fait, et ne les avez pas apprises pour tenir école. Vous lui parlez, madame, quand elle vous prêche; et répondant populairement à ses énigmes, et distinctement à sa confusion, vous lui rendez pour le moins un bon office, c'est de l'expliquer à elle-même. Ni au ton de la voix, ni en la manière de l'ex-

1. Balzac, *Œuvres diverses*, p. 377, in-18, 1651.

primer, on ne remarque en vous rien que de naturel et de français; et, quoique votre esprit soit d'un ordre extrêmement relevé, vous l'accommodez de telle sorte à la portée de qui que ce soit, que les bourgeois vous entendent, lorsque les beaux esprits vous admirent[1]. »

Pour bien juger un procès, il est bon d'entendre les deux parties. Après Balzac, voici venir la duchesse de Nemours, la belle-fille de Mme de Longueville, qui en cette qualité ne pouvait sentir ni Mme de Longueville ni ses amis.

« Quoique toute cette cabale eût beaucoup d'esprit, ils ne l'employaient que dans des conversations galantes et enjouées, qu'à commenter et à raffiner sur la délicatesse du cœur et des sentiments. Ils faisaient consister tout l'esprit et tout le mérite d'une personne à faire des distinctions subtiles et des représentations quelquefois peu naturelles là-dessus. Ceux qui y brillaient le plus étaient les plus honnêtes gens, selon eux, et les plus habiles, et ils traitaient au contraire de ridicule et de grossier tout ce qui avait le moindre air de conversation solide[2]. »

« Les Précieuses, nous dit l'abbé Cotin, s'envoyaient visiter par un rondeau ou une énigme, et c'est par là que commençaient toutes les conversations. » Elles se continuaient souvent par des discussions de métaphysique galante, dignes des anciennes cours d'amour. On examinait par exemple « quel est le plus malheureux d'un amant jaloux, d'un amant dédaigné, d'un amant séparé de sa maîtresse, ou d'un amant qui l'a perdue. » Ces joutes du bel esprit sur les choses de sentiment nous expliquent les passages trop nombreux de Corneille où la passion se perd dans les subtilités d'une froide dialectique. Là encore le grand homme était l'élève des Précieuses; ces endroits à peine suppor-

1. Balzac, *Œuvres diverses*, p. 379.
2. *Mémoires*, p. 18.

tables aujourd'hui, n'étaient pas les moins applaudis de ses ouvrages.

C'était la poésie qui fournissait aux habitués de Rambouillet la matière la plus fréquente de leurs entretiens; mais les pièces préférées n'étaient pas, on le pense bien, les longues œuvres qui demandent au poëte et au lecteur l'assiduité, les loisirs, la solitude. On allait bien jusqu'à entendre une tragédie de Corneille, pourvu que le sujet n'en fût pas trop grave, et qu'une galanterie élégante y tînt une large part. Quand le grand homme s'avisait d'y *psalmodier* Polyeucte, ces coups de théâtre de la *Grâce* touchaient médiocrement les Précieuses, qui n'étaient *jansénistes* qu'*en amour;* et M. de Voiture venait quelques jours après trouver le poëte, et prenait des tours fort délicats pour lui dire que Polyeucte n'avait pas réussi comme il le pensait, que surtout le christianisme avait infiniment déplu. On écoutait même *la Pucelle* de Chapelain; mais la duchesse de Longueville disait sans doute le secret de tout le monde, le jour qu'elle s'écriait : « Cela est parfaitement beau, mais cela est bien ennuyeux ! »

Ce qui était beau sans être ennuyeux c'étaient les pièces légères et galantes, les rondeaux, les énigmes, les sonnets surtout. C'est là que brillait dans tout son éclat « le fin des choses, le grand fin, le fin du fin ! »

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme,

disait Boileau, d'accord en cela, comme en plusieurs autres points, avec les Précieuses. Car, en littérature, n'en déplaise à Crébillon,

On hérite souvent de ceux qu'on assassine.

Une plaisanterie de société, la mort d'un chien ou d'un chat, tout se transformait en une pièce de vers sans poésie, auxquels la mode faisait aussitôt un bruyant accueil.

Quelle bonne fortune surtout quand deux poëtes célèbres, comme Voiture et Malleville par exemple, se rencontraient en champ clos, sur les traces de l'Italien Annibal Caro, et rompaient quatorze rimes en l'honneur de la *Belle Matineuse!* Voiture disait :

Des portes du matin l'amante de Céphale
Des roses épandoit par le milieu des airs,
Et jetoit dans les cieux nouvellement ouverts
Ces traits d'or et d'azur qu'en naissant elle étale,

Quand la nymphe divine, à mon repos fatale,
Apparut et brilla de tant de feux divers
Qu'il sembloit qu'elle seule éclairât l'univers,
Et remplissoit de feux la rive orientale.

Le soleil, se hâtant pour la gloire des cieux,
Vint opposer sa flamme à l'éclat de ses yeux,
Et prit tous les rayons dont l'Olympe se dore;

L'onde, la terre et l'air s'allumoient à l'entour;
Mais auprès de Phillis on le prit pour l'Aurore,
Et l'on crut que Phillis étoit l'astre du jour.

Malleville répondait, avec plus de bonheur, ont dit les juges du camp :

Le silence régnoit sur la terre et sur l'onde;
L'air devenoit serein, et l'Olympe vermeil,
Et l'amoureux zéphyr, affranchi du sommeil,
Ressuscitoit les fleurs d'une haleine féconde.

L'Aurore déployoit l'or de sa tresse blonde,
Et semoit de rubis le chemin du soleil;
Enfin ce dieu venoit au plus grand appareil
Qu'il soit jamais venu pour éclairer le monde;

Quand la jeune Phillis, au visage riant,
Sortant de son palais plus clair que l'Orient,
Fit voir une lumière et plus vive et plus belle.

Sacré flambeau du jour, n'en soyez pas jaloux!
Vous parûtes alors aussi peu devant elle
Que les feux de la nuit avoient fait devant vous.

On se plaisait même à mettre aux prises les auteurs qui n'y songeaient guère. Voiture venait de mourir en 1648, et ses amis avaient recueilli, comme le dernier soupir de sa muse, le sonnet à *Uranie*. Son ombre gagna encore une bataille. Un de ses rivaux, plus jeune que lui, Benserade, faisait paraître en même temps un sonnet où *Job* intervenait d'une façon fort originale, comme terme de comparaison avec un amant malheureux. Aussitôt grand débat littéraire : toute la cour se partage en *Uranins* et *Jobelins;* on s'agite, on discute, on cabale. « J'oubliais de vous dire, écrit la duchesse de Longueville, la grande protectrice d'*Uranie*, que nous envoyons des lettres circulaires, et que nous attendons le jugement de M. et de Mme de Montausier, de tout Rambouillet, et de M. et de Mme de Liancourt. Enfin cette affaire n'en demeurera pas là, et de la manière qu'elle devient tumultueuse, les ministres s'en devraient occuper plutôt que des assemblées de la noblesse[1]. » *Job* gagnait du terrain. Le prince de Conti, la comtesse de Brégy, tout ce qu'il y avait d'amoureux à la mode, tous les languissants et les *mourants* du jour étaient pour lui. Balzac écrivait sur ce grave sujet une dissertation en forme : Corneille lui-même prenait parti contre la pauvre *Uranie;*

Mais, seule contre tous, la duchesse aux beaux yeux
Effrayoit Benserade et décidoit les dieux.

Nous soumettons à nos lecteurs les pièces de cet important procès. Ils verront s'ils doivent « préférer *Uranie* à *Job*, et la muse céleste à un homme galeux depuis la tête jusqu'aux pieds[2]. »

1. Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrits de Conrart, in-4, t. II, p. 13, cités par V. Cousin, *ibid.*
2. Même lettre.

SONNET DE BENSERADE.

Job, de mille tourments atteint,
Vous rendra sa douleur connue;
Et raisonnablement il craint
Que vous n'en soyez point émue.

Vous verrez sa misère nue;
Il s'est lui-même ici dépeint.
Accoutumez-vous à la vue
D'un homme qui souffre et se plaint.

Bien qu'il eût d'extrêmes souffrances,
On voit aller des patiences
Plus loin que la sienne n'alla:

Il souffrit des maux incroyables;
Il s'en plaignit, il en parla :
J'en connois de plus misérables.

SONNET DE VOITURE.

Il faut finir mes jours en l'amour d'Uranie;
L'absence ni le temps ne m'en sauroient guérir,
Et je n'y vois plus rien qui me pût secourir,
Ni qui sût rappeler ma liberté bannie.

Dès longtemps je connois sa rigueur infinie;
Mais, pensant aux beautés pour qui je dois périr,
Je bénis mon martyre, et, content de mourir,
Je n'ose murmurer contre sa tyrannie.

Quelquefois ma raison, par de foibles discours,
M'incite à la révolte et me promet secours;
Mais lorsqu'à mon besoin je me veux servir d'elle,

Après beaucoup de peine et d'efforts impuissants,
Elle dit qu'Uranie est seule aimable et belle,
Et m'y rengage plus que ne font tous mes sens.

La frivolité qu'on peut à juste titre reprocher à de tels

jeux d'esprit tient surtout à une cause facile à saisir. L'hôtel de Rambouillet était avant tout une réunion de grands seigneurs et de grandes dames qui ne voyaient dans les lettres qu'une distraction de plus. Il ressemblait à ces cours splendides du midi de la France où brillèrent jadis nos troubadours, et où la poésie n'entrait qu'à titre de plaisir. On eût cru faire une inconvenance en ouvrant l'accès de l'art aux sentiments vrais et profonds. La poésie eût paru assombrie, et les idées sérieuses profanées par ce mélange. En outre ce cercle ingénieux était une société exclusive, une espèce de cénacle fermé aux profanes. Le soin de se *dévulgariser*, qui en formait tout le code littéraire, ne laissait pas d'avoir ses dangers. Le plus grand c'était de substituer l'empire de la mode à celui du sens commun. Individu ou cercle, nul ne s'isole impunément. L'esprit littéraire peut naître en serre chaude, mais non pas y grandir. Rien ne lui est plus fatal que cette foi en soi-même qu'aucun souffle du dehors ne vient jamais ébranler. On s'applaudit entre soi à huis clos; on s'admire par politesse; on se prête des louanges. Il se forme un petit monde d'idées de convention, qui n'ont ni la naïveté des inspirations personnelles, ni la vérité des convictions générales.

Le mal augmenta quand, à l'exemple de la réunion de Rambouillet, se furent formées d'autres ruelles imitatrices, où l'on s'attacha, bien entendu, à exagérer les défauts du modèle. La province eut ses Précieuses. Chapelle décrit, dans son voyage, une assemblée des Précieuses de Montpellier, qu'il reconnut pour telles « à leurs petites mignardises, leur parler gras et leurs discours extraordinaires. » Or le plus redoutable des railleurs était alors près de là, à Pézénas, comme en observation. Les Précieuses dégénérées, les Précieuses *ridicules*, attaquées d'abord par Desmarets, dans sa comédie des *Visionnaires* (1637), succombèrent définitivement sous les coups de Molière (1659).

A cette époque l'hôtel de Rambouillet avait depuis longtemps cessé d'exister comme centre littéraire. En 1648 Julie d'Angennes suit dans son gouvernement de Saintonge le duc de Montausier qu'elle avait épousé en 1645; les troubles de la Fronde éclatent en passions politiques, enlèvent tout intérêt aux discussions du bel esprit. Enfin c'est l'époque où mourut un homme qui avait fait par son talent le charme de cette réunion, Vincent Voiture, que nous allons faire connaître à nos lecteurs.

CHAPITRE II.

Genre épistolaire. — Voiture.

Parmi les écrivains dont le souvenir se rattache à la société célèbre de Catherine de Vivonne et de Julie d'Angennes, nul n'en représente mieux l'esprit, les habitudes, la grâce un peu factice et les brillants défauts que l'enjoué, le spirituel, le frivole Voiture. Ses œuvres sont un écho lointain qui nous répète quelque chose de cette causerie élégante et légère du plus ancien de nos salons : ou plutôt Voiture n'est point un auteur; il n'a rien ou presque rien imprimé. Il a fait des lettres et des vers de société, c'est-à-dire prolongé par écrit les badinages de la conversation; il a amusé ses amis et lui-même, il a joui d'une grande réputation et d'une brillante fortune, sans prétention à la gloire, sans souci de la postérité.

Vincent Voiture, né à Amiens en 1598, eut pour père un marchand de vins en gros, attaché à la cour, jouant gros jeu et tenant bonne table. Il reçut à Paris dans les colléges de Calvi et de Boncour, une éducation brillante; fit son droit à l'université d'Orléans, et apprit dans la société de son père la science où il excella, celle de l'esprit et des manières du monde. De bonne heure il fit parler de lui par ses vers, par ses lettres. Le comte d'Avaux avait été son condisciple, il resta son ami; M. de Chaudebonne l'ayant rencontré dans une maison, fut charmé de sa conversation et l'introduisit sur son véritable théâtre, chez Mme de Ram-

bouillet. Le fils d'un marchand devint l'hôte, l'ami et presque l'égal des marquis de Montausier et de Pisani, du cardinal de la Valette, du comte de Guiche, du maréchal de Schomberg : il intronisa l'esprit à côté de la noblesse.

Nommé introducteur des ambassadeurs de Gaston, duc d'Orléans, il le suivit en Lorraine, à Bruxelles et dans le Languedoc, remplit, dans les intérêts du prince insurgé, une mission diplomatique en Espagne, rentra en France avec lui, fut comblé de grâces et de pensions et chargé au nom du roi d'aller annoncer au grand-duc de Florence la naissance de l'enfant qui fut Louis XIV. Puis il revint auprès de ses spirituelles amies de l'hôtel de Rambouillet continuer de vive voix cet échange d'ingénieuses et galantes plaisanteries dont ses voyages et son absence nous ont permis d'entrevoir quelque chose; et enfin en 1648, au moment où allaient commencer les troubles de la Fronde, où toute cette société aimable dont il était l'âme et sans laquelle il ne pouvait vivre, allait se disperser et se combattre, Voiture alors fit un dernier à-propos, il mourut.

Les lettres de Voiture sont loin de nous offrir tout l'intérêt que sa biographie semble nous promettre de leur part. Gardons-nous bien d'en attendre l'espèce de plaisir que donnent celles de Sévigné et de Voltaire. Voltaire s'impatientait en les lisant, et écrivait tout en colère : « C'est un baladinage que deux volumes de lettres dans lesquelles il n'y en a pas une seule instructive, pas une qui parte du cœur, qui peigne les mœurs du temps et les caractères des hommes. » De quoi sont donc remplis ces deux volumes? De choses bien futiles en vérité. L'auteur s'y plaint de la rareté des lettres qu'il reçoit, de l'absence qui le force à en écrire ; il multiplie les compliments, les protestations d'amitié, d'estime, il combine et varie tout cela de mille manières, il sème sur le tout mille petits souvenirs des in-

cidents les plus légers de la conversation; mais sans aller jamais jusqu'aux véritables intérêts de la vie, jusqu'aux préoccupations réelles de ses correspondants et de lui-même. En lisant ce recueil posthume, on dirait qu'une main discrète a fait un triage des lettres de Voiture et n'a laissé paraître que les plus insignifiantes. Malheureusement ces lettres-là sont trop nombreuses, trop scrupuleusement vides : elles donnent lieu de croire que le triage n'a pas été long; qu'en général Voiture avait la prétention malheureuse d'écrire sans cesse pour ne rien dire, et seulement pour montrer de l'esprit. Il semble que tous ses correspondants lui aient dit en le quittant, comme le comte-duc d'Olivarès : « N'oubliez pas de m'écrire; si ce n'est d'affaires, ce sera du moins de belles choses. » Il avoue lui-même assez franchement sa théorie du style épistolaire : « Après cette belle description que je viens de faire, il me vient de tomber dans l'esprit que vous vous imaginerez que tout cela est faux, et que ce que j'en ai dit n'était que pour trouver moyen de remplir une lettre. Quand cela serait, mademoiselle, je serais en vérité excusable. Car, pour parler franchement, on est bien souvent empêché à trouver que dire; et je ne puis comprendre que sans quelques inventions comme cela, des personnes qui n'ont ni amour, ni affaires ensemble, se puissent écrire souvent. » Et il fallait écrire souvent, écrire sans cesse. La conversation écrite ou parlée était un besoin et une passion pour cette jeune société qui en avait fait un art. On la cultivait pour elle-même et non pour les choses dont elle pouvait être l'interprète. C'était comme une musique, que les vrais dilettanti préfèrent quand elle est seule et sans paroles. On étendait à la prose élégante le préjugé si funeste alors à la poésie : on n'y voyait qu'un amusement de société, incompatible, pensait-on, avec les sentiments réels et profonds. « Art, science, prose et vers, dit Balzac, sont différentes espèces

d'un même genre, et ce genre se nomme bagatelle en la langue de la cour[1]. »

Voiture est malheureusement trop fidèle à ce système de l'art pour l'art. Ce n'est que par hasard et comme malgré lui qu'il nous donne çà et là dans ses lettres quelques nouvelles de la société où il vit. C'est une bonne fortune assez rare de le suivre à une des splendides fêtes que Mme de Vigean offre à la princesse de Condé, dans son château de la Barre; de découvrir, au détour de la phrase, la figure piquante de Julie d'Angennes, de cette « demoiselle qui a les yeux fort éveillés et le nez un peu retroussé, fine, fière, dédaigneuse, glorieuse et civile, bonne et méchante; qui gronde souvent et qui néanmoins plaît toujours; » d'entrevoir à travers de fines allusions l'élégante Mme de Sablé avec son esprit et sa friandise, et sa peur horrible de la petite vérole. « En vérité je l'honore et l'aime aussi parfaitement qu'elle le mérite; et toutes les fois que je lis quelque chose de joli, que je mange quelque chose de bon, je me souviens d'elle et lui en souhaite autant. » Ces traits et d'autres du même genre sont rares, superficiels et perdus dans les replis de mille périodes banales. Les voyages mêmes de Voiture ne sont guère plus riches en informations. A peine nous montre-t-il en passant et en la fardant de son bel esprit, Lisbonne, qui est, à son gré, une des plus belles villes du monde : « Ce sont trois montagnes couvertes de maisons et de jardins, qui se mirent toutes dans une rivière large de trois lieues : et la ville qui se voit sous le Tage ne paraît pas moins belle que celle qui est sur le bord. » Puis il revient bien vite au souvenir de Paris et au regret de ne plus savoir ce qui s'y fait. S'il visite l'Alhambra et la place de Vivarambla, que les romans de chevalerie avaient rendues célèbres, nous aurons pour

1. *Socrate chrétien*, avant-propos.

toute description une de ses courtoisies ordinaires : « J'ai beaucoup de plaisir à voir les choses que j'avais imaginées; mais j'en ai bien davantage à imaginer celles que j'ai autrefois vues. » S'il passe en Afrique, c'est pour constater que la Barbarie « n'a rien de plus rare et de plus cruel » que Mlle Paulet; ou bien c'est pour aller rendre visite « à messieurs ses parents (les lions), qui règnent dans les déserts de ce pays-là. » Quant aux intrigues politiques qui l'ont conduit en Espagne, aux affaires de Gaston, à ses conférences avec Olivarès, ne lui en demandez pas un seul mot. Voiture ne paraît en public qu'en habit de bal, le sourire sur les lèvres et un bouquet au pourpoint. Il met la discrétion du diplomate à l'abri sous la frivolité de l'homme du monde.

Un mérite peu commun qui distingue cet écrivain, c'est l'inépuisable variété de formes qu'il sait introduire dans cette stérilité monotone de sujets. Il excelle à changer de ton, sinon d'idées, suivant la personne à laquelle il s'adresse. Affectueux et presque tendre avec Mme de Sablé, respectueux et grave avec Mme de Rambouillet, d'une galanterie cérémonieuse avec Julie d'Angennes au début de sa correspondance, plus libre et plus enjoué avec elle quelques années après, il trouve pour Mlle Paulet des allures de style toutes différentes quoique non moins louangeuses. On sent qu'il est ici plus à l'aise; il ménage moins ses hommages et lâche la bride à ses métaphores. « Il trouverait auprès d'elle de plus grands périls que dans sa traversée d'Afrique. » Elle lui « défend de parler d'amour ; » et malgré cette précaution, que Mlle de Rambouillet n'a pas besoin de prendre, « elle ne doit pas être fâchée, ne fût-ce que par curiosité, de recevoir des *poulets* de Barbarie. » Ces jeux de mots d'un goût douteux devaient encore moins lui déplaire, puisque c'est elle qui lui avait appris à dire : « Je vous assure qu'il n'y eut jamais une tristesse pareille à la mienne, et si j'osais écrire des lettres pitoyables, je dirais

des choses qui vous feraient fendre le cœur. Mais pour vous dire le vrai, je serais bien aise qu'il demeure entier, et je craindrais que, s'il était une fois en deux, il ne fût partagé en mon absence. Vous voyez comme je sais bien me servir des jolies choses que j'entends dire. Mais vous, mademoiselle, de qui je tiens celle-ci.... » Les *véritables Précieuses* penchaient donc déjà quelquefois vers les *Précieuses* de Molière[1]?

La politesse de Voiture est dans la position la plus délicate entre trois femmes à qui il écrit à la fois et souvent dans la même lettre les compliments les plus hyperboliques. C'est plaisir de voir avec quelle souplesse il se joue de cette difficulté. « Si Mme de Rambouillet est la plus parfaite chose du monde, mademoiselle sa fille est la plus admirable. Entendez toujours, s'il vous plaît, mademoiselle (Paulet), les louanges que je donne, avec la restriction que je dois mettre, vous connaissant comme je fais. » En vingt endroits la justice distributive de ce louangeur universel est mise à la même épreuve et en sort avec le même succès.

Avec les hommes, la correspondance de Voiture prend un degré de plus d'intérêt et de valeur. Il trouve pour le belliqueux cardinal de la Vallette des plaisanteries littéraires et militaires qui devaient chatouiller agréablement sa double prétention. Il cite à propos Cicéron quand il écrit au diplomate d'Avaux; il cite hors de propos tout le monde quand il répond au pédant Costar, archidiacre d'Angou-

1. L'affectation et la recherche de leurs conversations impatientaient quelquefois jusqu'à Voiture lui-même. « Un jour, dit Tallemant des Réaux, qu'il y avoit un grand rond à l'hôtel de Rambouillet, Miossens parla un quart d'heure de son style ordinaire. C'étoit un véritable galimatias, on n'entendoit point ce qu'il vouloit dire, encore qu'il eût de l'esprit. Voiture lui va rompre en visière : « Je me donne au diable, monsieur, lui dit-il, « si j'ai entendu un mot à tout ce que vous venez de dire. Parlerez-vous « toujours comme cela? — Miossens ne se fâcha pas, et lui dit seulement : « Eh! monsieur de Voiture, épargnez un peu vos amis. — Ma foi, reprit « Voiture, il y a si longtemps que je vous épargne que je commence à m'en « ennuyer. » (*Hist. de Voiture.*)

lême. Virgile, Plaute, Pline, Athénée, Ulpien, Achilles Tatius, toute l'antiquité accourt pêle-mêle, c'est un déluge de réminiscences, une avalanche d'hémistiches et de phrases latines. Toutefois l'esprit du citateur surnage au milieu de cette savanterie : Voiture répondant à Costar, c'est déjà le XVIIe siècle aux prises avec le XVIe. Un seul exemple : l'archidiacre, en étalant son érudition nautique, avait compté trente-cinq vents au lieu de trente-deux;

Heu! quianam tanti cinxerunt æthera venti!

s'écrie Voiture, en raillant Costar et parodiant Virgile. « Je veux mourir, dit-il en finissant sa lettre, si vous ne faites des vers comme Cicéron. »

L'intérêt véritable que nous offrent aujourd'hui les œuvres de Voiture, c'est qu'elles nous font connaître le ton qui régnait alors dans les conversations les plus distinguées. De même que Corneille en exprimera l'idéal, dans ce que les sentiments et les pensées avaient de plus noble, Voiture nous fait entendre tout ce qu'il y avait d'esprit, de finesse et de recherche dans le commerce journalier. A ce point de vue on jouit de cette lecture, comme d'une excursion dans un pays lointain; on trouve du charme aux bizarreries mêmes de ce monde si étrange, où la subtilité se mêle à la rudesse, et où de temps en temps une note dissonante nous avertit de la date.

Outre les jeux d'esprit et même les jeux de mots, il y a dans Voiture des familiarités de langage qui étonnent. A la suite d'une longue promenade équestre, il ose bien entretenir Mlle de Rambouillet des conséquences désagréables qu'il en éprouve, et cela en termes assez peu voilés. Il y revient dans la lettre suivante avec moins de goût encore, quoique avec plus de décence : « Je vous avoue franchement qu'au commencement j'étais en doute, et que je ne savais si c'était vous ou les chevaux de poste qui me tour-

mentiez. » Une lettre tout entière à la princesse de Condé roule sur le même sujet. Il s'excuse de n'avoir pas été la voir, l'assurant qu'il a « une raison fondamentale, sur laquelle il n'ose appuyer. » Il y insiste pourtant avec une persévérance qui devient grossière, et qui nous défend de prolonger la citation [1].

Il en est de la plaisanterie comme de la mode : chaque siècle a la sienne, et trouve bizarre celle d'autrefois. Il est piquant de revoir dans Voiture le genre d'amusements qui régnait autour de lui. Cette société ingénieuse qui se donnait pour rôle d'inventer la distinction, faisait de l'esprit non pas un assaisonnement, mais une nourriture de chaque jour. Amuser et plaire était une affaire qu'on méditait à loisir, et qu'on menaît avec habileté jusqu'à son dénoûment. On préparait des fêtes champêtres et mythologiques; on se travestissait en muses et en nymphes : on jouait aux *poissons;* Voiture était la *carpe*, et le grand Condé, son « compère le Brochet; » et quand compère le Brochet, « ne se laissant pas arrêter par les eaux du Rhin, » conduisait ses troupes au maréchal de Guebriant, la *carpe* lui écrivait une longue épître, où elle le félicitait de « nager en grande eau. » Un autre jour, Mlle de Rambouillet ayant témoigné son admiration pour le roi de Suède, cinq ou six hommes travestis en Suédois se présentaient à elle avec une lettre

1. C'est bien pis avec Chapelain, qui souffrait d'un mal semblable. Voiture réclame la supériorité pour celui qu'il ressent. « Le mien est *latus clavus*, dit-il; *cum lato purpura clavo.* » Enfin il double le jeu de mots : « Car, afin que vous le sachiez, il y a *jus lati clavi.* » Mais cela est en latin et ne s'adresse pas à une femme. Il ne faut pas que les mots d'*élégance* et de *délicatesse* dont nous nous servons en parlant de la société de cette époque nous fassent illusion; il suffit d'ouvrir les *Historiettes* de Tallemant des Réaux pour voir dans quelles limites il faut en restreindre l'idée. Les rois, les princes, les femmes de la plus haute noblesse, se servaient sans scrupule des termes les plus crus et les plus grossiers; et Tallemant reproche à Mme de Rambouillet, comme une exagération, de ne vouloir point qu'on les prononce devant elle.

de Voiture, signée Gustave-Adolphe. « Mademoiselle, disait-il, voici le lion du Nord et ce conquérant dont le nom a fait tant de bruit dans le monde, qui vient mettre à vos pieds les trophées de l'Allemagne, etc.... » D'autres lions, mais *en cire rouge*, étaient envoyés par *Voiture l'Africain*, par *Léonard, gouverneur des lions du roi de Maroc*, à Mlle Paulet, la *lionne* de l'hôtel de Rambouillet. Voiture perdait-il contre Julie ce qu'on appelait une *discrétion*[1], il lui envoyait le lendemain douze galants de ruban d'Angleterre avec une lettre qui commençait ainsi : « Puisque la discrétion est une des principales parties d'un galant, je crois qu'en vous en envoyant douze je vous paie bien libéralement ce que je vous dois. » En lisant ces plaisanteries devenues presque énigmatiques, on est tenté de dire, ce que notre épistolier écrivait un jour : « Il faut être bien savant pour entendre ceci. » A propos de galants, voici Mme de Saintot qui s'avise d'écrire à Voiture qu'elle l'a promis pour tel à deux belles dames, dont elle lui tait les noms. Ce mystère n'embarrasse guère son ingénieux correspondant : « Faites-moi voir le plus tôt que vous pourrez ce que j'aime, » lui répond-il. Puis il joint à sa lettre un *poulet* pour celle des deux inconnues que sa protectrice croira qu'il aime le mieux. Cette fantaisie a de l'agrément même aujourd'hui. On nous permettra d'en transcrire une partie; d'autant plus que nous y trouverons le portrait de Voiture tracé par lui-même.

A UNE MAÎTRESSE INCONNUE.

« Il n'y eut jamais une inclination si extraordinaire que celle que j'ai pour vous. Je ne sais du tout qui vous êtes ; et de ma vie, que je sache, je ne vous ai seulement ouï nommer. Cependant je vous assure que je vous aime; et qu'il

1. « *Discrétion*, ce qu'on gage ou ce qu'on joue sans le déterminer précisément, et qu'on laisse à la volonté de celui qui perdra. » (*Dict. de l'Académie.*) — *Galant*, nœud de rubans, rosette.

y a déjà un jour que vous me faites souffrir.... Je m'imagine en vous je ne sais quoi, qui me fait aimer passionnément je ne sais qui. Quelquefois je me figure que vous êtes blonde; et d'autres fois que vous êtes brune; tantôt grande, tantôt petite.... Sous toutes ces formes où je vous mets, vous me paraissez toujours la plus aimable chose du monde.... Afin que vous ne soyez pas trompée, et qu'en cas que vous m'imaginiez un grand homme blond, vous ne soyez pas surprise en me voyant, je veux vous dire à peu près comme je suis. Ma taille est de deux ou trois doigts au-dessous de la médiocre. J'ai la taille assez belle, avec beaucoup de cheveux gris; les yeux doux, mais un peu égarés, et le visage assez niais. En récompense, une de vos amies vous dira que je suis le meilleur garçon du monde; et que, pour aimer en cinq ou six lieux à la fois, il n'y a personne qui le fasse aussi fidèlement que moi. Si vous pouvez vous accommoder de tout cela, je vous l'offrirai à la première vue. En attendant je penserai en (à) vous, sans savoir en qui je pense; et quand on me demandera pour qui je soupire, n'ayez peur que je le déclare, et soyez assurée que je ne dirai jamais rien. »

Ce billet, l'un des plus jolis du recueil, peut donner à nos lecteurs une idée du style qu'affectionne Voiture. Son grand moyen, c'est la surprise, le parfait pour lui, c'est l'inattendu, fût-il bizarre. La forme de ses lettres ressemble à à celle qu'avait mise à la mode un écrivain célèbre dont nous parlerons tout à l'heure, Balzac, si ce n'est que Voiture substitue la vivacité à l'ampleur castillane de son maître. Il est plus libre, plus sautillant dans son allure, plus recherché dans ses concetti, plus entortillé dans les replis parfumés de ses compliments. Il creuse davantage un frivole rapport, il est plus profond dans le faux, plus riche de clinquant, plus étincelant de paillettes. Il s'entend mieux à combiner les allusions légères, les jolis caprices de lan-

gage qui ont cours dans sa société. Chez lui point de vérités générales, intéressantes pour tous les temps : son esprit n'est qu'un jouet façonné pour l'amusement d'une réunion d'initiés; ses lettres sont un papillotage de petits riens charmants, d'imperceptibles détails. Une spirituelle enfant de douze ans, Mlle de Bourbon, qui devint Mme de Longueville, a caractérisé heureusement Voiture : elle était d'avis qu'il fallait « le conserver dans du sucre. » Plus tard Montausier ne se gênait point pour hausser les épaules en entendant ces frivolités. Il lui arriva plusieurs fois de dire, quand Voiture faisait quelque chose pour rire : « Mais cela est-il plaisant? Mais trouve-t-on cela divertissant[1] ? »

Cette absence d'idées et d'intérêts sérieux a porté malheur à cet aimable esprit. Que lui fallait-il pour rompre avec le goût plus que douteux qui gâte la plupart de ses œuvres? Des affaires à traiter, un but à atteindre, un sentiment vrai à exprimer. Qu'il ait un jour besoin d'emprunter de l'argent à Costar, qu'il désire, qu'il veuille l'obtenir, et vous verrez si la lettre qu'il écrit alors ressemble à toutes les autres.

« Envoyez-moi, je vous prie, promptement deux cents louis, dont j'ai besoin pour achever la somme de quatorze cents que je perdis hier au jeu. Vous savez que je ne joue pas moins sur votre parole que sur la mienne. Si vous ne les avez pas, empruntez-les ; si vous ne trouvez personne qui veuille vous les prêter, vendez tout ce que vous avez, jusqu'à votre bon ami M. Paucquet; car absolument il me faut deux cents louis. Voyez avec quel empire parle mon amitié : c'est qu'elle est forte. La vôtre, qui est encore faible, dirait : Je vous supplie de me prêter deux cents louis, si vous le pouvez sans vous incommoder. » Cette lettre est-elle de Voiture ou de Voltaire?

1. Tallemant des Réaux, *Hist. de Voiture.*

Le chef-d'œuvre de Voiture, c'est la fameuse lettre[1] où, « voyant les choses des mêmes yeux que la postérité, » il expose avec une éloquence véritable les services que Richelieu a rendus à la France. C'est précisément à nous, à notre génération qu'il fait appel; il devine ce qu'en effet nous pensons.

« Lorsque, dans deux cents ans, ceux qui viendront après nous liront en notre histoire que le cardinal de Richelieu a démoli la Rochelle et abattu l'hérésie, et que par un seul traité, comme par un coup de rets, il a pris trente ou quarante de ses villes pour une fois; lorsqu'ils apprendront que, du temps de son ministère, les Anglois ont été battus et chassés, Pignerol conquis, Cazal secouru, toute la Lorraine jointe à la couronne, la plus grande partie de l'Alsace mise sous notre pouvoir, les Espagnols défaits à Veillane et à Avein; et qu'ils verront que, tant qu'il a présidé à nos affaires, la France n'a pas un voisin sur lequel elle n'ait gagné des places et des batailles; s'ils ont quelque goutte de sang français dans les veines et quelque amour de la gloire de leur pays, pourront-ils lire ces choses sans s'affectionner à lui? » N'y a-t-il pas dans cette prophétie historique une grande fermeté de sens et de style? Voiture n'a-t-il pas saisi les deux tiers du rôle politique de Richelieu dans cette phrase si précise : « Ce royaume n'avait que deux sortes d'ennemis qu'il pût craindre, les huguenots et les Espagnols. M. le cardinal, entrant dans les affaires, se mit en l'esprit de ruiner tous les deux. » Et n'était-ce pas faire preuve d'une imagination vraiment oratoire que d'ajouter un peu plus loin : « Voyons s'il s'en est fallu de beaucoup qu'il n'ait renversé ce grand arbre de la maison d'Autriche, et s'il n'a pas ébranlé jusqu'aux racines ce tronc qui de deux branches couvre le septentrion et le couchant et qui donne de l'ombrage au reste de la terre? »

1. Après que la ville de Corbie eut été reprise sur les Espagnols, le 24 décembre 1636.

Malheureusement cette belle image en rappelle une autre non moins hardie du même écrivain en l'honneur d'un tout autre héros. Dans l'éloge du comte-duc Olivarès, Voiture avait dit : « Parmi les ténèbres et lorsque le ciel étoit couvert de toutes parts, il a tenu sa route au milieu des bancs et des écueils, et, durant la tempête et l'orage, il a eu à conduire ce grand vaisseau dont la proue est dans l'océan Atlantique et la poupe dans la mer des Indes. » L'*arbre* de tout à l'heure avait pour but de faire oublier ce *grand vaisseau;* Voiture y réussit : l'éloge d'Olivarès, qui était en plusieurs endroits une satire indirecte du ministre français, demeura inachevé. L'orateur se réconcilia avec Richelieu avant la péroraison.

Voiture a fait aussi des vers, on devine de quelle espèce : c'est de la poésie de salon, des madrigaux, des rondeaux fort piquants, des à-propos de tout genre. Nos lecteurs ont trouvé, à la fin du chapitre précédent, le fameux sonnet d'*Uranie* : ce n'est pourtant pas, *quoi qu'on die*, ce que notre poëte a fait de mieux. Richelieu avait porté bonheur à sa prose, Condé a rendu le même service à ses vers : la meilleure pièce de Voiture est une *Épître à monseigneur le Prince sur son retour d'Allemagne*, l'an 1645. Elle renferme des idées d'une raison enjouée et charmante, des vers dont Voltaire n'a pas dédaigné de profiter : « Songez, disait Voiture,

Qu'un peu de plomb peut casser
La plus belle tête du monde.
Qui l'a bonne y doit regarder[1].

On a conservé aussi le souvenir d'un ingénieux impromptu que Voiture fit à Rueil pour la reine régente. Anne, l'ayant

1. Voltaire a dit, en allongeant son modèle :

Et qu'un plomb dans un tube, entassé par des sots,
Peut casser d'un seul coup la tête d'un héros.

aperçu qui se promenait seul dans une avenue du parc, lui demanda à quoi il songeait : la réponse ne se fit pas attendre.

Je pensois que la destinée,
Après tant d'injustes malheurs,
Vous a justement couronnée
De gloire, d'éclat et d'honneurs;
Mais que vous étiez plus heureuse
Lorsque vous étiez autrefois....
Je ne veux pas dire *amoureuse;*
La rime le dit toutefois.

Je pensois (nous autres poëtes
Nous pensons extravagamment)
Ce que, dans l'humeur où vous êtes,
Vous feriez si, dans ce moment,
Vous avisiez dans cette place
Venir le duc de Buckinghan,
Et lequel seroit en disgrâce
Du duc ou du père Vincent[1].

On le voit, en vers comme en prose, Voiture, tel au moins que nous le possédons, ne fut qu'un homme du monde; il se contenta de ses succès de salon et mit sa gloire en viager. Par un rare bonheur pour sa renommée, c'est aux salons qu'appartenait alors l'importance littéraire, c'est là, et non plus dans le cabinet des érudits, que se préparaient les destinées de notre grand siècle. Voiture profita de l'éclat du théâtre où ses goûts l'avaient fait monter : il fut le coryphée d'une société dont l'existence était alors l'un des faits les plus remarquables de notre littérature[2].

1. Vincent de Paul, dont la reine écoutait les pieuses exhortations.
2. Les *OEuvres* de Voiture ont été publiées en trois volumes in-12, par son neveu Pinchesne, en 1649, 1658, et réimprimées plusieurs fois. M. Ubicini vient d'en donner une dernière édition, augmentée et annotée, deux vol. in-18, 1855.

CHAPITRE III.

Suite du genre épistolaire. — Balzac; femmes du monde.

Tandis que Voiture faisait les délices de l'hôtel de Rambouillet, un écrivain moins léger et plus ambitieux en était l'admiration et le lointain oracle. Jean-Louis Guez de Balzac se montrait très-rarement dans les cabinets de l'*incomparable Arthénice;* mais ses lettres, ses dissertations, ses traités de morale et de politique y occupaient tous les esprits. Retiré près d'Angoulême, dans le château dont il portait le nom, isolé dans une solitude superbe, Balzac grandissait par l'éloignement. Voiture, en lui écrivant, guindait et compassait son style; Mme de Rambouillet lui envoyait des cadeaux de parfums, et recevait en retour soit une épître plus parfumée que ses cadeaux, soit de magnifiques dissertations *sur la gloire*, *sur le romain*. Les étrangers illustres qui visitaient la France venaient visiter M. de Balzac; tous les courtisans, tous les écrivains voulaient obtenir de ses lettres. On l'appelait, il s'appelait lui-même le grand épistolier de France, *magnus Franciæ Epistolarius;* enfin, comme dit Pélisson, « la république des lettres était devenue une monarchie, » que M. de Balzac gouvernait du haut de son Ferney de Saintonge. Quoique les œuvres de M. de Balzac soient bien déchues de leur popularité, il n'est certes pas permis de dédaigner une pareille gloire; il faut la constater, la comprendre et l'expliquer.

Balzac fut le premier en France qui tenta d'appliquer à

des sujets contemporains les procédés et les formes de l'éloquence antique. Il fit renaître l'amplification avec tous ses artifices, la gradation, le contraste, l'exemple, l'énumération, le trait final qui aiguise la pensée, et surtout l'harmonie de la période, cette savante disposition du langage inconnue au XVIe siècle à Montaigne et à Amyot, et au XVIIe à Duvair, à du Perron, et même, en prose, à Malherbe. Les contemporains de Balzac furent frappés d'admiration à la vue de cette image de l'éloquence, comme ceux de Ronsard l'avaient été par l'apparence d'une poésie héroïque. Balzac fut pour eux un orateur, comme Ronsard avait été un poëte. Ces illusions étaient excusables ; toutes deux devaient se dissiper. Ronsard avait pâli devant Malherbe ; Balzac, plus heureux, ne devait s'éclipser qu'au grand jour de Descartes et de Bossuet.

Il était né en 1595 et avait été attaché dès sa première jeunesse au duc d'Épernon et à son fils le cardinal de La Valette. A l'âge de dix-sept ans, il fit avec le poëte Théophile un voyage en Hollande, et y conçut des sentiments de liberté religieuse et civile qu'il abdiqua complétement dans la suite. Un petit écrit, qu'il appela plus tard *une faute et une folie*, fut le témoignage public de cette première phase de ses opinions. C'était un *Discours politique sur l'état des provinces-unies des Pays-Bas*. L'auteur y soutenait la justice de la déchéance de Philippe II, et se constituait l'énergique défenseur de la liberté de conscience.

De retour à Paris, et admis à la cour, grâce à ses nobles protecteurs, Balzac ne tarda pas à se distinguer par les lettres qu'il adressait aux personnages les plus illustres. La *lettre* était le genre le plus en vogue à cette époque. Le réfugié espagnol Antonio Perez en avait importé le goût, et laissé de dangereux modèles. Son cadre étroit convenait à une société à la fois délicate et frivole, à qui il fallait de l'éloquence en miniature : c'était le sonnet de la prose. Les

lettres de Balzac firent grand bruit, même avant l'impression. Coeffeteau en montra quelques-unes au cardinal du Perron, qui s'écria, en parlant de l'auteur : « Si le progrès de son style répond à de si grands commencements, il sera bientôt le maître des maîtres. » Richelieu en reçut plusieurs, et y répondit par de grands éloges. Il donna même au jeune écrivain de belles espérances, mais à l'époque où il ne pouvait encore les réaliser. C'était en 1618, l'évêque de Luçon revenait de l'exil. « Il avoit vu je ne sais quoi de votre voisin (Balzac), qui lui avoit, disait-il, *chatouillé l'esprit*. Ayant apporté d'Avignon un désir passionné de le connoître, il lui fit une infinité de caresses à son arrivée à Angoulême; il le traita d'illustre, d'homme rare, de personne extraordinaire. Et l'ayant un jour prié à dîner, il dit à force gens de qualité qui étoient à table avec lui : « Voilà un homme (cet homme n'avait alors que vingt-deux « ans) à qui il faudra faire du bien quand nous le pour- « rons; et il faudra commencer par une abbaye de dix « mille livres de rente[1]. »

C'est Balzac lui-même qui nous fait ce récit, et il ajoute tristement : « M. le cardinal de Richelieu ne s'est point souvenu de ce qu'avoit dit M. l'évêque de Luçon. » L'*homme rare*, qui avait premièrement aspiré à être évêque, se retrancha en vain à un bénéfice plus modeste, il reconnut « qu'il ne seroit jamais abbé, à moins qu'il ne fondât lui-même une abbaye. » C'est sans doute ainsi qu'il devint *grand épistolier de France*.

Examinons le caractère de ces lettres, que Richelieu paraît avoir tant vantées d'abord, et sitôt dédaignées dans la suite. Il n'y faut pas chercher, plus que dans celles de Voiture, le vrai mérite du genre épistolaire, l'abandon, la causerie facile sur les intérêts qui occupent la vie. Balzac

1. *Dissertations chrétiennes et morales*, XXIe.

veut être à tout prix un orateur, et fait de sa chaise une tribune. Il ressemble à un avocat qui, dans les relations les plus intimes de la société, se draperait noblement dans sa toge. Sa phrase a une allure lente et compassée, son esprit est pesamment armé : il sourit, mais avec effort; il plaisante, mais sans gaieté. Ses bons mots accusent la préméditation. Chez lui, chaque pensée est un trait, mais un trait émoussé par la rotondité de sa période. Chacune de ses phrases a au moins deux membres : elle s'avance avec une dignité toute castillane, apporte au lecteur sa petite réflexion plus ou moins ingénieuse, puis cède la place à une autre, qui affecte exactement la même marche, la même tournure. Ses périodes se produisant par système et non par inspiration, semblent toutes jetées dans le même moule : on devine dans chacune d'elles le travail d'une composition détachée et indépendante. Elles se succèdent comme autant de madrigaux cadencés, harmonieux, et couronnés par une pensée brillante. Ce style a quelque chose de la monotonie solennelle des vagues qui viennent régulièrement frapper la plage, apportant pour tribut, l'une de brillantes coquilles, l'autre une algue stérile. On sent un homme qui écrit pour écrire : ce n'est pas la pensée qui pousse la plume, c'est la plume qui va chercher la pensée, et qui s'en passe quand elle ne la trouve pas. Balzac possède à fond tous les procédés du style, tous les secrets de l'amplification : ici, c'est une énumération des parties, là une antithèse, souvent et très-souvent une hyperbole. L'auteur tourne et retourne son sujet sous toutes ses faces; il le traite par tous les réactifs de la rhétorique, pour lui faire rendre toutes les idées ingénieuses qu'il renferme. A-t-il appris que Richelieu est malade? il entreprend de le consoler en opposant sa gloire à ses souffrances, et il ne peut se dessaisir d'un si brillant contraste. « Faut-il donc que ce soit dans les accès de la fièvre et l'incertitude

de vos veilles, que vous entendiez les acclamations de la voix publique, et les louanges que vous avez méritées? Faut-il que les sens souffrent et que l'esprit se réjouisse? Qu'ils soient à la gêne parmi ses triomphes? Que vous fassiez deux actions contraires à la fois, et qu'en même temps vous ayez besoin de modération et de patience? » Il semble que l'écrivain est plus heureux de son antithèse qu'affligé de la position de son correspondant, et qu'il dirait volontiers au cardinal, comme ce médecin passionné pour son art : « Ah! monseigneur, vous avez là une bien belle maladie! »

Dans une autre lettre, au lieu de dire simplement à Richelieu que la perte d'un ministre tel que lui serait irréparable, Balzac prend de loin son élan, et, s'armant du procédé que les rhéteurs appellent *les contraires*, il écrit cette lourde et emphatique flagornerie :

« Les armées ayant été défaites, il s'en remet de nouvelles sur pied, et on peut équiper une seconde flotte après que la première s'est perdue; mais si vous veniez à nous manquer, monseigneur, le monde ne dureroit pas assez pour réparer une telle perte; il faudroit que le roi la pleurât au milieu même de ses triomphes. Il a bien un royaume qui ne se sauroit épuiser d'hommes; la guerre lui fait tous les jours des capitaines; le nombre des juges n'est guère moindre que celui des criminels : c'est seulement des gens sages et capables de gouverner les États que la stérilité est grande. Et, sans mentir, pour en voir encore un pareil à vous, il est besoin que toute la nature travaille, et que Dieu le promette longtemps aux hommes avant que de le faire naître. » Voilà bien la marche et les allures périodiques de l'éloquence; mais quel malheur de les employer à dire de pareilles choses!

L'hyperbole surtout, l'hyperbole outrée et révoltante règne sans contrôle dans les premières œuvres de Balzac.

Il écrira sans sourciller : « J'ai un éventail qui lasse les mains de quatre valets, et fait un vent dans ma chambre qui feroit des naufrages en pleine mer. » Ou bien : « Si vous voulez savoir qui vous écrit, c'est un homme qui est plus vieux que son père, qui est aussi usé qu'un vaisseau qui auroit fait trois fois le voyage des Indes.... Je commence à regretter la fièvre et la sciatique comme des biens que j'ai perdus et les plaisirs de ma jeunesse qui se sont passés. » Balzac plaisante sans doute, car tel est le ton de ses railleries : elles ont toujours quelque chose de froid et de lourd. « Je suis d'avis, dit-il un jour, de commencer à vous faire rire sur le sujet de XX. » Nous voilà bien et dûment avertis, Balzac est en veine de gaieté. Écoutons : « Le premier de qui je vous ai parlé est si gros, que je crois assurément qu'il mourra tout à cette heure d'une apoplexie; et l'autre est si petit, que je jurerois que depuis qu'il est au monde il n'a crû que par le bout des cheveux. » Ailleurs il veut faire sourire une veuve, et lui écrit : « Sans mentir, après ce que vous m'avez montré, il ne vous manque rien que de porter des chemises noires et de vous faire servir par des Mores. Toutefois, il est temps ou jamais que vous finissiez votre comédie. Laissez, je vous prie, toutes ces grimaces aux sottes. En un mot, souvenez-vous que cinq pieds de terre vous valent vingt mille livres de rente.... A n'en point mentir, c'est une chose incroyable qu'un si petit espace soit de si grand revenu, et force gens penseront qu'il porte des diamants et des perles. »

Balzac ne sait être ni sérieux, ni plaisant; il manque d'idées et de cœur : d'idées d'abord; le vide de sa correspondance le prouve. Lui-même convient de sa recherche. « J'avoue que j'écris de la même manière qu'on bâtit les temples et les palais, et que je tire quelquefois les choses de loin, comme il faut faire deux mille lieues pour amener en Espagne les trésors de l'Amérique. » En vain, pendant

son séjour à Rome, le cardinal de La Valette, dont il est le chargé d'affaires, lui trace un excellent programme, lui commande « de ne rien laisser passer dans le monde sans lui en écrire son sentiment, » et de faire en sorte « que les affaires publiques soient le sujet de toutes ses lettres; » Balzac aime bien mieux chasser à l'éloquence. « Comme on a trouvé de notre temps de nouvelles étoiles qui avoient jusqu'ici été cachées, *il* cherche de même en éloquence des beautés qui n'aient été connues de personne. » De plus, il manque de cœur : plusieurs de nos citations l'ont déjà prouvé. Tout entier à sa vanité d'écrivain, il ne songe le plus souvent qu'à lui. Les contemporains nous apprennent que, par politesse sans doute, il avait coutume de lever son chapeau quand il parlait de lui-même dans la conversation; et l'un d'eux prétend qu'il le faisait si souvent, qu'il en était enrhumé. Lorsque son père meurt, il se contente d'écrire négligemment : « Depuis ma dernière lettre, j'ai perdu mon bonhomme de père. » Il se garde bien d'avoir une femme, des enfants. « Je ne veux point être en peine de compter tous les jours les cheveux de celle que j'épouserai, afin qu'elle me donne ses faveurs à personne. Je me passerai bien d'avoir des enfants qui désireront ma mort s'ils sont méchants, qui l'attendront s'ils sont sages, et qui y songeront quelquefois, encore qu'ils soient les plus gens de bien du monde. » Quant à l'intérêt du public et de l'humanité, « certes, dit-il, nous n'aurions jamais fait si nous voulions prendre à cœur les affaires du monde, et avoir de la passion pour le public, dont nous ne faisons qu'une petite partie.... Si nous tenons tous les hommes pour nos parents, faisons état de porter le deuil tout le temps de notre vie. » Si les plus excellents rhéteurs ont raison, si c'est le cœur qui fait l'éloquence, comment l'auteur de ces lignes pouvait-il être éloquent?

Les contemporains ne s'y trompèrent pas tous. Au milieu

du concert de l'admiration générale, un jeune moine de l'ordre des Feuillants, le frère André, fit entendre le premier une note discordante; il publia un petit écrit : *De la conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent.* Balzac irrité fit répondre par une *Apologie.* Le général des Feuillants, le P. Goulu, prit en main la cause de frère André, et sous le nom de Phyllarque (le chef des feuilles), il écrivit (1628) contre Balzac deux volumes de lettres violentes, auxquelles celui-ci répondit longtemps après (1645) dans sa *Relation à Ménandre* (Maynard). La colère rend Goulu clairvoyant. Il note impitoyablement la plupart des défauts de l'*Épistolier*, qu'il appelle plaisamment Narcisse. Il poursuit et signale avec une sagacité qu'éclaire un vrai savoir et que la passion rend cruelle, toutes les formes qu'affecte cette éloquence sans sujet, sans chaire, sans tribune, sans barreau. Il y fait voir ce que les anciens appelaient *le froid*, c'est-à-dire, selon Théophraste, ce qui est énoncé par des paroles plus grandes qu'il ne faut pour le déclarer. Il raille les hyperboles de Balzac, ses ridicules comparaisons, sa stérilité, l'emploi qu'il fait sans cesse des mêmes idées, des mêmes mots. Enfin, et ce trait perça jusqu'au vif, il constate que Balzac n'a produit « que de malheureux tronçons avortés par la force de son esprit, et qu'il est incapable de produire jamais un ouvrage en perfection. »

Rien n'est utile comme des ennemis. L'*Épistolier*, voulant démentir Goulu, devint presque un orateur, un écrivain politique. En 1631, il publia un ouvrage que ses amis promettaient comme « son chef-d'œuvre, qui devoit faire taire l'envie, et montrer que Balzac savoit écrire autre chose que des lettres. » Cette composition avait pour titre *le Prince*, et pour objet le panégyrique de Louis XIII. Mais les amis gâtèrent le bien que l'ennemi avait fait. Par excès de zèle, pour faire ressortir la moralité supérieure de Balzac, ils

rappelèrent le dangereux souvenir du *Prince* de Machiavel, auquel celui-ci ressemblait comme une déclamation de Quintilien ressemble à une page de Tacite. Il eût été plus exact de parler de Pline et du *Panégyrique de Trajan*. Quoi qu'il en soit, *le Prince* de Balzac valait bien mieux que ses *Lettres*. Là, au moins, l'amplification était presque à sa place; et, considéré comme discours académique, ce traité contenait des pages d'un assez grand mérite. Les développements avaient de l'ampleur, de l'éclat, souvent même du nerf, comme par exemple les pages relatives aux hypocrites. « Ne vous fiez pas à la feinte humilité, ni au mauvais habillement de ce directeur des consciences, qui semble se préparer toujours à la mort, car au dedans il est tout vêtu de pourpre; il a l'ambition de quatre rois; il a des desseins pour un autre siècle. Mais surtout défiez-vous de ces ouvriers d'iniquité, de ces hommes puissants en malice, qui lèvent au ciel des mains impures, et ne craignent pas de s'approcher de nos redoutables mystères, étant tout sanglants de leurs parricides. Ils sont cruels, ils sont incestueux, ils sont sacriléges, et ne laissent pas d'être dévots. Leur dévotion corrige leurs gestes et réforme leurs cheveux, mais elle ne touche pas à leurs passions ni à leurs vices. Ils mettent toute la vertu à louer les *** et à dire du mal des huguenots. Oh! qu'ils feroient de grands exploits en un massacre, et qu'ils seroient vaillants contre des personnes endormies!... Ils ne gagnent rien à la fréquentation des choses saintes, que le mépris qui naît de la familiarité; ils en deviennent plus hardis méchants, et non pas plus gens de bien; ils perdent le scrupule et ne quittent pas le mal. » Ici Balzac est excellent, il écrit de verve. Peut-être le P. Goulu est-il encore pour quelque chose dans cette heureuse inspiration.

L'auteur du *Prince* est moins heureux dans ses considérations politiques, qui sont l'objet principal de l'ouvrage.

Le parti pris de tout louer, de tout admirer dans Louis XIII, fait de son œuvre une longue et froide déclamation. On y remarque pourtant des pensées brillantes, des développements habilement conduits. Balzac, quand il est bon, a quelquefois l'honneur de faire penser à Massillon.

Le public, inégal dans ses exigences, paraît quelquefois injuste dans l'appréciation des progrès d'un écrivain; mais ses rigueurs pour un second ouvrage ne sont souvent que la compensation de son engouement excessif pour le premier. On avait trop loué les *Lettres;* on n'estima pas assez *le Prince*. On avait joui de la conquête de l'amplification : on ne s'en contentait plus, fût-elle meilleure et mieux placée.

Le Prince ne fit rien pour la réputation ni pour la fortune de Balzac. Deçu de ses espérances, l'auteur se fixa dans sa retraite, dans son château d'Angoumois, « aux antipodes, où il n'y a que de l'air, de la terre et une rivière. Pour trouver un homme, il faut faire plus de dix journées et partant on n'y peut avoir de communication qu'avec les morts. » Toutefois il ne s'isola pas tellement des vivants qu'il n'entretînt avec eux une active correspondance. « A l'heure que je vous parle, dit-il, il y a sur ma table, une centurie de lettres qui attendent des réponses : j'en dois à des têtes couronnées. » Il déplore avec une complaisance visible les inconvénients de sa renommée. « Il est la butte de tous les mauvais compliments de la chrétienté, pour ne rien dire des bons qui lui donnent encore plus de peine. Il est persécuté, il est assassiné des civilités qui lui viennent des quatre parties du monde : et il y avait hier au soir sur la table de sa chambre cinquante lettres qui demandaient des réponses, mais des réponses éloquentes, des réponses à être montrées, à être copiées, à être imprimées. » Les visites ne lui manquaient pas davantage, et les visites obséquieuses, adulatrices, niaises. « Un de ces curieux lui commença il y a quelques jours sa harangue, par le respect

et la vénération qu'il avoit toujours eus pour lui et pour messieurs ses livres[1]. »

Néanmoins Balzac vieillissait. Les fumées de l'ambition éteinte faisaient place à de plus graves pensées. Il n'avait jamais été impie, dans la retraite il devint religieux : il pardonna à ses ennemis. Goulu était mort ; mais frère André vivait : Balzac se réconcilia avec frère André ; il fit mander et embrassa un gentilhomme qu'il avait autrefois menacé du bâton et se prépara à bien mourir. Ces dispositions chrétiennes portèrent bonheur à son talent. Ses dernières lettres, qu'on ne remarqua pas, furent très-supérieures à celles qui avaient fait sa réputation. C'est alors qu'il écrivit ses dissertations *sur le romain*, *sur la gloire*. C'est alors qu'il composa le meilleur de tous ses ouvrages, son *Socrate chrétien*.

Malgré la supériorité relative de cette composition, le P. Goulu avait dit vrai, Balzac ne pouvait faire un livre. Le *Socrate chrétien* n'est qu'un recueil de morceaux, dont plusieurs sont excellents ; mais il ne forme pas un tout. Les idées se suivent sans se grouper, elles n'ont ni centre, ni but commun. L'auteur y traite des choses les plus disparates, de l'établissement de la religion chrétienne, et *de quelques paroles de Tacite ;* de la conduite de Dieu dans les événements humains et *du latin d'Église ;* il passe du portrait de Tibère à l'examen grammatical d'un sermonnaire obscur, et trouve le loisir de nous parler d'une bévue érudite de Richelieu[2] et de l'emploi ridicule que faisait un Allemand d'un adjectif de notre langue[3]. Au milieu de ce désordre, Balzac n'en a pas moins accompli un immense progrès. Sa pensée a mûri ; son style est devenu plus ferme, plus grave, plus dédaigneux des paillettes vulgaires dont il se parait autre-

1. *Dissertations chrétiennes*, XXI.
2. Le cardinal prenait Terentianus Maurus pour un personnage de Térence.
3. Des bottes *équitables*, au lieu de *justes*.

fois. Son goût s'est épuré par la méditation des vérités religieuses. Il aime enfin, du moins en théorie, la simplicité de la parole : il comprend, il loue avec effusion le magnifique langage de la Bible ; et quand il exprime à son tour quelques-unes de ses doctrines, il semble quelquefois lui emprunter sa sublime grandeur. N'est-on pas tenté de croire que la page suivante a été écrite par Bossuet ?

« Il faut toujours en venir là ; il est très-vrai qu'il y a quelque chose de divin, disons davantage, il n'y a rien que de divin, dans ces maladies qui travaillent les États. Ces dispositions et ces humeurs dont nous venons de parler, cette fièvre chaude de rébellion, cette léthargie de servitude viennent de plus haut qu'on ne s'imagine. Dieu est le poëte, et les hommes ne sont que les acteurs. Ces grandes pièces qui se jouent sur la terre ont été composées dans le ciel ; et c'est souvent un faquin qui en doit être l'Atrée ou l'Agamemnon. Quand la Providence a quelque dessein, il ne lui importe guère de quels instruments et de quels moyens elle se serve. Entre ses mains tout est foudre, tout est tempête, tout est déluge ; tout est Alexandre, tout est César. Elle peut faire par un enfant, par un nain, par un eunuque, ce qu'elle a fait par les géants et par les héros, par les hommes extraordinaires.

« Dieu dit lui-même de ces gens-là, *qu'il les envoie en sa colère, et qu'ils sont les verges de sa fureur*. Mais ne prenez pas ici l'un pour l'autre. Les verges ne piquent ni ne mordent d'elles-mêmes, ne frappent ni ne blessent toutes seules. C'est l'envoi, c'est la colère, c'est la fureur qui rendent ces verges terribles et redoutables. Cette main invisible, ce bras qui ne paraît pas, donnent les coups que le monde sent. Il y a bien je ne sais quelle hardiesse qui menace de la part de l'homme, mais la force qui accable est toute de Dieu. »

Que manquait-il à celui qui a écrit ces lignes pour tenir un des premiers rangs parmi nos orateurs ? Une cause

aimée à défendre, une conviction ardente à soutenir ; moins de soins des mots, plus d'intérêt pour les choses ; en un mot, et nous l'avons déjà dit, plus d'idées et plus de cœur. Tel qu'il est, Balzac n'a laissé dans notre littérature que les rudiments de l'éloquence, il n'a conquis que la réputation d'un habile rhéteur[1].

Ce que des hommes d'esprit et de savoir cherchaient inutilement avec tant d'effort, la perfection du genre épistolaire, des femmes du monde en approchaient déjà sans y songer, et devaient bientôt l'atteindre. Une femme qui, sous Louis XIII, fit grand bruit à la cour, et dont la conversation enjouée, l'esprit vif et accort, attiraient alors tous les hommages, Mme des Loges, fut, suivant des Réaux, « la première personne de son sexe qui ait écrit des lettres raisonnables. » Nous en avons quelques-unes ; elles sont correctes, élégantes, un peu solennelles et tendues toutefois. On y reconnaît l'amie de l'*éloquent* Balzac, celle à qui il écrivait : « Vous êtes admirée de la meilleure partie de l'Europe.... Les princes sont vos courtisans ; les docteurs vos écoliers. » La marquise de Rambouillet écrivait avec esprit, mais avec quelque recherche. Si Mme des Loges voulait ressembler à Balzac, Arthénice cherchait à imiter Voiture. Mlle d'Hautefort, l'une des passions platoniques de Louis XIII, laquelle, sous le nom d'*Hermione*, faisait partie du cercle des précieuses, ne se piquait pas d'avoir tant d'esprit ; nous avons d'elle une lettre écrite après son mariage[2]. C'est le langage d'une raison pleine de sagacité

1. Les principaux ouvrages de Balzac sont : vingt-sept livres de *Lettres*, *le Prince*, *Aristippe*, *ou De la cour ; le Socrate chrétien*, *Dissertations chrétiennes et morales*, *Dissertations politiques*, *Dissertations de critique*, *le Barbon*, et diverses compositions en latin. L'édition qui les réunit tous est celle de l'abbé Cassaigne, deux volumes in-folio, 1665. Il existe deux éditions modernes de ses Œuvres choisies : celle de Malitourne, 2 vol. in-8, 1822, et celle de M. Moreau, 2 vol. in-12, 1854.

2. Citée par M. Cousin, d'après une copie conservée dans les papiers de Mme de Sablé.

et de finesse. Mmes de Sablé et du Maure introduisirent aussi dans les habitudes épistolaires le naturel et l'aisance[1]. Elles demeuraient porte à porte, et s'écrivaient néanmoins sans cesse. Le soin excessif qu'elles prenaient de leur santé les confinait souvent pour plusieurs mois chacune dans leur appartement. « La crainte de respirer un air trop froid ou trop chaud, l'appréhension que le vent ne fût trop sec ou trop humide.... étaient cause qu'elles s'écrivaient d'une chambre à l'autre. On serait trop heureux si l'on pouvait conserver de ces billets, et en faire un recueil[2]. » Quelques lettres qui nous restent de Mme de Longueville et de la Palatine sont remarquables par la solidité des idées et par la délicatesse des sentiments. Mais ces femmes si éminentes, ignorent complétement l'art d'écrire. « Je suis forcé d'avouer, dit M. Cousin, que leurs lettres sont souvent pleines d'incorrections, que les phrases y sont très-embarrassées, et que les règles les plus vulgaires de l'orthographe y sont quelquefois outrageusement blessées. — Ce n'est pas une petite affaire, ajoute-t-il, que d'exprimer ses sentiments et ses idées dans un ordre naturel, avec leurs nuances vraies, en des termes ni trop recherchés ni trop vulgaires, qui ne les exagèrent ni ne les affaiblissent. » Cet art d'écrire, que les précieuses semblaient tour à tour exagérer ou ignorer, ce don de faire une lettre qui soit une lettre,

1. Un récit de Tallemant va nous montrer combien ces femmes sans instruction profonde écrivaient souvent mieux que les auteurs de profession. « Comme M. d'Avaux étoit à Munster, la marquise de Sablé fut obligée de lui écrire; elle dit à Costar : « Faites-moi un peu une lettre. » Il lui en fit une. Elle la trouva si guindée qu'elle en fit une autre et l'envoya. M. d'Avaux écrivit ici qu'il avoit reçu de la marquise la plus belle lettre du monde. Costar donne dans le panneau, croit que c'est la sienne qu'on loue, et est assez coquin pour en montrer une copie. Voiture la voit et ne la trouve point merveilleuse. Il en parle à la marquise, qui lui dit la vérité. Il tire copie de sa lettre (de la marquise) et en fait l'affront à Costar, quoique ce ne fût qu'en riant. » (*Hist. de Voiture.*)

2. Mademoiselle, *la Princesse de Paphlagonie.* M. Cousin a réalisé, dans son livre sur Mme de Sablé, le désir qu'exprime ici Mlle de Montpensier.

qui ne tombe ni dans les négligences de la conversation, ni dans la recherche laborieuse d'un ouvrage, en un mot l'alliance de la forme littéraire avec les réalités de la vie, qui ne se montre nulle part d'une manière plus frappante que dans le style épistolaire, tout cela devait naître et grandir bientôt dans la société même de Mme de Rambouillet, au milieu de ses hôtes spirituels et polis, sous l'enseignement à la fois solide et ingénieux de Ménage; cet art heureux et charmant devait se consommer un jour dans la personne de Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné [1].

1. Née le 5 février 1626.

CHAPITRE IV.

Cabale de Mlle de Scudéry. — Les gens de lettres précieux. — Les grands et les petits vers. — L'ode, l'épopée, l'églogue, le madrigal. Conrart, Chapelain, Godeau, Ménage, Sarrasin.

La petite cour de Rambouillet[1] n'était pas un cercle exclusivement littéraire. Les auteurs y étaient admis à côté des seigneurs et des grandes dames, et à la condition tacite d'y faire servir leur esprit au plaisir commun de la société. Quelque avantage réciproque que le monde et les lettrés dussent retirer de cette fusion, les écrivains de profession, tels que Conrart, Chapelain, Godeau, Sarrasin, Ménage, Cotin, Mlle de Scudéry, et plus tard Pélisson, n'y jouissaient pas de toute la liberté de leurs doctes allures. La marquise de Rambouillet et Clarisse, sa plus jeune fille, goûtaient médiocrement quelques-uns de ces savants visiteurs[2]. Lorsque Chapelain, par exemple, fils d'un notaire de Paris, et précepteur-gouverneur des fils de M. le grand prévôt, y fut introduit pour la première fois par les Arnauld (en 1627), on ne put s'empêcher de sourire de son « habit de satin colombin, » semblable à ceux qu'on portait dix ans auparavant. On remarqua bientôt « qu'il avait toujours les plus ridicules bottes du monde et les plus ridicules bas à bottes, » alors que personne n'en portait plus, sinon en voyage. Quand, par une précaution prudente, pour se mettre à

1. C'est ainsi que l'appelle Ménage.
2. « Mlle de Rambouillet ne les aime guère, et madame sa mère les prend bien pour ce qu'ils sont. » Tallemant, *Chapelain*.

l'abri des duels, il eut quitté l'épée, on trouva qu'il ne laissait pas « d'être aussi mal bâti en habit noir. » Il n'était pas jusqu'aux belles filles de service qui, lorsqu'il s'avisait de leur dire un petit mot flatteur, n'eussent bien « la mine de se moquer de son manteau si usé, qu'on en voyait la corde de cent pas. » Conrart, plus homme du monde, était ami de Chapelain; de plus, il était né pour les réunions littéraires, et rêvait une assemblée où les gens de lettres fussent chez eux. Le petit Godeau, le *nain de Julie*, était cousin de Conrart, et logeait chez lui quand il ne résidait pas dans son diocèse à Vence; ce qui lui arrivait, dit-on, assez souvent, car cet évêché était d'un revenu modeste, et il lui fallut quitter Grassè qu'il y avait joint autrefois. Les bulles de ses deux nominations, son peu d'économie et autres choses avaient épuisé sa bourse. Il vivait donc à Paris de traductions, de paraphrases, de prières liturgiques, faisant déjà, tout prélat qu'il était, le triste métier d'homme de lettres. Gombaut, plus pauvre encore, et qui pis est plus fier, âme loyale et grande, refusant les bienfaits loin de les mendier, dissimulait sa gêne, et ne la sentait que plus. Arthénice « se mordait les lèvres pour ne pas rire » de ses manières cérémonieuses et de ses prétentions au ton de l'ancienne cour. Pélisson, quand il parut dans le monde lettré, fut produit par Conrard, et lui demeura attaché, prêt à le suivre comme un disciple fidèle. Tous ces hommes semblaient donc faits pour vivre ensemble; ils formèrent dès lors autour de Mlle de Scudéry, *la Sapho du Marais*, un groupe plus intime, plus étroitement littéraire. Plus tard on se rassembla tous les samedis; Ménage en était quelquefois; Chapelain « le craignait comme le feu, » et le cajolait. On y entraînait M. de Montausier, qui lisait beaucoup et se piquait d'instruction; ce pauvre marquis devenait « tout parnassien. » C'était une petite académie : on rédigeait le procès-verbal des séances, on y

conservait des archives[1]. Nous voici donc dans une subdivision curieuse de l'hôtel de Rambouillet, dans un monde lettré dont il n'est pas sans intérêt d'étudier à loisir les éléments divers.

Conrart, le promoteur, l'archiviste, l'âme de ces assemblées, ne nous retiendra pas longtemps, grâce au *silence prudent* dont Boileau l'a complimenté. Toutefois Conrart était loin de rester oisif. Il a laissé des mémoires qui offrent à l'histoire littéraire une source précieuse d'informations[2]. De plus, il compilait, il recueillait sans cesse. Passionné pour tout ce qui ressemblait à la littérature, il recherchait les pièces de tout genre, en prose et en vers, qui circulaient inédites. Originaux ou copies grossissaient chaque jour sa collection, qui, telle que nous l'avons aujourd'hui, ne forme pas moins de quarante-quatre volumes manuscrits tant in-quarto qu'in-folio[3]. C'est une mine précieuse non moins qu'inépuisable. Un tel soin, une si longue persévérance suppose des qualités d'esprit peu communes; il faut approuver les hommes qui n'entreprennent que ce qu'ils peuvent bien faire : et il serait à désirer que les écrivains dépourvus du talent de l'invention eussent toujours ainsi le don de la patience.

Valentin Conrart[4] n'avait reçu dans sa jeunesse qu'une

1. Conrart nous a conservé une partie des papiers de la compagnie. Voici un fragment d'une sorte de procès-verbal intitulé : *La journée des madrigaux*.

« La poésie, passant par l'antichambre, les salles et les garde-robes même, descendit jusques aux offices. Un écuyer qui étoit bel esprit, ou avoit la volonté de l'être, et qui avoit pris la nouvelle maladie de la cour, acheva un sonnet de bouts rimés sans suer que médiocrement; et un grand laquais fit pour le moins six douzaines de vers burlesques. » Avec cette note : « Il est effectivement vrai que les valets de la maison firent des vers ce jour-là. Manuscrits de Conrart, in-fol., t. V, p. 91, etc.

2. Les Mémoires de Conrart ont été publiés pour la première fois en 1824, par M. de Monmerqué. Ils se trouvent dans la collection Petitot.

3. A la bibliothèque de l'Arsenal.

4. Né en 1603, il mourut en 1675.

instruction incomplète. Né d'une honnête famille de Valenciennes, fils d'un bourgeois austère et fort ennemi de toute espèce de luxe, on ne lui permit ni de porter des jarretières et des roses de souliers, ni d'aller au collége apprendre le latin et le grec. Le jeune Valentin trouvait bien le moyen, quand il sortait, d'avoir des jarretières et des roses, qu'il mettait et ôtait au coin de la rue ; mais quant au grec et au latin, il ne les sut jamais, même quand il fut secrétaire perpétuel de l'Académie. Il se contenta de l'italien et d'un peu d'espagnol. Cette ignorance relative et l'absence de prétention qui en est la suite, furent loin de nuire au rôle littéraire de Conrart : il inspirait à ses collègues beaucoup d'estime et point de jalousie. Sa probité, la douceur de ses mœurs, l'agrément de son esprit, sa curiosité patiente en faisaient le confident naturel de leurs travaux. Souffrant, malade de la goutte, il ne se chargeait pas moins d'un million d'affaires; il sollicitait pour ses amis, il entretenait commerce avec les doctes de Hollande et d'Allemagne, il faisait imprimer les ouvrages des autres et corrigeait leurs épreuves. Il était du conseil d'État, non moins que du cercle de Rambouillet, des samedis de Scudéry, et plus tard de l'Académie française; en un mot, il se piquait d'être honnête homme, dans le sens qu'on donnait alors à ce mot. Les contemporains le représentent comme possédant souverainement toutes les vertus qui assurent à un homme la considération publique. Protestant sincère, il ne parlait jamais de religion sans qu'on l'y contraignît ; jamais, en en parlant, il n'hésitait à confesser sa foi. « Il gouvernait son bien, sans être ni avare ni prodigue ; et il savait tirer d'une médiocre fortune plus d'agrément pour lui et pour ses amis que la fortune la plus opulente n'en fournit à d'autres. Il était touché des malheurs d'autrui, et trouvait les moyens d'y subvenir par des voies qu'on n'apercevait point. Il avait le cœur très-sensible à l'amitié, et lorsqu'une fois on avait

la sienne, c'était pour toujours, s'il y avait du défaut dans sa conduite à cet égard, c'était de trop excuser.[1] »

C'était aussi le défaut de Chapelain, ou peut-être son habile tactique. Voiture, qui le connaissait bien, l'appelait « l'excuseur de toutes les fautes. » Sa formule ordinaire était : « Cela n'est point méprisable. » Maleville aurait pu dire de lui, comme de Conrart, qu'il lui semblait le voir aller criant par les rues : « A ma belle amitié ! qui en veut, qui en veut de ma belle amitié ? » Un soir, chez Mlle de Scudéry, Raincys, fils du poëte Bordier, l'adorateur impertinent de la lionne Paulet, avait fait un madrigal dont voici la fin, car il n'y a de bon que cela, si toutefois cela est bon :

Si vous ne voulez voir que j'aime,
Voyez pour le moins que je meurs.

Ce monsieur était le plus satisfait du monde de son ouvrage, et tout le *samedi* en avait bien battu des mains. Ménage, qui faisait des vers italiens mieux que des vers français, s'avisa de faire en cette langue une pièce en style pastoral, qui disait à peu près la même chose, et prétendit l'avoir trouvée dans les *rimes* du Tasse. Voilà Raincys accusé de plagiat, et jurant ses grands dieux qu'il n'a volé cette pensée à personne. Ménage pousse plus loin la malice ; il envoie les deux madrigaux à Chapelain, afin d'en avoir son jugement. M. Chapelain, qui est toujours pour les vivants, était bien empêché. Il honore la mémoire du Tasse ; mais M. des Raincys est en vie, et il est du samedi. Le critique trouve une échappatoire : il dit que le style pastoral étant de beaucoup au-dessous du style galant, le madrigal

1. D'Olivet, d'après les renseignements oraux de Dangeau. Ce n'est pas tout à fait ainsi que Tallemant des Réaux nous le présente ; mais l'hostilité est évidente dans son *Historiette*. Les causes n'en sont pas moins claires. Mme de Barré y occupe une grande place, et ce n'est pas Conrart qu'on est porté à blâmer.

de M. des Raincys l'emportait; mais qu'à proportion, celui du Tasse était aussi beau[1].

Il aurait fallu être bien ingrat pour ne pas admirer Chapelain : Chapelain fut naturellement un grand homme. Il usait d'ailleurs de la recette de Conrart; il produisait peu. En 1637, il avait déjà quarante-deux ans, et venait d'imprimer les deux premiers ouvrages en vers qu'il eût destinés au public, une *Paraphrase du Miserere* (1636), et une *Ode à M. le cardinal de Richelieu* (1637). Mais il méditait déjà, depuis plusieurs années, une œuvre qui devait assurer à son nom une fort grande célébrité, et dont la promesse seule fut pendant vingt ans, pour son auteur futur, la gloire et presque la fortune : il rêvait à son grand poëme épique *la Pucelle*.

Les premières œuvres poétiques de Chapelain n'avaient rien qui pût démentir les espérances de ses nombreux amis. *La Couronne impériale*, qu'il avait faite pour la guirlande de Julie, n'était pas plus mauvaise que les *fleurs* qui l'environnaient; le *Miserere* valait bien les *Psaumes* de des Portes, sinon son *potage;* et *la Lionne*, que Chapelain avait lancée à l'hôtel de Rambouillet sans y mettre son nom, était assez supportable pour qu'on l'attribuât à Godeau. « Petit homme, avait dit un jour Mlle Paulet en prenant M. de Grasse au collet, vous avouerez tout à l'heure que c'est vous qui avez fait les vers de *la Lionne*. » Quant à l'*Ode* au cardinal, c'était son chef-d'œuvre provisoire, et, en vérité, elle renferme d'assez bonnes choses. L'inspiration sans doute en est peu poétique, mais les détails le sont quelquefois. La langue surtout en est moins rude, moins raboteuse que le nom de l'auteur ne le ferait supposer. Écoutons-en quelques vers :

Grand Richelieu, de qui la gloire,
Par tant de rayons éclatants,

1. Tallemant, *Chapelain*.

De la nuit de ces derniers temps
Éclaircit l'ombre la plus noire;
Puissant esprit, dont les travaux
Ont borné le cours de nos maux,
Accompli nos souhaits, passé notre espérance;
Tes célestes vertus, tes faits prodigieux
Font revoir en nos jours, pour le bien de la France,
La force des héros et la bonté des dieux.

Après cette fanfare d'ouverture, vague et banale comme un compliment officiel, l'auteur s'excuse modestement de ne pas célébrer les grandes actions du cardinal, et réserve cette noble tâche à la « troupe des nourrissons du Permesse, » qui déjà « médite pour lui des chansons dignes de l'ardeur qui les presse; » et Chapelain nous donne l'analyse fidèle de ces « chansons » dans six strophes consécutives qui commencent toutes par le triste refrain ! « Ils chantent.... » Quelquefois *ils chantent* assez bien.

Ils chantent nos courses guerrières,
Qui, plus rapides que le vent,
Nous ont acquis, en te suivant,
La Meuse et le Rhin pour frontières.
Ils disent qu'au bruit de tes faits
Le Danube crut désormais
N'être pas en son antre assuré de nos armes;
Qu'il redouta le joug, frémit dans ses roseaux,
Pleura de nos succès, et, grossi de ses larmes,
Plus vite vers l'Euxin précipita ses eaux.

Quelques images atteignaient la hauteur du style héroïque :

Cependant que la lune accomplissant son tour,
Dessus un char d'argent environné d'étoiles,
Dans le sombre univers représente le jour....

De quelque insupportable injure
Que ton renom soit attaqué,

Il ne sauroit être offusqué :
La lumière en est toujours pure.
Dans un paisible mouvement
Tu t'élèves au firmament,
Et laisses contre toi murmurer sur la terre.
Ainsi le haut Olympe à son pied sablonneux
Laisse fumer la foudre et gronder le tonnerre,
Et garde son sommet tranquille et lumineux.

Le grand vice de cette poésie, c'est qu'elle ne naît pas d'une émotion intime : elle se compose de souvenirs plus ou moins heureux, plaqués extérieurement, comme les ciselures des coupes antiques[1], sur un fond plat et sans relief. Dès que la mémoire ne fournit plus, dès que Virgile ou Lucain ne vient plus au secours, *le masque tombe*, Chapelain *reste*, et le poëte *s'évanouit*. Par exemple, voici Chapelain en personne :

Bien que ton zèle inestimable
Consacre au maître que tu sers
Ce que les terres et les mers
T'ont vu faire d'inimitable,
Il te reste encore des biens
Qui ne sauroient être que tiens....

Je pourrois parler de ta race,
Et de ce long ordre d'aïeux
De qui les beaux noms dans les cieux
Tiennent une si belle place....

Mais j'aime mieux les grands exemples
D'amour et de fidélité....
J'aime mieux l'équité des sublimes projets
Conçus pour réprimer les peuples et les princes,
Les injustes voisins et les mauvais sujets.

Il y avait là quelque chose qui promettait *la Pucelle*. Nous allons voir l'occasion qui la fit naître.

1. Ἀναθήματα.

Chapelain avait toujours eu le projet de se faire poëte. Sa famille l'avait destiné à cette profession; sa mère, Jeanne Corbière, était fille d'un ami de Ronsard; elle voulait que son fils fût un Ronsard nouveau. Ses vœux furent exaucés. Le jeune homme étudia consciencieusement son métier, lut toutes les poétiques, remplit sa tête de toutes les règles. A quarante ans, il n'avait rien produit, mais il était l'homme de France qui connaissait le mieux le *Traité* d'Aristote et l'*Épître aux Pisons*. Quand Marino vint à Paris avec son *Adone* en portefeuille, il ne manqua pas de montrer ce poëme à tous les beaux esprits. Chapelain fut naturellement du nombre. Voilà un homme bien embarrassé. L'*Adone*, comme poëme épique, était peu conforme à la recette magistrale du Codex : pourtant *cela n'était point méprisable*. Chapelain « trouva dans ce poëme d'excellentes parties, mais qui n'allaient pas à faire un tout; que le sujet était mal pris, mal conduit; que néanmoins on pouvait, à l'aide d'une préface raisonnée, jeter de la poussière aux yeux et prévenir les critiques[1]. » Les trois auditeurs devant qui il prononçait cette sentence (c'étaient Malherbe, Vaugelas et Marino) acceptèrent ses idées, et le prièrent de vouloir bien jeter lui-même cette poussière. Chapelain y consentit, et fit la préface qu'on lit en tête de l'édition infolio de l'*Adone* (1623).

Cette préface serait curieuse si elle était lisible. Malheureusement la *poussière* est un peu épaisse. L'obscurité, les termes savants, la recherche et la complication des idées sont ici une ruse de guerre : mais il ne faut pas abuser des meilleures choses. Du reste, la tactique de l'apologiste n'est pas maladroite. D'abord il se pose en critique et non pas en ami; il a l'air de juger, pour donner plus de poids à ses éloges et à ses excuses. Puis il établit dogmatiquement

1. D'Olivet, *Histoire de l'Académie*, II, 98, 99.

sa thèse. « Je dis donc que je tiens l'*Adonis*, en la forme que nous l'avons vu, bon poëme, conduit et tissu dans sa nouveauté selon les règles générales de l'épopée, et le meilleur en son genre qui puisse jamais sortir en public. »

Tous les mots de cette décision étaient pesés avec une habileté extrême, de manière à plaire à l'auteur, à tromper les lecteurs vulgaires, et à réserver, aux yeux des connaisseurs, la clairvoyance du critique. Ce poëme est bon, *en la forme qu'il l'a vu;* Chapelain ne garantit pas les changements ultérieurs. Il est conforme *aux règles générales de l'épopée;* mais que de règles particulières il peut violer! C'est *dans sa nouveauté* qu'il est conforme aux lois. Quel terme élastique, et comme la louange et le blâme peuvent s'en accommoder! Enfin, si ce poëme est le meilleur, c'est *dans son genre.*

J'ai dit que cette préface si rusée n'était pas lisible. Oserai-je le prouver à mes dépens par une citation? Chapelain veut vous amener à conclure qu'une chose n'est pas nécessairement mauvaise pour être nouvelle.

« Et quant à la nouveauté, en premier lieu j'en imagine de deux sortes : l'une blâmable, contre nature; l'autre louable, naturelle. Celle qui est contre nature est double; la première s'appelleroit parfaite en son imperfection, qui est lorsqu'à un corps d'une nature un autre corps d'une autre nature est conjoint, comme on a vu des satyres dans l'ancienneté, et de nos temps des demi-hommes demi-chiens; et lors la nouveauté est un excès de monstruosité. La seconde se pourroit dire imparfaite, et c'est quand.... etc. Celle qui est naturelle est aussi de deux manières, la première parfaite en sa perfection, etc.... » Il ne lui faut pas moins de trente-deux lignes in-folio pour démêler ses quatres espèces de nouveautés, dont une seule, selon lui, sera applicable au poëme du cavalier Marin.

Voilà quel était le ton et le style de la critique savante au

commencement du XVIIe siècle. Chaque époque a ses ridicules, et se moque de ceux qui ne sont pas les siens. Cependant Chapelain n'était pas dupe de son plaidoyer. Il se proposait bien de faire *sortir en public* un poëme meilleur que l'*Adone*, mais dans un autre *genre*. Le succès de sa préface aiguillonna son ambition. Il choisit son sujet, et le choisit de la manière la plus heureuse. C'était Jeanne d'Arc, la plus belle, la plus pure, la plus étonnante de nos gloires. La grandeur et le charme s'unissaient naturellement dans un pareil récit, et, par un rare bonheur, le merveilleux s'imposait au poëte, de manière à braver le scepticisme même de l'histoire. Et puis, autour de cette héroïque et touchante jeune fille, tout le moyen âge semblait se dresser avec ses derniers représentants; le village de Lorraine et la cour féodale, le champ de bataille et la cathédrale de Reims, les combats, les siéges de villes, les tournois, les amours, les cérémonies saintes, les apparitions, et enfin le bûcher de Rouen. C'était un horizon à éclairer, un monde à faire revivre. Le sujet était trop beau. Chapelain avait mal choisi.

L'auteur employa cinq années à le méditer, et ne fit son premier vers qu'après avoir ébauché le tout en prose. En 1637, il n'en avait composé que les deux premiers livres. Arnauld d'Andilly, voyant l'approbation qu'avait rencontrée l'*Ode à Richelieu*, voulut saisir l'occasion d'être utile au poëte : un soir il lui demanda ces deux chants comme pour les lire lui-même.

Il les parcourut en effet. Le début ne paraissait pas trop au-dessous du ton de l'épopée. On y reconnaissait, ce qui passait alors pour un mérite suprême, des imitations d'Homère et de Virgile. Tout semblait marcher selon les règles reconnues. Les vers, il est vrai, étaient faibles, communs, sans couleur, sans harmonie; un critique impartial n'y aurait vu ni un poëte, ni même un versificateur expéri-

menté : mais d'Andilly était un ami. D'ailleurs il n'avait sous les yeux que les deux premiers chants. On doit pardonner quelque froideur à une exposition; l'intérêt pourra grandir dans la suite, le nœud de l'action se serrer; et dans ces premiers chants eux-mêmes on lisait ce passage, qui devait rester l'un des plus beaux du poëme :

Loin des murs flamboyants qui renferment le monde,
Dans le centre caché d'une clarté profonde,
Dieu repose en lui-même, et, vêtu de splendeur,
Sans bornes, est rempli de sa propre grandeur.
Une triple personne en une seule essence :
Le suprême Pouvoir, la suprême Science,
Et le suprême Amour, unis en Trinité,
Dans son règne éternel forment sa majesté.
Un volant bataillon de ministres fidèles,
Devant l'Être infini, soutenu sur ses ailes,
Dans un juste concert de trois fois trois degrés
Lui chante incessamment des cantiques sacrés.
Sous son trône étoilé, patriarches, prophètes,
Apôtres, confesseurs, vierges, anachorètes,
Et ceux qui par leur sang ont cimenté la foi,
L'adorent à genoux, saint peuple du saint roi.
A sa gauche et debout, la Vierge immaculée,
Qui, de grâce remplie et de vertu comblée,
Conçut le Rédempteur dans son pudique flanc,
Entre tous les élus obtient le premier rang.
Au même tribunal où, tout bon, il réside,
La sage providence à l'univers préside;
Et plus bas, à ses pieds, l'inflexible destin
Recueille les décrets du jugement divin.
De son être incréé tout est la créature;
Il voit rouler sous lui l'ordre de la nature,
Des éléments divers est l'unique lien,
Le père de la vie et la source du bien.
Tranquille possesseur de sa béatitude,
Il n'a le sein troublé d'aucune inquiétude;

Et voyant tout sujet aux lois du changement,
Seul, par lui-même, en soi dure éternellement.
Ce qu'il veut une fois est une loi fatale,
Qui toujours, malgré tout, à soi-même est égale,
Sans que rien soit si fort qu'il le puisse obliger
A se laisser jamais ni fléchir ni changer.
Du pécheur repenti la plainte lamentable
Seule peut ébranler son vouloir immuable;
Et, forçant sa justice et sa sévérité,
Arracher le tonnerre à son bras irrité.

Ce morceau, où l'auteur ne pouvait songer à imiter Homère, au moins dans les détails, est peut-être le seul où il s'en rapproche, grâce à la haute pensée chrétienne qu'il exprime. Le dernier vers, préparé comme il l'est par la peinture de cette immuable et toute-puissante volonté, nous semble vraiment sublime, et peut rappeler sans désavantage la célèbre image des *Prières*.

D'Andilly, lié avec le duc de Longueville, lui présenta ces deux chants. Le duc descendait de Dunois, et devait trouver dans ce poëme un intérêt de famille. Il lut ce commencement, en fut charmé, et dit à d'Andilly qu'il mourait d'envie de s'attacher Chapelain. La chose souffrit quelques délais; le poëte était engagé comme secrétaire pour l'ambassade de Rome. Le duc aplanit enfin tous les obstacles; il fit à Chapelain une pension de deux mille livres, durable pendant toute la composition du poëme. La composition, seulement pour la première moitié de l'œuvre, dura vingt ans[1]. Laissons donc Chapelain sur le trépied, et la France dans l'attente.

Les contemporains prétendent que Chapelain était fort avare, et n'était guère moins intrigant. Il avait toujours une douzaine de cours à faire; il courait, quoique déjà

1. Les douze premiers chants de *la Pucelle* ne parurent qu'en 1656; les douze derniers sont encore inédits.

riche, après un petit bénéfice de cent francs. Cela explique sa renommée : la cabale suppléait au talent. Cette tactique réussit à toute époque, mais pour peu de temps; elle fait vivre l'auteur, mais non pas l'ouvrage.

Il paraît que Chapelain posséda aussi d'estimables qualités. Dans le commerce de la vie il était facile, officieux, peu irritable, prompt à pardonner. Les gens de lettres, dont le sort fut plus tard entre ses mains, quand Colbert le chargea de répartir les générosités de Louis XIV, n'eurent point à se plaindre de sa justice. Boileau, qui ne l'aimait pas, ne lui reproche qu'une chose, c'est d'avoir écrit en vers; quand on vient de lire ses préfaces, on est tenté d'être plus complétement sévère : on voudrait quelquefois qu'il se fût interdit la prose[1].

Godeau[2], le petit évêque, inspire plus de sympathie, et par son caractère, et par son talent. C'était un homme d'esprit et de cœur, sans façon, bon ami, un peu brusque et fort laid. Sa jeunesse avait été assez joyeuse. « Quand il était en philosophie, tous les Allemands de sa pension ne pouvaient vivre sans lui. Il chantait, il rimait, il buvait, il avait toujours le mot pour rire. » Sa conversion eut lieu de bonne heure, et fut aussi franche que ses légèretés. Il avait fait beaucoup de vers d'amour. Un jour il les demanda à Conrart, à qui il les a tous donnés, et les brûla. Dès lors il ne composa plus que des œuvres chrétiennes. Une paraphrase du *Benedicite* lui fit donner par Richelieu l'évêché de Grasse, puis celui de Vence, qu'il réunit, jusqu'à ce qu'on le forçât d'opter. Ce premier succès le mit en goût de *paraphrases;* il en composa en vers, en prose,

1. Les Mémoires tirés de ses Lettres renferment d'utiles documents, et la *Critique du Cid*, dont il fut le principal rédacteur, est loin d'être écrite du style de ses préfaces.

2. Né en 1605, mort en 1672.

et sur tous les sujets. Il écrivait avec une déplorable facilité. Le catalogue de ses ouvrages imprimés les porte au nombre de cinquante-quatre. Il semblait travailler à la tâche. « Pour un jour il fit trois cents vers en stances de dix; le moyen que cela soit bien! » Mais ces ouvrages se vendaient, et le pauvre Godeau avait besoin d'argent. Sa prolixité s'augmenta avec sa vieillesse. On trouvait à la fin que M. de Vence se gâtait en prose comme en vers.

En 1637, Godeau, jeune encore, n'en était qu'à son sixième ouvrage; il n'avait imprimé qu'un *Discours sur Malherbe*, la préface d'une traduction, trois paraphrases détachées (sans compter le *Benedicite*), et un volume d'œuvres chrétiennes en vers et en prose (lequel contenait aussi bien des paraphrases). Ses poésies plaisaient tellement au cardinal, que, pour louer des vers, on disait communément chez lui : « Godeau n'aurait pas mieux fait[1]. » Elles ont en effet un véritable mérite. Godeau a de l'imagination, de l'harmonie; il a surtout de l'âme. S'il savait choisir et concentrer, s'il connaissait le mérite de la précision, ses vers seraient encore aujourd'hui une lecture agréable. On y retrouve quelque chose de la grâce et de la sensibilité de Racan. A travers les fictions pastorales de ses *Églogues spirituelles*, fade héritage de l'*Astrée*, on sent quelquefois avec charme les impressions vraies et personnelles de l'auteur. Il y a un accent de sincérité difficile à méconnaître dans les remords que lui inspirent ses jeunes erreurs.

O beauté de mon Dieu, si longtemps négligée,
De mon aveugle erreur tu ne t'es point vengée!
Tu m'as vu te quitter pour suivre aveuglément
La beauté qui n'est pas ton ombre seulement;
Et sitôt que mon cœur, enfin rendu plus sage,
A toi seule voulut rendre un fidèle hommage,

1. C'est l'éloge que le proverbe espagnol faisait de Lope de Vega : *Es de Lope.*

Ne me reprochant point mes aveugles amours,
Tu daignas recevoir le reste de mes jours.

Quand il avoue la séduction trop dangereuse encore de ses souvenirs, ses vers prennent une délicatesse digne de Racine lui-même.

Je revois du penser ces objets criminels
A qui j'ai dit cent fois des adieux éternels,
Et que cent fois aussi, d'un désir infidèle,
Il me semble, Lisis, qu'en secret je rappelle.

Qu'il est poëte encore quand il décrit les riants jardins de Rambouillet, qu'il abandonne pour cette aride Provence,

Où les guérets fendus sollicitent en vain,
Pour éteindre leur soif, un ciel toujours d'airain !

Qu'il voudrait pouvoir

Entendre de ces eaux l'agréable murmure,
Contempler de ces bois la verte chevelure !

Il se rappelle alors toute sa vie passée qui s'est attachée à ces lieux, ses plaisirs, ses remords, ses travaux surtout, ses vers dont il retrace poétiquement l'ensemble, et il termine ce morceau par cette exclamation touchante :

O bois, ô champs, ô prés, ô plaines, ô ruisseaux,
O chansons des bergers, ô concerts des oiseaux,
O secrets promenoirs, ô grottes reculées,
O sombres cabinets, ô profondes allées,
Mon plaisir le plus doux est celui de vous voir;
Mais il faut au plaisir préférer le devoir.

Il y avait dans Godeau de quoi faire un charmant poëte. Le faux goût de ses contemporains lui fut plus funeste encore que la rapidité de sa composition. Ses vers d'amour n'étaient probablement que des vers de galanterie. Ses poé-

sies religieuses sont presque toutes des paraphrases, c'est-à-dire des passages de l'Écriture sainte délayés et affaiblis. Le poëte chrétien semble craindre de sentir et de penser sans s'abriter sous un texte. Ses *Églogues sur le Cantique des cantiques* offrent de nombreuses beautés; mais le sens mystique, que Godeau veut à toute force rendre évident partout, détruit le naturel et la passion. Enfin, dans ses *Églogues spirituelles*, où son talent plus libre cherche à prendre l'essor, il rencontre encore l'habitude déplorable qui imposait aux sentiments du cœur le déguisement de la pastorale.

La prose de cet écrivain est ordinairement excellente. On ne peut rien lire de plus sensé, de plus juste, de plus convenable que la préface de ses *Œuvres chrétiennes*: Sa pensée est presque toujours vraie, souvent fine et délicate, son expression colorée, sa phrase bien soutenue, habilement cadencée, sans longueurs, sans défaillances. Ses prières ont de l'onction et de la chaleur; il est telle de ses méditations qui fait songer aux fines analyses de Massillon[1]. On a peine à penser que ce poëte harmonieux, que cet élégant prosateur ait été le contemporain et le confrère de Chapelain.

On commençait alors à parler d'un jeune avocat d'Angers, Gilles Ménage[2], qui, après avoir plaidé avec assez peu de succès, disait-on, dans sa patrie d'abord, puis à Paris et aux grands jours de Poitiers, venait de quitter le barreau et de prendre le petit collet. En vain son père, qui était avocat du roi, avait-il voulu lui transmettre sa charge, Ménage, une fois installé à Paris, lui en avait renvoyé les provisions, au grand mécontentement du vieillard. Gilles

1. *Méditation sur ces paroles de David :* Tu as rompu mes liens; p. 139, édition de 1633.
2. Né en 1613, mort en 1692.

s'en allait partout se vantant d'avoir *rendu* à son père *un mauvais office*. La seule profession à laquelle il se voua fut celle de bel esprit et de diseur de bons mots. On a fait des siens un recueil en quatre volumes. C'est le plus curieux de ses ouvrages. Reçu et cajolé dans tous les cercles, à Rambouillet, aux *samedis*, chez l'abbé de Retz où il demeura dix années, Ménage était encore plus craint qu'aimé. Il sut au moins, et c'est un mérite qui le distingue parmi ses contemporains, maintenir, au milieu des grands qu'il fréquentait, sa dignité d'homme de lettres. Il aimait à traiter avec eux d'égal à égal, et la causticité de son esprit protégeait avec succès la fierté et peut-être la vanité de son caractère. Du reste, il était fort instruit, possédait bien l'antiquité, faisait des vers grecs, latins, italiens, français avec une égale aisance. Il joignait les études d'un érudit à l'agrément d'un homme du monde. Avant 1637, Ménage n'avait rien publié encore; mais d'ingénieuses pièces de vers, recueillies plus tard dans ses Mélanges (*Miscellanea*, 1652), circulaient manuscrites ou récitées dans les cabinets élégants, et assuraient déjà sa réputation. C'étaient des *Épîtres*, des *Métamorphoses*, des *Épigrammes*, des *Idylles*, des poëmes de circonstance. D'habiles centons de Virgile, d'Horace, de Catulle, se changeaient sous sa plume en madrigaux ou en satires contemporaines, et charmaient la société mondaine par un emploi si nouveau du savoir. Ses poésies françaises, spirituelles aussi, sont moins heureuses par la forme : une facilité diffuse, une grâce faible et commune n'est qu'un mérite secondaire aux yeux de la postérité. Ménage représente d'une manière curieuse dans l'histoire littéraire, mais au détriment de la gloire qu'il aurait pu acquérir, la transformation qui s'accomplit de son temps dans les goûts du public et dans les travaux des gens de lettres. Savant et bel esprit à la fois, il n'est ni l'un ni l'autre d'une façon assez complète. Son titre le plus durable

c'est d'avoir perfectionné par ses leçons le talent de ses deux charmantes élèves, dont à son grand regret il ne fut que l'ami, Mlle Bussy-Rabutin de Chantal et Mlle de La Vergne, qui, sous les noms de Mme de Sévigné et Mme de La Fayette, furent, sans contredit, ses deux meilleurs ouvrages.

Un ami plus intime de Mlle de Scudéry, Jean-François Sarrasin[1], quoique plus âgé d'une dizaine d'années que Ménage, n'avait pas non plus composé en 1637 les ouvrages qui firent sa réputation. « Quelques sonnets, quelques stances pour Cloris et pour Silvie, » comme il dit lui-même, des églogues où l'esprit imite avec habileté le sentiment, étaient loin de donner la mesure de cet écrivain aussi ingénieux et beaucoup plus solide que Voiture. Comme son célèbre émule, il consacrait sa verve aux plaisanteries galantes de l'hôtel de Rambouillet :

Reine des animaux, adorable lionne,
Dont la douce fureur ne fait mourir personne,
Si ce n'est que l'amour se serve de vos yeux,

écrivait-il encore. On ne pouvait pressentir dans la *Ballade d'Enlever* ou dans celle du *Pays de Cocagne*, l'auteur de l'*Ode sur la bataille de Lens*, encore moins l'excellent prosateur du *Siége de Dunkerque*, de *la Conspiration de Walstein*, du *Jeu d'échecs*, du *Dialogue sur l'amour*. La *Pompe funèbre de Voiture*, charmant badinage, était encore à faire. On ne connaissait guère Sarrasin que pour un aimable causeur, pour un courtisan plus spirituel qu'honnête, capable de pousser sa souplesse de parasite jusqu'à la bassesse, et ses espièglerie de vieux page jusqu'à la friponnerie. Personne

1. Né en 1603, mort en 1655.

ne donna plus que Sarrasin le triste spectacle du talent séparé de la délicatesse. Peut-être faut-il ajouter, à l'honneur de Mlle de Scudéry, qu'après avoir été un de ses visiteurs les plus assidus, Sarrasin demeura dix ans sans la voir[1].

1. Il retourna chez elle vers 1654.

CHAPITRE V.

Le roman héroïque. — Ogier de Gombault, de Gomberville, La Calprenède, les Scudéry.

C'est dans le groupe littéraire de Mlle de Scudéry, c'est en grande partie sous la plume de cette docte fille, que grandit et se développa un genre de composition fort important dans l'histoire de notre littérature, et dont nous devons indiquer ici l'origine et les progrès.

Le roman pastoral commençait à pâlir. Il n'y avait plus rien à faire en ce genre après le grand succès de l'*Astrée*. D'ailleurs on sentait vaguement ce qu'il y avait de faux dans ce langage de courtisans placé dans la bouche des bergers. D'Urfé lui-même s'était cru obligé d'excuser cette invraisemblance. N'était-il pas fort simple de déplacer la scène et d'engager l'intrigue entre des gens du monde? Ce progrès s'accomplit, mais à demi seulement. On était si convaincu qu'une œuvre littéraire ne saurait se passer d'une forme de fiction étrangère à la vie réelle; les poëtes étaient si habitués à chercher l'idéal dans des noms consacrés par la mythologie, ou du moins par l'histoire ancienne, qu'en abandonnant les bords fantastiques du Lignon, le roman alla s'établir sur ceux de l'Hydaspe ou au moins du Tibre. Au roman pastoral succéda le roman héroïque.

Cette invention n'était pas tout à fait nouvelle. D'un côté les poëmes chevaleresques, de l'autre les romans grecs lui

avaient frayé la route. *Théagène et Chariclée*, traduit par Amyot en 1547, avait eu dix éditions avant la fin du XVIe siècle. L'*Histoire de Florizel*, imitée de *Clitophon et Leucippe*, et écrite originairement en castillan, avait été traduite en français en 1554, et accueillie avec empressement.

L'Espagne était alors fort à la mode en France. Les romans espagnols fournirent à l'imagination de nos romanciers des aventures ou au moins des noms mauresques. L'histoire des *Dissensions des Zegris et des Abencerragès*, par Genès de Hita, publiée à Alcala en 1604, fut presque aussitôt traduite librement en français, et devint plus tard la source de nos *Ibrahim*, de nos *Almahide*, de nos *Mathilde d'Aguilar*[1].

En 1624 parut en France un roman plutôt bizarre qu'original. Il avait pour titre *Endymion*, et pour auteur Jean Ogier de Gombault. Ce n'était en apparence autre chose que la fable des amours de la Lune pour le jeune dormeur du mont Latmos. Endymion, réveillé de son merveilleux sommeil, raconte lui-même les aventures qu'il a cru éprouver et qu'il regarde comme réelles. Les incidents de ce récit offrent peu d'intérêt; le style est faible, recherché, sans caractère. Une chose contribua tout à la fois à la vogue de l'ouvrage et en même temps à son extrême médiocrité. Ce roman n'est d'un bout à l'autre qu'une allégorie. « Il y a quelques années, dit l'auteur, qu'un de mes amis ayant sujet de se plaindre d'une des plus grandes beautés du monde, en qui l'on ne saurait trouver rien à redire que le seul changement qu'il désirait lui reprocher par mes paroles, j'écrivis en sa faveur cette petite aventure.... Et afin d'en faire mieux lire la plainte et de la rendre plus agréable, je me résolus d'en déguiser quelque peu la vérité sous la fable d'Endymion et de la Lune. » Voilà ce que

1. Romans de Mlle de Scudéry.

disait Gombault dans sa préface; mais Gombault n'avouait pas toute la vérité. Personne n'ignorait alors que *l'ami* en question n'était autre que l'auteur même; tandis que la *Lune*, dont le roman tout entier n'est qu'une longue adoration, était la reine mère, Marie de Médici, alors un peu sur le décours, et dont les artifices du galant romancier pouvaient à peine dissimuler les cinquante printemps.

« Je m'étonnais de voir qu'en une si parfaite stature, en quoi elle surpassait de beaucoup les mieux formées d'entre les femmes, elle représentait avoir une âge si tendre; car son teint était plus jeune et plus beau qu'on ne le voit en la première fleur de la jeunesse même; étant mêlé de certaines clartés qui semblaient accorder les feux avec les fleurs, et assisté d'une vertu divine qui défendait aux saisons de ne lui faire point d'injures, et qui l'exemptait pour jamais de la juridiction des années. »

Or, les contemporains se disaient à l'oreille que la reine régente avait fort regardé Gombault au sacre de Louis XIII; qu'elle avait envoyé sa femme de chambre, Mlle Catherine, savoir qui il était; qu'en faisant l'état de la maison du roi, elle l'y avait mis, sans aucune demande de sa part, pour une somme de douze cents écus. Catherine lui aurait même avoué que la reine ne l'avait jamais vu sans émotion, parce qu'il ressemblait à un homme qu'elle avait aimé à Florence. Le roman d'*Endymion* faisait deviner tout cela. La gravure même du frontispice représentait la reine avec un croissant sur le front. Les dames d'honneur devenaient des nymphes; la femme de chambre, Catherine, était cette Iris qui apparaît au jeune Grec à l'entrée d'un bois. On croyait même y entrevoir une scène de boudoir, un peu difficile à raconter, excepté pour Tallemant des Réaux [1], et

1. *Historiettes*, t. III, p. 239, 3e édition.

où le poëte, sans être puni comme Actéon, n'aurait guère été moins coupable[1].

« Ce livre fit un furieux bruit. » Mais, nous l'avons dit, la cause de son succès contribuait à l'empêcher d'en être digne. Il eût été bien difficile, même avec du talent, de mener de front l'intérêt du récit et les ménagements de toutes sortes qu'imposait une allégorie si transparente. Comment profiter, par exemple, de ce que la fable donnait de gracieux et de chastement passionné dans cet amour céleste; comment parler de ce *baiser* divin[2] qu'un rayon argenté vient déposer en silence sur les lèvres du jeune homme endormi? Si Diane est une fois la reine, il faut que le roman, pour paraître en public, soit respectueux comme un sujet, et cérémonieux comme un courtisan[3].

Sa vogue passa avec la curiosité de la cour. Gombault lisait partout son œuvre, et il lisait très-bien; quand il la fit imprimer pour la première fois, M. de Candalé prétendit déjà que cette deuxième édition ne valait pas la première.

Gombault avait fait aussi des *Poésies*, une pastorale (*Amaranthe*), une tragédie, *les Danaïdes*, un *Panégyrique de Richelieu*. On est dépité de voir qu'il n'a qu'un talent médiocre, car c'était un homme de cœur. Pauvre et manquant de tout, il refusait les bienfaits même du cardinal, et disait pour raison « qu'il ne recevait que de son prince, qu'il était l'*homme libre du roi*. » Gombault poussait même la fierté jusqu'à l'arrogance. Il lisait un jour des vers devant Richelieu. « Je ne comprends point cela, dit le cardinal. — Ce n'est pas ma faute, » répondit le poëte[4]. Ce n'était peut-être pas celle du ministre. L'obscurité, l'ab-

1. *Endymion*, liv. IV, p. 241 et 243.

2. Il est indiqué en *concetti* à la page 54.

3. Une circonstance curieuse, c'est que, quelques années auparavant, un poëte anglais, Lyly, avait traité le même sujet avec des allusions analogues à la reine Élisabeth.

4. Richelieu n'était pas seul à trouver obscurs les vers de Gombault. En

sence de naturel sont les défauts dominants de l'auteur d'*Endymion*[1].

Pendant que Gombault rêvait son unique roman, à la faveur inconstante de son astre allégorique, un auteur plus fécond s'approchait davantage du roman héroïque par ce que j'appellerais volontiers le roman fabuleux. Marin Le Roy, sieur de Gombervillè et du Parc-aux-Chevaux[2] publiait *la Caritée* (1621), et *Poléxandre* (1632-1637), qu'il devait faire suivre bientôt par *la Cythérée* (1640-1642) et *le Jeune Alcidiane* (1851). Il avait fait encore d'autres livres et même d'autres romans dont on ignore jusqu'aux titres. On raconte qu'ayant à demander une faveur au surintendant Emery, il se fit accompagner à son audience par un porte-faix chargé de ses ouvrages.

Le plus connu, et probablement le meilleur, est son roman de *Poléxandre*, publié d'abord en deux volumes, et refondu ensuite en cinq. « Beaucoup de gens aimaient mieux les deux premiers, dit Tallemant. Pour moi, je trouve, outre que cet homme n'est point naturel, qu'il y a mille obscurités : il est presque partout embarrassé, et cherche midi à quatorze heures. » *Poléxandre* peut être re-

sortant de voir sa tragédie des *Danaïdes*, Mme Cornuel disait : « Je veux demander la moitié de mon argent ; je n'ai entendu tout au plus que la moitié de la pièce. »

1. Il réussissait dans l'épigramme. Celle-ci, qu'il a intitulée *le Rodomont*, n'est pas sans mérite :

Qu'ai-je fait à ce magnanime
Qui me regarde de travers,
Et dont le jugement sublime
Ne sait de quoi servent les vers?
Je ne sais pas comme on le nomme ;
Mais il fait bien le raffiné :
Et ce doit être un vaillant homme,
Car il jure en déterminé.

2. Né en 1600, mort en 1674. Il s'était fait graver en taille-douce au frontispice d'un de ses livres, *vêtu comme un sage de la Grèce*, avec cette légende : *Thalassius Basilides a Gombervilla.*

gardé comme une production intermédiaire entre les fables de la chevalerie errante et le roman proprement dit. Les exploits de ses héros ne sont quelquefois pas moins extravagants que ceux des paladins de la Table ronde. Le lieu principal de la scène est une île enchantée qu'on ne peut retrouver, quand on l'a une fois perdue de vue. On rencontre, dans l'épisode de l'Inca péruvien, un géant formidable, et dans un autre endroit, l'auteur nous fait faire connaissance avec un dragon qui dévaste tout un royaume. Le récit est relevé par une multitude infinie de tournois; et ce qui rend toutes ces aventures plus invraisemblables encore, c'est l'époque que choisit Gomberville pour y placer son action. Elle a lieu, en effet, quelques années après la découverte de l'Amérique.

Les influences génératrices sont faciles à reconnaître dans les romans de Gomberville. D'abord celle des romans grecs. L'auteur français les prend en général pour guides, dans la conduite des événements. Chez lui comme chez eux, mais avec moins de vraisemblance, la plupart des incidents sont déterminés par des incursions de pirates. C'est sur la mer ou dans de petites îles qu'il aime à en placer la scène. Poléxandre est roi des îles Canaries. Alcidiane, sa *maîtresse*, règne dans l'île inaccessible.

On reconnaît aussi les souvenirs traditionnels des fictions de l'Orient. Tous les rois du monde deviennent amoureux d'Alcidiane en voyant son portrait. Ce genre de folie, particulier aux princes, est probablement d'origine orientale. C'est ainsi que dans les *Mille et un Jours* on trouve l'histoire d'un prince qui, passionné pour une beauté dont il a vu le portrait, finit par découvrir, après de longues recherches, que l'original était une des femmes du roi Salomon.

Les sentiments à la mode dans les cercles du temps se montrent à leur tour dans le *Poléxandre*. Alcidiane est une précieuse couronnée. Un oracle l'a menacée d'épouser un

esclave qui doit assurer le bonheur de son royaume, si elle consent à lui donner sa main. La jeune reine, pour éviter cette mésalliance, se condamne à une solitude perpétuelle et reste presque toujours renfermée dans son palais. Reine partout et toujours, si elle va à la chasse, c'est sur un trône roulant. Elle s'offense quand le khan de Tartarie, le prince de Danemark et l'empereur de Maroc osent devenir amoureux de son portrait. Si sa *hauteur* naturelle se modère un peu à l'égard de Poléxandre, ce n'est pas parce qu'il lui a sauvé la vie, ni parce qu'il a comprimé une rébellion dans ses États, c'est surtout parce que la richesse des présents dont il comble les serviteurs de la reine, fait soupçonner qu'il est d'un rang illustre.

Enfin, les relations de la France avec l'Espagne apparaissent dans les épisodes moresques qui remplissent à peu près la moitié de l'ouvrage, et par les victoires de Poléxandre, remportées presque toutes, comme celles de Henri IV et de Richelieu, sur les Espagnols.

Deux petits faits plus curieux qu'importants se rattachent à la publication du *Poléxandre*. L'un, c'est que dans le *privilége* qui le précède, Gomberville fit insérer par Conrart une défense « à toutes personnes.... d'extraire de ce livre aucune pièce ou histoire pour les mettre en vers, ou en faire des dessins de comédies, de tragédies.... sans le consentement de l'auteur ; » établissant ainsi, par un précédent tout nouveau, le droit de propriété littéraire. L'autre est purement grammatical : c'est que l'auteur, ennemi systématique de la conjonction *car*, à laquelle il aurait voulu substituer le traînant *pour ce que*, prétendait ne l'avoir jamais employée dans les quatre volumes de ce roman. Ce qui donna lieu à Voiture d'écrire à Mlle de Rambouillet une spirituelle défense de la particule menacée [1]. On fit plus

1. Lettre LII.

encore : Bassompierre, alors détenu à la Bastille, fit relire exprès par un valet de chambre les deux premiers tomes du *Polèxandre*, et Gomberville fut atteint et convaincu d'avoir lui-même plusieurs fois employé le mot qu'il attaquait.

L'intrigue du roman héroïque gagna en fécondité, en intérêt et même en vraisemblance sous la plume de Gautier de Costes, seigneur de La Calprenède, né à Toulgou[1], près Sarlat. La Calprenède vint à Paris en 1632, et entra comme cadet au régiment des gardes. Le jeune Gascon avait toutes les brillantes et légères qualités de ses heureux compatriotes, tous les défauts aimables que la médisance ne leur reproche qu'en souriant. Si la Guienne n'a pas fourni la littérature de romanciers et de conteurs, elle a manqué sa vocation, la nature l'y avait prédestinée. Souvent, quand il était de service au château, le jeune garde montait dans une des salles de l'appartement de la reine, et quand par ses manières polies, son air ouvert et joyeux, il avait engagé la conversation, il se mettait à raconter les histoires les plus amusantes du monde. Sa voix, son geste, sa prononciation toute relevée d'accents aigus donnaient à ses récits un attrait irrésistible. Anne d'Autriche se plaignit que ses dames d'honneur fissent leur service auprès d'elle avec moins d'exactitude. On s'excusa en disant qu'il y avait dans la première salle un gentilhomme qu'on ne pouvait se lasser d'entendre ; la reine fit venir le jeune garde, et le pria de lui conter ses contes qu'il contait si bien. Elle en fut ravie et lui donna une pension.

La Calprenède se demanda pourquoi le public serait moins curieux que la reine, ou moins reconnaissant pour qui saurait l'amuser. Après quelques tentatives assez heu-

1. En 1610 ; mort en 1663.

reuses sur le théâtre, il trouva sa véritable route et se mit à écrire des romans. Il était encore cadet aux gardes quand il commença *la Cassandre*. C'était un magnifique sujet, tout à fait propre à son humeur. L'action se passait au temps d'Alexandre : les acteurs étaient Orondate-Oronte, le fils du roi des Scythes, Artaxerce-Arsace, le fils de Darius, l'incomparable Statira-Cassandre, et la divine Parisatis-Euridice, les deux filles de ce monarque. Car les personnages avaient presque tous un vrai et un faux nom, ressource facile pour l'intrigue. Le conteur était à l'aise dans ce bouleversement magnifique d'un empire. Ses invraisemblances se perdaient dans cette chevalerie errante de l'antiquité. Il n'est pas nécessaire de dire que l'écrivain s'attachait peu à la couleur locale, et ne voyait dans ce renversement des trônes de l'Asie que de romanesques amours, des combats incroyables, des tournois superbes, des duels chevaleresques, des princesses enlevées et respectées par leurs ravisseurs, en un mot le rêve d'un cadet de Sarlat, une grande mascarade de l'histoire. Si vous étiez tenté de sourire de la politesse obséquieuse du jeune prince des Scythes, qui semble avoir terminé ses études, comme l'auteur, à l'Académie de Toulouse, on allait au-devant de vos scrupules de critique.

« Vous me permettrez de vous dire en passant que cette éducation n'est pas ordinaire, et que vous la trouverez sans doute étrange pour des Scythes, que vous autres Grecs avez toujours tenus pour barbares, cruels, incivils, et ne vivant que sous la loi naturelle. Et je vous avouerai que nos pères l'ont été, et qu'il y a encore quelques provinces éloignées où on retient quelque chose des mœurs anciennes, et où l'on vit avec beaucoup moins de politesse que parmi nous. Mais dans les cours de nos rois, dans les maisons des personnes relevées, et dans nos bonnes villes, on vit avec la même pompe que parmi les Perses, la même

politesse que parmi les Athéniens, et la même police que parmi les Lacédémoniens. »

Il faut que le lecteur en prenne son parti. On le conduira bon gré mal gré à la cour des Tuileries, et même on aura soin de l'éclairer, s'il est nécessaire, d'un rayon fantastique des *Mille et une Nuits*. Voulez-vous assister à la première entrevue du héros principal, Orondate, avec la principale héroïne Statira? C'est pendant une des guerres des Scythes contre les Perses. Le jeune prince a pénétré avec une incomparable valeur jusqu'à la smala de Darius, dont il a massacré ou mis en fuite tous les défenseurs. Respectueux autant que brave, et galant comme un paladin, Orondate arrête ses compagnons d'armes par prière et par menaces à cinquante pas de la tente royale. Il y pénètre seul, à pieds, le heaume délassé, l'épée inclinée; et trouvant les princesses, comme il était naturel, au milieu d'un millier de flambeaux étincelants, il s'approcha de Sisigambis la grand'mère de l'adorable Statira, aussi présente, et lui tint à peu près ce langage :

« Je ne serais point pardonnable, madame, dans l'erreur que la nuit m'a fait commettre, si son obscurité ne me servait d'excuse; et si je ne vous protestais devant tous les dieux que, si j'eusse connu le sexe et la condition des personnes que j'ai mortellement offensées, je me fusse tué moi-même plutôt que de les troubler dans leur repos, et que de les aborder avec tant d'irrévérence. Si mon crime se pouvait réparer, je ne plaindrais ni mon sang, ni ma vie pour son expiation ; mais...., etc. »

Sisigambis, en personne bien élevée, et en précieuse émérite, ne veut pas rester en arrière de politesse et de compliments avec le jeune Scythe, et tourne sa réponse d'une façon pleine de dignité et de grâce. Mais, hélas! elle perdait ses frais d'éloquence. Orondate « n'y prêtait guère d'attention, ayant par malheur attaché sa vue sur le vi-

sage de la princesse Statira, d'où il ne la retira qu'il ne lui laissât l'âme en échange. » Alors la reine, femme de Darius, « tirant de son col une écharpe incarnate toute parsemée de flammes d'or entrelacées de chiffres de son nom et de celui de Darius, la mit au sien. »

Ainsi marche tout le roman, et cela pendant dix volumes. Il ne faut pas le nier, l'auteur a beaucoup d'imagination, sinon dans la création des incidents et des caractères, du moins dans les détails et dans les descriptions. Il voit tout ce qu'il raconte; et, si l'on peut faire abstraction de la vraisemblance, il vous intéresse et vous amuse. Ce ne sont ni des Scythes, ni des Perses sans doute; mais ce sont des personnages bien vivants et bien disants. Leurs aventures sont étranges et incroyables, mais on ne pose pas volontiers le livre qui les raconte. On excuse les filles d'honneur de la reine, qui manquaient l'heure de leur service et s'attardaient autour du conteur. On comprend le jeune Jean-Jacques passant la nuit avec son père à lire les aventures d'Orondate, jusqu'à ce que le chant des hirondelles rappelât au vieil horloger de Genève qu'il était plus enfant que son fils[1].

Ce n'est pas seulement en composant ses livres que La Calprenède se montrait le digne citoyen de son pays : il savait aussi en tirer parti avec un art qu'on aurait cru d'une invention plus récente. « Il affinait plaisamment les libraires, il traitait avec eux pour deux, ou pour quatre volumes : après, quand ces volumes étaient faits, il leur disait : J'en veux faire trente, moi. Il fallait venir à composition, et il leur faisait donner toujours quelque chose, de peur qu'il ne laissât l'ouvrage imparfait[2]? » *Cassandre* n'a

1. On retrouve dans la *Cassandre* l'origine de quelques incidents de *la Nouvelle Héloïse*, entre autres de celui où Saint-Preux, sachant que sa maîtresse est atteinte de la petite vérole, se glisse dans sa chambre et s'approche de son lit, pour prendre sa part de la maladie et du danger.

2. Tallemant, *Historiettes*, t. V.

que dix petits volumes; *Cléopatre* en a douze, et l'auteur a mis douze ans à l'achever. Sans doute que ses négociations diplomatiques avec les libraires furent pour quelque chose dans cette lenteur; car on n'aperçoit dans le récit ni travail, ni recherche. Le conteur improvise évidemment, comme l'abbé Prévôt, comme bien d'autres. Son style est d'une facilité prolixe, d'une élégance commune et sans caractère; c'est un verbiage de conversation qui ne coûte rien à la méditation ni à l'étude. Il se déroule comme ces flots intarissables d'étoffes qui sortent sans s'arrêter d'un métier à vapeur, toujours abondants, toujours semblables à eux-mêmes.

Outre la *Cassandre* et la *Cléopatre*, La Calprenède commença un *Pharamond*, mais il n'en put imprimer que sept volumes. Les cinq autres furent ajoutés par un continuateur, Pierre de Vaumorière, l'auteur du *Grand Scipion*.

Le roman héroïque semblait parvenu avec La Calprenède à la perfection du genre : il fit encore un pas avec Mlle de Scudéry, à qui son frère consentit à prêter le patronage de son nom.

George de Scudéry et sa sœur Madeleine vinrent du Havre s'établir à Paris en 1630, et y demeurèrent ensemble jusqu'en 1655. Ils étaient d'une famille assez pauvre, mais illustre, disaient-ils. George, qui commença dès lors à faire le métier d'homme de lettres, prétendait « sortir d'une maison où l'on n'avait jamais eu de plumes qu'au chapeau. » Lui-même voulait à tout prix passer pour un homme d'épée; il se vantait d'avoir « usé plus de mèches en arquebuses qu'en chandelles, de sorte qu'il savoit mieux ranger les soldats que les paroles, et mieux carrer les bataillons que les périodes. » Si George de Scudéry n'était pas compatriote de La Calprenède, il méritait de l'être. Ses préfaces, ses avis au public ont un air de défi qui les fait

ressembler à des cartels. « C'est mon ami, dira-t-il par exemple, je le soutiens, je le maintiens, et je le signe *de Scudéry*. » Ou bien : « Si quelqu'un croit que j'offense sa gloire imaginaire, pour lui montrer que je le crains aussi peu que je l'estime, je veux qu'il sache que je m'appelle *de Scudéry*. » Quoique fanfaron, George était brave. Il avait eu un régiment dans les guerres de Piémont, et s'était bien battu au Pas de Suze (1629); surtout il avait un noble cœur, ce qui doit faire oublier bien des ridicules. La reine Christine de Suède lui ayant fait offrir une chaîne d'or de mille pistoles pour la dédicace d'un de ses ouvrages, à la condition qu'il en effacerait le nom et l'éloge d'un favori disgracié, Scudéry répondit que « quand la chaîne seroit aussi grosse et aussi pesante que celle dont il est fait mention dans l'histoire des Incas, il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit sacrifié. » Et après cela il s'en allait se promener au Luxembourg en mangeant un morceau de pain sous son manteau, parce qu'il ne savait où dîner.

Sa sœur[1], qui avait en toutes choses plus d'esprit et surtout de raison, n'était guère moins vaine à l'endroit de sa naissance. Elle disait toujours : « Depuis le renversement de notre maison; » vous eussiez dit qu'elle parlait du bouleversement de l'empire grec. C'était une grande personne maigre et noire, avec un visage fort long. Mme Cornuel disait que la Providence avait fait suer l'encre à cette fille qui devait barbouiller tant de papier. Son frère eut longtemps pour elle les plus plaisantes jalousies du monde. Il l'enfermait quelquefois, et ne voulait pas souffrir qu'on la vît. Elle avait quarante ans, qu'elle n'était pas encore libre de recevoir qui elle voulait. Un jour il pensa la manger, dit Tallemant, parce que Conrart avait mené Pélisson dîner chez M. de Grasse où elle dînait elle-même. Madeleine se

1. Née en 1607, morte en 1671.

résignait de fort bonne grâce à ce rôle romanesque d'innocente captive. Peut-être en était-elle flattée.

Malgré les prétentions nobiliaires de M. et de Mlle de Scudéry, malgré leurs hautes relations dans la société aristocratique, le plus clair de leur revenu venait du travail de leur plume.

A partir de 1631, George se fit auteur dramatique. Nous le retrouverons au théâtre dans un des chapitres suivants. Madeleine, élevée à la campagne avait employé les longues journées solitaires de son enfance à lire des romans, à méditer sur les perfidies de l'inconstant Hylas, et sur les respectueuses langueurs du tendre Céladon. Elle racontait qu'étant fort jeune fille, un don Gabriel, feuillant, qui était son confesseur, lui ôta un ouvrage de ce genre où elle prenait bien du plaisir, et lui dit : « Je vous donnerai un livre qui vous sera plus utile. » Il se méprit, et, au lieu de ce livre, il lui donna un autre roman plus mauvais que le premier, et dont les endroits les plus scabreux étaient indiqués par une marque. La première fois que le moine revint, Madeleine lui en fit la guerre. « Ah! dit-il, je l'ai ôté à une personne, ces marques ne sont pas de moi. » Quelques jours après, il lui rendit le premier roman, et dit à la mère de Mlle de Scudéry que sa fille avait l'esprit trop bien fait pour se laisser gâter à de semblables lectures. Un conseiller huguenot de Rouen, M. Sarrau, lui prêta ensuite les autres romans. Ainsi, dès ses plus jeunes années, Mlle de Scudéry avait nourri son imagination des fictions romanesques qui devaient faire le cadre de ses propres ouvrages; venue à Paris, admise dans la société des précieuses, elle y trouva les sentiments et les conversations qu'elle devait y placer.

En effet, Madeleine commença par imiter les romanciers en vogue. En 1635, elle publia, sous le nom de son frère, *Ibrahim ou l'illustre Bassa*, roman d'aventures en quatre vo-

lumes, où le héros, né à Gênes, est pris par le dey d'Alger sur la Baltique, devient grand-visir de Soliman le Magnifique, est en butte à la jalousie du sultan, enfin épouse la princesse de Monaco qu'il aime depuis sa jeunesse, et qui vient de courir à Constantinople des dangers aussi grands, quoique tout autres que les siens.

Avec *Ibrahim*, Mlle de Scudéry ne semblait encore qu'une élève intelligente de Gomberville. Elle montrait moins d'imagination créatrice que La Calprenède, son émule, moins de puissance à combiner les incidents d'une longue intrigue. Mais elle allait bientôt prendre une revanche éclatante. Elle était femme, elle savait observer et sentir : son esprit et la distinction de ses manières lui avait ouvert les salons de Rambouillet. Elle conçut l'idée de peindre les mœurs et les caractères qu'elle rencontrait autour d'elle. C'était faire du roman ce qu'il doit être en réalité, le miroir de la vie et de la nature humaine. Malheureusement, et nous l'avons déjà constaté plus d'une fois, les habitudes littéraires du temps imposaient aux poëtes l'obligation de voiler leurs peintures sous des noms et des faits antiques : Mlle de Scudéry ne crut pas devoir s'y soustraire. La voilà donc qui prend pour ses héros Cyrus, Astyage, Crésus, Mandane et Thomyris[1], et contraint des Assyriens et des Scythes, contemporains des rois de Rome, à parler le langage des ruelles, à sentir et à exprimer toutes les nuances délicates de la galanterie. Bientôt c'est à Rome même qu'elle transportera la scène[2]; et le contraste des noms si connus de Brutus, de Lucrèce, de Collatin, avec les frivoles conversations qu'elle leur mettra dans la bouche, avec les madrigaux musqués qu'elle leur fera écrire, finira par atteindre le dernier degré du ridicule, et provoquer les

1. *Artamène, ou le grand Cyrus*, dix vol. in-8, 1650.
2. *Clélie, histoire romaine*, 1656.

justes moqueries de Boileau, et sa parodie burlesque des *Héros de roman.*

Mais si l'on peut parvenir à faire abstraction des noms antiques et des faits généraux qui leur servent de cadre; si l'on considère les romans de Mlle de Scudéry pour ce qu'ils sont en effet sous ce déguisement ridicule, on sera frappé de la finesse des observations, de la justesse des idées morales, et même des qualités du style. Quand on connaît les mémoires du temps, quand on a lu Tallemant des Réaux, et qu'on peut reconnaître les figures sous les masques, on trouve un vif plaisir à voir ces portraits du *Cyrus*, si flattés, mais si ressemblants; on nomme soi-même les personnages, on comprend les allusions, on devine les réticences, et l'on conçoit sans peine la faveur qui accueillit alors de pareils ouvrages. Même avec moins de préparation, on peut encore y trouver du charme : on voit revivre dans tous les détails de ses relations de chaque jour une société pour jamais éteinte, on entend ses causeries élégantes; on étudie les opinions, les préjugés, les sentiments de cette époque si curieuse, en qui germait déjà le grand règne. Les romans de Mlle de Scudéry sont un complément de l'histoire du XVIIe siècle.

Citons quelques exemples, et choisissons-les parmi les personnages qui sont déjà connus de nos lecteurs. Le septième volume du *Cyrus* contient une galerie des hôtes et des visiteurs de l'hôtel de Rambouillet. On y trouve « auprès de Cléomire (Mme de Rambouillet), l'adorable Philonide (Julie d'Angennes), la belle Anacrise (Clarisse, sa sœur), la merveilleuse Élise (Mlle Paulet), le généreux Mégabate (Montausier), l'illustre mage de Sidon (Godeau), l'agréable Cléarque (Voiture), le sage Théodamas (Conrart), et l'admirable Aristée (Chapelain). » Mlle de Scudéry s'y peint elle-même sous le nom de Sapho, qui lui resta dans la société. Elle inaugurait ainsi,

par ces *portraits*, un genre de littérature qui eut beaucoup de succès au XVIIe siècle, fut cultivé même par les gens du monde, et a produit quelques chefs-d'œuvre sous la plume de La Bruyère.

Ne suffit-il pas de jeter un coup d'œil sur le portrait de *Cléomire*, pour en reconnaître aussitôt l'original?

« Cléomire est grande et bien faite; tous les traits de son visage sont admirables; la délicatesse de son teint ne se peut exprimer; et il sort je ne sais quel éclat de ses yeux qui imprime le respect dans l'âme de tous ceux qui la regardent.... L'esprit et l'âme de cette merveilleuse personne surpassent de beaucoup sa beauté. Elle sait diverses langues, et n'ignore presque rien de ce qui mérite d'être su; mais elle le sait sans faire semblant de le savoir, et on dirait, à l'entendre parler, qu'elle ne parle de toutes choses, comme elle fait, que par simple sens commun, et par le seul usage du monde. Elle s'est fait faire un palais, qui est un des mieux entendus, et elle a trouvé l'art de faire en une place de médiocre grandeur, un palais d'une vaste étendue. L'ordre, la régularité et la propreté (l'élégance, *mundities*) sont dans tous ses appartements. Tout est magnifique chez elle, et même particulier. Les lampes y sont différentes des autres lieux. Ses cabinets sont pleins de mille raretés; l'air est toujours parfumé dans son palais. Diverses corbeilles magnifiques, pleines de fleurs, font un printemps continuel dans sa chambre.... Cléomire sort moins souvent de chez elle que les autres dames de Tyr. Il est vrai qu'elle n'a que faire d'en sortir pour aller chercher la compagnie; car, depuis le roi, il n'y a personne en toute la cour, qui ait quelque esprit et quelque vertu, qui n'aille chez elle. Rien n'est trouvé beau si elle ne l'a approuvé : on ne croit point être du monde qu'on n'ait été connu d'elle. Il ne vient pas même un étranger qui ne veuille voir Cléomire; et il n'est pas jusques aux excellents

artisans qui ne veuillent que leurs ouvrages aient la gloire d'avoir son approbation. »

L'histoire d'Élise (Angélique Paulet) forme une partie considérable du premier livre de la septième partie. Cette figure est une des plus remarquables de la galerie ; et si elle n'a pas toute la réalité que lui donne des Réaux, elle ne manque ni de vérité ni de charme : détachons-en quelques traits.

« Cette incomparable fille est d'une naissance fort noble ; elle a même eu l'avantage d'être née dans l'abondance. Lorsqu'elle vint au monde, son père, appelé Straton, était extrêmement riche. Cet homme avait infiniment de l'esprit, mais de l'esprit du monde. Il était d'un naturel ardent et vif : il aimait tous les plaisirs, et n'était jamais content si sa maison n'était remplie de tout ce que la cour avait de plus grand....

« Imaginez-vous, madame, une personne de la plus belle et de la plus noble taille du monde. Ce n'est pas une de ces personnes qui ne sont que grandes et droites, et qui sont même quelquefois trop droites et trop grandes : au contraire, la taille d'Élise, quoique elle soit beaucoup au-dessus de la médiocre, est si aisée et si bien faite, que l'imagination se porte d'elle-même à croire qu'elle a le corps aussi beau que le visage. On n'a jamais vu personne ni marcher de meilleure grâce, ni se tenir en place avec une contenance plus modeste et plus assurée tout ensemble.... Elle regarde sans affectation, et pourtant comme il faut regarder pour paraître plus belle. Si elle est devant son miroir à raccommoder quelque chose à sa coiffure, elle le fait de si bonne grâce et avec tant d'adresse, qu'on dirait que les cheveux obéissent avec plaisir aux belles mains qui les rangent.... Elle est fière, mais d'une fierté qui ne l'empêche pas d'être douce ; et s'il y a de la hauteur dans son âme, il y a de la tendresse dans son cœur....

Arrivée à quatorze ans, elle fut presque aimée de tout ce qui était capable d'aimer. On vit trois princes, frères, rivaux en même temps (les ducs de Guise et de Chevreuse et le chevalier de Guise).... Le roi de Phénicie, cet illustre conquérant (Henri IV), devint lui-même son esclave, mais d'une manière différente de celle dont il avait accoutumé de l'être.... etc. »

Arrêtons-nous, c'est assez de portraits : l'auteur du Cyrus et de la Clélie ne se lassait pas d'en tracer ni le public d'en lire : les belles dames, peintes avec tant de complaisance et de discrétion, étaient fort aises de figurer dans ces ouvrages ; quelques-unes pourtant s'en plaignaient, elles ne se trouvaient pas assez flattées. Mme de Cornuel, à qui on ne faisait « épargner ni amis ni ennemis, » en fit des reproches à l'auteur, un jour qu'elle la rencontra à la promenade. « Madame, lui dit l'autre avec son ton de prédicateur, c'est que quand mon frère rencontre un caractère d'esprit agréable, il s'en sert dans son histoire. » Les conversations, qui forment une partie si considérable des romans de Mlle de Scudéry, sont encore plus curieuses pour nous que les portraits : elles mettent en mouvement et en action ces figures jusque-là immobiles. Entr'ouvrons une dernière fois *la loge de Zirphée*, pour voir s'engager une brillante passe d'armes entre *Élise*, que nous venons de peindre, et un jeune seigneur, *Agénor* (M. de Termes), présenté par son frère *Poligène* (M. de Bellegarde), dont il se pose déjà comme le rival.

« A peine fûmes-nous assis, qu'Élise, prenant agréablement la parole : « Je vous assure, lui dit-elle, que j'aurai « bien de la difficulté à me résoudre de pardonner à Poli- « gène le tort qu'il m'a fait, de ne m'avoir pas plus tôt « donné votre connaissance, puisqu'il m'a privée d'un plai- « sir que je ne saurais recouvrer. — C'est à moi, madame, « reprit Agénor, à me plaindre de lui, et non pas à vous ;

« mais quand il serait vrai que ma vue ne vous serait pas « désagréable, je ne sais pas, puisque j'ai aujourd'hui « l'honneur de vous voir, pourquoi vous dites que Poligène « vous a privée d'un plaisir que vous ne sauriez plus re- « couvrer. — C'est, dit-elle en riant, que, vu le temps qu'il « y a que vous êtes revenu, je n'oserais plus vous traiter « en homme qui revient d'un pays étranger. Cependant, je « n'ai pas un plus grand plaisir que de me faire dire tout « ce que savent ceux qui viennent de voyager, principale- « ment quand ils viennent d'où vous venez, c'est-à-dire du « lieu de la politesse. — Pourvu que vous me permettiez, « reprit-il en souriant, après que je vous aurai dit tout ce « que j'ai vu de beau en Grèce, de vous parler aussi un peu « de ce que je trouve de beau ici, je vous promets de sa- « tisfaire votre curiosité. — Vous pouvez penser, répliqua- « t-elle malicieusement, que je n'ai garde de m'opposer à « la satisfaction que vous aurez à dire tout ce que vous avez « vu de beau chez la reine. — Je ne parle pas de chez la « reine, reprit-il ; et, lorsque je vous ai demandé la per- « mission de vous parler de tout ce que je trouve de beau « ici, je n'ai pas eu intention que ce mot d'*ici* s'étendît hors « de la chambre où vous êtes.... »

Ces peintures des personnes et des mœurs contemporaines, quelque agréables et intéressantes qu'elles soient, ne forment pas le seul ni même le principal mérite des romans de Madeleine de Scudéry. Elle a su voir et rendre aussi quelque chose de ce qu'il y a de durable et d'essentiel dans la nature morale de l'homme ; la condition de la femme, ses rapports et ses devoirs dans la société, les lois qui doivent régler ses sentiments et sa conduite y sont exprimées sans prétention, sans pédantisme et avec tout le bon sens d'une observatrice judicieuse. Ici ce ne sont plus des portraits, ce sont des caractères et des types, ce sont des réflexions et des idées morales qui, après deux

cents ans, conservent encore leur vérité et leur intérêt. « La *Clélie*, dit M. Saint-Marc Girardin, est, quand on l'étudie de près, un livre sérieux et curieux, où toutes les questions qui tiennent à la condition des femmes dans le monde sont traitées d'une manière à la fois piquante et judicieuse. Quel est le rang que la civilisation moderne donne à la femme, et que doit faire la femme pour avoir et pour garder ce rang? voilà, en vérité, le sujet de la *Clélie*. Le roman n'est que le cadre ou l'accessoire de ce grand sujet de controverse, et dans cette controverse nous retrouvons tous les débats qui se sont élevés de nos jours sur la liberté des femmes. » Par exemple, si la fière Tullie, l'épouse future de Tarquin le Superbe, prend en main la défense de la liberté et des droits de la femme, une femme honnête, Valérie, soutient « qu'il y va de l'honneur de celles qui ont de bons maris, de leur laisser une autorité qui paraisse aux yeux du monde, quand même, par excès d'amour ou par quelque autre cause, ils n'en voudraient pas avoir. » Et l'on voit, par la tournure du récit, que c'est là l'opinion de l'auteur. Plus loin elle reproduit la même thèse, avec des nuances diverses, sous les noms de Lysonice et de Pasilie. Elle ose justifier ce que bien des gens alors tournaient en ridicule, la jalousie légitime d'un mari.

« Si tout cela est inutile, je consens qu'il agisse en maître, qu'il règle les visites qu'elle rend et qu'elle reçoit, et qu'il l'envoie même à la campagne : car, enfin, je ne veux pas qu'un mari endure paisiblement que sa femme soit coquette. — Mais y a-t-il une chose qui semble plus étrange, répliqua le prince, qu'un mari jaloux? on en rit, on le raille, et l'on dirait presque que ce soit assez qu'il soit jaloux, pour mériter que sa femme soit coquette. — Un sot jaloux, reprit Pasilie, est assurément une sotte chose; mais un galant homme, prudent, ne se doit pas regarder

comme un jaloux : au contraire, on le doit plaindre et estimer[1]. »

Tel est le ton, telle est la matière des ouvrages de Madeleine de Scudéry : on peut voir en elle un moraliste mondain non moins qu'un romancier. Son style a de l'ampleur et de la souplesse ; souvent il laisse voir une finesse et une grâce toutes féminines ; ses anachronismes, même, ne doivent pas lui être reprochés trop durement. Notre grand siècle s'y était si bien habitué, que même, après que Boileau en eut raillé l'excès, Corneille, Racine, Voltaire en ont commis d'analogues, sinon d'aussi révoltants ; j'oserais même croire que tous les poëtes, que tous les romanciers doivent faire des anachronismes. Un artiste qui dérouterait son public par la peinture de mœurs et de passions qu'on ne pourrait comprendre sans effort, manquerait son but, il ne saurait émouvoir, il tuerait l'art sous l'érudition. Le degré d'instruction auquel est arrivé la majorité des lecteurs fixe la limite permise à l'infidélité des peintures de l'antique. Shakspeare n'a pas été plus exact que Racine dans l'expression des mœurs grecques, mais l'un et l'autre ont peint, avec une vérité qui fera leur gloire, ce qui ne change pas avec les modes et les costumes, ce que Mlle de Scudéry esquisse trop faiblement, les sentiments et les passions du cœur humain.

Les romans de cette célèbre fille, avec leurs défauts, leurs longueurs et leurs travestissements, qui nous semblent aujourd'hui ridicules, n'en étaient pas moins un acheminement vers les fines et gracieuses peintures de mœurs qui devaient illustrer bientôt le nom d'une autre femme, d'une autre élève des précieuses, l'auteur de *Zaïde* et de la *Princesse de Clèves*.

1. *Clélie*, t. X, p. 801.

CHAPITRE VI.

Gens de lettres non précieux. — Les cabarets d'honneur. — Poésie libre, fantaisie. — Théophile, Saint-Amant, Saint-Pavin, le jeune Scarron.

Nous allons introduire le lecteur dans le demi-monde littéraire. A la décence un peu factice des gens de lettres *précieux*, va succéder la verve franche et grossière des poëtes de la vie réelle, commensaux dissolus des princes et des jeunes seigneurs, visiteurs assidus de la taverne de la *Pomme-de-pin* et du cabaret de l'*Ile-aux-bois*, buveurs, fumeurs, débauchés, libertins, parasites, et avec cela gens d'esprit. Il va sans dire que nous ne toucherons à la fange que du bout de l'aile, et autant qu'il sera nécessaire pour expliquer des œuvres dignes d'attention.

Il ne faut pas que l'élégance de l'hôtel de Rambouillet nous fasse illusion sur l'état général des mœurs dans la haute société au début du XVIIe siècle. Le monde des précieuses est une exception, une oasis destinée à grandir, mais étroite encore, au milieu des libertés impudentes de la conduite et du langage. La cour, les princes eux-mêmes ne se distinguaient que par l'audace et l'impunité de leurs déréglements. Louis XIII enfant, avait à la bouche de sales mots, indices de l'éducation des gens qui l'entouraient[1].... Devenu roi, il fut probablement, quoi qu'on en ait dit, très-

1. *Histoire particulière du roi Louis XIII*... par Jean Hérouard, ms., Biblioth. impér., n° 8943, quatrième année (1605).

chaste dans sa conduite; mais son caractère triste et sauvage lui laissait exercer peu d'influence sur sa cour. S'il survenait quelque brouillerie entre lui et ses platoniques maîtresses, ce qui arrivait souvent, « il ne parloit à personne, et personne aussi n'osoit lui parler. Il s'asseyoit dans un coin, où le plus souvent il bâilloit et s'endormoit. C'étoit une mélancolie qui refroidissoit tous le monde[1]. » Cinq-Mars devenu favori « fit faire débauche au roi : on dansoit, on buvoit des santés. » Il est vrai que cela dura peu. Ces parties fines étaient trop monotones pour M. le Grand, et trop bruyantes pour Louis XIII. Gaston son frère était d'une toute autre humeur : c'est le type du grand seigneur étourdi et sans dignité. « M. d'Orléans a toujours l'esprit un peu page, » dit Tallemant, puis il ajoute des anecdotes qui donnent une idée peu avantageuse de la distinction que le prince et son entourage apportaient dans leurs amusements. Ses gentilshommes, Blot et Bezançon entre autres, lui faisaient pour le divertir mille chansons plus spirituelles que décentes. Il régnait entre eux et leur maître une familiarité qui rappelle celle de Fallstaff et du prince Henri.

> Gaston, qui savez mieux que nous
> Tous les secrets de la taverne...,

improvisait l'un d'eux dans une partie de débauche. Quelquefois la gaieté princière ne se renfermait pas dans les murs du cabaret d'honneur : la bande joyeuse sortait toute avinée, assaillait les passants à coup de pierres, « brûlait les auvents des savetiers, » battait le guet, bafouait le commissaire, s'embusquait sur le Pont-Neuf et dépouillait les passants de leur manteaux[2]. Les gens de lettres, parasites

1. *Mémoires de Mademoiselle*, t. I, p. 28 (édit. de 1730).
2. Les *Mémoires du comte de Rochefort*, *Singularités historiques*, p. 182, contiennent de singuliers détails.

et amuseurs jurés des gens de cour, se piquaient d'imiter leurs manières. Le sieur d'Esternod, gentilhomme et poëte, va sur ce dernier point nous faire lui-même, en fort mauvais vers, la confession d'un enfant du siècle.

J'allois *pedetentim*, comme un vieillard caduque,
J'allois de rue en rue en grattant ma perruque,
Feuilletant dans mon chef *de inventione*,
Tirant et arrachant des poils de mon gros nez,
Songeant s'il y avoit, pendant cette nuit brune,
Moyen de moyenner la moyenne fortune.
Le diable me tentoit d'arracher des manteaux
Et de tirer la laine à quelques cocardeaux.

Un autre contemporain, le jésuite Garasse, le docte, spirituel et grossier pamphlétaire religieux, nous a décrit dans un de ses ouvrages[1] cette société mixte de jeunes seigneurs et de poëtes libertins, cette bohème littéraire et aristocratique.

« Les jeunes seigneurs sont bien aises.... d'entretenir des bouffons à leur table, de donner appointement à des gueux qui leur disent un mot d'impiété.... Ils font un sonnet à Monsieur Tel, et puis par honnêteté il faut dîner, on ne les chasse pas du logis, ils prennent froidement leur place, comme s'ils étaient nés dans la maison. Ils savent que tel jeune seigneur a de l'amour ; ils composent une ode, en laquelle ils comparent sa maîtresse à une divinité raccourcie de toutes les perfections du monde ; ils prennent leur temps ; ils s'ingèrent sur l'heure du souper. Ils se glissent ès bonnes compagnies pour dire le mot : la partie se noue à deux pistoles par tête dans un cabaret d'honneur. Ils suivent assurément et se rendent officieux mécaniquement. La table se couvre ; ils en sont comme l'importun de Régnier ; ils payent leur écot partie en bouffonneries, partie

1. *Doctrine curieuse des beaux-esprits de ce temps*. Paris, 1623.

en cajoleries ou en impiétés. Les voilà souls pour un jour. Au partir de là ils peuvent dire comme saint Augustin des Épicuriens : *Bonum habui diem, quia bonum habui prandium*[1]. »

Pénétrons avec Garasse dans ces réunions intimes, au risque de voir les objets un peu grossis et salis par la haine bouffonne de notre guide.

« Il est vrai que savoir les particularités de leurs ivrogneries est une pauvre science; mais il en faut dire quelque chose.... en intention de les faire rougir, si leur visage est capable d'autre rougeur que de celle du vin. Je ne parle pas des profusions incroyables qui se font dans les cabarets d'honneur, ni des collations à la moderne, où les perdrix sont entassées à douzaines; pourvu que les viandes soient froides, cela s'appelle du nom de collation. Puisque les dames s'en mêlent, je ne sais qu'en dire.... Je veux dire seulement un mot de la vénérable *Confrérie des bouteilles*, qui est à la vérité d'institution moderne; mais on peut dire qu'elle est déjà plus populeuse que les meilleures et les plus saintes confréries de dévotion qui soient dans les églises[2].

« Il est vrai que pour cette *Confrérie des bouteilles* je n'en sais ni les lois, ni les fondateurs, ni les officiers. D'autant qu'il n'est permis de souffler à la bouteille qu'à ceux qui se sont enrôlés en la fraternité, et qui ont juré le secret qui se pourra garder entre des ivrognes. Seulement, sais-je que c'est une assemblée de vilains, subalterne et dépendante des beaux esprits prétendus.... Le lieu de leur rendez-vous a été deux ou trois fois cette petite chapelle qui est en l'Ile du Pont de bois[3]. »

Les gens de lettres étaient l'âme de la confrérie :

« Pour être bon écorniffleur et piqueur d'escabelle, il

1. Page 760. — 2. Page 753. — 3. Page 756.

faut être fort savant et entendre la philosophie. Voilà pourquoi l'un des principaux parasites de l'antiquité, enquis de quoi lui profitait la philosophie, répondit qu'il avait appris là-dedans ἀσυμβόλως δειπνεῖν, de dîner sans payer son écot. Comme s'il disait plus clairement que sa science de philosophie, sa traduction du *Phédon* de Platon, et ses Odes bien rimaillées [1] lui ont valu force bonnes repues franches à la *Pomme-de-Pin* et dans les cabarets d'honneur, car autrement.... il serait en danger souvent de s'aller coucher à jeun, et faire comme les limaçons, qui s'entretiennent dans leur coquille [2].

Dans ces *franches lipées*, les parasites lettrés ne perdaient pas toujours leur dignité relative. Garasse nous apprend lui-même qu'un d'entre eux, blessé par l'insolence d'un des nobles convives, l'arrêta court par ces seuls mots : « Monsieur, j'ai une plume. » Naturellement Garasse ne rapporte ce trait que pour le blâmer.

Le dévot pamphlétaire résume et couronne ses attaques par les dernières lignes que nous allons transcrire, où il poursuit un peu loin ses adversaires, pour un homme de sa profession. La vivacité du tour, la franchise et la hardiesse du style nous serviront d'excuse à nous-même pour avoir prolongé jusque-là nos citations.

« Ils sont savants d'une façon nouvelle : leur école, c'est la taverne ; leur chaire, c'est la table ; leurs maîtres et docteurs sont les bons cuisiniers ; leurs actes publics sont les banquets à deux pistoles par tête ; leurs degrés sont ceux qui ont été décrits par le sieur Régnier en sa satire, lorsqu'il dit :

Tout branloit dessous nous jusqu'au dernier étage,
D'échelle en échelon ; comme un linot en cage

1. Allusion trop grossièrement évidente au poëte Théophile de Viau, dont nous allons parler.
2. Page 755.

Il falloit sauteler et des pieds s'accrocher,
Ainsi comme une chèvre en grimpant un rocher.

Les cabalistes et les libertins savent quel lieu c'est qu'il décrit en cet endroit. Car c'est là qu'ils prennent leurs degrés et, s'il faut ainsi parler, leur doctorat de malice[1].»

On sourirait à la verve bouffonne de ces invectives, si l'on ne savait quelles conséquences terribles elles pouvaient entraîner à cette époque. Un homme fut alors diffamé, banni, emprisonné, condamné à être brûlé vif et exécuté en effigie, sous prétexte de libertinage et d'impiété : c'était le poëte Théophile de Viau, l'objet principal et constant des attaques du père Garassus, et avec lequel nous allons faire connaissance.

Théophile naquit en 1590[1] dans un village de l'Agenois. Garasse a voulu faire de lui le fils d'un cabaretier. Nous ne releverions pas même cette erreur, très-indifférente au mérite du poëte, si elle ne servait à montrer l'acharnement et la mauvaise foi de son ennemi. L'aïeul de Théophile avait été secrétaire de la reine de Navarre; son oncle fut gouverneur de Tournon; son père, avocat à Bordeaux, se retira à Boussières, à cause des guerres de religion, et de peur d'être inquiété en sa qualité de huguenot. Si le lecteur désire connaître le lieu où notre poëte naquit,

Si tu fais ce voyage, et mon amour te prie
D'y ramener tes yeux, car c'est là ma patrie....
Là tu verras un fonds où le paysan moissonne
Mes petits revenus sur les bords de Garonne;
Le fleuve de Garonne où de petits ruisseaux
Au travers de mes prés vont apporter leurs eaux,
Où des saules épais leurs rameaux verts abaissent,
Pleins d'ombre et de fraîcheur, sur mes troupeaux qui paissent.

1. Page 755. — 2. Il mourut en 1626.

Quant au manoir paternel,

Tu le verras assis entre un fleuve et des roches....
Un petit pavillon, dont le vieux bâtiment
Fut maçonné de brique et de mauvais ciment,
Montre assez qu'il n'est pas orgueilleux de nos titres.
Ses chambres n'ont plancher, toit, ni portes, ni vitres
Par où les vents d'hiver, s'introduisant un peu,
Ne puissent venir voir si nous avons du feu.

Au sortir des sonnets de Gombault et des solennités épiques de Chapelain, on se repose avec plaisir dans cette description si simple, si fraîche, où l'on découvre enfin une vraie campagne, une vraie nature.

Après des études assez incomplètes, où il n'eût pour régents, comme il le dit lui-même, que des écoliers écossais, après sa philosophie faite à l'université de Saumur, Théophile, âgé de vingt ans, fit un voyage en Hollande en compagnie de Balzac, avec qui il se brouilla, et vint se fixer à Paris. Là son esprit et ses vers le firent rechercher par les meilleures compagnies et par les jeunes seigneurs, qui se piquaient d'aimer la poésie. Le jeune provincial se soumit d'abord à la mode. Il fit *fondre les neiges* des montagnes *au feu de son amour;* il vit *les fleuves et les bois s'embraser comme son âme aux accents* de ses maîtresses; il se *baigna* les mains *dans les ondes* de leurs chevelures. Il avait cependant déjà une audace de mauvais goût qui le distinguait des précieux. Pour lui les *chevaux* du soleil, la *bouche et les naseaux ouverts*, *ronflaient la lumière du monde;* l'hiver tenait les poissons *enchassés en l'argent de l'onde;* et le Zéphire, enfermé *dans les creux Éoliens*, tenait *les œillets et les lis dans ses poumons ensevelis* [1].

Bientôt les agitations d'une vie passionnée et malheureuse vinrent le troubler dans ce doux métier de mauvais

1. Toute la première partie des *Œuvres de Théophile*, 1638, est pleine de ce mauvais goût. Sa tragédie de *Pyrame et Thisbé* en est le paroxysme.

rimeur. Théophile fréquente des réunions moins choisies; un recueil de vers infâmes, *le Parnasse satirique*, est imprimé sous son nom. En vain il le désavoue avec énergie, en vain il poursuit et fait condamner les imprimeurs : une dévote cabale s'acharne sur le poëte né huguenot, nouveau catholique et véhémentement soupçonné de n'être au fond ni l'un ni l'autre. Déjà auparavant une disgrâce de cour l'avait forcé de fuir en Angleterre; cette fois une sentence du parlement, enlevée pendant les vacations en l'absence du plus grand nombre de messieurs de la grand'chambre, le condamne à être brûlé vif. Le poëte est exécuté en effigie; puis on l'arrête, on le jette dans le cachot où avait été enfermé Ravaillac; après dix mois d'information, on revise son procès, on reconnaît son innocence, et par grâce on.... le bannit.

Au milieu des émotions trop réelles de tant de catastrophes, il eût fallu une merveilleuse égalité d'âme pour continuer à écrire comme Godeau et Mlle de Scudéry. Il est naturel que Théophile secoue le joug de l'euphuisme :

....Que la façon de mes nouveaux écrits
Diffère du travail des plus fameux esprits,
Et qu'ils ne suivent pas la trace accoutumée
Par où nos écrivains cherchent la renommée....
Je ne veux réclamer ni muses ni Phébus,
Grâce à Dieu, bien guéri de ce grossier abus....
Imite qui voudra les merveilles d'autrui :
Malherbe a très-bien fait, mais il a fait pour lui.
Mille petits voleurs l'écorchent tout en vie.
Quant à moi, ces larcins ne me font point d'envie.
J'approuve que chacun écrive à sa façon.
J'aime sa renommée, et non pas sa leçon.
Ces esprits mendiants, d'une veine infertile,
Prennent à tout propos ou sa rime ou son style....
Ils travaillent un mois à chercher comme à *fils*
Pourra s'apparier la rime de *Memphis;*

Ce *Liban*, ce *turban*, et ces *rivières mornes*
Ont souvent de la peine à retrouver leurs *bornes*....[1]
J'en connois qui ne font des vers qu'à la moderne,
Qui cherchent à midi Phébus à la lanterne,
Grattent tant le françois qu'ils le déchirent tout,
Blâmant tout ce qui n'est facile qu'à leur goût.

Théophile aime l'indépendance dans l'art comme dans la conduite ; en tout et partout le joug lui pèse.

Mon âme imaginant n'a point la patience
De bien polir des vers et ranger la science.
La règle me déplaît ; j'écris confusément :
Jamais un bon esprit ne fait rien qu'aisément.

Cet amour d'une liberté absolue l'a éloigné du théâtre, bien qu'un peu tard, puisqu'il y a commis son *Pyrame*.

Autrefois, quand mes vers ont animé la scène,
L'ordre où j'étois contraint m'a bien fait de la peine;
Ce travail importun m'a longtemps martyré;
Mais enfin, grâce à Dieu, je m'en suis retiré.

Dans la sphère où il semble ici vouloir se renfermer, Théophile aurait pu être un poëte aimable; il avait de l'aisance, de la grâce et même de l'esprit. Plusieurs de ses vers, dans le genre familier et satirique, n'eussent pas été désavoués par le bon Régnier.

Ce qui sert aujourd'hui nous doit nuire demain;
On ne tient le bonheur jamais que d'une main.
Le destin inconstant, sans y penser, oblige;
En nous faisant du bien souvent il nous afflige.
Les riches plus contents ne se sauroient guérir

1. Boileau aurait-il, sans rien dire, volé ici le pauvre Théophile?

N'avons-nous pas cent fois, en faveur de la France,
Comme lui, dans nos vers, pris Memphis et Byzance;
Sur les bords de l'Euphrate abattu le turban,
Et coupé, pour rimer, les cèdres du Liban?

De la crainte de perdre et du soin d'acquérir.
Notre désir changeant suit la course de l'âge;
Tel est grave et pesant, qui fut jadis volage.

Il avait même du sentiment quand il ne voulait pas en outrer l'expression. Voici des vers écrits pendant son bannissement :

S'il est vrai, Chloris, que tu m'aimes,
Mais j'entends que tu m'aimes bien,
Je ne crois pas que les rois mêmes
Aient un heur semblable au mien.

. . . . . .

Je ne veux point partir d'ici.
Quoi que mon innocence endure,
Pourvu que ton amour me dure,
Que mon exil me dure aussi.

Mais, comme il le dit très-bien lui-même,

Mais l'imitation rompt notre bonne trame,
Et toujours chez autrui fait demeurer notre âme.
Je pense que chacun auroit assez d'esprit
Suivant le libre train que nature prescrit.

Malheureusement pour sa gloire, Théophile ne pouvait se résoudre à n'être qu'un poëte familier, qu'un aimable et spirituel causeur. Même après avoir renoncé au théâtre, même après sa conversion poétique et sa rupture avec les précieux, il voulait encore de temps en temps être un poëte à grand orchestre; il voulait faire des *Odes* et s'élever dans l'air sur les ailes d'Icare. Dans ces compositions apprêtées, tantôt il était forcé et emphatique, tantôt prosaïque et vulgaire. Chantait-il un combat?

Aux coups que le canon tiroit
Le ciel de peur se retiroit,
La mer se vit tout allumée,
Les astres perdirent leur rang,

L'air s'étouffa de la fumée,
La terre se noya de sang.

Et après cette tirade à la du Bartas, nous lisons dans la même ode des platitudes comme celle-ci :

Car, quelque part qu'on puisse aller,
Si quelqu'un n'a pas vu tes gestes,
Il en a bien ouï parler.

Théophile de Viau avait le sentiment poétique, mais dans une certaine mesure, et il voulut la dépasser. Il eut plus d'ambition que de force, plus d'esprit naturel que de goût et d'études.

Ajoutons que ce poëte si mélangé est un excellent prosateur plein de bon sens, de verve, d'originalité, et remarquable, ce qui est rare à cette époque, par la fermeté de la pensée et la précision vigoureuse de la phrase. Son *Apologie au Roi* est un modèle de mémoire à consulter, qui n'a pu être égalé que par Pélisson et surpassé que par Beaumarchais. Ses *Préfaces* contiennent les idées littéraires les plus justes, et alors les plus nouvelles. Sa lettre à Balzac vaut à elle seule tout le recueil du *Grand Épistolier de France*. Enfin ses *Fragments d'une histoire comique*, dont nous parlerons dans le chapitre suivant, sont bien supérieurs, comme narration, aux interminables récits des romanciers héroïques.

Gérard de Saint-Amant est un esprit de la même famille que Théophile, plus heureusement doué, plus ingénieux, aussi indépendant du joug de toutes les règles, et qui vint aboutir, à force d'orgueil et de nonchaloir, à un échec bien plus éclatant. Né à Rouen[1] dans une condition médiocre, attaché à la domesticité du duc Henri de Retz, *le Bonhomme*, puis à Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, qui le fit conseiller d'État et gentilhomme de la Chambre, Saint-

1. En 1594; il mourut en 1660.

Amant ne fut jamais, quoi qu'en dise Boileau, en proie aux rigueurs de la misère. Épicurien pratique, joyeux et spirituel viveur, homme gras et rond, à la face épanouie,

Plus frisé qu'un gros comte allemand,
Le teint frais, les yeux doux et la bouche vermeille,

il prit pour but principal de jouir largement de la vie; la poésie ne fut pour lui qu'un moyen. Jeune il étudia peu; il sut mal le latin et le grec. En revanche il voyagea, il apprit les langues vivantes, il vit et connut Marini, et fut un de ses plus fervents adeptes. Cette admiration, jointe à son ignorance et à son dédain des modèles antiques, détermina la première manière de Saint-Amant; car il en eut plusieurs comme presque tous les artistes. Il se voua d'abord tout entier à l'*Estilo culto*, qui se trouvait à la mode, et l'emporta sur tous ses jeunes concurrents en mauvais goût spirituel et bizarre. Son *Andromède*, sa *Silvie*, son *Arion* sont les enfants légitimes de l'*Adone*. Même lenteur, même diffusion dans le récit, même luxe dans la description, même recherche prétentieuse dans les traits d'esprit : Saint-Amant n'est alors qu'un Marini français.

Cependant il y avait en lui un instinct de vérité, un vague sentiment de poëte, qui n'avait qu'à se montrer pour vivifier un peu ces frivolités de l'imagination. C'est ce qui arriva dans la pièce intitulée *la Solitude :* ici le poëte paraissait ému de son sujet,

Oh! que j'aime la solitude!
Que ces lieux sacrés à la nuit,
Éloignés du monde et du bruit,
Plaisent à mon inquiétude!

s'écriait-il dès le début. Puis il admirait

Ces grands bois qui se trouvèrent
A la nativité des temps.

L'impression que produit une nature sauvage, l'aspect

des ruines, le spectacle majestueux de la mer sont rendus dans cette ode avec une certaine puissance. Néanmoins une critique sévère aurait déjà pu y remarquer, dans la multiplicité des peintures, dans le changement capricieux de la scène, dans certains détails discordants qui troublent l'harmonie de l'ensemble, l'effort d'un artiste avide de succès, qui veut produire de l'effet sur ses lecteurs, plutôt qu'épancher librement ses propres émotions.

Cette ode eut pourtant un succès incontesté. « Qui peut voir, dit Faret, cette belle *Solitude*, à qui toute la France a donné sa voix, sans être tenté d'aller rêver dans les déserts? et si tous ceux qui l'ont admirée s'étaient laissés aller aux premiers mouvements qu'ils ont eu en la lisant, la solitude même n'aurait-elle pas été détruite par sa propre louange, et ne serait-elle pas aujourd'hui plus fréquentée que les villes? » Les défauts qui s'y trouvaient en germe devinrent plus saillants dans le *Contemplateur*. Ici Saint-Amant suppose que l'évêque de Nantes, Cospéan, lui a demandé compte de ses occupations à Belle-Ile, où il se trouve en compagnie de *son duc;* et le poëte se livrant à ses penchants descriptifs, passe en revue tout l'univers, et même le jugement dernier, qu'il raconte au long, sous prétexte qu'il en fait le sujet de ses méditations. C'est déjà le système de l'abbé Delille dans les *Trois Règnes* et dans l'*Imagination*. Et ce n'est pas la seule ressemblance qu'ait avec lui Saint-Amant : des périphrases plus spirituelles que poétiques, des traits d'esprit d'un goût douteux font songer d'avance au chef de l'école descriptive du XVIIIe siècle, plus pur toutefois et plus judicieux que son devancier.

Delille a dit dans ses *Catacombes* :

Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence[1].

1. Ce vers appartient à Théophile, qui dit dans sa tragédie de *Pyrame et Thisbé :*

On n'oit que le silence, on ne voit rien que l'ombre.

Et Saint-Amant :

J'écoute, à demi transporté,
Le bruit des ailes du silence
Qui vole dans l'obscurité.

Delille, après Ausone, a peint dans toutes ses circonstances la pêche à la ligne : le *Contemplateur* le devance avec moins de détails, mais avec un esprit qui fait sourire même à son mauvais goût. C'est encore du *Cavalier Marin*.

Tantôt nous allant promener
Dans quelque chaloupe à la rade,
Nous laissons après nous traîner
Quelque ligne pour la dorade.
Ce beau poisson qui l'aperçoit,
Pipé de l'espoir qu'il conçoit,
Aussitôt nous suit à la trace.
Son cours est léger et bruyant,
Et la chose même qu'il chasse
Enfin l'attrape en le fuyant.

Mais Saint-Amant ne devait pas se borner au genre descriptif et précieux ; il portait en lui, dans ses goûts personnels une source d'inspiration plus franche, quoique moins délicate. L'amour du plaisir, l'émotion vraie des jouissances vulgaires transforma sa poésie en s'y versant. C'est quand il prête une voix à l'*Orgie*, c'est quand il chante *la Vigne*, *la Débauche*, *les Cabarets*, que Saint-Amant révèle tout son talent poétique. Il faut le voir attablé avec ses joyeux amis, avec Faret, dont le nom cher à Bacchus lui fournit une rime si riche, avec

Payen, Maigrin, Butte, Gilot,
Desgranges, Châteaupers et Dufour le bon falot.

Que d'entrain, que de verve ! Ce ne sont plus ces lentes circonvolutions de la strophe marinesque : ici tout vole,

tout se précipite; c'est la voix d'un vrai poëte, sinon d'un grand poëte; c'est l'ardeur passionnée d'Horace chantant Bacchus, et plein de son sujet, si ce n'est pas l'admirable perfection de sa forme et la sobriété de l'artiste, même en l'absence de celle de l'homme.

Nous perdons le temps à rimer :
Amis, il ne faut plus chômer;
Voici Bacchus qui nous convie
A mener bien une autre vie.
Laissons là ce fat d'Apollon,
Moquons-nous de son violon;
Nargue du Parnasse et des Muses....
Morbieu! comme il pleut là dehors!
Faisons pleuvoir dans notre corps
Du vin (tu l'entends sans le dire....).
Chantons, rions, menons du bruit;
Buvons ici toute la nuit,
Tant que demain la belle Aurore
Nous trouve tous à table encore.
Loin de nous sommeil et repos!
Boissat, lorsque nos pauvres os
Seront enfermés dans la tombe,
Par la mort, sous qui tout succombe,
Et qui nous poursuit au galop,
Las! nous ne dormirons que trop!

Le dessin de plusieurs de ces pièces bachiques a une originalité piquante et fort remarquable à l'époque où elles parurent : ce sont des esquisses hardies et franches à la manière de Callot. Ici nous voyons Saint-Amant lui-même

Assis sur un fagot une pipe à la main,
Tristement accoudé contre une cheminée,

et songeant à la ressemblance entre la fumée de son tabac

qui s'envole et ses jeunes espérances qui s'évaporent aussi. Là c'est la boutique du marchand de *petun ;*

Voici le rendez-vous des enfants sans souci,
Que pour me divertir quelquefois je fréquente....
Vous y voyez Bilot, pâle, morne, transi,
Vomir par les naseaux une vapeur errante;
Vous y voyez Sallart cajoler la servante,
Qui rit du bout du nez en portrait raccourci.

Plus loin c'est la chambre du débauché, avec son mobilier pittoresque ; ailleurs c'est le portrait du poëte crotté et l'inventaire burlesque de sa toilette. Tout cela est loin d'être toujours de fort bon goût, et cette raillerie facile et exagérée se dispense souvent d'être piquante. Le genre de gaieté qui inspirait Saint-Amant devait le rendre peu sévère dans le choix de ses idées et de ses termes. Ses amis, ses convives, les premiers confidents de ses vers à la libre allure, étaient trop favorablement disposés. Quand l'élan de la joie est une fois donné, tout est bon, tout est accueilli par des bravos et des transports; la plaisanterie glisse aisément dans la caricature et la licence dans la grossièreté. Notre poëte en est fréquemment la preuve. Il veut se surpasser et il s'exagère. Il devient non seulement vulgaire mais dégoûtant. De plus nous savons par ses contemporains que son orgueil, sa suffisance incroyable acceptait tous les éloges comme un tribut légitime, et ne permettait pas au doute de soi-même de venir l'arrêter sur la pente. On se figure sans peine l'espèce d'ascendant qu'exerce dans un festin bruyant un homme d'esprit et de verve bouffonne, à la poitrine large, au teint animé, à la voix forte, qui récite ses vers et les récite fort bien. Saint-Amant possédait tous ces avantages; en outre il manquait de tact, ce qui ne nuit pas dans certaines compagnies. « Il a du génie, mais point de « jugement, dit des Réaux; il ne sait rien et n'a jamais étu- « dié; au reste, fier à un point étrange, qui se loue jusqu'à

« faire mal au cœur. « Fermez, disait-il une fois; point de « valets (c'était à table), j'ai assez de peine à réciter pour « les maîtres. » Les préfaces de ses œuvres, les éloges qu'il se donne sans façon à lui-même prouvent dans quelle atmosphère d'adulation il vivait, et combien il lui était facile de se faire illusion sur le caractère de ses succès.

On pressent comment toutes ces causes agirent sur Saint-Amant quand il voulut écrire dans le genre burlesque, cette difficile parodie de l'héroïque. Les Italiens ses maîtres y avait excellé. Il se flattait d'être le premier en France à ouvrir cette route dangereuse. « Il est vrai que ce genre d'écrire, dit-il avec sa présomption ordinaire, composé de deux génies si différents, fait un effet merveilleux, mais il n'appartient pas à toutes sortes de plumes de s'en mêler; et si l'on n'est maître absolu de la langue, si l'on n'en sait toutes les galanteries, toutes les propriétés, toutes les finesses, voir même jusqu'aux moindres vétilles, je ne conseillerai jamais à personne de l'entreprendre. Je m'y suis plu de tout temps, parceque, aimant la liberté comme je fais, je veux même avoir mes coudées franches dans le langage. Or, comme celui-là embrasse sans contredit beaucoup plus de termes, de façon de parler et de mots que l'héroïque seul, j'ai bien voulu en prendre la place le premier, afin que si quelqu'un réussit mieux après moi, j'aie à tout le moins la gloire d'avoir commencé. »

Saint-Amant commença bien. Le *Passage de Gibraltar* est une pièce remarquable dans son genre; elle étincelle de verve et d'imagination, et la plaisanterie en est ordinairement spirituelle. C'est à bord même du vaisseau amiral, où il accompagnait le comte d'Harcourt allant passer le détroit et braver la flotte Espagnole, que l'auteur entame son poëme.

Matelots, taillons de l'avant :
Notre navire est bon de voile;

Çà, du vin pour boire à l'étoile
Qui va nous conduire au levant.

La flatterie, tempérée par le ton plaisant, y prend une tournure amusante qui la rend moins insupportable que dans le genre sérieux. S'il *avait ici le loisir* de chanter *les exploits du grand Cardinal*,

Ce vain Guzman, ce comte-duc,
Qui perd contre lui son escrime,
Gémiroit aux coups de ma rime
Comme l'animal de saint Luc;
Et s'il venoit un jour à lire
Ce que ma verve en pourroit dire
A ses mornes yeux étonnés,
Ses besicles, qui m'ont fait rire,
D'effroi lui tomberoient du nez.

Mais nous ne sommes pas en lieu
Propre à débiter ces merveilles;
Je les réserve aux nobles veilles
Que je voue à ce demi-dieu.
Là, décoiffant mon écritoire,
A mon papier je ferai boire,
Par un excès rare et divin,
Plus de flacons d'encre à sa gloire
Que je n'ai bu de brocs de vin.

Un autre poëme, *le Melon*, raconte avec non moins d'esprit et de bonheur un pique-nique des dieux de l'Olympe. Chacun des immortels convives apporte un mets de son choix; Jupiter, leur maître à tous,

Devant qui les plus grands de la troupe céleste,
Plus petits que cirons, de peur de le fâcher,
N'oseroient seulement ni tousser, ni cracher....
Fit apporter pour soi, dans un bassin de prix,
Quantité de gibier que son aigle avoit pris.

Junon offre à la société

Un bouquet d'ortolans qui fleurissoit de graisse.

Le compère Bacchus fournit naturellement le vin, Vertumne la salade; tandis que Vénus,

Sachant que ses pigeons avoient eu des petits,
En fit faire un pâté.....

Deux conviés sont exemptés de toute contribution; Mars, parce qu'il aiguise les couteaux, et le gros Hercule, parce qu'avec sa massue,

....Il étoit alors, pour garder ses amis,
En qualité de Suisse à la porte commis.

Saint-Amant, qui frayait ainsi la route à Scarron, connaissait l'écueil de ce genre d'ouvrages. Il signale fort bien aux autres « les bouffonneries plates et ridicules qui ne sont assaisonnées d'aucune gentillesse ni d'aucune pointe d'esprit. » Il veut bien admettre la naïveté, mais il exige « qu'elle soit entremêlée de quelque chose de vif, de noble et de fort qui la relève.... Autrement, au lieu de chatouiller le goût des honnêtes gens, on ne touchera et on ne fera rire que les crocheteurs. » Il caractérisait lui-même, sans y penser, une bonne partie de ses pièces bouffonnes[1].

Le grand poëme sérieux qu'il essaya de composer dans sa maturité, quand le public commença à se dégoûter du burlesque, lui réussit bien moins encore. Heureusement pour nous, le *Moyse sauvé*[2] est de 1653. Cette date nous dispense d'examiner ici cette ennuyeuse *idylle héroïque*, mal conçue, plus mal écrite, où l'auteur, ne pouvant placer le seul genre d'esprit qu'il eût cultivé, se dispensa d'en mettre aucun.

1. Entre autres sa *Rome ridicule*.
2. Furetière l'appelait le *Moïse noyé*.

« En sa jeunesse il faisait beaucoup mieux, dit avec raison Tallemant; mais il n'a jamais eu un grain de cervelle, et n'a jamais rien fait d'achevé. »

Sanguin de Saint-Pavin[1], petit et spirituel bossu, mit plus de distinction dans sa vie voluptueuse, et plus de goût dans ses légers écrits. Son infirmité avait engagé sa famille à le faire d'église; il eût pu, grâce à sa naissance et à ses talents, y occuper les plus hautes charges : il n'eut d'autre ambition que d'être homme de plaisir et de bonne compagnie. Chaque année il passait la belle saison dans sa maison de Livry, qui devenait le rendez-vous de la meilleure et de la plus élégante société de Paris. Condé, au retour de la guerre, ne manquait guère d'y aller passer un jour ou deux. Saint-Pavin y visitait en voisin l'abbé de Livry, Coulanges, *le bien bon*, et faisait connaissance et amitié avec sa charmante nièce, Marie de Rabutin-Chantal. A l'abbaye, Saint-Pavin imposait à son esprit une retenue décente; mais dans les réunions intimes du château, dans les festins somptueux où il dépensait d'une façon peu exemplaire les revenus de ses bénéfices, entouré d'amis spirituels et débauchés comme lui, il se livrait à tous ses penchants, et s'exprimait avec liberté sur toutes choses. Il fut dénoncé à l'opinion publique comme un de ces *libertins* qui cherchaient dans l'impiété le prétexte et la justification de leurs désordres. Boileau le railla comme incrédule, mais non comme mauvais poëte; Saint-Pavin osa rendre à Boileau satire pour satire. Il finissait ainsi un sonnet qu'il lui adressa :

En vérité, je lui pardonne.
S'il n'eût mal parlé de personne,
Personne n'eût parlé de lui.

1. Né vers 1600, mort en 1670.

On ne risque de trouver, dans le recueil des poésies de Saint-Pavin[1], aucune des impiétés que lui reprochaient ses contemporains. La main discrète de son frère les en a fait disparaître. On n'y rencontre que des vers agréables, des lettres, des sonnets, des rondeaux, des épigrammes, le tout fort ingénieux, d'une forme assez précise et piquante. Plus de travail, plus d'audace, plus d'ambition littéraire auraient sans doute assigné au spirituel abbé un rang élevé parmi les poëtes de son époque. Il se convertit sur ses vieux jours, lorsque déjà depuis longtemps la goutte le tenait perclus et cloué sur son fauteuil. Saint-Amant et Saint-Pavin préludaient tous deux à Scarron; l'un, dans son rôle de poëte burlesque, l'autre dans celui de spirituel malade.

Scarron lui-même, à l'époque où nous finissons cette étude, était un jeune et élégant abbé, fort bien venu chez les belles dames du Marais. Il n'avait pas encore pris possession de sa chaise de paralytique et de son *marquisat de Quinet*[2]. Il se bornait à faire, comme tous les petits collets mondains ses confrères, des madrigaux parfumés pour demander à Marion de Lorme

....Que ses yeux pleins d'appas
Veuillent bien épargner les nôtres,
Afin qu'ils ne nous brûlent pas
Comme ils en ont brûlé tant d'autres;

ou bien pour souhaiter avec candeur à Ninon de L'Enclos

Un mari peu hargneux, mais qui soit bel et bon.

« Quand je songe, dit-il dans une lettre à Marigny, que

1. Ses poésies, réunies par le libraire Sercy, dans son recueil de *Poésies choisies*, 1655, cinq vol. in-12, et par Barbin, *Recueil des plus belles pièces*, etc., 1692, ont été éditées par Saint-Marc en 1749.

2. Il appela ainsi dans la suite le revenu de ses livres, qu'achetait Quinet le libraire.

j'ai été sain jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, assez pour avoir bu souvent à l'allemande! » C'est peut-être en partie pour cela qu'il cessa d'être *sain*. Scarron était né en 1610; c'est donc précisément en 1637 qu'il perdit la santé et gagna son talent.

Nous avons parcouru, dans cette revue sommaire, les poëtes les plus illustres du premier tiers du XVIIe siècle, à l'exception des auteurs dramatiques, auxquels nous réservons un chapitre particulier. Résumons nos impressions. La réforme de Malherbe consistait (nous l'avons montré) en deux choses : la vérité dans la pensée et la correction du style, cette vérité du langage. Ses disciples immédiats, Racan, Maynard, ainsi que Régnier son émule, suivirent ou accompagnèrent Malherbe dans cette double direction. Ensuite son héritage se partagea, comme autrefois celui de Ronsard. Deux écoles naquirent de la sienne : l'une, celle des poëtes décents, comme Chapelain, Godeau, Ménage, cultiva surtout la forme, acheva de purifier et d'ennoblir la langue; l'autre, celle des poëtes libres, comme Théophile, Saint-Amant, Saint-Pavin, essaya de verser dans la poésie la réalité de ses émotions. Les poëtes décents, les *précieux*, eurent le tort de ne pas faire à la muse une confidence assez complète de leurs sentiments réels; ils crurent trop que la poésie était une chose étrangère à l'âme, et se bornèrent à combiner en mille manières de frivoles jeux d'esprit. Les poëtes libres eurent pour la plupart une vie trop vulgaire; ils laissèrent parler leur âme, mais leur âme manquait d'élévation : leur poésie eut le même vice. Cependant, autour de ces incomplets interprètes, grandissait le sentiment national. Le génie politique s'incarnait dans Richelieu et Mazarin, celui des combats dans Turenne et Condé, la foi religieuse peuplait les Carmélites et réformait Port-Royal. La nation était plus grande que ses poëtes. Mais de ce côté même s'était accompli un progrès. Depuis

la Réforme et la Renaissance, les écrivains avaient manqué de public : un public venait de se former. Peu nombreux d'abord, renfermé dans les ruelles, les cabinets privilégiés, il imposa aux poëtes des goûts restreints et frivoles comme lui-même. Toutefois l'union était accomplie; les auteurs avaient des juges : les talents des uns devaient croître avec les exigences des autres. Bientôt le progrès va éclater au grand jour : la scène va s'élargir. Nous irons chercher le poëte, non plus dans un salon, mais au théâtre; nous l'entendrons exprimer, non plus des frivolités de convention, mais les sentiments impérissables de l'humanité. Au lieu de se nommer Chapelain, il s'appellera Corneille.

CHAPITRE VII.

Les romans comiques. — Sorel, Théophile.

La cabale des *précieux* avait eu son roman ; celle de leurs adversaires eut aussi le sien ; et ce qui nous en reste conserve, sinon un plus grand mérite aux yeux de la critique, du moins un attrait plus piquant pour la curiosité.

On peut envisager une société sous deux aspects divers, l'idéal ou le réel ; peindre ce qu'elle rêve ou décrire ce qu'elle est. Le roman héroïque avait choisi la première tâche ; la seconde restait à remplir. Il y avait là une veine féconde, et à laquelle le génie français ne pouvait manquer. Le même esprit qui avait donné au moyen âge ses fabliaux, au XVIe siècle Rabelais et les nouvellistes, créa au XVIIe le roman de mœurs.

L'Italie avait semblé vouloir nous précéder dans cette carrière. Après ses poëmes *Bernesques*, elle eut un véritable roman comique. Jules-César Croce, surnommé *de la Lyre*, composa à Bologne, vers la fin du XVIe siècle, la *Vie de Bertoldo*, qui jouit pendant deux siècles de l'autre côté des Alpes, de la plus éclatante popularité. Toutefois ce roman, comme la plupart des fictions plaisantes du même pays, est plus remarquable par sa verve badine que par la peinture des mœurs. Les Italiens imaginent plutôt qu'ils n'observent. Ici d'ailleurs, comme dans la plupart de leurs récits, l'honneur de l'invention revenait à la France : Croce, comme Boccace et les *novellieri*, comme Bojardo, comme Pulci,

comme l'Arioste, etc., avait emprunté son sujet à un vieil ouvrage français[1].

L'Espagne avait mieux mérité du roman de mœurs. Il se montra chez elle comme un contraste violent en opposition aux récits chevaleresques : les *Amadis* enfantèrent *Don Quichotte*. C'est aux aventures des mendiants et des fripons que le roman satirique s'attache de préférence chez les Espagnols.

Hurtado de Mendoza ouvre la route en 1538, par la publication de son *Lazarille de Tormes*. Une foule d'auteurs se pressent sur ses pas; Matteo Aleman donne en 1599 *Gusman d'Alfarache;* Vincent Espinel imprime en 1618 la *Vie de l'écuyer Marcos de Obregon;* Louis de Guevara publie le *Diable Boiteux* en 1648. Le roman *picaresque* (de *Picaro*, fripon), a toujours été bien venu en Espagne. L'excès de l'enthousiasme appelait la satire; et la moquerie trouvait dans les derniers rangs de la société, des couleurs plus tranchées et une matière moins périlleuse.

Le penchant à imiter l'Espagne, non moins que le besoin de réagir contre le roman chevaleresque, devait entraîner les écrivains du règne de Louis XIII vers le roman comique. Mais ici l'imitation ne pouvait être servile. La France est la patrie naturelle du récit enjoué et moqueur; d'ailleurs, la satire est le genre le moins susceptible de plagiat : le modèle qu'elle doit peindre la coudoie et la sollicite, et elle n'amuse le public que par la ressemblance de ses portraits. Le roman comique ne fut donc pas chez nous exclusivement *picaresque;* il ne se borna point à tourner en ridicule les mendiants et les fripons en guenilles; comme le fabliau, son aîné, il remonta hardiment l'échelle, s'empara de tous les états et de tous les vices, et trouva

1. L'histoire de *Salomon et Marcolphus*, originaire de l'Orient, parut pour la première fois dans un de nos romans rimés du XIIIe siècle, et fut mise en latin l'an 1488.

dans tous les rangs de la société des victimes et des rieurs [1].

Les premières années du XVIIe siècle avaient produit, comme l'âge précédent, des contes, des nouvelles plus ou moins libres, tels que les *Serées de Bouchet*, les *Après-dînées de Cholières*, les *Bigarrures du seigneur des Accords*. Mais c'étaient là des compositions de peu de mérite, grossières dans leur plaisanterie, et assez courtes dans leurs développements. Ces récits « à la vieille gauloise » n'offraient que l'héritage appauvri de Rabelais et de Bonaventure Desperriers. En 1622, parut un véritable roman comique, avec son intrigue, ses développements, ses caractères, le premier en date de nos romans de mœurs, l'*Histoire comique de Francion*.

L'auteur était Charles Sorel, sieur de Sauvigny [2], un de ces bourgeois de race parlementaire dont nous aurons à parler au chapitre suivant; fils d'un procureur au parlement de Paris, et neveu de Charles Bernard, historiographe de France, il succéda dans cette charge à son oncle et termina deux de ses ouvrages [3]. Puis il composa lui-même une *Histoire de la monarchie françoise*. Mais il était peu fait pour ce rôle d'historien officiel. Son caractère indépendant, son esprit satirique devaient porter le joug avec impatience. Sorel perdit sa charge, et dès lors, affranchi de tout engagement, léger d'argent et célibataire, logeant chez son beau-frère, substitut du procureur général, il se

1. « Nos romans comiques sont chacun autant d'originaux qui nous représentent les caractères les plus supportables et les plus divertissants de la vie humaine, et qui n'ont point pour leur sujet des gueux, des voleurs et des faquins, comme Gusman, Lazarille et Buscon; mais des hommes de bonne condition, subtils, généreux et agréables..., et, de ce côté, nous n'avons rien à envier aux étrangers. » Sorel, *l'Ordre et l'Examen des livres attribués à l'auteur de la Bibliothèque française*.

2. Né en 1599, mort en 1674.

3. La *Généalogie de la maison royale de Bourbon*, et l'*Histoire de Louis XIII jusqu'à la guerre de* 1635

livra tout entier à ses goûts studieux et au commerce de quelques amis de libre et joyeuse humeur comme lui. On le voyait souvent s'acheminer vers la place du Chevalier-du-Guet, chez Gui Patin, le docte et narquois médecin, en compagnie de leur ami commun, Miron, président aux enquêtes. Un dicton populaire avait consacré leur union : on les appelait les *trois docteurs du quartier*. « Je ne suis pas savant comme lui, dit Patin dans une de ses lettres [1]; mais nous sommes fort de même humeur et de même opinion presque en toutes choses. Il n'est ni bigot, ni Mazarin, ni Condé. »

Si nous voulons le portrait de notre historiographe, Gui Patin va nous le tracer volontiers : « Je puis bien vous dire des nouvelles de M. Sorel, puisqu'il y a trente-cinq ans qu'il est mon bon ami. C'est un petit homme grasset, avec un grand nez aigu, qui regarde de près.... qui paraît fort mélancolique et ne l'est point.... Il n'y a guère que moi qui le fasse parler et avec qui il aime à s'entretenir.... Il est fort délicat, et je l'ai vu souvent malade. Néanmoins il vit commodément, parce qu'il est fort sobre. Il est homme de fort bon sens et taciturne, point bigot ni Mazarin. » Patin ne se lasse pas de répéter ce dernier éloge.

Sorel semblait né pour l'opposition, en littérature comme ailleurs. Il fut toute sa vie l'antagoniste moqueur de la société précieuse. Il ouvre le feu, en 1622, par *Francion*. Ce livre, que nous examinerons tout à l'heure à loisir, est, comme l'a dit spirituellement son dernier éditeur [2], la révolte de l'esprit gaulois contre le bel esprit, une manière de *Fronde*, dont Honoré d'Urfé est le Mazarin. « Nous avons assez, dit l'auteur dans sa préface, d'histoires tragiques qui ne font que nous attrister; il en faut maintenant voir

1. 25 novembre 1653.
2. M. Émile Colombey, *La vraie histoire comique de Francion*. Paris, 1858, un vol. in-12.

une qui soit comique et qui puisse apporter de la délectation aux esprits les plus ennuyés. » En 1628, au milieu de la grande vogue de l'*Astrée*, alors que les précieuses ne portent plus que des jarretières à la Céladon et des robes à la Parthénice, Sorel revient à la charge et publie le *Berger extravagant*, piquante parodie du roman à la mode. Il rappelle dans sa préface qu'autrefois « il n'y avait personne qui prît la hardiesse de mettre un livre en lumière, s'il n'était rempli d'une doctrine nécessaire et s'il ne pouvait servir à la conduite de la vie; tandis qu'aujourd'hui le recours des fainéants est d'écrire et de nous donner des histoires amoureuses et d'autres fadaises; comme si nous étions obligés de perdre notre temps à lire leurs œuvrés, à cause qu'ils ont perdu le leur à les faire. Ce sont de petits bouffons, ajoute-t-il, des faiseurs d'air de cour, et des gens qu'on n'estime qu'un peu plus que des joueurs de violon. » Bientôt il osera attaquer Balzac, critiquer Voiture. Plus tard, quand Mlle de Scudéry tracera dans le *Grand Cyrus* les portraits de la cour et de la ville, quand toutes les ruelles s'occuperont à écrire des portraits, Sorel fera paraître la *Description de l'île des portraitures*. Enfin, pour terminer sa carrière par un livre sérieux, modéré, et avoué de son auteur (les précédents étaient pseudonymes), il donnera en 1664 sa *Bibliothèque française*, excellent ouvrage d'histoire littéraire contemporaine, riche en documents précieux et en observations judicieuses [1].

Celui de tous ses ouvrages qui obtint au XVIIe siècle le plus éclatant succès, fut l'*Histoire comique de Francion*. Elle venait au jour, comme une antithèse piquante, la même

1. Les principaux ouvrages de Ch. Sorel, après ceux que nous avons mentionnés, sont : les *Nouvelles françaises*, *l'Ophise de Chrysante*, *la Science universelle*, *la Maison des jeux*, *le Rôle des présentations faites aux grands jours de l'éloquence françoise*, le *Discours sur l'Académie françoise*, *Polyandre*, la *Relation de ce qui s'est passé au royaume de Sophie depuis les troubles excités par la rhétorique et l'éloquence*.

année que le deuxième volume de l'*Astrée* et que la *Cithérée* de Gomberville. On en fit en quarante années soixante éditions, qui grossissaient en marchant et s'augmentaient successivement, comme une chanson populaire, de diverses additions et allusions aux ridicules contemporains. Sorel, abrité d'un pseudonyme (celui de *sieur du Parc*), suivait d'un regard de complaisance cette brillante fortune d'un enfant qu'il n'osait reconnaître, mais qu'il n'avait pas le courage de désavouer. « On tient, dit-il dans sa *Bibliothèque française*, que ce peut être lui (Sorel) qui a composé une *Histoire comique* remplie de choses qu'il inventa et d'autres qu'il avait ouï dire.... Elle a été imprimée, pour la première fois, il y a plus de quarante ans, et elle semble autorisée en ce que depuis si longtemps plusieurs se plaisent autant à la voir que le premier jour, après plus de soixante éditions de Paris, de Rouen, de Troyes et d'autres lieux, outre qu'elle a été traduite en anglais, en allemand et en quelques autres langues. On croit que ce soit là un préjugé pour elle. Néanmoins on peut dire que les peuples s'abusent souvent.... »

L'intrigue comique qui forme le canevas de *Francion*, et qui fut pour beaucoup dans sa popularité, est loin d'être aujourd'hui son principal mérite. Le roman s'ouvre par une complication d'aventures peu édifiantes. Tous les vieux ressorts des anciens contes français et italiens, les quiproquos, les surprises, les maris trompés, les amants supplantés, les jaloux bernés, forment la mise en scène, et font appel à la curiosité des lecteurs peu délicats. Il finit à peu près de la même façon; comme si l'auteur, à l'exemple de Rabelais qu'il rappelle, avait besoin de faire passer, par la grossièreté de l'assaisonnement, ses fines observations. Le plan de l'ouvrage est fort simple : Sorel, a la manière des auteurs de romans *picaresques*, conduit son héros à travers diverses conditions de la vie; il nous le montre tour à tour

écolier, jeune homme à la mode, libertin ruiné, homme de lettres, domestique d'un grand seigneur, et trouve ainsi l'occasion de décrire ou plutôt de faire vivre sous nos yeux toutes les compagnies que Francion fréquente, tous les originaux qu'il rencontre. Ce roman est l'odyssée railleuse de la société de Louis XIII. C'est là l'intérêt véritable et permanent du livre, celui qui, loin de perdre en vieillissant, grandit par le contraste de nos mœurs, et quelquefois par leur ressemblance. C'est par là que *Francion* a de temps en temps le mérite de faire penser à *Gil Blas*.

Voulons-nous revoir avec lui ces jeunes seigneurs débauchés dont nous avons tracé le portrait au chapitre précédent, ces coureurs d'aventures qui, pour tromper l'ennui, terminaient, par une attaque nocturne au coin du pont Neuf, une orgie commencée au cabaret d'honneur? Sorel nous montrera d'abord les bandes de *bravi* auxquelles ils s'associent. Nous les trouverons endossant pour ainsi dire un uniforme afin de se reconnaître, « ayant tous des manteaux rouges, des collets bas, des chapeaux dont le bord est retroussé d'un côté, et où il y a une plume de l'autre, à cause de quoi on les nomme *plumets*. Leur exercice est, le jour, de se promener par les rues et y faire des querelles sur un néant, pour tâcher d'attraper quelques manteaux parmi la confusion. Quelques-uns d'eux ont l'artifice d'attirer au jeu ceux qu'ils rencontrent, et de leur gagner leur argent par des tromperies insignes. » Puis il nous montre les sources dont se forme ce ruisseau impur. « Nous sommes pour la plupart des valets de toutes sortes de façons qui ne veulent plus servir; et encore parmi nous il y a force enfants d'artisans de la ville qui ne veulent pas se tenir à la basse condition de leurs pères et se sont mis à porter l'épée, pensant être beaucoup davantage à cause de cela. Je vous dirai bien plus et à peine le croirez-vous ; il y a des seigneurs des plus qualifiés, que je ne veux pas nom-

mer, qui se plaisent à suivre nos coutumes, et nous tiennent fort souvent compagnie la nuit. Ils ne daignent pas s'adresser à toutes sortes de gens, comme nous; ils n'arrêtent que des personnes de qualité, et principalement ceux qui ont mine d'être courageux, afin d'éprouver leur vaillance contre la leur. Néanmoins ils prennent aussi bien les manteaux, et font gloire d'avoir gagné cette proie à la pointe de l'épée. De là vient qu'on les appelle tire-soies, au lieu que l'on ne nous appelle que tire-laines. »

Voilà le fond et pour ainsi dire la lie de la société parisienne, pendant qu'on tresse à l'hôtel de Rambouillet la *guirlande de Julie*. Le Châtelet, impuissant ou complice, ferme les yeux sur les espiègleries des nobles et pend de loin en loin un voleur de bas étage, s'il a la maladresse de s'attaquer à la maison d'un bourgeois d'autorité.

Après les voleurs viennent les juges : ce n'est guère, chez notre satirique romancier, qu'une variété de la même espèce. Au reste, la justice a fait des progrès depuis *Grippeminaud* et les *Chats fourrés*. Sorel nous raconte ses faits et gestes dans une scène qui n'est pas indigne de la vieille farce de *Patelin*. Le père de Francion, M. de La Porte, hobereau de Bretagne, a un procès avec un voisin. Le brave gentilhomme, « qui eût mieux aimé aller à l'assaut d'une ville qu'à la sollicitation d'un juge, ou donner trois coups d'épée que d'écrire ou de voir écrire trois lignes de pratique, fut le plus embarrassé du monde.... » Après bien des hésitations et des scrupules, « il se délibéra de donner quelque chose d'honorable à son juge. Ce qui lui sembla le plus à propos fut une pièce de satin pour lui faire une soutane. » Le voilà dans le cabinet, tenant le satin sous son bras. « Le juge, ne sachant pas ce que c'était qu'il portait, lui demanda : Avez-vous encore quelque pièce à me montrer ? — Oui, monsieur, a dit mon père, c'est une pièce de satin qui m'a été baillée par un marchand,

en payement de quelque somme qu'il me devait, et je prends la hardiesse de vous la présenter, afin qu'elle vous fasse souvenir des autres pièces de mon procès. » Un juge des *Fabliaux* eût accepté sans mot dire ; le bailli de Sorel s'indigne noblement ; il relève ses moustaches, et d'un ton sévère : » Comment ! monsieur, pour qui me prenez-vous ? moi qui suis un juge royal dont la candeur est connue en tous lieux.... Allez, allez, je n'ai que faire de vous et de votre satin, encore que mon office me coûte bien cher.... » La semonce se prolonge ; et le pauvre plaideur reprend sa *pièce* malencontreuse, et sort en faisant une humble révérence.

Mais il a tort de croire la comédie terminée ; il ne sait pas qu'on a partagé les rôles. La femme du magistrat, qui avait tout entendu de la chambre voisine, s'en vient à sa rencontre dans l'antichambre et lui dit courtoisement : « Monsieur, vous avez vu : mon mari est un peu fâcheux. Il n'y fallait pas aller de la sorte que vous y avez été. Baillez-moi votre satin, je lui en ferai trouver le présent agréable. »

Nous ne sommes pas encore au but ; Sorel est fécond en péripéties. M. de La Porte « perdit son procès tout au long, et fallut qu'il payât les frais et les épices. » C'est que sa partie lui avait opposé un plaidoyer plus fort que son satin. « Voyant un beau tableau dedans la salle, il dit à Mme la baillivesse qu'il en eût bien voulu avoir un pareil. — Il est bien à votre service, répondit la dame du logis. — Je vous remercie très-humblement, répliqua-t-il ; mais dites-moi ce qu'il vous coûte, je vous en donnerai tout à l'heure le même prix. — Six écus, monsieur. — Et, vraiment, en voilà trente-six que je vous baille, lui dit-il en lui mettant entre les mains une bourse : la peine que vous avez eue à l'acheter, et celle que vous aurez à vous accoutumer à ne le plus voir, méritent bien cette somme-là. » La baillivesse comprit l'argumentation, et le procès fut gagné.

Avant de sortir du palais, Sorel nous fait entrevoir en passant les procureurs et les avocats, « qui font des écritures où ils ne mettent que deux mots dans une ligne, pour gagner davantage. » En voici un qui règle d'avance le nombre des rôles qu'il doit faire dans un procès sur le prix d'une acquisition qui le tente, « et il faut qu'il les remplisse après, quand ce serait d'une chanson[1]. » Le jeune homme qui s'avance sous cette éclatante robe rouge est un ancien camarade de Francion, qui est tenté de le prendre pour un enfant de chœur de la Sainte-Chapelle. C'était naguère « l'un des plus grands ânes de l'Université; » aujourd'hui, grâce à l'argent de son père, usurier émérite, c'est monsieur le conseiller : vous pourrez même le rencontrer ce soir en ville, « en équipage de seigneur, » monté sur un barbe et suivi de trois grands laquais. Il aura « un manteau couleur amarante, de velours doublé de panne, un pourpoint de satin blanc, et au flanc une épée à la Miraumonte. » Ne vous étonnez pas de la métamorphose; ces jeunes gens ne prennent la robe de conseiller que pour en avoir le titre, « et trouver des femmes qui aient de grands avantages. » Les complications des procédures, les subtilités de la chicane ne trouvent pas plus grâce devant notre romancier que la vénalité des charges. « Vous vous formalisez de peu de chose, lui dit un vieil avocat. Est-il rien de plus beau que la manière dont on agite les procès? N'est-ce pas une marque de la grandeur de la justice, que le grand nombre des ressorts qu'elle fait jouer? Vous autres qui plaidez, ne devez-vous pas avoir du contentement à voir marcher cette grande machine? »

Vous leur fîtes, seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur.

C'est ainsi que Sorel fait passer sous le fouet de la satire

1. Les clercs d'avoués du XIXe siècle n'ont pas le mérite de l'invention.

toutes les professions de son temps, les gens de collége, les courtisans, les femmes peu sévères, les bourgeois, les laquais, les charlatans, etc. Il n'est qu'une classe qu'il respecte; et cette exception, chez un héritier des trouvères, est un indice remarquable des dispositions du public au XVIIe siècle. Un des convives qu'il fait figurer dans un de ses plus gais repas, ayant commencé une histoire où il allait introduire un curé : « Je vous supplie, monsieur, de ne point achever, dit le maître de la maison; il ne faut point parler de ces gens-là : s'ils pèchent, c'est à leur évêque à les reprendre.... » Toute la compagnie trouva la défense de parler des prêtres faite fort à propos.

L'auteur se dédommage aux dépens des *précieux*. Il ne tarit point sur le ridicule de leurs sentiments, de leurs coutumes, de leurs conversations, de leurs ouvrages. Nous allons trouver ici le complément de quelques-uns des chapitres précédents, l'histoire littéraire d'une partie du XVIIe siècle, tracée par un contemporain.

Entrons d'abord dans une des ruelles à la mode, dans une académie de belles manières et de beau langage, et menons-y avec nous l'auteur futur des *Précieuses ridicules*[1]. Il y trouvera *son bien à prendre*. C'est chez « une demoiselle appelée Luce, la femme du meilleur discours qui se puisse voir. » On ne peut manquer « à trouver en sa compagnie les plus beaux esprits du monde. » Plus heureuse que *Cathos* et *Madelon*, elle a autour d'elle « beaucoup d'hommes bien vêtus qui ne semblent pas des moindres de la cour. » Prêtons l'oreille « pour ouïr les bons discours qu'ils feront. » « C'est une étrange chose, mademoiselle, disoit l'un, en retroussant sa moustache, que le bon hasard et moi soyons toujours en guerre. Jamais il ne veut loger en ma compagnie. Quand j'aurois tout l'argent que tiennent les tréso-

1. La pièce de Molière fut jouée longtemps après, en 1659.

riers de l'Epargne, je le perdrois au jeu en un jour. — C'est signe que les astres, disoit un autre, vous décocheront une influence qui suppliera l'amour de métamorphoser votre malheur au jeu eu un bonheur qu'il vous donnera en femme. — Je ne sais quel édit fera le ciel là-dessus, reprit le premier; mais je vous appelle en duel comme mon ennemi si vous n'ouvrez la porte de votre âme à cette croyance que pour être des favoris du destin en mon mariage; il me faut avoir une épouse semblable à mademoiselle. —Que vous êtes moqueur! lui dit Luce en lui serrant la main et en souriant. » Mais voici deux courtisans qui causent de leur toilette. L'un d'eux ne serait-il pas, ô Molière, votre marquis de Mascarille? Je crois l'entendre demander : « Que vous semble de ma petite oie? La trouvez-vous congruente à l'habit? Que dites-vous de mes canons? etc. » — « Quel jugement faites-vous de mon habit, dit l'un des visiteurs de Luce? N'est-il pas de la plus belle étoffe pour qui jamais l'on ait payé la douane à Lyon? Mon tailleur n'entend-il pas bien les modes?... » La conversation se prolonge sur cette intéressante matière. « Je sais bien, dit son interlocuteur, que vous avez assez d'autres rares vertus, CAR vous avez les bottes les mieux faites du monde, et surtout vos cheveux sont si bien frisés, que je pense que les âmes qui y sont prises s'égarent dedans comme en un labyrinthe. » Voilà, ô Molière! un admirable CAR. Il en dit plus qu'il n'est gros. Il mériterait toute une lettre de Voiture; et c'eût été fort grand dommage que l'auteur de *Poléxandre* fût parvenu à faire proscrire une si comique conjonction.

Courons maintenant (car le temps nous presse) dans une réunion d'hommes de lettres. « Il faut que je vous dise quelles gens c'étoient. Il y en avoit quelques-uns qui sortoient du collége, après y avoir été pédants : d'autres venoient de je ne sais où, vêtus comme des cuistres, et quelque

temps après trouvoient moyen de s'habiller en gentilshommes. Mais ils retournoient incontinent à leur premier état, soit que leurs beaux vêtements eussent été empruntés ou qu'ils les eussent revendus pour avoir de quoi vivre. Quelques-uns ne montoient ni ne descendoient, et ne paroissoient pas plus en un jour qu'en l'autre. Les uns vivoient de ce qu'on leur donnoit pour quelques copies, et les autres dépensoient le peu de bien qu'ils avoient, en attendant qu'ils eussent rencontré quelque seigneur qui les voulût prendre à son service, ou qui leur fît bailler pension du roi. » Le plastron privilégié de Francion, c'est son ancien maître de collége, Hortensius, « dont le nouveau style étonne tout le monde. » Or, le pédant Hortensius n'est ni plus ni moins que l'empereur des beaux esprits du temps, la merveille de l'éloquence française, celui qui avait, disait-on, changé la république des lettres en une monarchie, Jean-Louis de Balzac en personne. Vous le reconnaissez à des citations textuelles de ses ouvrages que Sorel lui met dans la bouche. « J'ai été malade pendant mon voyage; je n'ai plus de jambes que par bienséance; mon corps se porte assez mal pour être celui d'un pape; et à trente-six ans je ne suis pas moins ruiné que le château de Bicêtre. Je suis plus vieil que ma grand'mère, et aussi usé qu'un vaisseau qui auroit fait trois fois le voyage des Indes. — Mais, monsieur, lui dit Francion en se riant, si vous disiez que vous êtes aussi usé que la marmite des Cordeliers, qui leur sert depuis six-vingts ans, la similitude ne seroit-elle pas meilleure? » Une fois en possession d'Hortensius, Sorel ne le lâche pas aisément; il raille ses hyperboles, il déchire son style emphatique, il plaisante sa personne; il le trouve à Paris, il le conduit à Rome, où il lui joue mille tours; il l'enivre de la folie du pédantisme jusqu'au point où Don Quichotte porta celle de la chevalerie; il lui fait croire qu'une ambassade de Polonais vient le chercher pour roi,

et le revêt des ornements de sa nouvelle dignité dans une scène aussi bouffonne que celle où le *Bourgeois gentilhomme* devient *Mamamouchi*. Mais, comme dans Molière, le bon sens coudoie toujours la farce. « Ma foi, dit-il aux singes de Balzac, ce style vous rend fort ridicules. Gardez-vous d'imiter les auteurs en ce qu'ils font de mal et d'impertinent. Ce n'est pas imiter un homme de ne faire que *cracher* (le mot du texte est plus cru) ou tousser comme lui[1]. »

Le rendez-vous ordinaire des gens de lettres de profession, c'est la boutique d'un libraire de la rue Saint-Jacques. Le hasard y conduit notre héros, et l'initie à toutes les recettes pour fabriquer une réputation. « Comme ils sont longtemps à achever ce qu'ils font, ils ont le loisir d'en faire courir le bruit partout, et de faire désirer leur ouvrage par les louanges que l'on lui donne sans en avoir vu une partie. » C'est la gloire avant la lettre. Voici la renommée par sollicitation : « Ils rendent leur livre agréable à quelque seigneur, qui lui acquiert de la vogue dedans la cour. » Il y a la réputation par camaraderie : « Ils ont quelque poétastre à leur dévotion, pour leur dire qu'ils ont de l'empire sur tous les esprits du monde. » D'autres font eux-mêmes leurs affaires : « Nos auteurs sont si vains, qu'ils composent eux-mêmes des lettres de recommandation.... et les mettent sous le nom de quelqu'un de leurs amis, qui, encore qu'il soit bien éloquent, n'en pourroit pas parler assez suffisamment à leur gré[2]. » Enfin, il y a la gloire par éclaboussure, par récompense de l'admiration qu'on témoigne au grand homme du moment.

1. Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler ;
Et ce n'est pas du tout la prendre pour modèle,
Ma sœur, que de tousser ou de cracher comme elle.
(*Les Femmes savantes*, acte I, sc. I.)

2. Balzac était l'auteur de l'*Apologie pour M. de Balzac* (1628), signée par le prieur Ogier.

Le jour où Francion fit son entrée dans l'aréopage de la rue Saint-Jacques, on se préparait à exécuter à grand orchestre la lecture d'une *lettre*. Nous qui connaissons Hortensius, nous devinons bien de qui peut être le chef-d'œuvre. « On lut alors, non pas cette lettre, mais cette merveille.... Celui qui la lisoit proféroit les mots avec un ton de comédie, et il sembloit qu'il mordît à la grappe. Les auditeurs étoient à l'entour, qui allongeoient un col de grue les uns par-dessus les autres; et à tous les coups, avec une stupéfaction et un ravissement intrinsèque, rouloient les yeux en la tête comme un mouton qui est en colère. Et le plus apparent d'eux, à chaque période, disoit d'un ton admiratif : « Que voilà qui est bien! » Aussitôt un autre redisoit la même parole, et puis un autre, jusques à moi, qui étois contraint de faire de même, autant par moquerie que par complaisance. Si bien que, n'entendant presque dire autre chose que ces mots : « Que « voilà qui est bien! que voilà qui est bien! » je m'imaginois être à cet écho de Charenton qui répète sept fois ce que l'on dit. »

Sorel ne se contente pas de railler la littérature qui l'environne, il la juge avec une haute raison et un discernement exquis quoique sévère.

Parmi tous ces auteurs, « il n'y en avoit pas un qui eût un grand et véritable génie. Toutes leurs inventions étoient imitées, ou se trouvoient si foibles, qu'elles n'avoient aucun soutien. Ils n'avoient rien outre la politesse du langage; encore n'y en avoit-il pas un qui l'eût parfaitement.... Plusieurs ne faisoient que traduire des livres, ce qui est une chose très-facile. Lorsqu'ils vouloient composer quelque chose d'eux-mêmes, ils faisoient de grotesques ridicules. » L'auteur de la *Bibliothèque française* n'ose pas être aussi franc que son pseudonyme.

Il signale avec non moins de fermeté la cause principale

de cette pénurie de talents, et la trouve dans l'absence d'élévation morale. Ces auteurs n'écrivent que pour gagner misérablement leur vie, et « encore qu'ils décrivent les faits généreux de plusieurs grands personnages, ils ne s'enflamment point de générosité, et il ne part d'eux aucune action recommandable. »

Bien d'autres observations, semblables à celle-ci, donnent au roman de Sorel un mérite supérieur à la peinture des mœurs passagères d'une époque. Il touche aux vices permanents de la nature humaine, et contient des traits de caractère qui ne peuvent s'effacer. Avant La Bruyère, il a peint avec une vérité frappante l'aplomb du riche à qui son habit prête de l'esprit, et la timidité du pauvre, qui, dans une réunion, n'ose ouvrir la bouche par la crainte trop fondée de n'être pas écouté. Il met en scène, avec une verve de gaieté qui n'ôte rien à la ressemblance, les disputes de ménage dont le XVIIe siècle n'a pas le privilége; les petites et grandes médisances des femmes contre leurs voisines; leurs doléances mutuelles sur les défauts de leurs servantes, lesquelles les leur rendent bien dans leurs conciliabules; la rivalité des toilettes; l'indignation des plus riches contre leurs inférieures qui veulent les égaler; les habiles contre-marches de la coquetterie féminine, quand il s'agit de tirer au mari « la moelle de sa bourse. » Voilà des mérites durables qui ne laissent pas mourir entièrement un livre. Cependant, après ses soixante éditions, *Francion* tomba peu à peu dans l'oubli. De nos jours seulement, d'habiles critiques en ont rappelé le nom[1]; un éditeur, homme d'esprit et de goût, en a donné une édition nouvelle. D'où vient cette soudaine éclipse de renommée? On l'a dit : les livres ont leur destin, mais souvent aussi ils

1. M. E. Maron est, je crois, le premier qui, dans un fort bon article de la *Revue indépendante* (10 février 1848), ait rappelé sur ce roman l'attention du public.

font eux-mêmes leur destin. *Francion*, avec ses franches allures, ses libertés cyniques, son style bien français mais un peu diffus, ses opinions frondeuses et plébéiennes, était le roman de la bourgeoisie indépendante et lettrée. Or, pendant le règne de Louis XIV, la tendance de l'art ne fut rien moins que populaire : *la ville* se piqua de prendre le ton de *la cour;* M. Jourdain voulut être gentilhomme. L'art ne parla que des marquis : il est vrai qu'il s'en moqua quelquefois; mais en médire, c'était encore s'en occuper. Quelle figure auraient faite à Versailles les aventures graveleuses d'*Agathe* et de *Catherine*, et tous ces bons vieux contes échappés des fabliaux? « C'est du gaulois, » auraient dit avec raison les courtisans de l'Œil-de-Bœuf. Racine seul pouvait lire Amyot à Louis XIV, en faisant disparaître subtilement les archaïsmes qui choquaient le grand roi; pour présenter aux sujets de Louis XIV les joyeusetés rabelaisiennes de Sorel, il fallait un poëte qui joignît à la verve comique du XVIe siècle l'élégance du langage, la délicatesse du goût, la précision du style, la perfection admirable de la forme littéraire. Pour acclimater l'esprit gaulois à la cour, il ne fallait rien moins que Molière.

Le roman de Sorel intéresse plus, à tout prendre, par la matière que par le talent, par la gaieté que par le goût, par les observations que par le style. Il n'en est pas ainsi d'un autre ouvrage du même genre, ou plutôt d'un fragment d'ouvrage, d'une ébauche tracée par un écrivain que nous connaissons déjà, le poëte Théophile de Viau. On trouve dans le second volume de ses œuvres, publié en 1639, quelques pages excellentes, pleines de talent, d'originalité, de verve comique, d'un goût déjà plus pur et d'un style digne d'un grand maître. Elles ont pour titre : *Fragments d'une histoire comique;* et peut-être n'étaient-elles

destinées qu'à servir d'introduction aux poésies amoureuses de l'auteur[1]. Ici le roman comique prend un caractère personnel et en quelque sorte *humoriste*. L'auteur se met lui-même en scène; il nous fait confidence de ses goûts, de ses émotions, avec un accent de vérité qui fait sourire et qui touche. L'aventure se passe le lendemain de son exil; le poëte s'éloigne de Paris triste, mais résigné. Deux amis l'accompagnent dans sa route, l'un spirituel, aimable, *sensible*, comme on aurait dit au siècle dernier, *nerveux*, comme on dirait aujourd'hui, jusqu'à redouter plus qu'un poison l'odeur d'une rose; l'autre, savant de l'école, pédant de vieille roche, parlant latin comme un sorbonniste, et s'enivrant comme un Polonais. Avec un personnel de ce genre, les aventures sont faciles : l'auteur n'en abuse pas; il les accueille sans les rechercher, et trouve moyen de les rendre toutes intéressantes par la vérité où le charme des détails. C'est une dispute entre le savant et un homme de guerre, lequel a bien osé prétendre que « l'odeur dans une pomme n'était pas un accident, » *odor in pomo non erat accidens!* C'est une scène de démoniaque, où l'auteur ne craint pas de plaisanter sur ce redoutable sujet, quatre ans après le supplice d'Urbain Grandier. C'est une émeute du fanatisme populaire autour d'un huguenot, qui ne s'est pas découvert au passage d'une procession. C'est une débauche de taverne, et puis, comme contraste, un repas délicat chez un magistrat homme du monde, avec un début de passion où s'engage l'un des amis de Théophile. Tout cela est raconté librement, élégamment, sans effort, sans visées littéraires; on entend un homme d'esprit qui cause la plume à la main.

On est tout charmé de rencontrer de pareilles pages à l'époque de Gombault et de Gomberville. On y trouve

1. Elles se terminent par la prière d'un ami qui lui demande, pour les employer en son nom et à son usage, le recueil « de ses dernières poésies. »

même d'excellentes leçons de goût à l'adresse des auteurs à la mode.

« L'élégance ordinaire de nos écrivains est à peu près selon ces termes :

« L'aurore toute d'or et d'azur, brodée de perles et de rubis, paraissait aux portes de l'Orient. Les étoiles, éblouies d'une plus vive clarté, laissaient effacer leur blancheur....

« Et tout le reste que la vanité des faiseurs de livres fait éclater, à la faveur de l'ignorance publique.

« Il faut que le discours soit ferme, que le sens soit naturel et facile, le langage exprès (précis) et signifiant. Les afféteries ne sont que mollesse et qu'artifice, qui ne se trouvent jamais sans effort.... »

Suivent des réflexions fort justes contre le pédantisme et l'imitation servile des anciens.

Quand l'action n'est pas vivement engagée, ou quand on peut l'interrompre sans inconvénient, Théophile s'arrête volontiers sur sa route, pour cueillir en passant une réflexion, un souvenir. « Ce jour-là, comme le ciel fut serein, mon esprit se trouva gai. La disposition du temps se communique à mon humeur. Quand il pleut, je suis assoupi et chagrin.... »

Puis il continue ses confidences, à la façon de Montaigne. Il faudrait citer toute une page. Nous y trouvons entre autres ce trait exquis : « Je me tiens plus âprement à l'étude et à la bonne chère qu'à tout le reste. Les livres m'ont lassé quelquefois, mais ils ne m'ont jamais étourdi; et le vin m'a souvent réjoui, mais jamais enivré. »

Les héros de son récit n'en pourraient pas tous dire autant. La peinture du pédant *Sidias* est parfaite; il est plus vrai et plus original que l'*Hortensius* de Sorel. Sa double ivresse d'érudition et de vin est retracée d'après nature. Il est impossible de mieux peindre les deux groupes différents de buveurs attablés dans une taverne; ici des Allemands, là

des Italiens; les uns froids à l'abordage, les autres empressés et cérémonieux; les premiers désarmés enfin par l'admiration pour un homme qui boit bravement, les seconds alléguant un excès de la veille pour n'offrir à leur invité qu'une maigre salade. Cette scène de cabaret est un excellent tableau flamand, heureusement achevé par la lettre du pédant enivré, qui, voyant la maison tourner autour de lui, se croit sur un navire assailli par la tempête et menacé du naufrage.

Ce fragment, qui n'a pas trente pages, suffit pour donner une idée très-favorable du talent de conteur que possédait Théophile, et doit faire regretter qu'il n'ait pas consacré à ce genre de composition, le temps qu'il a perdu à la haute poésie.

CHAPITRE VIII.

Les gens de robe. — Le barreau sous Louis XIII. — Gaultier, Lemaître.

L'auteur du roman comique de *Francion*, Charles Sorel, ce bourgeois de race parlementaire, qui nous a décrit d'une manière si moqueuse les mœurs du palais, dont il connaissait les détours, sera pour nous une transition naturelle entre la poésie et la libre allure, et le sujet plus grave, mais quelquefois un peu comique aussi, dont nous allons nous occuper.

Nous avons déjà entrevu, en parcourant le règne de Henri IV, une classe sur laquelle il convient de nous arrêter ici, cette caste parlementaire, si lettrée dans ses goûts, si vénérable par ses mœurs, cette fleur de la bourgeoisie, qui offre à l'observation la physionomie la plus curieuse, la plus originale. A la fois docte et naïve, latine et gauloise, sévère et amie de la joie, dépositaire fidèle des anciennes vertus, et n'innovant que dans la science, elle nous présente un mélange piquant de l'esprit antique et du moderne. Chrétiens fervents et disciples des écrivains classiques, sujets loyaux et pleins des idées républicaines de l'ancienne Rome, les gens de robe se plaisaient à voir dans nos rois les successeurs directs d'Auguste et de Justinien, et dans eux-mêmes les continuateurs de ce sénat romain, dont ils parlaient volontiers la langue, et qu'ils surpassaient autant par la moralité de leur vie, qu'ils lui étaient inférieurs

par la portée de leurs travaux et par le caractère de leur éloquence.

Les avocats étaient la base de cette nombreuse et imposante société. Jusqu'au milieu du XVIe siècle, quand les charges s'achetaient peu, « l'état d'avocat étoit principalement en honneur, comme étant l'échelle par laquelle on montoit aux plus grands états et dignités du royaume[1]; » c'est en plaidant qu'on devenait maître des requêtes, avocat du roi, conseiller, président. « Toutes les affaires des princes et seigneurs du royaume passoient par les mains des avocats, jusqu'à être et prendre qualité de chancelier de leurs maisons[2]. » Dès le début du siècle suivant, les choses avaient changé : les charges et offices se vendaient à gros deniers, et l'éloquence ne donnait pas toujours la richesse. Il fallait se résigner à voir passer sous ses yeux et monter sur les siéges ornés de fleurs de lis bien des gens « lesquels quelquefois n'y entendoient rien, » et n'en étaient que plus fiers. En ville *Messieurs* allaient en coche, dédaignant les modestes mules sur lesquelles chevauchait autrefois même Madame la première Présidente de Thou; à l'audience ils traitaient les avocats plaidants « comme gens de néant, les interrompant et rabrouant à tout bout de champ, même les anciens, et ceux qui entendoient bien leurs causes. » Ceux-ci regrettaient en vain l'éclat primitif de l'ordre : ils citaient entre eux les ordonnances dans lesquelles ils étaient appelés « conseillers et avocats généraux du Parlement, ayant en cette qualité séance sur les fleurs de lis, au moins les anciens; » ils montraient avec orgueil leurs chaperons fourrés, pareils à ceux de messieurs de la grand'-chambre, et que ne portent pas les conseillers des requêtes. Enfin ils rappelaient leur vieille prérogative « de por-

1. Loisel, *Dialogue des avocats*, troisième conférence, p. 502 (édition de 1661).
2. *Ibid.*, première conférence, p. 456.

ter aux bons jours la robe d'écarlate, violette ou rouge, selon qu'il se voit encore aux anciennes représentations qui sont aux églises. » Malgré ces regrets le barreau du XVIIe siècle se séparait de plus en plus de la magistrature, et ce n'est pas le barreau qui semblait y perdre le plus. Des hommes qu'au siècle précédent un avancement naturel eût élevés aux offices, comme Érard, Martinet, Gaultier, Hérault, restaient avocats et plaidaient toute leur vie. Tout au plus devenaient-ils avocats du roi, comme Servin, Bignon, Jacques et Omer Talon ; parce que, pour oser prendre cette charge difficile, il ne suffisait pas d'avoir de l'argent pour l'acheter ou un parent pour vous la transmettre.

C'est parmi les avocats que se conservait l'amour de l'étude et la passion du savoir. Lettrés et théologiens non moins que jurisconsultes, ils lisaient, ils savaient par cœur les classiques profanes et les Pères de l'Église. Jeunes, ils s'enfermaient toute la nuit dans une bibliothèque, comme Pierre Pithou et Loisel dans celle de leur maître Cujas ; hommes faits ils consacraient aux lettres leurs vacances et leurs loisirs. François Pithou retrouvait et rendait à la postérité le fabuliste Phœdrus. Guillaume Joly publiait une version de Galien et d'Hippocrate en vers grecs et latins, faite par Gérard Denisot, et l'ornait lui-même d'une préface grecque. Gilles Bourdin faisait un commentaire grec sur une comédie d'Aristophane ; il se piquait de lire tous les auteurs en leur langue, « même l'hébraïque, étoit savant en théologie, en médecine, en mathématiques. » Tout ce savoir avait bien son danger. On ne se contentait pas de le posséder, on voulait le faire voir ; et quand il n'arrivait pas de bon gré dans un plaidoyer, on savait bien le forcer d'y venir. On prétend que le président de Thou fut un peu complice de ces abus d'érudition. Il aimait les doctes citations, et les avocats pour lui plaire avaient commencé, dit-on, à les prodiguer.

Ils ne risquaient pas tous de tomber dans cette exagération de science ; il y avait alors, comme aujourd'hui, des avocats *in partibus*, qui ne plaidaient pas et n'étudiaient guère. On racontait à la *Chambre du plaidoyer*, qu'un d'entre eux, étant d'assez belle taille et apparence, s'alla loger près de la maison d'une bonne femme, qui avait une fille à marier. De là il allait chaque jour au Palais avec un clerc qui portait après lui un gros sac, comme s'il eût été fort chargé de pratique. Il fit si bonne mine durant quelques mois qu'on lui parla d'épouser cette fille; à quoi il entendit fort volontiers ; car il ne tendait à autre fin. Les noces faites, il continua de faire porter ce sac après soi, mais il ne rapportait rien du Palais que les sacs qu'il y faisait porter. Toutefois il y avait gagné une femme qui était d'assez bon lieu, et avait du bien compétemment.

D'autres, sans plaider non plus, exerçaient des industries plus innocentes. Sans parler des avocats consultants, qui étaient presque toujours, comme aujourd'hui, des avocats célèbres retirés de la plaidoirie, il y avait des avocats dirigeants, qui se bornaient à conduire les affaires. On en citait un, qui ne plaidait ni ne consultait ni n'écrivait que fort peu et assez mal, lequel ne laissait pas d'être plus recherché que beaucoup d'autres. Cet homme avait une telle adresse qu'étant chargé des affaires de plusieurs clients, il savait choisir un bon avocat plaidant quand il en était besoin, un autre pour écrire et consulter. Il conduisit si bien son fait, qu'il parvint à faire une bonne maison.

Les *écritures* n'étaient pas non plus à dédaigner. On les faisait payer à raison de cinq sous par rôles; et les *avocats écrivants* ne se faisaient pas un mérite d'être précis. Un plaideur normand, disait-on encore dans la salle des *pas-perdus* de ce temps, avait baillé un double ducat pour la confection des rôles. Voyant qu'il s'en fallait cinq ou dix sols que les rôles n'égalassent cette somme, il alla réclamer

son reste. L'avocat s'avisa tout à coup qu'il avait oublié l'un des meilleurs moyens de la cause et dicta sur-le-champ à son clerc deux feuillets de plus. Le plaideur en eut juste pour son argent. Mais que d'autres ne réclamaient point !

C'étaient là les chemins de traverse. La grande route du barreau était la plaidoirie. Le véritable avocat était l'avocat plaidant. C'est chez lui que se trouvaient le goût et la passion du métier. L'auteur des *Plaideurs* avait-il donc oui parler de ce Claude Bériot, si amoureux de procès qu'il prenait plaisir à faire attacher ses sacs par ordre en l'une de ses chambres, lesquels il allait souvent visiter avec autant de contentement que fait un laboureur ses troupeaux de moutons[1] ?

Au début du XVIIe siècle, le barreau retentissait des noms vénérés des Pasquier, des Gui-Coquille, des Arnauld, des Versoris ; on ne parlait que des fameux plaidoyers prononcés jadis pour et contre les jésuites. L'Université reconnaissante se déclarait à jamais cliente d'Antoine Arnauld et de sa famille. Jacques Choart, aïeul de Jacques et d'Omer Talon, mourut en 1614, à l'âge de quatre-vingts ans ; et Simon Marion, beau-père d'Antoine Arnauld, et aïeul maternel de Lemaître, achevait à peu près en même temps sa carrière honorée. Ces illustres vieillards, en descendant au tombeau, laissaient avec joie des héritiers qui devaient augmenter leur patrimoine de gloire.

S'ils leur léguaient, dans le souvenir de leur vie, d'honorables exemples, les traditions de leur éloquence n'étaient pas toutes irréprochables. L'historien Matthieu nous a montré plus haut quel était le ton des grands plaidoyers sous le règne de Henri IV. Nous avons assisté, avec le duc de Savoie, à l'une des séances du parlement, où l'avocat Anne Robert a déployé *les maîtresses voiles* de sa faconde.

1. Loisel, *Dialogue des avocats*, p. 526.

C'est à peu près ainsi que plaidait Simon Marion, « grand orateur, » si l'on en croit le cardinal du Perron, et qui « avoit cette partie qu'en discourant il persuadoit fort et n'émouvoit pas moins, mettant par écrit. Il avoit la voix fort émouvante. » Nous ne pouvons contester ce dernier éloge : le précédent est sujet à quelques restrictions. Nous possédons un recueil de plaidoyers que Marion publia lui-même, un livre qu'il a travaillé tout à loisir « au coin de son étude le plus solitaire, où il a plu à Dieu, par un rayon de sa bonté suprême, accoiser l'orage des horribles tempêtes qui bruyoient tout autour, pour y faire éclore ces petits alcyons. »

Le chant des « petits alcyons » est souvent bien pédantesque. Si l'orateur plaide pour obtenir la nullité d'un privilége accordé à un libraire d'imprimer seul les œuvres de Sénèque annotées par Muret, il nous faudra ouïr de longues amplifications sur l'empire romain, sur Sénèque, sur Néron, « qui épuisa le sein de sa vie du sang qui l'inspiroit; » qui convertit « le lait des vertus en une mer de vices; » sur Rome moderne, devenue « le siége des clefs[1] ecclésiastiques, » ce qui nous amène enfin à Muret et à son édition. S'il s'agit de faire exempter de toute taxe les livres et ouvrages de l'esprit, que les partisans voulaient soumettre à un impôt, nous subirons une dissertation sur l'invention de l'écriture et des sciences; nous lirons l'éloge des rois de France, « qui, pour dorer leurs trophées du pinceau des lettres, afin d'en rendre la gloire accomplie, ouvrant leur couronne du couteau de vertu, en ont fait naître cette sage Minerve (l'Université) par eux adoptée comme leur fille aînée. » Les traitants avides trouveront leur portrait dans l'histoire de « Midas, roi de Phrygie, qui, ayant prodigué toutes ses richesses en dissolutions, impètre de Bac-

1. Ne faut-il pas lire *chefs?*

chus, dieu du luxe, la puissance de transmuer en or tout ce qu'il touchera, c'est-à-dire de rendre toutes choses tributaires de sa tyrannie, pour nourrir ses délices, etc. » C'était là *le beau*[1] de l'éloquence judiciaire. Tout le monde admirait ces passages, qui, malgré leur mauvais goût, étaient souvent ingénieux. « M. Marion, disait encore du Perron, est le premier du palais qui ait bien écrit; et possible il ne s'en trouvera jamais un qui le vaille. Je dis plus, que depuis Cicéron, je crois qu'il n'y a point eu un avocat tel que lui. »

La génération suivante, celle du règne de Louis XIII, avait donc à faire un vigoureux effort pour amener peu à peu l'éloquence, à travers mille fautes et mille rechutes, à la simplicité noble et au naturel. C'est là le travail dont il est curieux de suivre le progrès entre Marion et Patru. C'est surtout dans les deux plus habiles avocats de cette période, Gaultier et Lemaître, qu'il convient d'en rechercher les traces.

Claude Gaultier, qui resta au barreau longtemps après Lemaître, avait commencé d'y paraître avant lui : son premier plaidoyer est de 1619. Cet homme avait reçu de la nature tous les dons qui favorisent l'orateur, un bel organe, un extérieur imposant, une assurance à toute épreuve, une mémoire heureuse, une grande facilité d'improvisation. Prompt à l'attaque et à la réplique, *mordant*[2], injurieux, il intimidait ses adversaires par l'audace de ses personnalités et l'éclat bruyant de ses invectives. Sa voix faisait trembler les murs de la grand'chambre, et ses contemporains, ou du moins son éditeur, osait rappeler, en le louant, « les éclairs et les foudres de Périclès. »

1. *Les Plaideurs.*

2. Dans vos discours chagrins plus aigre et plus mordant
Qu'une femme en furie ou Gaultier en plaidant.
(Boileau.)

Le même éditeur lui décerne ensuite un éloge moins ambitieux et plus acceptable, en le comparant à l'orateur Galba, que Cicéron nous a fait entrevoir dans ses *Orateurs illustres*. Tous deux, pleins de feu et d'entraînement à l'audience, devenaient faibles et languissants dès qu'ils prenaient la plume. C'est un fait que nous ne devons jamais perdre de vue quand nous parlons d'un orateur autrefois célèbre. A côté des pensées qui peuvent s'écrire, l'éloquence parlée contient une partie fugitive et en quelque sorte volatile, qui agit et s'évapore à l'instant. C'est peut-être la plus puissante et la plus dominatrice. Ce n'est pas seulement, comme dit Buffon, le corps qui parle au corps; c'est plutôt l'âme qui parle à l'âme et lui communique directement l'émotion par les yeux, par le geste, par l'intonation de la voix, par l'influence mystérieuse et toute-puissante de la sympathie. Dans le succès de l'avocat, l'écrivain ne peut pas même réclamer la moitié.

Cette observation est indispensable à la gloire posthume de Gaultier. Qui l'apprécierait comme écrivain aurait pour lui une médiocre estime. Son emphase et son mauvais goût sont choquants. Même à la fin de sa carrière, en 1662, quand il imprima ses plaidoyers, il les fit précéder d'une préface qui ne semblait plus possible après *le Marquis de Mascarille*. On y voit le premier président, Guillaume de Lamoignon, à qui il les dédie, « élevé sur le trône de l'empire de la justice, et chef de la conduite du principal ministère de la royauté, remplir si dignement et avec tant d'éclat et de réputation la première place dans la cour des Pairs, le premier et le plus auguste parlement de France; où l'on voit, par un ordre égal, ces sept astres brillants[1]

1. L'auteur désigne ainsi les sept chambres du parlement de Paris, savoir : la *Grand'Chambre*, ou Chambre du plaidoyer; la *Tournelle*, ou Chambre criminelle; quatre *Chambres des Enquêtes*, et une des *Requêtes du Palais*.

qui font toute la lumière et la splendeur du firmament, et qui sont les divines intelligences où la sagesse préside au mouvement des cieux sous le premier mobile de la majesté souveraine. » C'est sous « ces bénignes influences » qu'il veut faire passer « ce qui avait été entendu dans le choix des plus belles espèces, de la foule et de la presse des audiences du parlement sous la presse de l'impression. »

Le style de ses plaidoyers n'est guère plus mauvais. Gaultier aime le vague dans l'emphase; il lance au loin ses mots brillants et sonores, sans en mesurer la portée, et semble s'étourdir lui-même du retentissement de ses périodes. D'autres font plus d'étalage de l'érudition classique; Gaultier aime la physique, l'histoire naturelle, l'astronomie surtout, dont il vient de nous donner un avant-goût dans sa préface. Plaide-t-il pour un jeune homme contre son aïeul paternel[1]? « S'il est vrai, dit-il, que ce puissant amour des pères et des aïeuls soit comparé à la violente ardeur du soleil, l'on peut dire avec raison que les angles formés par les rayons de cet astre, lesquels, dans une égale distance de sa circonférence, il rend égaux, sont les enfants, qui, dans une égalité de naissance, sont également échauffés de sa lumière et de sa chaleur. Mais c'est seulement dans la forte élévation du midi qu'il y a fort peu d'ombre et point de vent (suit une citation en grec), sitôt qu'il vient à décliner (autre citation grecque), il sépare l'air de la terre, et produit les vents qui soufflent et qui refroidissent. Ici nous en ressentons trop visiblement les effets. Cette vive ardeur de l'amour du sang est un soleil qui baisse, dont les rayons, écartés par le souffle furieux des vents de ces passions dangereuses du profit et de l'intérêt, vont à nous diminuer la substance des corps, et ne laisser que la figure des ombres. Ainsi, dans l'affaiblissement de

1. *M. de La Meschinière*, plaidoyer deuxième.

la chaleur naturelle, ce petit enfant vient s'exposer aux rayons du soleil de la justice, qui luit toujours en plein midi, et tenant le milieu de son élévation, chasse les vents et dissipe les ombres. »

Racine n'a-t-il pas emprunté à Gaultier

Ce soleil d'équité qui n'est jamais terni?

Mais Petit-Jean est plus simple. Au reste, ce morceau forme la péroraison du discours, et l'orateur, après avoir plaidé la cause de son client, pouvait se croire permis de plaider un peu celle de son bel-esprit. Mais on trouve de pareils passages dans le tissu même de l'argumentation. S'il veut décrire les diverses fortunes d'une femme et de son fils, enrichis le matin par un testament qu'on révoque quatre heures après, c'est une lettre de Pline le Jeune[1] qu'il appelle à son secours. « En la même façon que nous voyons dans l'histoire naturelle les divers effets de l'eau d'une fontaine, « ter in die crescit decrescitque; annulum seu « quid aliud ponis in sicco, alluitur sensim ac novissime « operitur, detegitur rursus paulatimque deseritur; » l'anneau, exposé en lieu sec proche de cette fontaine, est l'image de l'infortune où la mort de celui de qui *elles* (la cliente et son fils) attendoient leur secours les pouvoit réduire : ce même anneau, qui dans un même jour est arrosé de l'eau qui s'approche et le couvre, est la grâce qui découle de la source vive d'une volonté bienfaisante, qui *répare* avant la mort le débris *dont elles étoient menacées;* et enfin la sécheresse qui survient au déclin du jour fait que les eaux de notre bonheur se retirent, et par un feu violent toute l'humidité se dessèche, la nourriture et l'aliment nous manquent, et nous demeurons exposés au premier malheur dont nous étions menacés. »

1. Epist. IV, 30.

Les contemporains ne voyaient dans cette comparaison ridiculement lourde et forcée qu'un rapprochement ingénieux. La chaire chrétienne et les ouvrages de dévotion, si amis des sens figurés et des interprétations allégoriques, avaient ouvert cette route dangereuse; les habitudes du barreau permettaient de s'y engager sans scrupules. C'est sur ce ton qu'Anne Robert amenait l'histoire de la *Lance d'Achille*[1]; c'est ainsi qu'un adversaire de Gaultier, Me Hérault, voulant prouver contre lui qu'un payement allégué n'avait pu avoir lieu, racontait tout à son aise « l'histoire des habitants de l'île d'Andros, qui, aux deux déités que les ambassadeurs d'Athènes leur portaient, la Persuasion et la Force, opposaient deux autres divinités d'une force invincible, l'Impuissance et la Pauvreté. » Me Hérault ajoutait que de même, sa partie adverse n'avait pu payer, parce que « rien ne pouvait surmonter l'impuissance des dieux domestiques de sa famille, la Misère et la Nécessité. »

Me Gaultier ne laissa point passer impunément cette audace oratoire. La réplique était son triomphe : celle qu'il fit dès son exorde à la prosopopée d'Andros, excita une vive admiration. Il est vrai qu'il y plaça une étymologie grecque, et qu'il sut même y glisser, selon sa coutume, un peu de météorologie.

« Nous ferons, dit-il, une bien plus juste application en vous persuadant sans peine que ces dieux de la ville d'Athènes dont l'un s'insinue doucement dans les esprits par le charme et les grâces du discours, et l'autre sait armer et animer la rigueur des lois par le secours de la force, assisteront sans doute l'innocence d'une fille outragée; nous vaincrons dans vos esprits, et l'image de la vérité toute nue portera le vif éclat de sa lumière. Mais quel sera le fruit de notre victoire, si nos ennemis, assurés dans les effroyables

1. Voyez plus haut, p. 90.

retranchements de l'impuissante Nécessité, ne peuvent être forcés ? Mais le mystère des faux dieux que vous nous présentez a été découvert. N'avez-vous pas voulu même engager les dieux de la terre à prendre votre parti ? N'avez-vous pas troublé la moyenne région de l'air ? N'a-t-on pas vu le ciel se couvrir de nuages, entendu gronder le tonnerre ? N'avez-vous pas tenté de nous désarmer par la frayeur et l'étonnement ? Prenez garde pourtant que le nom de votre île d'*Andros* est un nom fatal, dont nous avons fait éprouver l'effet qu'il signifie, d'une mâle et généreuse vigueur; et que nous étions incapables de ces lâches mouvements de la crainte et de la peur. »

Au milieu de ces folies du bel esprit, l'éloquence du barreau portait en elle-même, dans le sérieux des affaires qu'elle traitait, dans la nécessité de prouver et de convaincre, le germe d'un goût plus pur et la promesse d'un avenir meilleur. Gaultier fut quelquefois bon, quand il n'aspira pas à être admirable. Il fut vif, précis dans le récit du fait, énergique dans la discussion : il sembla s'inspirer de l'éloquence antique, quand il ne songea pas à la copier. Par exemple, il plaide la validité d'un legs fait par un abbé à l'une de ses maîtresses. Il a pour adversaires les parents du défunt, qui lui avaient fait faire au moment de sa mort un nouveau testament. La narration de Gaultier ressemble à une scène du *Légataire*.

A l'instant toute leur peine (des parents) et leur inquiétude parut à l'inquisition exacte et curieuse de savoir si leur parent avait fait un testament : et comme cette pauvre demoiselle crut que la disposition faite en sa faveur, étant de si peu de conséquence, il n'en fallait point faire un mystère, et qu'elle pouvait avec assurance en révéler le secret, son ingénuité ne fit pas cesser leur persécution. Le bruit, le trouble, et le tumulte augmentent : la peur les saisit ; rien ne peut les rassurer si on ne leur représente ce testament. On la sollicite,

on la presse, on la tourmente ; on envoie des gens prier les notaires de l'apporter ; on jure, on promet de n'y rien changer ; que ce n'est que pour le faire confirmer par un codicille. Enfin le temps se perd ; le malade avance à grands pas à la mort. Les notaires, qui avaient le dépôt du testament, gardent la foi publique et ne viennent point : et alors ces messieurs prennent la résolution qu'ils ont depuis exécutée par une plénitude de puissance ; deux autres notaires sont mandés et amenés dans un carrosse ; on leur propose de faire un testament ; mais de le faire et non pas le recevoir, parce qu'il n'y avait pas de testateur qui le voulût dicter ; et n'étant pas possible de le faire parler par force, on trouva un expédient plus prompt et plus facile, de le faire parler sans qu'il n'en sût rien ; parce, dit-on, qu'il est aveugle et, partant, dispensé de signer, et que la déclaration des notaires sera suffisante pour suppléer le défaut de signature.

« Ainsi, par concert des héritiers et des notaires, le testament nouveau fut dressé!... la main des notaires agissant seule, sans nécessité de la signature de l'aveugle mourant ; le scribe était le testateur, et son seul ministère faisait la loi du testament. »

Cet exposé de faits ne manque ni d'habileté dans le choix des détails, ni de mouvement dans le style. Il est évident que la présence d'un auditoire, la nécessité d'instruire les juges, ont enseigné à Me Gaultier, un des secrets de l'art. Ici l'orateur a porté bonheur à l'écrivain. L'argumentation qui suit est encore plus remarquable :

« Mais, messieurs, la vérité plus forte nous assure. Il y a deux testaments ; l'un est à quatre heures du matin, l'autre à huit heures avant midi ; l'un est signé de la main du testateur, l'autre ne l'est point ; l'un est vrai, l'autre est faux. La solennité et la validité du premier détruisent le second, qui n'a ni forme ni substance. La disposition du premier est favorable, pour réparer la séduction de la mère

et pour satisfaire à l'obligation naturelle envers l'enfant.... Est-ce un testament suggéré? Qui le peut juger, quand l'avantage est si peu de chose? Rien en propriété, une simple pension viagère. Ne sait-on pas que qui se donne à soi-même donne sans doute avec plus d'abondance et moins de retenue? etc.... »

Voilà le ton véritable de la discussion judiciaire : Gaultier la couronna par un mouvement oratoire où le goût n'a cette fois rien à blâmer

« Que s'il y a eu de l'offense et du péché en la conduite de leur parent,. est-ce à eux d'en faire la censure publique? Ne sont-ils pas justes censeurs et dignes réformateurs d'une action de cette qualité? Le péché ne leur déplaît pas, mais la réparation les blesse. Qu'il ait vécu, qu'il soit mort dans le désordre, qu'il se perde en mourant, il n'importe; pourvu qu'il ne donne rien pour la satisfaction de son crime, et qu'eux ne perdent rien de son bien. C'est assez, disent-ils, que le défunt était abbé; la pureté de nos mœurs, la sainteté de l'ordre ecclésiastique, ne peuvent souffrir que *leurs* dispositions portent les marques infâmes de leurs débauches.... Chose étrange, messieurs! qu'un gentilhomme, qui était en état de pleine liberté de contracter mariage, qui pouvait même réparer l'honneur d'une fille séduite par le titre légitime du sacrement, qui n'avait aucun caractère incompatible à cet engagement.... soit déchargé des obligations de la conscience et de la nature! Chose plus étrange encore! que nous entendions ici, au milieu du sacré temple de la justice, publier le sauf-conduit de l'impénitence pour ceux qui, par leur profession, doivent et prêcher la pénitence et la faire! Quoi! ces gens pécheront comme les autres, et, si le péché ne se peut effacer que par la satisfaction, si c'est la piscine sacrée qui purge et qui purifie, ils participeront au mal et seront incapables du remède; ils mourront sans se repen-

tir, ou dans un repentir inutile, sans pouvoir satisfaire; et votre loi, d'une pureté imaginaire, sera la loi de leur damnation sans retour! Vous qui faites les zélés pour la mémoire de votre parent, cachez sa faiblesse, pleurez son malheur et expiez sa faute par son bien, si lui vivant avait manqué à le faire; et ne soyez pas assez *lâches* que de contester ce qu'il en a ordonné si justement et si saintement. »

Qu'on joigne, par l'imagination, à de pareils morceaux l'éloquence de la voix, du geste, du regard, et l'on comprendra les succès de Gaultier et sa réputation.

Sans doute on reconnaît encore, même dans ces passages, les formules de la profession, les indignations de circonstance, les exclamations prévues. *Novi locum; scio ubi se jactaturus sit Hortensius.* C'est là l'écueil presque inévitable d'une fréquente pratique. Même aujourd'hui l'émotion réelle est le rare privilége d'un petit nombre d'avocats; c'était beaucoup pour Me Gaultier d'en imiter le langage.

Antoine Lemaître, qui obtint et mérita encore plus de renommée, n'avait guère plus de goût que son confrère. Si Gaultier est plus physicien dans ses ornements, Lemaître est plus érudit, et son érudition n'est pas moins déplacée: chez lui aussi on sent à chaque instant la forme de convention, l'amplification de rhéteur, la déclamation d'avocat, ce que M. Sainte-Beuve appelle *le poing tendu;* mais il a sur son rival un immense avantage, il sait écrire. Formé à l'école des anciens, qu'il cite avec intempérance, il les imite souvent avec bonheur. Il reproduit l'ampleur majestueuse de leur période, l'opposition savante de leurs contrastes, quelquefois la coupe nette et brillante de leurs incises, et les effets hardis de leur style. Ce mérite, joint à l'habileté commune à tous les avocats intelligents, suffit pour expliquer l'admiration contemporaine dont Lemaître fut environné. Il y avait en lui du Balzac; les

mêmes qualités lui firent un succès analogue. On salua avec bonheur, dans les plaidoyers de Lemaître, l'image à peine vivante de l'éloquence antique. Tout Paris courait l'entendre; les prédicateurs évitaient de monter en chaire les jours où il devait plaider : la France crut encore une fois avoir son Cicéron.

Il faut le dire : sous les couches épaisses du sédiment professionnel, il y avait un feu caché qui quelquefois les déchirait et jaillissait à la surface. Lemaître avait une belle âme et un grand cœur : nous en dirons bientôt quelque chose ; mais, dans la plupart de ses plaidoyers, on le soupçonne plutôt qu'on ne l'éprouve. On entend le praticien, le littérateur, il faut deviner le futur solitaire de Port-Royal[1].

Voici un passage qui nous donnera la clef de sa composition. Tout le monde connaît le fameux développement où Cicéron, plaidant pour Annius Milo, proclama la loi de la légitime défense, cette loi antérieure à toutes les lois : *Est igitur, judices, non scripta, sed nata lex....* Écoutons Antoine Lemaître.

« C'est une loi, messieurs, qui n'a pas été écrite par les hommes, mais qui est née avec tous les hommes; qui n'est pas peinte au dehors, mais qui est empreinte au dedans de nous, que nous avons plutôt reconnue que lue, plutôt comprise qu'apprise, plutôt conçue en nous-mêmes que reçue des autres, et, enfin, que nous ne tenons pas de la main des législateurs, mais que nous avons retenue de celle de la plus ancienne et de la plus auguste législatrice, qui est la nature; que nous avons puisée dans son sein, tirée de son instinct général, et comme arrachée du premier et du plus invincible de ses mouvements; que,

1. Ses plaidoyers ont été retouchés pendant sa retraite. Il faut se défier des additions pieuses, et recourir aux éditions précédentes, faites sans l'aveu de l'auteur.

si nous venons à tomber en quelque péril de perdre la vie, il n'y ait point de moyen qui ne soit légitime pour la conserver; que nous puissions impunément résister aux attaques d'un ennemi, et opposer avec justice la force à la force.

« Les lois condamnent les violences.... mais elles se taisent dans le bruit des armes, et elles ne commandent pas d'attendre alors leur protection et leur secours, et de se remettre à être vengées par elles, parce que les innocents souffriraient une mort injuste avant qu'elles fussent venues pour en faire souffrir une juste à ceux qui en seraient coupables. »

Ce passage est une traduction pure et simple, mais pénible et traînante. On éprouve un certain malaise en lisant la période française qui ne rappelle l'original que pour le faire regretter. La phrase cicéronienne est vive, légère, facile dans son ampleur, ingénieuse à se créer des difficultés pour les vaincre sans effort. Elle prodigue les oppositions, les ressemblances de sons, les nuances contrastées de la synonymie; et à travers ces tours de force du langage, la pensée marche calme et souriante jusqu'à son entier développement. La langue de Lemaître, pauvre et peu assouplie, s'embarrasse imprudemment dans ce savant labyrinthe; elle y chemine en tâtonnant, s'arrête longuement à tous les accidents de la route, et secoue avec rudesse le fil fragile qui la conduit. Dans un autre plaidoyer où il ne s'agit plus de la défense personnelle, mais de l'affection naturelle d'un père pour ses enfants, Lemaître ne songe peut-être plus à Cicéron, et le reproduit cette fois avec plus de liberté et d'aisance.

« C'est une loi, messieurs, que le temps et les occasions n'ont point fait naître, qui n'est pas susceptible de changement, et, pour le dire ainsi, mortelle comme les autres, mais qui est née avec le monde, et qui ne doit finir qu'avec le monde; qui n'a point été établie par les sages de la terre

et par les législateurs profanes ou chrétiens, mais qui a été gravée dans les tables de la nature par l'auteur même de la nature; que ce qui a donné la vie à un autre est obligé de la lui conserver, lorsque celui qui l'a reçue est incapable de le faire. »

Voilà dans deux épreuves successives le procédé de Lemaître. Il emprunte à l'antiquité ses formes et son langage. Ce n'est pas le besoin de sa pensée qui produit le développement oratoire, c'est souvent sa mémoire, c'est sa docilité classique pour les maîtres. Et ce n'est pas à Cicéron seul qu'il s'attache : son goût, qui n'est pas encore formé, embrasse dans un culte dangereux tout ce qui est ancien. Non-seulement il imite, mais il cite avec fracas Sénèque le tragique et les *Déclamations* de Quintilien; il raconte à l'audience de longues histoires, pourvu qu'elles soient antiques. Il ne craint ni l'emphase ni la recherche, pourvu qu'il y joigne un souvenir classique pour prétexte et pour garantie.

Malgré ces défauts, que Lemaître partagea avec ses contemporains, les qualités dominent chez lui comme chez Balzac. Il a appris de l'orateur romain à conduire un développement; son tact naturel lui montre souvent à faire de ce talent de judicieuses applications. Un jour il plaide une cause peu favorable; il a pour adversaire le roi et les sœurs hospitalières, à qui le roi a cédé sa part d'un héritage contesté. L'orateur ouvre avec une délicatesse remarquable cette plaidoirie difficile :

« Si la qualité des personnes était plus considérable que la justice de leur cause, l'intimé, pour lequel je suis, se trouveroit engagé dans une défense très-désavantageuse, quoiqu'elle soit néanmoins très-légitime. Car ayant en effet deux parties, le roi d'un côté et les religieuses hospitalières de l'autre, il seroit réduit à opposer le seul titre d'héritier à l'éclat des droits de la couronne et à la recom-

mandation d'une maison sainte, que la charité publique a consacrée aux exercices religieux de l'hospitalité chrétienne.

« Mais il sait, messieurs, que la seule justice préside au jugement de cette cause; et que, par un bonheur aussi ordinaire en cet état comme il étoit rare et admiré du temps de Trajan, le prince et les sujets ne plaident que devant le même tribunal de la justice. Il sait que nos rois ont été si modérés dans l'usage de leur puissance que de recevoir pour juges dans les affaires civiles ceux qu'ils avoient eux-mêmes donnés à leurs peuples, que de mettre leur sceptre entre les mains des lois vivantes, et de descendre de leur trône pour y faire monter la justice. »

C'est sur ce ton, c'est avec cette habile modération de langage que Lemaître renverse les prétentions du monastère, et change par une fine analyse le terrain du débat.

« Je sais que les hôpitaux sont des asiles ouverts à l'infirmité humaine.... (on devine le reste du développement.)

« Mais il n'est pas question maintenant de faire un éloge des hôpitaux et de la charité, dont le mérite est généralement reconnu par tout le monde. Cela pourroit être à propos, s'il falloit seulement justifier en la personne des appelantes la gratification qu'elles ont reçue du roi; mais il s'agit de justifier la sienne. Il s'agit de montrer qu'il a droit de prétendre cette somme de deux mille cinq cents livres. Qu'elles fassent voir que sa cause est bonne, et l'on ne doutera point après cela que la leur ne soit favorable. Qu'elles fassent voir que.... Mais puisque la prétention du roi, qui est la seule qu'elles puissent avoir, n'ayant que son droit, est sans fondement, sans prétexte, sans couleur, elles auront plus de sujet de craindre que leur cause ne soit odieuse, que d'espérer de la rendre favorable par cette seule qualité de religieuses hospitalières. »

Chez Lemaître la phrase est ordinairement bien faite, ce

qui n'a pas souvent lieu chez Gaultier, la période est habilement suspendue. Dans un plaidoyer où il soutient les substitutions, je rencontre ce développement dont la fin semble détachée du *Petit Carême*.

« Les substitutions assurent aux familles éminentes des terres ou des seigneuries, et les grandes maisons ont autant besoin de grands biens que les grandes machines de grands ressorts. Elles perdent leur éclat en perdant leurs richesses, qui ajoutent quelque lustre à celui de leur naissance. Les grands descendent du comble des grandeurs à mesure qu'ils approchent de la condition des particuliers, et la lumière de leur noblesse s'éteint dans l'obscurité de leur fortune. »

Souvent même cet orateur abuse de sa facilité d'écrivain; il multiplie outre mesure les antithèses et les contrastes; il semble s'amuser de la parole, si récemment polie, comme un enfant d'un jouet neuf.

« Les séducteurs émeuvent par leur amour; ils charment par leurs discours, ils attendrissent par leurs larmes, ils assurent par leurs serments, ils échauffent par leurs prières, ils allument par leurs services, ils embrasent par leurs caresses, ils consument par leur assiduité. »

J'ai dit, en commençant à parler de Lemaître, qu'on ne sentait guère plus de sincérité dans son éloquence que dans celle de Gaultier : une des citations précédentes m'en fournit la preuve. Ce même avocat, qui défend si chaudement les substitutions pour la maison de Chabannes, les attaque avec non moins d'ardeur au nom des légataires de Mme d'Orsay. Il semble croire avec Cicéron que l'avocat n'est pas un homme qui pense et qui juge, mais qu'il n'est en quelque sorte que la voix de la cause qui se défend elle-même. Le recueil de ses discours en offre un exemple plus singulier encore. Après son premier plaidoyer *contre une fille déshéritée par son père*, on en trouve un second de la

même main en faveur de la même fille et contre le testament. Là, l'intimée a « violé l'honnêteté publique, la révérence paternelle et la discipline de l'Église; elle a déshonoré sa maison, flétri la noblesse de sa naissance, et mérité l'exhérédation la plus rigoureuse. » Ici, c'est « une pauvre fille qu'on attaque avec d'autant plus de hardiesse qu'elle a moins de liberté de se défendre, et qui, bien qu'elle ait rendu à son père toutes sortes de respects, semble ne pouvoir parler aujourd'hui sans blesser cette vérité. »

Si c'est le cœur qui fait l'éloquence, comment ces *condottieri* du pour et du contre pouvaient-ils être éloquents?

Le hasard, qui mit un jour aux prises Lemaître avec Gaultier, nous offre une occasion naturelle de les mieux connaître en les comparant.

Ce fut un grand jour pour le barreau de Louis XIII, que celui où les deux plus fameux avocats du temps plaidèrent contradictoirement la cause d'une fille désavouée par son père et sa mère. « Cette espèce, dit Issaly, est l'une des plus extraordinaires qui aient peut-être jamais paru à la face de la justice; et son éclat a été très-grand dans Paris et dans la cour du roi même, tant à cause qu'elle contenoit de merveilleuses et presque incroyables circonstances, que parce qu'elle a été plaidée deux diverses fois par deux des plus célèbres avocats du parlement. »

La première action eut lieu au mois de juillet 1631. La grand'salle était remplie de tout ce que Paris avait de plus illustre. Tout le barreau était à son poste; M. l'avocat général Bignon remplissait les fonctions du ministère public. Gaultier prit la parole au milieu d'un silence profond.

Il parlait pour la mère qui désavouait sa fille, et, dès son exorde, il s'écriait en latin, avec un sentiment passablement exagéré de l'importance de l'affaire :

« Audite, judices, audite, populi! Non solita judicium

« nostrum corona circumstet; sed, si patitur natura rerum, « totus ad cognitionem talis exempli orbis circumfluat. Ta- « cete, priora sæcula, etc.... »

Il racontait ensuite que Joachim Cognot, médecin de la reine Marguerite, avait rencontré dans un hospice, occupée comme servante à soigner les maladies les plus repoussantes, une jeune fille placée sous la tutelle de la tourière de Saint-Marcel.

Or, « cette *tourière*, plus fameuse par les *tours* de souplesse de son esprit fourbe et malicieux, que par le *tour* de son monastère, » mériterait d'être appelée « à plus juste titre la *fourrière* et la *courrière* du mensonge. » Elle prétend que sa pupille est la fille même du médecin Cognot; elle affirme l'avoir reçue petite enfant des mains de ce docteur, qui ne s'était pas fait connaître; quatorze ans plus tard, le hasard lui aurait fait rencontrer le vieux médecin, qui, effrayé de ses menaces, lui paya quatre cents livres pour l'indemniser de ses dépenses, prit la jeune fille à son service, et la garda chez lui jusqu'à sa mort. Aujourd'hui celle-ci revendique son nom et sa succession; elle plaide contre sa prétendue mère, qui, instituée héritière du docteur Cognot et remariée, refuse de la reconnaître.

Gaultier faisait ressortir habilement tout ce qu'il y avait d'invraisemblable dans cette aventure, qu'il traitait de *roman* et de *comédie*. L'histoire, la fable, toute l'antiquité sacrée et profane venaient combattre avec lui la malencontreuse *tourière*. La physique et l'histoire naturelle lui fournissaient des preuves de la tendresse invincible des pères et des mères, qui ne peuvent à coup sûr repousser leur enfant. Vous direz que c'est pour favoriser un fils privilégié que les Cognot ont désavoué leur fille. Mais ce fils est mort aujourd'hui; la fille qui survit n'hériterait-elle pas de sa part d'affection? « Feignons que le Nil, qui se décharge par sept bouches et sept portes différentes, *septem ostia Nili*, se

renferme en un seul canal; il n'y aura plus lors de sujet de craindre la diversion. Ainsi, quand le *feu* violent de la passion pour le fils aurait ramassé toute sa chaleur en l'unité de sa personne, un moment l'a vu éteint par la mort de ce cher objet, qui ne retenait sa flamme.... »

Si l'on nous objecte que le vieux docteur, jaloux de sa jeune femme, croyait avoir des raisons pour douter de sa paternité, nous répondrons d'avance, au risque de devancer en même temps le style des médecins de Molière : « Si cet homme eût été jaloux, qui ne sait pas combien cette plaie est sensible, douloureuse et incurable? Son venin contagieux infectant le cœur, remplit le cerveau de noires vapeurs, dont la raison offusquée ne conçoit que des images d'horreur et des objets de cruauté et de vengeance. Qui peut jamais se figurer que celui qui eût été blessé de ce furieux martel, jusques à ce dernier excès d'exposer son propre sang à l'abandon, eût pu s'abaisser à cette lâcheté dans l'action indifférente du service domestique, où le choix est si libre et commun, que de recevoir dans sa maison et de souffrir l'objet de son infamie et de sa honte, et la cause secrète de ses déplaisirs. » Et voilà pourquoi votre fille devrait être muette!

Ainsi continuait Me Gaultier, non moins préoccupé de lui-même que de sa cliente, et jetant sur toutes ses pensées le clinquant d'une fausse rhétorique. En somme, il fut ce jour-là inférieur à lui-même, parce qu'il voulut se surpasser dans ses brillants défauts.

J'en pourrais dire autant de son rival. Lemaître fut entraîné par la contagion du mauvais goût. Il ne voulut pas rester au-dessous de Gaultier dans l'estime des auditeurs. Le bel esprit, la recherche, les faux brillants sont plus nombreux dans ce plaidoyer que dans la plupart de ceux qui nous restent de lui. Toutefois, il l'emporte de beaucoup sur son adversaire par ce qui fait le mérite réel d'un pareil

discours. Il discute, il prouve, il convainc. Son raisonnement est fort, sinon rapide. Il construit son plaidoyer comme une machine de guerre; et les ornements puérils qu'il y ajoute sont tous à la surface, et laissent subsister l'argumentation.

Il débuta par un de ces exordes d'avocat si communs dans ses œuvres, sans emphase, sans mauvais goût choquant, et auxquels on ne peut reprocher que leur pose un peu gourmée et en quelque sorte leur parti pris d'indignation.

« Si l'affection que Dieu et la nature inspirent aux pères et aux mères pour leurs enfants est si raisonnable et si violente, il est difficile de n'être point étonné en cette cause, voyant une mère qui ne se dépouille pas seulement de l'amour de mère, mais qui en rejette encore la qualité; qui, désavouant sa fille, tâche de lui ravir la naissance qu'elle lui a donnée, et que Dieu même ne peut lui ôter; qui l'expose, non comme les autres mères, dans l'obscurité de la nuit, mais dans la lumière du soleil et à la face de la justice; et qui s'est tellement confirmée dans le dessein de cette action, que son sang demeure muet, ses entrailles ne sont point émues, son cœur est insensible à la pitié, son visage n'a plus de honte.... »

Puis l'orateur se hâtait de payer son tribut à l'attente du goût public. Il prétendait que sa cliente « choisiroit plutôt de passer pour un ruisseau dont l'origine est inconnue, que de troubler la source d'où elle est sortie. »

Et plus loin : « Il se voit tous les jours des exemples de ceux qui altèrent la monnaie, et qui falsifient l'image du prince. Mais voici un père qui veut altérer la nature et falsifier sa propre image.... »

« Il se voit assez souvent des mères qui retiennent le bien de leurs enfants; mais cette fille est si malheureuse que sa mère lui retient son bien, et que son bien lui retient sa mère. »

On croirait lire le tercet final d'un sonnet de Desportes. Alceste ne s'était pas encore moqué de celui d'Oronte. Mais Lemaître a trop de vrai talent pour se borner à de telles *beautés*. Il veut avant tout gagner sa cause, et il la plaide sérieusement.

Il nous montre le docteur Cognot, vieil époux d'une jeune femme, en proie à une jalousie mal fondée sans doute, mais assez naturelle, devenu père presque en son absence, éloignant de lui une enfant qu'il ne peut se résoudre à aimer; sa femme achetant, par une condescendance cruelle, l'amnistie dont elle peut éprouver le besoin ou au moins le désir. Il suit, dates et témoins en main, la vie de cette enfant; en constate la naissance, et défie son adversaire d'en établir le décès. Il montre, par une narration aussi frappante que simple, le docteur envoyant chercher *sa* fille à Fontenay le Comte par un homme qui l'apporte à Paris *dans une hotte;* il en prouve le départ et l'arrivée par des dépositions certaines; il produit l'acte authentique par lequel le docteur indemnise la fameuse *tourière*, se gênant lui-même dans ses affaires pour accomplir cette prétendue charité. Puis il interroge habilement les faits acquis au procès; il leur demande, par une induction pleine de finesse, toutes les conclusions qu'il désire. Par exemple, l'appelante avait dit dans sa déposition qu'elle n'avait rien à reprocher à la conduite de l'intimée, et qu'*elle désireroit qu'elle fût sa fille.* « Seroit-il possible, s'écrie l'avocat, que vous désirassiez d'avoir pour fille celle qui vous auroit faussement accusée de désavouer votre fille? Désireriez-vous d'avoir donné la vie à celle qui auroit voulu vous ôter l'honneur, etc...? »

La veuve Cognot avait déclaré *qu'elle se proposoit de récompenser cette fille en mourant.* Lemaître démontre qu'elle l'a déjà généreusement récompensée si l'intimée n'est que sa servante; et après un excellent exposé des dons et lar-

gesses que la fille a déjà reçus, il oppose les reproches qu'on lui adresse à l'audience à la bonne volonté qu'on lui témoigne en dehors. Vous l'appelez en cette audience, par la bouche de votre avocat, *la plus ingrate servante de la terre*, dans votre interrogatoire, vous avouez que c'est *une fille sage, honnête, civile*. Vous promettez de reconnaître plus tard ses bons offices. « Accordez votre bouche d'appelante avec votre cœur de mère. »

Lemaître gagna sa cause : l'appelante fut déboutée, et Marie Cognot reconnue juridiquement fille du médecin, malgré lui et sa femme. Dans cette affaire plus qu'ailleurs encore, Lemaître avait montré un curieux mélange du talent personnel de l'homme, et du goût incorrect de l'époque. Il avait laissé voir un orateur véritable sous la robe poudreuse d'un confrère de Gaultier.

C'est que, malgré les erreurs de son goût littéraire, Antoine Lemaître avait un esprit distingué et un noble cœur. Au milieu de ses succès oratoires, à l'âge de vingt-neuf ans, il fut saisi tout à coup d'un dégoût profond pour la gloire frivole que donne le monde. L'éducation chrétienne qu'il avait reçue, les héroïques exemples de vertu que lui donnaient sa mère et ses tantes de Port-Royal, Angélique et Agnès Arnauld, et son jeune frère M. de Sacy, l'entraînèrent dans la retraite et dans la pénitence. Il avait vu mourir Mlle d'Andilly, sa tante, assistée à ses derniers moments par l'austère abbé de Saint-Cyran. Dès lors il crut que pour bien mourir il s'agissait surtout de bien vivre. Aussitôt, avec l'ardeur passionnée de son caractère et la sombre austérité de ses convictions jansénistes, il se détermine à quitter le barreau et à s'ensevelir dans la solitude. Il y entraîne avec lui un autre de ses frères, M. de Séricourt, jeune officier de vingt-sept ans. Leur mère, qui demeurait à Port-Royal de Paris, leur fait bâtir un petit logis extérieur attenant au monastère. On mit grande hâte à cette

construction : on revêtit les murailles humides d'ais de sapin pour les rendre habitables, et le logis fut prêt en trois mois.

Dès lors l'illustre avocat vécut comme un des anciens disciples de saint Bruno, vaillants défricheurs du désert. On le vit à Port-Royal des Champs bêcher la terre, scier les blés, faucher les foins par la chaleur de midi, s'interdire le feu dans les plus durs hivers, et au sortir de ses travaux manuels se plonger avec une opiniâtre ardeur dans l'étude de l'Écriture sainte, de la langue hébraïque et des Pères de l'Église. Son style change comme son esprit : *muta cor et mutabitur opus*, aurait-il pu dire lui-même Le faux brillant s'efface pour ne laisser dans sa parole que la mâle sobriété de la pensée. Qu'on en juge par la lettre suivante qu'il adressa au chancelier Séguier, son protecteur, pour lui faire part de sa résolution et de sa vie nouvelle. Elle servira à nous expliquer cet homme remarquable, et nous découvrira la source féconde des grands sentiments qui dormaient au sein de cette société.

« Monseigneur,

« Dieu m'ayant touché le cœur depuis quelques mois, et fait résoudre à changer de vie, j'ai cru que je manquerois au respect que je vous dois, et que je serois coupable d'ingratitude, si, après avoir reçu de vous tant de faveurs extraordinaires, j'exécutois une résolution de cette importance sans vous rendre compte de mon changement. Je quitte, monseigneur, non-seulement ma profession, que vous m'aviez rendue très-honorable et très-avantageuse, mais aussi tout ce que je pouvois espérer ou désirer dans le monde ; et je me retire dans une solitude pour faire pénitence et pour servir Dieu le reste de mes jours, après avoir employé dix ans à servir les hommes.

« Je ne crois pas être obligé à me justifier de cette ac-

tion, puisqu'elle est bonne en soi, et nécessaire à un pécheur tel que je suis; mais je pense qu'afin de vous éclairer entièrement sur tous les bruits qui pourroient courir sur moi, je dois vous découvrir mes plus secrètes intentions, et vous dire que je renonce aussi absolument à toutes charges ecclésiastiques comme aux civiles; que je ne veux pas seulement changer d'ambition, mais n'en avoir plus du tout; que je suis encore plus éloigné de prendre les ordres de la prêtrise et de recevoir des bénéfices que de reprendre la condition que j'ai quittée; et que je me tiendrois indigne de la miséricorde de Dieu, si, après tant d'infidélités que j'ai commises contre lui, j'imitois un sujet rebelle, qui, au lieu de fléchir son prince par ses soumissions et par ses larmes, seroit assez présomptueux pour s'élever de lui-même aux premières charges du royaume.

« Je sais bien, monseigneur, que dans le cours du siècle où nous sommes, on croira me traiter avec faveur que de m'accuser seulement d'être scrupuleux. Mais j'espère que ce qui paroîtra une folie devant les hommes, ne le sera pas devant Dieu; et que ce me sera une consolation à la mort d'avoir suivi les règles les plus pures de l'Église et la pratique de tant de siècles.

« Que si cette pensée me vient de ce que j'ai moins de lumière ou plus de timidité que les autres, j'aime mieux cette ignorance respectueuse et craintive qui a été embrassée par les plus grands hommes du christianisme, qu'une science plus hardie et qui me seroit plus périlleuse. Quoi qu'il en soit, monseigneur, je ne demande à Dieu autre chose que de vivre et de mourir en son service, de n'avoir plus de commerce, ni de bouche ni par écrit, avec le monde qui m'a pensé perdre, et de passer ma vie dans la solitude, comme si j'étois dans un monastère.

« Voilà, monseigneur, une déclaration tout entière de la vérité de mes sentiments. Les extrêmes obligations dont je

vous suis redevable ne me permettoient pas de vous en faire une moins expresse et moins fidèle : et l'honneur d'une bienveillance aussi particulière que celle que vous m'avez témoignée m'engageoit à vous assurer que je ne prétends plus de fortune que dans l'autre monde, qui dure toujours, afin que votre extrême affection pour moi ne vous porte plus à m'en procurer dans celui-ci, dont la figure passe sitôt. Mais, quelque solitaire que je sois, je conserverai toujours le souvenir et le ressentiment de vos faveurs, et je ne serai pas moins dans le désert que je l'ai été dans le monde, votre très-humble, etc.

« ANTOINE LEMAÎTRE. »

Au sortir de Port-Royal naissant, je n'ai pas le courage de retourner dans la grand'salle. Laissons-y donc pérorer à loisir d'estimables avocats, Hylaire, Pousset de Montauban, Jobert, Bataille, Petit-Pied, Pucelle, l'un des ancêtres de l'abbé, et Servin, devenu avocat général ; je ne m'arrêterai pas même devant Omer Talon, qui succéda, dans cette charge, à Jacques Talon, son frère, et qui eut, comme avocat, le rare mérite de parler sans emphase, et avec une impartialité déjà digne du ministère public. Il nous suffit de savoir ce qu'était le barreau sous Louis XIII, et quel genre d'éloquence enlevait alors les suffrages. Là, comme dans les autres branches des lettres, le bien existait, mais en germe ; le talent commençait à prendre l'essor, mais il n'avait pas atteint cette perfection délicate qu'on appelle le goût.

CHAPITRE IX.

L'Académie française. — Formation de la langue. — Vaugelas, La Mothe Le Vayer, les gens du monde.

Les cercles ne créent pas le génie, ils polissent et rectifient les formes du talent. Le langage surtout, cet art merveilleux et délicat, qui, malgré ses prodigieuses difficultés, est du domaine de tous, parce que Dieu en a fait la dot de l'humanité, ne se perfectionne guère que dans de nombreuses et fréquentes réunions. La langue française avait fait de remarquables progrès dans les assemblées mondaines dont nous avons esquissé l'image; mais ces sociétés, formées par le caprice du moment, n'avaient qu'une autorité contestable et précaire. Les Français aiment les institutions officielles; le XVIIe siècle particulièrement aspirait en toutes choses à la règle et à l'ordre. Richelieu qui comprenait si bien son temps, qui avait à un si haut degré le sentiment de l'autorité et du pouvoir, osa transporter ses instincts d'unité dans l'empire de l'intelligence; il s'empara des éléments que le hasard, que le penchant naturel des esprits avait préparés, et en créa une institution essentiellement française, l'ACADÉMIE.

Ce corps apporta avec lui en naissant deux choses nécessaires, un nom déjà connu qui le fit accepter, une idée nouvelle qui satisfaisait aux besoins de l'époque, et qui le fit vivre.

Le nom et l'usage des académies nous avaient été transmis

par les Italiens, qu'on imitait alors si volontiers en France. Au XVIIe siècle, l'Italie ne comptait pas moins de cinquante sociétés de ce genre. Rien qu'en lisant leurs noms, il est difficile de croire qu'elles-mêmes se prissent au sérieux. On ne peut s'empêcher de sourire quand on trouve à Bologne, les *Gelés;* à Viterbe, les *Ardents;* à Rome, les *Arcades* et les *Ravivés;* les *Étourdis* (Intronati), à Sienne; les *Incultes*, à Orvieto; les *Obtus*, à Spolète. Ces académiciens rivaux semblaient faire de leurs dénominations ou des épigrammes, ou des antithèses. Ceux de Ravenne s'appellent les *Gens d'Accord* (Concordi); ceux de Modène, les *Gens Brouillés* (Dissonanti); nous rencontrons à Salerne les *Tracassiers* (Irrequieti); à Rimini, les *Gens Paisibles* (Agiati); à Ferrare, les *Intrépides;* les *Timides*, à Mantoue. Ceux de Reggio veulent se distinguer de la foule de leurs confrères, et se nomment les *Muets;* ceux de Raguse veulent s'y confondre, et prennent le titre d'*Oisifs* (Oziosi); enfin, ceux de Brà, désespérant de trouver un nom, prennent le parti de s'en passer, et se désignent par le titre d'*Académiciens sans nom* (Innominati).

Leurs œuvres valaient leurs titres : de frivoles discussions, qui devenaient quelquefois des haines sanglantes, absorbaient l'activité de leurs membres. Toute l'Italie lettrée fut en émoi, parce que Marini, dans un de ses sonnets, avait interverti l'ordre des travaux d'Hercule. Dans les jours de calme on se bornait à écouter des lectures de petits vers, de madrigaux ou d'épithalames, et à échanger des louanges[1]. La seule de ces sociétés italiennes qui fit une œuvre utile et analogue à celle qui signalera bientôt l'Académie française, ce fut l'Académie della *Crusca* ou du

1. « Les bons esprits, dit G. Naudé, vont à ces nouvelles académies comme les belles femmes vont au bal, c'est-à-dire sans en chercher autre profit que d'y passer le temps agréablement, et de s'y faire voir et admirer. » *Mascurat*, p. 152.

Son. Elle dota d'un dictionnaire modèle la langue italienne ou plutôt la langue toscane; car le vocabulaire de l'*Enfariné* (Salviati) et de ses confrères fut surtout inspiré (et ceci le distingue essentiellement de l'œuvre française) par un esprit de rivalité municipale. C'était une protestation contre les larges doctrines du *Vulgari eloquio* de Dante, qu'on venait de retrouver; c'était une proscription en masse de tout ce qui n'était pas né au bord de l'Arno, une continuation des hostilités contre le Tasse.

Une grande différence signale l'éclosion des académies françaises; elles ne se formèrent pas en pleine décadence littéraire comme chez les Italiens, elles devancèrent les chefs-d'œuvre. Chez nous un premier essai d'académie avait été fait, et avec grand éclat, au temps de la Pléiade. Colletet nous apprend[1] que Jean-Antoine Baïf en avait établi une « dans le voisinage du faubourg Saint-Marcel. » Jamyn en était, ainsi que Pibrac, Ronsard, Desportes, du Perron. Henri III, le duc de Joyeuse, le duc de Guise et la plupart des seigneurs et des dames de la cour avaient souscrit pour l'établissement et l'entretien de ce corps. Ils avaient fait davantage : le roi, les princes et les seigneurs avaient tous signé leurs noms auprès de celui des doctes membres de ladite académie, « dans le livre de cette institution, qui étoit un beau livre en vélin. Cette société prit fin avec le roi Henri III, et dans les troubles et les confusions des guerres civiles du royaume. » Quelques feuillets du *beau livre en vélin* furent retrouvés « dans la boutique d'un pâtissier, où le fils naturel de Philippe des Portes.... l'avoit vendu. »

Nous avons vu[2] la petite chambre de Malherbe devenir au commencement du siècle une espèce d'Académie française, bien plus voisine par son esprit et ses travaux de celle qui va naître, que ne l'avaient été toutes les sociétés

1. *Vie des poëtes français*, ms. — 2. Page 175.

littéraires de l'Italie, que ne le furent ensuite les cercles de la vicomtesse d'Auchy, de Mme des Loges et de Mlle de Scudéry.

Toutefois, les assemblées dont nous venons de parler, servirent de précédents, sinon de modèles. « Environ l'année 1629, quelques particuliers logés en divers endroits de Paris, ne trouvant rien de plus incommode dans cette grande ville que d'aller fort souvent se chercher les uns les autres sans se trouver, résolurent de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux. Ils étoient tous gens de lettres. » Nous en connaissons déjà plusieurs : c'étaient Godeau, Gombault, Conrart, Maleville et quatre de leurs amis moins connus aujourd'hui comme écrivains. « Ils s'assembloient chez M. Conrart qui s'étoit trouvé le plus commodément logé pour les recevoir.... Là, ils s'entretenoient familièrement, comme ils eussent fait en une visite ordinaire.... Que si quelqu'un de la compagnie avoit fait un ouvrage, comme il arrivoit souvent, il le communiquoit volontiers à tous les autres, qui lui en disoient librement leur avis ; et leurs conférences étoient suivies tantôt d'une promenade, tantôt d'une collation qu'ils faisoient ensemble. »

Ces premières réunions, qui durèrent ainsi trois ou quatre ans, ressemblaient fort au petit cénacle de la rue du Vieux-Colombier, où Boileau rassemblait chez lui Racine, Molière et La Fontaine, et dont celui-ci nous trace, au commencement de sa *Psyché*, un si agréable tableau. Plus tard, les fondateurs des assemblées de Conrart « parlaient de ce premier âge de l'Académie comme d'un âge d'or, durant lequel, avec toute l'innocence et toute la liberté des siècles, sans bruit et sans pompe, et sans autres lois que celles de l'amitié, ils goûtaient ensemble tout ce que la société des esprits et la vie raisonnable ont de plus doux et de plus charmant. »

Cette société libre eût fini, comme toutes celles du même genre, par la dispersion naturelle de ses membres, si Richelieu n'y eût mis la main. Maleville parla des conférences Conrart à Faret, l'ami de Saint-Amant, qui vint y lire son *Honnête homme*. Faret en dit un mot à Bois-Robert, c'était le dire au cardinal. *Le-Bois*, à sec de nouvelles ce jour-là, n'eut rien de plus pressé que de régaler son illustre patron de ce qu'il venait d'apprendre. Richelieu vit d'un coup d'œil ce qu'on pouvait faire de la société naissante; il fit demander à ces messieurs « s'ils ne voudroient point faire un corps, et s'assembler régulièrement et sous une autorité publique. » Les membres de la réunion furent surpris et fâchés. La plupart regrettaient l'indépendance, quelques-uns, attachés à des seigneurs ennemis du cardinal, craignaient de devenir suspects à leurs maîtres. Mais il était dangereux de refuser, honorable et avantageux de consentir; on accepta, on fit semblant d'être enchanté, et l'on devint, un peu malgré soi, l'*Académie française*.

Le but de l'institution nouvelle fut, dès l'abord, très-nettement fixé : l'Académie se proposa de perfectionner la langue française. Dès l'année 1634, Faret rédigeait un *projet* où nous lisons textuellement : « Qu'il semblait ne plus rien manquer à la félicité du royaume que de tirer du nombre des langues barbares cette langue que nous parlons.... Que notre langue, plus parfaite déjà que pas une des autres vivantes, pourrait bien enfin succéder à la latine, comme la latine à la grecque, si on prenait plus de soin qu'on n'avait fait jusqu'ici de l'élocution.... Que les fonctions des académiciens seraient de nettoyer la langue des ordures qu'elle avait contractées, ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du Palais et dans les impuretés de la chicane, ou par les mauvais usages des courtisans ignorants, ou par l'abus de ceux qui la corrompent

en l'écrivant. » Enfin, on osait prévoir et dire, avec une noble fierté, que cette institution s'élevait « sur des fondements assez forts pour durer autant que la monarchie. »

C'est une grande chose en tout que de bien savoir ce qu'on veut. L'Académie naissante se faisait une place distincte parmi toutes celles qui l'avaient précédée. Le public sentit qu'il y avait là quelque chose de nouveau. Le parlement tarda près de deux ans à enregistrer les lettres patentes qui l'établissaient ; les écrivains craignaient des censeurs officiels ; le peuple avait de ces vagues défiances, sourds contre-coups des oppositions plus hautes. « Un marchand de Paris avait, dit-on, déjà fait le prix d'une maison assez commode pour lui, dans la rue des Cinq-Diamants, où logeait M. Conrart, chez qui l'Académie s'assemblait alors. Il prit garde qu'à certains jours il y avait grand abord de carrosses ; il en demanda la cause et l'apprit, et en même temps rompit son marché sans en rendre autre raison, sinon qu'il ne voulait point se loger dans une rue où se faisait toutes les semaines une académie de *monopoleurs*. » Ce mot naissant avait déjà le privilége d'effrayer la niaiserie.

Si le but était arrêté, les moyens ne l'étaient pas. Les académiciens s'amusèrent d'abord à faire et à entendre à tour de rôle des discours : Godeau fit une harangue *contre l'Éloquence ;* Racan, *contre les Sciences*, ni plus ni moins que J. J. Rousseau ; Gombault, sur *le Je ne sais quoi;* Desmarets, sur *l'Amour des esprits ;* et Boisset, sur *l'Amour des corps :* cela tournait à l'académie italienne. Plusieurs membres s'ennuyaient, Richelieu s'impatientait : il fit dire à ces messieurs qu'il attendait de leur part quelque chose de plus utile au public. « On commença à parler du Dictionnaire et de la Grammaire. »

Deux membres présentèrent à l'Académie des projets relatifs à ces travaux, Chapelain et Vaugelas ; celui de

Chapelain avait trait au Dictionnaire. Très-familier avec la littérature italienne, l'auteur de *la Pucelle* proposait un plan analogue à celui de *la Crusca :* c'était de dresser une liste classique, une espèce de canon alexandrin des auteurs modèles, et de faire dépouiller leurs ouvrages par les académiciens : on en aurait extrait les mots, les dictions et les phrases, qui eussent ensuite pris place dans le Dictionnaire, avec la citation des sources. Richelieu approuva fort cette idée : c'était le Dictionnaire historique de la langue que nous attendons aujourd'hui, et qu'il était prématuré de rédiger alors. On essaya ce plan et on y renonça. L'Académie, avec un sentiment admirable du possible et du nécessaire, se détermina à faire de son vocabulaire le procès-verbal de l'usage, et à saisir toute vivante autour d'elle cette langue si jeune et si belle qui germait de toute part sous sa main[1].

L'Académie française s'emparait ainsi de son véritable rôle, et l'acceptait dans toute sa grandeur. Elle se constituait le témoin éclairé et impartial de l'esprit français, et en quelque sorte le concile national du langage. Elle ne prétendait rien créer, rien innover par ses décisions ; elle proclamait l'opinion générale et définissait l'orthodoxie de la grammaire.

Vaugelas eut le mérite d'entrer à pleines voiles dans cette pensée : c'est là l'esprit qui inspire ses *Remarques sur la langue francaise*, commencées à cette époque, communiquées journellement à ses collègues, et publiées seulement en 1647.

Claude Favre, sieur de Vaugelas et baron de Perogues[2], était de Chambéry ; son père, jurisconsulte distingué, y avait fondé en 1607, avec saint François de Sales, une

1. Le *Dictionnaire de l'Académie* parut pour la première fois en 1694.
2. Né en 1585, mort en 1649.

société littéraire sous le nom d'*Académie florimontane*, dont le but principal était déjà d'épurer la langue française et d'en rédiger une grammaire et un dictionnaire. Cette tentative, assez extraordinaire eu égard au temps et au lieu, exerça une influence décisive sur la vocation du jeune baron : dès lors ses études et ses pensées n'eurent plus qu'un but, le perfectionnement de la langue ; mais il n'y travailla pas avec la morgue d'un réformateur, ni l'entêtement d'un pédant. Pauvre, mais noble, il fut admis de bonne heure à la cour, où il vécut trente-sept ans. Il vit familièrement les hommes les plus réputés pour l'élégance de leur élocution, entre autres « le grand cardinal du Perron et M. Coeffeteau, » l'auteur d'une traduction de Florus et d'une *Histoire romaine*, que le jeune grammairien considéra toute sa vie comme un modèle de beau langage[1]. Dès lors Vaugelas accepta pour maître, dans toutes les questions grammaticales, l'*usage*, et il en proclama nettement la souveraineté ; mais il distingua « deux sortes d'usages, le bon et le mauvais, » et voici comment il définit le bon : « C'est la façon de parler de la plus saine partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps. » On conçoit tout ce que cette définition, vraie au fond, a d'arbitraire dans son application et d'élastique dans ses limites. L'*usage*, surtout alors, était une jurisprudence bien confuse qui avait besoin d'un tribunal bien éclairé et d'un rapporteur bien judicieux. L'Académie française fut le tribunal, Vaugelas se chargea des rapports.

« Tant s'en faut que j'entreprenne de me constituer juge des différends de la langue, dit-il avec la modestie qui ne le quitta jamais, que je ne prétends passer que pour

1. Balzac disait à ce sujet, qu'au jugement de M. de Vaugelas, il n'y avait point de salut hors de l'histoire romaine, non plus que hors de l'Eglise romaine.

un simple témoin qui dépose ce qu'il a vu et ouï, ou pour un homme qui aurait fait un recueil d'arrêts qu'il donnerait au public. »

C'est précisément ce caractère de témoin de la langue qui donne aujourd'hui une si grande valeur aux *Remarques* de Vaugelas. Et quel soin scrupuleux ce témoin n'a-t-il pas apporté dans ses informations !

« Encore que j'aie été très-fidèle et très-religieux à rapporter la vérité, c'est-à-dire à ne décider jamais aucun doute qu'après avoir vérifié avec des soins et des perquisitions extraordinaires que c'étoit le sentiment et l'usage de la cour, des bons auteurs et des gens savants en la langue; et que d'ailleurs je serois coupable d'une lâche imposture envers le public, de vouloir faire passer mes opinions particulières, si j'en avois, au lieu des opinions générales et reçues aux trois tribunaux que je viens de nommer; si est-ce que je n'ai pas laissé de communiquer ces observations à diverses personnes qui possèdent en un haut degré les qualités que j'ai dites. »

Vaugelas ne trace pas moins nettement le rôle de l'Académie que le sien. « Cette illustre compagnie doit être le palladium de notre langue, pour la conserver dans tous ses avantages.... et servir comme de digue contre le torrent du mauvais usage, qui gagne toujours si l'on ne s'y oppose. »

Au reste, interpréter le bon usage n'est pas toujours une tâche facile. Si la prononciation des gens de cour laisse une question douteuse, si les bons auteurs sont muets ou incertains, alors la sagacité du rapporteur saura trouver un moyen d'arracher encore au silence du juge un arrêt qu'il semble vouloir lui dérober. Ce moyen, c'est l'*analogie*, qui n'est « qu'un usage général et établi que l'on veut appliquer en cas pareil à certains mots, ou à certaines phrases, ou à certaines constructions qui n'ont point encore leur

usage déclaré, et par ce moyen on juge quel doit être ou quel est l'usage particulier, par la raison et par l'exemple de l'usage général.... Voyons-en un exemple.... On est en doute s'il faut dire : *je vous prends tous à témoin* ou *à témoins*. La prononciation ne nous peut éclairer; les meilleurs auteurs peut-être n'ont point eu occasion d'écrire ni l'un ni l'autre, et si quelqu'un l'a écrit, on ne sauroit où l'aller chercher. Cependant on a besoin de ce terme, et il faut prendre un parti. Quel remède? Il en faut consulter les maîtres vivants. Mais ces maîtres, de qui l'apprendront-ils eux-mêmes? de l'*analogie;* car ils raisonnent ainsi. Il n'y a point de doute que l'on dit et que l'on écrit : *je vous prends tous à partie* et non pas *à parties*, et *je vous prends tous à garant* et non pas *à garants;* donc, par analogie et par ressemblance, il faut dire : *je vous prends tous à témoin* et non pas *à témoins*. »

Que d'attention, que de soin pour un problème de grammaire! Quel respect pour les maîtres et pour l'usage, et en même temps quel travail ingénieux pour les interpréter! On croit entendre un jurisconsulte ou un docteur de Sorbonne aussi subtil à commenter ses textes que respectueux à les recueillir. On comprend après cela que Vaugelas nous parle d'être « initié aux mystères du langage; » on comprend qu'il rapproche dans sa pensée le culte de la langue du culte de la religion. « Ce n'est pas que l'usage pour l'ordinaire n'agisse avec raison, et, s'il est permis de mêler les choses saintes avec les profanes, qu'on ne puisse dire ce que j'ai appris d'un grand homme (du Perron, sans doute), qu'il en est de l'usage comme de la foi, qui nous oblige à croire simplement et aveuglément, sans que notre raison y apporte sa lumière naturelle; mais que néanmoins nous ne laissons pas de raisonner sur cette même foi, et de trouver de la raison aux choses qui sont par-dessus la raison. Ainsi, l'usage est celui auquel il se faut entière-

ment soumettre en notre langue; mais pourtant il n'en exclut pas la raison ni le raisonnement, quoiqu'ils n'y aient nulle autorité. »

A ce zèle de l'unité, à cette passion pour un langage général, et en quelque sorte catholique, Vaugelas sait joindre une discrétion de forme, une convenance d'expression toute nouvelle dans la dispute. Il s'abstient de nommer les auteurs qu'il critique, il modifie même leurs phrases en les citant, pour qu'on ne puisse les reconnaître; il honore et ménage la personne de ses adversaires en combattant leurs sentiments. Ce n'est plus l'humeur âpre et grondeuse de Malherbe, c'est l'homme du monde, *l'honnête homme* de Faret, que son goût et le besoin du temps ont fait grammairien, mais grammairien du bel usage. Qu'il se trompe quelquefois dans ses décisions, il n'en sera ni surpris, ni confus; il sera le premier à se rétracter devant la souveraineté qu'il invoque. Il n'en aura pas moins posé les principes qui survivront à ses opinions particulières, et qui constitueront le fondement inébranlable de la grammaire. Lui-même, en se résumant, le proclame avec une noble confiance et dans un admirable style.

« Je pose des principes qui n'auront pas moins de durée que notre langue et notre empire. Car il sera toujours vrai qu'il y aura un bon et un mauvais usage; que le mauvais sera composé de la pluralité des voix et le bon de la plus saine partie de la cour et des écrivains du temps; qu'il faudra toujours parler et écrire selon l'usage qui se forme de la cour et des auteurs; et que lorsqu'il sera douteux ou inconnu, il en faudra croire les maîtres de la langue et les meilleurs écrivains. Ce sont des maximes à ne changer jamais, et qui pourront servir à la postérité de même qu'à ceux qui vivent aujourd'hui; et quand on changera quelque chose de l'usage que j'ai remarqué, ce sera encore selon ces mêmes *Remarques* que l'on parlera et que l'on écrira autrement. »

Jetons maintenant un coup d'œil sur les locutions particulières consignées dans le livre des *Remarques*. Ce ne sont pas, nous le savons, les idées personnelles de Vaugelas, mais les formes ordinaires de la langue dans cette première moitié du XVIIe siècle. A ce titre elles ont pour nous un vif intérêt.

Elles peuvent se diviser en deux classes : l'une contiendrait les observations devenues des règles dans la langue que nous parlons encore aujourd'hui; l'autre embrasserait celles qui, admises alors et abandonnées depuis, retracent à nos yeux d'une manière piquante la physionomie qu'avait à cette époque notre jeune langue. C'est comme un portrait d'enfant qu'on revoit plus tard avec plaisir. La première série est de beaucoup la plus nombreuse. Nous y trouvons formulées, pour la première fois, toutes nos règles modernes sur le genre de certains substantifs, contesté à cette époque, comme *rencontre*, *épithète*, *équivoque*, *épitaphe*, etc., sur la place des pronoms employés comme régimes directs et indirects, sur l'accord des participes passés, en un mot sur cent questions grammaticales résolues aujourd'hui, suivant l'usage que constatait Vaugelas. Il faut se souvenir en lisant même ces *remarqdes*, qu'elles étaient loin d'être alors des prescriptions inutiles, et de signaler des écueils imaginaires : Vaugelas déclare qu'il n'a relevé que les fautes que commettaient autour de lui des personnes recommandables par leur instruction. Ces locutions surannées constituent donc une forme antérieure du langage, qui tombait dès lors en désuétude. C'est presque toujours un reste de la langue du XVIe siècle.

La seconde classe nous offre une stratification plus récente, c'est la langue de transition qui précède immédiatement les chefs-d'œuvre du siècle de Louis XIV. Il est curieux d'en entendre quelques particularités [1].

1. Notons en passant, puisque le hasard a placé ce mot sous notre plume, que plusieurs personnes, même à la cour, disaient alors *particu-*

« *Recouvert* pour *recouvré* est un mot que l'usage a introduit depuis quelques années contre la règle et contre la raison. Des Portes semble avoir été le premier qui s'en est servi;... l'usage a établi *recouvert* pour recouvré ; c'est pourquoi il n'y a pas de difficulté qu'il est bon[1].... »

« Jamais on n'écrit *jusque* sans *s* à la fin, car s'il est suivi d'une consonne, il faut dire *jusques*, comme *jusques là;* si d'une voyelle il faut manger l'*e*, et dire *jusqu'à*.... »

« *En somme*. Ce terme est vieux, et ceux qui écrivent purement ne s'en servent plus.... » *Multa renascentur!*...

« Pour signifier *comme* ou *tout ainsi que*, il faut dire *ne plus ne moins*, et non pas *ni plus ni moins*, qui est bon pour expliquer exactement la quantité d'une chose.... »

« *La plupart* régit toujours le pluriel, et *la plus grand part* régit toujours le singulier, comme : *la plus grand part* se laisse emporter.... »

« *Sécurité*. M. Coeffeteau n'a jamais usé de ce mot, mais M. Malherbe et ses imitateurs s'en servent souvent.... »

« *Parceque* et *pourceque*. Tous deux sont bons, mais *parceque* est plus doux et plus usité à la cour. *Pourceque* est plus du Palais, quoiqu'à la cour quelques-uns le disent aussi, particulièrement ceux de la province de Normandie. M. Coeffeteau écrit ordinairement *parceque*.... »

« *Nu-pieds*. Ce mot se dit ordinairement en parlant, mais jamais les bons auteurs ne l'écrivent; ils disent : *les pieds nus*. *Se trouvant les pieds nus*, dit M. Coeffeteau.... »

En général, l'époque de Vaugelas procède à son œuvre d'épuration par voie de retranchement. Le grammairien admire et préconise Amyot. Il reconnaît que « tous les magasins et tous les trésors de la langue françoise sont dans les œuvres de ce grand homme, et encore aujourd'hui

liarités. Vaugelas relève leur erreur, en s'appuyant sur l'analogie de *singularité*, *pluralité*, etc.

1. Vaugelas fait pourtant ici quelques réserves personnelles contre l'*usage*

nous n'avons guère de façons de parler nobles et magnifiques qu'il ne nous ait laissées. » Mais il constate comme un fait que ses contemporains ont « retranché la moitié de ses phrases et de ses mots, » et trouvent néanmoins « dans l'autre moitié presque toutes les richesses dont ils se vantent et dont ils font parade. »

Quelques puristes allaient un peu loin dans cette route dangereuse.

« *Poitrine* est condamné dans la prose comme dans les vers pour une raison aussi injuste que ridicule; parce, disent-ils, que l'on dit : *poitrine de veau....* Comme aussi on a condamné *Face*, quand il signifie visage, pour une raison plus ridicule et plus extravagante que l'autre (parce qu'on disait la face du grand Turc). Néanmoins ces raisons-là, très-impertinentes pour supprimer un mot, ne laissent pas d'en empêcher l'usage.... »

Cette extrême délicatesse, ces rigoureuses prohibitions de l'usage et de son interprète ne passaient pas sans protestation ni sans réserve. Un homme instruit, ingénieux, doué d'une verve mordante et d'une humeur moins placide que le bon Vaugelas, François de La Mothe Le Vayer, substitut du procureur général au parlement, et plus tard précepteur du duc d'Orléans et de Louis XIV, fit imprimer en 1638 un petit livre intitulé : *Considérations sur l'éloquence française.* Ce traité excellent pour la pensée et le style, plein de sens et d'esprit, quoiqu'un peu trop chargé de citations, donna quelque prise aux *Remarques* sous le rapport du langage. Vaugelas en critiqua certaines expressions sans nommer l'auteur, selon son habitude. L'impatient Le Vayer regimba sous l'aiguillon, et à peine l'œuvre de Vaugelas venait-elle de paraître, qu'un second opuscule intitulé : *Lettres touchant les nouvelles Remarques sur la langue françoise*, rebroua rudement et le livre et l'auteur.

Laissons un instant la parole à La Mothe Le Vayer; il va compléter nos citations de Vaugelas.

L'auteur des *Remarques* avait condamné *à présent*. « Les courtisans et les femmes (c'est ainsi qu'il parle) qui, pour avoir rencontré dans un livre l'adverbe *à présent*, en ont soudain quitté la lecture, comme faisant par là un mauvais jugement du langage de l'auteur, se sont fait plus de tort qu'à lui.... »

« Il (Vaugelas) préfère *die* à *dise*. Messieurs nos maîtres, pour parler avec lui, ne seront pas de son avis. »

Vaugelas avait écrit sur *Fournir* : « Il y a trois constructions différentes, car on dit : *La rivière leur fournit le sel, leur fournit du sel* et *les fournit de sel*, qui est le meilleur et le plus élégant des trois. » — « Les trois fournitures de sel sont semblables, dit Le Vayer; et c'est se moquer de nommer la dernière meilleure et plus élégante. Il y a autant de sel en l'une qu'en l'autre. »

« Il n'aura ni les sains ni les malades pour lui, quand il soutient que *se médeciner* est un mauvais mot. » La postérité est convalescente.

« Je ne voudrois pas bannir de notre langue *notamment*, comme il fait. Il me semble qu'il vaut bien *nommément* qu'il lui substitue. »

« Si nous en croyons ces messieurs, Dieu ne sera plus *supplié*, il faut qu'il se contente d'être *prié*, puisque le mot de *supplier* est impropre à son égard. »

« Il aime mieux dire : *Le plus grand vice à quoi il est sujet*, que *le plus grand vice auquel il est sujet*. Ce dernier néanmoins est plus naturel. Son autre exemple : *Les tremblements de terre à quoi ce pays est sujet*, ne vaut rien du tout, que peut-être dans la Savoie (patrie de Vaugelas) fort sujette à de tels accidents. »

Malgré la causticité de sa forme, Le Vayer a presque toujours tort dans ses autres observations sur les *Remarques*. La

langue qu'il parle est encore celle de l'âge précédent. Lui-même d'ailleurs rend justice au style de son adversaire, « style excellent, dit-il, dans le genre didactique. Ses *Remarques*, ajoute-t-il encore, contiennent mille belles règles sur notre langue, dont je tâcherai de faire mon profit; et je tiens l'auteur pour un des hommes de ce temps qui a eu (*sic*) le plus de soin de toutes les grâces de notre langue, ne trouvant à reprendre en lui que l'excès et le scrupule, comme ceux qui ont tant d'ardeur pour une maîtresse, qu'ils passent de l'amour à la jalousie. »

Du reste, les deux auteurs s'accordent pour reconnaître la souveraineté[1] de l'usage, et en recommander l'étude par-dessus toutes choses. C'est le caractère et le charme de la grammaire à cette époque; elle n'est point une science morte et pédantesque. Tout le monde y travaille, tout le monde la fait de concert. Il n'y a, pour ainsi dire, point de traités de grammaire française; ceux qui existent sont sans autorité. Les deux premiers ont été rédigés au XVIe siècle, l'un en anglais, par Palsgrave (1530); l'autre en latin, par Sylvius (Dubois) (1531). Puis sont venus Florimond (1533); Meigret (1542 et 1550); Guillaume des Autels (1548); Jean-Baptiste Duval (1604); Jean Masset (1606). Tout cela est gothique; personne n'oserait les suivre ni à la cour, ni à l'Académie. Le langage a changé, et nul encore n'en a rédigé le nouveau code. La langue française existe, elle porte avec elle ses règles, mais elle les tient encore renfermées dans son sein; il s'agit de les en extraire par l'analogie, par le raisonnement et surtout par la grande loi de l'usage. Chacun est donc livré à son génie, à son inspiration. Voilà les précieuses à l'œuvre; voilà l'Académie qui

1. Sur ce mot *souveraineté*, Vaugelas remarque que M. Coeffeteau n'a jamais voulu l'employer, non plus que *vénération*; mais qu'il a toujours dit *souveraine puissance* et *révérence*. Pourtant, dit l'académicien, l'un et l'autre sont fort bons.

s'assemble; voici les grands auteurs qui s'élèvent, Descartes, Vaugelas, Sévigné, Corneille. On s'éprend d'un vif amour pour les belles formes de la parole. C'est une conquête à faire, nul ne la dédaigne. Le champ de bataille est changé; ce n'est plus, comme dans l'âge précédent, le grec et le latin dont on convoite les richesses, c'est la France même qu'il s'agit de constituer. Et quelles circonstances pourraient être plus favorables? Les langues anciennes que tout le monde apprend, fournissent une riche matière pour enrichir la nôtre; l'italien, l'espagnol lui apportent leurs tributs. Les idées et les sentiments s'anoblissent tous les jours par les mille rapports d'une société élégante. Les grammairiens sont des hommes de la cour. On ne songe pas encore à établir un système, un ensemble grammatical, on se borne à des *remarques*, à des observations qui ont tout le décousu et tout le piquant d'une causerie. On écrit sur le français comme Muret, comme Scaliger écrivaient naguère sur le latin, des *variæ lectiones*. Les Budé, les Lipsius du français s'appellent Vaugelas, Le Vayer, Ménage, Patru, Bouhours, Thomas Corneille. Leurs petites notes sont lues, discutées, contredites, adoptées par le grand monde comme la nouvelle du jour, comme un texte de conversation. « Si vous vous souvenez, dit Pélisson, d'avoir lu dans quelque poëte la description d'une république naissante, où les uns sont occupés à faire des lois et à créer des magistrats, les autres à partager les terres et à tracer le plan des maisons, ceux-ci à assembler des matériaux, ceux-là à jeter les fondations des temples et des murailles; imaginez-vous qu'il en fut à peu près de même en cette première institution de l'Académie..... » C'est aussi là l'image de l'activité universelle qui s'attachait alors au perfectionnement de la langue française; érudits, ignorants, poëtes, courtisans, gens de guerre, tous mettaient la main à l'œuvre avec le même zèle. On cabalait à l'Académie

pour l'élection des mots. « Si féliciter n'est pas encore françois, écrivait Balzac, il le sera l'année qui vient; et M. de Vaugelas m'a promis de ne lui être pas contraire quand nous solliciterons sa réception. » C'est aux « femmes » surtout que les casuistes de la grammaire en appellent pour résoudre leurs difficultés. Et les « femmes » acceptent sans hésiter cette mission; elles se reconnaissent compétentes dans cette œuvre de la création du langage. Laissons-nous conduire dans une ruelle du temps par l'académicien schismatique Furetière.

« C'étoit au commencement que les précieuses, par le droit que la nouveauté a sur les Grecs (les Français), faisoient l'entretien de tous ceux d'Athènes (de Paris), que l'on ne parloit que de la beauté de leur langage, que chacun en disoit son sentiment, et qu'il falloit nécessairement en dire du bien ou en dire du mal, ou ne point parler du tout, puisque l'on ne s'entretenoit plus d'autre chose dans toutes les compagnies. L'éclat qu'elles faisoient en tous lieux les encourageoit toutes aux plus hardies entreprises; et celles dont je vais parler, voyant que chacune d'elles inventoit de jour en jour des mots nouveaux et des phrases extraordinaires, voulurent aussi faire quelque chose de digne de les mettre en estime parmi leurs semblables. Et enfin s'étant trouvées ensemble avec Claristène (l'académicien Michel Leclerc), elles se mirent à dire qu'il falloit une nouvelle orthographe, *afin que les femmes pussent écrire aussi assurément et aussi correctement que les hommes*. Roxalie (Mme Leroy), qui fut celle qui trouva cette invention, avoit à peine achevé de la proposer, que Silénie (Mlle de Saint-Maurice) s'écria que la chose étoit faisable. Didamie (Mlle de La Durandière) ajouta que cela étoit même facile, et que, pour peu que Claristène leur voulût aider, elles en viendroient bientôt à bout.... Roxalie dit qu'il falloit faire en sorte que l'on pût *écrire de même qu'on parloit*, et pour exé-

cuter ce dessein, Didamie prit un livre, Claristène prit une plume, et Roxalie et Silénie se préparèrent à décider ce qu'il falloit ajouter ou diminuer dans les mots pour en rendre l'usage plus facile et *l'orthographe plus commode*. Sur toutes ces choses, voici à peu près ce qui fut décidé entre ces quatre personnes.

« *Que l'on diminueroit tous les mots, et que l'on en ôteroit toutes les lettres superflues*. Je vous donne ici une partie de ceux qu'elles corrigèrent[1]. »

Suit une liste où nous trouvons les mots écrits à peu près comme nous les écrivons aujourd'hui : *tête* pour teste ; *auteur* pour autheur ; *méchant* pour meschant ; *toujours* pour tousjours, etc. Les précieuses n'étaient pas si ridicules que certains réformateurs plus récents, mais elles n'en réussirent que mieux. *M. de Vaugelas ne leur était pas contraire*, et Port-Royal passa en masse de leur côté.

Ailleurs ce n'était plus sur l'orthographe qu'on discutait, mais sur les mots eux-mêmes, dont on examinait la valeur et les titres. Les cabinets étaient autant de petites académies. Il n'était pas jusqu'à Mlle de Gournay, née en 1566, qui ne se vit entraîner par le torrent loin du bon vieux langage de son père d'adoption. Un bel esprit[2] nous raconte avec plus de gaieté que de goût une scène grammaticale qui se passa chez elle. Il était de mode de se moquer de la pauvre vieille fille. Chacun semblait prendre pour soi ce qu'elle disait à Richelieu : « Riez, riez, grand génie : il faut que tout le monde contribue à votre divertissement. »

« Il parut de son temps un livre intitulé : *Le Raffinage de la cour*. Cette Muse antique, n'ayant aucune familiarité avec ce mot, avait de la peine à le souffrir. Elle se piquait de bon goût, et d'abord *Raffinage* ne put entrer dans le sien. Cependant elle était convaincue qu'il faisait assez entendre

1. Deuxième *Factum*.
2. Petit, *Dialogues satiriques et moraux*. Paris, 1687.

ce qu'on voulait dire. Pendant qu'elle le tournait de tous côtés, l'examinant rigoureusement en le prononçant, pour se déterminer à le rejeter ou à le retenir, arrivèrent chez elle sept ou huit puristes de ce temps-là, juges souverains de la langue française. Incontinent elle les pria de mettre à l'examen *Raffinage*, qui lui paraissait un mot un peu hardi. Ces messieurs y consentirent, et prenant leurs mines graves, le pesèrent, le sondèrent, le prononcèrent, le considérèrent en ses voyelles, en ses consonnes, en ses syllabes, en sa terminaison. Enfin, jamais mot ne fut mieux ballotté; et quand il eût été question de la chose la plus sérieuse, ils ne s'y fussent pas pris avec une plus forte application. Les uns étaient pour, les autres contre; et les autres avaient peine à se décider. Durant leurs contestations assez violentes, le pauvre *Raffinage* était dans de furieuses alarmes, et attendait son arrêt de vie ou de mort. Après une longue dispute, ceux qui doutaient dirent qu'avant de faire droit, ils seraient bien aises d'entendre prononcer un peu de loin, mais ferme et plus d'une fois, ce mot qui leur semblait extraordinaire. Aussitôt la vieille sibylle commande à sa servante pas plus jeune qu'elle de s'aller planter au bout de la salle, de prononcer distinctement *Raffinage*, et d'en faire bien sonner toutes les syllabes, appuyant dessus de toute sa force. La servante obéit, fit une profonde révérence, à l'antique, et prononça *Raffinage* de manière à faire croire qu'elle avait un vrai gosier d'airain. Ceux qui étaient pour ce mot firent une favorable inclination de tête; ceux qui étaient contre la hochèrent; et ceux qui balançaient firent un certain *hon*, en serrant les lèvres : marque qu'ils étaient à moitié gagnés. Encore une fois, dit la maîtresse. La servante fit une seconde révérence et prononça derechef *Raffinage*, haussant la voix presque de deux tons. Eh bien! dit Mlle de Gournay, en se tournant gracieusement vers ces messieurs, que vous semble de *Raffinage?* Pour moi je trouve qu'il

ne sonne pas mal à l'oreille. — Vous dîtes vrai, répondit un de ces vénérables juges, au nom de tous. Il fut donc conclu que *Raffinage* aurait son passe-port avec un brevet de mot de bel usage. »

La langue que produisirent tant d'efforts réunis a pour nous un charme singulier d'originalité, de jeunesse, et de grâce naïve. Moins grammaticale que la nôtre, elle est en quelque sorte plus française : elle a conservé toute la saveur primitive de ses idiotismes, qui se courbent déjà sous la loi, mais en se cabrant encore. Ses mots plus rapprochés de leurs racines latines ont une vigueur de pousse, une franchise de signification que la poussière des livres n'a pas encore étouffée. Ses constructions se déroulent avec ampleur et tout à leur aise; elles ne craignent pas de se charger d'un lourd bagage de conjonctions et de relatifs. D'ordinaire les périodes s'avancent gravement, avec un splendide cortége de phrases incidentes. Elles ont quelquefois l'air un peu gauche, mais jamais charlatan : elles ne visent point à l'effet, peu à l'harmonie, ne se soucient aucunement de surprendre et d'éblouir. Cette langue semble l'instrument naturel du bon sens et de la bonne foi. Elle n'en deviendra que mieux la langue du génie.

CHAPITRE X.

Richelieu. — Le monde politique. — Les états généraux. — Les œuvres du cardinal. — Pamphlets sous Louis XIII.

« Si monsieur le Cardinal avait publié ses écrits, il ne manquerait rien à la perfection de la langue; et il aurait fait sans doute ce que l'Académie se propose de faire. » C'est ainsi que s'exprimait, le 22 mars 1634, l'académicien Serizay, dans une lettre rédigée au nom de ses collègues, pour supplier le Cardinal d'honorer la compagnie de sa protection. Nous possédons aujourd'hui une bonne partie de ces *écrits* que l'Académie naissante admirait de confiance; et il n'est pas sans intérêt d'examiner jusqu'à quel point ils justifient ses présomptions. Mais Richelieu ne sera pas seulement pour nous un écrivain : il sera, bien plus encore qu'aucun des personnages dont nous avons parlé jusqu'ici, le centre d'un groupe plein d'intérêt pour nos études. Autour de lui se presse le monde politique de son époque, orateurs parlementaires, historiens, auteurs de mémoires, pamphlétaires, gazetiers, et, par un contraste remarquable, beaux esprits et poëtes dramatiques. Richelieu est pendant vingt années le ressort ou l'objet de ce mouvement des esprits. Son influence n'est pas concentrée dans une ruelle ou dans une compagnie d'élite : la France, l'Europe entière devient la sphère de son action. La littérature même, qu'il fait naître ou favorise, ne se renferme plus dans une étroite coterie : il crée l'Académie, il protége le théâtre. Cet homme agrandit tout ce qu'il touche.

Dès les premières années du règne de Louis XIII, le monde politique présente à l'histoire littéraire un grand et triste spectacle. Les états généraux se réunissent pour l'avant-dernière fois. Ils viennent se convaincre d'impuissance à résoudre le grand problème que posait la destinée de la France : savoir, l'unité nationale et la constitution de l'autorité publique. En face des états, dans les rangs de leurs députés, le sort a placé l'homme qui doit enfin, quelques années plus tard, accomplir cette grande tâche, et donner pour deux siècles, à la nation, la seule unité qu'elle puisse encore comprendre et accepter, le pouvoir absolu d'un monarque.

Les trois ordres s'assemblèrent le 14 octobre 1614. Le vice intime qui va paralyser leurs efforts, et qui malheureusement n'est pas dans les députés, mais dans la nation, éclate dès leurs premières réunions. Les provinces se disputent la préséance; puis les ordres divers élèvent l'un contre l'autre leurs prétentions jalouses. Le tiers observe que la noblesse « n'a pas reçu ses envoyés avec autant d'honneur qu'avait fait le clergé. » A la séance royale, il est blessé de voir qu'on laisse parler à genoux son orateur, tandis que ceux des deux autres ordres, mettent un genou en terre, et reçoivent aussitôt le commandement de se lever. L'orateur de la noblesse, le baron du Pont-Saint-Pierre, proclame dans un langage offensant ses hautaines espérances : « Le roi reconnaîtra, dit-il, quelle différence, il y a entre sa noblesse et ceux, lesquels étant inférieurs, s'en font pourtant accroire, au-dessus d'elle, sous couleur de quelques honneurs et dignités où ils sont constitués[1]. »

Bientôt la lutte s'engage par des réclamations réciproques, où tout le monde a raison dans ce qu'il attaque, et tort dans ce qu'il défend. Les ordres privilégiés demandent

1. *Recueil des états généraux*, 1789, t. XVI, p. 104, relation de Florimond Rapine.

qu'on abolisse, avec le *droit annuel* (la *Paulette*), la vénalité des fonctions judiciaires. Le tiers demande qu'on supprime les pensions que faisait aux grands la faveur ou la faiblesse de la cour. Savaron, lieutenant général et député de la sénéchaussée de Clermont, en Auvergne, ose déclarer « que les pensions sont venues à un tel excès, qu'il semble que le roi veuille acheter la fidélité de ses sujets. Que ces dépenses excessives ont réduit le peuple à paître et brouter l'herbe comme des bêtes. » Comme l'assemblée se récriait, Savaron affirma « qu'on avoit vu les hommes dans les pays de Guyenne et d'Auvergne paître l'herbe comme les bêtes. L'histoire nous apprend, ajouta-t-il, que les Romains mirent tant d'impositions sur les François, qu'enfin ils secouèrent le joug de leur obéissance, et jetèrent par là les premiers fondements de la monarchie françoise; il est à craindre que (le peuple étant si chargé de tailles) il en arrive le semblable; et Dieu veuille que je sois mauvais prophète[1]. »

Un autre député du tiers, le lieutenant civil de Mesmes, ne fut pas moins fier, quoique moins menaçant. Il dit que « les trois ordres étoient trois frères, enfants de leur mère commune, la France; que le clergé étoit l'aîné, la noblesse le puîné, le tiers état le cadet; que la noblesse, quoique élevée de quelques degrés par-dessus le tiers, ne le devoit donc pas mépriser; qu'il se trouvoit bien souvent que dans les familles particulières, les aînés ravaloient les maisons et les cadets les relevoient et portoient au point de la gloire[2]. »

La noblesse accueillait de telles paroles avec des frémissements de colère. Les jeunes seigneurs criaient qu'il n'y avait pas plus de fraternité entre eux et la roture « qu'entre le maître et le valet. »

1. *Recueil des états généraux*, 1789, t. XVI, p. 179 et 218.
2. Flor. Rapine, p. 224.

Ces aigres discussions durèrent près de deux mois, et ne se terminèrent que par d'impuissants compromis. Alors (5 décembre) on entrevit le bien qu'aurait pu faire l'union des différentes assemblées. Le désordre des finances était un ennemi commun qui rallia un instant les classes opposées. On demanda au ministère la communication de l'état des recettes et des dépenses royales. Le jour menaçait de pénétrer dans l'abîme. La cour s'alarma, le chancelier « tança fort aigrement le tiers, » l'accusant d'avoir manqué de respect au roi. Jeannin trompa audacieusement les députés par d'artificieux calculs. Les ordres, qui délibéraient séparément, n'offraient pas une résistance soutenue. Les ministres rompirent le faisceau divisé, et le régime des abus financiers continua paisiblement son cours.

Une question non moins importante fit éclater, entre le clergé et le tiers, de nouvelles divisions. Le *cahier* de Paris et de l'île de France, qui devait servir de base pour la confection du cahier général, disait dans son article premier : « Que pour arrêter le cours de la pernicieuse doctrine qui s'introduit depuis quelques années contre les rois et puissances souveraines établies de Dieu.... le roi sera supplié de faire arrêter en l'assemblée de ses États, pour loi fondamentale du royaume.... qu'il n'y a puissance en terre, spirituelle ou temporelle, qui ait aucun droit sur son royaume pour en priver les personnes sacrées de nos rois.... »

C'était le problème politique posé et débattu à main armée par et contre la ligue. C'était, sous la forme comprise à cette époque, l'épineuse question de la souveraineté. Le tiers soutenait, contre les prétentions ultra montaines, le principe de l'indépendance nationale, personnifiée alors dans le roi : le clergé défendait, en y mêlant ses intérêts de corps, le droit d'une justice et d'une force morale supérieures au pouvoir arbitraire du monarque. Le cardinal du Perron fit valoir, dans un long et habile discours, ce

dernier côté de la question. Il prétendit fièrement que « les rois de la terre doivent lécher la poudre des pieds de l'Église et se soumettre à elle en la personne du pape. »

L'Université et le parlement s'unirent au tiers état pour soutenir la doctrine contraire. La cour était trop faible pour prêter la main à ses défenseurs. Le problème attendit une première solution jusqu'en 1682 (celle-ci fut toute monarchique : Bossuet en fut l'interprète); une seconde, jusqu'à la Révolution française; elle fut démocratique et donnée par Jean-Jacques Rousseau[1].

Les états généraux n'avaient que voix consultative; cependant leur union aurait constitué une force morale que le ministère eût été contraint de subir. Leur division en fit des pétitionnaires importuns, qu'on se presse de congédier. Un secrétaire d'État osa bien leur écrire que si les états ne se hâtent de terminer leurs cahiers par amour du bien public, ils le feront au moins en considération du respect qu'ils doivent à Madame, sœur du roi, « qui fait un superbe ballet, et qui ne le peut danser que dans la même salle de Bourbon, où le roi doit recevoir les cahiers[2]. »

La séance où ils furent remis, le 23 février 1615, fut celle où l'assemblée déploya non pas sans doute toute la force, mais au moins toute la pompe de son éloquence. Chacun des trois ordres eut son orateur, qui, dans un discours préparé avec soin, résuma les délibérations et les désirs du corps auquel il appartenait[3].

M. de Senecé, président de la noblesse, fit une harangue brillante et chevaleresque. Il prodigua force compliments au roi, à la reine mère, glorifia la régence, admira sa politique « à apaiser les derniers mouvements sans répandre

1. Je suis loin de prétendre que cette dernière solution soit entièrement vraie; mais il s'agit ici d'exposer l'histoire, et non mes opinions.

2. *Correspondance de du Plessis-Mornay*, t. III, édition de 1652, p. 715.

3. Ces discours se trouvent dans le *Recueil des pièces originales des états généraux de France*, publié en 1788, par le libraire Barrois, t. VIII.

une goutte de sang, merveilles qu'à peine la postérité voudra croire. » Il s'étendit surtout, comme il était naturel, sur le mérite de la noblesse française. Son discours en est le panégyrique. Il représentait « cette florissante monarchie, principalement portée sur les bras de la noblesse et conservée depuis douze cents ans. Cette généreuse noblesse, disoit-il, qui a toujours fait gloire de bien servir, croit que la fidélité est son plus riche partage, et tient sa fortune aussi heureuse d'obéir à son prince, comme celle de son prince élevée de lui commander. »

L'orateur rappelait l'appui que les nobles avaient prêté à Henri IV.

« Combien de fois cet invincible guerrier, retournant victorieux des combats, s'est étonné de la valeur des gentilshommes tout couverts de blessures mortelles, et néanmoins méprisant la douleur de leurs plaies pour le contentement de les avoir reçues en donnant la victoire à leur prince. »

Cette rhétorique inoffensive n'allait pas au vif de la question. Senecé y touche enfin, mais en passant : il pressent que les autres ordres, le tiers au moins, vont parler d'une répartition moins inégale des charges de l'État; il prévient cette demande par le lieu commun ordinaire à sa caste.

« Sire, ce que nous pouvons vous offrir, c'est l'épée et le courage. La richesse des gentilshommes consiste en la valeur et en la représentation de leurs aïeux; et c'est avec justice que notre qualité est appelée noblesse de sang, puisque nos prédécesseurs l'ont généreusement répandu dans les furieux combats et sanglantes batailles.... pour affermir et accroître l'empire des François. Quand les étrangers ont voulu ravir et emporter le sceptre, la noblesse l'a généreusement arraché de leurs mains, et leur a laissé sur le front la honte, et dans l'âme le déplaisir de l'avoir osé entreprendre, avec la ruine de leur effroyable armée. »

L'orateur prend même l'offensive, et réclame pour les nobles l'accès aux charges judiciaires, par l'abolition du *droit annuel* et de la vénalité.

« Tous ceux que vous voyez et ceux qu'ils représentent, aussi grands en courage, non moins en mérite que leurs prédécesseurs, attendent de Votre Majesté même reconnoissance. Leur valeur est bien digne des charges de la guerre; leur suffisance, de votre conseil; leur intégrité, de votre justice.

« S'ils étoient choisis pour la rendre, l'on verroit bientôt reluire cet ancien lustre de vos parlements.... et n'ayant accoutumé d'avoir les mains souillées que du sang de vos ennemis, les auroient toujours nettes au maniement de vos finances.

« La vénalité leur en fermera la porte.... Le droit annuel.... Étouffez, sire.... ce monstre qui ravage votre royaume.... C'est le plus sûr moyen de semer la vertu au monde, et faire voir à un chacun que l'on ne doit aspirer aux honneurs que par la grâce d'en être digne. »

La parole de Senecé était vive et éclatante; ce n'était pas de l'éloquence d'affaires, mais de l'éloquence de tournois et de carrousel. Outre le son hautain de la fanfare, elle avait des passages pleins d'élégance mondaine, et d'une délicatesse aristocratique digne des ruelles les plus choisies.

« Lorsque les rois s'abaissent pour écouter les très-humbles remontrances, la communication est si douce de la part du prince, et le procédé tellement respectueux du côté de la noblesse, qu'elle désireroit volontiers que ses plaintes fussent entendues par son silence, et le prince voudroit bien, s'il étoit possible, avant même de les entendre y apporter remède. »

Enfin le faux goût du grand monde, le genre *précieux*, trouvait aussi sa place dans ce discours. Il lui fournissait

sa transition pour arriver des compliments officiels, à la présentation des *cahiers*.

« Ceux qui veulent fermement regarder le soleil et de droite vue, abaissent les yeux sur des couleurs obscures, afin de rassembler la force de leurs rayons; nous avons longuement arrêté (nos regards) sur nos cahiers, couleurs obscures et merveilleusement tristes, avant de lever les yeux sur Votre Majesté, qui est le soleil de la noblesse.... »

L'orateur du tiers fut Robert Miron, président au parlement et prévôt des marchands de Paris. En lisant sa harangue, on entre dans un monde nouveau. Nous sommes presque au palais, avec Pasquier, Patru et Lemaître. C'est d'abord une affectation de science scolastique, d'érudition de tout genre, de citations plus ou moins nécessaires. L'orateur marche lentement, gravement, comme un magistrat qu'il est, au milieu de ses doctes et ingénieuses subtilités. Il représente, en s'appuyant sur Salomon, sur Philon, sur saint Basile, la piété et la justice, comme les deux colonnes qui doivent soutenir l'État. Or, la *piété* est lésée par les abus du clergé : les évêques se dispensent de la résidence; les bénéfices sont donnés à des laïcs, qui, moyennant de minimes salaires, en livrent la gestion à des vicaires pauvres et ignorants. Pour la *justice*, la longueur des procès, l'incertitude des compétences, l'abus des influences extérieures, les évocations nombreuses, les incidents de tout genre étouffent le principal et ruinent les plaideurs « accablés d'injustice par la multiplicité des justices. »

Jusque-là Miron est disert comme ses confrères en hermine : quand il arrive à l'oppression du peuple de la campagne, aux désordres et aux vexations que se permettent les gens de guerre, une noble indignation brise ses habitudes scolastiques, et le rend tout à coup éloquent.

« Nous savons qu'il y a peu de vrais gentilshommes qui n'aient du déplaisir de voir les barbaries de ceux les-

quels ayant les armes en main, ne les exercent qu'à opprimer, détruire et ruiner le pauvre peuple; chose horrible et détestable, non-seulement à voir, mais à ouïr raconter. Et il faut avoir un triple acier et un grand rempart de diamant à l'entour du cœur pour en parler sans larmes et sans soupirs. Le pauvre peuple travaille incessamment, ne pardonnant ni à son corps, ni quasi à son âme, c'est-à-dire à sa vie, pour nourrir l'universel du royaume. Il laboure la terre, il l'améliore, la dépouille; il met à profit ce qu'elle rapporte : il n'y a saison, mois, semaine, jour ni heure, qui ne requièrent son travail assidu ; en un mot il se rend ministre et quasi médiateur de la vie que Dieu nous donne et qui ne peut être maintenue que par les biens de la terre, et de son travail il ne lui reste que la sueur et la misère. Ce qui lui demeure de plus précieux s'emploie à l'acquit des tailles, des gabelles, des aides et autres subventions qui se payent à Votre Majesté. Et n'ayant plus rien, encore est-il forcé d'en trouver pour certaines personnes, lesquelles, abusant du nom sacré de Votre Majesté, déchirent votre pauvre peuple par commissions, recherches et autres mauvaises inventions trop tolérées. C'est miracle qu'il puisse fournir à tant de demandes. Aussi s'en va-t-il accablé : la nourriture de Votre Majesté, de tout l'état ecclésiastique, de la noblesse et du tiers-état est assignée sur ses bras.... Qui donne le moyen de lever les gens de guerre, que le laboureur?... Et ils ne sont pas sitôt en pied qu'ils écorchent le pauvre peuple qui les paye; ils le traitent de façon qu'ils ne laissent pas de mots pour exprimer leurs cruautés....

« Si Votre Majesté n'y pourvoit, il est à craindre que le désespoir ne fasse connaître au pauvre peuple que le soldat n'est autre chose qu'un paysan portant les armes; que le vigneron, quand il aura pris l'arquebuse, d'enclume qu'il est, il ne devienne marteau. »

A part cet énergique élan d'éloquence, le discours du prévôt des marchands, comme celui du président de la noblesse, pâlit devant l'admirable harangue que prononça le représentant du clergé. Ici nulle amplification de collége, nul pédantisme scolastique, nul étalage puéril d'érudition; c'est un langage net, précis, brillant par sa mâle fermeté, allant droit au but et paraissant toujours pressé d'y arriver. L'orateur semble parler avec la double autorité de l'épiscopat et du génie politique.

Après les compliments officiels exigés par les convenances : « Maintenant, pour ne point perdre de temps, disait-il, sans différer davantage, nous viendrons à nos plaintes.... »

L'orateur reconnaît que « rien n'est plus séant, plus utile et plus nécessaire à un prince que d'être libéral.... Mais, ajoute-t-il, il faut qu'il y ait proportion entre ce qui se donne et ce qu'on peut donner légitimement; autrement les dons nuisent, au lieu de profiter. » Puis il signale, comme cause principale des maux de la France, « les dépenses excessives et les dons qui se distribuent sans règle et sans mesure. »

Le jeune évêque montrait, par une logique puissante, la prodigalité de la cour faisant naître la vénalité des charges; les charges multipliées augmentant le faix qui écrase le peuple, et par l'accroissement des salaires et par le nombre toujours croissant des privilégiés exempts d'impôts : il faisait voir que les pensions ruineuses des favoris sont contraires à l'intérêt de la noblesse elle-même; car, « pour peu qui s'enrichissent, tout le commun des nobles en pâtit. Aussi pauvres d'argent que riches en honneur et en courage, » ils seraient exclus des charges et offices qu'il faut maintenant acheter.

Des pensions, il passait aux *réserves*, et trouvait aussi injuste que maladroit de « donner un successeur à un homme

vivant.... Votre Majesté, sire, ayant par ce moyen les mains liées, serait longtemps roi sans le pouvoir faire paroître. D'ailleurs, étant impossible en un État de contenter chacun par des bienfaits, il est important de laisser au moins l'espérance.... »

Ce style, ces idées annonçaient l'homme politique : le prêtre, le représentant du clergé se montrait à loisir dans les réclamations relatives aux immunités, à la juridiction, au libre exercice du culte dans les pays protestants. Il trouvait lui aussi un mouvement oratoire qui dut produire sur l'assemblée une impression profonde, lorsque, après avoir parlé de la profanation des églises, il s'arrêta sur un outrage sacrilége commis, le jour de Noël précédent, à Millau, en Rouergue, par quelques protestants :

« C'est une chose lamentable d'ouïr que les lieux saints soient ainsi souillés; mais les cheveux me hérissent, l'horreur me saisit, la voix me manque quand je pense à exprimer l'indignité d'un forfait si exécrable, qu'à peine pourroit-on croire qu'il eût été commis en la plus cruelle barbarie du monde.... En votre État, sire, en pleine paix, on foule aux pieds ce précieux et sacré corps qui purifie les nôtres et qui sauve nos âmes; le corps de ce grand Dieu, qui de soi-même s'est abaissé jusqu'à la croix pour nous élever jusqu'à sa gloire. »

La conclusion de ce morceau était remarquable; si le prêtre appelait la répression sur la violence, il demandait la tolérance pour l'hérésie. « Pour les autres qui, aveuglés de l'erreur, vivent paisiblement sous votre autorité, nous ne pensons en eux que pour désirer leur conversion, et l'avancer par nos exemples, nos instructions et nos prières, qui sont les seules armes avec lesquelles nous les voulons combattre. »

Puis, dans un énergique et rapide résumé, l'orateur traçait un plan d'administration raisonné et mûri comme

s'il eût été à la veille de le réaliser lui-même. On avait remarqué qu'au milieu de ses réclamations en faveur de l'Église, il avait insisté avec chaleur pour qu'on admît de préférence les membres du clergé dans les emplois publics et jusque dans le conseil du roi. Cette harangue n'annonçait pas un discoureur vulgaire, qui veut faire parade, dans une cérémonie brillante, de son érudition et de son beau langage. Style, pensée, largeur de vues, fermeté d'esprit, autorité contenue et mesurée, tout y semblait promettre un administrateur et un homme d'État. Le jeune orateur était l'évêque de Luçon, et s'appelait Richelieu. Nous allons nous attacher quelques instants à lui, et le suivre, non pas dans sa carrière politique, mais dans ses travaux littéraires.

Armand du Plessis de Richelieu[1] avait d'abord été destiné à la carrière des armes. Son frère Alphonse, évêque de Luçon, s'étant fait chartreux, Henri IV, qui aimait cette famille, donna l'évêché au jeune cavalier, qui, âgé seulement de vingt ans, dut aller à Rome solliciter lui-même ses bulles. Dès lors Armand se livra tout entier aux études de sa nouvelle profession; il apprit la théologie, soutint des thèses brillantes en Sorbonne, prêcha avec succès à la cour; puis, se confinant à Luçon, « le plus pauvre et le plus crotté des évêchés de France, » il gouverna son diocèse avec autant de zèle qu'il fit plus tard la France. Des visites pastorales, des instructions, des harangues pleines de sens et de tolérance signalent cette humble et active administration. Cependant des idées ambitieuses tourmentaient dès lors le jeune prélat; la fortune du cardinal du Perron ne lui semblait pas trop haute pour ses désirs. Son rôle aux états généraux le signala de nouveau à l'attention

1. Né en 1585, mort en 1642.

de la cour. Richelieu ne tarda pas à être attaché au service de la reine Marie de Médici, et commença à prendre aux affaires publiques une part importante, quoique indirecte encore et non officielle. Enfin, en 1616, il fut nommé conseiller d'État, puis secrétaire d'État de la guerre et des affaires étrangères, sous la direction de Concini.

La révolution de palais qui renversa ce favori, entraîna Richelieu dans sa chute, et le renferma de nouveau pour sept ans dans les travaux de son pieux ministère et dans les espérances patientes mais invincibles de son ambition.

C'est de cette époque que datent ses œuvres théologiques. Exclu des affaires de l'État, il s'en prend à celle de l'Église ; il accroît sa renommée de docteur et d'évêque. On avait déjà publié ses *ordonnances synodales*[1]; il compose maintenant, contre les ministres protestants de Charenton, son livre sur *Les principaux points de la foi de l'Église catholique*[2], puis son *Instruction du chrétien*, enfin deux ouvrages qui ne parurent qu'après sa mort, le *Traité de la perfection du chrétien*, et le *Traité qui contient la méthode la plus facile et la plus assurée pour convertir ceux qui sont séparés de l'Église.*

Ces premiers écrits de Richelieu sont peu remarquables en eux-mêmes. Son ouvrage contre les ministres protestants présente le caractère général de la controverse du temps qui finit, âpreté et rudesse dans la polémique, citations pédantesques des auteurs profanes, érudition déplacée et quelquefois malheureuse[3], enfin, absence de plan et de méthode personnelle, l'auteur se bornant à réfuter pas à pas les assertions de ses adversaires. L'intérêt principal qu'il

1. Opuscule de trente-neuf pages. On le trouve à la suite d'un ouvrage de Jacques de Flavigny, intitulé : *Brève et facile instruction pour les confesseurs*. 1613, in-12.

2. Imprimé à Poitiers en 1617, puis à Paris en 1618, in-12.

3. C'est dans ce traité que Richelieu a traduit, en citant saint Augustin, *Terentianum Maurum* par le *maure de Térence*, inadvertance que nous avons vue relevée par Balzac.

nous présente aujourd'hui consiste dans le rapport entre certains principes qu'il professe et la conduite politique du cardinal-ministre. Il reproche aux protestants de ne pas admettre la liberté de conscience: c'était s'engager à la respecter lui-même. Il souhaite que le roi travaille de tout son pouvoir à déraciner l'erreur des calvinistes; mais « il n'a garde d'exciter Sa Majesté à opérer leur conversion par la force; connoissant que souvent aux maladies d'esprit les remèdes violents ne servent qu'à les aigrir davantage. »

L'*Instruction du chrétien*, qu'on a appelée quelquefois le Catéchisme de Luçon, offre des rapprochements semblables ; on y voit percer, dans les enseignements du pasteur, les principes de l'homme d'État, sur les jugements criminels, sur le duel et les magistrats qui le tolèrent, sur l'inférieur quel qu'il soit qui juge mal des actions de son supérieur ; sur les paroles diffamatoires, les pasquils ou libelles contre les personnes publiques ; sur le pardon des injures, notamment en ce qui concerne ces mêmes personnes, que l'auteur a soin de distinguer des simples particuliers ; sur la non-révélation en général et spécialement en matière de lèse-majesté. On y trouve la sévérité du commandement à l'état de principe religieux, ce qui la rend à la fois plus excusable et plus terrible. On y voit déjà que cet homme avait, comme l'a dit Montesquieu, le despotisme dans la tête non moins que dans le cœur.

Cependant, la reine mère, à qui, pendant sa disgrâce l'évêque de Luçon est resté fidèle, reprend son crédit à la cour : Richelieu est élevé au rang de cardinal, rentre au conseil (1624), devient ensuite premier ministre et tient enfin ce pouvoir si longtemps et si ardemment convoité. Nous n'avons ni le devoir ni la prétention d'apprécier ici le rôle politique de ce grand homme. Nous nous bornerons à chercher dans le style de ses nombreux écrits l'empreinte de son génie puissant; à prêter en quelque sorte l'oreille

à ce qu'un ancien critique appelait le *retentissement d'une grande âme* [1].

Sa correspondance rassemblée et donnée au public depuis peu d'années [2], est le témoin le plus sincère et le plus intime de ses sentiments et de sa vie. On y voit d'abord Richelieu humble et modeste en apparence, flattant et louant tout le monde, résigné jusqu'à la souplesse aux tristes nécessités du noviciat de l'ambition politique. Dès qu'il touche le pouvoir, dès son premier ministère, quand il tient la plume au nom du roi, il fait parler le fils d'Henri IV comme Henri IV aurait parlé, comme Richelieu parlera lui-même quand il sera maître des affaires.

Si les princes font quelque tentative pour obtenir contre la cour la protection des États généraux de Hollande, le roi écrit aussitôt à son ambassadeur :

« Je ne doute point que les États et mon cousin le prince Maurice ne fassent une réponse au dit sieur (de Bouillon) telle qu'il le mérite. Leur intérêt outre le mien les y oblige, à mon avis; puisque, comme j'ai déjà touché, c'est un crime de chercher sa protection en d'autres lieux que ceux où on la doit trouver.... Je l'empêcherai bien; étant résolu de me tenir en état propre pour conserver la paix à mon peuple, et à ceux même qui la voudroient altérer. J'aurai toujours les bras ouverts pour les recevoir quand ils se reconnaîtront; mais de traiter avec eux, c'est chose que je ne puis, ni ne ferai jamais, parceque je ne le dois pas [3]. »

La seigneurie de Venise recherche-t-elle la médiation de l'Espagne au lieu de celle de la France, Louis XIII réclame par ces nobles paroles son rôle d'arbitre de la chrétienté.

1. Τὸ ὕψος μεγαλοψυχίας ἀπήχημα.
2. Par M. Avenel, dans la *Collection de Documents inédits sur l'histoire de France*, t. I, 1853; t. II, 1856.
3. Lettre 189, t. I, p. 272.

« Si j'avois manqué de vouloir ou de pouvoir pour venir à bout de ce que j'avois entrepris, le défaut que cette république eût remarqué en moi la pouvoit avec quelque raison porter à recourir à un autre; mais n'ayant point mérité de perdre le titre que le feu roi, mon seigneur et père, a acquis à cette couronne d'arbitre de la chrétienté, il semble que, pour tomber en une ingratitude volontaire, elle ait voulu.... me priver de la gloire qui m'étoit due....[1] »

Avocat d'une politique qui n'est pas la sienne, chargé de justifier aux yeux des princes d'Allemagne l'administration antérieure de la régente, Richelieu unit l'adresse à la vigueur dans ses instructions à M. de Schomberg.

Il essaye de faire passer les mariages espagnols pour un projet formé par Henri IV, et ajoute pour rassurer les protestants :

« Au reste c'est avec terreur panique qu'on appréhende que de l'union des deux couronnes sourde la division de la France. Nul ne croira aisément qu'un homme brûle sa maison, pour faire plaisir à son voisin. Les diverses créances ne nous rendent pas de divers États. Divisés en foi, nous demeurons unis sous un prince.... Il se trouvera véritablement division entre nous, non en ce monde, mais en l'autre: non produite par le mariage espagnol, mais par la diversité de nos religions. »

C'est avec cette fermeté de pensée et de langage, si remarquable dans un évêque, que Richelieu établit sans cesse le grand principe moderne de la tolérance politique, et la séparation qui doit exister entre l'État et l'Église.

Parvenu une seconde fois au pouvoir, dont la mort seule devait l'arracher, et chargé de la direction suprême, le cardinal se montra, dans sa correspondance comme dans l'histoire, à la hauteur des immenses difficultés de sa tâche.

1. Lettre 209, t. I, p. 294.

On le voit poursuivre d'abord à la fois, par une intempérance d'activité, tous les résultats qu'il se propose d'atteindre, allier la France avec l'Angleterre, ménager l'opinion catholique, restreindre l'influence de l'Espagne, assouplir la cour de Rome, dompter l'opposition politique des protestants français, s'appuyer sur les États protestants du Nord et de l'Allemagne. Il écrit en même temps au pape, aux catholiques anglais, au prince de Galles, à l'ambassadeur français en Angleterre, à l'envoyé du roi à la Rochelle, etc. Les lettres se multiplient, et s'abattent partout à la fois, comme l'infatigable pensée du premier ministre. Il les rédige, il les compose toutes lui-même, n'abandonnant à ses secrétaires que le soin secondaire des liaisons et des formules de politesse. Souvent le cardinal s'éveille la nuit après un premier sommeil, et dicte à un valet de chambre inconnu et qui les comprend à peine[1], ces dépêches qui vont remuer l'Europe. Souvent le tour même de la minute qui nous reste indique le mode de sa composition : le premier ministre commence par dicter des notes; sa phrase emploie la troisième personne. Puis tout à coup il semble saisir lui-même la phrase avec impatience et rédige tout à fait la lettre dont il ne donnait d'abord que la matière. « Pour ce qu'*il* me mande, du jeune fils de M. le vicomte d'Auchy, il est impossible, *Monsieur*, de faire autre chose que ce que *vous* lui *avez* dit. »

« Que je crois que cette lettre n'arrivera point que M. le maréchal d'Ancre ne *l'*ait joint; lors, monsieur, vous serez en état de faire quelque chose.... »

Bientôt cette fièvre d'activité se règle sans se calmer : Richelieu se discipline lui-même comme il fait les autres. On le voit courir au plus pressé et concentrer ses efforts sur

1. Le cardinal dicte *ait été fait;* le secrétaire écrit : *étoit effet*. Richelieu prononce : Il n'y a personne qui n'*ait* parfaitement bien fait ; le secrétaire met : n'*est* parfaitement....

un seul objet à la fois. Mais alors même, il semble que cet esprit infatigable ait besoin de compenser la multiplicité des affaires par celle des détails. Comme Henri IV, il veut tout voir et tout faire. Les grandes vues d'ensemble, les aperçus généraux ne l'empêchent point de s'occuper des moyens les plus minutieux. Nous lisons dans une lettre de 1627, à Maillesais.

« Monsieur, j'ai vu les marchés des fortifications.... Quant au projet des magasins je ne l'approuve pas.... »

Le cardinal écrit en marge : « Il faut ajouter aux magasins *du foin et de l'avoine*. Au reste il faut spécifier quel vin, parce que celui d'Oléron n'est pas de garde. »

— « Canteloup commandera la meilleure des pataches que vous lui envoierez; mais je vous prie de faire partir ledit équipage sans délai pour venir à Chef-de-Bois. Si quelqu'un, par mauvaise volonté, diffère à venir, je le casserai. »

« La devise pour les canons est : *Ratio ultima regum*; et pour les armes, ce sont celles du roi, avec une ancre au-dessous, dans laquelle est écrit : *Le cardinal de Richelieu.* »

Les grands traits du caractère de Richelieu, sont assez connus par l'histoire; mais sa correspondance y ajoute des nuances délicates. Un seul exemple nous fera comprendre. On sait d'une manière générale quelle était dans ce ministre la sévérité du commandement : on s'attend à lui voir prodiguer les reproches comme les punitions. Sa correspondance prouve le contraire. Il feint d'ignorer ce qu'il ne veut pas punir : a-t-il à se plaindre d'un général; il fait écrire par un sécrétaire que la dépêche accusatrice a été dérobée à ses regards. Il veut bien user du châtiment qui effraye, mais non pas de la réprimande qui éteint le zèle avec l'espérance. Ces confessions involontaires et continuelles ont pour celui qui les étudie une vérité pleine de charme. Les corrections, les ratures, les substitutions de phrases,

soigneusement indiquées par l'éditeur, nous font assister au travail curieux de cette haute intelligence. Les lettres sont le commentaire intime des actes officiels.

Quant à ceux-ci, Richelieu les a résumés et coordonnés lui-même en un magnifique tableau, dans la *Succincte narration des grandes actions du roi*. Ce titre même mérite l'attention. Il est l'indice des habiles et continuels ménagements du cardinal dans ses rapports avec Louis XIII, dont il fallait diriger la volonté sans blesser l'amour-propre.

L'intérêt qu'offre cet écrit est tout différent de celui de la correspondance. Ce n'est plus Richelieu dans la naïveté de son caractère, c'est l'image idéale sous laquelle il se plaît à s'envisager et à se montrer aux autres : c'est un plaidoyer habile, rapide, où les faits eux-mêmes prennent la parole pour justifier ou plutôt glorifier leur auteur. Des notes de sa main, qu'on lit sur une des copies de cette narration, en attestent l'authenticité : la fermeté du style, la puissance avec laquelle il résume et concentre en quelques pages toute son administration, n'en est pas une preuve moins décisive.

A la suite de cette *Narration* on place ordinairement le *Testament politique*, que les premiers éditeurs en ont considéré comme le complément, et qui semble en réalité former une œuvre distincte, rédigée par les ordres et sous la direction du cardinal, mais par une main subalterne. Le plan, les idées principales, plusieurs détails même portent l'empreinte du génie de Richelieu; quelques négligences, quelques erreurs de fait, font douter qu'il l'ait dictée ou corrigée tout entière.

Voltaire a attaqué, avec toute la verve de son esprit moqueur, l'authenticité de ces deux pièces. Ses observations, qui ne parviennent nullement à prouver qu'elles soient l'œuvre d'un faussaire, ne laissent pas d'avoir une certaine valeur comme appréciation de l'opuscule du cardinal. Le

critique est également choqué de ce que le testateur écrit et de ce qu'il omet.

« Si le cardinal dans la *Narration succincte* a parlé de la conduite qu'ont tenue les généraux d'armée contre l'Allemagne et l'Espagne, il va parler sans doute, dans le *Testament*, de la conduite qu'ils devaient tenir. S'il a fait mention des négociations avec toutes les puissances voisines, il va expliquer comment il faut négocier dans la situation présente.... S'il s'est étendu sur l'invasion du Piémont, il va enseigner la manière de le conserver.... il va montrer par quels ressorts on peut profiter de ces grands événements. Il parle de cas privilégiés et du droit de présenter aux cures. »

« Imaginons que Louis XIV, après les batailles d'Hochstet, de Ramillies..., demanda au maréchal Villars un plan qui pût remédier aux maux présents de la France. Croyez-vous qu'alors le maréchal Villars eût dit au roi : « Sire, il « faut commencer par restreindre les appels comme d'a- « bus ; toute contravention à la Pragmatique a été estimée « cas privilégié.... Je vous apprends que les meilleurs princes « ont besoin d'un bon conseil.... Je vous apprends que la « prévoyance est nécessaire au gouvernement d'un État.... »

« Maintenant je suppose que le cardinal eût donné à lire son testament à Louis XIII..., n'eût-il pas été en droit de dire à son ministre : « J'attendais de vous des conseils un « peu plus précis. Vous savez de quelle importance il est « d'attacher à mon service les troupes weimariennes, et « que c'est l'unique moyen d'incorporer l'Alsace à la France.

« La Savoie va nous échapper : le chancelier Oxenstiern « peut faire une paix avantageuse avec l'Allemagne et nous « abandonner.

« De grands troubles se préparent en Angleterre, dont il « me semble que nous pouvons profiter....

« Parlez-moi de tant d'intérêts importants de qui dé- « pend le destin de l'Europe et de la France : ces seuls ob-

« jets sont dignes de vous et de moi.... Je veux bien que « l'abbé de Bourzeys et Sirmond et Salomon aient le brevet « de conseillers d'État pour faire votre panégyrique, mais « je ne veux pas qu'ils m'ennuient[1]. »

Voltaire se faisait un Richelieu classique, comme son Henri IV, un premier ministre élevé par Mme de Pompadour, homme d'affaires, homme de goût et même un peu philosophe. Rien n'est plus différent du véritable ministre de Louis XIII. L'auteur du *Testament politique* est un prélat, un noble, un docteur en Sorbonne; il écrit dans la première moitié du XVIIe siècle. Il faut bien l'accepter avec sa couleur vraie. Je l'avoue, j'aimerais moins ses écrits s'ils n'avaient cette teinte de dogmatisme qui choque Voltaire, et, en quelque sorte, ce goût de terroir. Oui, sans doute, Richelieu aime à exposer des principes communs aujourd'hui, des vérités devenues vulgaires. Mais l'étaient-elles alors? et n'était-ce pas une des tendances de l'époque de développer les prémisses avec apparat avant d'en tirer les conséquences? Il faut bien se résigner à l'entendre parler des droits et de la juridiction ecclésiastiques. Qui donc alors eût dédaigné ce qui touchait à l'un des corps les plus puissants de la nation, auquel le testateur appartenait avant tout lui-même? Quant à son style, presque toujours vif, nerveux et grave, sans doute il présente des taches, des termes triviaux, des images bizarres; il nous dira par exemple « que le roi d'Espagne, en secourant les huguenots, avait rendu les Indes tributaires de l'enfer; que les gens de palais mesurent la couronne du roi par sa forme, qui, étant ronde, n'a point de fin; que les éléments n'ont de pesanteur que lorsqu'ils sont en leur lieu. » Je m'étonnerais de ne point trouver quelques fautes de goût sous la plume du collaborateur, de l'admirateur du tragique Colletet.

1. On peut lire toute cette spirituelle attaque dans le deuxième volume des *Mélanges historiques*.

En revanche, quelle justesse de coup d'œil, quelle connaissance du caractère de Louis XIII et des moyens de le conduire :

« L'esprit de Votre Majesté domine si absolument son corps que la moindre de ses passions saisit son cœur et trouble toute l'économie de sa personne[1]. » Le cardinal se souvenait de Mlles d'Hautefort et de La Fayette.

« Je supplie Votre Majesté de vouloir se fortifier contre les scrupules.... La dévotion qui est nécessaire aux rois doit en être exempte[2]. » — « Jamais homme, dit Tallemant, n'a moins aimé Dieu, ni plus craint le diable que le feu roi. »

Quelquefois le ministre fait nettement la leçon au prince et lui dit à bout portant de rudes vérités :

« Votre Majesté a une sécheresse naturelle qu'elle tire de la reine sa mère...., l'empêchant de suivre en ce sujet les traces du feu roi[3]. » Le roi acceptait volontiers ce reproche, dont sa mère avait la plus grosse part.

Lorsqu'il s'agit de proposer des innovations, Richelieu le fait avec la modération d'un homme instruit par l'usage du pouvoir et qui a le sens de la réalité.

« Au nouvel établissement d'une république.... la raison veut qu'on établisse les lois les plus parfaites ; mais la prudence ne permet pas d'agir de même.... en une ancienne monarchie, dont les imperfections ont passé en habitude, et dont le désordre fait partie de l'ordre de l'État[4]. »

« Les désordres, qui ont été établis par des nécessités publiques et qui se sont fortifiés par des raisons d'État, ne peuvent se réformer qu'avec le temps[5]. »

Les réformes qu'il indique sur la *vénalité des charges*, sur les *gabelles*, sur la *noblesse* et sur les *duels*, sur la *puissance maritime*, sont presque toutes conformes aux projets de Sully ; plusieurs ont été réalisées par Colbert.

1. Première partie, p. 240, édition Foncemagne. — 2. *Ibid.*, p. 238. — — 3. *Ibid.*, p. 246. — 4. *Ibid.*, p. 201. — 5. *Ibid.*, p. 203.

La forme même de ses observations est ordinairement d'une précision vigoureuse, à travers laquelle on entrevoit le caractère personnel de l'auteur.

« Les grands hommes qu'on met au gouvernement des États sont comme ceux qu'on condamne au supplice, avec cette différence que ceux-ci reçoivent la peine de leurs fautes, et les autres, de leur mérite[1]. » Le ministère était déjà un banc de douleurs.

« Les anciens rois ont fait un état si particulier du cœur de leurs sujets, que quelques-uns ont estimé qu'il valait mieux être roi des Français que de la France. » Ce mot, attribué à l'avant-dernier Philippe, a été réalisé par le dernier.

« Il est de la prudence du ministre de parler peu; il en est aussi d'écouter beaucoup[2]. »

« Être rigoureux envers les particuliers qui font gloire de mépriser les lois, c'est être bon pour le public. On ne saurait faire un plus grand crime contre les intérêts publics qu'en se rendant indulgent envers ceux qui les violent[3]. »

« Les punitions sont si nécessaires en ce qui concerne l'intérêt public qu'il n'est pas même libre d'user d'indulgence en ce genre de fautes, compensant un crime présent par un service passé.... Le bien et le mal sont deux ennemis entre lesquels il ne se doit faire ni quartier ni échange[4]. » Ces pensées n'ont pas besoin de signature[5].

Dans une lettre au roi, placée en tête du *Testament*, le cardinal disait : « J'estimois que les glorieux succès qui sont arrivés à Votre Majesté m'obligeoient à faire son his-

1. Première partie, p. 275. — 2. *Ibid.*, p. 269. — 3. *Ibid.*, p. 23. — 4. *Ibid.*, p. 28 et 29.

5. Le *Testament politique* a été imprimé pour la première fois en 1688, à Amsterdam. La *Narration succincte*, qui en formait le premier chapitre, n'était conduite alors que jusqu'à l'année 1638. On trouva, vers le milieu du siècle suivant, à la bibliothèque du Roi, un manuscrit où elle allait jusqu'en 1641, et qui contenait plusieurs corrections écrites de la main du cardinal, ce qui détruisait toute crainte de supposition.

toire.... Peu de temps après avoir eu cette pensée, je me mis à travailler, croyant que je ne pouvois commencer trop tôt ce que je ne devois finir qu'avec ma vie.... J'amassai avec soin la matière d'un tel ouvrage; mais, qui plus est, j'en réduisis une partie en ordre, et mis le cours de quelques années en l'état auquel je prétendois le mettre au jour. »

En effet, cet homme sur qui seul pesait le gouvernement d'un royaume, trouvait encore des loisirs pour se faire historien. Des aides laborieux lui préparaient les matériaux. Le P. Vialart, supérieur des Feuillants, gagnait un évêché à rédiger l'*Histoire de son ministère*, *enrichie de réflexions politiques*. Le maréchal d'Estrées écrivait en cinq ou six jours le sommaire des événements remarquables arrivés depuis la mort de Henri IV jusqu'à celle du maréchal d'Ancre. Un confident du connétable de Luynes, Déageant, recueillait ses souvenirs au fond de la Bastille, où Richelieu l'avait fait mettre, et payait ainsi sa rançon.

Le cardinal se réservait la mise en œuvre : il se piquait d'être un homme de style. « J'avoue, dit-il dans la lettre déjà citée, qu'encore qu'il y ait plus de contentement à fournir la matière de l'histoire qu'à lui donner la forme, ce ne m'était pas peu de plaisir de représenter ce qui ne s'était fait qu'avec peine. »

Cependant les infirmités arrivèrent, les affaires devinrent plus accablantes. Richelieu, après avoir conduit ses *Mémoires* jusqu'à l'année 1624, déposa la plume, mais fit continuer l'ouvrage sous ses yeux et sa direction. On présume que le fameux capucin Joseph du Tremblay, succéda dans la rédaction de l'ouvrage au cardinal lui-même. Cette conjecture serait confirmée par l'époque où s'arrête le récit qui est précisément celle où mourut l'*Éminence grise* (1638).

Ces *Mémoires* ont le principal mérite d'une œuvre de ce genre. Le dernier historien de Richelieu, M. Bazin, les regarde comme « le guide le plus sûr, le plus fidèle, et, ce

qui paraîtra surprenant, le moins passionné pour écrire l'histoire de ce temps. » Quant à la forme, on doit s'attendre à y trouver bien du mélange. Des longueurs, des digressions, la monotonie des dépêches, la prolixité des relations, l'importance donnée à des affaires devenues aujourd'hui sans intérêt en rendent la lecture difficile. Des prétentions à l'éloquence et des ornements d'un faux goût qu'on trouve dans la rédaction même de Richelieu, sont des défauts encore plus choquants, mais plus curieux. L'auteur s'applaudissait sans doute d'avoir trouvé cette jolie pensée : « Elle (Marie de Médici) vient à Paris, cœur de ce grand royaume, qui lui offre le sien pour hommage.»

Et celle-ci, que Mlle Paulet eût enviée :

« D'abord il (Henri IV) tâche de la voir sans être connu d'elle : à cette fin, il paraît dans la foule; mais bien que d'ordinaire ce qui se loge au cœur y prenne entrée par les yeux, l'amour que le ciel lui avait mis au cœur pour ce grand prince le fit discerner à ses yeux. » Voiture même n'aurait pas compris.

Le cardinal descend quelquefois au calembour. « Le Plessis-Mornay mourut en cette année (1623), dit-il. Il eût été heureux, et plus encore le royaume, s'il fût *mort-né* d'effet, comme il en portait le nom. »

Après la mort de Richelieu, sa nièce, Mme d'Aiguillon, voulait trouver une main habile pour refondre cet ouvrage. Heureusement elle n'y pût réussir. Mme de Rambouillet, qu'elle consulta à ce sujet, lui proposa d'Ablancourt, le grand traducteur du temps, l'auteur des « belles infidèles ; » mais il était huguenot. Puis Patru, mais il était avocat et voulait une pension pour quitter le barreau. Personne ne consentit à se mettre au service d'un ministre défunt. D'ailleurs son nom et ses amis n'étaient plus en faveur. Le parlement trouvait qu'il était temps de lui faire de l'opposition. Les *Mémoires* restèrent oubliés, cachés, et bien leur

en prit : ils demeurèrent intacts et attendirent des jours meilleurs[1].

« Il n'y a, dit Châteaubriant, qu'une seule chose et qu'un seul homme dans le règne de Louis XIII, Richelieu. » Cette assertion, fort contestable en elle-même, et qui a le tort grave de se poser en paradoxe d'un air provocateur, est un peu vraie quand il s'agit de politique et d'histoire. Il y a bien une période de ce règne (de 1610 à 1624) où les historiens parlent peu de l'évêque de Luçon, ou ne s'en occupent que d'une façon assez dédaigneuse[2]. Mais alors même les troubles, la confusion, l'anarchie, l'impuissance et l'avilissement du pouvoir semblent, au moins à nos yeux, appeler le grand cardinal et en démontrer la nécessité. Ces récits forment pour ainsi dire l'imposante préface de son administration. A cette époque se rapportent les *Mémoires* de Lavieuville, de Henri de Rohan, du maréchal d'Estrées, de Pont-Chartrain, et ceux de Déageant, rédigés par l'ordre et pour l'usage du cardinal.

Bientôt Bassompière écrit sous les verrous de la Bastille,

1. Foncemagne les découvrit en 1764, en cherchant une copie authentique du *Testament* pour convaincre Voltaire. Une partie en avait été imprimée en 1730, sous le titre d'*Histoire de la mère et du fils*, et attribuée à Mézeray. Petitot les a publiés dans leur ensemble en 1823, et Michaud en 1837. On a publié en 1649 un *Journal* de Richelieu, espèce de registre sur lequel le ministre écrivait chaque jour sur les propos et les intrigues des personnes qui lui étaient suspectes. « Ce n'est presque qu'un *Nota*, dit l'abbé Legendre, et un *Nota* peu digéré. »

2. Baptiste Le Grain, déjà auteur d'une *Décade* contenant la vie de Henri IV (1614), donna (en 1619) une seconde *Décade* commençant l'*Histoire de Louis XIII*, de l'an 1610 à 1617. Cet historien, de fort mauvais goût dans son style, maltraite fort Concini, qui venait de périr, et parle de Richelieu avec un laconisme voisin du mépris. Jean Savaron, dans les *Chroniques et Annales de France de Nicole Gilles.... augmentées par Belleforest, avec la suite jusqu'au roi Louis XIII* (1621), nomme à peine Richelieu. Malingre, qui continue Pierre Matthieu (1622); Gaspard N., *Trésor de l'histoire générale de notre temps* (1623); le continuateur de Jean de Serres et celui de du Haillan (1627), disent à peine quelques mots du grand homme destiné à une si haute célébrité.

où il n'est que trop forcé de se souvenir du tout-puissant ministre. Monglat voit et raconte sa fin. Scipion Duplex[1] refond et met en œuvre, sans s'en vanter, les travaux peu connus de l'historiographe Charles Bernard, et les accommode à l'avantage du cardinal, qui revoit lui-même les épreuves. Ces œuvres, importantes pour l'histoire politique, ne tranchent pas assez par le style et le caractère sur celles que nous avons étudiées au règne précédent, pour que l'histoire littéraire doive s'y arrêter encore. Pour trouver un monument historique digne de son attention, il faut maintenant qu'elle attende Mézeray. Ce mâle et éloquent écrivain n'est encore, à l'époque où nous sommes, qu'un pamphlétaire perdu dans la foule, et travaillant aux ordres de Richelieu.

Les pamphlets pullulent sous ce règne. Ils se pressent et s'agitent en tumulte, comme des courtisans avides, entre la Ligue et la Fronde, comme pour ne pas laisser perdre aux Français l'habitude de l'opposition. Ce sont les journaux de l'époque où les vrais journaux qui débutent[2] ne savent pas encore leur rôle. Le pamphlet est un journal d'autant plus recherché qu'il n'a rien de réglé dans la marche : il ne paraît que quand il a quelque chose à dire, un scandale à exploiter, un acte du gouvernement à attaquer ou à défendre. Quand il se sent trop frondeur, il circule manuscrit, ou bien il va se faire imprimer en Lorraine, en Hollande. Pour piquer la curiosité, il emprunte toutes les formes, lettres, harangues, dialogues; il s'habille des titres les plus bizarres : c'est *le Pacifique*, *la Pitarchie française*, *le Censeur*, *le Philothémis*, *la Ruse des flatteurs*, *le Confiteor d'Henri IV*,

1. *Histoire des règnes de Henri IV et de Louis XIII jusqu'en* 1634, par Scip. Duplex, historiographe de France. Un vol. in-folio, 1635. C'est un des volumes de son *Histoire générale de France*, continuée ensuite jusqu'en 1646.

2. Le premier numéro de la *Gazette* est du 1er avril 1631.

la Voix de l'Éléphant, *le Miroir de la France*, *l'Écho royal des Tuileries*, *les Larmes de la France*, *le Pétard d'éloquence*, *le Catholicon français*, ou *Plainte des deux châteaux de Bicêtre et de Vincennes*. Les caquets surtout sont nombreux : *le Caquet*, *l'Anticaquet*, *le Caquet des familles*, *les Caquets de l'accouchée*. La mêlée devient plus ardente quand le cardinal est aux prises avec Monsieur ou avec la reine-mère. D'un côté Jean Sirmond, Paul Hay du Chatelay, Mézeray; de l'autre le P. Chanteloube, Matthieu de Morgues, abbé de Saint-Germain, bien d'autres qui se couvrent d'un prudent anonyme, rompent des lances pour ou contre le ministre[1]. Richelieu lui-même ne dédaigne pas cette arme toute française. Déjà, sous le ministère de Luynes, on lui attribuait plusieurs des pièces qu'on lit dans un recueil satirique[2], entre autres *le Mot à l'oreille* et *la France mourante*. Ministre à son tour, il fait bravement crier sur le pont Neuf, par des colporteurs, un pamphlet furibond qui lui impute tous les crimes du monde, avec une réponse qu'il y a jointe. C'était un noble et fier appel à l'opinion publique.

On aurait cru le premier ministre absorbé par tant de soucis et de travaux. Il trouvait des loisirs pour des soins bien différents. « A quoi pensez-vous que je prenne le plus de plaisir? demandait-il un jour à Bois-Robert. — Monseigneur, répondait le courtisan, c'est à faire le bonheur de la France. — Point du tout, dit franchement Richelieu, c'est à faire des vers. » Et c'étaient des vers dramatiques. Richelieu aimait à inventer des intrigues, même de comédies, à faire des plans, à dessiner des scènes, et, il l'a dit,

1. Deux recueils nous ont conservé quelques-unes des pièces les plus curieuses de cette bataille de plumes; l'un par Paul Hay du Châtelet, *Recueil de diverses pièces pour servir à l'histoire*, un vol. in-folio, Paris, 1635; in-4, 1643; in-folio, 1653. L'autre par l'abbé Matthieu de Morgues. *Recueil de pièces curieuses pour la défense de la reine mère.*

2. *Recueil de pièces les plus curieuses qui ont été faites pendant le règne du connétable de Luynes* (de 1619 à 1622).

à en rimer les vers. Cette passion, malheureuse pour lui-même, valait quelque chose pour les autres. Il encourageait les auteurs, provoquait les talents. « S'il connoissoit un bel esprit qui ne se portât pas par sa propre inclination à travailler en ce genre, il l'y engageoit insensiblement par toute sorte de soins et de caresses[1]. » Il faisait bâtir au Palais-Cardinal une magnifique salle « qui sert encore aujourd'hui, dit Pélisson, à ces spectacles[2]. » Il est vrai que c'était pour jouer sa *Mirame*, sa pièce chérie, dont des Marets était le parrain. « Personne ne doute qu'il n'eût aussi fourni le sujet de trois autres comédies, qui sont *les Tuileries*, *l'Aveugle de Smyrne*, et *la Grande Pastorale*. Dans cette dernière, il y avait jusques à cinq cents vers de sa façon[3]. » Richelieu, qui n'avait pas de bureaux pour l'expédition des affaires politiques[4], en avait en quelque sorte pour la confection de ses drames comme pour celle de ses Mémoires. Cinq auteurs, Bois-Robert, Colletet, L'Étoile, Rotrou et Corneille, composaient ce qu'on appelait alors *la brigade du cardinal* ou *l'Académie de campagne*. Il leur taillait l'ouvrage, distribuant à chacun un acte, et achevant ainsi une comédie en un mois. Richelieu va donc nous introduire encore dans une nouvelle société. Il nous avait éloignés un instant de la littérature proprement dite; il nous y ramène, et nous ouvre avec courtoisie les portes du Théâtre-Français.

1. Pélisson, *Histoire de l'Académie*, p. 60.
2. Cette salle, brûlée en 1763, fut reconstruite et incendiée de nouveau en 1781. Richelieu en avait encore fait bâtir une autre plus petite dans le même palais.
3. Pélisson, *Histoire de l'Académie*, p. 61.
4. Avenel, préface de la Correspondance de Richelieu.

CHAPITRE XI.

Le théâtre. — Première période : le drame populaire, la tragi-comédie; Hardy. — Deuxième période : le drame précieux, la pastorale; Racan, Gombault, Mairet.

Dans les premières années du XVIIe siècle, la confrérie de la Passion, cette société de braves artisans, maçons, menuisiers, serruriers, qui depuis Charles VI avait le privilége de représenter « devant le commun (peuple), tant dans la ville de Paris que dans la banlieue d'icelle, » des *Mystères* et *Miracles*, subsistait encore; non plus, il est vrai, à l'état de compagnie dramatique, jouant elle-même « la Nativité de la Vierge » ou « les Actes des Apôtres par personnaiges, » mais dans la situation plus commode de propriétaire du théâtre de l'hôtel de Bourgogne,

Laissant en son lieu
A des *acteurs* gagés le soin d'*offenser* Dieu.

Un arrêt du Parlement rendu en 1548, l'avait frappée à mort, en lui interdisant la représentation des sujets sacrés; et elle-même s'était donné le coup de grâce, lorsqu'en 1588 elle avait loué sa salle et son privilége à une troupe de ces baladins errants que Scarron a décrits dans son *Roman comique*. Depuis cette époque, le théâtre était pour elle un bénéfice simple, qu'elle faisait desservir au rabais par de pauvres vicaires [1], lesquels attiraient, comme ils pouvaient,

1. Les comédiens de l'hôtel de Bourgogne ne s'affranchirent de leur vassalité et redevance à l'égard de la confrérie qu'en l'année 1629, sur un arrêt du conseil.

la foule, en jouant des « tragédies morales, allégoriques, tragi-comédies pastorales, fables bocagères, bergeries, histoires tragiques, martyres de saints et saintes. »

Une cause plus funeste que l'arrêt du Parlement avait jeté le désarroi dans les pieuses solennités des confrères : la Renaissance classique du XVIe siècle avait donné à l'élite du public d'autres goûts littéraires. Une rivalité redoutable s'était établie clandestinement dans les cours et réfectoires des colléges. Jodelle et les disciples de la *Pléiade*, puis Garnier et autres gens de lettres, lisant et traduisant Sénèque, s'étaient avisés de donner à la cour, aux gens du monde, des imitations plus ou moins fidèles des sujets de l'antiquité classique. Ils ressuscitaient *Cléopatre* et *Porcie*, au grand détriment de Pilate et de Judas Iscariote. Les guerres civiles de la Ligue avaient troublé et interrompu les fêtes dramatiques; et, quand elles reprirent leurs cours sous Henri IV, le théâtre n'était guère moins incertain que l'État de la route nouvelle où il devait marcher. Il ne fallait plus songer aux *Mystères* : outre l'arrêt qui les prohibait, le public devenu moqueur ne voulait plus en entendre parler. D'un autre côté la tragédie de collége, telle que Garnier et consorts l'avaient faite, pouvait bien plaire aux savants et aux érudits; mais *le commun* des spectateurs eût peu goûté ces pâles reflets d'une antiquité fausse, ces imitations de ce qui n'avait jamais été joué sur aucun théâtre, ces actes de deux scènes, remplis par une déclamation et un chœur, et où l'action languissait encore plus que le style. Cela était bon pour le XVIe siècle, où la forme littéraire s'élaborait à huis clos dans le cabinet de Ronsard : au XVIIe était échue une autre tâche. Les lettres devaient se créer un public, s'animer elles-mêmes des sentiments et des pensées de la foule, accomplir en un mot l'union difficile de la vie réelle d'une nation avec la forme idéale de l'art.

Les faits extérieurs vinrent en aide aux idées. Tandis que

les locataires des vénérables confrères de l'hôtel de Bourgogne jouaient principalement les *farces* grossières, qui remplissaient alors le répertoire des compagnies errantes, une troupe rivale, bien accueillie du public parisien pendant la foire de Saint-Germain (laquelle avait le privilége de suspendre tous les priviléges), réussit, en 1600, à s'établir à poste fixe au Marais, dans une maison située au coin de la rue de la Poterie, près de la Grève, et connue sous le nom de l'hôtel d'Argent. Elle dut néanmoins payer un écu tournois par représentation à la confrérie de la rue Mauconseil. « Cette troupe, dit Chapuzeau, n'avait qu'un désavantage, qui était celui du poste qu'elle avait choisi à une extrémité de Paris[1] et dans un endroit de rue fort incommode; mais la faveur des auteurs qui l'appuyaient, et ses grandes pièces de machines, surmontaient aisément les dégoûts que l'éloignement du lieu pouvait donner aux bourgeois. »

La plus ferme colonne de l'hôtel d'Argent était le poëte ou plutôt le fournisseur dramatique de la troupe, *Alexandre Hardy, parisien*[2]. Bien différent des dramaturges érudits du XVIe siècle, qui ne connaissaient que leurs livres, Hardy avait l'habitude et l'instinct de la scène. Il savait frapper l'imagination, piquer la curiosité, il prodiguait le spectacle et multipliait les nouveautés. Cet homme ne manquait pas d'instruction, mais toute sa littérature était employée à chercher des sujets capables d'étonner et de satisfaire la foule. L'histoire, la fable, les romans anciens et modernes, les théâtres de l'Italie et de l'Espagne, ces derniers surtout, étaient ravagés sans pitié par l'infatigable arrangeur. Il composa ainsi les uns disent six cents, les autres huit cents pièces de théâtre : lui-même en avoue cinq cents, dans une de ses préfaces, six cents dans une autre : il est probable

1. Le Marais était le quartier aristocratique; mais, à cette époque, l'aristocratie fréquentait peu le théâtre.

2. On ignore l'époque de sa naissance; il mourut vers 1630.

qu'il n'en savait pas bien le nombre. Il n'en a publié que quarante et une ; ce qui suffit amplement pour nous donner une idée de sa composition.

La première pièce de son recueil, *Théagène et Chariclée*, jouée en 1601, occupe tout un volume (564 pages). C'est le roman d'Héliodore avec toutes ses aventures, mises bout à bout sur la scène, et divisées, d'après les huit livres de l'original, en huit journées ou représentations successives. Un tel spectacle allait droit à l'adresse de ces patients auditeurs de la *Passion par personnaiges :* c'était un *Mystère* profane, un *Miracle* sécularisé, qui avait gardé son habit monastique. Cela touche encore au moyen âge, c'est de l'épopée plutôt que du drame. Bientôt l'œuvre de Hardy prend une allure plus vive : les pièces se coupent, se détachent et offrent à la curiosité une pâture plus légère. Ce sont des pastorales, des tragédies, des tragi-comédies, point de comédies proprement dites; on n'en jouait pas à l'hôtel d'Argent : on en jouait peu en général à l'époque de Hardy. En dehors de la farce, on ne connaissait que le drame à grandes émotions. La tragi-comédie était la forme favorite du poëte : c'était la plus souple et la plus commode. Elle admettait tous les sujets, sans exiger une refonte bien laborieuse. Ovide et Euripide y entraient comme Cervantes et Montemayor; Hardy pouvait y placer l'histoire de *Procris ou la Jalousie infortunée*, celle d'*Alceste ou la Fidélité*, côte à côte avec *la Belle Égyptienne* et avec *la Force du sang*, où l'héroïne, enlevée au premier acte, d'une facon presque aussi libre que notre *Angèle*, donne naissance dans le troisième à un fils, qui, à la fin du même acte, se trouve avoir déjà huit ou dix ans. Hardy n'est point un novateur : il n'a pas de système personnel, il accepte de toutes les mains, il adopte tout ce qui est en possession de réussir. Son code poétique, c'est de remplir la salle ; le caissier est son Aristote. Deux mille vers ne lui coûtaient souvent que

vingt-quatre heures; mais aussi une pièce versifiée de pied en cap ne lui rapportait que trois écus. « Une présomptueuse vanité, avoue-t-il, ne m'emporte pas à dire qu'entre cinq cents poëmes dramatiques, tout marche d'un pas égal. Le cours de la vie humaine y contredit : joint que ma fortune se peut apparier l'emblème d'Alciat[1], où les fers de la pauvreté empêchent l'esprit de voler dans les cieux. » C'est là une circonstance bien atténuante pour tous les méfaits de notre pauvre dramaturge. Comme Lope de Vega, il sent que « celui qui vit pour plaire est forcé de plaire pour vivre. » Comme lui, en composant ses drames, il met « sous une triple clef Térence, Plaute et l'*Art poétique* d'Horace[2]; » comme lui, il pense et déclare que « tout ce qu'approuve l'usage et qui plaît au public devient plus que légitime. » Nous voilà donc en face d'un vrai poëte populaire, sans scrupule d'érudit, sans entraves de système, libre enfin de s'abandonner à tous les caprices de son génie.... Malheureusement Hardy n'avait pas de génie.

Il possédait au moins l'instinct de la scène et le sentiment de l'effet dramatique. Il devinait les situations, les indiquait rapidement, sans avoir le temps ni le talent de les développer. Quant à son style, il offre un attrait singulier : négligé comme tout le reste, il a pourtant quelque chose de mâle et de fier; c'est une improvisation de Ronsard, une langue lourde et roide, mais capricieuse, mais ferme et concise comme l'exige le dialogue. Ne demandez pas à ses personnages de varier leur diction suivant leur caractère : tous parlent du même ton, mais ce ton n'a rien de traînant ni de précieux. Hardy semble avoir prêté l'oreille à la leçon de Dante : *Parla, et sii breve ed acuto*. Il nous conjure de lui pardonner « cette mâle vigueur que désirent les vers tragiques, à peu près com-

1. Alciat, *Emblème* 120.
2. *Arte nueva de hacer comedias*.

parables aux dames vertueuses, qui ne veulent emprunter leur beauté que de la nature, vers qui demandent une égalité partout, sans pointe, sans prose rimée, sans faire d'une mouche un éléphant. » Il faut voir de quelle façon il relève « ces critiques du temps qui cherchent la perfection de la poésie en je ne sais quelle douceur superficielle, et châtrent le parterre des Muses de ses plus belles fleurs.... Ce ne sont pas ici stances, sonnets ou élégies qui désirent des antithèses, des pointes, et des mots affectés à la courtisane ; mais des tragédies, peinture laborieuse, pleine de raccourcissements, et capable d'épuiser les plus féconds esprits. »

Hardy faisait aussi des tragédies ; et pourquoi non ? Après Jodelle et Garnier, vingt poëtes en avaient fait, comme Nicolas de Montreux, Pierre Matthieu, Antoine de Monchrétien, Louvain, Géliot, etc. Quoique moins varié, moins piquant que la tragi-comédie, cela pouvait réussir. Lors donc qu'un sujet présentait un peu moins d'incidents, promettait une marche un peu plus régulière que les autres, Hardy l'appelait tragédie et l'habillait de ses rudes alexandrins. Il est curieux de voir ce qu'est devenu ce poëme de la Renaissance, cette conquête de la Pléïade, entre les mains du dramaturge populaire. Rapprochons brièvement d'une tragédie du triomphateur d'Arcueil une tragédie sur le même sujet traité par le poëte de l'hôtel d'Argent. Nous sommes en pleine antiquité classique : il s'agit chez l'un et chez l'autre de « Didon se sacrifiant. »

Transportons-nous d'abord avec Jodelle au collége de Boncour, où l'on a élevé un théâtre en plein air, dans la cour intérieure : toutes les fenêtres qui la dominent sont autant de loges « tapissées d'une infinité de personnages d'honneur. » La cour elle-même, qui sert de parterre, est « si pleine d'écoliers que les portes du collége regorgent. » Étienne Pasquier assisté à la représentation « avec le grand Turnebus, en une même chambre, et les entreparleurs

sont tous hommes de nom. Car même Remi Belleau et Jean de La Péruse jouent les principaux rollets[1], » ceux de Didon peut-être ou de sa sœur Anne; car on n'a que des acteurs et point d'actrices.

Le premier acte nous apprend que les Troyens vont sortir de Carthage. Énée nous confesse même qu'il lui en coûte beaucoup d'apprendre cette nouvelle à Didon. Cet aveu lui donne l'occasion de nous initier à ses aventures antérieures.

> Je ne m'effrayai point quand la Grèce outragée
> Fit ramer ses vaisseaux jusques au bord Sigée....

Quatre-vingt-dix vers nous instruisent en détail des circonstances diverses où Énée ne *s'effraya point;* après quoi il ajoute :

> Toutefois maintenant, hors quasi de tout trouble,
> Je pâlis, je me perds....

Cela compris, un chœur de Troyens termine le premier acte.

Le deuxième est plus animé. Didon, à qui Énée n'a rien dit encore de son départ, s'en doute néanmoins, et emploie par précaution deux cents Alexandrins pour en détourner le présumé infidèle. Et à la fin de sa tirade, elle s'écrie, par un remords bien placé : « Mais pourquoi tant de mots? » Et pour inviter son interlocuteur à se dédommager de sa longue patience, elle lui adresse cette question fort naturelle :

> Qu'en dis-tu?

Le Troyen *en dit* tout ce qu'en dit Virgile, et même beaucoup plus, et tout cela d'une seule haleine, pendant deux

1. Pasquier, *Recherches*, liv. VII, chap. VI.

cents vers. Didon en réplique cent, et rentre chez elle. Énée et le chœur se chargent de finir l'acte second.

Le troisième est moins plein. La reine engage sa sœur à transmettre ses prières au fugitif. Anne s'acquitte en vain de ce message. Énée a ensuite une petite conversation avec son fidèle Achate. Le chœur final est court.

Au quatrième acte, Anne plaint sa sœur, Didon se plaint et commande le prétendu sacrifice magique. Le chœur se dédommage de sa brièveté de l'acte précédent.

Le cinquième contient un monologue où Didon fait ses adieux à la vie et ses imprécations contre les Troyens :

Quant à vous, Tyriens, d'une éternelle haine
Suivez à sang, à feu, cette race inhumaine;
Les armes soient toujours aux armes adversaires;
Les flots toujours aux flots, les ports aux ports contraires.
Que de ma cendre même un brave vengeur sorte,
Qui le foudre et l'horreur sur cette race porte.
Voilà ce que je dis, voilà ce que je prie.
Voilà ce qu'à vous, dieux, ô justes dieux, je crie!

Suit le récit de sa mort et les lamentations lyriques du chœur.

Cette tragédie, on le voit, présente à peine la forme dramatique; elle se compose de tirades juxtaposées, où le poëte paraphrase Virgile. Le vrai dialogue y est rare, et quand il se montre, il s'enferme dans la brièveté affectée et épigrammatique de Sénèque. Jodelle est un écolier de Ronsard, qui déclame et imite; il n'a ni l'habitude ni le sentiment de la scène. Il ne faut pas l'en blâmer; où aurait-il pu les acquérir?

Hardy est avant tout un comédien. Je le soupçonne d'avoir monté sur la scène; au moins une longue pratique lui en a enseigné les exigences et les effets. La pièce de Jodelle lui tombe un jour entre les mains; Hardy connaît aussi

son Virgile, mais de plus il connaît son public, et il entreprend de rivaliser avec l'œuvre du seigneur de Limodyn, donnée cinquante ans plus tôt (1552).

Nous voici maintenant au Marais, en 1603. La salle d'Alexandre Hardy est un carré long, de dimensions assez restreintes. Une estrade élevée à l'une des extrémités forme la scène, encadrée par deux ou trois châssis qui servent de coulisses. Le changement de décoration se borne presque toujours au changement du rideau de fond. Dans la salle une galerie appliquée sur les parties latérales forme les loges. Le parterre occupe tout le rez-de-chaussée; on s'y tient debout sur les dalles de pierre. Les spectateurs privilégiés occupent des banquettes placées sur le théâtre, le long des coulisses. Les acteurs n'entrent que par le fond.

La toile se lève. Énée paraît entre Achate et Palinure. Il examine avec ses fidèles amis s'il doit rester à Carthage, où l'amour et la pitié l'arrêtent, ou obéir aux destins qui l'appellent en Italie. Un mot nous apprend l'importance de la délibération.

Voyons, eux consultés, à résoudre la chose,
Où le bien d'un public et sa perte repose.

Achate semble assez enclin à excuser les faiblesses de son maître; mais Palinure, en vrai pilote, lui montre la bonne route de la gloire.

Le vulgaire, traîné de sa cupidité,
S'il succombe au fardeau qu'il n'a prémédité,
Mérite moins de blâme, et joint que sa ruine,
Importante de peu, s'étouffe en l'origine;
Mais un fils de déesse, un héros indompté,
Un qui sait des destins la sacre volonté,
Un qui doit rebâtir, dans le sein de l'Itale,
Notre seconde Troie à la première égale,
Qui tient notre salut enchaîné dans le sien,

Cédant aux passions, d'excusable n'a rien.
Sa vertu, disparue à l'approche du vice,
Montre qu'il a péché de certaine malice;
Qu'avant que de combattre il se rendra vainqueur,
Et qu'il ne manque tant de force que de cœur.

Énée plaide la cause de Didon; il craint d'être ingrat envers « ce peuple étranger », à qui ils doivent tous « la clarté du jour; »

Et lui meurtrir sa reine
(Car mon départ sans doute au sépulcre l'entraîne).
Oh! quel triste loyer!

Il demeure donc incertain encore, et toutefois on prévoit sa résolution, car il ordonne qu'on fasse, en cas de besoin, les préparatifs du départ.

On voit, dès ce début, que le poëte s'est inspiré de Virgile sans s'asservir à lui. Il a senti le besoin dramatique d'ôter au pieux héros cette rigidité passive, qui en fait dans l'*Énéide* l'homme du destin plutôt qu'un personnage sympathique. Il a pris à Jodelle l'heureuse idée d'opposer dans un discours d'Énée les dangers dont s'est jouée sa valeur à la cruelle démarche qu'il n'a pas le courage de faire auprès de Didon. Mais dans ce contraste, Hardy est plus court et plus naturel que son devancier. Enfin le fugitif espère et se promet à lui-même que ce départ n'est qu'une courte séparation :

Je jure que Neptune et toutes ses horreurs,
Que péril, quel qu'il soit, n'empêchera ma barque
De revoir le soleil de tes yeux adorés,
Pour un moment de corps, non de cœur séparés.

D'un autre côté, les tirades se coupent en dialogue, les personnages s'écoutent et se répondent : il y a même un

certain art dans la succession des sentiments. Didon, après avoir traduit la touchante allocution de Virgile,

Me fuis-tu? Par ces pleurs, par cette main loyale,
Puisque plus rien ne reste à ma grandeur royale,
Que je t'ai tout donné, tout mon plus précieux,
Par l'hymen commencé, si jamais à tes yeux
Chose de moi provint et désirable et douce,
Dépouille ce désir....

après avoir irrité Énée de ses justes reproches, descend tout à coup à une tendre prière, que Hardy ne doit pas tout à fait à Virgile :

Un reproche sans doute a suivi la colère
Tu me vois à tes pieds, tienne plus que jamais,
T'adorer comme un dieu. Je jure désormais
D'esclave te servir; je me répute heureuse.
Ah! ne m'éloigne pas de ta face amoureuse!
Me le promets-tu pas?...
Tes destins sont ici.

N'était-ce pas, là, comprendre et traduire l'indication du maître : *preces descendere ad imas?* Enfin le silence, le refus la rejettent dans la colère et dans les sublimes imprécations de Virgile :

Je ne te retiens plus....
Cingle en ton Italie, abandonne ma rive,
Cherche un règne nouveau sur l'abîme des flots.
Si le ciel n'a de lui toute pitié forclos;
Si quelques déités l'habitent, pitoyables,
Si quelques-unes sont aux pervers imployables,
Tes vaisseaux échoués contre le premier banc,
Ouverts en mille lieux, par le dos, par le flanc,
J'espère qu'on t'oira, la mort dedans la bouche,
Réclamer, invoquer ce nom qui ne te touche.
Mon ombre toutefois, rouant de noirs flambeaux,

Te fera pis mourant que la rage des eaux;
Elle y sera présente, et, vengée, à mes mânes
On viendra l'annoncer aux rives stygianes.

N'y a-t-il pas dans ces vers négligés, incorrects, dans cette langue rude et grossière, un vrai souffle de poëte et de poëte dramatique? La scène de Hardy s'animait même de quelques figures à peine indiquées dans le poëte latin. Nous avons dejà vu Achate et Palinure, l'un courtisan mauvais sujet, qui traite les femmes comme il mérite d'en être traité; l'autre dur et inflexible, mais loyal. Nous y rencontrons le Gétule Iarbe, sultan matamore, où Mondory devait être magnifique; puis le jeune Iule, un fier petit page, qui ne comprend pas trop encore pourquoi l'on reste si longtemps à Carthage; mais qui sait déjà fort bien qu'il y a en *Itale* de grands coups d'épée à donner, un royaume à conquérir, et s'impatiente du repos. Enfin, ce qui n'était pas à dédaigner, Mercure descendait du plafond par une de ces *machines* qui faisaient accourir les bourgeois depuis la porte Saint-Honoré.

Tout cela ne veut pas dire que la *Didon* de Hardy, pas plus qu'aucune de ses pièces, soit un chef-d'œuvre, ni même une bonne tragédie. Il n'y a là aucune beauté supérieure, du moins appartenant au poëte français, aucun talent marqué, aucune création. Les caractères sont à peine ébauchés; le style est rude, obscur et sans variété. L'action, comme les vers, va un peu au hasard; mais enfin elle vit, elle marche : *e pur si muove*. On conçoit que cette tragédie dut agir sur les spectateurs comme œuvre dramatique et indépendamment de tout souvenir d'érudit, ce qui n'avait pas lieu dans la *Didon* de Jodelle. Or, c'est là le résultat important; c'est qu'un sujet antique se soit emparé par son intérêt propre de la scène française et d'une scène populaire. L'union entre la vie réelle et la forme classique

commence à s'accomplir dans la partie la moins lettrée de la nation. La gloire propre de Hardy, c'est d'avoir été le médiateur entre la littérature et le théâtre.

C'était beaucoup pour le théâtre d'avoir conquis la foule, pourtant ce n'était pas assez. En France, le public ne veut pas être le peuple; et il faut qu'une mode s'établisse parmi les classes d'élite, si elle prétend devenir celle de tout le monde : nous aimons l'égalité, mais avec nos supérieurs. Or, du temps de Hardy, la noblesse fréquentait peu le théâtre. L'*Étoile* nous signale comme une singularité la visite que Henri IV et sa cour firent à l'hôtel de Bourgogne, en 1607 : « Le vendredi 26 de ce mois (janvier), fut jouée, à l'hôtel de Bourgogne, une plaisante *farce*, à laquelle assistèrent le roi, la reine et la plupart des princes, seigneurs et dames de la cour. » Or, cette *farce* avait une tendance politique; le roi lui-même n'y était pas épargné. Ce fut sans doute le motif de cette visite inaccoutumée. La composition ordinaire de la salle nous est suffisamment attestée par un *Prologue* de Bruscambille, qui prétend justifier la troupe du ton grossier de ses plaisanteries en rejetant la faute sur les goûts de l'auditoire[1]. Le renom éclatant de Hardy, le mérite réel de ses œuvres éveilla la curiosité des hautes classes. Les poëtes de ruelle l'admirèrent et ne se crurent pas déshonorés de marcher sur ses traces[2].

En 1617, un jeune élève de Marino, un poëte nourri jus-

1. « Reste la dernière objection de nos destructeurs, qui disent.... qu'une farce garnie de mots de gueule gâte tout, et que d'une pluie contagieuse elle pourrit nos plus belles fleurs. Ah! vraiment, pour ce regard, je passe condamnation; mais à qui la faute? A une folle superstition populaire, qui croit que le reste ne vaudroit rien sans elle, et que l'on n'auroit pas de plaisir pour la moitié de son argent.... » *Hist. du Théâtre français*, t. IV, p. 144.

2. Théophile a fait une ode en l'honneur du vieux dramaturge, qu'il met au-dessus de Malherbe, de Bertaut et autres poëtes :

> Coutumier de courre une plaine
> Qui s'étend par tout l'univers, etc.

qu'alors de la fleur la plus précieuse du *cultisme*, Théophile de Viau, conduisit le bataillon sacré à la conquête de l'hôtel de Bourgogne. La pièce qu'il y portait appartenait à l'antiquité classique, mais elle avait reçu, en passant par l'Espagne, le baptême de Gongora, qui en avait fait sa fameuse idylle-épique *Piramo y Thisbe*, petit poëme de huit pages de texte, chargé par le docte Salazar Mardonès d'un superbe commentaire de cent quatre-vingt-quatre pages in-4°. Quel imposant patronage pour le débutant dramatique! Quelle recommandation auprès de l'hôtel de Rambouillet! Le grand monde n'y tint pas : il courut en foule au *Pirame* français. Ce fut un succès de vogue : les éloges pleuvaient de toute part. Dix-sept ans après (en 1634), Scudéry disait encore de cet ouvrage, dans sa *Comédie des comédiens :* « Il n'est mauvais qu'en ce qu'il est trop bon; car, excepté ceux qui n'ont point de mémoire, il ne se trouve personne qui ne le sache par cœur, de sorte que sa rareté empêche qu'il ne soit rare. »

Ce concert d'admiration contemporaine ne doit pas nous rendre trop exigeants pour *Pirame et Thisbé*. Cette pièce avait presque tous les anciens défauts, auxquels elle en joignait habilement quelques nouveaux. Elle se rattachait à la fois à l'école érudite du XVIe siècle et à la tradition pratique de l'hôtel d'argent, on y reconnaît la double influence de Garnier et de Hardy.

A Garnier elle doit une tendance toute littéraire à développer et prolonger le monologue, une prédilection marquée pour les discussions politiques et morales; pour les tirades chamarrées de sentences, qui envahissent souvent la place du dialogue, lorsque les deux amants n'occupent pas la scène; en un mot, cette rhétorique de la dispute que les étrangers reprochent à notre théâtre, même dans ses chefs-d'œuvre[1]. Hardy semble avoir plus agi sur Théo-

1. La dernière scène du premier acte et la première du troisième rappellent tout à fait la manière de Garnier.

phile par ses tragi-comédies que par ses tragédies proprement dites. Le sujet même de *Pirame* appartient à cette classe de compositions; il vient en ligne droite de l'Espagne : une tentative d'assassinat, un combat, un meurtre s'accomplissent sur le théâtre au troisième acte, sans préjudice du double suicide qui termine la tragédie. L'unité de temps y est observée, mais le poëte se dédommage avec celle de lieu. La scène change brusquement dans le cours d'un acte; les scènes diverses se suivent sans songer à se lier. En un mot, l'élément propre de la tragi-comédie, le spectacle, le mouvement matériel, cherche à s'unir, dans l'œuvre de Théophile, avec le développement d'une action idéale et poétique fondée sur le jeu et l'éloquence des passions.

Rien de cela n'était nouveau pour le public de 1617; rien de cela n'attira la haute société. L'innovation de *Pirame*, c'était de transporter sur la scène les idées et le langage des *Précieuses*. Le jeune poëte introduisait au théâtre la distinction maniérée du grand monde; il faisait de l'hôtel de Bourgogne un écho de l'hôtel de Rambouillet. Le thème emprunté à Gongora semblait l'y inviter. L'amour de deux jeunes gens revêtit sous sa plume les formes de la galanterie naissante; les deux caractères, qui avaient l'inconvénient de se ressembler l'un à l'autre, eurent l'avantage de ressembler aussi aux spectateurs : ils échangèrent des *concetti* dignes du cavalier Marin. *Thisbé* commençait le feu par un monologue où elle disait :

Il m'est ici permis de te nommer, Pirame;
Il m'est ici permis de t'appeler mon âme.
Mon âme! qu'ai-je dit? C'est fort mal discourir.
Car l'âme nous fait vivre, et tu me fais mourir!
Il est vrai que la mort que ton amour me livre
Est aussi seulement ce que j'appelle vivre....

Pirame ne lui devait rien en fait de bel esprit et d'eu-

phuisme. Il disait, en s'approchant du mur mitoyen dont la crevasse lui offrait une étroite communication avec sa maîtresse :

Ici, cruels parents, malgré vos dures lois,
Nous faisons un passage à nos timides voix.
Ici nos cœurs ouverts, malgré vos tyrannies,
Se font entrebaiser nos volontés unies.
Conseillers inhumains, pères sans amitié,
Voyez comme ce marbre est fendu de pitié;
Et qu'à notre douleur le sein de ces murailles,
Pour receler nos feux, s'entr'ouvre les entrailles....

L'action marchait ainsi jusqu'au dénoûment, substituant partout le bel esprit à la passion. Il n'est pas jusqu'au lion, accusé faussement par Pirame d'avoir dévoré Thisbé, qui ne se prêtât complaisamment à la rhétorique castillane de l'amant peu désespéré.

En toi, lion, mon âme a fait ses funérailles,
Qui digères déjà mon cœur et mes entrailles;
Reviens, et me fais voir au moins mon ennemi;
Encore tu ne m'as dévoré qu'à demi.
Achève ton repas....
Mais ma douleur te parle en vain de revenir.
Depuis que ce beau sang passe en ta nourriture,
Tes sens ont dépouillé leur cruelle nature.
Je crois que ton humeur change de qualité,
Et qu'elle a plus d'amour que de brutalité.
Depuis que sa belle âme est ici répandue,
L'horreur de ces forêts est à jamais perdue :
Les tigres, les lions, les panthères, les ours,
Ne produisent ici que de petits amours;
Et je crois que Vénus verra bientôt écloses
De ce sang amoureux mille moissons de roses.

Puis, quand Pirame s'était poignardé, Thisbé revenait sur la scène, et, dans un long monologue, saisissant l'arme

funeste, elle prononçait ce distique souvent cité et devenu immortel de ridicule :

Ha! voici le poignard qui du sang de son maître
S'est souillé lâchement : il en rougit, le traître.

Au style des ruelles, Théophile ajoutait, comme élément de succès, l'apologie de l'amour. Cette tragédie en était la glorification dramatique. On y maudissait la jalousie tyrannique du roi rival, et la sévérité cruelle des parents. La mère de Thisbé venait elle-même au cinquième acte faire amende honorable de sa trop grande rigueur à l'égard d'une *si bonne fille*.

Enfin, l'auteur assurait son triomphe par la grâce ingénieuse et vraiment poétique de certaines tirades. La société élégante, amoureuse des beaux vers, ne pouvait se lasser d'applaudir les descriptions fleuries, les images brillantes qui venaient çà et là parfumer les monologues ou les conversations des deux amants. Le sonnet et la stance, l'églogue et l'élégie, qu'on n'avait lues jusqu'alors que dans les cabinets, prenaient, par une consécration publique, possession incontestée de la scène française.

Théophile, malgré l'éclat de ce début, eut le bon sens de renoncer au théâtre. Nous l'avons déjà vu, dans sa maturité, chercher ailleurs une renommée plus conforme à la fantaisie de son talent. Mais il ne manqua pas de successeurs dans la poésie dramatique; seulement ces successeurs (et ce point mérite notre attention) ne furent pas des poëtes tragiques. De 1617 à 1629, la tragédie sembla abandonner la scène; pendant ces douze années, le théâtre ne compta pas un seul succès en ce genre, à peine eut-il à enregistrer même quelques tentatives [1]. Les éditions du théâtre de

1. Hardy ne donna plus que deux tragédies après la représentation de *Pirame*. Outre celles-ci, Parfait ne compte, dans la période indiquée ci-dessus, que quatre tragédies de Borée, deux de Mainfroy, poëtes fort inconnus, et deux tragédies sacrées d'auteurs anonymes.

Garnier, qui jusque-là s'étaient succédé d'année en année, cessent alors brusquement. Hardy commence à se faire imprimer; il sent que son règne sur le théâtre va finir. Mais même ses six volumes sont reçus avec froideur: ils arrivent trop tard.

Une seconde phase venait de s'ouvrir pour la poésie dramatique du XVIIe siècle. La haute société ne voulait pas du genre tragique; en effet, n'y avait-il pas, dans le *Pirame*, par exemple, contradiction entre le sujet antique, sérieux, passionné, et ces charmants *conceptos* que l'art du poëte des ruelles avait su y semer à pleines mains? Pourquoi ne pas séparer l'un des autres, garder les *conceptos* et changer le sujet? L'*Astrée* d'Honoré d'Urfé était alors la lecture, la passion du grand monde; le roman passa sur le théâtre, comme à d'autres époques. La vogue fut aux *Pastorales*. L'*Aminte*, le *Pastor fido*, la *Diane* furent les classiques du genre. On ne vit plus que Tircis et Céladons, on n'entendit plus qu'Idalies et Chloris. Ce ne fut partout que bergers au doux langage, que bergères épousées par des princes, miroirs magiques, amourettes contrariées et triomphantes, innocences accusées, puis reconnues avec éclat, grands druides qui menacent d'immoler de jolies coupables, et se contentent enfin de les marier. Le grand monde était doux et compatissant pour les faiblesses du cœur; il goûtait fort les dénoûments heureux : il se plut à désarmer de son poignard la grave Melpomène.

Pour assurer le succès du genre, il fut inauguré par un vrai poëte. En 1618, un an après le *Pirame* de Théophile, Racan fit jouer *Arténice*, plus connue sous le nom de *Bergeries*. Hardy avait fait aussi des pastorales. Que ne faisait-il pas? Mais quelle différence entre ses pièces « mal imaginées, conduites au hasard, bassement versifiées, » et celle de M. de Racan, « heureuse dans son plan, sensée dans sa conduite, et élégante dans sa versification! » Ce

charmant poëte, dont nous avons parlé ailleurs tout à loisir, semble avoir créé la pastorale : il en avait inventé la poésie.

La foule des poëtes se précipita à sa suite : Coignée de Bourron donna une *Iris;* Borée, *la Justice d'amour;* le sieur de La Croix, *la Climène;* Pichon, *Rosiléon;* Simon du Cros, *la Philis de Scire;* un anonyme, *la Folie de Silène;* Rayssiguier, plus ambitieux, mit sur la scène toute la fable des *Amours d'Astrée et de Céladon.* Mais les pastorales qui eurent le plus de succès furent celles de Gombault, et de Mairet. L'honnête Gombault que nous connaissons déjà, l'Endymion de Marie de Médici, fit une sérieuse et sentimentale *Amaranthe*, pleine, comme son roman, d'allusions de courtisan et de sous-entendus d'amoureux timide. Elle a peu d'invention, peu de péripéties, mais la versification en est partout élégante et harmonieuse. Mairet eut plus de richesse dans ses fictions, plus d'esprit et d'originalité dans son style. A l'âge de seize ans (en 1620), il débutait au théâtre par un épisode tiré du troisième volume de l'*Astrée*, *Chryséide et Arimand*, pastorale écrite à peu près comme celles du vieil Hardy. Plus tard, il disait lui-même, au sujet de cette pastorale et de *Silvie* qu'il lui donna bientôt après pour sœur (en 1621) : *Delicta juventutis meæ ne reminiscaris.* Cette seconde pièce était au moins un fort joli *péché;* et le public en jugea ainsi. « Cette œuvre, dit Parfait, a eu toute la réputation que puisse jamais prétendre aucune pièce de théâtre. Elle fut représentée avec un succès étonnant pendant quatre années, et ne commença à perdre son lustre que par celui du *Cid* de M. Corneille. » L'auteur osait bien, malgré l'humilité de sa confession, placer sa pastorale en regard et même un peu au-dessus du premier chef-d'œuvre du grand poëte. « Ma *Silvie* et votre *Cid*, ou celui de Guillen de Castro, comme il vous plaira, disait-il, sont les deux pièces de théâtre dont les beautés fantas-

tiques ont le plus abusé d'honnêtes gens.... Il est encore vrai que le charme de ma *Silvie* a duré plus longtemps que celui du *Cid*, vu qu'après douze ou treize impressions, elle est encore aujourd'hui le *Pastor fido* des Allemands. » Et Corneille daignait presque être jaloux et dire à Mairet que sa pièce était « la saillie d'un jeune écolier qui craint encore le fouet. »

Une réaction de justice ne doit pas nous rendre aujourd'hui trop sévères pour cette œuvre d'un poëte de dix-sept ans. *Silvie* offre dans son ensemble un intérêt romanesque digne d'exciter la curiosité. Nous allons en esquisser l'intrigue en nous servant, autant que possible, des paroles même de l'auteur: ce plan pourra nous donner une idée de celui des autres pièces du même genre que nous nous sommes contenté de nommer.

« Thélame, prince de Sicile, prend tous les jours l'habit de berger, pour vivre plus librement avec la bergère Silvie, dont l'esprit ne le ravit pas moins que la beauté.... Cependant le roi de Sicile, averti des amours de son fils, délibère de le marier avec l'infante de Chypre. Il propose ce mariage au jeune prince et lui en fait encore parler par Timaphère, homme persuasif et capitaine de ses gardes, qui toutefois ne gagne rien sur son esprit. Le roi se résout de faire mourir Silvie : son chancelier lui remontre les malheurs qui pourraient en arriver. Il change de dessein et punit les deux amants par un enchantement merveilleux, » qui consiste à les faire paraître successivement comme morts aux yeux l'un de l'autre. Mais, à la vue du désespoir de son fils, « le roi, se repentant de sa cruauté, promet solennellement Méliphile, sa fille, en mariage au vaillant chevalier qui pourra rompre le charme. Florestan, prince de Candie, est devenu amoureux de Méliphile après en avoir vu le portrait. Il arrive en Sicile par un naufrage, tente l'aventure, chasse les démons, casse le miroir enchanté, délivre les deux amants,

qui sont mariés par le commandement de l'oracle, » et épouse lui-même l'original du portrait.

On le voit, la pastorale dramatique est une fantaisie enfantine qui a rejeté le théâtre bien loin de la vie réelle et des émotions sérieuses de l'âme. Elle cherche l'idéal dans la combinaison des rêves les plus invraisemblables. Les jeux d'esprit d'une société oisive ont passé des salons sur la scène, y traînant avec eux toute leur frivolité. Un progrès néanmoins compense à demi ces défauts : le style, souvent maniéré, est devenu plus élégant dans sa forme, plus poétique dans ses détails. Une citation, empruntée à la *Silvie*, peut nous en faire juger :

A propos, la coutume et le devoir m'obligent
De lui faire un bouquet, avant que les chaleurs
De leurs ardents baisers fassent mourir les fleurs.
Il me faut dépêcher; car déjà de l'haleine
Des chevaux du soleil fume toute la plaine.
Là-bas dans un vallon, où deux petits ruisseaux
Se coulent dans un pré tout bordé d'arbrisseaux,
Nature bien souvent produit des fleurs nouvelles;
C'est là que je pourrai faire choix des plus belles.
Bons dieux! le bel émail! Certes, à cette fois,
Mes yeux perdront ici la liberté du choix.
Déesse du printemps, Flore, à qui la nature
Des jardins et des prés a donné la peinture,
De grâce, pousse encor de ton humide sein
Quelque nouvelle fleur qui soit faite à dessein,
Dont le teint à celui de mon amant ressemble,
Où son nom et le mien se puissent lire ensemble....

Le dialogue, si roide et si incomplet encore chez Hardy, devient ici leste et facile. Il abuse même avec espièglerie de son habileté à tout dire : les personnages se jettent, se renvoient la réplique, et semblent se faire un jeu spi-

rituel de la parole. La rime devient complice de cet abus d'esprit.

PHILÈNE.

Beau sujet de mes feux et de mes infortunes,
Ce jour te soit plus doux et plus heureux qu'à moi.

SILVIE.

Injurieux berger, qui toujours m'importunes,
Je te rends ton souhait et ne veux rien de toi.

PHILÈNE.

Comme avecque le temps toute chose se change,
De même ta rigueur un jour s'adoucira.

SILVIE.

Ce sera donc alors que d'une course étrange
Ce ruisseau révolté contre sa source ira.

PHILÈNE.

Ce sera bien plutôt lorsque ta conscience
T'accusera d'un crime en m'oyant soupirer.

SILVIE.

Tes discours ont besoin de trop de patience;
Adieu, le temps me presse, il faut me retirer.

PHILÈNE.

Arrête, mon soleil! Quoi! ma longue poursuite
Ne pourra m'obtenir le bien de te parler?

SILVIE.

C'est en vain que tu veux interrompre ma fuite;
Si je suis un soleil, je dois toujours aller.

PHILÈNE.

Le soleil interrompt ses courses vagabondes
Pour voir dessous les eaux les yeux de son souci.

SILVIE.

Et moi, si je voyais Philène sous les ondes,
Pour voir mourir son feu, je le ferois aussi....

Avec la tragi-comédie populaire, le drame avait conquis

le mouvement et la science de l'effet; avec la pastorale aristocratique, il avait gagné l'élégance du style et la légèreté du dialogue. Il lui restait à apprendre la construction du plan, la sage ordonnance de l'ensemble, la régularité, c'est-à-dire le bon sens, en attendant le génie.

CHAPITRE XII

Le théâtre. — Troisième période : la tragédie et la comédie régulières. — Mairet, les cinq auteurs, des Marets, Corneille.

Le besoin d'une règle, d'une méthode, la tendance à l'ordre, qui caractérise toute la vie du XVIIe siècle, commençait à se faire sentir même dans les jeux de l'imagination. Deux hommes du monde, deux grands seigneurs, le cardinal de La Valette et le comte de Carmail, engagèrent l'auteur de la *Silvie* à composer une pastorale, où fussent observées toutes les *règles* reconnues par les poëtes italiens. Mairet étudia avec soin leurs ouvrages et trouva, nous dit-il, « qu'ils n'avoient point eu de plus grand secret que de prendre leurs mesures sur celles des Grecs et Latins, dont ils ont observé les règles plus religieusement que nous n'avons pas fait jusques ici. » Il composa donc en 1625 une troisième pastorale, *Silvanire*, où il se proposa de les imiter dans « l'ordre et la conduite de son poëme, que possible trouverez-vous l'un des plus réguliers de notre langue. » Il le fit même précéder d'une *poétique*, où les trois fameuses *unités* commencent à se poser non pas encore comme prescriptions absolues, mais au moins comme un système et comme une justification de l'œuvre nouvelle. Elles demandent modestement qu'on les tolère : comme tous les maîtres futurs, elles réclament d'abord le droit commun.

Ce premier essai de réforme littéraire trouva peu de partisans et fit peu de bruit. L'auteur ne se crut pas même

obligé d'y rester fidèle dans ses compositions suivantes. Il fallait une impulsion plus puissante et une volonté plus forte pour établir l'empire des *règles*, dans la poésie comme ailleurs.

C'était l'époque où commençaient à se former les réunions qui donnèrent naissance à l'Académie française. Les savants hommes qui les composaient ne pouvaient voir qu'avec regret le théâtre national livré à tous les caprices d'une fantaisie déréglée. Ils avaient les yeux fixés sur l'idéal antique, et se souvenaient des premiers efforts que le drame du XVIIe siècle avait faits pour l'atteindre. Le règne de la noble et pure tragédie était-il donc passé pour jamais? et cette aurore qui semblait si brillante n'aurait-elle eu pour nous que des promesses?

Parmi ces théoriciens, studieux partisans des doctrines de l'antiquité, Chapelain tenait le premier rang. L'étude d'Aristote et d'Horace avait été pendant de longues années son unique travail. Respecté de tous les écrivains, comme l'oracle de la critique, il avait accès auprès du tout-puissant ministre qui prétendait gouverner la littérature comme l'État. Un jour, dans une conférence littéraire tenue au palais Cardinal, Chapelain démontra « qu'on devait indispensablement observer dans les compositions dramatiques les trois unités de temps, de lieu et d'action. Rien ne surprit tant que cette doctrine. Elle n'était pas seulement nouvelle pour le cardinal; elle l'étoit pour tous les poëtes qu'il avoit à ses gages. Il donna dès lors une pleine autorité sur eux à M. Chapelain, » et, ce qui ne dut pas être moins agréable au prudent économe critique, il lui assura à partir de ce jour une pension de mille écus[1].

Les unités étaient bien en cour : un second effort de Mairet les mit assez bien au théâtre. Ce fut encore Cha-

1. D'Olivet, *Hist. de l'Académie française*, p. 100.

pelain, c'est-à-dire la critique, l'érudition classique, qui prit l'initiative. Il s'agissait d'abord de convertir à la doctrine des *Unités* « les comédiens, qui imposaient alors la loi aux auteurs.» Chapelain « sachant que M. le comte de Fiesque, qui avoit infiniment d'esprit, avoit du crédit auprès d'eux, le pria de leur parler : comme il fit. » Puis Chapelain « communiqua la chose à M. Mairet, qui fit la *Sophonisbe*, qui est la première pièce où cette règle est observée[1]. » Cette fois ce n'était plus dans une pastorale, œuvre légère et capricieuse, que le poëte introduisait la réforme. Il s'agissait d'une vraie tragédie, d'une pièce à la fois antique par son sujet et italienne par son modèle; à qui Trissino avait fait un succès en Italie, et que quatre poëtes du XVIe siècle avaient essayé inutilement de naturaliser en France[2].

Il est curieux de savoir en quel état, après une longue éclipse, la tragédie régulière reparaissait parmi nous. Arrêtons donc un moment notre attention sur la *Sophonisbe* de Mairet, et pour en mieux saisir la physionomie propre, rapprochons-la du modèle italien qui l'avait devancée d'un siècle[3].

La *Sofonisba* de Trissino est conçue tout entière dans le système du théâtre grec. Une action simple, empruntée à l'histoire[4], peu de personnages, point d'épisodes, point d'effort pour exciter et satisfaire la curiosité; l'intérêt placé exclusivement dans le pathétique des situations et du langage ; un style naturel, à la fois familier et noble, s'élevant sans prétention à la poésie quand le sujet l'exige ou le permet, de longues scènes où l'action s'arrête avec com-

1. *Segresiana*, p. 144.
2. M. de Saint-Gelais, 1559; Cl. Mermet, 1583; Mondot, 1584 (non imprimée); Mont-Chrétien, 1596.
3. Dédiée à Léon X, en 1515, la *Sofonisba* de Trissino ne fut imprimée qu'en 1524.
4. Tite-Live, l. XXX.

plaisance pour laisser entendre à loisir l'accent de la passion, de la douleur, et quelquefois, comme dans Euripide, la lutte oratoire des intérêts divers; enfin la présence et l'intervention continuelle du chœur, ce spectateur idéal, chargé de sentir, en quelque sorte, officiellement les effets du spectacle, et de renvoyer à la foule, sous une forme lyrique et noble, toutes les émotions qu'il fait naître : tel est, en un mot, le système des Grecs, tel est celui que Trissino a cherché et souvent réussi à reproduire. Nous sommes à Cirtha : Sophonisbe tremble pour Syphax son époux, qui livre à Massinissa et aux Romains une dernière et décisive bataille. Un messager nous apprend qu'il l'a perdue, qu'il est captif. Massinissa arrive lui-même. Sophonisbe, qui lui fut promise autrefois pour épouse, se jette à ses pieds pour le conjurer de la soustraire à l'ignominie du triomphe. Le prince numide, vaincu par ses prières, lui promet de ne pas la livrer aux Romains. Telle est la matière des deux premiers actes. Dans l'intervalle qui les sépare du troisième, Massinissa a senti renaître son amour pour celle qui fut sa fiancée, et avec cette précipitation que l'historien attribue aux Numides[1], de sa captive il fait sa femme. Aux deux actes suivants, nous sommes en présence des chefs romains, Lelius d'abord, puis Scipion. Ils apprennent de Syphax, leur prisonnier, que c'est Sophonisbe, la fille d'Asdrubal, qui l'a armé contre eux. Ils craignent qu'elle n'égare également son nouvel époux, et ils commandent à Massinissa de renoncer à elle. Le prince se révolte fièrement contre Lelius : il courbe bientôt la tête sous la sentence impérieuse de Scipion. Une coupe de poison qu'il envoie à Sophonisbe accomplit cruellement la promesse qu'il lui a faite de ne pas la livrer à ses ennemis. Un acte tout entier nous fait assister aux der-

1. « Ut est Numidarum genus in venerem præceps. » Tite-Live.

niers moments de la jeune reine. Nous entendons ses nobles plaintes, nous assistons aux derniers adieux qu'elle fait à ses compagnes, à sa tendre amie Erminia, à son jeune fils qu'elle presse sur son sein; à sa mère absente et courbée sous le poids de la vieillesse et de la douleur. Cette scène est un tableau plein d'attendrissement et digne d'Euripide. Pourquoi faut-il que le malheureux Massinissa revienne la refroidir, par son projet tardif de délivrance qui impatiente et irrite le spectateur!

Mairet n'était pas un grand poëte : sa *Sophonisbe* est en tout point fort inférieure à celle de Trissino. Mais les différences qui l'en séparent sont fort significatives et indiquent déjà le caractère que va prendre la tragédie française, en s'éloignant du théâtre classique des Grecs. Trissino a fait une pièce remarquable, mais en suivant une route frayée ; Mairet en a fait une mauvaise, mais il a ouvert la voie où marcheront de plus habiles que lui. En le lisant on croirait, sauf quelques termes vieillis, avoir sous les yeux une tragédie de Pradon ou une mauvaise ébauche de La Harpe.

Au début de la *Sophonisbe* française, nous sommes également à Cirtha, où Syphax est encore sur le point de livrer son dernier combat; mais il a un autre souci qu'ignorait Trissino : il vient de surprendre un billet que son infidèle épouse adressait à Massinisse, son ennemi, dans un style digne de la Tullie de Mlle de Scudéry :

> Voyez à quel malheur mon destin est soumis.
> Le bruit de vos vertus et de votre vaillance
> Me contraint aujourd'hui d'aimer mes ennemis
> D'un sentiment plus fort que n'est la bienveillance.

Syphax est un vieux roi, Massinisse un jeune et brillant guerrier, Sophonisbe une belle et affreuse coquette. Dès le second acte, Syphax est mort (le poëte, qui a du monde, ne croit pas pouvoir remarier Sophonisbe sans cette pré-

caution); et Sophonisbe, docile aux conseils de ses soubrettes[1], va, de propos délibéré et avec une préméditation digne de *lady Tartufe*, employer à conquérir le cœur de son premier fiancé tous les artifices d'une jeune veuve qui ne veut pas l'être longtemps.

La scène de séduction a lieu sur le théâtre : c'est un savant assaut d'escrime. Massinisse est d'abord poli, galant, respectueux. On croirait entendre *Orondate* de la *Cassandre* dans sa première entrevue avec *Statira*. Sophonisbe est reconnaissante, enthousiaste dans ses éloges; elle laisse percer la passion sous les compliments, et deviner qu'elle en pense plus qu'elle n'en ose dire. Si je ne craignais de profaner ici le grand nom de Racine, je dirais que cette scène, malgré ses inconvenances repoussantes, fait penser à celle où Hippolyte et Aricie se dévoilent leurs sentiments. Aussi les confidentes se disent-elles à voix basse (et cela ne fait plus penser à Racine) :

Ma compagne, il se prend.

et plus loin :

La victoire est à nous, où je n'y connois rien.

Mais ce n'est pas seulement au cœur de Massinisse, c'est à sa main, c'est à son sceptre qu'aspire la veuve de Syphax, ce qui est à la fois plus décent et plus avantageux; et elle le lui fait très-bien comprendre avec une habile pruderie de langage. Massinisse est trop honnête homme pour l'entendre autrement. *C'est par la belle voie* qu'il veut *monter au*

1. Pour moi je suis d'avis, qu'oubliant le trépas,
Vous tiriez du secours de vos propres appas....
(Acte II, sc. VI.)

Et de votre beauté faites expérience.
Au reste la douleur ne vous a pas éteint
Ni la clarté des yeux, ni la beauté du teint....
(Acte III, sc. II.)

comble de sa joie. Bref, Massinisse *est pris*, et *la victoire est à* Sophonisbe.

Je n'ai pas besoin de dire combien cette conception du rôle de Sophonisbe est choquante en elle-même et maladroite dans une pièce qui a pour but de nous attendrir sur le sort qui va la frapper. Je remarque seulement qu'un des traits distinctifs qui marqueront la tragédie française, l'analyse des sentiments, l'expression des nuances les plus délicates de la passion, la stratégie ingénieuse de la galanterie, choses qu'ignorait le poëte italien, ainsi que les tragiques grecs, ses modèles, occupent une grande place dans la tragédie de Mairet. C'est là son premier caractère.

Le second, c'est la rapidité de l'action. Mairet n'admet plus les chœurs; il ne connaît pas même ces scènes d'épanouissement poétique, où le sentiment s'épanche sans but, où la passion semble se bercer de ses rêves d'amour ou de douleur. Il crie à l'intrigue : Marche! marche! et la pousse sans relâche jusqu'au dénoûment. Dès qu'elle y touche, dès que le sort des principaux personnages est décidé, les dialogues se taisent, le poignard frappe, et la toile tombe. Goëthe a dit : « La tragédie française est une crise; » c'est plutôt encore un problème. Il lui faut une solution *élégante*, et surtout concise.

Enfin, je trouve dans Mairet un troisième caractère de nos tragédies classiques, qui n'existe pas chez Trissino, c'est la rhétorique du dialogue. Tous ses personnages visent au style poétique; tous, maîtres et serviteurs, femmes et guerriers, usent des mêmes métaphores, dissimulent le mot propre sous les mêmes périphrases. Je remarque déjà chez lui le trait oratoire, brillant, énergique, qui fait de chaque morceau une œuvre à part, qui vise aux applaudissements, et quelquefois les mérite. La scène entre Scipion et Massinisse au quatrième acte; celle de Massinisse

et de Lélie au cinquième, approchent de la véritable éloquence tragique. Quand Lélie déclare au roi Numide que le général romain lui ordonne

De rendre Sophonisbe ou de l'abandonner.
Avisez maintenant ce que vous voulez faire,

Massinisse répond :

Me perdre, et par ma mort apprendre à tous les rois
A ne suivre jamais ni vos mœurs ni vos lois,
Cruels qui, sous le nom de la chose publique,
Usez impunément d'un pouvoir tyrannique,
Et qui, pour témoigner que tout vous est permis,
Traitez vos alliés comme vos ennemis.

On le voit, la tragédie classique du XVIIe et du XVIIIe siècle vit déjà dans la *Sophonisbe*. Je ne veux pas dire que Mairet l'ait créée; il l'a reçue de Garnier, de Hardy, de Racan; mais il l'a régularisée et réduite à un ensemble plus noble, plus sévère, en respectant *à peu près* les convenances du langage et la règle des *trois unités*[1].

Les unités! tel fut alors le mot qui divisa la littérature en deux camps et alluma une guerre courte mais ardente. Au fond, la question était plus grave : la lutte véritable était entre le drame libre, tel que l'ont connu l'Espagne et l'Angleterre, et la tragédie telle que l'ont faite nos grands maîtres et leurs héritiers. Le public, les acteurs, la majorité des auteurs penchaient vers le premier système. Les spectateurs aimaient ce tumulte des incidents, ces changements de scènes, ces tragi-comédies qui n'étaient qu'un roman dialogué, et présentaient au moins l'intérêt du sujet à défaut de celui du talent. Les auteurs prétendaient « que de cent sujets, il ne s'en trouverait possible pas un » qu'on pût assujétir à ces prescriptions nouvelles, et « qu'on

1. Celle de lieu n'est observée qu'imparfaitement.

seroit plus longtemps à le chercher qu'à le traiter et mettre en vers[1]. » Mairet, le premier champion des *unités*, leur faisait dans la pratique des infidélités fréquentes. Rotrou, qui était pauvre et travaillait pour vivre, avait bien plus tôt fait de dérober une nouvelle à Cervantes ou à Lope de Vega, de versifier l'*Ocasion perdida* ou *la Hermosa Alfreda* que de créer, comme il fera après l'apparition du *Cid*, *Saint-Genest* (1646), *Vinceslas* (1647) et *Cosroës* (1648). Scudéry trouvait commode d'emporter d'assaut *Lygdamon*, *le Trompeur puni*, *le Prince déguisé*, *le Fils supposé*. On y brûlait moins de mèches en chandelles que pour faire une *Mort de César* (1636). Du Ryer, l'auteur futur de *Saül* (1639) et de *Scévole* (1646), s'amusait doucement à rimer l'*Argenis* de Barclay, l'*Alcymédon* et *les Vendanges de Suresnes*. Mais le public français ne devait pas rester éternellement un enfant qu'on amuse avec des contes. Le théâtre était appelé à de plus hautes destinées : il devait être le miroir des passions sérieuses et des vices ridicules, « miroir de concentration, comme dit un de nos poëtes, qui ramasse et condense les rayons et fait d'une lumière une flamme. »

Richelieu fut l'interprète de ce besoin, et contribua puissamment à le satisfaire. En 1635, l'année où s'ouvre la période française de la guerre de Trente ans, l'année du traité avec la Hollande et de la victoire d'Avein, nous voyons l'infatigable ministre, qu'on croirait tout absorbé dans les préoccupations politiques, s'enfermer dans son cabinet avec les cinq auteurs dramatiques qui formaient ce qu'on appelait *la brigade du cardinal* ou *l'académie de campagne*, Colletet, Boisrobert, L'Étoile, Rotrou et Corneille. Richelieu leur dicte ses plans, comme à Sourdis et à La Valette, et les charge du travail secondaire de la mise en

1. Préface de la *Silvanire* de Mairet.

œuvre. En sortant du cabinet de Louis XIII, il a fait un tour de promenade au jardin des Tuileries : il s'est amusé à voir la pièce d'eau carrée, le labyrinthe, les lions du roi qu'on y nourrit, et la grotte voûtée qui rend un si bel écho. Il veut qu'on fasse de tout cela une comédie, une comédie galante, ingénieuse, où on jettera de nombreuses « poignées de fleurs, » mais une comédie dans les règles, comme toute chose en France désormais. Et pour qu'on ne lui dise pas, comme Mairet, que sur cent sujets on n'en trouverait pas un qui remplît ces conditions, lui-même a conçu, créé, distribué l'intrigue. Voici à peu près comme il la communique à ses collaborateurs.

Aglante arrive le matin même de sa province. Son oncle, qui le fait venir à Paris, prétend le marier à Cléonice. Mais le jeune homme, en allant à la messe, aperçoit et aime une jeune fille : il en demande le nom, on lui dit qu'elle s'appelle Mégate. En réalité, c'est Cléonice elle-même qu'Aglante n'a pas vue encore auparavant. De son côté, la jeune fille s'enquiert du nom de ce gentilhomme : il fait répondre qu'il s'appelle Philène. C'est sur cette double erreur que roulera l'intrigue. Les deux jeunes gens se verront aux Tuileries, déploreront leur malheur d'être condamnés par leurs parents à un mariage que ce nouvel attachement leur rend odieux. De désespoir, Cléonice se jettera dans la pièce d'eau, Aglante dans la fosse aux lions : tous deux en seront retirés sains et saufs. On finira par éclaircir le malentendu, et le mariage n'éprouvera plus d'obstacle.

C'était là une comédie de premier ministre, pour qui le mot *impossible* n'est pas français. Toutefois, on s'en doute bien, ce sujet est adopté sans objection. Richelieu le découpe en morceaux, le distribue à ses poëtes. Notez qu'il en a cinq ; car il veut cinq actes (*Neve minor, neu sit quinto*, etc.). Nous ignorons, ce qu'il serait curieux de savoir, à qui

chaque partie échut. S'il n'était pas plus que téméraire de hasarder une conjecture, je serais tenté de croire que le second acte fut la part de Corneille. Ce n'est pas qu'il vaille mieux que les autres : il est peut-être plus ingénieusement mauvais ; mais d'abord j'y crois retrouver quelques tournures ordinaires à ce poëte. Par exemple, cette forme de dialogue :

Mais....
— Ne réplique point; je ne sais que trop bien
Que pour mé secourir tu n'épargneras rien,

ne ressemble-t-elle pas d'une manière frappante à ce passage du *Cid* qu'il écrivait peut-être à la même époque?

Le....
— Ne réplique point; je connois ton amour;
Mais qui peut vivre infâme est indigne du jour!

Voici encore un rapprochement remarquable :

CLÉONICE (dans *la grande Pastorale*).

Que j'ai l'esprit confus! que je suis misérable!
Le trouble où je me vois n'est-il pas déplorable?
Je ne sais que choisir, je ne sais que quitter;
Je reconnois mon mal et ne puis l'éviter;
Je reconnois mon bien et ne saurois le suivre;
Je crains également de mourir et de vivre;
Et ce qui plus m'étonne, est qu'en moins d'un moment
J'ai perdu liberté, plaisir et jugement.

L'INFANTE (dans *le Cid*).

Je souffre cependant un tourment incroyable.
Jusques à cet hymen Rodrigue m'est aimable.
Je travaille à le perdre et le perds à regret;
Et de là prend son cours mon déplaisir secret.
Je vois avec chagrin que l'amour me contraigne
A pousser des soupirs pour ce que je dédaigne.
Je sens en deux partis mon esprit divisé :

Si mon courage est haut, mon cœur est embrasé.
Cet hymen m'est fatal; je le crains et souhaite;
Je n'ose en espérer qu'une joie imparfaite.
Ma gloire et mon amour ont pour moi tant d'appas,
Que je meurs s'il s'achève ou ne s'achève pas.

Outre les ressemblances de style, on retrouve dans cet acte, ce qui est plus remarquable encore, quelques habitudes d'esprit de Corneille; par exemple, celle de faire relever par un de ses interlocuteurs les fautes et les invraisemblances de sa composition[1]. Le cardinal tenait à son *écho;* il voulait qu'on en fît un ressort de l'intrigue; il souhaitait également qu'on fît écrire quelque chose par les deux amoureux sur l'écorce des arbres des Tuileries : c'était une galante et classique habitude de la pastorale. Le poëte du deuxième acte versifie donc une fort jolie scène où l'écho joue spirituellement son rôle, mais sans servir aucunement à l'intrigue. Et Cléonice se dit à elle-même :

Consulter un écho n'est pas chose ordinaire.
A quoi tend ce dessein? Qu'est-ce qu'il en espère?

Et quant à son tour il lui prend à elle-même une fantaisie non moins bizarre :

Savez-vous là-dessus ce que je me propose?
Sur ces arbres si beaux écrivons quelque chose,

Philène réplique à Cléonice, et le poëte au cardinal :

Ne me commandez pas d'écrire sur ces arbres....

1. Je pourrais citer vingt exemples de cette particularité dans les œuvres de Corneille. En voici un seul qui servira à me faire comprendre. Dans un entretien de *Précieuses*, au troisième acte d'*Horace*, après que Camille s'est évertuée à prouver qu'une maîtresse privée de son amant est plus à plaindre qu'une femme qui perd son mari, Sabine lui répond :

Quand il faut que l'un meure, et par les mains de l'autre,
C'est un raisonnement bien mauvais que le vôtre.

C'est absolument la méthode qu'employait Euripide pour railler Sophocle, dans sa reconnaissance d'Oreste et d'Électre.

Quoi qu'il en soit de ces suppositions un peu vagues, Corneille porta sans doute encore plus loin les indocilités de la mise en œuvre; car le poëte en chef renonça quelque temps après à employer cet homme, qui, disait-il, n'avait pas « l'esprit de suite. »

On fut au contraire fort content de Colletet. Chargé d'un *monologue* qui précédait la pièce, il fit une description laborieusement élégante de toutes les merveilles du jardin des Tuileries, avec de monotones rapprochements entre les objets naturels et les sentiments moraux dont ils peuvent être les symboles. On serait tenté d'appliquer à ce morceau les deux premiers des vers suivants qui s'y trouvent :

Parterres enrichis d'éternelle peinture,
Où les grâces de l'art ont fardé la nature,
Que votre abord me plaît! que vos diversités
Me montrent à l'envi d'agréables beautés!
C'est avecque plaisir que le ciel vous éclaire;
Il semble que l'hiver ait peur de vous déplaire;
L'été n'ose ternir votre aimable verdeur,
Et sa flamme pour vous n'a que de la splendeur....

Le cardinal était ravi. Mais quand il entendit

La cane s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enrouée et d'un battement d'aile
Animer le canard qui languit auprès d'elle,

il donna de sa propre main cinquante pistoles à Colletet, en ajoutant d'une manière aimable que « c'étoit seulement pour ces deux vers qu'il avoit trouvé si beaux, et que le roi n'étoit pas assez riche pour payer tout le reste[1]. »

Richelieu, qui n'avait pas eu à se plaindre de son coup d'essai, continua par *l'Aveugle de Smyrne* (1638), signé en-

1. Richelieu aurait pourtant souhaité *barboter*, au lieu de *s'humecter*. Colletet tint bon, malgré les cinquante pistoles. « Je trouve dans Paris, disait en riant le ministre, un homme qui me résiste. »

core des *cinq auteurs*, puis par *Mirame* (1639), qui fit l'ouverture de la grande salle du Palais-Cardinal, et où se trouvaient, comme nous l'avons déjà dit, jusqu'à cinq cents vers de la façon du premier ministre. Aussi *Mirame* échoua-t-elle à la première représentation.

Cette tragédie parut sous le nom de des Marets. Richelieu avait donné au théâtre non-seulement la pièce, mais l'auteur putatif. « S'il connoissoit, dit Pélisson, un bel esprit qui ne se portât pas par sa propre inclination à travailler en ce genre, il l'y engageoit insensiblement par toute sorte de soins et de caresses. Ainsi, voyant que M. des Marets en étoit très-éloigné, il le pria d'inventer au moins un sujet de comédie qu'il vouloit donner, disoit-il, à quelque autre pour le mettre en vers.... »

Un des fruits de ces efforts du cardinal, fut la première comédie de caractère dont la France puisse se vanter depuis *Patelin*, la première où les ridicules du temps et les faiblesses immortelles de l'humanité fussent mis sur la scène, la pièce enfin qu'on a longtemps appelée l'*inimitable* comédie des *Visionnaires* (1637), composée, véritablement cette fois, par des Marets.

Un poëte maniaque, dernier héritier de Ronsard; un capitaine vantard et poltron, souvenir du Thrason latin et du Matamore espagnol; trois filles, dont l'une est l'original de Bélise et croit que tout le monde l'adore, la seconde est amoureuse d'Alexandre le Grand, la troisième ne rêve que poëtes et comédies; un vieillard imbécile, qui est toujours de l'avis du dernier qu'il entend, et promet sa fille à vingt prétendants le même jour, tels sont les caractères heureusement choisis par l'auteur des *Visionnaires*. La pièce est amusante, bien écrite, bien versifiée; elle n'a qu'un vice, considérable il est vrai, c'est l'exagération énorme qui change ses portraits en caricatures, et, détruisant toute vraisemblance, rapproche beaucoup trop la comédie de la farce.

Nous ferons quelques citations de cette œuvre remarquable, parce qu'elles serviront à peindre des bizarreries littéraires que jusqu'ici nous avons tâché nous-même d'esquisser. Molière a raillé sans beaucoup de danger, en 1659, *les Précieuses ridicules* : des Marets plus hardi se moque, en 1637, du ridicule des Précieuses.

En vain vous me direz que je suis inhumaine;
Que je dois par pitié soulager ses amours :
Cent fois le jour j'entends de semblables discours;
Je suis de mille amants sans cesse importunée,
Et crois qu'à ce tourment le ciel m'a destinée.
L'un vient me rapporter : « Lysis s'en va mourir;
D'un regard pour le moins venez le secourir.
Percandre s'est plongé dans la mélancolie;
L'amour de Lycidas s'est tournée en folie.... »
Je sens, quand on me parle, une haleine de flamme.
Ceux qui n'osent parler m'adorent en leur âme.
Mille viennent par jour se soumettre à ma loi.
Je sens toujours des cœurs voler autour de moi[1]....

Les poëtes qui font profession d'être amoureux dans leurs livres, ne sont pas plus épargnés par l'habile railleur.

Puis, un faiseur de vers feint toujours d'être amant.
Mais, pour dire le vrai, nulle amoureuse flamme,
Depuis que je suis né, n'est entrée en mon âme.
D'Hélicon seulement j'aime le noble val,
Et l'eau, fille du pied de l'emplumé cheval.
J'aime les bois, les prés et les grottes obscures;
J'aime la poésie et ses doctes figures.
Dans mon commencement, en l'avril de mes jours,
La riche métaphore occupa mes amours;
Puis j'aimai l'antithèse au sortir de l'école.
Maintenant je me meurs pour la haute hyperbole :

1. Racine, dans *Britannicus*, s'est fort bien souvenu de ce vers. Lui aussi prenait donc son bien partout où il le trouvait.

C'est le grand ornement des magnifiques vers;
C'est elle qui sans peine embrasse l'univers;
Au ciel en un moment on la voit élancée;
C'est elle qui remplit la bouche et la pensée.

Enfin, des Marets nous donne un résumé aussi plaisant que fidèle des pièces de théâtre qui avaient réussi jusqu'alors. C'est le coup de grâce porté par la comédie régulière qui triomphe, au drame libre et fantastique qui meurt sur la scène française, faute d'avoir produit aucun talent qui pût l'acclimater parmi nous.

Par exemple. Un rival sur l'humide élément
Qui ravit une infante aux yeux de son amant;
Un père, en son palais, qui regrette sa perte;
La belle qui soupire en une île déserte;
L'amant, en terre ferme, au plus profond d'un bois,
Qui conte sa douleur d'une mourante voix,
Puis arme cent vaisseaux, délivre sa princesse,
Et, triomphant, ramène et rival et maîtresse.
Cependant le roi meurt; on le met au tombeau,
Et ce malheur s'apprend au sortir du vaisseau.
Le royaume est vacant, la province est troublée;
Des plus grands du pays la troupe est assemblée;
La discorde est entre eux, tout bruit dans le palais.
La princesse survient, qui les remet en paix;
Et ressuyant ses yeux, comme reine, elle ordonne
Que son fidèle amant obtienne la couronne.
Voyez si cet amas de grands événements,
Capable d'employer les plus beaux ornements,
Trois voyages sur mer, les combats d'une guerre,
Un roi mort de regret, que l'on a mis en terre,
Un retour au pays, l'appareil d'un tombeau,
Les états assemblés pour faire un roi nouveau,
Et la princesse en deuil qui les y vient surprendre,
En un jour, en un lieu se pourroient bien étendre.

Une jeune Précieuse propose elle-même à son poëte un

sujet à traiter, ni plus ni moins que Richelieu, mais dans le système contraire.

On expose un enfant dans un bois écarté,
Qui par une tigresse est un temps allaité.
La tigresse s'éloigne; on la blesse à la chasse;
Elle perd tout son sang; on la suit à la trace;
On la trouve, et l'enfant, que l'on apporte au roi,
Beau, d'un fixe regard, incapable d'effroi.
Le roi l'aime, il l'élève, il en fait ses délices;
On le voit réussir dans tous ses exercices.
Voilà le premier acte; et dans l'autre suivant
Il s'échappe et se met à la merci du vent.
Il aborde en une île où l'on faisoit la guerre :
Au milieu du combat il vient comme un tonnerre,
Prend le faible parti, relève son espoir.
Un roi lui doit son sceptre et désire le voir.
Il veut en sa faveur partager sa couronne.
Sa fille, en le voyant, à l'amour s'abandonne.
Un horrible géant du contraire parti
Fait semer un cartel; il en est averti;
Il se présente au champ, il se bat, il le tue.
Voilà des ennemis la fortune abattue....

Celle du drame romanesque ne s'en releva pas. Le pouvoir, qui, en France, dirige toujours la mode; le bon sens du public, qui se formait par les leçons des critiques et par ses propres erreurs, enfin le talent des poëtes, et bientôt leur génie, se rangèrent du parti du théâtre régulier, et assurèrent pour longtemps son triomphe.

Parmi les poëtes qu'avait *embrigadés* Richelieu, celui qu'il licencia pour cause d'indiscipline méritait très-heureusement cette accusation. Tandis que la foule des dramaturges cherchait les émotions dans le tumulte des incidents matériels, et que le plus distingué de ses confrères se bornait à saisir, dans la peinture de son siècle, les traits

qui se jouaient à la surface, Corneille alla saisir au fond des cœurs le principe même qui les faisait vivre. Ce spiritualisme pur, qui devait se formuler avec tant de gloire sous la plume du philosophe Descartes, devint l'âme cachée et toute-puissante de ses compositions. Il révéla au XVIIe siècle l'héroïsme qu'il portait en germe dans son sein; il établit le drame dans sa région la plus haute, et sut faire de la contemplation du sublime moral le spectacle le plus touchant et le plus pathétique.

CHAPITRE XIII.

Du mouvement philosophique et religieux sous Louis XIII.

Voici l'époque où les grands hommes naissent de tout côté. Outre Corneille, va paraître Descartes, ce génie de la même trempe, qui s'adressera aussi au sentiment de la *personnalité* humaine pour y chercher le point d'appui de toute science. Puis Pascal, âme sublime, tourmentée par un redoutable problème qu'elle ne peut résoudre, la conciliation de deux autorités également sacrées, la foi et la raison. Enfin Bossuet va se montrer dans la splendeur paisible de la vérité qu'il possède et révèle. A leurs côtés surgissent d'autres traducteurs du même idéal dans des langues différentes : en peinture, Lesueur et Poussin, Claude Lorrain et Philippe de Champagne; en sculpture, Jacques Sarazin, les Anguier, Puget et Girardon; en architecture, de Brosses, Lemercier, Lemuet, Blondel et Mansart. Un esprit invisible et puissant commence à se révéler partout; la pensée intime et vivante, l'âme du grand siècle jaillit par tous les arts. Contraint de nous arrêter sur la limite de la terre promise où la littérature française donne ses plus beaux fruits, nous ne pouvons que l'entrevoir du sommet de la montagne. Montrons au moins la source vive qui fit naître tant de chefs-d'œuvre; allons chercher dans le sein du spiritualisme chrétien cette pensée créatrice que la France de Louis XIII possède déjà, que sa timide littérature n'a pas encore osé rendre.

Deux routes nous y conduisent, quoique dans leurs sinuosités elles semblent souvent opposées l'une à l'autre, la philosophie et la religion; nous allons les parcourir successivement du regard, et indiquer leur direction dans cette partie du XVIIe siècle.

La philosophie nous apparaît d'abord avec le double héritage que lui a légué le siècle précédent. La scolastique, la doctrine prétendue d'Aristote, mise au service des solutions catholiques, règne encore en apparence dans le monde. Les universités l'enseignent, les parlements la défendent, les princes la protégent comme une institution publique. Mais ses racines sont profondément minées; un scepticisme audacieux dans ses idées, prudent et dissimulé dans son langage, serpente sourdement dans les esprits; d'autant plus complaisant à s'accommoder des enseignements officiels, qu'il est plus libre et plus téméraire dans ses opinions secrètes. C'est l'école d'Érasme, de Rabelais, de Montaigne, qui se continue par La Mothe le Vayer, Gabriel Naudé et Gui Patin, pour aller rejoindre clandestinement Bayle, Saint-Évremont et Voltaire. Sous Louis XIII les représentants de cette tradition sceptique ont encore dans leur esprit et dans leur style tous les caractères des hommes du XVIe siècle. Lettrés, érudits, lecteurs infatigables, admirateurs de l'antiquité, rudes et incultes dans leur style, grossiers dans leur langage, bourgeois spirituels, mais un peu vulgaires, ils sont restés étrangers au travail d'élégance et de distinction d'une société plus choisie, comme aussi à son afféterie et à ses fadeurs. Sans le savoir, sans le vouloir, ils prêtent la main à l'œuvre que va accomplir le grand réformateur de la philosophie; ils lui préparent la première partie de sa tâche, ce doute qui sous sa main se transformera en une forte et inébranlable affirmation.

Nous avons déjà rencontré La Mothe le Vayer sur notre

passage. Nous l'avons vu sur le terrain de la grammaire, aux prises avec Vaugelas. Les nombreux travaux de ce *Plutarque français* n'appartiennent pas à la période que nous étudions aujourd'hui. Né en 1588, Le Vayer mit en pratique le conseil que lui avait donné le docte et vénérable Sirmond. Ce ne fut qu'à l'âge d'environ cinquante ans qu'il publia le premier de ses écrits. Mais dès lors, et jusqu'à la fin de sa vie (en 1672), ses ouvrages se produisent avec une fécondité intarissable. Des discours, des traités de morale, d'histoire, de rhétorique, de physique même, des lettres, des dialogues, des observations de toute espèce se succèdent d'année en année. Il y a bien des choses étrangères à lui-même dans les vingt-deux volumes[1] qui composent ses œuvres. « Il vit en faisant le dégât dans les bons livres, » disait de lui Balzac. Le Vayer a renoncé de bonne heure à tout emploi actif; il s'est démis de sa charge de substitut du procureur général au parlement, pour ne s'occuper que de ses libres études. Nommé précepteur du duc d'Anjou, chargé même pendant quelque temps de l'éducation de Louis XIV, il s'occupe moins de ses élèves que de ses livres. Il passe sa vie au milieu de cette riche bibliothèque qu'il a rassemblée avec tant de soin. Son érudition même est la cause ou au moins l'auxiliaire de son scepticisme. Submergé dans une multitude d'idées contradictoires qu'il n'a eu ni le temps, ni la puissance de coordonner, à force d'écouter tout le monde, il ne croit plus personne. Il excuse par là l'illustre penseur, qui, fermant tous les livres, dédaignant toute l'antiquité, va bientôt, dans le silence et la solitude, s'écouter enfin lui-même.

La Mothe le Vayer n'est point un philosophe; il n'a ni

1. Le recueil de ses ouvrages, format in-12, est de quinze volumes. Il ne comprend ni l'*Introduction chronologique*, ni les *Soliloques sceptiques*, ni l'*Hexaméron rustique*, ni enfin les *neuf Dialogues* publiés sous le pseudonyme d'Orasius Tubero.

doctrine ni système : il se promène librement au milieu de toutes les opinions, sans se fatiguer à en établir aucune. Le doute est pour lui, comme pour Montaigne, un oreiller commode où il repose sa tête fatiguée de tant d'études. Comme Montaigne encore, il se garde bien de heurter de front aucune des institutions ou des puissances. Il ne va pas même « jusqu'au bûcher exclusivement. » — « Les Pyrrhoniens, dit-il, sont les hommes du monde qui se soumettent le plus volontiers et le plus librement aux lois et aux coutumes établies : ils n'ont jamais causé de troubles. Les dogmatiques en peuvent-ils dire autant? Les sceptiques accordent autant que les autres hommes à leurs affections naturelles; comme les autres hommes, ils défèrent à leurs sens quoiqu'ils ne se fient beaucoup à eux. Pyrrhon l'a dit le premier : on ne peut renoncer à l'humanité ni dépouiller l'homme tout à fait. C'est la maxime de ses sectateurs. Toute leur philosophie est en spéculation. »

Gabriel Naudé[1] appartient à la même classe : c'est un sceptique moraliste, sous le masque de l'érudition. Une seule passion remplit sa vie, celle des livres. Bibliothécaire du président de Mesmes, puis du cardinal de Bagni, enfin de Richelieu et de Mazarin, ses travaux, ses voyages, son ambition ne se proposent qu'un but, la création d'une bibliothèque modèle, et, ce qu'il est important de remarquer, comme un signe du temps, d'une bibliothèque qui fût « ouverte à chacun et de facile entrée, et fondée dans le but de n'en dénier jamais la communication au moindre des hommes qui en pourra avoir besoin. » Lui-même en a dressé le plan dans un curieux opuscule[2]. Du reste, Naudé est

1. Né en 1600, mort en 1653. Ses ouvrages publiés avant 1637 sont l'*Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des frères de la Rose-Croix* (1623); l'*Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie* (1625); l'*Advis pour dresser une bibliothèque* (1627); et l'*Addition à l'histoire de Louis XI* (1630).

2. *Advis pour dresser une bibliothèque* (1627).

encore un érudit du XVIe siècle. Ses maîtres familiers sont Gardan, Pic de La Mirandole, Scaliger, ces *preux de la pédanterie*, comme il les appelle; à ces noms il en ajoute d'autres qui sont d'un meilleur augure. « J'ai passé, dit-il, par la philosophie scolastique sans devenir éristique, et par celle des plus vieux et modernes sans me partialiser :

Nullius addictus jurare in verba magistri.

Sénèque m'a plus servi qu'Aristote; Plutarque, que Platon; Juvénal et Horace, qu'Homère et Virgile; *Montaigne et Charron, que tous les précédents.* »

C'est en effet à l'école de Montaigne que se rattache Naudé, si toutefois on peut dire que Montaigne ait une école. Comme lui, Naudé s'abandonne à la pente naturelle de sa libre pensée, se flattant d'être sage à huis-clos et se donnant pour principale tâche en ce monde, le spectacle et le mépris des folies de l'humanité. « A te dire vrai, l'une des plus grandes satisfactions que j'aie en ce monde, est de découvrir, soit par ma lecture, ou par un peu de jugement que Dieu m'a donné, la fausseté et l'absurdité de toutes ces opinions populaires, qui entraînent de temps en temps les villes et les provinces entières en des abîmes de folies et d'extravagances. » Au milieu des disputes religieuses qui divisent la chrétienté « il se moquait des uns et des autres, dit son ami Gui Patin, et disait qu'il fallait faire comme les Italiens, bonne mine sans bruit, et prendre en ce cas pour devise :

Intus ut libet; foris ut moris est.

En public, dans ses livres, Naudé circonscrit son prudent scepticisme dans des limites qu'il ne franchit jamais. Il prétend que « l'office naturel de notre esprit c'est de croire et respecter l'histoire ecclésiastique, raisonner sur la naturelle, et toujours douter de la civile. » En particulier, entre sages, *sub rosa*, comme il le dit, il allait probablement

un peu plus loin. La rose était pour les anciens l'emblème du mystère et du plaisir : pour Naudé, le plaisir c'est surtout le libre échange de la pensée et de la parole. « La fable ancienne ou moderne, écrit-il, dans la plus jolie page de son principal ouvrage, *le Mascurat*, dit que le dieu d'amour fit présent au dieu du silence, Harpocrate, d'une belle fleur de rose, lorsque personne n'en avait encore vu et qu'elle étoit toute nouvelle, afin qu'il ne découvrît point les secrètes pratiques et conversations de Vénus sa mère, et l'on a pris de là l'occasion de pendre une rose ès chambres où les parents et amis se festinent et se réjouissent, afin que, sous l'assurance que cette rose leur donne que leurs discours ne seront pas éventés, ils puissent dire tout ce que bon leur semble. »

Son ami Gui Patin va nous traduire, en style plus précis et plus vulgaire, le programme de ces réunions intimes : « M. Naudé, intime ami de M. Gassendi, comme il est le mien, nous a engagés pour dimanche prochain à aller souper et coucher tous trois en sa maison de Gentilly, à la charge que nous n'y serons que nous trois et que nous y ferons la débauche. Mais Dieu sait quelle débauche! M. Naudé ne boit naturellement que de l'eau et n'a jamais goûté de vin. M. Gassendi est si délicat qu'il n'en oserait boire, et s'imagine que son corps brûleroit s'il en avoit bu. C'est pourquoi je puis bien dire de l'un et de l'autre ce vers d'Ovide :

Vina fugit, gaudetque meris abstemius undis.

Pour moi, je ne puis que jeter de la poudre sur l'écriture de ces deux grands hommes, j'en bois fort peu; et néanmoins ce sera une débauche, mais philosophique, et peut-être quelque chose davantage, pour être tous trois guéris du loup-garou et du mal des scrupules. Nous irons peut-être jusque fort près du sanctuaire [1]. »

1. Gui Patin, *Lettres choisies*, t. I, p. 35.

Ailleurs Gui Patin est encore plus explicite : « Tant que j'ai pu connaître M. Naudé, écrit-il, il m'a semblé fort indifférent dans le choix de la religion, et avoir appris cela à Rome, tandis qu'il y a demeuré douze bonnes années. Et même je me souviens de lui avoir entendu dire qu'il avait autrefois eu pour maître un certain professeur de rhétorique au collége de Navarre, nommé Belurgey. » Or, ce professeur se vantait d'être de la religion de Lucrèce, de Pline et des grands hommes de l'antiquité. « Bref, ajoute Gui Patin, M. Naudé avoit été disciple d'un tel maître....

Qui viret in foliis venit a radicibus humor[1]. »

Dans un repas d'amis, ce libre parler ne semble pas sans séductions : le contre-poison se trouve dans les œuvres même de Naudé. Quand on voit que cette belle philosophie aboutit au machiavélisme le plus pur, dans son traité des *Coups d'État*, quand on entend le bibliothécaire du cardinal Bagni donner la recette de ce qu'il croit permis au besoin, assassinats, empoisonnements, massacres ; proclamer qu'il existe deux morales, l'une pour les hommes privés, l'autre pour les hommes d'État ; enfin faire ouvertement l'apologie de la Saint-Barthélemy, on recule devant ce scepticisme qui ne sait que détruire, et l'on appelle de ses vœux l'homme qui ne rejettera « toutes les croyances reçues jusque-là » que provisoirement, et « afin d'y en remettre par après ou d'autres meilleures *ou bien les mêmes lorsqu'il les aura ajustées au niveau de la raison*[2]. »

A côté de l'époque sceptique, qui, sans se piquer de philosophie, battait en brèche la vieille scolastique par des témérités aventureuses, et perpétuait, sans trop y songer,

1. Gui Patin, *Lettres choisies*, t. V, p. 233.
2. *Discours sur la méthode.*

la veine gauloise de Rabelais et de Montaigne, la France de Louis XIII voyait s'élever d'autres tentatives de philosophie plus sérieuse et plus importante. Entre la Sorbonne et Descartes passa la Renaissance.

Ce fut surtout Platon qui servit à ébranler Aristote. Substituer une autorité à une autre, c'est déjà un acte d'indépendance ; choisir sa servitude, c'est apprendre à être libre. Au XVIe siècle, notre Pierre Laramée (Ramus) avait eu cette audace, et succombé, le jour de la Saint-Barthélemy, à la haine des partisans fanatiques de la vieille école [1].

L'Italie, la terre classique de la Renaissance, fut la patrie de cette philosophie intermédiaire. A Florence, on traduisit Platon et les Alexandrins; on fonda une académie pleine d'enthousiasme et dépourvue de critique, où l'on confondit dans la même admiration Zoroastre, Orphée, Platon, Plotin et Proclus. La réforme religieuse n'avait pas pris racine au delà des monts : l'esprit d'indépendance, ne pouvant s'arrêter à l'hérésie, alla plus loin. Après le règne des arts, l'Italie, par une double fécondité, eut celui des sciences. Galilée naquit le jour où mourut Michel-Ange (1564); mais le passage de l'adoration du beau au culte austère du vrai ne pouvait s'accomplir tout d'un coup : l'imagination garda longtemps encore une partie de son pouvoir; l'Italie se fit d'abord une poésie dans la science, elle chercha dans le vrai son côté merveilleux. Marcile Ficin, Pic de La Mirandole, Cardan, Patrizzi furent les chefs de l'école néo-platonicienne. Née à Florence, elle régna surtout à Naples, et c'est de là qu'elle revint en France

1. « Carpentario æmulo (Charpentier son adversaire) et seditionem mo-« vente, immissis sicariis, e cella qua latebat extractus et post deprensam « pecuniam inflictis aliquot vulneribus, per fenestras in aream præcipita-« tus, et effusis visceribus, quæ pueri furentes magistellorum pari rabie « incitatorum impulsu, per viam et cadaver ipsum scuticis in professoris « opprobrium diverberantes, contumeliose et crudeliter raptaverunt. » De Thou, *Hist.*, III, ad ann. 1572.

avec deux hommes qui devaient en être les martyrs, Bruno et Campanella.

« C'étaient, dit M. Cousin, deux hommes d'un esprit vigoureux, d'une âme intrépide, d'une forte et vive imagination. Bien supérieurs à Laramée, il ne leur a manqué qu'un autre siècle, des études plus régulières, et *la vraie méthode*. Ce qui domine en eux, c'est l'imagination; leur raison n'était pas encore assez mûre pour la contenir, et ils se laissent emporter à des systèmes qu'ils n'avaient pas suffisamment établis, et qu'ils ne comprirent jamais bien. »

Giordano Bruno, né à Nola, dans le royaume de Naples (vers 1550), se fit d'abord dominicain; bientôt dégoûté du cloître, il s'enfuit à Genève, puis à Paris. Il essaye même du séjour de Londres, mais c'est à Paris qu'il revient, c'est là qu'il trouve une plus grande liberté relative. Il y demeure cinq ans (de 1581 à 1586), donnant des leçons publiques et particulières, renouvelant la tentative de Ramus, et attaquant Aristote au centre de son empire. Il s'armait contre la scolastique de la grande découverte de Copernic. La terre n'est plus immobile au centre du monde : elle se meut dans l'espace autour du soleil; cette multitude d'étoiles sont autant de mondes comme le nôtre : l'univers est sans limites; il n'a ni centre ni circonférence[1]. Sa métaphysique participe du caractère de sa cosmographie. Le principe actif et formateur ne réside pas en dehors du monde, mais dans le monde même. Il est l'âme du monde, il en est à la fois le principe et la cause. L'ouvrier est dans son œuvre, c'est l'*artifex internus*, la *natura generans* et *natura generata;* expressions qui font pressentir celles de Spinosa (*natura naturans* et *natura naturata*). Spinosa sera

1. « In quello campo sono infiniti corpi simili a questo; dei quali l'uno « non è più in mezzo che l'altro, perchè questo è l'infinito e però senza « centro e senza margine. »

le géomètre du système, Bruno en est le poëte. Il est poëte, non-seulement par l'élan de la pensée, mais encore par la forme; il renferme quelquefois ses idées philosophiques dans des vers, dans des sonnets[1]. L'un de ses écrits (*la Bestia trionfante*) semblait attaquer la papauté : Rome devint impitoyable pour les tendances du philosophe. On n'avait pas encore inventé le nom de *panthéiste;* Bruno fut accusé d'être athée. Le désir de revoir l'Italie l'ayant ramené à Venise (en 1600), il fut livré à l'inquisition, conduit à Rome, jugé, condamné, brûlé. Sa mort fut celle d'un martyr. « La sentence que vous portez, dit-il à ses juges, vous trouble peut-être en ce moment plus que moi. »

Campanella[2], dominicain et novateur comme Bruno, fut en proie, comme lui, aux cruautés de l'inquisition, mais du moins elles épargnèrent sa vie. Soupçonné de vouloir délivrer sa patrie du joug de l'Espagne, ses ennemis firent du patriote un hérétique. Il demeura vingt-sept ans dans un cachot. Un contemporain digne de foi raconte qu'il soutint pendant trente-cinq heures continues une torture si cruelle, que « ses veines et artères ayant été rompues, le sang qui coulait des blessures ne put être arrêté, et que pourtant il soutint cette torture avec tant de fermeté, que pas une fois il ne laissa échapper un mot indigne d'un philosophe[3]. »

1. Causa, principio ed uno eterno
Onde l'esser, la vita, il moto pende,
E a lungo, a largo, a profondo si stende
Quanto si dice in ciel, terra ed inferno....

Les principaux ouvrages de Bruno sont : *Della causa, principio ed uno; Dell'infinito universo e mondi ; De monade numero et figura; De universo et mundis; Spaccio della bestia trionfante.* Il a écrit aussi des Comédies satiriques imitées de Plaute, des poëmes imités de Lucrèce et des Dialogues. La plupart de ses ouvrages sont en langue vulgaire, innovation que va consacrer notre Descartes.

2. Né en 1568, à Stilo en Calabre; mort à Paris en 1639.

3. J. N. Erythræus (Rossi), *Pinotheca imaginum illustrium.*

Le récit qu'il fait lui-même de ses tortures a quelque chose d'héroïque comme son âme :

« J'ai été renfermé dans cinquante prisons et soumis sept fois à la torture la plus dure. La dernière fois la torture a duré quarante heures. Garrotté avec des cordes très-serrées et qui me déchiraient les os, suspendu, les mains liées derrière le dos au-dessus d'une pointe de bois aigu qui m'a dévoré la seizième partie de ma chair et tiré dix livres de sang; guéri par miracle après six mois de maladie, j'ai été plongé dans une fosse. Quinze fois j'ai été mis en jugement. La première fois, quand on m'a demandé : « Comment donc sais-tu ce que tu n'as jamais appris? As-« tu donc un démon à tes ordres? » J'ai répondu : « Pour « apprendre ce que je sais, j'ai usé plus d'huile que vous « n'avez bu de vin[1].... »

La France donna un asile au généreux confesseur de la philosophie. Il vécut plusieurs années à Paris, recevant une pension du cardinal de Richelieu. Ce ministre, qui eût sans doute négligé le philosophe, protégea l'homme persécuté par la maison d'Autriche.

De grandes idées, de larges et magnifiques intuitions signalent les travaux métaphysiques de Campanella. Il reconnaît deux principes de toutes choses, l'être et le néant, ou plutôt il en proclame un seul, l'être, qui n'est autre chose que Dieu même : le néant n'est que la privation, la limite[2]. L'être n'est pas une vaine abstraction de la vie, il en est la substance même : il se manifeste par trois puissances essentielles, la force, la sagesse et l'amour. Ces trois puissances de l'être infini se trouvent dans des degrés divers dans tous les objets qui en émanent. Le néant les limite et les circonscrit; il constitue en quelque sorte les linéaments

1. Préface de *l'Athéisme vaincu*, citée par M. Cousin.

2. « Principia metaphysica duo ponunt, Ens scilicet qui Deus est sum-« mus, et nihilum, quod est defectus entitatis. » (*De civit. solis.*)

des individus créés et les distingue de l'être absolu qui les produit[1]. C'est, en métaphysique, mais avec plus d'audace, le grand et beau système que Geoffroi Saint-Hilaire a établi dans l'histoire naturelle, l'unité de plan et la diversité de points d'arrêt. Campanella, par une divination toute poétique, trouve partout, quoiqu'en diverses proportions, la vie et la pensée. Tous les êtres, les plantes, les minéraux eux-mêmes sont doués de sentiment et d'amour. Il a développé cette idée dans un ouvrage spécial (*De sensu rerum*).

On le voit, ce qui manque à Campanella ce n'est ni l'audace ni la fécondité des idées. Mais ses doctrines ne sont point protégées par une méthode rigoureuse qui en affermisse les bases Ce sont de libres excursions de la pensée dans le domaine de la philosophie, des invasions et non des conquêtes. L'erreur et la vérité se mêlent dans ses écrits sans que rien l'avertisse et le dirige. Lui-même parle quelque part d'une faculté supérieure d'intuition, analogue à celle des néoplatoniciens. Aussi cette philosophie vient-elle aboutir à la fameuse utopie de la *Cité du soleil*, qui touche d'un côté à la *République* de Platon, de l'autre aux rêves les plus récents de nos régénérateurs politiques. Il est aisé de comprendre que de telles doctrines devaient provoquer les dédains, quelquefois excessifs et injustes, du philosophe français qui travaillait alors même au *Discours sur la Méthode*[2].

Le platonisme ne se chargeait pas seul de la transition philosophique qui devait précéder la révolution cartésienne. La scolastique était battue sur son propre terrain. L'Italie,

1. *Philosoph. realis*, Ad lectorem prælucidarium.

2. « Il y a quinze ans que j'ai lu le *De sensu rerum* du même auteur, avec quelques autres traités.... Mais j'avais trouvé dès lors si peu de solidité dans son esprit que je n'en ai rien gardé dans ma mémoire. » Descartes, lettre citée par M. Bouillier, *Hist. de la Révol. cartésienne*, p. 52, première édition.

où le culte de la pensée grandissait dans le sang de ses martyrs, produisit en face des disciples de Platon une nouvelle école d'Aristote, qui puisait le péripatétisme à sa source, dans le texte grec des ouvrages du maître, le commentait avec Averroès, et quelquefois l'abandonnait même sciemment pour suivre l'élan de sa propre raison. C'est à Bologne, c'est à Padoue, à l'ombre des vieilles universités, que des laïques, des médecins s'efforcent de fonder leurs sciences sur les principes de la philosophie aristotélique. Cesalpini, Cremonini s'engagent sur les traces de Pomponat dans cette vieille route qu'ils renouvellent.

Cette école fut aussi représentée en France par un de ses plus brillants et plus infortunés adeptes, Lucilio Vanini[1]. C'est à Lyon qu'il publia en 1615 son premier écrit sous ce titre bizarre : *Amphithéâtre de la Providence éternelle, magique et divin, chrétien et physique, astrologico-catholique, contre les anciens philosophes, les athées, les épicuriens, les péripatéticiens et les stoïciens*[2]. Dans cet ouvrage, Vanini se proclame à la fois disciple d'Aristote et contempteur des scolastiques. Aristote est « son divin précepteur, le coryphée des philosophes, génie abondant en fruits divins, le père de la sagesse humaine, le souverain dictateur de toutes les sciences, l'oracle vénérable de la nature. » Quant aux scolastiques : « Que d'autres les admirent, dit l'auteur ; pour moi, je n'en fais pas le moindre cas. » Il ne traite guère mieux Platon, dont les idées sont à ses yeux « des rêveries de vieille femme. »

L'*Amphithéâtre* est un traité sur la Providence. Vanini y affecte partout une parfaite orthodoxie, que rien ne peut y faire suspecter si ce n'est l'ostentation même avec la-

1. Né à Taurisiano, près de Naples, en 1585; brûlé à Toulouse en 1619.
2. M. Cousin a exposé avec une exactitude lumineuse les doctrines de l'*Amphitheatrum* et des *Dialogues* de Vanini, dans la livraison du 1er novembre 1843 de la *Revue des Deux Mondes*.

quelle l'auteur l'affiche, et la faiblesse de quelques-unes des réfutations qu'il oppose à l'impiété. L'ouvrage est terminé par un hymne religieux, écrit en vers, particularité que nous avons déjà remarquée chez Giordano Bruno, et qui est l'indice frappant du caractère encore à demi poétique de ces écoles italiennes.

« Animée d'un souffle divin, ma volonté emporte mon esprit : il va tenter une route inconnue sur les ailes de Dédale.

« Il entreprend de mesurer l'ineffable Divinité, qui n'a ni commencement ni fin, et de la renfermer dans le cercle étroit de quelques vers.

« Origine et fin de toutes choses, origine, source et principe de lui-même, Dieu est son but et sa fin, sans avoir ni principe ni fin.

« En repos et tout entier partout, dans tous les temps et en tout lieu, distribué dans toutes les parties et demeurant toujours et partout indivisible....

« Son vouloir est la toute-puissance, son action une volonté invariable ; il est grand sans quantité, bon sans qualité.

« Ce qu'il dit, il l'accomplit en même temps. On ne sait qui précède de la parole ou de l'œuvre. Dès qu'il a parlé, voici qu'à sa voix tout l'univers a pris naissance....

« Oh ! je t'invoque ! jette enfin sur moi un regard de bonté. Unis-moi à toi par un nœud de diamant ; c'est la seule et unique chose qui puisse nous rendre heureux....[1] »

Quatre ans après avoir écrit cet hymne plein d'une religieuse grandeur, Vanini était condamné pour cause d'athéisme par l'atroce fanatisme du parlement de Toulouse[2]. « Fut donné arrêt au rapport de M. Catel[3], con-

1. *Amphitheatrum*, p. 334-336, traduction de M. Cousin.

2. Il faut avouer, ce qui n'excuse aucunement cette abominable sentence, qu'un second ouvrage de Vanini, *Des secrets admirables de la Nature, reine et déesse des mortels*, était loin d'être aussi irréprochable aux yeux de l'orthodoxie, et même à ceux de la raison et de la morale.

3. Il est bon de vouer de pareils noms à l'exécration publique.

seiller au Parlement, par lequel il fut condamné à être traîné sur une claie, droit à l'église de Saint-Étienne, où il seroit dépouillé en chemise, tenant un flambeau ardent en main, la hart au col, et tout à genoux devant la grande porte de ladite église, demanderoit pardon à Dieu, au roi, à la justice, et de là en haut, faisant le cours accoutumé, seroit conduit à la place du Salin, où, assis sur un poteau, la langue lui seroit coupée, puis seroit étranglé, son corps brûlé et réduit en cendres : ce qui fut exécuté le même jour. »

Un témoin oculaire, le président Gramond, qui assista au procès et à l'exécution, nous a transmis les atroces détails de cette barbarie juridique. « Avant de mettre le feu au bûcher, on lui ordonna de livrer sa langue sacrilége au couteau. Il refusa : il fallut employer les tenailles pour la lui tirer ; et quand le fer du bourreau la saisit et la coupa, jamais on n'entendit un cri plus horrible : on aurait cru entendre le mugissement d'un bœuf qu'on tue. Le feu dévora le reste, et ses cendres furent livrées au vent. »

Et cela se passait en France, au XVIIe siècle, lorsque Descartes avait déjà vingt-trois ans ! Il est bon de rapprocher de pareilles dates pour humilier la civilisation et la tenir dans une salutaire défiance de ce monstre qui s'endort quelquefois, mais qui ne meurt point, le fanatisme, à jamais exécrable, quelle que soit la cause qu'il déshonore.

Cependant, au milieu des crimes et des folies humaines, la lumière commençait à briller sur le front éternellement serein de la nature[1]. La physique lui dérobait quelques-unes de ces admirables lois, et les penseurs s'habituaient à respirer dans son sein l'air pur et vivifiant de la vérité. Dès le XVe siècle, l'allemand Nicolas Crebs, cardinal de

1. Hail, holy light, offspring of heaven....
Thee I revisit now....
Escaped the stygian pool.

Cusa, avait ressuscité les idées de Pythagore sur le système du monde; au XVIe, le Polonais Copernic avait coordonné cette doctrine dans une grande et sublime hypothèse, et donné la théorie du mouvement diurne de la terre sur son axe et de son mouvement annuel autour du soleil, en y rapportant toutes les observations faites jusqu'alors par les astronomes. Un profond dédain accueillait ces étranges nouveautés : Étienne Pasquier appelait Copernic « un grand homme, faiseur de paradoxes qui lui ont mal réussi [1]. » Il était réservé au XVIIe siècle de faire du *paradoxe* une vérité triomphante ; l'Italie donne naissance à Galilée, l'Allemagne à Kepler, la France à Gassendi; l'esprit géométrique entre en conquérant dans la philosophie de la nature pour en débrouiller le chaos. La terre s'arrache à son immobilité; les cieux solides d'Aristote s'écroulent, et font place à l'espace immense, où règnent sans exception les mêmes lois, comme le même législateur.

Ces lois se manifestent coup sur coup au génie du philophe florentin. Galilée [2] constate les principes de la chute des corps, observe l'isochronisme des oscillations du pendule, invente le thermomètre et le compas de proportion, devine le télescope, crée le microscope, découvre les phases de Vénus et les satellites de Jupiter. C'est peu pour lui d'être un géomètre, un astronome, un physicien du premier ordre; il est surtout le réformateur de la philosophie naturelle, dans laquelle il introduisit le premier les règles absolues du nombre et de la mesure. On sait assez au milieu de quelles persécutions il accomplit ces grandes choses, et comment l'esprit de tradition et de routine se flétrit à jamais lui-même en condamnant Galilée.

1. En Allemagne, on avait introduit dans les farces populaires le personnage de l'immortel astronome jouant des rôles bouffons. Galilée, invité par Kepler à publier ses découvertes en Allemagne, refusa de suivre ce conseil, de crainte, disait-il, d'être, comme Copernic, couvert de ridicule.

2 Né en 1564, mort en 1642.

Ce grand homme avait appliqué la *méthode* philosophique, mais il ne l'avait pas démontrée. L'instrument nouveau, le *novum organum*, qu'il avait employé pour son usage, était encore le secret du génie; il restait à en faire la propriété commune, la méthode universelle, applicable à la métaphysique aussi bien qu'aux sciences naturelles. Un disciple des Italiens, l'Anglais François Bacon[1], l'essaya avec gloire. A la place du stérile *syllogisme* du moyen âge, qui déduisait, *a priori*, de principes vagues ou arbitraires, des conséquences scientifiques aussi vaines que leur source, il proclama une nouvelle logique des sciences, l'observation des phénomènes, remontant par l'*induction* aux lois générales de la nature. Mais, au lieu de chercher à établir dans l'esprit le point de départ de la connaissance, Bacon alla directement au monde extérieur. Il omettait ainsi de fonder philosophiquement la légitimité de la connaissance, en négligeant l'étude du sujet qui connaît. C'était s'emprisonner lui-même dans le sensualisme, et se condamner à l'inconséquence, quand, forcé par un besoin impérieux de l'intelligence, il admettra un peu vaguement les hypothèses, auxquelles la sensation ne saurait légitimement conduire. Toutefois, de nobles aspirations, de larges vues sur l'avenir, l'amour et l'enthousiasme de la science, un généreux effort pour l'embrasser tout entière dans un plan général, espèce d'encyclopédie universelle des connaissances humaines, le soin d'en constater les acquisitions, d'en signaler les lacunes, assurent à Bacon un rang illustre parmi les rénovateurs de la philosophie.

Parmi ces *lacunes* (*desiderata*) que constatait le chancelier d'Angleterre, se trouvait la grande découverte que la France allait donner au monde. Bacon invitait les penseurs à chercher cette philosophie première, « tronc commun de

1. Né en 1561, mort en 1626.

l'arbre dont toutes les sciences sont les rameaux. » Son appel va bientôt être entendu ou deviné. Déjà grandit en silence le jeune homme qui doit y répondre, celui qui, au milieu des systèmes contradictoires de la Renaissance, des brillantes mais vagues intuitions de l'Italie, va poser pour base inébranlable, pour point de départ de toute future doctrine, la conscience de sa propre pensée, et s'écrier, avec son grand contemporain Corneille :

Moi;
Moi, dis-je, et c'est assez.

La philosophie est le travail de quelques hommes ; la religion, au XVIIe siècle surtout, est la vie intellectuelle de tous. Toutefois, comme c'est à la même génération que ces deux enseignements divers proposent la solution des mêmes problèmes, nous pouvons nous attendre à trouver dans l'une et dans l'autre les mêmes tendances générales, le même caractère. La philosophie, après bien des agitations, est venue prendre son point d'appui dans un principe spiritualiste, la conscience de sa propre pensée ; l'Église, agitée par de longs orages, se réforme elle-même dans sa discipline, dans ses mœurs. Son œuvre spéciale, dans la France du XVIIe siècle, c'est la création de la vie intérieure, la formation de l'homme moral.

Il y a deux choses dans l'Église catholique, une doctrine et une hiérarchie. Le fond de la doctrine, c'est d'une part le spiritualisme, de l'autre la charité. Cette double prédication satisfaisait à tous les besoins de la France ; elle résumait sous une forme populaire toutes les acquisitions philosophiques et morales de l'humanité. La hiérarchie, quand elle se borne à éclairer et à diriger les consciences, est aussi légitime que nécessaire ; quand elle devient un état, un gouvernement, quand elle se fait des intérêts, des ambitions et des sévérités de puissance temporelle, elle

est usurpatrice et oppressive. L'Église, comme doctrine, est la tradition vivante des vérités morales et religieuses ; l'Église, comme corps, doit être, selon nous, une association purement spirituelle. Voyons quel fut, dans la France de Louis XIII, l'action du catholicisme, soit comme société, soit comme doctrine.

Depuis la fin du XVIe siècle la hiérarchie ecclésiastique s'efforce de se relever de ses ruines. Une partie de l'Europe s'est violemment détachée de son sein : l'Angleterre, la Suède, le Danemark, la Hollande, la moitié de l'Allemagne et de la Suisse, n'obéissent plus à sa voix. L'Église se concentre alors et ramasse toute sa vie. Le concile de Trente formule avec précision et rigueur les dogmes contestés ; il retranche résolûment de sa communion toute doctrine étrangère ; il réforme non moins énergiquement les abus intérieurs du clergé. Le saint-siége lui-même donne l'exemple : de Pie V à Urbain VIII, les papes sentent la grandeur de leur mission et s'efforcent d'y conformer leur conduite [1]. En même temps Rome se crée d'énergiques instruments d'action : Paul III établit la *Congrégation du Saint-Office*, 1542; Sixte-Quint, celle de l'*Index*, 1588. D'anciens ordres religieux se réforment (les camaldules, les franciscains, les bénédictins), de nouveaux se fondent en grand nombre (les théatins, les barnabites, l'Oratoire, les ursulines, la Visitation, les sœurs de charité, etc.). Ce mouvement s'accélère dans sa durée. Le XVIe siècle n'avait vu fonder en France que quinze nouveaux monastères ; le

1. « Quelques papes avaient pu, dans les siècles précédents, se croire au-dessus de toutes les lois, et songer à exploiter pour leurs jouissances l'administration de leur dignité suprême ; mais l'esprit de cette époque ne permettait plus un tel abus. Les habitudes individuelles étaient forcées de se réformer et de s'harmoniser avec la sainteté de la mission papale. L'accomplissement de cette mission devait être tout pour celui qui était appelé à s'en charger. Il n'eût été possible ni de l'obtenir, ni de la conserver, sans une conduite qui répondît à la haute idée que le monde chrétien en avait. » (Ranke, t. III, l. VI, § 5.)

XVIIe siècle en établit quarante-six. Le sens de cette invasion monastique se révèle avec évidence dans le plus actif et le plus illustre des ordres qu'elle a produits, la *Compagnie de Jésus*.

Divers effets suivirent cette tension énergique du ressort de la hiérarchie. Les contrées qui la subirent sans réserve en furent accablées; leur vie morale s'affaissa. L'Italie, l'Espagne laissèrent Rome penser pour elles, et Rome se lassa bientôt de penser. L'esprit italien, traqué dans ses recherches philosophiques, se réfugia dans les sciences abstraites, où on le poursuivit encore; le génie de l'Espagne se berça dans les rêves puérils d'une poésie sans raison, sans justesse. La pensée mise à l'index, trembla de se montrer; la casuistique prit la place de la morale; la nation s'endormit dans une funeste oisiveté, qui eut pour conséquences la misère, la dégradation. L'Allemagne, divisée d'esprit et de religion, prit feu et fut en proie à la guerre de trente ans. La France de Louis XIII, guérie des convulsions du XVIe siècle, n'admit qu'avec mesure le mouvement que la hiérarchie romaine imprimait à l'Europe. Elle tria d'une main prudente les bienfaits du saint-siége, admit respectueusement le dogme et fit ses réserves quant à la discipline.

Choisir ainsi c'était déjà faire acte d'indépendance : ce choix sauvegarda une certaine liberté relative, même dans le domaine religieux. La lice de la discussion resta ouverte; mais cette discussion n'eut plus le caractère purement théorique de l'âge précédent. Elle participa de l'esprit général de l'époque; elle s'attacha à la conduite, à la vie pratique, à la réformation des âmes. La grande question du temps fut une question de morale.

Vers 1610, deux hommes alors très-jeunes, Jansen, venu de Louvain, et du Verger de Hauranne, depuis abbé de Saint-Cyran, se rencontrèrent à Paris. Tous deux ardents

pour l'étude, tous deux passionnés pour les hautes questions religieuses, ils s'accordèrent à reconnaître que leurs maîtres, asservis à des cahiers de scolastique, ne comprenaient plus la véritable antiquité chrétienne. Dès lors ils résolurent de faire pour la théologie ce que Vanini, Bruno, Campanella venaient de faire dans la région voisine, c'est-à-dire de remonter aux sources, d'étudier toute l'antiquité ecclésiastique, les conciles, les Pères de l'Église, et surtout saint Augustin. Du Verger emmena son ami à Bayonne, dans sa famille, et là, de 1611 à 1617, ils jetèrent ensemble les bases d'une doctrine qui devait exercer sur les consciences du XVIIe siècle une longue et profonde influence [1].

Deux tendances diverses, deux directions contraires s'étaient manifestées dans l'Église depuis les premiers temps du christianisme; l'une réservait plus à l'action surnaturelle de Dieu, à la *grâce*, l'autre accordait davantage au *libre arbitre* de l'homme, à sa volonté, à ses actes. La première considérait la nature comme profondément corrompue par la faute originelle, et voyait dans la rédemption l'unique voie de mérite pour l'humanité : elle invoquait comme patrons saint Paul et saint Augustin : Luther avait embrassé et exagéré cette doctrine jusqu'à ses plus extrêmes conséquences. La seconde se rattachait à la tradition universelle du mérite et du démérite des œuvres. La loi morale, imposée à tous, est praticable à tous ceux qu'elle oblige. La grâce est nécessaire, sans doute, mais ne manque à personne : l'homme est responsable, mais libre. Origène, et après lui Pélage, avaient été les représentants extrêmes de cette doctrine.

C'est dans la première de ces voies que se jetèrent les

1. Les discussions sur la grâce s'étaient déjà réveillées entre les dominicains et les jésuites. Clément VIII et Paul V avaient évoqué la question à Rome. Les conférences durèrent de 1595 à 1607, sans que les papes voulussent se prononcer. On trouva, à la mort de Paul V, une décision secrète en faveur des dominicains.

deux étudiants de Bayonne. Ils proscrivaient la chair avec sévérité, anathématisaient la nature avec tous ses penchants. Les arts, les sciences, la poésie ne furent à leurs yeux que les fruits empoisonnés de la concupiscence. Le dogme terrible de la prédestination planait, comme le destin antique, sur la race condamnée d'Adam. La vertu et la grâce qui la donne n'étaient plus qu'une faveur gratuite de Dieu, et le salut qu'un privilége.

Tandis que s'élaborait ainsi dans son berceau la doctrine janséniste, cette contrefaçon catholique des opinions de Luther, le monastère célèbre qui devait en être la forteresse, Port-Royal, se réformait sous la main de sa jeune abbesse. Jacqueline-Marie Arnauld, connue depuis sous le nom d'Angélique, convertie par un coup de la grâce, y rétablissait dans toute sa rigueur la règle de Saint-Benoît[1], et préparait l'asile où devait un jour dogmatiser Saint-Cyran, triompher Jansénius, et vivre dans une sainte et studieuse retraite les Arnauld, les Lemaître, les Sacy, les Lancelot, les Pascal.

En face de l'école terrible de la *voie étroite*, la doctrine plus humaine et plus raisonnable de la liberté morale, de la grâce largement offerte à tous, trouvait aussi d'illustres défenseurs. La société de Jésus, cette dernière et glorieuse milice de l'Église, qui n'avait pas encore un siècle d'existence, et qui déjà couvrait le monde de ses prédicateurs, de ses écrivains, de ses apôtres, de ses martyrs, s'imposa le magnifique problème de réconcilier le Christ avec le monde, d'embrasser dans le sein du catholicisme toutes les sciences, tous les arts, tous les progrès des sociétés modernes. Ils s'emparent, à force de talents et d'activité, de la chaire, de l'éducation, de la presse : ils se font théolo-

1. On peut voir les détails intéressants de cette réformation dans *le Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, cette savante et spirituelle *Causerie du dimanche.*

giens, orateurs, mathématiciens, poëtes, architectes, ingénieurs; portent au Japon, en Chine, au Paraguay, la civilisation avec le christianisme. Enchaînés par la tradition, ils trouvent le moyen d'en assouplir les liens sans les briser; ils contribuent puissamment à la fusion heureuse qui est demeurée la gloire du XVIIe siècle en France, celle du génie rationnel de l'antiquité avec l'esprit de religion et de charité qui appartient en propre au christianisme.

Ce tableau n'est pas sans ombres. Il est facile à la spéculation de rester pure : l'action se souille presque toujours au contact des affaires. Pour faire aux fautes de la Compagnie une indulgente part, ce n'est pas à ses ennemis que j'emprunterai leurs invectives, je rapporterai quelques paroles qu'écrivait en 1616, dans l'âge d'or des jésuites, leur général Aquaviva. « La sécularité et la courtisanerie s'insinuant dans la familiarité et la faveur des étrangers, c'est dans la Société une maladie dangereuse pour le dedans et pour le dehors; elle se glisse peu à peu, et presque sans qu'on s'en aperçoive, dans ceux qui l'éprouvent et dans nous (supérieurs). C'est en apparence pour gagner les princes, les prélats, les grands, concilier ces sortes de personnes à notre Société pour le service de Dieu, aider le prochain; mais en réalité, nous nous cherchons quelquefois nous-mêmes, et nous dévions vers les choses du siècle[1]. »

Pour ramener *le siècle*, les casuistes firent vers lui trop de pas. Le monde rentra dans l'Église, mais par la brèche : la morale fut en proie.

Cependant grandissait l'homme de génie[2] qui devait s'en constituer le vengeur éloquent, et qui à force d'esprit, d'âme, d'ardente conviction, devait faire d'une discussion théologique un de nos chefs-d'œuvre littéraires.

1. *Industries pour guérir les maladies de la société.* Cité par Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, t. XXV, p. 217.
2. Pascal naquit en 1623.

En dehors de la controverse, l'esprit de l'Évangile agissait de toute part et produisait partout des œuvres de charité et de civilisation. Des prêtres pieux et modestes, de saintes femmes soulageaient toutes les souffrances, adoucissaient toutes les misères. Le trait caractéristique qui signale au XVIIe siècle la fondation des maisons religieuses, c'est la prédominance de l'élément agissant sur l'élément ascétique et solitaire. On rencontre trois couvents d'ursulines pour un couvent de carmélites. Des hôpitaux, des asiles, des écoles, des confréries de charité s'élevaient dans les villes, dans les villages. Un grand nom, un nom immortel domine et résume toutes ces créations, celui de saint Vincent de Paul[1]. « L'action bonne et parfaite, disait-il, est le véritable caractère de l'amour de Dieu. » L'éloquence fut donnée comme par surcroît à celui qui ne cherchait que la sainteté. Les plus pathétiques paroles qu'ait entendues la chaire chrétienne avant Bossuet furent prononcées par cet apôtre de l'humanité, par ce père adoptif des orphelins abandonnés[2].

La science chrétienne fructifiait en abondance, comme les œuvres. Bénédictins, jésuites, oratoriens, prêtres séculiers, laïques, ministres protestants rivalisaient de zèle et d'ardeur. La congrégation de Saint-Maur s'empare des études historiques, et défriche l'érudition, comme ses devanciers, les moines de Saint-Benoît, avaient essarté les landes et les forêts. Les grandes éditions des *Pères*, les collections des *Conciles*, des *Historiens ecclésiastiques*, des *Actes des saints*, qui commencent pendant cette période, assignent au clergé français une supériorité incontestable sur le reste de l'Europe. Les intelligences, comme les âmes, étaient pénétrées de l'inspiration chrétienne. La vie spirituelle,

1. Né en 1576.

2. « Or sus, mesdames, la compassion et la charité.... etc. » Paroles qu'il faut lire dans Abelly, et non dans Maury, qui les a gâtées comme un rhéteur.

morte au XIVe et au XVe siècle dans la société religieuse, y rentrait avec énergie.

Faudra-t-il s'étonner de voir désormais la littérature française s'ouvrir enfin à l'esprit vivant qui frappe à toutes ses portes? L'abîme du doute est comblé pour un siècle; les grandes vérités dont l'humanité doit vivre sont affermies pour toujours sur leurs bases. Le christianisme a pénétré dans les sciences, dans les lois, dans la vie intime, dans les conversations de chaque jour. Les moralistes le trouveront malgré eux dans les cœurs; les poëtes le rencontreront dans toutes leurs créations. Corneille et Rotrou peuvent faire parler *Polyeucte* et *Saint-Genest*, le public comprendra ce sublime langage. Racine parfumera de l'inspiration du christianisme les fictions mêmes de l'antiquité. *Andromaque*, *Iphigénie*, *Phèdre* elle-même en rediront quelques tendres accents, pour ne point parler d'*Esther* et d'*Athalie*. Enfin Bossuet, Fénelon, Bourdaloue, Massillon donneront à l'éloquence française la plus grande, la plus neuve, la plus incomparable de ses gloires.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

DÉDICACE ..... Page
AVERTISSEMENT III
INTRODUCTION V

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE Ier — Règne de Henri IV. — Apaisement des esprits. — Tendances générales de la littérature au commencement du XVIIe siècle. — Économie rurale et roman pastoral. — Olivier de Serres et Honoré d'Urfé 1
CHAP. II. — Ouvrages religieux et philosophiques. — Saint François de Sales, Camus, Charron 25
CHAP. III. — Mémoires. — Jean de Saulx-Tavannes, Sully, Palma Cayet, L'Étoile, Marguerite de France 51
CHAP. IV. — Histoire, éloquence, lettres missives. — De Thou, d'Aubigné, Brantôme, Matthieu, Henri IV 71
CHAP. V. — Négociations et controverse. — D'Ossat, du Perron, du Plessis-Mornay, Jeannin 103
CHAP. VI. — Philologie, érudition. — Joseph Scaliger, Casaubon, Étienne Pasquier 137
CHAP. VII. — Poésie. — Disciples de Ronsard. — Desportes, Bertaud. — Besoin d'un législateur 155
CHAP. VIII. — Réforme poétique. — Malherbe, Maynard, Racan 167
CHAP. IX. — Lutte contre la réforme poétique de Malherbe. — Triomphe de la réforme. — Mlle de Gournay, Régnier 187

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE Ier. — Louis XIII et Anne d'Autriche. — Caractère général de l'époque. Esprit de société. — Hôtel de Rambouillet 205
CHAP. II. — Genre épistolaire. — Voiture 229

CHAP. III. — Suite du genre épistolaire. — Balzac; femmes du monde ..... Page 243
CHAP. IV. — Cabale de Mlle de Scudéry. — Les gens de lettres précieux. — Les grands et les petits vers. — L'ode, l'épopée, l'églogue, le madrigal. — Conrart, Chapelain, Godeau, Ménage, Sarrasin 259
CHAP. V. — Le roman héroïque. — Ogier de Gombault, de Gomberville, La Calprenède, les Scudéry 279
CHAP. VI. — Gens de lettres non précieux. — Les cabarets d'honneur. — Poésie libre, fantaisie. — Théophile, Saint-Amant, Saint-Pavin, le jeune Scarron 301
CHAP. VII. — Les romans comiques. — Sorel, Théophile 325
CHAP. VIII. — Les gens de robe. — Le barreau sous Louis XIII. — Gaultier, Lemaître 345
CHAP. IX. — L'Académie française. — Formation de la langue. — Vaugelas, La Mothe Le Vayer, les gens du monde 375
CHAP. X. — Richelieu. — Le monde politique. — Les états généraux. — Les œuvres du cardinal. — Pamphlets sous Louis XIII 397
CHAP. XI. — Le théâtre. — Première période : le drame populaire, la tragi-comédie; Hardy. — Deuxième période : le drame précieux, la pastorale; Racan, Gombault, Mairet 427
CHAP. XII. — Le théâtre. — Troisième période : la tragédie et la comédie régulières. — Mairet, les cinq auteurs, des Marets, Corneille 451
CHAP. XIII. — Du mouvement philosophique et religieux sous Louis XIII 469

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Ch. Lahure et Cie, imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation, rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

Rec'SH
4/00